L'Association Culturelle Joseph Jacquemotte

présente

Marx, à mesure

Une anthologie commentée des écrits de Marx et d'Engels

par

Le Cercle d'Etude des Marxismes

Fascicule 13

Présentation générale

Le CEDM a entrepris de constituer une anthologie commentée des écrits de Marx et d'Engels.

Le projet s'inscrit dans le cadre des activités de formation de l'Association Culturelle Joseph Jacquemotte : il s'adresse à quelque public désireux de se mettre à l'étude des textes qui constituent l'apport de Marx et d'Engels et d'autres qui, au nom du marxisme, s'en réclament.

Une anthologie

Le principe d'un recueil ne réclame aucun commentaire spécial. Les ouvrages de ce genre sont légion dans l'univers des apprentissages. Leur avantage est d'offrir un éventail d'extraits significatifs d'une œuvre.

Les écrits de Marx et d'Engels se prêtent particulièrement à ce traitement, en raison de leur ampleur et de leur chronologie propre. Du reste, les recueils n'ont pas manqué. Ainsi dans le domaine de l'édition francophone, les *Morceaux choisis* édités en 1934, aux éditions Gallimard par H. Lefebvre et N. Gutermann ou les deux tomes des *Pages de Karl Marx pour une éthique socialiste*, par Maximilien Rubel en 1970, chez Payot. Aujourd'hui toutefois, les ouvrages de ce genre sont devenus plutôt rares. Excepté les publications en français des Editions du Progrès, de Moscou, d'accès difficile, on ne compte pratiquement plus en édition courante que le recueil de Kostas Papaioannou intitulé *Marx et les marxistes*, dans la collection *Tel* de Gallimard.

Cette situation de pénurie, aggravée par la crise, puis la disparition des Editions sociales, suffit à justifier l'utilité de la présente publication.

Une anthologie commentée

Ces ouvrages ont en commun de proposer un assemblage de courts extraits regroupés par thèmes.

Nous avons choisi une autre méthode.

D'abord l'ampleur plutôt que la brièveté : en effet, il importe à nos yeux de respecter au plus juste le rythme des argumentations. Les coupures, supposons-les pertinentes, seront accomplies de sorte à préserver les articulations du raisonnement dans l'écrit complet.

Ensuite le commentaire plutôt que la citation brute : c'est évidemment le plus délicat. Nous aurons de ce point de vue un double souci.

Un souci de forme : celui de permettre à la fois une lecture cursive des extraits et une consultation des commentaires. De préférence aux notes de bas de page, nous avons choisi un regroupement des remarques en fin de document, chacune se trouvant annoncée dans le corps du texte étudié par un soulignement en gras et par une référence numérique.

Un souci de rigueur : nous veillerons à accompagner au plus près ces analyses par une bibliographie des ouvrages où sont construites et débattues les questions qu'elles soulèvent et par des annexes qui donnent accès à des documents périphériques indispensables à la compréhension.

Enfin nous avons opté pour une présentation chronologique en échelonnant les écrits dans l'ordre de leur élaboration par leur(s) auteur(s). Ce choix garantit, à nos yeux, que l'on respecte, dans chaque contexte particulier, le processus même de la recherche, ses tâtonnements, ses rectifications, ses avancées.

Une anthologie commentée pour une étude collective des écrits de Marx et d'Engels

Insistons sur la dimension pédagogique de l'entreprise, laquelle ne souhaite qu'offrir un outil de travail pour la formation au marxisme et aux théories qui s'en réclament ou qui s'y réfèrent. Le segment « à mesure » dans le titre général indique que les textes se succèderont dans l'ordre chronologique de leur écriture par Marx et Engels. Mais c'est aussi une manière de dire notre souhait d' « y aller à mesure » dans un rapport d'apprentissage en groupe, en évaluant les savoirs et les apports de chacun(e) en ces matières.

Pour servir cet objectif, la publication se fera sous la forme de fascicules d'ampleur variable. Ce dispositif souple et évolutif nous semble le mieux approprié à l'usage auquel ces pages sont destinées. Il présente l'avantage d'enregistrer à la commande tous les ajustements, toutes les modifications qui s'imposeront dans le cours du travail collectif. L'électronique permet de modifier sans peine chacune des versions qui seront ainsi référencées et datées selon leur dernière mise au point. Chaque tirage sera reproduit sur le site Internet de l'ACJJ.

Sommaire

Le présent fascicule est consacré au **communisme français sous la Monarchie de Juillet**.

Il contient les **quatre cahiers suivants** :

Introduction

1. Conspirations

1.1. Brève histoire de la charbonnerie française, paginé ChFr de 1 à 7
1.2. Les sociétés républicaines sous la Monarchie de Juillet, paginé SR de 1 à 10

2. Débats

2.1. Le banquet de Belleville du 1er juillet 1840, paginé BdB de 1 à 11
2.2. Etienne Cabet, *Comment je suis communiste*, paginé CJC de 1 à 9.
2.3. Entre Cabet et Dézamy, une rupture exemplaire, paginé C/D de 1 à 17
2.4. Etienne Cabet, *Allons en Icarie*, paginé AEI, de 1 à 9
2.5. Ligue des Communistes, *Le projet d'émigration du citoyen Cabet*, paginé PEC de 1 à 7
2.6. Une controverse sur Babeuf et le babouvisme, paginé CsB de 1 à 14
2.7. Un dialogue dans la presse ouvrière, paginé DPO de 1 à 20
2.8. Dézamy dans la mouvance du socialisme associatif, paginé DSA de 1 à 8
2.9. Fr. Engels, *Progrès de la réforme sur le continent*, paginé PRF de 1 à 13

3. Protagonistes

3.1. Etienne Cabet, paginé EC de 1 à 36
3.2. Théodore Dézamy, paginé TD de 1 à 6
3.3. Albert Laponneraye, paginé de AL de 1 à 11
3.4. Richard Lahautière, paginé RL de 1 à 7
3.5. Jean-Jacques Pillot, paginé JJP de 1 à 9

4. Annexes

4.1. Les communautés d'Icarie après la mort de Cabet, paginé IAC de 1 à 9
4.2. Quarante-huit conditions pour devenir icarien, paginé C de 1 à 17
4.3. Journaux ouvriers et républicains sous la monarchie de juillet, paginé JO de 1 à 7
4.4. Cabet et babouvistes, publications croisées, paginé CB/PC de 1 à 7
4.5. Théodore Dézamy, *Code de la Communauté*, chapitre XVIII, paginé de 1 à 5
4.6. Philippe Buchez, *Économie politique*, paginé PhB de 1 à 5
4.7. Louis Blanc, *De quelle manière on pourrait, selon nous, organiser le travail*, paginé LB de 1 à 6

Table générale

Introduction

Sources :

- La principale source documentaire sur les publications politiques de cette période se trouve dans la seconde série des ouvrages de la collection « Les Révolutions du XIXe siècle » publiés par les éditions EDHIS, en particulier le tome 5, intitulé « Cabet. Le communisme icarien de 1840 à 1847 » et les tomes 6, 7 et 8, intitulés « Révolutionnaires et néo-Babouvistes », Paris 1979 (les volumes sont accessibles sur *gallica.bnf.fr*).
- Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Origine et développement international de la terminologique communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes (1785-1842), deux volumes aux éditions Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, n° 39/1 et 39/2, Trier, 1989
- Alain Maillard, *La Communauté des Egaux, Le communisme néo-babouviste dans la France des années 1840,* Editions Kimé, Paris 1999

*

Le **1er juillet 1840** se tient à Belleville un **banquet politique** convoqué à l'initiative de Jean-Jacques Pillot et de Théodore Dézamy.

Ce banquet est un évènement[1].

Il est un évènement en raison, d'une part, du **nombre des participants**. Ce sont, en effet, quelque mille deux cents personnes qui se sont réunies à cette occasion, ce qui suppose pour le moins un travail d'organisation considérable.

Il est un évènement en raison, d'autre part, du **caractère expressément communiste de l'organisation**. C'est, en effet, la première fois que dans toute sa diversité, car il est divers, le mouvement communiste français se manifeste publiquement comme tel avec autant d'éclat.

Qui sont ces communistes ?

Cette question appelle trois éléments de réponse.

1. On dira, premièrement, que ce sont des **républicains.**
2. On dira, deuxièmement, qu'ils sont porteurs, au sein du mouvement républicain, de la revendication babouviste de la « communauté des travaux, des biens et des jouissances ». Ce sont donc des **républicains communistes**.
3. On dira, troisièmement, qu'ils sont, parmi les communistes, **des communistes *d'action*** si par ce terme, on les distingue des communistes icariens autour d'Etienne Cabet dont ils sont les adversaires résolus.

Voyons de plus près.

1. Républicains

Premièrement ce sont des républicains. Or s'affirmer républicain entre 1815 et 1848, ce peut n'être qu'une manière, même significative, de manifester son opposition à la royauté. Car de quelle république se réclame-t-on ? De la république girondine, qui ne visait, au fond, qu'une forme de monarchie constitutionnelle sur le modèle anglais ? De la république jacobine de l'an II, sous la direction de Robespierre et sous l'impulsion du mouvement sans-culotte ? De la république thermidorienne qui assoit la domination définitive de la bourgeoisie marchande, financière et industrielle ?

On voit que les enjeux politiques de l'affirmation républicaine sont très divers.

[1] Le banquet donnera lieu à la publication d'une brochure de 16 pages intitulée *Premier banquet communiste, le 1er juillet 1840*. Le texte a été publié intégralement par Gian Mario Bravo dans son anthologie, *Les socialistes avant Marx*, Editions Maspero, Paris 1970 tome II, pages 221-232. Il se trouve au début du 2e tome de « Révolutionnaires et néo-babouvistes » dans la série « Les Révolutions du XIXe siècle », publiée par les éditions EDHIS.

Le véritable critère qui décide des clivages réside dans l'appréciation que chacun se revendiquant de la République va porter sur la période dite de Terreur, sachant que depuis la réaction thermidorienne, cette période de la révolution française, soit, en gros, la durée de la Convention de l'An II, d'avril 1793 à juillet 1794, a été l'objet d'une véritable diabolisation, s'étant vue systématiquement assimilée à la dictature de tyrans assoiffés de sang et d'une populace habitée par de violentes passions.

Le « parti républicain » se trouve sous cet angle divisé entre **deux tendances**.

Il y a, d'un côté, ceux qui affichent **un jacobinisme tiède.** Ils s'opposent bien sûr à la politique de caste menée par Louis XVIII et poussée à l'extrême par Charles X. Ce sont des bourgeois éclairés qui ne supportent pas l'arrogance d'une réaction cléricale sans retenue mais dont le principal souci, outre la liberté de la presse, est la reconquête d'une représentation parlementaire. Non qu'ils soient des partisans intransigeants du suffrage universel, que les élites révolutionnaires de 1789-1794 n'ont au demeurant jamais concédé[1], mais ils souffrent d'être exclus du jeu politique. Pour le reste, nombre d'entre eux s'accommoderaient aisément d'une monarchie parlementaire[2], ce qu'ils ont démontré lors de la révolution de 1830 en soutenant le régime de Louis-Philippe, même si, sur ce plan, ils ont rapidement perdu leurs illusions. Aux yeux de ces républicains modérés la question sociale n'est pas le souci politique majeur. Il en résulte que leur principal objectif sera l'obtention d'une loi électorale sur une base censitaire élargie. La campagne des banquets qui aboutira à la révolution de février 1848 n'aura du reste que cet objectif.

Il y a, de l'autre coté, ceux qui affichent un **jacobinisme ardent**. Ils se comptent parmi la minorité pour qui l'expérience du gouvernement de Salut Public et de la Commune de Paris de l'an II, l'alliance donc d'un pouvoir d'exception centralisé et d'une mobilisation populaire d'intervention directe constitue la référence politique majeure en vue d'imposer à la bourgeoisie un régime de réformes sociales radicales et l'exercice d'une démocratie véritablement accomplie, au service des travailleurs et du peuple en général. Après une période d'alliance forcée avec les bonapartistes au sein de la Charbonnerie, ces républicains retrouveront un réel dynamisme et des repères doctrinaux en rapport, d'une part, avec les premières expressions du mouvement ouvrier naissant et, d'autre part, avec la publication en 1828 du livre de Buonarroti sur *Babeuf et la Conspiration des Egaux*.

2. Républicains et communistes

Deuxièmement ces républicains se disent communistes.

Cette revendication accomplit **une rupture avec le jacobinisme historique**. Même sous Robespierre, en effet, il n'y pas eu de remise en cause du principe de la propriété privée. Il y a bien eu des politiques de dirigisme économique ou du moins des initiatives en ce sens (les diverses lois du *maximum*, par exemple) mais elles étaient dictées par les nécessités du moment et n'ont conduit à aucune récusation de la propriété privée des moyens de production.

C'est en cela que Babeuf est important, même s'il lègue une revendication peu théorisée et très liée aux circonstances de l'approvisionnement des villes, de sorte de beaucoup de commentateurs ont parlé du babouvisme de 1796 comme d'un communisme de *distribution*. Le changement d'époque et la montée en puissance, fût-elle encore limitée en France, du capitalisme industriel et partant, de la classe ouvrière, vont toutefois fournir au néo-babouvisme une base nouvelle capable d'inscrire la *communauté des biens, des travaux et des jouissances* dans la perspective d'un **développement fulgurant des forces productives et d'une abondance gérée par l'intérêt général**.

3. Républicains et communistes *d'action*

Troisièmement, ils sont des communistes « d'action », ce qui est une manière de les distinguer des communistes icariens adeptes d'Etienne Cabet.

Il convient de prendre ici toute la mesure de la **profonde division** qui partage le mouvement communiste naissant en **deux camps antagonistes**.

---

[1] Les élections à partir de 1789 se sont toutes déroulées sur la base d'un scrutin censitaire. La Constitution de 1793 accordait bien le suffrage universel mais elle ne fut jamais appliquée en raison des circonstances de la guerre aux frontières et de la guerre civile à l'intérieur. Il faudra attendre les élections d'avril 1848 pour que le suffrage universel (masculin) soit appliqué, avec pour résultat immédiat de ramener au pouvoir, par la voie des urnes, les classes dirigeantes que les révolutionnaires parisiens avaient chassées en février 1848 (et avant de consacrer, par plébiscite, le règne de Napoléon III.)

[2] Lafayette écrit dans ses *Mémoires*, parlant des raisons de son appui au duc d'Orléans en 1830 : « Ce qu'il faut aujourd'hui au peuple français, c'est un trône populaire entouré d'institutions républicaines, tout à fait républicaines » (cité par Iouda Tchernoff, *Le Parti républicain sous la Monarchie de Juillet*, A. Pedone Editeurs, Paris 1905, page 54.)

D'un côté, ce sont les **communistes icariens**, partisans, sous l'autorité de Cabet, d'une politique fondamentalement réformiste et respectueuse des lois, d'une action centrée sur les seules vertus de la propagande et de l'unité doctrinale, d'une stratégie qui préconise une alliance de classe avec la composante progressiste de la bourgeoisie[1].

De l'autre, ce sont les **communistes néo-babouvistes**, partisans d'un affrontement de classe avec le pouvoir et ses alliés de la bourgeoisie modérée, le seul moyen susceptible à leurs yeux de faire triompher *par la voie politique* les objectifs d'une *révolution sociale* accomplie en vue de la *communauté des biens, des travaux et des jouissances.*

Or cette division est loin d'être circonstancielle.

Outre l'opposition entre la voie réformiste et la voie révolutionnaire, elle manifeste en effet **le profond clivage** au sein du mouvement ouvrier naissant entre ceux qui entendent construire une société alternative sur des **bases associatives**, sociétales disons, autrement dit limitées au cercle de la société civile (c'était le choix des phalanstères fouriéristes et ce sera le choix de Proudhon d'un réseau de coopératives) et ceux qui ne conçoivent de révolution sociale que par **la conquête du pouvoir d'Etat** (c'est le choix de Blanqui et ce sera le choix de Lénine).

*

Nous terminons cette présentation en insistant sur les **deux évènements majeurs** de la première décennie de la monarchie de juillet.

Le premier est la **séquence insurrectionnelle d'avril 1834** principalement constituée par la seconde révolte des Canuts à Lyon et par la tentative simultanée de soulèvement républicain à Paris.

Le second évènement est la **prise d'armes de la Société des Saisons le 12 mai 1839**, à Paris, sous la direction de Blanqui et de Barbès.

La conséquence de l'échec de 1834 sera de rejeter le mouvement ouvrier et républicain dans la clandestinité. La période qui s'ouvre sera en effet celle des **sociétés secrètes**, mais aussi le moment de leur ouverture à des militants d'origine ouvrière et plus sensibles aux théories d'inspiration babouviste.

La conséquence de l'échec de 1839 sera d'opérer une certaine réorientation du mouvement républicain et communiste vers des **formes de manifestation publique** à travers notamment la presse et la publication de brochures. Sans rien abandonner des manœuvres conspiratives, le communisme émergent des années 1840 n'hésite pas à diffuser une propagande au grand jour, autant bien sûr que la vigilance répressive du pouvoir le permet.

Le banquet de Belleville du 1er juillet 1841 témoigne clairement de ce dynamisme.

[1] Du moins pendant la première période de la propagande icarienne, entre 1840 (parution de la brochure *Comment je suis communiste*) et 1847 (publication de l'appel *Allons en Icarie*), avant donc que la fondation d'Icarie en Amérique du Nord ne devienne l'unique objectif des cabétiens.

1.1. Brève histoire de la charbonnerie française

Sources :

- Christophe Aubert, *Le Temps des Conspirations. La répression politique en Maine-et-Loire entre 1814 et 1870*, Editions Cheminements, 2006
- François-André Isambert, *De la Charbonnerie au Saint-simonisme, Etude sur la jeunesse de Buchez*, Editions de Minuit, Paris 1966 (en particulier le chapitre 3, pp. 85-117)
- C. L. Lesur, *Annuaire historique universel* (pour les années 1820, 1821, 1822) (éditions numérisées par Gallica)
- *Paris révolutionnaire*, anonyme, Paris 1848 (en particulier les contributions de Flotard, « Une nuit d'étudiants sous la restauration » et d'Ulysse Trélat, « La charbonnerie », aux pages 197-217 et 218-260 de l'édition numérisée par Gallica
- Achille de Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, Paris 1860 (en particulier le tome 6)

*

La charbonnerie a été, **entre 1820 et 1822**, la principale organisation clandestine d'opposition pendant la dynastie des Bourbons.

Son recrutement **militaire** s'explique par le climat d'exaltation patriotique qu'avait créé, après la chute de l'Empire en 1815 et la période d'occupation étrangère, le licenciement de très nombreux officiers, sous-officiers et soldats de la Grande Armée, des militaires au passé souvent glorieux qui étaient devenus des sortes de parias[1] et qui ressentaient une violente aversion à l'égard d'une dynastie perçue comme un pouvoir usurpateur imposé par l'étranger.

L'autre composante de la charbonnerie est essentiellement **bourgeoise**. Elle réunissait l'élite sociale et intellectuelle de la bourgeoisie libérale et républicaine : la jeunesse étudiante, des écrivains, des professeurs, des médecins, des avocats, des industriels ainsi que nombre de métiers de la fonction publique.

Sous l'angle politique, on y trouve une **grande diversité des opinions**, pour l'essentiel de nombreux bonapartistes (surtout parmi les militaires), des républicains et des orléanistes, avec pour ciment une farouche opposition au régime des Bourbons.

L'histoire de la charbonnerie est jalonnée de **conspirations**. En vérité, l'objectif politique de la société n'a cessé d'être celui d'un coup d'Etat militaire en vue de rendre à la Nation l'exercice de sa souveraineté.

Or ces conspirations se sont toutes soldées par des échecs.

*

Sept. 1818

Saint-Amand **Bazard**, Philippe **Buchez**, Jacques-Thomas, **Flotard** et Nicolas **Joubert**, quatre jeunes étudiants et commis de l'octroi auprès de la préfecture de la Seine, fondent avec l'accord du *Grand Orient* une loge maçonnique nouvelle qu'ils nomment *Les Amis de la Vérité*[2]. Ces quatre consti-

Les *Amis de la Vérité* s'apparente davantage à un club politique qu'à un atelier maçonnique à proprement parler[1]. La loge recrute parmi la jeunesse des écoles qu'elle réunit dans un projet politique antiroyaliste. En 1820, elle participe à la manifestation du 3 juin contre la loi du double vote[2] au cours de laquelle l'étudiant Nicolas Lallemand est tué

[1] Le décret du 16 juillet 1815 avait dissout l'armée impériale. De nombreux officiers et sous-officiers qui avaient servi sous la République et sous l'Empire étaient devenus la cible de mesures d'écartement ou privés d'avancement. Indépendamment du reste des mesures de répression politique, le licenciement massif du personnel de l'armée se justifiait par le retour à un état de paix après la longue période des guerres révolutionnaires (soit continûment depuis 1792).

[2] Elle succédait à une *Société Diablement Philosophique* précédemment constituée par les mêmes. Sur la constitution de la loge, nous renvoyons au récit de Flotard, « Une nuit d'étudiants sous la restauration », op.cit., pp. 197-217 : « En moins d'un an, écrit Flotard, cette loge se composa de plus de mille membres » (p. 200).

tuent le groupe fondateur de la charbonnerie française.

par un garde royal.

19.08.1820 **Echec du complot du Bazar français**

Le *Bazar français* était le nom d'un magasin de Paris où se tenaient les réunions d'un groupe de militaires conspirateurs conduits par le capitaine Noël Nantil et le commandant Charles Bérard, tous deux porteurs d'un vaste plan de soulèvements militaires à Paris et dans les villes de province. Le complot avait connu de rapides progrès en relation avec le « comité directeur[3] » composé des principaux leaders de l'opposition parlementaire libérale (La Fayette, Manuel, de Corcelles, Voyer d'Argenson).

Le plan de l'insurrection consistait à s'emparer du château fort de Vincennes et de marcher sur Paris pour y installer un gouvernement provisoire présidé par La Fayette. Des soulèvements simultanés en province et l'occupation des lieux stratégiques à Paris, notamment dans les quartiers populaires Saint-Antoine et Saint-Marceau devaient assurer le succès de l'entreprise dont la date avait été fixée au 10 août 1822 avant d'être reportée au 20 août en raison de retards dans l'organisation du soulèvement en province. Or dès le 15 août 1820 le gouvernement était prévenu de la conspiration par des militaires restés loyaux que des insurgés avaient imprudemment pressentis. Dès le 19 au matin, une vague d'arrestations dans tout le pays mettait fin à l'entreprise, Bérard se livrant lui-même le 20 août.

Le procès devant la Cour des Pairs se déroulera du 21 février au 16 juillet 1821 et se terminera par un verdict plutôt clément : sur les 34 prévenus, la plupart sont acquittés, 6 d'entre eux se voyant condamnés à des peines de 2 à 5 ans de prison. Seuls condamnés à mort par contumace: l'avocat grenoblois **Joseph Rey**[4] et le capitaine **Noël Nantil**[5].

Compromis dans l'affaire du 19 août, deux dirigeants étudiants, Nicolas Joubert et Pierre Dugied, se réfugient en Italie, à Naples où ils découvrent l'organisation des carbonari engagés contre l'armée autrichienne. Dugied rentre à Paris au début de février 1821. Joubert rentrera en mars 1821. Ils ont ramené les statuts de la charbonnerie napolitaine et une commission de trois membres est mise sur pied pour les traduire et les adapter aux réalités politiques françaises.

1.05.1821 Constitution de la première *vente* française chez Buchez. Elle comporte 7 membres: Philippe Buchez, Saint-Amand Bazard, Jacques-Thomas Flotard, Jules Cariol, Nicolas Joubert, Limpérani et Pierre Dugied (tous appartenaient à la direction de la loge des *Amis de la Vérité*)

La société italienne était doublement

La charbonnerie française est structurée en

[1] « Aux pratiques surannées et depuis longtemps insignifiantes des épreuves matérielles et mystico morales, elle substitua des examens et des discussions où chaque néophyte put s'éclairer sur ses droits et ses devoirs civiques (…) Ses séances offrirent souvent le spectacle, peut-être unique en France à cette époque, d'une réunion où les questions philosophiques et politiques les plus hardies étaient traitées avec une indépendance qu'on pouvait appeler audacieuse ». (Flotard, op.cit. page 200)

[2] Votée dans le contexte politique de l'assassinat du duc de Berry le 13 février 1820, cette loi devait permettre aux plus fortunés des électeurs censitaires de voter une seconde fois pour un contingent de députés.

[3] Ce comité s'était constitué dans le cadre de la souscription nationale lancée par la presse libérale en avril 1820 pour soutenir les opposants dans leurs procès contre le pouvoir. Destiné au départ à gérer les fonds récoltés, ce Comité s'est assez vite transformé en une sorte de « comité central » de l'opposition libérale.

[4] Joseph Rey était parvenu à se réfugier en Angleterre où il séjournera pendant six ans, y découvrant l'action et les œuvres de Robert Owen dont il deviendra un ardent propagandiste en France avant de se rapprocher des fouriéristes puis de Cabet. (Jean Maitron, *Dictionnaire du Mouvement ouvrier français*, tome 3, pp. 304-306)

[5] On le retrouvera en 1823 avec le colonel Charles-Nicolas Fabvier combattant aux côtés des libéraux espagnols contre les troupes expéditionnaires françaises que Ferdinand VII avait appelées à l'aide au nom de la Sainte-Alliance pour sauver son trône.

cloisonnée selon les grades individuels (ce qui permettait des filtrages successifs) et les diverses unités particulières ou *ventes*. La charbonnerie française abandonne la division par grades individuels. Elle recrute en effet dans une classe sociale plutôt homogène (soldats, étudiants, bourgeois) au sein de laquelle il n'est pas indispensable d'opérer un tri entre une base populaire et une élite dirigeante. Elle s'organise moins comme une société d'initiation que comme un véritable parti politique clandestin cloisonné et centralisé.

trois niveaux : l'organisation de base est la *vente particulière* qui comprend, au plus, 20 personnes, pour échapper aux dispositions de l'article 294 du Code pénal de 1810 qui interdit les groupements d'un effectif supérieur. Au deuxième niveau se situe la *vente centrale* à la tête de laquelle se trouve un *député* qui est le seul à entretenir des relations avec le Comité directeur lequel, sous l'appellation de *haute vente*, constitue le troisième niveau.

Il semble qu'il faille distinguer parmi les organes directeurs entre la *vente suprême*, où siégeaient les personnalités politiques et la *haute vente* où siégeaient les délégués des *ventes centrales* et qui était le véritable centre de décision[1]

L'orientation première de la charbonnerie semble avoir été républicaine, même si, pour éviter des dissensions internes, on accueillera aussi bien des bonapartistes que des orléanistes et même des partisans du prince d'Orange. L'accent est surtout mis sur le caractère illégitime du pouvoir des Bourbons imposé par l'étranger. La revendication de la souveraineté nationale n'entraîne ainsi aucune préférence particulière pour le régime politique.

Les jeunes dirigeants de la société ne tarderont pas à faire appel aux personnalités culturelles et politiques susceptibles de compenser leur inexpérience politique et de leur permettre de gagner en notoriété : La Fayette père et fils, Dupont de l'Eure, Voyer d'Argenson, Jacques-Antoine Manuel, l'industriel Jacques Kœchlin, de Corcelle père, les avocats Joseph Mérilhou et Alphonse Rouen, les écrivains François Cauchois-Lemaire et Arnold Scheffer, le colonel Charles Fabvier et le général Jean-Baptiste Berton, le baron Auguste de Schonen, conseiller à la cour royale de Paris.
Ils vont constituer la haute *Vente*. En moins de trois mois, Paris va compter 50 *ventes* particulières.[2]

A la fin de 1821, la Charbonnerie s'est suffisamment développée pour que l'impatience d'agir se fasse ressentir chez beaucoup.

Le remplacement en décembre 1821 du ministère centre-droit du duc de Richelieu, jugé trop libéral, par le ministère ultra royaliste du comte Joseph de Villèle crée de surcroît un climat politique propre à aiguiser ce désir d'action.

18.12.1821 **Echec du complot de l'Ecole de Cavalerie de Saumur**

La présence à Saumur d'une société secrète de type maçonnique *Les Chevaliers de la Liberté*[3] avait favorisé l'infiltration de l'Ecole de Cavalerie par la charbonnerie. L'initiative en revenait au lieutenant Édouard Delon qui avait fondé dans la ville *Les Chevaliers des Amis de la Liberté*, une *vente* ouverte aux militaires. Après la visite, en mai 1821, de l'émissaire de La Fayette, l'étudiant Riobé, puis de Dugied et de Rouen, l'organisation s'était trouvée engagée en décembre 1821 dans un projet de soulèvement coordonné avec plusieurs prises d'armes en d'autres villes, dont Belfort, Marseille, Nantes et Brest. Il s'agissait très clairement d'une tentative de coup d'Etat militaire, le but à Saumur étant de s'emparer du Château et de sa très importante réserve d'armes et de munitions. Or le complot n'avait pas tardé à être éventé[4]. Onze accusés

[1] François-André Isambert (op.cit., page 89), s'appuie ici sur le témoignage d'Emile Trélat (dans sa contribution sur la Charbonnerie dans l'ouvrage *Paris révolutionnaire*, op.cit., page 287)
[2] Vaulabelle, op.cit., tome 5, page 363
[3] Fondée le 10 octobre 1820 par un groupe de militaires, dont le chirurgien René Grandmesnil, elle faisait face à l'organisation secrète légitimiste des *Chevaliers de la foi.* La création de cette société faisait suite aux incidents provoqués les 7 et 8 octobre 1821 par les royalistes de l'Ecole de Cavalerie lors du banquet organisé par les libéraux de Saumur en l'honneur de la visite de Benjamin Constant. La société avait d'emblée connu un recrutement très rapide.
[4] La tradition historique saumuroise rapporte que la découverte du complot aurait été liée à l'incendie, le 18 décembre 1821, d'un entrepôt de droguerie. L'effondrement d'un pignon avait enseveli plusieurs des

seront traduits devant le Conseil de guerre de Tours qui prononcera le 26 février 1822 trois condamnations à mort (dont celle du maréchal des logis **Jean-Baptiste Sirejean**[12] et du lieutenant **Edouard Delon**, par contumace[13]) ainsi que diverses peines de prison.

01.01.1822 **Echec de la conspiration de Belfort**

Plusieurs officiers acquittés lors du procès d'août 1820 avaient trouvé un emploi dans les entreprises sidérurgiques et textiles que possédaient, dans l'est de la France, Voyer d'Argenson et Jacques Kœchlin, de sorte qu'un réseau conspiratif n'avait pas tardé à se mettre en place dans la région en relation avec les nouvelles *ventes* que Buchez venait d'organiser sur la ligne du Rhin, à Metz, Strasbourg, Colmar, Mulhouse et Belfort. Un plan d'insurrection est élaboré dès la mi-décembre 1821 : le mouvement devait partir de Neuf-Brisach et de Belfort pour se propager aussitôt dans toutes les places de la région au nom d'un gouvernement provisoire installé à Colmar puis à Strasbourg et composé notamment de La Fayette, Voyer d'Argenson et Kœchlin. La prise d'armes devait intervenir durant la nuit du 29 au 30 décembre 1821. Or les tergiversations des politiques impliqués, de Manuel et surtout de La Fayette[14], vont entrainer le report au lendemain 1er janvier du soulèvement, ce qui ne manquera pas d'irriter et de déstabiliser nombre de conjurés. L'indiscrétion[15] d'un sergent le matin même du 1er janvier aura pour conséquence d'alerter la hiérarchie militaire et de provoquer une débandade générale des conjurés.
L'instruction du procès durera près de 7 mois, ne parvenant à réunir que peu d'éléments. Le 22 juillet 1822, 23 inculpés (dont Buchez) paraissent devant la Cour d'Assises de Colmar qui, le 13 août, prononcera un verdict modéré[16], à savoir 4 peines de cinq ans d'emprisonnement et 19 acquittements.

09.01 1822 **Arrestation du capitaine Armand Vallé à Toulon**

A l'exception de Marseille, l'implantation de la charbonnerie dans le Midi était essentiellement civile. Elle pouvait toutefois compter sur l'action du capitaine **Armand Vallé**, un ancien de la garde impériale qui avait constitué à Marseille une compagnie de volontaires pour aller se battre aux côtés des Grecs soulevés contre l'empire Ottoman. Le 9 janvier 1822, Vallé entreprend de réunir lors d'un banquet à Toulon un groupe de militaires devant qui il évoque clairement l'action de la charbonnerie. La réaction hostile de l'un de ses invités conduira à son arrestation. Traduit devant la Cour d'Assises du Var, il sera condamné à mort et guillotiné le 10 juin 1822 à Toulon.

09. 02 1822 **Arrestation des officiers du 13e de ligne à Nantes**

Une tentative d'infiltration du 13e de ligne à Nantes s'était soldée par un échec en raison de la dénonciation de deux sous-officiers recrutés par la *vente* locale. Dans son verdict du 15 juin 1822, la Cour d'Assises acquittera tous les inculpés. Les 5 militaires contumaces seront toutefois condamnés à mort le 7 septembre suivant par la Cour d'Assises de la Loire Inférieure, à savoir Fourré et Dupuy, deux anciens officiers de la garde impériale, trois lieutenants Delhaye, Raymond[17] et Gamelon.

---

militaires de l'Ecole qui avaient été appelés en renfort et l'on aurait trouvé dans la poche de l'un d'eux, le lieutenant Duchesne, des papiers livrant les noms des conjurés. Il est tout aussi vraisemblable de penser que le complot a été découvert par le jeu combiné de la surveillance policière et de l'indiscrétion des conjurés.

[12] Un second procès, le 29 avril 1822, commuera la peine du troisième condamné, le maréchal des Logis Charles Coudert, en une peine de prison. Jean-Baptiste Sirejean, lui, sera fusillé le 2 mai 1822 devant la garnison de Tours assemblée pour la circonstance.

[13] Édouard Delon était parvenu à prendre la fuite et à se réfugier à Paris chez son ami Victor Hugo. On le retrouvera bientôt à Thouars en février 1822 aux côtés du général Berton. Après l'échec de la prise d'armes de Thouars, Delon se réfugiera en Espagne et s'engagera dans les troupes du colonel Fabvier aux côtés des patriotes espagnols. Il trouvera la mort le 20 octobre 1827 lors de la bataille navale de Navarin dans le Péloponnèse où il était allé combattre dans le camp des insurgés de la guerre d'indépendance grecque.

[14] Pour l'anecdote, il se trouve que ce dernier n'hésite pas à s'absenter au moment décisif pour célébrer la date anniversaire de la mort de son épouse.

[15] Une indiscrétion bien involontaire, semble-t-il : au retour d'un congé, le sergent-major Tellier, non impliqué dans la conjuration, informe inopinément sa hiérarchie qu'il a placé à son tour sa compagnie en état d'alerte, « pierres aux fusils ».

[16] Le procureur général s'est bien gardé de mettre en cause Lafayette, Kœchlin et Voyer d'Argenson dont l'implication était pourtant manifeste.

[17] On retrouvera Fourré, Dupuy, Delhaye et Raymond dans la compagnie commandée par le colonel Fabvier à la bataille de la Bidassoa le 6 avril 1823 lorsque les patriotes français engagés aux côtés des libé-

24.02.1822 **Echec du soulèvement de Thouars.**

Pressés de réagir après l'échec de Saumur en décembre 1821, les carbonari de l'Ouest confient au général **Jean-Baptiste Berton**, un combattant de Waterloo placé en demi-solde[1], la direction d'une colonne insurrectionnelle. Partie de Thouars le 24 février[2] après avoir solennellement proclamé le changement de régime, la petite troupe d'à peine 200 patriotes se dirige tambour en tête et tous étendards levés vers Saumur pour y soulever la garnison, investir le château et s'emparer de ses armements[3]. Or loin de rencontrer en chemin les renforts espérés, les insurgés sont arrêtés à la soirée devant le pont Fouchard de Saumur par la garde nationale et par la garnison de l'école de cavalerie qui leur interdisent le passage[4]. Le rapport de force est tel qu'ils choisissent de battre en retraite à la faveur de la nuit et de se débander sur les routes de Doué et de Montreuil. Arrêté dans une embuscade de la police secrète le 17 juin 1822, Berton sera jugé à Poitiers le 26 août 1822[5]. Condamné à mort avec 17 autres inculpés par un jury essentiellement composé de nobles[6], il sera guillotiné le 5 octobre 1822.

13/19.03.1822 **Arrestation et procès des quatre sergents de La Rochelle**

L'arrestation des 4 sergents de la Rochelle puis leur exécution en place de grève à Paris le 21 septembre 1822 constituent assurément l'évènement le plus célèbre de l'action de la charbonnerie française. L'émotion populaire qu'il a suscitée s'explique à la fois par le très jeune âge des accusés[7] et par la disproportion entre les motifs d'inculpation et l'extrême sévérité du verdict.

Dans la réalité des faits, cette affaire s'apparente moins en vérité à un véritable complot qu'à une succession d'entreprises hasardeuses, de maladresses, d'indiscrétions et de mouchardages.

Elle trouve son origine dans la constitution en mai 1821 par **Jean-François Bories** d'une *vente* militaire (un *manipule*) au sein du 45e régiment de ligne alors caserné à Paris, dans le quartier latin. Le régiment quitte Paris le 22 janvier 1822 à destination de La Rochelle où il s'installe le 14 février 1822, à une époque où, après l'échec de Saumur, se prépare l'équipée de Thouars par le général Berton. Diverses indiscrétions[8] seront fatales au groupe. Goubin et Pommier sont arrêtés le 13 mars 1822. Raoulx et Lefèvre le sont le 19 mars[9].
Vingt-cinq inculpés seront traduits devant la Cour d'Assises de la Seine le 21 août 1822. L'Avocat général du ministère public, François de Marchangy, s'appliquera à donner au procès une dimension éminemment politique en présentant la charbonnerie comme une œuvre de subversion sociale. Le 5 septembre, le tribunal prononcera 12

---

raux espagnols tenteront, mais en vain, de débaucher les soldats de l'expédition française. (Vaulabelle, op.cit., tome 6, page 356-358)

[1] Et, à cette époque, réfugié dans la clandestinité en Bretagne depuis qu'en septembre 1820, il a fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour menées conspiratives.

[2] Alors que se déroule le Conseil de guerre de Tours réuni depuis le 20 février pour juger les inculpés du complot de Saumur en décembre 1821.

[3] La perspective était de marcher ensuite sur Paris…

[4] Pour le détail des évènements, nous renvoyons à la brochure publiée en 1822 par Charles Lazare, *Relation circonstanciée de l'affaire de Thouars et de Saumur*, *précédée d'une notice biographique sur le général Berton* (édition numérisée disponible sur Gallica)

[5] Berton avait refusé de se réfugier en Espagne avec plusieurs de ses compagnons en fuite depuis l'affaire de Thouars, dont Edouard Delon.

[6] Son compagnon, le médecin **Pierre Caffé**, se donnera la mort avant de partir pour l'échafaud en s'ouvrant la veine crurale avec un canif. **Guillaume Saugé** et **François Jaglin** seront exécutés à Thouars le 7 octobre 1822. Ce fut la dernière exécution. Sur le procès de Berton, nous renvoyons à l'ouvrage d'Honoré Pontois, *La Conspiration du général Berton, étude politique et judiciaire sur la Restauration, avec de nombreux documents inédits*. Paris 1877 (édition numérisée disponible sur Gallica)

[7] Charles Goubin, le plus jeune, a 20 ans ; Marius Raoulx en a 24, Jean Pommier, 25 et Jean-François Bories 26 ans.

[8] Ainsi que l'obstination de Pommier (qui a pris la direction de la *vente* après l'arrestation de Bories) à vouloir rencontrer Berton et Delon en fuite à La Rochelle après leur échec de Saumur.

[9] Bories pour sa part se trouvait déjà aux arrêts depuis le 13 février 1822 pour une altercation avec des soldats d'un régiment de Suisses à Orléans en janvier 1822.

[10] Le soir même se donnait aux Tuileries un bal en l'honneur de la naissance de la fille de la duchesse de Berry. La coïncidence des évènements avait ajouté à l'indignation populaire.

[11] Divers projets de libération par la ruse ou par la force seront mis au point, dont une tentative de soudoyer le directeur de la prison où les condamnés attendaient l'heure de leur supplice. Pour le détail, voir Vaulabelle, op.cit., tome 6, pp. 60-62.

acquittements, 9 peines de prison et 4 condamnations à mort, celles de **Jean-François Bories**, **Charles Goubin**, **Jean Pommier** et **Marius Raoulx.**

L'exceptionnelle dignité des 4 sergents lors de leur procès et de leur exécution[10] compte sans aucun doute parmi les éléments qui ont grandi la figure des quatre carbonari[11]. Ils deviendront bientôt l'objet d'un véritable culte aux héros de la liberté. Par contre, le procès de La Rochelle marque la fin de la Charbonnerie.

28.03.1822 **Dénonciation de Strasbourg**

Un certain lieutenant Charvais dénonce, le 28 mars 1822, les manœuvres conspiratives d'une *vente* qui aurait tenté de le recruter. Quatre lieutenants, Jacques-Lami Trolé, Charles Valterre, Hyacinthe Peugnet et Gaillardon, sont aussitôt arrêtés et après des conditions de détention très pénibles, se trouvent traduits en Conseil de Guerre le 22 juillet 1822. Toutefois les preuves manquent et de surcroît, le dénonciateur se trouve impliqué dans une sordide affaire de sodomie sur l'un de ses subordonnés. En fin de compte, le verdict sera clément et n'infligera que des peines de prison et d'amendes.

10/11.05 1822 Après l'échec de Belfort, des dissensions internes vont diviser la direction politique de la charbonnerie. Lafayette et ses partisans entrent en conflit avec Manuel (orléaniste et partisan d'une ligne plus prudente) et fondent la *Charbonnerie fédérée*, sur un programme républicain et selon une structure moins centralisée qui privilégie une organisation davantage orientée du bas vers le haut avec pour instance suprême un congrès souverain. La nouvelle structure est votée par le congrès de Lyon les 10 et 11 juin 1822. La conspiration s'efface au profit d'une politique d'influences[1].

02.07.1822. **Provocation policière de Colmar**

Un évènement corollaire très significatif marque le déroulement de la conspiration de Belfort de janvier 1821 : il s'agit de la **provocation policière** dont a été victime l'ex-colonel d'Empire **Augustin Caron** en juillet 1822**.**
Retiré à Colmar sans traitement après un jugement dans une précédente affaire de complot, Caron s'était mis en tête de délivrer les prisonniers du procès de Belfort auxquels il rendait régulièrement visite. Cherchant des appuis, il en avait trouvé auprès de deux mouchards[2] stipendiés par la hiérarchie militaire qui allait bientôt le piéger dans une cynique machination, le scénario consistant à le convaincre de relancer la conspiration qui venait d'échouer. Sans aucune méfiance, Caron n'avait pas hésité à se mettre à la tête d'une escouade de cavaliers traîtreusement mis à sa disposition pour cavaler dans la campagne alsacienne à la gloire de l'Empereur. Or au lieu de susciter le soulèvement général promis, il s'était vu arrêter dans le village d'Ensisheim par ceux-là

---

[1] Sur ce point, nous renvoyons à l'étude de Jean-Noël Tardy, « Le flambeau et le poignard. Les contradictions de l'organisation clandestine des libéraux français, 1821-1827 », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2010/1, N° 57-1, pp. 69-90.
[2] Les sous officiers Delzaive et Thiers (le frère du futur ministre)
[3] Cet aspect de la manœuvre policière fera l'objet de vifs débats à la Chambre où l'opposition libérale dénoncera l'emploi déshonorant de l'Armée dans un rôle d'instrument de police et de surcroît pour une basse besogne de provocation. Nous renvoyons sur ce point à l'article de Jean-Noël Tardy, « Servitude ou déshonneur militaire ? Les conseils de guerre et la répression des conspirations contre les Bourbons (1821-1822) », Histoire, économie et société, 2008/3, pp. 83-94. Pour le détail des évènements de Colmar, on lira l'évocation de Jacques Kœchlin : *Relation historique des évènements qui ont eu lieu à Colmar et dans les villes et communes environnantes les 2 et 3 juillet 1822,* Paris 1822 (disponible sur Gallica).
[4] Selon la loi du 4 nivôse an IV « il y avait *embauchage* toutes les fois que, par argent, par des boissons enivrantes ou par tout autre moyen, on avait cherché à détourner les défenseurs de l'Etat de leurs drapeaux pour les faire passer à l'ennemi, à l'étranger ou aux rebelles ». (Vaulabelle, op.cit., tome 6, page 31)
[5] Avec cette double circonstance que l'autorité militaire lui refusera une dernière entrevue avec son épouse et que son exécution sera accomplie avant même que son avocat puisse introduire un dernier recours en cassation. Son écuyer Frédéric-Dieudonné Roger, condamné lui aussi à la peine capitale, sera

mêmes qu'il tenait pour ses compagnons de combat et dont il découvrait qu'ils n'étaient que des auxiliaires de police[3]. Traduit le 18 septembre 1822 devant le conseil de guerre de Strasbourg pour crime d'embauchage[4], Caron sera condamné à mort et fusillé le 1er octobre derrière le bastion de la caserne de Finckmatt[5].

02.05.1822	Exécution de Sirejean, fusillé à Tours
10.06.1822	Exécution de Vallé, guillotiné à Toulon
21.09.1822	Exécution des 4 sergents du 45e régiment d'infanterie, guillotinés à Paris en place de grève
01.10.1822	Exécution d'Augustin Caron, fusillé à Strasbourg
05.10.1822	Exécution de Jean-Baptiste Berton, guillotiné à Poitiers
07.10.1822	Exécution de Guillaume Saugé et de François Jaglin, guillotinés à Thouars

A la fin de l'année 1822 se tient à Paris un dernier congrès marqué par l'opposition entre La Fayette et Manuel. C'est la fin du mouvement. Il faut attendre 1833 pour voir apparaître la *Charbonnerie Démocratique universelle* sous l'impulsion de Charles Teste et de Buonarroti, mais elle reste marginale.

La révolution de 1830 videra la charbonnerie de sa substance car ce sont les libéraux qui accèdent au pouvoir

pour sa part gracié par le roi et condamné à 20 ans de travaux forcés après une humiliante exposition publique sur la place de Metz. Il fera deux ans de bagne à Toulon avant d'être gracié en 1824 sur l'intervention de Châteaubriand, alors ministre des Affaires étrangères.

1.2. Les sociétés républicaines sous la monarchie de juillet

Sources :

1. La principale source documentaire sur ces matières est fournie par la double série des volumes publiés aux éditions EDHIS dans la collection « Les révolutions du XIXe siècle ». Ces ouvrages ont été numérisés par la Bibliothèque de France et sont accessibles sur le site de Gallica.
2. Louis Blanc, *Histoire de dix Ans* (5 tomes parus chez l'éditeur Pagnerre, de 1842 à 1845).
3. Lucien de la Hodde[1], *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain de 1830 à 1848,* Paris 1850, éditions Julien, Lanier et Cie (Cet auteur présente la particularité d'être un indicateur de police qui a su infiltrer la direction des sociétés républicaines à partir de juin 1839. Il ne sera démasqué qu'en 1848.)
4. Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du 19e siècle*, Paris 1875, article « Sociétés secrètes » et renvois, tome 14, pp. 802-804 (de l'édition numérisée par Gallica)
5. Iouda Tchernoff, *Le Parti républicain sous la Monarchie de Juillet*, paru en 1905 chez l'Editeur A. Pedone.
6. Alexandre Zévaès, *Une Révolution manquée (L'insurrection, du 12 mai 1839),* Editions de la Nouvelle Revue critique, Paris 1933

On voit apparaître au début de la monarchie de Juillet des sociétés républicaines dans la tradition des clubs jacobins. Elles deviendront très vite des sociétés secrètes en raison de la répression dont elles feront l'objet et sous cette forme, elles prolongent la charbonnerie active contre le régime des Bourbons lors de la précédente décennie.

1. « Aide-toi, le Ciel t'aidera »

Cette association particulièrement modérée avait été fondée en août 1827. Elle assure en quelque sorte la transition entre les deux monarchies. L'article premier de ses statuts lui assignait comme but « d'éclairer et seconder les citoyens dans l'exercice légal de tous les droits politiques qui découlent du principe de la souveraineté nationale[2] ». Elle préconisait l'action légale et parlementaire, se livrant à une propagande par la diffusion de brochures dialoguées à destination d'un public populaire. Pour l'essentiel, elle militait pour les libertés fondamentales dans le cadre d'une république bourgeoise : liberté de conscience, d'association, liberté de la presse, de l'enseignement et du commerce. Si elle se gardait de parler de réformes sociales, elle insistait néanmoins sur l'importance du suffrage universel. Elle a été l'une des principales associations d'obédience libérale d'opposition à la politique de Charles X. La plupart de ses membres les plus radicaux ont été des acteurs de la révolution de Juillet. Après 1830, elle poursuivra ses activités sous la direction notamment d'Etienne Garnier-Pagès. La société disparaîtra avec la nouvelle loi de 1834 sur les associations.

2. Association pour la Liberté de la Presse

Diverses autres associations voient le jour avec pour objet la promotion des libertés dont il est affirmé que seule la forme républicaine est capable de les garantir. C'est le cas de l' « *Association pour la liberté individuelle et pour la liberté de la presse* », de « *l'Association pour la défense de la presse patriote* » ou de « *l'Association pour l'instruction libre et gratuite du peuple* ». Il s'agit de sociétés modérées animées par une bourgeoisie éclairée : des publicistes et des responsables de presse (Armand Carrel, Armand Marrast), des avocats (Etienne Garnier-Pagès), des députés (Pierre-François Audry de Puyraveau, Étienne Cabet) qui préconisent l'action légale par la propagande en milieu populaire. La république est présentée comme le seul cadre politique qui permette de mettre fin au cycle des révolutions violentes et d'assurer un progrès pacifique et continu. A partir de 1833, ces associations vont progressivement se radicaliser sur le plan social, ce qui va les exposer aux procès de justice intentés par le pouvoir. Elles disparaîtront après 1834.

---

[1] De la Hodde, avec la particule, comme il l'orthographie lui-même, ou Delahodde, comme le mentionnent nombre d'historiens.
[2] Tchernoff, op.cit., page 226

3. La Société des Amis du Peuple

Elle se constitue dès le 30 juillet 1830 à partir de la loge maçonnique des *Amis de la Vérité*[1]. Cette date correspond à la publication d'une proclamation (inspirée par Thiers) en faveur de Louis-Philippe d'Orléans. Ainsi la création de la *Société des Amis du Peuple* participe-t-elle clairement d'une riposte des républicains à la manœuvre consistant à préserver la royauté dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle dominée par les intérêts bourgeois. L'absence de leaders reconnus et d'un programme clair explique que les républicains se soient trouvés pris de vitesse dans un contexte politique où l'idée même de république ne rencontrait pas de sympathie dans la population française en raison des souvenirs encore récents liés à la Terreur. Le pouvoir n'éprouvera par exemple aucune peine à susciter le 25 septembre 1830 une émeute hostile des commerçants voisins du manège Peltier où se tenaient les réunions publiques de la société, laquelle devra désormais tenir ses réunions à huis clos.

La SAP réunit au début un éventail de tendances politiques très hétérogènes : d'anciens carbonari, des jacobins, des saint-simoniens et même quelques orléanistes. Elle recrute pour l'essentiel dans les milieux de la bourgeoisie (avocats et médecins[2]), de la jeunesse étudiante et des hommes de lettres; la composante ouvrière y est quasi absente. Elle publie son *Manifeste* en octobre 1830 dans un climat de manifestations étudiantes et ouvrières[3].

Un premier procès est instruit le 2 octobre 1830 contre Jean-Louis Hubert, son président, pour l'affichage d'une déclaration jugée séditieuse. En avril 1831, ce ne sont pas moins de 19 républicains, dont Cavaignac, Trélat et Guinard[4], qui sont jugés en Assises au motif de menées subversives lors des troubles de décembre 1830 qui avaient accompagné le procès de ministres de Charles X. Les accusés sont acquittés et la sentence donne lieu à une vive effervescence dans Paris.

En novembre 1831, sous l'influence de sa composante la plus « montagnarde », le SAP prendra ouvertement le parti des insurgés de Lyon lors la première révolte des Canuts, ce qui provoquera le départ des plus modérés.

Au cours d'un nouveau procès de presse en Assises (dit *le procès « des Quinze*[5] *»*) en janvier 1832, la société sera une première fois officiellement dissoute, ce qui ne l'empêchera pas de poursuivre clandestinement ses activités : ainsi en avril 1832, elle créera en son sein des sections ouvrières sous le nom de sections des Droits de l'Homme (qui sont l'embryon de la future *Société des Droits de l'Homme*[6]*).*

La *Société des Amis du Peuple* sera définitivement interdite le 15 décembre 1832, suite à l'échec du soulèvement républicain des 5 et 6 juin 1832.

Dans un climat de crise politique et sanitaire (le choléra sévit à Paris[7]), les clubs républicains (*Amis du Peuple*, *Réclamants de Juillet* et *Société gauloise*) profitent des **funérailles du général Lamarque** (un héros d'Austerlitz que le choléra venait d'emporter), **le 5 juin 1832**, pour provoquer un soulèvement armé. En l'absence de toute direction politique, les combats se prolongeront dans la moitié Est de Paris jusqu'au 6 juin, se terminant près du cloître Saint-Merry par la victoire des bourgeois de la Garde nationale fidèles à Louis-Philippe d'Orléans. On compte 150 tués et plus de 400 blessés du côté des insurgés; 134 morts et 326 blessés du côté des forces de l'ordre.

C'est sur la barricade de la rue Saint-Merry que Victor Hugo fera mourir Gavroche dans *Les Misérables*.

Témoin de la bataille, George Sand écrit à Laure Decerfz, le mercredi 13 juin 1832: « Voir couler le sang est (…) une horrible chose ! Dé-

---

[1] La même qui, en septembre 1818, avait été à l'origine de la charbonnerie française.
[2] Son premier président, Jean-Louis Hubert, est notaire de profession.
[3] Le manifeste était censé être vendu au profit du bataillon de quelque 600 hommes envoyés par *Les Amis du peuple* pour se battre aux cotés des révolutionnaires belges sous la direction d'Henri Bonnias, fondateur de la charbonnerie à Marseille.
[4] Tous trois officiers de la Garde Nationale de Paris au demeurant.
[5] Célèbre pour la profession de foi qu'y prononcent Armand Barbès et Auguste Blanqui. Le texte de l'interrogatoire et de la défense de ce dernier est publié par Gian Mario Bravo, dans le tome 1 de son anthologie « Les socialistes avant Marx », Petite collection Maspero, pp. 173-187
[6] Source : « La Société des Amis du Peuple », par Jean-Claude Caron, *Romantisme*, 1980, Volume 10, Numéro 28, pp. 169 -179
[7] Il fera 20.000 victimes, dont Lamarque précisément et Casimir Perier, lequel, dans ses fonctions de Président du Conseil n'avait eu de cesse de réprimer le mouvement social et démocratique. Ses funéraires avaient été célébrées le 19 mai 1832 avec un grand faste de sorte que la manifestation républicaine lors de l'enterrement de Lamarque se voulut une réplique chargée de signification politique.

couvrir sur la Seine au-dessous de la morgue un sillon rouge, voir écarter le foin qui recouvre à peine une lourde charrette, et apercevoir sous ce grossier emballage vingt, trente cadavres, ceux-ci en habit noir, ceux-là en veste de velours, tous déchirés, mutilés, noircis par la poudre, souillés de boue et de sang figé. Entendre les cris des femmes qui reconnaissent là leurs maris, leurs enfants, tout cela est horrible ; mais ce l'est moins encore que de voir achever le fuyard qui se sauve à moitié mort en demandant grâce, que d'entendre râler sous sa fenêtre le blessé qu'il est défendu de secourir et que condamnent trente baïonnettes. Il y a eu des épisodes affreux, féroces de part et d'autre.[1] »

Pour sa part, Henri Heine, écrit dans *De la France* :

« C'était la fleur d'une jeunesse exaltée qui sacrifiait sa vie pour les sentiments les plus sacrées, pour le songe le plus généreux de son âme. Ce fut le sang le plus pur de la France qui coula rue Saint-Martin, et je ne crois pas qu'on ait combattu plus vaillamment aux Thermopyles qu'à l'entrée des petites rues Saint-Merry et Aubry-le Bouchez, où, à la fin, une poignée d'environ soixante républicains se défendirent contre soixante mille hommes de lignes et de la garde nationale, et les repoussèrent deux fois. Les vieux soldats de Napoléon, qui se connaissaient en faits d'armes aussi bien que nous en dogmatique chrétienne, médiation entre les extrêmes ou représentations théâtrales, assurent que le combat de la rue Saint-Martin appartient aux faits les plus héroïques de l'histoire moderne. Les républicains firent des prodiges de bravoure, et le petit nombre de ceux qui ne succombèrent pas ne demandèrent pas merci. (…) Ils furent en grande partie percés par les baïonnettes des gardes nationaux. Quelques-uns de ces républicains, voyant que le résistance devenait inutile, coururent, la poitrine découverte, au devant de leurs ennemis et se firent fusiller[2]. »

Pour le détail des évènements, on se reportera à l'étude de Thomas Bouchet, *Le cloître Saint-Merry (5-6 juin 1832). Histoire d'un cheminement vers l'oubli (1832-1862)*[3]

Pour le détail sur le phénomène des funérailles républicaines sous la restauration, on consultera les travaux d'Emmanuel Fureix et notamment les deux articles suivants : « Un rituel d'opposition sous la restauration : les funérailles libérales à Paris » (*Genèses 46*, mars 2002, pp. 77-100) et « Du Culte des morts au combat politique, Paris 1814-1840 » (*Frontières*, vol 19, N°1, 2006, pp. 15-20).

4. La Société des Droits de l'Homme

D'autres associations prendront le relais, en particulier la *Société des Droits de l'Homme* qui avait été créée au sein même de la *Société des Amis du Peuple* dès avril 1832 mais qui ne prendra son essor qu'à partir de 1833 sous la direction des députés Pierre-François Audry de Puyraveau et Marc-René Voyer d'Argenson ainsi que de personnalités républicaines comme Napoléon Lebon, René Guillard de Kersausie, Geoffroy Cavaignac et Joseph Guinard.

---

[1] Alexandre Dumas (qui avait le grade de capitaine dans l'artillerie de la Garde Nationale) comptait parmi les commissaires responsables des obsèques. Il livre un récit circonstancié des évènements aux chapitres 242, 243 et 244 de ses *Mémoires* (parues en 1863*)*. Dumas note que le pouvoir avait massivement mobilisé : près de 24.000 hommes de troupe, d'infanterie et de cavalerie, dans Paris (non compté quelque 6.000 gardes nationaux). C'est aussi le chiffre que donne Louis Blanc dans son *Histoire de dix ans* (Tome 3, chapitre 7, pp. 287-342, chez Pagnerre 1842). Les deux récits se suivent du reste de très près. Tout indique que Dumas a ravivé ses souvenirs personnels en relisant le témoignage indirect de Louis Blanc. Pour sa part, Victor Hugo, qui n'est pas encore républicain, note dans ses carnets : « Il ne faut pas souffrir que des goujats barbouillent de rouge notre drapeau (…) Ces gens-là font reculer l'idée politique qui avancerait sans eux. Ils effraient l'honnête bourgeois qui devient féroce du contrecoup. Ils font de la république un épouvantail. 93 est un triste asticot. » (*Choses Vues*, 1830-1846, Gallimard, coll. Folio, Paris 1972, page 134)

[2] Henri Heine, *De la France*, Michel Levy Frères éditeurs, Paris 1872, pp. 217-218

[3] Revue d'histoire contemporaine, T 47, n° 1 (janvier-mars 2000), pp. 113-130

La société, dont les activités étaient publiques au début, fera paraître son *Manifeste* le 22 octobre 1833 dans *La Tribune des département*s qui était son organe de presse (et dont Armand Marrast est le rédacteur en chef) : on peut y lire des revendications jacobines classiques sur le rôle directeur de l'Etat et sur les principes de laïcité, mais aussi sur des réformes socio-économiques radicales, notamment en matière de planification économique et de progressivité de l'impôt. La société prône l'insurrection pour faire aboutir ces objectifs. Elle recrutera principalement dans les milieux ouvriers, dans la capitale mais aussi en province, en particulier à Lyon.

En septembre/octobre 1833, la SDH se divisera entre deux tendances, d'une part les « Girondins » avec notamment Raspail, et d'autre part, les « Montagnards », avec notamment Napoléon Lebon, Kersausie et Albert Laponneraye.

En avril 1834, la SDH est engagée dans une **double insurrection à Paris et à Lyon** en réponse aux lois répressives du 11 avril sur les associations[1].

> C'est le 9 avril 1834 que commence, à partir d'un conflit salarial, la seconde insurrection des canuts à Lyon. La « Semaine sanglante » se terminera le 15 avril dans un bain de sang ; on compte plus de 600 victimes parmi les ouvriers et près de 10.000 arrestations.
>
> Par ailleurs, le 13 avril 1834, Théophile Guillard de Kersausie prend la tête d'une insurrection armée à Paris mais l'entreprise se déroule dans une grande confusion. En effet, le secret a été éventé et le pouvoir, instruit par les récents évènements de Lyon, a pu anticiper par une arrestation massive des principaux dirigeants de la SDH. Les combats se réduisent à quelques barricades vite réduites. C'est au cours de ces journées que se produit, le 14 avril, **le massacre de la Rue Transnonain** par les troupes de Thomas Bugeaud (un officier du nom de Failly ordonne le massacre de tous les occupants – 12 personnes – d'un immeuble au motif que des tirs de fusil étaient partis de ses fenêtres)[2].

Les deux insurrections feront l'objet d'un procès unique où 164 accusés comparaitront devant la chambre des Pairs en mai 1835 après une instruction de 13 mois. Jugement rendu le 13 août 1835

Après les lois d'avril 1834 sur les associations, suivies des lois dites de septembre sur la presse en 1835, les organisations républicaines se trouvent déstabilisées.

5. Légions et Phalanges révolutionnaires

La première société, il semble[3], qui se reconstitue dès avril 1834 prend le nom de ***Légions révolutionnaires,*** avec à sa tête Jean-Jacques Vignerte, Napoléon Lebon, François Delente et Camille Berryer-Fontaine[4]. Son recrutement était principalement militaire dans la tradition du carbonarisme. Elle se divisera entre deux tendances, celle des ***Phalanges révolutionnaires*** et celle des ***Saisons***.

Les ***Phalanges révolutionnaires*** se transformeront en 1837, après l'attentat d'Alibaud, en ***Phalanges démocratiques*** (dirigées notamment par Mathieu d'Epinal, Bernard Pornin et Henry-Stanislas Vilcoq) avec un programme très violent et un recrutement dans le milieu des soldats. On lui attribue un organe de presse : *Le Moniteur républicain*. Il semble bien que ce soit la concurrence des *Phalanges démocratiques* qui, dans le contexte de la crise gouvernementale d'avril 1839, poussera Blanqui et la *Société des Saisons* à tenter le coup d'Etat du 12 mai 1839.

6. La Société des Familles

La société des Familles est fondée en juillet/août 1834 par Louis Hadot-Desages avec la collaboration de Barbès et de Martin Bernard, un ouvrier imprimeur qui représente l'élément populaire. Le recrutement demeure encore pour une large part d'origine militaire. Blanqui y adhèrera vraisemblablement en octobre.

---

[1] Elles interdisaient pratiquement toute association politique. L'interrogatoire des accusés d'avril 1834 par la Cour des Pairs a été numérisé par Google sous le titre « Affaire du mois d'avril 1834 ».
[2] D'autres villes de province connaîtront des émeutes insurrectionnelles, notamment Saint-Étienne, le 11 avril 1834.
[3] Cette prudence en raison de la difficulté de reconstituer avec précision la chronologie de ce type de sociétés.
[4] Source : Edouard Dolléans, *Histoire du mouvement ouvrier*, Tome 1, Paris 1948, page 136 de la version numérisée dans la collection « Les classiques des sciences sociales ».

Le formulaire d'adhésion a été rédigé par Armand Barbès sur le modèle des rites maçonniques. On y lit:

> « *Demande* : Que penses-tu du gouvernement ? *Réponse* : Qu'il est traître au peuple et au pays. *Demande* : Dans quel intérêt fonctionne-t-il ? *Réponse* : Dans l'intérêt d'un petit nombre de privilégiés. *Demande* : Quels sont aujourd'hui les aristocrates ? *Réponse* : Les hommes d'argent, banquiers, fournisseurs, monopoleurs, gros propriétaires, agioteurs, en un mot les exploiteurs qui s'engraissent aux dépens du peuple. *Demande* : Quel est le droit en principe duquel ils gouvernent ? *Réponse* : La force. *Demande* : Quel est le vice dominant de la société ? Réponse : L'égoïsme. Demande : Qu'est-ce qui tient lieu d'honneur, de probité, de vertu ? *Réponse* : L'agent. *Demande* : Quel est l'homme qui est estimé dans le monde ? *Réponse* : Le riche et le puissant. *Demande* : Quel est celui qui est méprisé, mis hors la loi ? *Réponse* : Le pauvre et le faible. *Demande* : Que penses-tu du droit d'octroi, des impôts sur le sel et les boissons ? *Réponse* : Ce sont des impôts odieux destinés à pressurer le peuple en épargnant le riche. *Demande* : Qu'est ce que le peuple ? *Réponse* : Le peuple est l'ensemble des citoyens qui travaillent. *Demande* : Comment est-il traité par la loi ? *Réponse* : Il est traité en esclave. *Demande* : Quel est le sort des prolétaires sous le gouvernement des riches ? *Réponse* : Le sort des prolétaires est semblable à celui des serfs et des nègres ; sa vie n'est qu'un tissu de misères, de fatigues et de souffrances. *Demande* : Quel est le principe qui doit servir de base à une société régulière ? *Réponse* : L'égalité. *Demande* : Quels doivent être les droits du citoyen dans un pays bien réglé. *Réponse* : Le droit d'existence, le droit d'instruction gratuite, le droit de participation au gouvernement. Les devoirs sont : le dévouement envers la société et la fraternité envers les concitoyens. *Demande* : Faut-il une révolution politique ou une révolution sociale ? Réponse : Il faut faire une révolution sociale. *Demande* : Le citoyen qui t'a fait des ouvertures t'a-t-il parlé du but de nos travaux ? *Réponse* : Chaque membre a pour mission de répandre par tous les moyens possibles les doctrines républicaines, de faire en un mot une propagande active, infatigable. *Demande* : Promets-tu de joindre tes efforts aux nôtres ? Plus tard, quand l'heure aura sonné, nous prendrons les armes pour renverser un gouvernement traitre à la patrie. Seras-tu avec nous ce jour-là ? Réfléchis bien, c'est une entreprise périlleuse. Te sens-tu la force de braver le danger ; quand le signal du combat aura sonné, es-tu résolu à mourir les armes à la main pour la cause de l'humanité. *Réponse* : J'y suis résolu[1]. »

On observera qu'à l'exception de la question sur la nécessité de la révolution sociale, ce sont pour l'essentiel des revendications morales et politiques qui sont mises en avant.

La société sera dissoute après la *« conspiration des poudres »*, ainsi que l'on nomme la découverte, le 8 mars 1836, d'une fabrique clandestine de poudre et d'armes, rue de l'Oursine - ou rue de *Lourcine* – ainsi que, le 2 juin, d'un entrepôt rue Dauphine dans le quartier Latin[2]. Le procès des 41 inculpés se tiendra le 23 août 1836, Barbès et Blanqui se voyant condamnés à respectivement un an et deux ans de prison.

7. La Société des Saisons

La Société des Saisons est d'abord créée par Aristide-Martin Bernard qui avait été acquitté dans l'affaire des poudres. Le recrutement s'opère cette fois non plus dans la petite bourgeoisie mais au sein des classes populaires[3] (avec exclusion expresse des étudiants et des militaires considérés comme des éléments peu sûrs). La société ne se développera vraiment qu'après l'amnistie du 8 mai 1837 qui permet à Barbès

---

[1] Source : Roger Merle, *Armand Barbès, un révolutionnaire romantique*, Ed. Privat 1977. (Une évocation nettement marquée à droite)

[2] Il semble bien que la police ait tiré l'essentiel de ses renseignements des interrogatoires de Théodore Pépin, l'artificier complice de Fieschi et exécuté avec lui. Par ailleurs, le gouvernement prit soin de déporter le régiment du 22e de Ligne en Afrique.

[3] Composée pour l'essentiel d'artisans, ouvriers et petits patrons du secteur productif et marchand. Il semble que chaque saison ait recruté au sein d'un même métier : il y avait des *saisons* de charpentiers, de serruriers…

et à Blanqui de retrouver la liberté[1]. Sa structure comptait des *semaines* (soit une unité de 7 hommes avec un chef nommé le *dimanche*), 4 *semaines* formant 1 *mois* (28 membres dont le chef était un Juillet), 3 *mois* formant une *saison* (84 membres dirigés par un Printemps) et quatre *saisons* formant une *année* (à la tête de laquelle se trouvait un agent révolutionnaire). Un fractionnement supérieur, on le voit, aux unités de la Société des Familles qui comptaient 12 sectionnaires. Le commandement central devait demeurer secret jusqu'au jour des combats.

A Lyon, la branche de la *Société des Saisons* s'appelait la *Société des Egaux*.

Le dimanche 12 mai 1839, dans un contexte de crise politique[2], elle entreprend[3] une insurrection armée au centre de Paris. C'est clairement un coup d'Etat, avec appel au peuple et constitution d'un gouvernement provisoire. Le coup de force est un échec militaire et politique.

Le récit des évènements[4] témoigne de l'extrême audace mais aussi de l'extrême naïveté des insurgés.

L'expérience des *Familles* avait conduit les dirigeants des Saisons à ne pas organiser d'entrepôts d'armes permanents, celles-ci devant être distribuées sur place au moment de l'action. De même, les combattants devaient être tenus dans l'ignorance de l'action pour laquelle ils étaient convoqués, leur discipline servant de garantie.

Le plan consistait à s'emparer d'abord d'une armurerie afin de procéder à l'équipement en armes de la troupe. C'est ainsi que le dimanche 12 mai, vers trois heures du matin, quelque six cents combattants se trouvent réunis en plein cœur de Paris, rue Bourg-l'Abbé, devant l'armurerie des frères Lepage qu'ils dévalisent. Le plan était d'attaquer ensuite la Préfecture de police et de s'y retrancher. Mais l'absence de consignes précises provoque la confusion dans les rangs des insurgés qui échouent devant la préfecture de police avant d'investir l'Hôtel de ville où Barbès prononce la déclaration suivante :

Aux armes, citoyens !

L'heure fatale a sonné pour les oppresseurs.

Le lâche tyran des Tuileries se rit de la faim qui déchire les entrailles du peuple ; mais la mesure de ses crimes est comble. Ils vont enfin recevoir leur châtiment.

La France trahie, le sang de nos frères égorgés, crie vers vous, et demande vengeance ; qu'elle soit terrible, car elle a trop tardé. Périsse enfin l'exploitation, et que l'égalité s'asseye triomphante sur les débris confondus de la royauté et de l'aristocratie.

Le gouvernement provisoire a choisi des chefs militaires pour diriger le combat ; ces chefs sortent de vos rangs, suivez-les ! Ils vous mènent à la victoire.

Sont nommés :
Auguste Blanqui, commandant en chef, Barbès, Martin-Bernard, Quignot, Meillard, Nétré, commandants des divisions de l'armée républicaine.

Peuple, lève-toi ! Et tes ennemis disparaîtront comme la poussière devant l'ouragan. Frappe, extermine sans pitié les vils satellites, complices volontaires de la tyrannie ; mais tends la main à ces sol-

[1] Une amnistie décrétée à l'occasion du mariage du duc d'Orléans, le fils ainé de Louis-Philippe.
[2] Aux élections du 2 mars 1839, l'opposition l'avait emporté, provoquant une longue crise ministérielle qui débute le 8 mars 1839 avec la démission du ministère Molé. En avril, des troubles avaient éclaté dans Paris. La crise politique se doublait d'une mauvaise situation économique.
[3] L'initiative appartient pleinement à Blanqui. C'est lui qui convoque impérativement Armand Barbès qui partageait avec lui la direction clandestine de la Société et se trouvait alors dans sa retraite familiale près de Carcassonne. On a gardé de Barbès une lettre adressée le jour de son départ vers Paris, à l'un de ses proches, dans laquelle il exprime ses doutes sur la réussite du coup de main : « Je pars, mais le cœur torturé et en proie aux plus tristes pressentiments » (Zévaès, op.cit. page 53)
[4] Nous nous référons aux récits de Louis Blanc (op.cit., tome 5, chapitre 13), de Lucien de la Hodde (op.cit. chapitre 25) et d'Alexandre Zévaès (op.cit. pp 63-86).

dats sortis de ton sein, et qui ne tourneront point contre toi des armes parricides.

En avant ! Vive la République !

Les membres du gouvernement provisoire.
Barbès, Voyer d'Argenson, Auguste Blanqui, Lamennais, Martin-Bernard, Dubosc, Laponneraye[1]

Paris, le 12 mai 1839

Les insurgés sont toutefois trop peu nombreux pour tenir la position et devant l'absence manifeste de réaction populaire, ils se retirent dans les rues voisines, rue Saint-Martin et rue Grenéta, pour y dresser des barricades qui seront enlevées par la troupe après deux jours de combats.

Blessé à la tête au cours du combat, Armand Barbès est arrêté sur place. Martin Bernard sera arrêté 6 semaines après. Et Blanqui quelques mois plus tard.

Le procès aura lieu du 27 juin au 12 juillet 1839 devant la Cour des Pairs (constituée en Cour de Justice pour les attentats à la sûreté de l'Etat). Barbès[2] et Blanqui[3] seront condamnés à mort (une peine qui sera transformée en travaux forcés à perpétuité sur les interventions respectives de la sœur de Barbès et de la femme de Blanqui agissant après du roi à leur insu[4]).

8. La Société des *Nouvelles Saisons*

Le procès des responsables de la *Société de Saisons* marque la fin de la période conspirative des années 1830.

Les Saisons seront toutefois suivies d'une tentative de reconstitution à travers la création par Henri Dourille de la **Société des Montagnards**, laquelle deviendra en décembre 1839 ou en janvier 1840 la **Société des *Nouvelles Saisons*.** Si elle mérite d'être signalée, c'est qu'elle marque le début de l'infiltration des milieux radicaux républicains par l'indicateur de police Lucien Delahodde[5].

Ce dernier note du reste : « Vers 1840, le communisme commença à infecter sérieusement Paris. (…) C'est le procès du 12 mai, où quelques accusés posèrent avec aplomb les principes d'égalité absolue, qui

---

[1] Les noms de Voyer d'Argenson, Lamennais et Laponneraye ont été ajoutés par abus.

[2] Les deux accusés ne seront pas jugés au cours du même procès (en juin, Blanqui est encore en fuite), ce que ne manqueront pas de dénoncer les avocats des inculpés au nom de l'unité de la cause. Barbès adoptera aux cours de son procès une attitude de grande dignité, refusant de répondre aux questions de ceux qu'il dénonce comme ses ennemis de classe. Les autres accusés feront preuve de la même fermeté, ainsi Nougués déclarant : « Je reconnais que le 12 mai j'ai pris part à la lutte qui s'est engagée entre deux causes ennemies, après la défaite de l'une de ces causes, il n'y a plus ici de jugement, il n'y a plus que des représailles » (Zévaès, op.cit., page 109)

[3] Blanqui échappera à la police durant 5 mois. Il sera finalement arrêté sur dénonciation le 13 octobre 1839 au moment où il s'apprêtait à prendre une diligence, rue de l'Hôtel de ville, en plein centre de Paris. Jugé par la Cour des Pairs dès le 15 janvier 1840 en compagnie de 31 inculpés, de très jeunes ouvriers pour la plupart, il adoptera la même attitude de silence que Barbès, sauf pour défendre l'honneur des insurgés sur les accusations de cruauté sanguinaire. Il sera condamné à mort le 31 janvier, une peine que le roi commuera en peine de déportation le 1er février 1840.

[4] La grâce de Barbès sera signée par le roi dès le 14 juillet, sa condamnation étant commuée une première fois en peine de travaux forcés à perpétuité, puis une seconde fois en détention à perpétuité. D'autres interventions publiques ont lieu, notamment, le 13 juillet une manifestation solennelle des étudiants des facultés de médecine et de droit demandant l'abolition de la peine de mort en matière politique, puis une autre manifestation ouvrière (laquelle sera durement réprimée) en direction de la Chambre des députés avec une pétition sur le même sujet. Les condamnés de 1839 ne seront libérés qu'en février 1848 par la nouvelle République.

[5] Lequel mentionne le fait dans son ouvrage, op.cit. page 257. Delahodde ne sera démasqué qu'en 1848. Marx évoque la scène où il se trouve confondu dans un passage de sa recension du livre de A. Chenu « Les conspirateurs », un article paru dans le numéro d'avril 1850 de la Neue Rheinische Zeitung Revue (Œuvres, Édition de la Pléiade, Tome IV, page 353-369). C'est Caussidière qui, dans ses fonctions de Préfet de Police après février 48, avait découvert les rapports adressés à la police par Lucien Delahodde sous le nom de Pierre.

développa les germes du communisme et amena l'éclosion du monstre[1] ». Et il signale l'organisation du banquet de Belleville en juillet 1840 comme le signe majeur du changement d'époque[2].

H. Dourille poursuit le recrutement des *Nouvelles Saisons* mais sans aboutir vraiment à une véritable organisation structurée. Il échoue ainsi dans la tentative de politiser une grève ouvrière aux Buttes-Chaumont en 1840.

Delahodde le constate : « de la direction de M. Dourille date la décadence des sociétés secrètes[3]. »

Le 15 octobre 1840, **Marius Darmès**, un marseillais de 43 ans, dirige contre le carrosse du roi une arme trop chargée[4] qui lui explose dans les mains, lui emportant trois doigts. Darmès sera condamné à mort le 29 mai 1841 et guillotiné deux jours plus tard. Malgré une instruction centrée sur la recherche de complices[5], son procès a montré que c'était un acte individuel. Delahodde n'attribue pas moins l'attentat à la nouvelle mouvance des révolutionnaires de tradition babouviste qui se réclament cette fois du communisme, en particulier pour les plus révolutionnaires autour de Dézamy et du journal « L'humanitaire », les cabétiens étant opposés à toute action violente.

En juin 1841, l'enterrement d'Etienne Garnier-Pages mobilise les troupes républicaines mais ne donne au mieux que le spectacle d'une parade.

Vers la fin de 1842, Henri Dourille décide de se retirer de l'action et Lucien Delahodde se retrouve à la direction des « Nouvelles saisons » (du moins selon ses propres dires) avec Louis Gallois et Grand-Louis alias Louis Guéret). Ferdinand Flocon rejoint L. Delahodde pour garder le contact avec les *Nouvelles saisons* même si les rapports entre la société et le journal vont bien vite se détériorer en raison notamment des attaques de Ledru-Rollin contre les milieux communistes.

L'activité des *Nouvelles Saisons* devient de plus en plus réduite, malgré les arrivées de Marc Caussidière (dont la personnalité se prête mal aux responsabilités d'un dirigeant) et d'Alexandre Martin, dit Albert[6] qui jouera bientôt au contraire un rôle déterminant dans la direction de la Société.

9. Société des Travailleurs égalitaires

Comme pour la plupart d'entre elles, les informations dont nous disposons sur cette société secrète sont d'origine policière. Les *Travailleurs égalitaires* sont en effet associés d'abord au procès de **Marius Darmès** et puis à celui de **François Quénisset**, l'auteur d'une tentative d'assassinat sur les ducs d'Aumale, de Nemours et d'Orléans, qui sont les trois fils du roi.

Le 13 septembre 1841, François Quenisset[7] se place en effet sur le passage du 17e régiment d'infanterie légère de retour d'Afrique qui

---

[1] Op.cit., Chapitre 3, pp. 267-268,

[2] Pour sa part, Jacques Grandjonc note dans son étude « Quelques dates à propos des termes communiste et communisme » que « *communiste* (…) et *communisme* (…) ne prendront réellement leur essor et de façon immédiatement internationale qu'au cours de (…) 1840 » (*Mots*, Année 1983, volume 7, numéro 1, pp. 143-148

[3] Delahodde, op.cit., page 279

[4] Une carabine du genre espingole (un fusil court à bouche évasée) qu'il avait bourrée de projectiles. Pour les détails du procès devant la Cour des Pairs, on se reportera au volume X intitulé « Le procès des sociétés secrètes » de la série *Les révolutions du XIXe siècle,* aux éditions EDHIS (la version électronique est disponible sur Gallica.fr). Non comptés les complots qui n'ont pas abouti, Louis Philippe a subi pas moins de 5 attentats : par Bergeron le 19 novembre 1832, par Fieschi le 28 juillet 1835, par Louis Alibaud le 25 juin 1836, par Meunier le 27 décembre 1836, enfin par Marius Darmès le 15 octobre 1840.

[5] Ses deux coaccusés, un cocher du nom de Valentin Duclos (qui avait participé au banquet communiste de Belleville) et un patron de cabaret nommé Considère seront acquittés des charges retenues contre eux.

[6] Qui fera partie en 1848 de la Commission du Luxembourg en compagnie de Louis Blanc.

[7] François Quénisset était à l'époque en situation de déserteur de l'armée. Engagé dans l'armée, il avait subi en effet une peine de trois ans de détention pour insubordination. Il s'était évadé et vivait à Paris comme ouvrier « scieur de long » sous le nom de Jean-Nicolas Papart. (Cf les pièces de son procès par la Cour de Pairs, *Les révolutions du XIXe siècle,* EDHIS, seconde série, volume XI.) Delahodde présente Quénisset comme un esprit simple cyniquement manipulé par les sectionnaires des Travailleurs égalitaires qui prennent la fuite aux premiers signes que l'attentat est manqué (page 287) Si l'on s'interroge, indépendamment du caractère propre de Quénisset, sur la vraisemblance psychologique du geste de quelqu'un qui n'hésite pas à tirer seul sur un officier à la tête de son régiment, il faut tenir compte de deux éléments : d'abord le fait que le sectionnaire d'une société secrète est tenu dans l'ignorance du

défile avec à sa tête le duc d'Aumale, son colonel (il est accompagné pour l'occasion par ses deux frères). Il tire et manque sa cible, ne blessant que deux chevaux. Aussitôt arrêté, il sera jugé par la Cour des Pairs et condamné à mort, le 23 décembre 1847, avec deux de ses compagnons. Les condamnés introduiront un recours en grâce auprès du Roi et leur peine sera commuée, le 6 janvier 1842, en déportation.

Le journal fouriériste « La Phalange » du 13 janvier 1842 associe les « Travailleurs égalitaires » et les « communistes » dans la critique qu'il leur adresse de viser la conquête du pouvoir d'Etat et de requérir des moyens « despotiques, oppresseurs et ruineux » alors que Fourier a formulé une « théorie vraiment scientifique d'organisation sociale » qui est « un système d'organisation conforme à la nature humaine[1] ».

Les actes du procès de Darmès devant la Cour des Pairs fournissent une quantité de détails sur l'organisation de la société des *Travailleurs égalitaires.*

Le rapport établi par le baron Girod de l'Ain[2] montre notamment que la structure de l'Association trouve ses dénominations dans l'organisation économique : à la base un *métier* de 7 membres dirigés par un *ouvrier*, puis au second degré un *atelier*, soit 4 métiers dirigés par un *contremaître* et au troisième degré une *fabrique*, soit trois ateliers dirigés par un *chef de fabrique*. Au sommet, une division dirigée par un *directeur divisionnaire.*

Par ailleurs, le même rapport donne lecture d'une profession de foi dans le style politique des associations néo-babouvistes qui visent la révolution sociale à travers « une dictature populaire forte » confiée à l'action éclairée de quelques dirigeants vertueux :

Citoyens,

Le but vers lequel nous tendons est l'égalité réelle, réalisée au moyen de la communauté des biens. Une dictature populaire forte, dévouée, nous paraît indispensable pour façonner nos mœurs, détruire les obstacles, enfin aplanir les voies qui doivent nous conduire à l'application de ce principe. Les hommes que nous choisissons pour répandre avec prudence, mystère, sans ostentation et sans étalage d'amour-propre, les doctrines de l'égalité, pour en réaliser l'application un jour donné, par tous les moyens à la portée de la puissance humaine, sont des hommes moraux, discrets, courageux et dévoués à la cause populaire, qui à l'aide de ces vertus ont bientôt compris la sublimité et la vérité des principes qui doivent servir de base à la société future. Nous nous attachons aussi à leur faire reconnaître dans le passé, et surtout dans l'histoire de notre révolution, les événements favorables à la cause du peuple, à rendre hommage aux hommes vertueux, et à flétrir les misérables de cette époque. Quant au présent, nous leur inspirons la haine de tout ce qui existe; nous leur disons de s'éloigner de ces prétendus démocrates qui, sans toucher au fond de la société, ne veulent qu'une réforme politique. En même temps, nous appelons toutes leurs méfiances sur ces aboyeurs de convertis d'hier, qui se servent des principes de communauté pour faire un piédestal à leur sot orgueil ou à leur ambition, sur les Hébert et les Gobet du jour, qui ne tendent à rien moins qu'à avilir et à dépopulariser la cause de l'égalité. Voilà qui nous sommes. Voilà la marche que nous avons suivie depuis longtemps. L'expérience est venue démontrer la sagesse de notre organisation. Au milieu de toutes les secousses, nous sommes restés fermes et inconnus. Le pouvoir ennemi ne nous a jamais atteints. Le succès a couronné notre constance, et les doctrines de la communauté, dont nous sommes les seuls et les premiers apôtres, ont aujourd'hui envahi le monde.

Salut et fraternité.

---

plan d'ensemble de l'action à laquelle il participe et qu'il est donc en droit d'imaginer qu'il agit de connivence avec une troupe très nombreuse ; ensuite le fait que l'obéissance stricte aux ordres était un principe sur lequel la Société insistait de façon quelque peu menaçante, au risque de représailles réelles ou imaginaires.

[1] *La Phalange*, fac-similé à l'adresse http://books.google.be

[2] Ces documents sont publiés par les éditions EDHIS dans le volume 10 de la série *Les révolutions du XIXe siècle*, pp.326-425 de la version électronique (accessible sur le site de Gallica)

10. Société des Communistes révolutionnaires

A l'approche de 1848, la mise en sommeil des *Nouvelles Saisons* provoque la réaction d'un groupe de sectionnaires qui refusent cette ligne politique attentiste préconisée par Lucien Delahodde et Albert et qui créent une dissidence.

Le groupe forme un noyau de 400 à 500 personnes. Delahodde en parle comme de la « Société dissidente » à laquelle il associe les « Communistes révolutionnaires » ou « Communistes d'Action » (par opposition aux cabétiens opposés à l'action violente). Elle sera très vite désorganisée à la suite de la découverte par la police d'une entreprise de fabrication de bombes. C'est elle toutefois qui fournit les troupes qui multiplient les incidents de la journée du 22 février au cours de laquelle une manifestation avait été prévue en lieu et place du banquet annulé par le pouvoir. On retrouve les mêmes émeutiers le lendemain 23 février lorsque le mouvement révolutionnaire prend de l'ampleur et que la garde nationale bascule dans le camp de l'insurrection.

*

Après la victoire du 24 février 1848, les républicains modérés et radicaux vont se structurer au sein d'associations légales. On comptera plus de 250 **clubs** à Paris, dont les plus importants seront **la Société républicaine centrale**, fondée par Auguste Blanqui, **la Société fraternelle centrale**, fondée par Etienne Cabet, **le Club des Amis du Peuple**, fondé par François-Vincent Raspail et **le club de la Révolution**, fondé par Armand Barbès[1].

[1] Parmi les sources documentaires sur le phénomène des clubs après la révolution de 1848, nous renvoyons à l'ouvrage d'Alphonse Lucas, *Les clubs et les clubistes. Histoire complète critique et anecdotique des clubs et des comités électoraux fondés à Paris depuis la révolution de 1848*, Paris 1851, compte tenu des réserves que réclament les opinions politiques de l'auteur. L'ouvrage est accessible sur le site de Gallica.

2.1. Le banquet de Belleville du 1er juillet 1840

Au printemps de l'année 1840, l'opposition libérale et républicaine avait lancé une **campagne de banquets** pour réclamer une **réforme électorale**, une réforme modérée pour ceux qui ne demandaient qu'un abaissement du cens électoral[1], une réforme plus radicale pour ceux qui exigeaient le suffrage universel[2]. Le 16 mai 1840, François Arago avait prononcé à la Chambre un vigoureux discours en faveur de la réforme électorale associée à la réforme sociale et ce discours lui avait valu d'être remercié le 14 mai par une délégation d'un bon millier d'ouvriers qui s'étaient rendus à l'Observatoire. La campagne des banquets réformistes avait commencé aussitôt, le 2 juin 1840 à Paris.

La forme du *banquet politique* permettait de contourner les interdictions légales sur les rassemblements politiques : avec un banquet, on se trouvait à la frontière entre une réunion *privée* (une salle réservée à une clientèle expressément invitée moyennant une contribution fixée d'avance[3]) et une réunion publique (une participation spectaculaire le plus souvent soutenue par des défilés et des chants). Ces manifestations étaient en effet fortement ritualisées, commençant et se terminant par un cortège, avec chants et musique. Elles étaient également fortement encadrées : après l'élection d'une présidence, on procédait aux divers toasts et discours, lesquels avaient préalablement été soumis aux organisateurs afin d'éviter tout désordre et toute surprise due à l'improvisation. Enfin, ces banquets donnaient lieu à des comptes rendus dans les journaux ou sous forme de brochures[4].

Or c'est précisément le refus de plusieurs de leurs toasts[5] lors du second banquet qui décida les communistes à organiser leur propre banquet, à l'initiative de Théodore Dezamy et de Jean-Jacques Pillot.

On se trouve à cette date dans **le contexte d'une lutte de grande ampleur menée par les ouvriers de Paris**. Le mouvement de grève avait commencé en juin 1840 par les revendications des tailleurs opposés à la législation sur les carnets de travail. Ils avaient été rejoints en juillet par divers autres corps de métiers sur des questions salariales. Malgré les interdits[6] et la répression, les ouvriers parviendront à se concerter et à donner à leur lutte une envergure qui surprendra le pouvoir. Le mouvement sera durement réprimé le 7 septembre 1840 quand une manifestation des ébénistes du faubourg Saint-Antoine tournera à l'émeute[7]. Enfin l'attentat de Marius Darmès contre Louis-Philippe le 15 octobre 1840 donnera au pouvoir le prétexte d'une répression redoublée et mettra fin à la campagne des banquets.

---

[1] Le scrutin censitaire sous la monarchie de juillet réservait le droit de vote à un français sur 200 en 1831, à un français sur 150 en 1846. En 1848, à peine 2,4 % des français sont électeurs (Grandjonc, op.cit., tome 2, page 380). Entre 1841 et 1847, Guizot se sera opposé à 10 reprises au suffrage universel (Source : le site officiel de l'Assemblée nationale française). Une seconde campagne de banquets sera lancée en 1847 et sera le déclencheur décisif de la révolution du 24 février 1848.

[2] Après l'échec de la prise d'armes blanquiste de mai 1839, la gauche républicaine s'orientait vers une stratégie de mobilisation de masse dans un contexte marqué par les difficultés économiques et les luttes sociales.

[3] Et à telle hauteur financière, le plus souvent, qu'elle excluait la participation d'un public populaire.

[4] Source : Emmanuel Fureix, « Banquets et enterrements», in *Histoire des Gauches en France*, La Découverte/Poche, Paris 2005 volume 1, pp. 197-209.

[5] Les toasts refusés étaient des vœux « à l'égalité sociale », « à la démocratie égalitaire », « à la communauté sociale ». On n'avait pas moins entendu le banquier Michel Goudchaux (le futur ministre des finances de 1848) déclarer « la nécessité de régénérer le travail soumis aujourd'hui à l'exploitation de l'homme par l'homme » (le propos est rapporté - avec effroi – par l'historien conservateur Paul Thureau-Dangin dans le quatrième tome, de son *Histoire de la Monarchie de Juillet*, Librairie Plon, Paris 1887, page 182, de l'édition numérisée par Gallica). On trouve le compte rendu de ce banquet du 12e arrondissement par Dézamy dans le numéro 2 de juin 1840 de *L'Egalitaire* (page 62 de l'édition numérisée par Gallica). L'anecdote du refus de ces toasts est racontée par Jean-Jacques Pillot lors de son interrogatoire du 4 novembre 1830 devant la Cour des Pairs dans le cadre de l'attentat Darmès (page 187 du volume « Cour des pairs, Attentat du 15 octobre 1840, Interrogatoire des inculpés » numérisé par Google).

[6] Une grève était passible, rappelons-le, du délit de coalition.

[7] Source : Edouard Dolléans, *Histoire du Mouvement ouvrier*, Librairie Colin, Paris 1948, Tome 1, pp. 142-146.

*

Dans la relation qu'ils feront du banquet, les organisateurs ne manqueront pas de souligner non seulement **l'importance politique de l'évènement**[1] :

> Depuis les aristocrates de la Quotidienne[2] jusqu'aux radicaux du *Journal du peuple*, tous les conservateurs sont en émoi : une ère nouvelle vient de commencer pour le monde.
>
> Un fait qui a déjà eu un long retentissement, et dont les résultats sont incalculables, un fait qui dans les fastes de l'histoire dominera tous les progrès qui s'y sont inscrits jusqu'à ce jour, vient de se passer à Belleville. C'est au milieu d'un modeste et frugal banquet, et malgré toute sorte d'intrigues de la part surtout de certaines coteries aux couleurs démocratiques qui semblaient marcher le plus près de nous, et que nous voulons bien croire être seulement égarées, que l'école égalitaire a pu planter, aux acclamations répétées et plus qu'enthousiastes de tous les assistants, le glorieux drapeau de la communauté sociale. De son premier essai elle l'a placé si haut, cet étendard sacré, qu'il n'est donné à aucun parti, à aucune puissance quelconque de pouvoir désormais en obscurcir l'éclat.

mais aussi **l'ordre et le calme** de son déroulement :

> Douze cents citoyens assistaient à cette réunion, où l'ordre le plus parfait n'a cessé un seul instant de régner. La presse est unanime à le reconnaître.
>
> A six heures environ les portes de la salle sont ouvertes. Deux assesseurs : les citoyens Pillot et Homberg, remplissent provisoirement les fonctions de la présidence. Cinquante commissaires ad hoc sont à leur poste pour recevoir les convives. Autant de numéros indicatifs apposés sur les murs règlent l'ordre des sections. D'autres commissaires sont chargés de divers emplois, notamment de réparer les omissions qui pourraient avoir eu lieu, enfin de subvenir à tous autres cas imprévus. Tous se sont parfaitement acquittés de leur tâche ; mais il est juste de dire que le bon esprit des citoyens a été égal au zèle des commissaires, et a même changé en une sorte d'attrait des fonctions le plus souvent assez épineuses.
>
> Lorsque tous les convives sont placés et que les sections sont formées, le citoyen Pillot, l'un des deux assesseurs nommés par la commission pour seconder le président futur dans l'exercice de ses fonctions, annonce que la séance est ouverte. Aussitôt le silence le plus profond s'établit sur tous les points de cette vaste enceinte.

C'est Jean-Jacques Pillot qui prononce **le discours d'ouverture** :

> Citoyens,
>
> Nous sommes venus ici dans le dessein d'arborer un drapeau qui doit bientôt attirer les regards de l'univers entier. Nous allons méditer ensemble et annoncer au monde les vastes pensées qui ont occupé seules, depuis longtemps déjà, l'esprit de chacun de nous dans le silence de notre isolement. Les principes que nous proclamons ici promettent à l'humanité un bonheur auquel elle n'osait plus prétendre sans doute, elle qui est habituée depuis si longtemps au spectacle de tant de bassesses; elle qui ne connaît depuis tant de siècles que la diversité de ses souffrances, que les angoisses de son désespoir.

---

[1] Nous citons à partir de la version reproduite par Gian Mario Bravo dans son anthologie *Les socialistes avant Marx*, tome 2, Petite collection Maspero, Paris 1970, pp. 210-232

[2] *La Quotidienne* était un journal monarchiste de tendance légitimiste.

> Citoyens, la grandeur de notre œuvre, les immenses conséquences qu'elle doit avoir pour nous, les hauts enseignements qu'elle doit donner au monde, tout nous dicte la conduite que nous devons tenir dans cette grande circonstance. La dignité qui caractérise l'homme capable de jouir de ses droits, la douce franchise qu'inspirent les sentiments d'une fraternité sincère : voilà les deux qualités premières qui ne doivent cesser un seul instant de briller parmi nous.
>
> La commission qui a préparé ce banquet fraternel n'a eu en vue, dans cette œuvre, que la manifestation de nos sublimes principes. Votre noble contenance dès le commencement de nos travaux m'est un sûr garant que vous avez saisi sa pensée, et que vous répondez à son appel d'une manière digne d'elle et de vous. C'est la seule récompense qu'elle ambitionne. (…)

Après quoi, l'assemblée n'étant pas parvenue à nommer en son sein un président de séance[1],

> (…) on appelle successivement et avec ordre les citoyens dont les toasts avaient été acceptés par une commission créée spécialement pour cet objet. Nous allons reproduire le plus exactement et le plus substantiellement possible les toasts qui ont été portés.

Le présent tableau fournit une **vue d'ensemble sur les toasts qui ont été prononcés** :

Jourdain[2]	Officier de la garde nationale	A l'abolition de la peine de mort
William-Louis	Peintre d'histoire	A la concorde parmi les vrais démocrates
Th Dézamy	Rédacteur du journal L'Égalitaire	A l'émancipation des travailleurs, à l'éducation égalitaire
Comte		A l'Armée
Jean-Jacques Pillot	Homme de lettres	Au nom des Polonais présents au banquet
Edouard Pandellé	Ouvrir imprimeur	Au courage de la Pologne
Antoine Vellicus	tailleur	A la réelle, à la parfaite Egalité sociale
Bérichon		A l'Égalité ! A la communauté !
P-F. Villy	Bottier	A l'abolition de la peine de mort ! A la destruction complète des échafauds criminels ! A l'égalité réelle, don de la nature dictée par la nature elle-même ! A la fraternité universelle ! A l'oubli, des injures ! Aux prolétaires victimes des exploiteurs ! Que le jour de l'égalité vienne les consoler bientôt de toutes leurs souffrances passées !
Duval	Coiffeur	A l'abolition de la libre concurrence
Rozier	Coiffeur	A l'égale répartition des droits et des devoirs, c'est-à-dire à la communauté des travaux et des jouissances.
Lionne	Coiffeur	Au courage de propager ses opinions
Simar	Horloger	A la communauté égalitaire
Jules Rozier	Professeur de littérature	A l'étude
Grossel	Relieur	A la fraternité des travailleurs
Lallemand		Aux montagnards purs ! Aux hommes énergiques qui organisèrent la victoire et sauvèrent la patrie
Neveu	Relieur	A la communauté
Selnet	Limonadier	A la souveraineté du peuple ! Au triomphe définitif pour la communauté, seul gage de bonheur pour les hommes
Kiener	Ouvrier	A la réforme sociale, A l'égalité réelle
Courmont	typographe	A la liberté

[1] Le fait est révélateur des sentiments égalitaires de l'assemblée, aucune des personnes pressenties n'ayant accepté la fonction de président de séance en raison de la primauté qu'elle lui accordait au regard des autres participants. Le rapport précise : « Une chose digne de remarque, c'est que le principe égalitaire dominait tellement tous les esprits ; on était si persuadé qu'il ne pouvait y avoir parmi nous que des frères, qu'on ne fit point comme d'ordinaire de l'honneur de présider la question majeure ».

[2] Sur l'identité précise de ces militants, on se reportera au *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français* (sous la direction de Jean Maitron), Editions ouvrières, Paris 1989, et aux notices biographiques de Jacques Grandjonc dans sa minutieuse présentation bibliographique du document, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier, 1989, volume 2, pp. 447-448.

*

On ne retiendra de ces discours que **deux exemples significatifs**, tant il s'agit moins dans cet exercice d'argumenter que d'exprimer brièvement les fondamentaux d'une intense conviction politique. Et sous cet angle les toasts de **Théodore Dézamy** et du citoyen **Rozier**[1] illustrent bien le ton et le contenu des déclarations qui se sont fait entendre ce jour-là.

Voici d'abord l'allocution du « citoyen Th. Dézamy, Rédacteur du journal *L'Égalitaire* »

A l'émancipation du travailleur!
A l'éducation égalitaire!

Citoyens,

Dans trois mots se résument toutes les idées que réveille le présent, et qui se disputent l'avenir

Capital, travail, talent.

Hâtons-nous de repousser l'aristocratie du capitaliste, parce que toute propriété individuelle favorise et consacre l'exploitation du travailleur par l'homme de loisir[2]!

Repoussons donc de toutes nos forces l'aristocratie du *capacitaire*[3] : sous quelque forme qu'elle se déguise, l'inégalité est une source intarissable de misères et de discordes, un ferment éternel de haines et de révolutions. Poser comme fondement de l'édifice social le moindre privilège, c'est préparer pour l'avenir une catastrophe inévitable !

Eh ! Pourquoi le capitaliste ou le capacitaire dévorerait-il donc la subsistance commune ?

Pourquoi cette double et révoltante iniquité par laquelle le faible et l'infirme sont à la merci de la force, de l'intrigue et de la fainéantise?

Pourquoi cette lèpre impure qui empoisonne toutes nos joies les plus légitimes, notre existence tout entière?

Plus de monopoleurs ! Plus de privilégiés ! Plus d'hommes de loisir! *Plus d'esclaves*! *Plus de maîtres*! Liberté! égalité ! Fraternité ! Voilà ce qui constitue le parfait bonheur ! Voilà le but réel de l'humanité ! Tous nous désirons ardemment d'arriver à ce but. Quel est donc le chemin le plus court ? Voici la question que chacun de nous doit se faire.

Citoyens ! Le chemin le plus court pour arriver au bonheur commun, c'est *l'éducation égalitaire* : telle est notre ferme et sincère conviction.

Aussi ne cesserons-nous d'associer et de répéter ces deux puissantes formules :

A l'éducation égalitaire ! A l'émancipation du travailleur !

---

[1] L'absence de prénom empêche l'identification précise de ce militant. Le Maitron ne fournit aucune indication significative.

[2] *L'homme de loisir* est une catégorie de pensée typiquement saint-simonienne. Le conflit de classe selon Saint-Simon opposait en effet d'un côté, les *oisifs* (autrement dit, globalement, l'aristocratie et la bureaucratie d'Etat) et de l'autre, l'ensemble des travailleurs *productifs*, un groupe dans lequel il comprenait aussi bien les travailleurs que les banquiers et les entrepreneurs capitalistes. Cette opposition avait fourni l'argument de sa célèbre parabole des *frelons* (improductifs) et des *abeilles* (industrieuses). Sur ce point nous renvoyons aux chapitres consacrés au mouvement saint-simonien dans notre premier fascicule.

[3] Une proposition de réforme électorale soutenue par l'opposition modérée consistait à élargir le groupe des électeurs *capacitaires* (certaines catégories de la population à qui la Charte de 1830 avait accordé une réduction du cens électoral en vertu de leurs capacités intellectuelles et surtout de leur notoriété sociale), une revendication à laquelle Guizot a opposé une résistance obstinée.

*

Voici ensuite l'allocution du « citoyen Rozier » :

A l'égale répartition des droits et des devoirs, c'est-à-dire à la communauté des travaux et des jouissances[1]

Citoyens,

Des exploiteurs de révolutions[2] s'intitulent nos défenseurs pour nous entraîner dans des réformes purement politiques. Or, isolée de la réforme sociale, la réforme politique est *un odieux mensonge*[3], car elle conserve la vieille société, et avec elle l'exploitation de l'homme par l'homme ; parce qu'elle ne guérit pas les tortures morales et les souffrances physiques du peuple ; parce que si les exploités veulent jouir de leurs droits politiques, les exploiteurs cruels et jaloux les jetteront dans la rue, où ils seront en proie à la misère ; par conséquent les travailleurs sacrifieront leurs droits à leur existence, ou bien, s'ils ne peuvent renoncer à toute dignité humaine, ils prendront les armes ; mais aussi la tyrannie sera d'autant plus dangereuse, que c'est sur une constitution en apparence démocratique qu'on s'appuiera pour les mitrailler. Donc les révolutionnaires sans principes ont tendu un piège à l'intelligence humaine en proclamant une réforme exclusivement politique, affligés qu'ils étaient et qu'ils sont encore des progrès et de la vérité des principes communistes ; ils ont pensé qu'en occupant le peuple d'insurrection et de combat, ils lui feraient oublier ses principes de fraternité et d'égalité réelle[4]. Vous vous êtes trompés, messieurs les jouisseurs, messieurs les routiniers politiques. Le peuple a enfin compris que vous n'avez pu le détourner des idées sociales qui seules doivent accomplir le bonheur de l'humanité ; ce qu'il veut, c'est la satisfaction de ses besoins physiques et moraux. Si pour arriver à ce but, nous, communistes, nous parlions pour le moment de réforme politique, nous serions des niais sans conviction, ou des explorateurs comme cette foule d'intrigants qui éternisent l'exploitation physique et morale du peuple, spéculant sur des erreurs qu'ils s'efforcent d'entretenir. Nous le répétons donc hautement :

A l'égale répartition des droits et des devoirs, c'est-à-dire à la communauté des travaux et des jouissances !

*

Il est dix heures quand Jean-Jacques Pillot prononce **le discours de clôture** :

Citoyens,

Malgré la malveillance qui a cherché à jeter le doute, la crainte, la désunion et par conséquent le désordre parmi nous, l'ordre le plus

[1] La formule babouviste « classique » revendiquait la « communauté de biens, des travaux et des jouissances ».

[2] L'expression appartient au langage babouviste de l'époque. On la retrouve dans la lettre de protestation (et de désabonnement) adressée à Michel-Auguste Dupoty par un groupe d'ouvriers qui dénonçaient sa relation à leurs yeux partiale du banquet de Belleville : « lorsque des ouvriers, *écrivaient-ils*, en sont arrivés à ce degré d'intelligence des choses, les exploiteurs de révolutions affectent de les regarder comme des extravagants, des rêveurs antirévolutionnaires, des sectaires voulant sans raison imposer leurs fantastiques créations (…). » (Cité par J. Grandjonc, op.cit., page 454). Cette lettre constituera une pièce importance du dossier à charge contre Dupoty dans le procès Quénisset où il sera condamné en décembre 1841 à 5 ans de prison pour « complicité morale » dans cet attentat qui visait le duc d'Aumale.

[3] Nous trouvons ici l'expression d'une revendication fondamentale du mouvement ouvrier, à savoir l'indispensable complémentarité de la démocratie politique et de la démocratie sociale. La critique de la seule voie institutionnelle et parlementaire (le *purement* politique) sera au fondement de la tradition anarchiste du rejet de l'action politique.

[4] Il semble bien que les purs activistes des sociétés secrètes (ceux qui *occupent le peuple d'insurrection et de combat*) se trouvent eux-mêmes visés par la critique de l'exclusive voie politique.

admirable, la décence la plus exquise, la fraternité la plus parfaite, n'ont cessé de régner dans nos rangs.

Votre commission n'en attendait pas moins de vous. Merci pour elle ! Merci surtout, oui, mille fois merci pour nos principes !

Durant les quelques heures que nous venons de passer ensemble, nous avons accompli une œuvre immense dont les conséquences sont incalculables. Hier encore, lorsque chacun de nous parlait de la communauté, et en développait les moyens et les résultats, il était permis à tout homme qui l'entendait de lui dire : votre opinion est toute personnelle ; je puis la révoquer en doute, je puis la considérer comme le fait d'un cerveau malade. A l'instant où je vous parle, il n'est plus permis à personne de tenir un semblable langage.

La France saura bientôt qu'un jour douze cents citoyens, pris pour ainsi dire au hasard[1], furent convoqués à un rendez-vous auquel chacun fut fidèle, sans savoir précisément ce qui l'y attendait. Elle saura que la communauté fut proclamée hautement, sans art et sans préparation, dans cette grande assemblée[2] ; et qu'elle y fut instantanément comprise, unanimement accueillie par des applaudissements et par des vœux. Quelle arme puissante nous avons trouvée ici pour combattre à l'avenir nos adversaires !

Citoyens, si le temps nous l'eût permis, nous vous eussions prouvé par quelques développements nécessaires, que la communauté, le seul remède propre à guérir l'humanité de tous les maux qui la torturent et la tuent, est non seulement compréhensible et désirable, mais encore essentiellement réalisable, non pas dans mille ans, non pas dans cent ans, mais aujourd'hui, à l'instant même. Si nous eussions démontré devant vous cette vérité incontestable, les résultats de notre réunion eussent été bien plus grands encore; mais suppléons à ce que nous n'avons pas pu faire, par notre ardeur à mettre à profit tout ce que nous avons fait. Que chacun de nous communique au-dehors les impressions qu'il vient de recevoir ici, et nos rangs grossiront promptement ; et avant peu, n'en doutez pas, la belle utopie de la veille sera l'aimable vérité du lendemain.

Citoyens, notre programme est épuisé, notre œuvre est accomplie, notre avenir est assuré !... La séance est levée.

*

Le banquet de Belleville donnera lieu à divers **comptes rendus de presse** dont les deux suivants méritent une attention particulière, car ils témoignent de la présence politique des babouvistes dans le débat politique de l'époque. L'un est signé par **Michel-Auguste Dupoty** dans le ***Journal du Peuple*** du 5 juillet 1840 ; l'autre est signé par **Léon Faucher** dans ***Le Courrier français*** du 3 juillet 1840. Le premier est plutôt de gauche. Le second est résolument de droite.

Mais auparavant, un bref mot sur ces deux auteurs.

Michel-Auguste Dupoty (1797-1864) était en 1840 le directeur-gérant du *Journal du Peuple*, un hebdomadaire libéral engagé dans le mouvement de la réforme[3]. En octobre 1841, il sera inculpé pour complicité dans l'attentat de Quénisset du 13 septembre 1841 contre le duc d'Aumale. Malgré

[1] Un mensonge *rhétorique* à l'évidence destiné à soutenir la représentativité statistique de l'assemblée.
[2] Les protestataires auprès de Michel-Auguste Dupoty lui reprochaient précisément d'avoir réduit l'assemblée à sa seule dimension électorale et d'avoir ainsi esquivé le caractère autrement politique des revendications pour la Communauté. Ils lui font ainsi remarquer « que nul toast n'a été porté à la réforme électorale mais qu'au contraire les toasts les plus antiréformistes et les plus radicalement communistes ont été accueillis par des applaudissements répétés et presque unanimes ». (Jacques Grandjonc, op.cit., p. 155). On jugera du reproche en lisant ci après l'article de Dupoty.
[3] Dupoty faisait du reste partie du « Comité de la Réforme électorale », une structure mise en place après le discours d'Arago du 16 mai 1840 et destinée à faciliter la collecte des signatures et l'organisation des banquets en faveur de la réforme électorale.

l'absence de preuve[1], il sera condamné le 23 décembre 1841 à 5 ans de prison pour « complicité morale[2] ». Le Maitron souligne qu'il sortira brisé de ses années d'emprisonnement[3]. Dans son *Histoire du Parti républicain en France*, Georges Weill écrit de lui : (…) Dupoty était un homme de lettres élégant, habitué des salons et des théâtres, fait pour s'entendre avec Marrast[4] ; il essayait seulement de traiter un peu plus souvent que le *National* les questions ouvrières et parfois ouvrait ses colonnes à des prolétaires comme le cordonnier parisien Savary et le communiste rouennais Noiret[5]. »

*

Léon Faucher (1803-1854) était en 1840 le rédacteur en chef du journal libéral *Le Courrier Français*, l'un des organes de l'opposition parlementaire. Après son élection, en 1847, comme député de Reims[6], il évoluera vers des positions de plus en plus conservatrices et dans ses fonctions de ministre de l'intérieur de janvier à mai 1849, il mènera une action durement répressive contre la gauche républicaine. Son libéralisme en faisait un adversaire acharné des idées de réforme sociale. Dans les premières pages de son ouvrage *Du Système de M. Louis Blanc*, où il dénonce le principe même d'une organisation du travail sous l'autorité de l'Etat[7], il n'hésite pas à écrire : « Ceux qui prétendent refaire la société ne sont que des rêveurs ou des anarchistes (…) On ne refait pas la société, parce que la société est l'œuvre de Dieu avant d'être l'œuvre des hommes. La Providence en a posé les bases et en a marqué les destinées. Les lois du monde moral aussi bien que celles du monde physique émanent de cette pensée éternelle et immuable[8]. » Il sera l'un des opposants les plus fermes aux *ateliers nationaux*. Dans l'introduction à ses *Mélanges d'économie politique,* son beau-frère, l'économiste libéral Louis Wolowski, évoque son action en 1848 en ces termes : « (…) une conviction courageuse et une dialectique exercée en firent un des plus vigoureux défenseurs de la société en péril. Sans ménagement pour l'erreur, il suivit avec une inflexible fermeté la ligne du devoir et monta sans cesse sur le brèche pour combattre de fausses et dangereuses doctrines. Il prit la plume dès le lendemain de Février afin de montrer le néant et le danger de ces prétendus plans de réforme sociale qui poussaient la France au bord de l'abîme[9] ». Ecarté par le coup d'Etat de décembre 1851, il se retire de la politique pour se consacrer à des travaux d'économie. Il meurt d'un accès de fièvre typhoïde à Marseille à l'âge de 51 ans.

---

[1] Ce que montre clairement la lecture des sept interrogatoires que reproduit le dossier du procès (Cour des Pairs, *Attentat du 13 septembre 1841, Interrogatoire des accusés*, Paris 1841, pp. 212-237 de l'édition numérisée par Gallica). Parmi les pièces retenues contre lui, la Cour des Pairs accordera par exemple une importance abusive à la lettre des babouvistes lui annonçant leur désabonnement du *Journal du Peuple* en raison du compte rendu critique que Dupoty avait publié du banquet de Belleville.

[2] Il avait été assisté par Ledru-Rollin, désigné d'office par la Cour des Pairs pour sa défense.

[3] Maitron, op.cit., tome 1, pp. 134

[4] Armand Marrast était le directeur du journal républicain (très) modéré) *Le National.* En 1848, il sera membre du gouvernement provisoire puis maire de Paris et participera dans ces fonctions à la répression lors des événements de juin.

[5] Georges Weill, *Histoire du Parti républicain en France*, Ed. Félix Alcan, Paris 1900, pp. 187-188 (de l'édition numérisée par Google)

[6] Source : biographie du site officiel de l'Assemblée nationale française (http://www.assemblee-nationale.fr)

[7] Louis Blanc préconisait la mise en place d'une sorte de *secteur industriel public* destiné à fournir du travail aux ouvriers frappés par le chômage. Ces propositions seront à la base des *ateliers nationaux* de 1848, lesquels seront toutefois expressément organisés pour aboutir à leur échec.

[8] Léon Faucher, *Du système de M. Louis Blanc ou Le travail, l'association et l'impôt*, Gerdès, éditeur, Paris 1848, page 8 (de l'édition numérisée par Google)

[9] Léon Faucher, *Mélanges d'économie politique et de finances*, tome 1, chez Guillaumin, Paris 1855, introduction par Louis Wolowski, page 2 (de l'édition numérisée par Google)

*

Nous découvrons d'abord le compte rendu de **Michel-Auguste Dupoty.** Insistant d'emblée sur la composante ouvrière de l'assemblée, ce dernier écrit[1] :

> Douze cents citoyens réunis à Belleville ont réfuté de la manière la plus éclatante les fausses prévisions que l'annonce de ce banquet avait fait naître. L'attitude calme et noble de cette nombreuse assemblée en faisait le spectacle le plus imposant. On comptait à ce banquet environ soixante gardes nationaux en uniforme, dont cinq à six officiers, appartenant entre autres aux 3e, 5e, 6e, 7e, 9 et 12e légions. Ces gardes nationaux étaient répartis entre diverses tables et on leur avait déféré le soin de veiller au maintien de l'ordre. On remarquait parmi les convives quelques hommes de lettres, d'anciens militaires décorés; mais le plus grand nombre appartenait à la classe ouvrière. Plusieurs centaines de personnes qui avaient souscrit, n'ont pu, faute de place, être admises dans la salle du banquet (…) La police, d'un côté, la malveillance de l'autre, n'ont pu trouver aucun prétexte pour troubler l'harmonie et la dignité de cette réunion. Le luxe des précautions prises, les patrouilles, les troupes casernées, la cartouche au fusil, tout a été inutile.

L'hommage est d'autant plus significatif que le rédacteur en chef du *Journal du Peuple* est loin, très loin, de partager les options politiques des babouvistes dont il parle. Il ne manque pas du reste de prendre aussitôt ses distances, écrivant avec sévérité :

> Malgré certaines vues toutes spéciales qui s'étaient efforcées d'absorber cette manifestation au profit d'une coterie, et malgré les moyens employés pour en venir là, elle a repoussé les efforts de quelques meneurs qui semblaient voir dans les citoyens assemblés des sectaires de je ne sais quelle mystique théorie de fausse égalité, maladroitement empruntée aux travaux de Babeuf, de Fourier, et d'autres célèbres utopistes. Oui, les démocrates sentent qu'on peut admirer sincèrement ces grands hommes, qu'on doit même étudier leurs ouvrages, qui recèlent tant de bonnes choses, mais qu'il faut se garder, comme l'a très bien fait la réunion de Belleville, de prendre leur nom pour drapeau et leur système pour évangile. Aussi l'assemblée a-t-elle accueilli avec enthousiasme tous les toasts portés, sous diverses formes, à l'Egalité et à la Fraternité, et a-t-elle eu soin de rétablir le mot de Liberté[2], oublié par quelques orateurs. Aussi les énergiques applaudissements donnés aux toasts proposés en faveur des souvenirs et des sentiments révolutionnaires ont-ils manifesté la vraie tendance d'une assemblée qui n'a voulu se séparer qu'après une collecte au profit des familles des détenus politiques.

Il enchaine alors sur une double critique, d'abord une **critique de forme** à l'adresse de Pillot :

> « Le principal orateur du bureau, dont l'intonation trahissait une récente habitude de cette chaire catholique vainement rebadigeonnée par l'abbé Chatel[3] ; de cette chaire que nous avons défendue en face du pouvoir au nom de la liberté des cultes, mais que nous ne prisons guère davantage que d'autres tréteaux; le principal orateur du bureau, disions-nous, a fait de vains efforts pour attirer l'assemblée dans une autre direction. Les convives ont témoigné leur étonnement d'entendre dans la salle d'un banquet un langage d'église et de respirer à table un parfum de sacristie. Ils ont bientôt montré qu'ils

[1] Michel-Auguste Dupoty, « Banquets démocratiques », Paris 1840, pp. 13-15 de l'édition numérisée par Gallica.
[2] Ce qui se profile derrière cette remarque sur la liberté, c'est la délicate question de la dictature révolutionnaire.
[3] Jean-Jacques Pillot avait entrepris dans sa jeunesse une formation de séminariste avant de rejoindre pendant quelques mois l'Eglise dissidente de l'abbé Chatel. Son éloquence avait-elle gardé des accents de prédicateur ? Il semble.

> n'avaient pas cru venir au prêche et qu'ils voulaient une manifestation politique. Les principaux organisateurs du banquet ont dû être bien trompés dans leur attente, s'ils avaient calculé sur la solennité de la réunion pour entourer de quelque éclat leurs obscures tentatives pour transformer le parti populaire, qui veut arriver par le grand chemin de la politique à la pratique sociale de l'égalité, de la liberté et de la fraternité; pour le rapetisser enfin jusqu'à l'état d'une secte qui voudrait prêcher ou imposer une doctrine prétendue égalitaire, d'une secte qui n'admet pas seulement la communauté des travaux mais la communauté des jouissances !

Puis **une critique de fond** à l'adresse des thèses babouvistes :

> S'il est vrai, comme le disent les feuilles ministérielles, dynastiques, constitutionnelles, légitimistes, et comme ne manqueront pas de le dire les écrivains Fouriéristes, qui s'entendent si bien avec ces divers journaux; s'il est vrai (ce qui n'est rien moins que prouvé) que deux citoyens qui se disent démocrates, aient au milieu de ces manifestations porté un toast à l'Abolition de toute propriété, et un autre à là Communauté des biens[1], ne tenez pas compte de ces deux phrases mal digérées dans la tête de quelques sectaires. Ne voyez dans ces toasts que les principes de l'immense majorité qui veut d'abord l'organisation du pays par le pays[2], pour obtenir ensuite, sans l'imposer par la force à la volonté nationale, la meilleure organisation possible de la propriété; d'une majorité qui ne prend pas pour formules de la meilleure répartition possible du bien-être et de la liberté, des mots mal définis, mal compris et interprétés plus mal encore.
>
> Que cette expérience serve de leçon à une centaine de jeunes gens qui se sont trouvés fondus dans ce millier de convives amenés là par l'instinct de réforme. Ils ont dû apprendre que lorsqu'on réunit douze cents citoyens de toutes les professions, de tous les âges, dans un but politique, il ne peut sortir autre chose d'une telle assemblée que l'expression d'un sentiment démocratique

Nous savons que ce compte rendu vaudra à Dupoty de recevoir, dès le mois de juillet 1840 une lettre de protestation signée par une cinquantaine d'ouvriers qui lui annonçaient leur désabonnement du *Journal du Peuple* vu, est-il dit, « que votre journal n'est que l'écho du mensonge et la mauvaise foi[3]. »

*

Le second compte rendu[4] est celui de **Léon Fauchez**. La promptitude de ce commentaire (il est daté du 3 juillet) est un signe de l'importance de la manifestation.

> Le parti radical est divisé : le cri de réforme qui semblait devoir en réunir toutes les factions n'a fait que constater, avec plus d'éclat, des dissentiments qui étaient déjà connus. Le schisme devient public aujourd'hui. On peut dénombrer et définir les sectes dont les enseignes sont déployées, qui n'ont plus honte de leurs maximes et qui ne cachent pas leurs projets. Il y a d'abord le radicalisme plus ou moins parlementaire, celui qui voudrait modérer et diriger le mouvement ; il

---

[1] Le répertoire des toasts prononcés montre qu'ils ont été bien plus que deux ou trois participants à émettre ces sortes de vœux.

[2] Telle est bien la formule à vrai dire énigmatique utilisée par Dupoty. Le thème de l'*organisation* fait penser à l'ouvrage de Louis Blanc qui, en 1839, avait publié dans sa *Revue du progrès* une première version de son *Organisation du travail* (la brochure sortira en septembre 1840 dans le contexte des grandes grèves parisiennes). L'idée d'une réforme par une nouvelle organisation du travail était à ce point présente dans les débats de la gauche libérale que François Arago l'évoque très explicitement dans son fameux discours du 16 mai 1840 pourtant consacré à la réforme électorale. Dénonçant l'exploitation et la misère de la classe ouvrière (« D'ici à peu d'années, la population ouvrière tout entière se trouvera à la merci d'un petit nombre de capitalistes »), il prévient la bourgeoisie que « des fouriéristes, des saint-simoniens, des babouvistes (*exclamations diverses sur les bancs*) croient avoir trouvé la solution de ce grand problème social » et que la Chambre ne devrait pas tarder à prendre des initiatives pour se substituer « à des empiriques audacieux qui emporteront le malade avec le mal » (François Arago, op.cit., page 605)

[3] Jacques Grandjonc, op.cit., tome 2, page 456

[4] Nous citons à partir de la version offerte par Jacques Grandjonc, op.cit., pp. 152-462

se rallie derrière la formule : « Tout garde national est électeur ». Au-delà viennent les radicaux par excellence, les radicaux de la place publique, les radicaux qui disent « Tout ou rien ». Ceux-là ne seront satisfaits qu'avec le suffrage universel. Plus loin, et au-dessus, se place la foule à qui les réformes politiques ne suffisent plus, et qui prétend changer, par une révolution soudaine, la face de la société. Ces derniers descendent en ligne directe de Babeuf, et ils ne visent à rien moins qu'à la communauté des biens.

On le voit, dans le monde radical, comme dans le monde parlementaire, on retrouve les trois partis, la résistance, le milieu et le mouvement[1]. Chacune de ces opinions devrait être représentée dans la presse ; mais le mouvement, les niveleurs[2], n'ayant pas encore, ou n'osant pas avoir une existence politique, n'ont point de journaux.

La résistance est honorablement conduite par le *National*, qui contient, à grand-peine il est vrai, mais non sans courage, les impatients ou les têtes folles du parti. Le *Journal du Peuple* a pris une position éclectique, du haut de laquelle il gourmande tantôt la timidité politique et la personnalité de certains hommes parlementaires, tantôt les théories sociétaires qu'il juge non pas funestes ou à jamais inapplicables, mais seulement *trop en avant de nos idées et de nos mœurs*.

Ainsi, trois sectes, à peu près trois journaux et déjà trois banquets[3]. Le premier avait été arrangé dans des vues de fusion ; le *National* et le *Journal du Peuple* l'avaient pris également sous leur patronage ; ce qui n'a pas empêché celui-ci de se plaindre des honneurs exagérés, suivant lui, dont M.M. Arago et Laffitte avaient été l'objet, et de leur rappeler, sans doute afin de les rendre plus humbles, *comment avaient vécu, comment étaient morts Robespierre et Fourier*. A côté du grand banquet, et comme pour élever autel contre autel, on avait improvisé une autre réunion, où les manières paraissent avoir eu en effet plus de liberté, et où *le culte des personnes* n'a obligé aucun citoyen à mettre le chapeau bas. Là, dit-on, les convives ne s'amusèrent pas à porter un toast à la garde nationale ou aux comités réformistes. Les toasts n'avaient pas été enregistrés par avance, et chacun put dire, en toute liberté, ce qu'il avait sur le cœur ; la mémoire du citoyen Robespierre fut largement fêtée. [...]

Enfin les disciples de Babeuf, les communistes, ont voulu manifester publiquement leurs doctrines et avoir aussi leur banquet; mais ils n'ont pas trouvé dans la presse radicale un journal qui consentît à leur faire un prospectus. Le *National* leur a dit assez crûment que la réunion qu'ils proposaient était sans objet, que M. Arago ayant parlé, il ne leur appartenait pas de prendre la parole après lui ; qu'enfin ils ne pouvaient plus que faire du bruit et attirer la police sur leurs pas. Le *Journal du Peuple*, moins courageux ou plus voisin de ces doctrines, s'est borné pour toute critique, à un silence qui n'avait rien d'encourageant[4]. Mais nonobstant ces oppositions muettes ou déclarées, le parti communiste[5] a passé outre, et le banquet a eu lieu. Nous empruntons le compte rendu de cette scène à un journal du matin :

---

[1] On distinguait sous la monarchie de Juillet le *parti de la résistance* (les conservateurs pour qui l'essentiel avait été fait en 1830. Chef de file : Casimir Perier) et le *parti du mouvement* (favorable à la réforme électorale. Chefs de file : Lafayette et Odilon Barrot)

[2] La référence aux *niveleurs* est anglaise : il s'agit des révolutionnaires baptistes qui ont soutenu des idéaux égalitaires dans la guerre civile de 1642-1648 contre Charles 1er. L'appellation de *niveleurs* (levellers, en anglais) est un signe de dérision de leurs adversaires. L'emploi péjoratif par Faucher évoque les idées de même valeur négative associées en français aux vocables « agrairiens » (du temps de Babeuf) et « partageux » (après la révolution de 1848).

[3] Le réglage rhétorique sur le nombre trois conduit Faucher à une inconséquence (il attribue le *Journal du Peuple* au courant babouviste prétendument dépourvu d'organe de presse) et à une erreur (le banquet de Belleville est le quatrième dans l'ordre des banquets réformistes de 1840)

[4] L'article de Dupoty daté du 5 juillet ne paraîtra que deux jours après ce commentaire de Faucher. Rappelons qu'en 1840, le *Journal du Peuple* était un hebdomadaire. L'insistance de Faucher sur la prétendue complaisance du *Journal du Peuple* à l'égard des doctrines babouvistes annonce l'argument qui conduira la Cour des Pairs à condamner Dupoty pour « complicité morale » dans l'attentat de Quénisset.

[5] Il semble qu'on se trouve ici devant **la première occurrence écrite de l'expression « le parti communiste »,** sachant que le terme « parti », à cette époque, et même en 1848 sous la plume de Marx, désigne davantage un « camp » politique qu'une structure d'appareil au sens moderne du terme.

« Le banquet avait été préparé à Belleville au *Grand-Saint-Martin* ; une salle immense, pavoisée de drapeaux tricolores, décorée avec goût et illuminée *a giorno*[1] a réuni à six heures environ douze cents convives. On y comptait environ soixante gardes nationaux en uniforme, dont cinq à six officiers, appartenant aux 5e, 6e, 9e et 12e légions[2]. Les gardes nationaux étaient répartis entre diverses tables ; on leur avait déféré le soin de veiller au maintien de l'ordre et de la bonne harmonie, qui du reste n'ont pas été troublés un seul instant. On remarquait parmi les convives quelques hommes de lettres, d'anciens militaires décorés; mais le plus grand nombre appartenait à la classe ouvrière. Plusieurs centaines de personnes, avaient souscrit, n'ont pu, faute de place, être admises dans la salle du banquet.

M. Pillot, qui a présidé la réunion, assisté de quelques autres citoyens, a successivement donné la parole à ceux qui avaient des toasts à proposer (…) La réunion s'est séparée vers les dix heures sans qu'on ait eu aucun incident fâcheux à déplorer. »

Le Capitole[3] ne dit pas tout, s'il est vrai, comme on l'assure, que l'on ait porté un toast à *l'abolition de la propriété* ; mais prenons les doctrines du banquet telles qu'on nous les donne, avec leur enveloppe en quelque sorte officielle; supposons que le mot sacramentel n'ait pas été prononcé, et que les convives, au lieu de boire, sans phrases, à l'abolition de la propriété, n'aient bu qu'à la *communauté* sociale, selon les termes du récit que nous transcrivons. La forme sera peut-être différente, mais le fond n'est pas changé. La communauté sociale est un symbole, l'abolition de la propriété est le fait tout nu ; et l'on a sans doute pensé que sa nudité pourrait révolter les yeux.

Que veulent dire cependant ces grands mots : Communauté sociale ? Quel est le but que poursuivaient ces douze cents convives, réunis dans le vœu du même avenir ? S'ils s'étaient bornés, comme les économistes qui ont des entrailles[4], à demander que le sort des ouvriers fût amélioré et qu'ils pussent enfin prendre part aux bénéfices de l'industrie, l'expression de cette nécessité n'aurait rien que de très légitime et de très naturel. Mais c'est peu pour eux, à ce qu'il semble, d'une meilleure répartition des fruits du travail ; car ils ne visent à rien moins qu'à passer le niveau sur la société. Plus de riches, plus de pauvres, plus de maîtres, plus d'ouvriers, plus de capitalistes, plus de travailleurs, plus de tien, plus de mien, plus de propriété, plus d'émulation ; et à la place de tout cet ordre social, l'absurde, immorale et impossible utopie de la communauté des biens.

Les ouvriers ne se laissent aller à la séduction des idées qu'ils ne comprennent pas mais qui flattent leurs passions que lorsqu'ils sont vraiment malheureux. Les communistes en France et les chartistes en Angleterre sont deux conséquences diverses d'une même cause. Améliorons le sort des ouvriers, et ils ne seront pas disposés à prêter l'oreille aux conseils de l'anarchie. Que l'autorité favorise parmi eux les associations utiles, et ils ne formeront pas clandestinement des associations coupables. Le temps de la répression brutale est passé ; il ne suffit plus de maintenir l'ordre et de faire régner la sécurité. Le gouvernement doit se considérer comme la providence de tous les hommes qui sont encore à l'état de minorité par leur intelligence ou par leur position. Améliorons l'état social, et il ne se trouvera plus personne qui entreprenne de le renverser[5].

---

[1] Autrement dit « aussi éclairé qu'à la lumière du jour ».
[2] Ces détails se retrouvent dans l'article de Dupoty. En vérité les deux auteurs s'inspirent de la relation d'un même quotidien.
[3] Le nom du « *journal du matin* » dont Faucher vient de citer l'extrait et qui constitue la base à partir de laquelle il commente l'événement.
[4] Grandjonc fait observer que sous cette appellation pittoresque, Faucher désigne les économistes qui, comme Adolphe Blanqui et Louis Villermé, n'étaient pas indifférents au sort de la classe ouvrière.
[5] Le paternalisme de cette conclusion s'accompagne d'un silence total sur les moyens à mettre en œuvre pour aboutir à cette amélioration de « l'état social ».

2.2. Etienne Cabet, *Comment je suis communiste*

Ce texte a paru en 1840 sans indication de date[1]. Il constitue la première des brochures qui vont accompagner la parution de *Voyage en Icarie* et par lesquelles Cabet va entreprendre de fonder et de diffuser le mouvement du **communisme icarien**.

La chronologie de ces publications donne une idée du processus qui, au cours des premières années de la décennie, va peu à peu assurer à Cabet et à sa doctrine une **notoriété** sans commune mesure avec celle des adversaires (Théodore Dézamy, et les néo-babouvistes de *L'Humanitaire* entre autres) avec qui il polémique.

1840	Comment je suis communiste (16 pages)
1841	
mars	Credo communiste (16 pages)
mai[2]	Douze lettres d'un communiste à un réformiste sur la communauté (146 pages)
Septembre	Ma ligne droite ou le Vrai chemin du salut pour le peuple (64 pages)
	Réfutation de l'*Humanitaire* demandant l'abolition du mariage (12 pages)
1842	
mars	Réfutation des doctrines de l' « *Atelier* » (32 pages)
avril	Propagande communiste ou questions à discuter et à soutenir ou à écarter (10 pages)
juin	Petites dialogues populaires sur la Communauté (4 pages)
juillet	Toute la vérité au peuple ou réfutation d'un pamphlet calomniateur[3] (114 pages)
	Réfutation de la *Revue des Deux mondes* sur le Communisme (4 pages)
septembre	Le démocrate devenu communiste malgré lui[4] (31 pages)
	Réfutation du *Dictionnaire politique* (10 pages)
octobre	Utile et franche explication avec les communistes lyonnais sur des questions pratiques (30 pages)
1843	
septembre	Procès du Communisme à Toulouse (100 pages)
1844	
juin	L'ouvrier : ses misères actuelles, leur cause et leur remède, son futur bonheur dans la Communauté ; moyens de l'établir (47 pages)
décembre	Les masques arrachés (144 pages)
1845	
mai	Le cataclysme social ou Conjurons la tempête (22 pages)
novembre	Salut par l'union ou ruine par la division ; la paix ou la guerre entre « Le Populaire » et « La réforme » (56 pages)
1846	
mars	Réponse aux ennemis du communisme[5] (112 pages)

Ce dossier rassemble **l'essentiel des écrits doctrinaux du communisme icarien** avant que l'expérience américaine ne soit entreprise.

*

> Dès leur apparition, les Communistes sont calomniés, repoussés, persécutés : n'importe! Il faut avoir le courage de ses convictions[6]; il faut dire ce qu'on est... Je suis Communiste!

---

[1] Jacques Grandjonc situe la parution de la brochure en novembre 1840, le 7 novembre précisément qui est la date de son inscription au « Registre du dépôt légal » (*Communisme/Komunismus/Communism, Origine et développement de la terminologie communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes*, 1785-1842, 2 volumes, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier, 1989) ici volume 2, page 493. Il est vrai que l'ouvrage n'est pas recensé par le répertoire de 1840 de *Bibliographie de la France.*

[2] La publication s'échelonne du 26 mai 1841 au 18 février 1842.

[3] Il s'agit de la réponse au pamphlet de Théodore Dézamy.

[4] Ou *Réfutation de la brochure de M. Thoré intitulée « Du Communisme en France »*

[5] Précédé d'une « Biographie de M. Cabet, ancien Procureur général, ancien député, Directeur du Populaire »

[6] Après l'attentat de Darmès le 15 octobre 1840, on voit se développer une politique répressive particulièrement sévère et une propagande anticommuniste telle que s'afficher en tant que communiste réclamait, il est vrai, un réel courage.

> Qu'on ne s'effraie pas à ce mot de Communiste; qu'on ne condamne pas sans entendre; qu'on daigne écouter jusqu'au bout! Je le demande au nom de la justice, dans notre intérêt, pour qu'on nous éclaire si nous sommes dans l'erreur; je le demande aussi dans l'intérêt de tous, parce que nous désirons sincèrement leur bonheur et que nous croyons notre système le plus capable de les rendre heureux. Mais comment suis-je Communiste?

Avec toute la prudence qui s'impose dans une évaluation de ce genre[1], on peut dater du tout début des années 1840 l'apparition dans le débat politique d'un mouvement communiste nommément affiché comme tel et se risquer même à tenir le banquet de Belleville du 1er juillet 1840 pour sa première manifestation publique d'envergure. Tout invite donc à lire la présente brochure de Cabet comme **une riposte dans l'urgence**[2] à cet évènement : il s'agit pour lui de revendiquer hautement l'appellation de communiste et de lui donner surtout un contenu idéologique qui lui soit propre. Cabet ne tarde surtout pas à prendre ses distances avec la concurrence néo-babouviste qu'il désigne (sans la nommer encore, sinon par une vague réprobation où se confondent radicalisme politique et moralité) comme le principal de ses adversaires.

> D'abord, je me hâte d'accomplir ce que je voulais faire depuis longtemps, de me séparer hautement de quelques-uns des Communistes, prétendus ou vrais, qui, récemment[3], ont attiré l'attention sur eux par des écrits et les actes. Rien n'est plus facile que de prendre un titre quelconque, celui de Communiste comme celui de Démocrate, ou de Républicain, ou de Chrétien, sans en avoir les qualités et les vertus; en d'autres termes, il y a, comme on dit, Communistes et Communistes, Démocrates et Démocrates, Républicains et Républicains, Chrétiens et Chrétiens.....S'il est vrai que des hommes qui se disent Communistes aient professé des doctrines intolérantes, menaçantes, immorales, je proteste contre ces doctrines; s'il y a eu des actes inconvenants, je proteste contre ces actes; je ne veux répondre que de mes propres doctrines et de mes propres faits. S'il existe de prétendus Communistes qui ne se recommandent ni par leur ardeur au travail, ni par leur tempérance, ni par leur prudence, je me sépare aussi d'eux mais, avant de se dire Communistes, ces hommes ne se disaient ils pas Réformistes, Démocrates, Républicains? N'avaient-ils pas auparavant les mêmes défauts ? N'y a t-il pas un homme de ce genre dans chacun des autres partis? D'ailleurs, s'il existe quelques faux Communistes de cette espèce, je connais beaucoup de vrais Communistes aussi tempérants que laborieux, aussi tolérants qu'honnêtes, aussi patients que courageux, aussi modestes que désintéressés, remplis du plus admirable dévouement pour la cause de l'Humanité.

Après quelques généralités :

> Car cette Communauté dont on veut faire un monstre, qu'est-ce? Une doctrine, un système de philosophie, de morale, de religion, d'éducation, d'organisation sociale et politique.
>
> Quelle est sa philosophie? La plus douce, puisqu'elle a pour but le perfectionnement et le bonheur des hommes, et pour moyen la fraternité.
>
> Quelle est sa morale? La plus pure, puisqu'elle tend à tarir la source de tous les vices et de tous les crimes; par le développement de la raison et l'aide de l'éducation.

---

[1] Pour le détail des investigations dans ce domaine, on se reportera à l'ouvrage fondamental de Jacques Grandjonc précédemment mentionné.

[2] Dans « Ma ligne droite », Cabet affirme s'être déclaré communiste en mai 1840, ce que conteste Grandjonc (op.cit., page 194). Cabet joue manifestement sur le calendrier pour s'assurer de la priorité sur les néo-babouvistes de Belleville.

[3] Autrement dit le 1er juillet 1840 à Belleville.

> Quelle est son éducation? La plus parfaite, puisqu'elle travaille à développer chez tous les hommes l'intelligence et la dignité qu'ils ont reçues de la Nature.
>
> Quelle est sa religion? La plus sublime, puisque l'homme, heureux par l'usage de sa raison, n'a plus que des actions de grâces à rendre à la Nature pour les innombrables bienfaits qu'elle a répandus sur lui.
>
> Quelle est son organisation politique ?

Cabet n'hésite pas à suspendre sa réponse pour imposer ici à son lecteur le préalable d'un rappel de sa carrière politique depuis son exil en Angleterre (« l'on me pardonnera, je l'espère, si j'entre dans quelques détails personnels qui me semblent nécessaires pour expliquer ma conviction »).

Nous retiendrons de ce tableau le souci qu'il manifeste de préserver de toute influence l'originalité de sa conversion au communisme. Il se plait ainsi à présenter sa découverte comme le résultat d'une **pure investigation scientifique** :

> (…)
>
> Je pris donc la plume pour rédiger un programme, un plan, comme le mathématicien pour résoudre un problème. Je me supposai chargé d'organiser une grande Société sur la base de l'égalité, et j'écrivis mon plan pour voir si et comment on pourrait organiser l'égalité dans l'éducation, dans la nourriture, dans le vêtement, dans le logement, dans l'ameublement, dans le travail, dans les charges de tous genres, et dans les jouissances de toute nature.
>
> (…)
>
> Et tout ce premier travail, je voulus le faire sans livres, d'après mes propres méditations et mes propres inspirations.

Ce n'est, affirme-t-il, qu'une fois la recherche accomplie qu'il cherche et trouve diverses confirmations chez les philosophes anciens et les penseurs modernes :

> Mais après mon épreuve terminée, voulant faire une contre-épreuve, je consultai tous les Philosophes anciens et modernes de tous les pays; je parcourus leurs ouvrages (plus de 1.000 volumes), afin d'avoir sur cette question l'opinion des hommes qui sont les lumières de l'humanité; et je reconnus, avec bonheur, que presque tous adoptent l'Égalité, que beaucoup, et Jésus-Christ en tête, adoptent la Communauté, et que quelques-uns seulement préfèrent l'Inégalité, mais avec des raisons ou des objections qui, loin de me convaincre, ne firent que me confirmer dans ma première conviction. Je trouvai même un assez grand nombre d'ouvrages, comme l'*Utopie* du chancelier d'Angleterre Thomas Morus, qui contenaient une organisation de Communauté. J'étudiai aussi tous les autres systèmes connus, ceux d'Owen, de Saint-Simon, de Fourrier, de Buchez et Roux, etc. ; et tous confirmèrent encore ma conviction en faveur de la Communauté. Elle seule me parut pouvoir résoudre parfaitement les questions de travail, de salaire, etc., etc.

Manifestement, la volonté de Cabet est d'assurer le caractère d'expertise de sa réflexion. Il insiste du reste sur la particulière compétence que lui valent et son expérience et son érudition.

> J'entre dans tous ces détails pour montrer à tous, aux non Communistes et aux Communistes de toutes les nuances, que j'ai fait tout ce qu'il fallait pour juger la question en parfaite connaissance de cause; que personne peut-être n'a fait un pareil examen (y consacrant 13 et souvent 20 heures par jour dans le repos de l'exil); et qu'une étude si longue et si complète, jointe à 35 années d'études antérieures et à quelque expérience des affaires politiques et socia-

> les, doit donner à mon opinion quelque chance d'être conforme à la vérité. Un jeune homme, un ouvrier, peut avoir du génie et se trouver capable de mieux juger : mais il est impossible que l'un et l'autre aient l'expérience et l'instruction que l'âge et l'étude seuls peuvent donner.
>
> Aussi, quoique je sois bien loin de me croire plus infaillible qu'un autre, quoique je sois toujours prêt à écouter toutes les objections, et à me laisser convertir à un autre système qui me serait démontré meilleur (car c'est le meilleur qui finira par triompher), mon opinion est tellement enracinée que je suis prêt à soutenir la discussion envers et contre tous ; ma conviction que la Communauté peut et peut seule faire le bonheur du Genre humain et qu'elle est infailliblement la destinée de l'Humanité est tellement ardente et profonde que je suis résolu à consacrer le reste de ma vie à la propagation de cette doctrine, et à braver pour elle les persécutions, les proscriptions et le martyre.

Le premier résultat de ces réflexions aboutit à la forme romanesque (Cabet parle d'un geste *de hardiesse*) du *Voyage en Icarie*

> Complètement affermi dans ma première opinion, je rédigeai définitivement mon travail; et pour me faire mieux comprendre, pour faire toucher, comme on dit, au doigt et à l'œil la Communauté, je fis la description d'une Communauté organisée. Pour faire lire ma description à toutes les classes de la Société et surtout aux femmes, j'eus la hardiesse de lui donner la forme d'un roman ou d'un voyage, et je fis le VOYAGE EN ICARIE, divisé en trois parties.
>
> (…)

Aujourd'hui le moment est venu[1] d'exposer les principes économiques et sociaux de son communisme.

La description qu'il fournit de l'organisation sociale de la société communiste reprend les mesures économiques de tous les partisans de la Communauté depuis Babeuf : nationalisation de l'agriculture et de l'industrie, distribution des biens produits par l'intermédiaire de magasins publics. Cette base productive consolidée par l'emploi généralisé et rationnel des machines ne peut que libérer les potentialités sociales et culturelles de la Communauté : il appartiendra à l'éducation de parfaire l'édifice et d'assurer le bonheur de tous.

Rien à vrai dire qui témoigne d'un apport original compte tenu des évolutions historiques depuis le Directoire, et notamment rien sur la question des échanges financiers[2] : on demeure dans une économie distributive de type non monétaire.

Principes de l'Organisation sociale.

> La Nation forme une seule grande famille générale, dont tous les membres sont frères, ou une seule grande société dont tous les membres sont associés, égaux en droits et en devoirs, sans autre borne à cette égalité que l'impossible. L'éducation est la base de tout : elle forme, de tous les enfants, des hommes, des citoyens, des ouvriers.
>
> Le territoire est un *seul domaine* appartenant indivisément à tous, exploité par une seule intelligence (le Gouvernement sous l'autorité de la Représentation nationale), avec une partie de la population pour satisfaire aux besoins de la Société.
>
> L'industrie est de même *une seule industrie*, dirigée par une seule intelligence, employant comme ouvriers le reste de la Population. Les machines sont multipliées à l'infini, dans l'intérêt de tous, pour augmenter la production, pour exécuter tous les travaux périlleux,

[1] Nous sommes à la page 9 du document qui en compte 16.
[2] à laquelle les Saint-Simoniens ont été en revanche très sensibles.

exténuants, insalubres on dégradants, de manière que l'homme ne soit plus qu'un inventeur et un directeur de machines, de manière encore que le travail soit court, facile, agréable. Le travail se fait dans d'immenses ateliers, convenablement placés et réunis pour les industries qui se lient entre elles.

On cultive et l'on fabrique ainsi tout ce qui est nécessaire et rien que ce qui est nécessaire pour la Société[1].

Tous les produits, naturels et industriels, sont recueillis dans d'immenses magasins et distribués également à tous les ouvriers ou à tous les citoyens, qui se trouvent ainsi tous nourris, vêtus, logés, et tous également, en proportion de leurs besoins, sous la seule condition d'un travail modéré et égal en durée.

Plus de pauvres, ni de riches, ni de domestiques; plus d'exploiteurs ni d'exploités; plus de soucis ni d'angoisses; plus de jalousie ni de haines ; plus de cupidité ni d'ambition ; plus ou presque plus d'oisifs, ni de paresseux, ni d'ivrognes, ni de voleurs.

L'éducation et l'aisance détruiront à la longue tous les crimes et même les vices. On n'aura plus besoin ni de lois criminelles, ni de tribunaux, ni de gendarmes, ni de police, ni de prisons, ni d'échafauds, etc., etc.

La famille, qui n'enfantera plus aucune rivalité, sera la source du bonheur le plus pur. Le mariage n'aura aucun inconvénient quand il n'y aura plus de dot et que le divorce en permettra la dissolution. Chacun pourra et devra se marier[2] et se mariera.

La femme, rendue à sa destination naturelle, sera pour l'homme l'objet d'une espèce de culte[3].

La Communauté recherchera d'abord le nécessaire, puis l'utile, puis l'agréable, sans autre limite que la raison et la loi, toujours sous la condition que tous auront également l'agréable comme le nécessaire. Les beaux-arts pourront être développés sans borne pour l'agrément de tous.

Sous l'angle politique, le projet s'identifie à la **forme républicaine de la démocratie représentative**. Rien n'est dit du suffrage universel étendu aux femmes. Mais on notera une disposition que les révolutionnaires de la Commune reprendront en 1870, à savoir le caractère électif et révocable des fonctions administratives au titre de précaution politique contre l'autonomisation de l'appareil d'Etat.

Principes de l'Organisation politique.

La Constitution est une Démocratie représentative. Le Peuple est Souverain, représenté par une Représentation nationale, élue, nombreuse, permanente, renouvelable chaque année par moitié. Le Pouvoir exécutif est subordonné, chargé seulement de l'exécution des lois. Tous les membres de la Société sont citoyens, égaux, électeurs, éligibles, membres des Assemblées primaires ou Communales. Ces Assemblées se réunissent fréquemment et régulièrement pour s'occuper des affaires publiques; et tout est disposé pour que tous les citoyens puissent y assister, comme c'est pour eux un devoir de le faire. Tout est réglé par la loi, qui est véritablement l'ex-

[1] La frugalité chez Babeuf se justifiait par l'état des forces productives. La frugalité chez Cabet (malgré l'emploi « à l'infini » des machines) est un gage de rigueur morale.
[2] Cette précision n'est pas un détail. La question de la famille sera l'un des leitmotivs de la propagande du communisme icarien. Cabet multipliera les polémiques, le plus souvent très vives, avec tous ceux qu'il accuse de mettre en danger l'institution du mariage.
[3] La condescendance machiste de l'auteur est ici manifeste. Cabet publiera plusieurs brochures en l'honneur des femmes dont en juillet 1841, la septième des *Douze lettres d'un communiste à un réformiste sur la Communauté*, intitulée « La femmes, ses qualités, titres, droits. Son malheureux sort dans la présente société. Cause du mal. Remède. Son heureux sort dans la Communauté ». Cette sollicitude n'empêchera pas qu'il leur interdise le droit de vote dans les colonies d'Icarie.

> pression de la volonté générale. Tous les fonctionnaires sont électifs, temporaires, responsables et révocables.

A présent se pose la question des moyens :

> Telle pourrait être, en principes, l'organisation définitive de la Communauté. Mais comment la Société actuelle peut elle se transformer en Communauté ? Voilà la question principale.
>
> Ce serait avec un vif regret que, sur cette question principale, je me trouverais en dissentiment avec quelques Communistes; mais je ne pourrais reconnaître pour guide que ma conscience et mon dévouement au Peuple; ce serait une lâcheté de ne pas combattre les opinions que je croirais erronées, dangereuses, funestes; j'aurais le droit de les combattre comme on aurait celui de combattre les miennes. Ce serait au public à choisir.

C'est l'occasion pour Cabet d'énoncer **le premier, le principal article de la doctrine icarienne, à savoir le refus de la violence et de l'action clandestine**. Cette position se trouve ici affirmée de manière brève et, disons, sobre. Elle prendra de plus en plus d'importance au fur à mesure du développement de la polémique avec les néo-babouvistes et de l'accélération du cycle attentats/répressions. La condamnation des sociétés secrètes occupera par exemple une place déterminante dans la brochure du 14 décembre 1844 intitulée *Les Masques arrachés*, où dans sa section 2 (« Conspirations, sociétés secrètes, émeutes ») il se livre à une attaque frontale de l'action clandestine, écrivant de la société secrète qu'elle est une création policière et un repaire de provocateurs et de mouchards. « C'est la police qui dirige les sociétés », n'hésite-t-il pas à écrire : « elle veut des sociétés secrètes parce que ce sont des *cages* dans lesquelles elle enferme tous ses ennemis les plus révolutionnaires pour en faire ce qui lui est utile ; c'est elle qui les conserve, qui les organise, qui les dirige, au moins pour quelques-unes, et ses agents sont en foule parmi les provocateurs, les organisateurs et les directeurs des Sociétés secrètes[1] ». Il conclut sur ce point : « Les sociétés secrètes sont donc le plus grand mal, le plus grand danger. Tant qu'elles existeront, il n'y aura rien à faire, rien à espérer. Vous qui désirez l'association, la fréquentation, la fraternisation, des citoyens, combattez les sociétés secrètes car elles isolent les hommes en les parquant, pour ainsi dire, dans de petites clôtures, sans communication avec les autres, car la société secrète empêche réellement les réunions et l'association générale. (...) Laisser faire la société secrète et l'émeute, c'est de l'aveuglement et de la folie[2].»

> Et d'abord, la Communauté peut-elle s'établir par la force et la violence? Non. Je suis convaincu, profondément convaincu, qu'elle ne peut s'établir, comme le Christianisme ne s'est autrefois établi, que par la puissance de l'Opinion publique, par la persuasion, par la conviction. Un parti seulement, une minorité courageuse, quand même elle aurait le Gouvernement, tenterait vainement de l'imposer à la majorité; ce serait de l'injustice, de la tyrannie, de la démence. Ce qui est possible, raisonnable, utile, c'est prêcher et propager la doctrine, discuter, persuader, convaincre. Quand l'Opinion publique adoptera la Communauté, son établissement sera facile; et, pour mon compte, je ne doute pas que l'Opinion publique finira par l'adopter, parce qu'elle est à mes yeux la seule doctrine vraie, que sa vérité peut être démontrée jusqu'à l'évidence, et que la raison finira toujours par avoir raison.

Corrélative, vient alors la question de la transition. Elle doit être progressive, oui, logiquement. Mais observons que cette conséquence n'est pas moins contradictoire avec le futur projet de fonder ***d'un seul coup*** la société d'Icarie. Il est vrai que nous sommes en 1840 et que la réalisation d'Icarie est encore loin de nourrir un projet précis.
Il est du reste piquant d'observer que l'un des arguments de Cabet pour cette période transitoire (la nécessité de semer avant de récoler) est exactement celui-là même que lui opposeront les communistes allemands de Londres en septembre 1847 lorsqu'ils critiqueront son empressement à vouloir fonder Icarie. Ils écriront alors, recourant à la même métaphore des semailles : « Nous sommes convaincus

---

[1] Cabet, *Les Masques arrachés*, Paris, 14 décembre 1844, page 34 de l'édition numérisée par Gallica. On notera que pour ce qui concerne la *Société des Nouvelles Saisons* et l'un de ses principaux dirigeants Lucien de la Hodde, Cabet n'avait manifestement pas tort. Nous renvoyons ici au chapitre du présent fascicule sur les sociétés républicaines.
[2] *Les Masques arrachés*, op.cit., pp. 52-53

que le projet de Cabet de fonder en Amérique une Icarie, c'est-à-dire une colonie basée sur les principes de la communauté des biens, ne peut encore être réalisé à cette heure, et cela (…) parce que pour les communistes qui reconnaissent le principe de la liberté personnelle, – et les Icariens le font certainement, eux aussi – une communauté des biens est, sans période de transition, et à vrai dire sans période démocratique de transition dans laquelle la propriété personnelle n'est transformée que peu à peu en propriété sociale, tout aussi impossible qu'il l'est pour le laboureur de récolter sans avoir semé[1]. »

> La Communauté peut-elle s'établir instantanément, tout d'un coup? Non. Le Gouvernement, la Représentation nationale, la Nation même, le voudraient inutilement, parce que la transformation en Communauté est le plus grand de tous les changements, parce qu'il est matériellement impossible de réaliser la Communauté avant un temps plus ou moins long, 20 à 50 ans peut-être, avant qu'une génération ait été formée par l'éducation : le tenter autrement serait aussi déraisonnable que tenter de cueillir la moisson avant d'avoir labouré et semé, de faire accoucher une femme avant neuf mois, de sauter dans la lune, de faire tourner la terre plus vite ou plus lentement. - La seule chose possible, c'est d'adopter le Principe de la Communauté et un Régime transitoire et préparatoire, pendant lequel on travaillera sans relâche à son établissement, progressif, partiel et définitif. Mais il est nécessaire d'adopter le principe, parce qu'autrement on ne ferait jamais rien pour l'appliquer, parce qu'il faut déterminer le but pour choisir les moyens, parce qu'il faut décider si l'on veut aller au nord ou au midi pour prendre la route qui peut y conduire, il faut donc prêcher pour faire adopter le principe, afin d'adopter le Régime transitoire, afin d'arriver à la Communauté définitive.
>
> Et ce Régime transitoire que sera-t-il ? - Ce sera la Démocratie avec tendance à la Communauté; la Démocratie adoptant un système d'Égalité croissante et d'Inégalité décroissante; la Démocratie détruisant d'abord la misère, assurant l'existence du travailleur, améliorant chaque jour le sort de la masse, et lui donnant tout le bonheur possible, dont elle est privée maintenant.
>
> Pendant ce Régime transitoire, faudra-t il abolir le droit de propriété individuelle? - Non : il ne faut entreprendre que ce qui est juste et possible. Ce serait se créer le plus insurmontable des obstacles: l'habitude, le préjugé, l'égoïsme produit par l'ancienne organisation sociale, sont tels que les propriétaires actuels défendraient leurs propriétés comme leur vie; les plus petits (et c'est le plus grand nombre) la défendraient comme les plus grands, quand même on leur donnerait plus en échange. On peut, sans inconvénient, maintenir dans leurs propriétés tous les propriétaires existants, et prendre cent autres moyens ordinaires d'agrandir le domaine national, par exemple faire des lois sur les successions collatérales et les donations, sans jamais changer une position que pour en donner une meilleure, en n'appliquant définitivement la Communauté que sur une génération élevée pour elle.
>
> Du reste, ce sont la Constitution, les Lois, la Volonté générale, qui devront tout décider.

Cabet aborde à présent ses conclusions. Il associe à une nouvelle condamnation des ultra-communistes (*hébertistes et babouvistes* ainsi qu'il les nomme) **le deuxième des thèmes principaux de la doctrine icarienne, à savoir**, après le respect de toute légalité, **la recherche de l'unité** qu'il n'hésitera désormais plus à revendiquer en son seul nom.

> Telle est ma Communauté; voilà comment je suis Communiste : je veux la Communauté par l'opinion publique; je veux un Régime transitoire pendant lequel la propriété sera maintenue; je suis Ré-

[1] Nous renvoyons ici au chapitre que nous consacrons au communiqué de septembre 1847 paru dans la *Revue Communiste* de Londres au nom de la *Ligue des Communistes* en voie de constitution (le premier congrès avait eu lieu à Londres du 2 au 9 juin 1847 et le deuxième congrès était prévu du 29 novembre au 8 décembre 1847).

formiste[1] plus que révolutionnaire; je suis d'abord Démocrate; j'appuie tous les efforts de toutes les sectes qui veulent le progrès, des Socialistes, des Saint-Simoniens, des Fouriéristes, etc., en les engageant à ne pas s'arrêter en chemin. Je dirai aux Réformistes : « Je voudrais qu'on nous accordât d'abord la Réforme parlementaire. » - Aux Socialistes : « Je fais des vœux pour qu'on nous accorde l'association des travailleurs. », - Aux Fouriéristes : « Je serais aussi heureux que vous si l'on vous facilitait l'établissement d'un grand nombre de phalanstères. » - Mais je ne suis ni Hébertiste ni Babouviste. Convaincu que la prudence, la réserve, la modestie, sont nécessaires à toute doctrine nouvelle qui aspire à se faire des prosélytes, si j'avais été en relations avec les Communistes[2], je me serais élevé contre plusieurs actes qui ne pouvaient faire que du mal à la cause générale de la Communauté.

Beaucoup de Communistes pensent comme moi. Quelques-uns, dit-on, en diffèrent sur quelques points.

Peut-être vaudrait-il mieux qu'il n'y en eût aucun, parce que ceux qui le sont le seraient également bientôt, et parce qu'il existerait probablement entre eux plus d'unité.

J'aurais peut-être moi-même ajourné à des temps plus tranquilles la publication de mes idées, pour éviter toute division dans le parti démocrate. Mais le mal s'est fait par la faute de tous, sans moi, malgré moi; et je ne puis qu'y apporter peut-être quelque remède, en m'efforçant de ramener l'union.

Le tenter est sans doute un acte de courage et de dévouement; car je ne me dissimule pas les répulsions, les haines, les calomnies, les persécutions peut-être, auxquelles je m'expose : mais je ne veux tromper personne, ni amis ni adversaires; je veux me montrer tel que je suis. Ce n'est pas après avoir dédaigné de flatter des Rois et des Prétendants qu'on pourrait flatter des partis ou des hommes. Je ne suivrai jamais que ma conscience et mon dévouement au Peuple; et je me ferais tuer pour défendre la vérité que je crois utile, comme pour résister à tout ce qui serait contraire à ma conviction.

Du reste, les mauvais jours arrivent peut-être pour nous tous; les orages grondent sur nos têtes; personne ne peut prévoir le sort qui l'attend ; ce sont la Patrie, la Liberté, la vie de tous, qui se trouvent menacées; et, pour les Démocrates de toutes les nuances, l'union est plus que jamais une nécessité.

Après une double adresse aux réformistes et aux communistes :

Aux Démocrates Réformistes, j'oserai donc dire : « Ne repoussez pas, ne blessez pas vos frères en Démocratie! Ecoutez, discutez, persuadez, ou tolérez! »

Aux Communistes, je me permettrai de dire : « Soyez d'abord Démocrates et Réformistes! Signez la Réforme, tout en conservant vos convictions et vos doctrines! Demandez, courageusement, toujours, que la Patrie soit pour vous non une marâtre mais une mère! Mais soyez prêts à mourir pour elle sans conditions et surtout sans menaces! Vous qui vous dites les apôtres du système le plus parfait, prouvez sa perfection par votre conduite et vos vertus, par vos sentiments de tolérance et de fraternité, par votre prudence et votre sagesse! Haine aux institutions qui font le malheur des hommes;

[1] Il faut se garder de toute méprise anachronique sur ce terme de « réformiste ». Il désignait à l'époque le mouvement des républicains pour une réforme électorale. Cette revendication avait pris la forme d'une campagne de banquets en 1840, une vingtaine entre juin et septembre (une seconde campagne de banquets se déroulera en 1847 et aboutira à la révolution de février 1848). Ces banquets au cours desquels on prononçait divers toasts se terminaient par la signature d'une pétition pour une démocratisation du mode de scrutin, soit par un abaissement du cens électoral, soit par le suffrage universel.
[2] Un bien étrange formule qui traduit l'embarras de Cabet de ne pouvoir s'approprier l'appellation.

mais indulgence pour tous ceux qui n'en sont que les instruments et les premières victimes ! »

Aux communistes impatients ou dissidents[1] je dirai : « Evitez tout ce qui peut compromettre la cause, sacrée pour vous, de la Communauté! Ecartez toutes les questions accessoires, toutes celles qui ne seraient pas essentielles ou d'une application immédiate, et qui ne pourraient engendrer que des disputes et des divisions! Sachez faire des sacrifices à l'union, unissez-vous! »

A tous je dirai : « Personne, plus que le vrai Communiste, n'est ennemi de la loi agraire[2], du pillage, de l'injustice, de l'immoralité, de l'oppression et du désordre; personne ne désire plus la justice, l'ordre véritable, la fraternité et le bonheur de tous les hommes. »

Cabet termine par cette curieuse évocation, comme un gage de légalisme, d'un article de François Guizot[3] qui, en octobre 1840, était devenu le premier personnage du gouvernement de Soult :

Quant à moi, qu'on me permette de discuter, comme on le permet aux Fouriéristes; et j'aurai la foi d'un apôtre pour défendre ma religion sociale[4] et politique! Et pour m'enhardir à me dévouer à la cause des malheureux, j'invoquerai ces paroles de M. Guizot, dans son livre[5] sur la *Religion dans les sociétés modernes* : « C'est l'esprit du temps de déplorer la condition du Peuple....Mais on dit vrai; et il est impossible de regarder sans une compassion profonde tant de créatures humaines si misérables....Cela est douloureux, très douloureux à voir, très douloureux à penser; et cependant il faut y penser, y penser beaucoup; car, à l'oublier il y a tort grave et GRAVE PÉRIL. »

---

[1] Le terme est lourd de signification. Il indique clairement que ses adversaires néo-babouvistes ne peuvent être à ses yeux que des dissidents…de l'Icarisme

[2] Le terme de *loi agraire* désignait depuis la révolution française de1789 la véritable peur phobique ressentie par les classes possédantes de subir un partage égalitaire des terres. Babeuf lui-même devra prendre ses distances avec l'idée que ce terme véhiculait. On se reportera sur le sujet au chapitre 3 (« Babeuf et la loi agraire ») de notre fascicule 12.

[3] Récemment paru en 1838

[4] L'expression est bien davantage qu'une figure se style. Après la publication en août 1846 de l'ouvrage *Le vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, le communisme icarien fera l'objet de la part de ses disciples d'une véritable ferveur religieuse.

[5] Il s'agit moins d'un livre que d'un bref article (ici très librement cité par Cabet) intitulé « De la religion dans les sociétés modernes », d'abord paru dans « La Revue française » et repris dans la revue « L'Université catholique » du 27 mars 1838, pp. 231-40 (de l'édition numérisée par Google). Guizot (qui était de confession protestante) y plaidait pour une réconciliation des Eglises chrétiennes.

2.3. Entre Cabet et Dézamy : une rupture exemplaire

C'est en 1839 qu'Etienne Cabet et Théodore Dézamy se rencontrent.

Dézamy est alors un jeune intellectuel de trente ans qui vient de publier, le 27 décembre 1838, son discours à l'Académie des Sciences morales, une brochure de quelque 68 pages sur le thème : « *Les nations avancent plus en connaissances, en lumières qu'en morale pratique. Rechercher la cause de cette différence dans leurs progrès. Indiquer le remède*. ». Il en adresse un exemplaire à Etienne Cabet qui est rentré d'exil en avril 1839 : à 51 ans, ce dernier entame la seconde partie de sa carrière politique et jouit d'une belle notoriété alors même que son principal ouvrage, *Le voyage d'Icarie*, n'a pas encore paru à cette date[1].

Commence alors une collaboration qui durera, selon le témoignage de Dézamy, 14 mois.

*

C'est Théodore Dézamy qui prendra l'initiative d'une **rupture publique**. Le **18 février 1842**, il adresse à Cabet la lettre suivante, dont il demande l'insertion dans *Le Populaire* :

> Monsieur,
>
> Vous avez manifesté la crainte que le public puisse vous attribuer une part quelconque dans certaines idées philosophiques que j'ai ou que j'aurais émises oralement.
>
> Je serais désolé de vous causer le moindre embarras. C'est pourquoi je crois devoir vous offrir un moyen de prévenir toute confusion à cet égard, pour peu que vous le jugiez convenable, de dire, dans votre prochain numéro, que j'ai cessé de faire partie de la rédaction du *Populaire* POUR DIVERGENCE DE DOCTRINES.
>
> Je déplore bien sincèrement, Monsieur, ces malentendus et ce caquetage extérieurs qui ont sans doute tronqué et défiguré mes idées.
>
> Au demeurant, je n'en reste pas moins persuadé que nous nous entendrons toujours quant au fond des choses ; car, croyez-le bien, personne plus que moi ne s'intéresse à la cause populaire, et, par conséquent, ne désire voir se former une forte unité entre tous les hommes capables d'imprimer une bonne direction au parti communiste.
>
> Agréez, Monsieur, mes cordiales salutations et mes respectueux hommages.

Cabet tardera à réagir, dans l'attente sans doute de la parution, le 26 mars 1841, de la première livraison du *Code de la Communauté*[2] de Dézamy. La lettre de ce dernier ne paraîtra que le **8 mai 1842** dans le *Populaire*, accompagnée d'un long commentaire que Dézamy reçoit comme une véritable déclaration de guerre.

Or cette mise au point de Cabet permet d'établir une **chronologie assez précise des relations entre les deux hommes**.

---

[1] L'ouvrage a d'abord paru en janvier 1840 sous le titre *Voyage et Aventures de Lord William Carisdall en Icarie, traduits de l'anglais de Francis Adams par Th. Dufruit maître de langues*. Il ne sortira sous le nom de Cabet que le 12 mars 1842.

[2] La première livraison de l'ouvrage est répertoriée par le numéro 13 du 26 mars 1842 de *Bibliographie de la France* (à la même date que la *Réfutation des doctrines de l'Atelier,* par Cabet). Il sortira en volume le 14 janvier 1843.

Voici les principaux repères :

21.11.1840 Les relations fraternelles entre Cabet et Dézamy les conduisent à cosigner une brochure commune intitulée *Patriotes, lisez et rougissez de honte ! Opinions des journaux français et étrangers sur la question d'Orient. Le traité du 15 juillet. La guerre. Discours de la Couronne. Pièces diplomatiques* (contre les bastilles).

Tout en rappelant cette collaboration, Cabet insiste avec un rien de condescendance sur sa générosité d'avoir consenti une signature commune : « Nous publiâmes cette brochure en mettant son nom à côté du nôtre, chose qui parut lui faire plaisir et que ne font guère les écrivains connus, parce qu'il en résulte une sorte de solidarité d'opinions qui peut s'étendre sur l'avenir et avoir de graves conséquences[1] ».

14.03.1841 Parution du *Populaire*.

Dézamy devient l'un des principaux collaborateurs de Cabet, lequel insiste sur leur identité de vues à propos de la communauté. Cabet affirme même avoir reçu le soutien de Dézamy dans sa controverse avec *L'Humanitaire* sur la question de la famille. Le fait est attesté par une correspondance de Gabriel Charavay datée d'août 1841 où ce dernier raconte comment Cabet a chargé « son lieutenant Dézamy » de soutenir à plusieurs reprises les cabétiens dans leurs réunions publiques perturbées par les militants du groupe de *L'Humanitaire* venus y apporter la contradiction[2].

Il faut souligner qu'à cette époque Cabet avait déjà publié, le 7 novembre 1840, sa brochure *Comment je suis communiste*, laquelle ne laissait aucun doute sur sa conception de la communauté et du communisme. Elle sera bientôt suivie, le 10 avril 1841, par *Credo communiste* et le 5 juin 1841 par *Douze Lettres d'un Communiste à un Réformiste sur la Communauté.*

09.1841 Le procès de Quénisset met en scène le rôle du groupe des communistes de *l'Humanitaire*. Le pouvoir agite la menace de subversion communiste, une campagne de presse que Cabet perçoit comme une attaque directe contre sa propre propagande icarienne.

octobre 1841 La publication, datée[3] du 28 octobre 1841, de *Ma ligne droite ou le Vrai chemin du salut pour le Peuple* jouera à coup sûr un rôle décisif dans le détachement de Dézamy des positions politiques exprimées par Cabet. Cette importante brochure de 104 pages peut être considérée comme l'acte constitutif du *communisme icarien*[4]. On y trouve en effet tous les éléments de comportement et de doctrine qui vont désormais caractériser, et chaque année davantage, la propagande de Cabet : affirmation nombriliste de ses qualités de dévouement, seul contre tous, et condamnation de toute action illégale et violente. Le texte exprime avec une particulière fermeté le rejet des théories néo-babouvistes présentées comme de purs délires hébertistes. Cabet termine par une autobiographie[5] politique toute consacrée à sa gloire personnelle. Dézamy n'y est pas nommément désigné comme un adversaire, mais la manière dont Cabet commente sa rencontre avec lui et la disparition de son journal *L'Egalitaire* témoigne du peu d'estime dans lequel il le tient.

novembre 1841 Les finances du journal ne permettent pas d'assurer un véritable salaire à Dézamy qui, selon Cabet, exprime son souhait de quitter Paris pour éditer en province « un journal de critique commerciale[6] ». C'est l'époque, poursuit Cabet, où Dézamy « commençait à manifester une grande divergence de doctrines (comme sa lettre le prouve) et à exprimer contre la Famille et les Villes, sur le matérialisme, etc., des idées que nous repous-

---

[1] Nos citations se réfèrent au fac-similé de l'édition du 8 mai 1842 du *Populaire* que la bibliothèque de l'Université de York, qu'elle en soit remerciée ici, a bien voulu nous communiquer. La collection du *Populaire* est absente des répertoires de Gallica.

[2] Cette lettre de Gabriel Charavay à Jean-Joseph May fait partie des pièces citées par le rapport du comte de Bastard d'Estang lors du procès de Quénisset (page 321 de l'édition numérisée par *Gallica*). Elle témoigne du fait que Cabet était surtout irrité par l'activisme des militants de l'*Humanitaire* qui venaient perturber les réunions des icariens.

[3] Par Cabet lui-même

[4] Avec plus de fermeté que la courte brochure de novembre 1840 intitulée *Comment je suis communiste.*

[5] « Pour parler de moi plus librement, je parlerai de N.. », écrit-il, page 64 de l'édition de 1847 numérisée par Gallica, un artifice narratif qui lui permet l'usage de la troisième personne.

[6] Dézamy précisera que cette publication devait s'intituler *Le Pilori commercia*l « pour crucifier les fripons, les charlatans, les traîtres, les lâches » (*Calomnies et politique de M. Cabet*, page 14, EDHIS, *Révolutionnaires et babouvistes*, volume 3)

sons, qui nous paraissent dangereuses, et que nous serions très fâché qu'on pût nous attribuer. ».

18.02.1842 Dézamy adresse à Cabet la lettre de rupture où il évoque publiquement des *divergences de doctrines.* Il en demande l'insertion dans *Le Populaire.*

26.03.1842 Dézamy fait paraître la première livraison de son *Code de la Communauté.*

Dans une brève note plutôt ironique, Dézamy affirme[1] que Cabet a changé d'avis sur la question des villes dans la deuxième édition de son *Voyage en Icarie*. Cabet reçoit très mal cette observation et cette manière qu'il estime calomnieuse de le « présenter comme si mobile et si versatile sur des questions si importantes ».

30.04.1842 Cabet publie sans tarder *Propagande communiste ou Questions à discuter et à soutenir ou à écarter*, une brochure expressément consacrée à réfuter les assertions de Dézamy sur la famille. Dans son article du 8 mai, il écrit : « Nous l'avons toujours déclaré et nous ne pourrons jamais trop le répéter, nous ne voyons aucun inconvénient dans la famille telle qu'elle pourra être améliorée et perfectionnée sous la Communauté ; nous la considérons comme la première de toutes *les institutions naturelles* et comme la plus belle et la plus nécessaire des *institutions humaines*, comme la plus capable de maintenir l'ordre dans la société, de conserver à la femme sa dignité et d'assurer son bonheur en assurant la félicité de l'homme. Nous ne voulons pas de la Communauté sans la famille ».

Dézamy réplique à Cabet dans la 7e livraison du *Code la Communauté* (qui a paru, écrit Cabet, huit jours après sa précédente brochure). Le ton des échanges gagne en acrimonie. Dézamy déclare ainsi : « Dans cet écrit, M. Cabet (chose incroyable !) prêche des hérésies (…) : 1° On doit éluder les difficultés, 2° la philosophie n'est qu'une question secondaire, 3° il est certaines questions qui ne doivent être traitées que pour les savants, qui ne doivent pas être écrites pour les ouvriers ni discutées avec eux.[2] ».

8 mai 1842 Cabet publie dans *Le Populaire* la lettre de Dézamy du 18 février 1842 et y ajoute un commentaire polémique sur son contradicteur qu'il accuse de « vouloir le tuer moralement » et dont il dénonce « (les) incroyables distractions, (le) langage, (les) principes sur le matérialisme, sur la morale ». Il affirme au passage que Dézamy s'apprêtait à louer sa plume à « Mme Gatit de Grammont[3], à Cîteaux, pour lui offrir de rédiger pour elle un journal Phalanstérien ou Fouriériste ».

*

A partir de cette publication du 8 mai 1842, la controverse va s'emballer et prendre un tour virulent.

Dézamy répond d'abord à Cabet le 2 juillet 1842 dans un pamphlet de 47 pages intitulé ***Calomnies et politique de M. Cabet. Réfutation par des faits et par sa biographie.***

Cabet répliquera à deux reprises, d'abord, le 6 août 1842, dans une brochure intitulée ***Toute la vérité au peuple ou Réfutation d'un pamphlet calomniateur,*** puis le 15 octobre 1842, dans une seconde brochure intitulée ***Explication avec les communistes lyonnais sur des questions pratiques***.

Les raisons du litige sont d'ordres divers.

---

[1] Page 36 de l'édition de 1843 du *Code de la Communauté* numérisée par Google.

[2] On trouve le commentaire de Dézamy (une courte note) à la page 109 de l'édition de 1843 du *Code de la Communauté*.

[3] Dans cette orthographe fantaisiste, Cabet désigne **Zoé de Gamond**, épouse de l'artiste italien Jean-Baptiste Gatti et mère de la future pédagogue et féministe Isabelle Gatti de Gamond. Elle-même militante féministe, Zoé de Gamond était l'auteure d'une étude sur la philosophie de Fourier et avait entrepris en septembre 1841 de fonder, avec l'appui d'Arthur Young, un écossais fortuné, un phalanstère dans l'abbaye de Cîteaux. L'expérience durera cinq ans, de 41 à 46. La référence fouriériste n'est pas ici innocente quand on sait le rôle que les phalanstériens attribuaient à la libération des passions. Laisser entendre que Dézamy était un publiciste mercenaire, c'était aussi affirmer qu'il l'était de surcroît au service d'une cause en principe peu respectueuse de la structure familiale traditionnelle. Au demeurant, l'influence de Fourier sur Dézamy était bien réelle On tiendra pour preuve son évocation de la bâtisse que, dans le *Code de la Communauté*, au chapitre III, il situe au centre de la commune et qu'il nomme *palais communal* : il ne s'agit ni plus ni moins que d'un édifice de type phalanstérien.

Elles sont d'ordre relationnel
Elles sont d'ordre philosophique
Elles sont d'ordre sociologique
Elles sont d'ordre politique

1. Les raisons du litige sont d'ordre relationnel

Comme souvent lorsqu'une étroite collaboration se rompt, les associés se trouvent pris d'une violente détestation l'un de l'autre. La controverse va prendre ici une tournure personnelle très agressive.

Ce qui frappe d'emblée dans l'attitude de Cabet, c'est **le caractère théâtral** de sa protestation. Son adversaire est ainsi présenté comme animé d'une « satanique méchanceté » et son but ne vise qu'à « (le) *tuer* dans l'opinion publique [1]» (p. 5) ainsi que *Le Populaire* (p. 31). Il appartient à « une poignée d'ultra communistes[2] » qui s'est liguée contre lui pour l'abattre : « Il n'est pas d'intrigues, pas de mensonges, pas de calomnies, pas d'infamies qu'on n'ait employées pour me tuer…! J'en rougis pour les ouvriers !!! (…) J'en ai l'âme navrée, déchirée (…) il me faut du courage, tout le courage que peut inspirer le dévouement au Peuple et la passion pour l'Humanité » (p. 32). Sa rage est telle qu'il ne peut évoquer le nom même de son contradicteur : « je ne veux pas que son nom salisse ici mon encre » (p. 4), de sorte que Dézamy sera dénommé tout au long de la brochure par un **vaste répertoire d'images et périphrases insultantes** : une vipère[3], une boue à réduire en poussière (p. 5), un insensé et une espèce de fou furieux (p. 16), un infâme calomniateur et un misérable pamphlétaire (p. 17), l'allié d'une petite tourbe de chenapans[4] (p. 19), un mauvais écrivain et un discutailleur vaniteux[5], un énergumène possédé du démon (p. 34) et un ennemi du Peuple (p. 69), une chenille vénéneuse (p. 74), un être oisif et parasite, un insecte au petit sifflement (p. 81), un ver de terre (p. 83), un écrivailleur et un petit maitre de pension (p. 91), un pamphlétaire sorti de la fange (p. 95), un échappé de Charenton (p. 101), une petite vipère obscure (p.103), ainsi de suite tout au long de la démonstration.

Ce qui frappe ensuite, c'est l'occasion que trouve Cabet dans cette polémique **pour parler de lui-même avec une très remarquable complaisance**. Puisqu'il se voit attaqué, il commence par rappeler toutes les marques de soutien qu'il a reçues à diverses occasions, notamment dans sa controverse avec *Le National* sur les bastilles[6] et lors de la création du *Populaire*[7]. Puis il ne manque aucun prétexte pour retracer une rétrospective de son action politique, depuis sa plaidoirie pour le général Vaux et le notaire Piogey en 1815, rappelant ensuite son rôle dans la charbonnerie, son action en 1830[8], ses relations avec Louis Philippe, ses fonctions de procureur en Corse jusqu'au procès de 1834 qui l'a condamné à l'exil.

Cet aspect de la personnalité de Cabet compte d'ailleurs parmi les critiques que lui adresse Dézamy de vouloir établir une espèce de *papauté politique* (un titre que lui vaudrait sa longue expérience[9]) et de ne

---

[1] « Si je ne suis pas anéanti, poursuit Cabet, ce n'est pas la faute de sa volonté ! Je puis bien le considérer comme mon meurtrier d'intention, comme mon assassin qui m'a porté un coup de poignard ou tiré un coup de fusil, ou versé du poison, et qui n'a manqué son but que par une circonstance indépendante de lui » (page 5 de *Toute la vérité au peuple*)

[2] Dézamy est accusé d'être l'allié d' « une douzaine des hommes les plus remuants parmi les ultra communistes ; ce sont des babouvistes et des hébertistes, des rédacteurs de *La Fraternité*, de *L'Humanitaire* et du *Communautaire*. (…) Je les connais (…) je vois parmi (eux) des êtres profondément immoraux et ignobles, égoïstes et ambitieux et cupides, divisés entr'eux d'opinions, de sentiments et d'intérêts, réunis seulement par la haine, qui se méprisent et se détestent, qui précédemment se sont accusés et battus, et qui finiront bientôt par se dévorer. » (pp. 6 et 7)

[3] Un serpent d'autant plus cruel qu'il « veut me piquer et me tuer après que j'ai voulu le réchauffer pour ainsi dire dans mon sein » (p. 5)

[4] « Qui n'étaient pas nés à la politique quand j'étais sur la brèche et blessé depuis vingt ans » (…) « des conscrits qui n'ont pas vu le feu et qui manquent de respect à un vétéran » (p. 18)

[5] « Qui voudrait faire croire qu'il traitait avec moi d'égal à égal » (p. 34)

[6] Et notamment une pétition le conjurant ne pas répondre à la provocation en duel que lui avait value cette controverse (« N'exposez pas aux chances d'un combat singulier des jours que vous avez consacrés, que vous devez à la cause populaire ») et qui insiste sur son dévouement patriotique, une adresse, fait remarquer Cabet, que Dézamy (dont il souligne en majuscules le nom parmi les signataires) avait lui–même signée. Et d'ajouter au prix d'un formidable déni : « Je le jure à la face du Ciel et de la Terre, je n'en tire aucune vanité » (p. 14)

[7] Cabet mentionne une adresse publiée en décembre 1840 par plus de 1000 signataires afin de soutenir son projet politique tel qu'exposé dans sa brochure *Comment je suis communiste* (p. 8)

[8] « Je me suis dévoué à périr en me prononçant un des premiers pour la Révolution, en signant la première proclamation affichée par la première Municipalité insurrectionnelle ; car si Charles X avait été vainqueur, j'étais infailliblement fusillé comme beaucoup d'autres. » (p. 74)

[9] Dans une note de la page 7 de son pamphlet, Dézamy écrit : « M. Cabet a la manie de la *gérontocratie*. Il aime à se désigner comme un vétéran, un vieux soldat, un aîné, un ancien, un vieillard de la cause populaire. Il aime à appeler les autres écrivains ses cadets, ses lieutenants, jeunes gens, jeunes écri-

tolérer aucune contradiction, **aucune expression politique différente de sa conception du communisme**. « En vérité, Monsieur, à qui espérez-vous faire croire qu'on ne puisse être bon communiste qu'à la condition d'acheter et de propager exclusivement vos écrits[1] », écrit Dézamy, ou encore, dans sa conclusion, page 47 : « (…) M. Cabet a personnifié en lui le dogme aveugle et compressif de l'*infaillibilité* et de l'*autocratie* politiques (…). »

Cabet tend, il est vrai, à considérer comme une concurrence déloyale tout ce qui n'entre pas dans la stratégie politique qu'il a définie. Ainsi n'hésite-t-il pas à dénoncer la parution même du *Code de la communauté* par Dézamy comme un geste d'hostilité. Il écrit à ce propos : « Il est indubitable que le principe de Communauté proscrit la concurrence et que quand le *Voyage en Icarie* est publié depuis deux ans, quand il rallie les Communistes, quand on reconnaît universellement que son système est la plus favorable à la propagande, venir lui faire concurrence en composant et en publiant, *deux ans après*, un prétendu *Code de la Communauté*, destiné à circuler, non parmi les savants mais parmi les ouvriers, qui attaque la Famille et les Villes, par conséquent le système d'*Icarie*, ce n'est conforme ni au principe de la Communauté ni à l'intérêt de la propagande. » (p. 59).

Dézamy ne manquera pas de brocarder **l'immodestie et le narcissisme de Cabet**. Ainsi parlant du *Voyage en Icarie,* qu'il reconnaît « avec plaisir » comme une œuvre de progrès, il écrit : « Mais vous n'en auriez pas moins de mérite, Monsieur, si vous paraissiez un peu moins émerveillé de votre œuvre ; si surtout vous ne visiez au rôle de messie ; d'autant plus qu'il paraitrait que le réapparition de la doctrine communautaire ne vous serait pas aussi personnelle que vous le répétez si souvent (…). » (p. 32)

Pour le reste, on ne peut qu'enregistrer l'âpreté des répliques au fil desquelles Cabet (qui profite ici de l'avantage d'avoir le dernier mot) se livre à une réfutation point par point des affirmations de Dézamy. On n'entrera pas dans le détail. Mais pour se faire une idée des échanges, on retiendra à titre de spécimen, fût-il anecdotique, ce passage[2] où Cabet, mêlant le dérisoire et l'important, énumère **les 11 raisons qui l'ont décidé à se séparer de Dézamy** :

> « Je l'ai éloigné par un grand nombre de raisons :
>
> 1° Parce que c'est un ignorant qui ne sait ni l'orthographe ni la ponctuation, et qui me faisait perdre beaucoup de temps à corriger ses écrits ; parce qu'il écrivait si fin, malgré mes recommandations réitérées à cause de mes mauvais yeux[3], qu'il me donnait beaucoup de peine, m'occasionnait beaucoup de fatigue, et me faisait encore perdre un temps précieux pour déchiffrer son écriture, couverte d'ailleurs de ratures, d'interlignes, de surcharges et de renvois sans ordre. Cela pourra paraître une minutie à ceux qui n'écrivent pas ; mais c'était un inconvénient immense dans ma position, étant toujours fatigué, pressé, ne pouvant accepter ses œuvres de confiance, étant toujours obligé de les lire afin de n'être pas compromis par lui. Chacun son goût! Que ceux qui se plaisent à l'avoir pour collaborateur le prennent! Pour moi, je n'en voudrais pas pour rien, et quand même on me paierait!
>
> 2° Je l'ai éloigné, parce que c'est un discutailleur et un disputailleur qui venait me fatiguer de discussions étrangères et inutiles quand j'étais le plus pressé, parce qu'il ne sait pas parler ni s'expliquer, parce que je ne connais point de conversation plus fatigante quelquefois. Dans certains moments, comme si sa tête était un chaos, il ne peut pas trouver le mot propre, et substitue le mot *chose* à tous les substantifs, tous les adjectifs, tous les participes et tous les verbes ; il dira par exemple : J'ai lu une *chose* bien mal *chosée*: je *choserais* bien mieux.
>
> 3° Je l'ai éloigné, parce qu'il est d'un désordre et d'une distraction tels qu'il m'égarait des papiers qu'on m'avait confiés, et que je lui avais confiés moi-même pour qu'il m'en rendît compte. Un jour, il va chez lui pour rédiger un article dont j'avais besoin à l'instant; il me l'apporte et met la main dans sa poche pour me le donner ; mais il l'a perdu en

---

vains, etc. ». Il ajoute, avec une mordante ironie « Que M. Cabet ait bon courage : avec tant de titres, il ne peut manquer d'obtenir bientôt ses invalides ». Piqué au vif, Cabet répliquera: « Je conserve encore assez de vigueur pour apprendre à des blancs-becs à marcher au pas » (p. 19)

[1] Dézamy, *Calomnies et politique de M. Cabet*, op.cit., p. 20

[2] *La vérité au peuple*, pp. 28-31

[3] Cabet avait connu vers 1816 de graves problèmes de santé affectant sa vue. Dans sa plaidoirie de juillet 1851 devant la Cour d'appel de Paris, il déclare : « Cette affaire me fatigua tellement de toutes manières que j'en perdis la vue et restai presque aveugle pendant cinq ans » (Feuillet 942 de l'édition numérisée par Gallica de *Réalisation de la Communauté d'Icarie, édition de mai 1847).*

route ! Un autre jour, il va toucher un billet qu'il venait de recevoir après l'avoir attendu avec impatience; mais il le perd avant d'arriver chez le payeur !

4° Je l'ai éloigné, parce qu'il aurait continuellement compromis le *Populaire* et moi, par son exagération, sa rudesse et sa violence, si j'avais inséré ses articles sans les lire et les corriger. Il n'est pas un de ses articles auquel je n'aie été obligé de retrancher ou d'ajouter.

5° Je l'ai éloigné, parce que je me suis aperçu que c'était un ambitieux, un intrigant, qui ne manquait aucune occasion de s'insinuer au milieu des ouvriers, qui s'introduisait partout, pour faire parler de lui, pour flatter, caresser, et pour acquérir quelque influence.

6° Je l'ai éloigné, parce que j'ai découvert qu'il était ultra Communiste, Communiste immédiat, partisan des Sociétés secrètes et de la violence, voulant imposer la Communauté par la force, ennemi de la Famille, quoiqu'il dissimulât avec moi et qu'il défendît mes doctrines contre *l'Humanitaire*.

7° Je l'ai éloigné, parce qu'il avait des liaisons suspectes avec plusieurs hommes très suspects; et j'ai presque tremblé lorsque, récemment, j'ai appris qu'on accusait généralement d'être depuis longtemps un traître, un jeune homme, toujours bien mis, oisif et dépensier, sans qu'on lui connût aucun moyen d'existence, nommé D..., que je ne connaissais pas, qu'il m'amena le matin du jour fixé pour l'exécution de Barbès[1], afin de me consulter, et qui aurait pu me perdre s'il était un homme de police et si j'avais dit un mot qui pût me compromettre.

8° Je l'ai éloigné, parce qu'il m'annonça plusieurs fois qu'il avait d'autres projets : dès le mois d'août 1841, fatigué de ce que le *Populaire* ne paraissait pas hebdomadairement, il m'annonça (il l'avoue page 14) qu'il s'était associé ou qu'il allait s'associer avec quelqu'un qui avait des fonds, pour faire un *Pilori commercial*. Puis il me dit, dès le 1er novembre (il l'avoue encore) que, si le *Populaire* n'était pas hebdomadaire en janvier, il quitterait Paris pour se retirer dans sa famille en Vendée. Puis, il m'annonça qu'il avait retenu sa place et qu'il partait un vendredi, quoique tout le monde sût qu'il n'avait pas d'argent, ni pour payer ses dettes ni pour faire le voyage, et que c'était un mensonge ou une ruse (probablement pour voir si je l'engagerais à rester en lui donnant un traitement). Puis, il m'annonça qu'il avait écrit ou qu'il allait écrire à Madame Gaty de Gamont[2], à Cîteaux, pour lui offrir de rédiger pour elle un journal phalanstérien, ajoutant qu'il me donnerait la préférence si je voulais lui assurer un traitement

9° Je l'ai éloigné, parce que ses principes d'immoralité me révoltaient et m'effrayaient. — Ainsi j'ai appris que, hors de ma présence, il prêchait le matérialisme avec ce qu'on lui reproche de plus dangereux, moins le dévouement et la morale, d'où la conséquence qu'il trahirait, etc., si son intérêt était de trahir, etc. — Ainsi, en fondant le *Pilori*, il voulait organiser (il l'avoue p. 14)[3] une bande de 2 à 300 prolétaires,

---

[1] **Armand Barbès** avait été condamné à mort par la Cour des Pairs le 12 juillet 1839 pour sa participation avec Blanqui à la tête de l'insurrection du 12 mai 1839 de la Société des Saisons. Sa grâce avait été acceptée par Louis-Philippe le 14 juillet, à la suite de l'intervention de sa sœur, et de celle de Victor Hugo, qui, le 12 juillet, le soir même du jugement, avait adressé au roi récemment affecté par la mort de sa fille, la princesse Marie, le célèbre quatrain : « Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe !/ Par ce royal enfant, doux et frêle roseau !/, Grâce encore une fois! Grâce au nom de la tombe !/ Grâce au nom du berceau! ». Le soir de la condamnation, plus de 3.000 étudiants s'étaient réunis devant le Ministère de la Justice pour réclamer la grâce et un début de manifestation ouvrière avait dû être dispersé devant le Palais Bourbon.

[2] Presque bien orthographié cette fois. Sur cette question, Dézamy ne peut que répliquer : « je n'ai qu'un mot à répondre : *mentiris impudentissime : vous mentez très impudemment !* Je n'ai jamais vu Mme de Gamond, ni ne lui ai écrit, ni ai eu l'intention de lui écrire ». Dézamy fournit ensuite le détail de l'anecdote sur le phalanstère de Cîteaux (p. 15).

[3] Que lit-on à la page 14 du pamphlet de Dézamy ? Une évocation, il est vrai, du projet de journal *Le Pilori commercial* et dans ce cadre, la perspective « d'occuper deux à trois cents prolétaires, tout en mettant à nu et dans toute son horreur, par une critique inflexible, toutes les plaies, toutes les infamies de notre régime commercial », mais aucunement, bien sûr, la description des moyens de chantage que mentionne Cabet.

(portiers, garçons, commis, caissiers, dans les grandes maisons de banque et de commerce) pour connaître et publier tous les secrets de ces maisons quand elles ne voudraient pas financer pour acheter le silence. C'étaient l'espionnage et la trahison organisés par spéculation: la Police ne fait rien de pire ; jamais Pilori ne fut plus odieux ! — Ainsi, il disait que chaque Parti devait nourrir ses écrivains, et que le patriote qui ne pouvait être admis à travailler dans le *National* pour vivre, avait le droit d'aller écrire dans les *Débats* ou dans la *Presse*. — Ainsi, il aurait écrit pour Mme Gaty de Gamont et les Phalanstériens contre les Communistes, si l'on avait voulu le payer, comme il ne m'aurait certainement jamais attaqué, si j'avais pu lui assurer un sort tolérable : c'est même un malheur; car je crois qu'il aurait été possible de l'utiliser : mais en réalité c'est, dans toute la force du terme, l'écrivain famélique et vénal. — Ses propos habituels devinrent si révoltants que Chevauché, l'un de ses souteneurs aujourd'hui, menaça de le mettre à la porte.

10° Je l'ai éloigné, parce que plusieurs personnes, dignes de confiance, et qui le connaissaient à peine, vinrent m'avertir qu'il exposait publiquement, dans les cafés, des doctrines qui pouvaient me compromettre, par suite des liaisons qu'on lui connaissait avec moi. Je viens d'apprendre, il y a quelques jours seulement, que des propos tenus par lui, à mon insu, il y a 18 mois, avaient été la cause inconnue de la haine et des hostilités de certaine personne contre moi, tandis qu'une autre hostilité violente venait d'une expression insérée par lui dans le *Populaire*, expression qui ne me parut pas blessante et que je ne pus retrancher au moment de l'impression, mais que je n'aurais pas employée si j'avais rédigé l'article.

11° Enfin, je l'ai éloigné, parce qu'il m'a paru un vrai Robert-Macaire[1]. Personne ne flatte plus en réalité les ouvriers, et personne ne parle d'eux avec plus de mépris et de calomnie, les appelant des pouillards dont il ferait autant de faux témoins pour 5 francs, les traitant d'ignorants dont aucun n'est véritable communiste, leur jetant à la face des citations et du latin qu'il ne sait pas, pour paraître savant à leurs yeux, parlant toujours de science pour exprimer les choses les plus simples et les plus vulgaires, afin d'éblouir les crédules auditeurs de grands mots.

2. Les raisons du litige sont d'ordre philosophique.

On vient de lire (article 9 de la précédente énumération) que l'un des principaux reproches de Cabet à Dézamy est de professer les thèses du matérialisme, une source, affirme Cabet, d'effrayants principes d'immoralité.

Il nous suffira, pour amorcer brièvement ce débat, d'observer que la pensée philosophique se partage depuis ses premières élaborations en Grèce classique, vers le 5e siècle avant J-C disons, entre deux modes de pensée, et même entre deux camps, car il y a de l'antagonisme dans cette opposition : d'une part l'**idéalisme** et d'autre part le **matérialisme**.

Entre ces deux conceptions se joue le rôle respectif, dominant ou dominé, soit, selon l'idéalisme, des créations de l'esprit, soit, selon le matérialisme, des structures de la matière.

L**'idéalisme** s'appuie sur l'intime sentiment de puissance de l'activité cérébrale humaine : la pensée par ses accomplissements, représentations et concepts, non seulement apparaît comme autonome en regard des réalités concrètes qu'elle appréhende mais elle semble participer d'un univers purement spirituel antérieur et fondateur de ces réalités elles-mêmes. La forme savante la plus élaborée de cette conception se trouve dans l'idéalisme platonicien qui se fonde sur la franche distinction entre, d'un côté, la réalité sensible accessible par nos sens (et composée de phénomènes singuliers, instables, trompeurs) et de l'autre côté, un « monde des Idées » constitué de catégories abstraites et universelles qui donnent accès à la Vérité. Les variantes populaires de l'idéalisme s'expriment quant à elles dans les diverses religions poly ou monothéistes avec leur présentation de la genèse du monde comme le produit de puissances spirituelles ou d'un unique principe divin.

[1] **Robert Macaire** est le nom d'un personnage du théâtre burlesque qui a connu un grand succès au début de la monarchie de juillet. Il est le type même du coquin cynique et bouffon.

Le **matérialisme** s'est affirmé en opposition à cette logique de pensée en insistant sur le rôle premier de la matière dans la diversité de ses structures et de ses manifestations, physiques et sociales notamment. Il s'est trouvé d'emblée en opposition avec les idéologies religieuses et les pouvoirs politiques que celles-ci servaient. Toutefois la pertinence du point de vue matérialiste s'est peu à peu imposée à travers les progrès de la pensée rationnelle et le développement des découvertes de la science.

Or le mouvement ouvrier et républicain des années 1840 est largement dominé **par des conceptions spiritualistes**. Karl Marx et Arnold Ruge en feront l'expérience lorsqu'en 1844, ils débarqueront à Paris avec leur projet de publication commune qui restera sans écho auprès de socialistes français très éloignés pour la plupart des positions athées[1] de ces allemands nourris d'humanisme feuerbachien[2]. Lorsque Cabet publiera en août 1846 *Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ*, il se placera dans le droit fil d'une tradition inaugurée par Saint-Simon en avril 1825 (*Le nouveau Christianisme)* et poursuivie par des penseurs comme Philippe Buchez et Pierre Leroux.

Le mouvement babouviste lui-même est **très divisé** sur cette question.

Les **idéalistes** sont du côté du journal ***La Fraternité***[3] et de son fondateur, Richard Lahautière.

Les **matérialistes** sont du côté du journal ***L'Humanitaire*** (dirigé par Jules Gay, Jean-Joseph May et Gabriel Charavay) et du côté de **Dézamy**.

*

Les documents dont l'on dispose sur les analyses de *L'Humanitaire* sont les deux articles respectivement intitulés « Doctrine » et « De la Science sociale » publiés en tête des numéros 1 et 2 du journal[4]. On y trouve exposées les principales thèses du rationalisme positiviste[5]. Cette publication donnera lieu à une double polémique : d'abord, dès le premier numéro du journal, à l'adresse de *L'Atelier*, l'organe des travailleurs catholiques, puis, dans le second numéro, à l'adresse de *La Fraternité*, le journal de Lahautière.

*

Les documents dont l'on dispose sur les analyses de Dézamy, sont les deux chapitres VIII, intitulé « Philosophie » et XVIII, intitulé « Quelques vérités primordiales[6] », du *Code de la Communauté*[7]. Sachant que les termes *matérialisme* et *matérialiste* n'apparaissent pas dans l'ouvrage, nous trouvons dans ces pages, et dans le chapitre XVIII en particulier, un exposé des thèses du rationalisme matérialiste issu de la tradition philosophique des Lumières[8].

Nous ne retiendrons ici que les éléments qui participent le plus directement de la fâcherie avec Cabet et, à titre d'exemple, le développement que l'on trouve, dans le chapitre VIII, sur les bases de la morale sociale.

Dézamy explique (page 114) que ni le dévouement ni l'égoïsme ne sont des *mobiles naturels*. Le *soi seul* (l'intérêt exclusif) et le *soi excepté* (le sacrifice et l'abnégation) sont des *excès contraires* qui résultent des déséquilibres organiques de la société propriétaire et qui empêchent de percevoir l'expression rai-

---

[1] « La misère *religieuse* est, d'une part, *l'expression* de la misère réelle, et, d'autre part, la *protestation* contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est *l'opium* du peuple. » écrit Marx dans sa *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel.* (Nous renvoyons au chapitre 1.2. de notre fascicule 2 consacré à ce texte).

[2] De son côté, Engels ne manque pas de noter le paradoxe dans l'article qu'il publie dans *The New Moral World* du 4 novembre 1843 sous le titre « Progrès de la réforme sociale sur le Continent », écrivant: « Mais il y a un fait tout à fait curieux : alors que les socialistes anglais sont en général opposés au christianisme, parce qu'ils souffrent de tous les préjugés religieux d'un peuple effectivement chrétien, les communistes français se disent « chrétiens », alors qu'ils font partie d'une nation célèbre pour son athéisme. », (*Marx, Engels, Écrits militaires*, traduction de Dangeville pp. 117-128)

[3] Avec pour sous-titre « Journal moral et politique »

[4] Qui, on le sait s'arrêtera après ces deux premières publications en raison de l'arrestation de la plupart des rédacteurs le 12 septembre 1841 (soit la veille de l'attentat de Quénisset) dans un contexte marqué par des mouvements sociaux.

[5] C'est l'époque où, entre 1830 et 1842, Auguste Comte publie les 4 volumes de son *Cours de Philosophie positive.*

[6] Dont une note annonce « qu'elles sont ici données comme le sommaire de notre philosophie » et « seront développées dans un ouvrage spécial » (lequel ne semble pas avoir été jamais écrit).

[7] Respectivement aux pages 104-124 et 257-264 de notre édition de référence

[8] Sous l'autorité d'Helvétius en particulier, mais de manière remarquable sans jamais de référence à Denis Diderot dont l'importance a sans doute été occultée par la notoriété auprès des babouvistes de Morelly, le *Code de la Nature* de ce dernier lui ayant été longtemps attribué.

sonnable, c'est-à-dire raisonnée, de la sociabilité. La bienveillance mutuelle est un effet à la fois du rôle bénéfique des passions et de l'intelligence collective qui associe *bien public* et *bonheur personnel*. Sur cette base, Dézamy procède à une ferme condamnation de toute posture exclusivement morale, et tout particulièrement du dévouement associé à l'égoïsme, son inverse complémentaire, déclarant : « je dis, avec Helvétius, que celui qui, *dans toute situation possible répond de sa vertu*, est un imposteur ou un imbécile dont il faut également se défier » (page 115). Un *imposteur* ou un *imbécile* : on imagine l'écho de ces deux termes dans l'esprit d'Etienne Cabet qui a fait de son dévouement à la cause populaire[1] l'un de ses principaux titres à revendiquer la direction du mouvement communiste.

A vrai dire, Cabet, qui n'a pas la tête philosophique, n'insiste guère sur cet aspect de la controverse. Il reproduit les stéréotypes de son époque sur l'immoralité foncière du matérialisme et se contente de réfuter la pertinence même du débat qu'il estime porter sur des questions oiseuses : « Je ne me suis jamais qualifié ni *matérialiste* ni *spiritualiste*. J'ai toujours consulté la raison, la nature, l'expérience, sans rependre aucune de ces deux qualifications. Il y a d'abord une question de mots ; il faudrait commencer par bien définir ce qu'est le *Matérialisme*, ce qu'est le *Spiritualisme*. Cette question m'a toujours paru oiseuse, inutile, pour moi et surtout pour les ouvriers[2] ».

3. Les raisons du litige sont d'ordre sociologique.

C'est Cabet qui va donner à **la question du mariage et de la famille** une importance surdimensionnée en multipliant sur ce thème les déclarations et les libelles les plus vindicatifs à l'adresse de ses adversaires accusés par lui de vouloir détruire la cellule de base de la société.

Les attaques commencent dans la brochure que Cabet publie le 28 octobre 1841 sous le titre de *Ligne droite ou le vrai Chemin du Salut pour le Peuple*. Ce texte, répétons-le, est important car il marque le véritable début de la propagande icarienne : Cabet se dépense en polémiques les plus diverses pour prendre sa place dans la configuration communiste naissante et bataille pour asseoir son hégémonie. Il s'agit de se démarquer nettement de ceux, de tous ceux qu'il tient pour ses adversaires sur un large éventail de sujets, dont celui du mariage et de la famille.

Cabet développe sur ce thème une **double argumentation**.

D'abord il discute de **l'opportunité de débattre sur cette question**. La prudence veut, écrit-il, que l'on réserve la propagande aux questions essentielles et que l'on ne propose que les « changements absolument indispensables à la constitution de la Communauté ». Or s'il « est impossible de ne pas discuter la question de la propriété », en revanche « la question de la Famille (…) est une question secondaire et non une question essentielle ; et toutes les raisons se réunissent pour interdire cette discussion[3].»

Il plaide ensuite sur **le principe même de l'institution familiale** : « quand même il serait vrai que la Communauté sans famille fût plus parfaite qu'une Communauté avec la famille, il n'en serait pas moins vrai et pas moins incontestable que la Communauté peut exister dans les deux cas, avec la famille tout aussi bien que sans la famille (…) Il n'y pas la moindre nécessité d'abolir la Famille ; car aucun des reproches qu'on peut lui adresser dans la mauvaise organisation sociale actuelle ne peut plus exister dans la Communauté. (…) Le système social actuel d'inégalité vicie et empoisonne tout[4], le système futur d'égalité purifie et perfectionne tout ; et dans la famille, sous la Communauté, nous ne voyons plus *aucun* inconvénient, *aucun*, absolument *aucun*. Nous croyons au contraire que la Famille, ainsi purifiée et toujours perfectionnée par les générations à venir, est la combinaison et l'institution la plus conforme à

---

[1] Parlant de lui à la troisième personne comme il aime souvent le faire, Cabet n'hésite pas à écrire par exemple, page 94 de sa *Ligne droite pour le Peuple* : « Il n'a ressuscité le *Populaire* que parce qu'une masse d'ouvriers l'en ont instamment prié, et parce que (il ne craint pas de le dire) il a le sentiment que personne, non personne, ne le surpasse en dévouement ». Ou encore « Quoique sensible à l'affection qu'on peut avoir pour moi, je n'ambitionne pas la reconnaissance de ceux à qui je me dévoue car alors ce serait de ma part de l'égoïsme, et je prétends avoir du dévouement. D'ailleurs, je reconnais n'avoir aucun droit à la reconnaissance des individus ; car ce n'est pour aucun de vous que je me dévoue mais pour la masse, pour le peuple, pour la cause de l'humanité et je me dévoue par instinct, par inclination, par un irrésistible entraînement, pour me satisfaire moi-même » (*Ligne droite*, page 9)

[2] Cabet, *La Vérité au peuple*, page 34

[3] Page 111 de l'édition numérisée par Gallica. Cet avis n'empêchera pas Cabet de revenir sans cesse sur le sujet au long de brochures souvent répétitives.

[4] Et Cabet de préciser avec beaucoup de verve : « C'est dans la vicieuse société d'aujourd'hui qu'on est souvent affligé de voir la misère et la cupidité pousser une jeune et jolie pauvre à épouser un vieux richard, laid et dégoutant, ou un jeune et beau garçon épouser une vielle opulente qui ne peut lui inspirer d'amour ; c'est aujourd'hui qu'on n'épouse, généralement, que la dot, les écus, le coffre-fort ; c'est aujourd'hui qu'on peut voir la jeunesse et la beauté attachées et liées par le mariage à un cadavre ; c'est aujourd'hui que ces hideuses unions cimentées par l'or et l'argent, conseillées par l'ambition, ne peuvent enfanter que des désordres, des scandales et des crimes (…) » (op.cit., pp. 112-113)

l'ordre, à l'harmonie, à la concorde, à la fraternité dans la Société, à la dignité de la femme, à son bonheur comme au bonheur de l'homme et des enfants (…) nous considèrerons la Famille comme la base et l'élément de la Communauté, et loin de désirer la Communauté pour supprimer la famille, c'est au contraire pour donner à la Famille toute sa perfection que nous désirons la Communauté[1].

La fermeté du propos n'empêche pas le ton d'être modéré. Or Cabet ne tardera pas à revenir sur le sujet avec plus de virulence à **deux reprises**.

Une première fois en ce mois d'octobre 1841 toujours, aussitôt après la parution du second (et dernier) numéro du Journal *L'Humanitaire*, dont l'existence même l'insupporte manifestement davantage que les thèses sur la famille qui s'y trouvent exposées. L'accroche de la polémique réside en effet dans un très court paragraphe où les rédacteurs (anonymes) de *l'Humanitaire* envisagent le reproche « de monotonie et de langueur » que ses adversaires pourraient adresser au système communautaire. Ils répondaient à cette objection par une déclaration typiquement fouriériste : « jamais dans cet ordre social[2], l'homme ne sera cloué plus d'un jour de suite au même travail. Quelle langueur alors dans un état de choses où l'homme voyagera continuellement[3] ; et cela dans le but d'opérer le mélange intime de sa race ; de stimuler sans cesse son activité en lui offrant toujours des faits nouveaux à étudier, de laisser un libre cours au développement de la fraternité, préservant l'homme du contact perpétuel des mêmes êtres, lequel engendre l'attachement individuel qui est positivement la négation de la loi de l'attraction universelle[4] ». Cabet va s'emparer de ce paragraphe pour en faire la matière d'une nouvelle brochure de 12 pages intitulée « *Réfutation de « L'Humanitaire » (demandant l'abolition du Mariage et de la Famille[5]).*

Il revient sur le sujet **une seconde fois en avril 1842** dans sa brochure *Propagande communiste ou Questions à discuter et à soutenir ou à écarter.* Les arguments sont les mêmes : la propagande pour la Communauté doit se concentrer sur l'essentiel ; or la question de la famille est une question secondaire. Ses critiques contre les communistes adversaires de la famille demeurent toutefois allusives.

L'édition du *Populaire* du 8 mai 1842 est plus explicite. Dézamy se trouve nommément accusé de vouloir la suppression de la famille et la précédente brochure sur le thème de la *Propagande* est explicitement mentionnée par Cabet comme une attaque contre les thèses du *Code de la Communauté* de Dézamy.

Or quelle est la position de Dézamy sur le sujet ?

On la trouve exposée au chapitre IX du *Code de la Communauté* intitulé « Du mariage, de la paternité, de la famille[6] ». La lecture de ces pages montre que l'analyse de Dézamy est à la fois plus **nette** et plus **nuancée** que les avis de Cabet.

Elle est plus **nette** parce qu'elle pose sans détour le principe de l'absolue liberté et de l'absolue égalité des partenaires du couple et donc de la pleine légitimité du divorce. Sous l'angle d'une revendication des droits de la femme dans la société du 19e siècle, cette position témoigne d'une bien plus grande audace que la vision familialiste de Cabet[7].

Elle est plus **nuancée** et d'une intelligence politique très moderne parce qu'elle envisage avec lucidité le partage des responsabilités éducatives entre la famille restreinte maintenue[8] et la Communauté qui de-

---

[1] Op.cit, pp. 113-114

[2] A savoir « l'organisation du travail ordonnée selon le principe de la communauté »

[3] « L'homme sous ce régime, fera (…) quatre ou cinq fois le tour du globe », précise-t-on.

[4] Le fac-similé des deux numéros de *L'Humanitaire* se trouve dans le volume 12 de la deuxième série des *Révolutions du XIXe siècle* aux éditions EDHIS. Sur la notion fouriériste *d'attraction universelle* et sur le rôle des passions en général dans le système phalanstérien, nous renvoyons à l'exposé de la philosophie de Charles Fourier dans notre premier fascicule.

[5] *Les Révolutions du XIXe siècle* EDHIS, 2e série, volume 5 (« Le Communisme icarien de 1840 à 1847 »)

[6] Page 124-139 de l'édition numérisée par Google

[7] Malgré plusieurs écrits en l'honneur de la femme, dont en juillet 1841, la 7e de ses *Lettres d'un communiste à un réformiste sur le communauté*, intitulée « La femme, ses qualités, titres, droits. Son malheureux sort dans la présente société. Cause du mal. Remède. Son heureux sort dans la communauté », Cabet, on l'a vu et nous y reviendrons, refusera le droit de vote aux femmes dans les communautés icariennes.

[8] Dézamy est sans ambiguïté sur le maintien de la cellule familiale composée d'un couple aimant. Il ne peut du reste éviter de récuser les calomnies anticommunistes sur une prétendue communauté des femmes (des médisances auxquelles Cabet était très sensible et qu'il estimait particulièrement préjudiciables dans le travail de propagande : « toute propagande me paraît impossible avec l'attaque de la famille » répétera-t-il dans *Toute la vérité au peuple*, page 24)

vra prendre en charge une part importante de la formation intellectuelle, affective et sociale des enfants[1].

Dézamy est donc en droit de dénoncer dans son pamphlet de juillet 1842 les allégations de Cabet sur sa prétendue volonté de supprimer la cellule familiale, même si cette question n'occupe guère de place dans le libelle.

C'est Cabet qui y reviendra en juillet 1842 dans *Toute la vérité au Peuple.* Le ton est cette fois débridé, Cabet allant jusqu'à accuser son contradicteur non seulement de nier la famille mais de faire de la femme une entretenue (pp. 4 et 66). S'il gagne en intensité, le débat se poursuit tout au long de cette brochure sans qu'on apprenne rien de plus.

En vérité, Cabet soutient contre Dézamy une polémique à large front et attribue à son adversaire les positions sur la famille que défendaient **les rédacteurs de l'*Humanitaire***. Le procès de Quénisset devant la Cour des Pairs en septembre 41 avait donné lieu dans la presse bourgeoise à une intense propagande anticommuniste[2] notamment par la publication à travers le rapport Bastard de documents issus de perquisitions[3]. Parmi eux, l'extrait du procès-verbal d'une réunion des *humanitaires* tenue le 20 juillet 1841 où l'on pouvait lire ces deux articles : « 1. La famille individuelle: Doit être abolie, parce qu'elle établit le morcellement des affections, rompt l'harmonie de la fraternité, qui seule doit unir les hommes, et devient la cause de tous les maux qui peuvent les perdre » et 2. Le mariage : Doit être aboli, parce que c'est une loi inique qui rend esclave ce que la nature a fait libre et constitue la chair propriété individuelle; rend, par ce moyen, la communauté et le bonheur impossibles, puisqu'il est constant que la communauté n'admet aucune espèce de propriété[4]. ». La publicité donnée par le pouvoir à de pareils documents censés illustrer le caractère maléfique du communisme explique que Cabet s'efforce d'y opposer un contre-feu de son point de vue et par cette manœuvre, prête à Dézamy des thèses qu'il souhaite dénoncer.

On notera toutefois la différence entre ce document **interne** (et en tous cas *d'origine policière*) et l'expression **publique** des rédacteurs de *l'Humanitaire* sur le sujet, notamment dans les éditoriaux intitulés « Doctrine » et « De la science sociale » des deux numéros du journal.

*

Un second thème de caractère sociologique fait débat dans les milieux cabétiens et babouvistes : **celui de la concentration urbaine** et des rapports **entre la ville et la campagne.**

Les références sont ici à la fois **philosophiques** et **politiques**.

Elles sont **philosophiques** dans le rappel de la dénonciation par **Jean-Jacques Rousseau** des effets corrupteurs de la vie citadine sur la pureté des mœurs.

Elles sont **politiques** dans le rappel des analyses de **Philippe Buonarroti** sur la nécessité d'une « nouvelle répartition des habitations » dans la société des Egaux. Dézamy reprend l'essentiel des vues de Buonarroti sur le lien organique entre l'hypertrophie des villes et la domination d'une classe de propriétaires oisifs et jouisseurs. « Plus de capitale, plus de grandes villes » écrit Buonarroti, ajoutant cette note[5] que Dézamy se plait à citer longuement :

> « Si je ne me trompe, l'existence des grandes villes est un symptôme du malaise public et un avant-coureur infaillible de convulsions civiles. Les gros propriétaires, les grands capitalistes et les riches négociants en forment le noyau, autour duquel viennent se grouper une

[1] « Révolution immense, écrit-il, qui fera que le sentiment d'affection filiale perdra tout ce qu'il a aujourd'hui d'exclusif, qu'il se nationalisera, se généralisera sans se détruire, sans perdre en rien, loin de là, de sa sublimité ! « (*Code de la Communauté*, page 136)

[2] Jacques Grandjonc note que c'est au cours de ce procès que « *le fantôme du communisme* fait son entrée sur la scène politique » (tome 2, page 502)

[3] Rappelons que Chavaray et ses compagnons ont été arrêtés le 12 septembre 1841, soit la veille de l'attentant de Quénisset. Bastard relate dans son rapport : « Le 12, au soir, on arrêta dans un cabaret de la rue Saint-Denis des hommes signalés comme exerçant par leurs émissaires une séditieuse influence sur les réunions qui encombraient la voie publique ; le gérant de l'*Humanitaire*, le sieur Chavaray, fut un de ceux qu'on arrêta à cette occasion, et l'on saisit chez lui des pièces importantes que nous ferons connaître » (Rapport Bastard, édition numérisée par Gallica, pp 3-4). Le procès des *humanitaires* accusés d'association illicite se déroulera devant le tribunal correctionnel de la Seine.

[4] Pages 312-314 du rapport Bastard (Cour des Pairs, Attentat du 13 septembre 1841) dans l'édition numérisée par Gallica. Jacques Grandjonc fournit une édition annotée de ces pages (op.cit., pp. 504-509)

[5] Philippe Buonarroti, *Conspiration pour l'Egalité, dite de Babeuf*, Bruxelles 1828, tome 1, page 221 de l'édition numérisée par Google

foule de gens qui vivent à leurs dépens, en pourvoyant à leurs besoins, en flattant leurs goûts, en se prêtant à leurs caprices et en encourageant leurs vices.

Plus une ville est peuplée et plus on y rencontre de domestiques, de femmes débordées, d'écrivains faméliques, de poètes, de musiciens, de peintres[1], de beaux esprits, de comédiens, de danseurs, de prêtres, d'entremetteurs, de voleurs et de baladins de toute espèce.

De l'échange perpétuel des services et des salaires nait chez les uns l'habitude de l'autorité et du commandement, et chez les autres celle de la soumission et de la servitude. Ceux-ci, tout en rampant, contractent les mœurs, les airs, la morgue et les manières de ceux-là, et s'accoutument à exercer aussi la supériorité sur ceux que la fortune a moins favorisés. Les uns et les autres, dédaignant le bonheur réel, veulent être riches, puissants et préférés, et surtout le paraitre.

Ces palais somptueux, ces vastes jardins, ces riches ameublements, ces brillants équipages, ces livrées nombreuses et ces bruyants salons, qui sont, dit-on, les ornements des grandes villes, font de funestes impressions sur l'âme de ceux dont ils attirent les regards. D'un côté, ils enflent l'orgueil de ceux qui les possèdent, et les disposent à voir dans ceux qui en sont privés des ennemis que la jalousie et la misère poussent sans cesse à les en dépouiller et à se venger de l'état d'humiliation et de dénuement auquel ils sont réduits. De l'autre, ceux qui en sont exclus, ou se pervertissent par la convoitise ou par la haine, ou, tombant dans l'abjection et dans l'avilissement, deviennent les appuis de l'ambition et de la tyrannie. (…). »

On notera toutefois que Dézamy ne reprend pas ces observations sans manifester de réserve à leur égard. Même si Paris lui apparaît comme « un vampire insatiable qui suce goutte à goutte le sang et la substance de tout le reste du corps social[2] », il écrit, en effet, dans le chapitre III (*Lois distributives et économiques*) du *Code de la Communauté* où se trouve abordé le thème : « Je crois que, sur ce point Rousseau et Buonarroti, etc., furent trop absolus dans leur critique. Tous préoccupés des inconvénients des grandes villes, ils tombèrent dans l'excès contraire : il semble qu'ils veuillent constituer le monde en villages. La plus forte accusation que lancent contre les villes ces vertueux citoyens, c'est qu'elles ont toujours été un cloaque immonde d'abjection et de tyrannie, parce que là affluent de toutes parts les gens riches et les gueux, et que les premiers y ont plus que partout ailleurs de facilité pour faire des derniers leurs espions et leurs sbires. Ce raisonnement est encore aujourd'hui fort concluant contre un ordre social infecté du principe de la propriété ; mais que devient-il sous le régime communautaire, avec l'abolition de la monnaie ? La commune telle que je la conçois offrirait tous les avantages combinés de la ville et de la campagne[3] ».

Après avoir souscrit au principe d'une distribution de l'espace national en un réseau de communes[4] de quelque 10.000 habitants chacune, Dézamy se livre à cet endroit à la description de ce qu'il nomme le **palais communal** et qui n'est autre, au centre de la commune, qu'**un vaste phalanstère d'inspiration fouriériste**.

C'est dans les développements de ce genre que Dézamy, quelle que soit sa prudence, se rattache le plus étroitement à la pensée utopiste de son temps et qu'il s'expose le plus clairement au reproche de « **dogmatisme abstrait** » que Marx évoque dans sa lettre de septembre 1843 à Arnold Ruge[5], criti-

---

[1] (Note de Dézamy : « Ce ne sont pas ces quatre dernières professions en elles-mêmes que flétrit Buonarroti; il n'entend parler que de cet état de dégénérescence et de dépravation que leur a inoculé le régime inégalitaire ».)

[2] *Le Code de la Communauté,* page 236

[3] Le but est explicitement de « faire disparaître ces dénominations actuelles de citadins et de campagnards » (page 37 de notre édition de référence).

[4] A la fois unités de production, de consommation et de décision politique : « L'Etat, à proprement parler, n'est qu'une collection de communes toutes égales entre elles, mais une collection harmonieuse et intelligente » (*Code de la Communauté*, page 236)

[5] Dans cette lettre, Marx évoque sa future collaboration avec Ruge dans le cadre des *Annales franco-allemandes* qu'ils envisagent de fonder à Paris. Il se refuse à envisager le futur autrement que sous l'angle de la critique des réalités présentes : « Chacun de nous devra bientôt s'avouer à lui-même qu'il n'a aucune idée exacte de ce que demain devra être. Au demeurant c'est là précisément le mérite de la nouvelle orientation : à savoir que nous n'anticipons pas sur le monde de demain par la pensée dogmatique, mais qu'au contraire nous ne voulons trouver le monde nouveau qu'au terme de la critique de l'ancien. (…) C'est pourquoi je ne suis pas d'avis que nous arborions un emblème dogmatique. Au contraire, nous devons nous efforcer d'aider les dogmatiques à voir clair dans leurs propres thèses. C'est

quant par là le souci des réformateurs sociaux de vouloir décrire et prescrire dans le détail du détail tous les aspects de la société future.

Dans ces considérations, l'accroche polémique réside dans une très brève remarque, mais ironique, sur le fait que Cabet aurait changé d'avis sur la question des villes dans la seconde préface de son *Voyage en Icarie*. Cabet va saisir l'occasion pour entreprendre une véritable campagne d'opinion sur les projets en matière d'urbanisme de ses adversaires, toutes nuances confondues.

Il réagira en **deux temps**.

Il réagit dans **un premier temps**, et très vite, dans sa brochure du 22 avril 1842[1] intitulée *Propagande communiste.* Comme celui de la famille, le thème des villes est jugé par lui tout à fait inopportun et contre-productif : « toutes ces questions, écrit-il, qui ne sont que secondaires, qui ne sont pas essentielles et indispensables, qui toujours sont engendrées et qui longtemps encore engendreront d'interminables disputes, ne peuvent être que des folies dans la propagande populaire[2]. ».

Il force au passage les analyses de Dézamy en affirmant que cet auteur (qu'il ne nomme pas) préconise ni plus ni moins que la **destruction** des grandes villes françaises : « Il s'est trouvé cependant de jeunes communistes qui ont publié que les villes doivent être détruites, parce qu'elles sont un centre de domination et de corruption ; et il se trouve encore aujourd'hui quelqu'un qui publie, comme loi de la Communauté, que, dans la Communauté il ne peut y avoir que des Communes égales en tout, d'environ 10.000 âmes, en forme de phalanstères[3], de sorte qu'il serait absolument indispensable à l'existence de la Communauté de détruire toutes les villes de la France et de la Terre, et de les détruire le plus promptement possible. Et l'auteur trouve cette gigantesque destruction si simple, si facile, si séduisante pour les centaines de millions de non communistes, qu'il déclare qu'il n'y a pas même lieu à délibérer ; que la Communauté est impossible avec des capitales et des villes, et qu'il faut, sans hésiter, sans balancer, sans réfléchir, prendre dès à présent la résolution de détruire Paris, Bordeaux, Lyon, toutes les villes.[4] ».
Or Cabet s'appuie en la circonstance non pas sur un écrit public de Dézamy mais sur la citation par le rapport Bastard d'une très brève résolution interne du groupe des *humanitaires*[5], où, lit-on, il est recommandé que les villes « doivent être détruites, parce qu'elles sont un centre de domination et de corruption ».

Cabet réagit dans **un second temps** dans sa brochure d'août 1842 « Toute la vérité au peuple ». Néanmoins la réponse est cette fois plutôt embarrassée, sauf pour « préférer les villes aux phalanstères[6] ». Elle se termine par des arguties sans véritable intérêt.

3. Les raisons du litige sont d'ordre politique.

C'est assurément sur le plan politique que la controverse va trouver ses accents les plus vifs.

Le débat en ce domaine est plutôt déséquilibré. Il y a pléthore d'écrits du côté de ceux, et de Cabet tout particulièrement, qui ont choisi la voie de la propagande légale. En revanche, les écrits manquent, et on

---

ainsi en particulier que le communisme est une abstraction dogmatique. Et je n'entends pas par là je ne sais quel communisme imaginaire ou simplement possible, mais le communisme réellement existant tel que Cabet, Dézamy, Weitling, etc., l'enseignent. ». (*Correspondance Marx-Engels*, Éditions sociales, 1971, tome 1, pp.297-298)

[1] La première livraison du *Code de la Communauté* de Dézamy est datée du 26 mars 1842

[2] Page 120 de l'édition numérisée par Gallica (dans cette version où *Propagande communiste* vient à la suite de *Ligne droite pour le peuple*)

[3] La précision du propos montre que Cabet vise bien ici le passage de la page 37 du *Code de la Communauté* de Dézamy

[4] Dans sa dernière livraison du *Code de la Communauté*, page 282 du volume, au chapitre XIX où il évoque les mesures transitoires après la proclamation de la Communauté, Dézamy répliquera sèchement sur ce point précis: « Nous n'avons certes nulle envie de détruire immédiatement, sans hésiter, sans balancer, sans réfléchir, Paris, Bordeaux Lyon, toutes les villes de France et de la terre comme on s'est plu sottement à le dire. (…) ». Réaffirmant le projet de « transformer en splendides communes tous les bourgs, villes et villages, il ajoute : « le Communisme prendra (…) tout le temps qui lui sera nécessaire pour opérer cette immense et admirable transformation (…) et il trouvera dans l'institution de nos armées industrielles de prodigieuses ressources. »

[5] Le document, on s'en souvient, avait été saisi lors de l'arrestation des rédacteurs de *l'Humanitaire* le 12 septembre 1841 dans le cadre de mouvements sociaux à Paris. Le rapport Bastard mentionne le fait en ces termes : « Les jours qui précédèrent le lundi 13 septembre avaient vu éclater des désordres assez graves qui indiquaient clairement que les factions perturbatrices étaient en grande fermentation et qu'elles méditaient de sinistres projets » (op.cit., page 3)

[6] Page 62

le comprend, du côté de ceux, comme Dézamy, qui ont choisi l'action clandestine ou qui ne l'écartent pas.

L'initiative appartient à Cabet qui lance la polémique dès sa première brochure doctrinale, *Comment je suis communiste*, laquelle ne vise pas expressément Dézamy, mais argumente sur les principes qui fondent le communisme icarien. On y trouve les principaux thèmes sur lesquels il ne cessera de revenir dans la série des brochures qu'il publie entre 1841 et 1846, notamment dans *Ligne droite* d'octobre 1841 (LD en abrégé) et dans *Les masques arrachés* de décembre 1844 (MA en abrégé), à savoir sa réserve d'exclusive à la voie réformiste, son opposition à toute action violente, à toute entreprise clandestine et sa recherche de l'unité d'action.

Voici pour illustrer le propos, un très bref échantillon des déclarations de Cabet sur ces divers thèmes :

Réserve d'exclusive à la voie réformiste : il déclare : je suis réformateur plus que révolutionnaire. (…) Une révolution est toujours une tempête qui foudroie ou écrase bien des victimes et qui les prend surtout dans les rangs populaires : personne ne peut donc désirer en elles-mêmes les révolutions, d'ailleurs chanceuses, remplies de hasards, qui souvent ressemblent à un jeu à tête ou pile et la pensée n'en est tolérable qu'autant qu'elle donne l'espérance d'une grande amélioration compensant le mal qui l'accompagne » (LD, pp.22-23) ; « Je suis Français, démocrate, réformiste, socialiste, communiste, réformateur plus que révolutionnaire (…) je veux la communauté, et le plus tôt possible, mais progressivement par l'opinion publique et la volonté nationale. » (LD, page 102) ; « Nous croyons qu'il y a assez d'esprit révolutionnaire ; qu'il est inutile de chercher à l'exciter et que ce sont surtout l'instruction et la moralisation qu'il faut augmenter par la propagande. Nous croyons que quelque longue que paraisse cette route, elle est la plus courte et la plus sûre ; que toute autre marche rendra toute révolution et toute réforme impossibles (…) Et tous ceux qui nous accusent de ne pas être assez révolutionnaire, nous les accusons, nous, d'être de mauvais révolutionnaires, de dangereux révolutionnaires, de funestes révolutionnaires » (MA, page 27).

Opposition à toute action violente : « Telle est ma conviction ; elle est si énergique, que je regarde presque comme un crime toute tentative violente, isolée, partielle, prématurée, qui peut tout perdre ou tout compromette » (LD page 28) ; « Oui, mes amis, je serais désolé de vous blesser mais je ne puis m'empêcher de vous le dire, recourir à la violence aujourd'hui, ce serait servir et sauver le pouvoir, ce serait agir comme des ennemis du peuple, ce serait le plus effrayant des dangers, une folie et tranchons le mot, un crime. » (LD, page 30).

Opposition à toute action clandestine : « Je crois que la propagande, faite avec intelligence et circonspection, l'esprit public, le courage civil, l'union, la fraternité entre le peuple, la garde nationale et l'armée conduiront plus tôt au but que le système de la violence partielle, et que les sociétés secrètes, les conspirations, la détention d'armes, les émeutes et les attentats, sont plus capables de faire reculer la cause populaire que de la faire avancer » (LD, page 102) : « La police (..) veut des sociétés secrètes parce que ce sont des cages dans lesquelles elle renferme tous ses ennemis les plus révolutionnaires pour en faire ce qui lui est utile ; c'est elle qui les conserve, qui les organise et qui les dirige, au moins pour quelques-unes et ses agents sont en foule parmi les provocateurs, les organisateurs et les directeurs des sociétés secrètes (MA, page 34) ; « Les sociétés secrètes sont donc le plus grand mal, le plus grand danger. Tant qu'elles existeront, il n'y aura rien à faire, rien à espérer » (MA, page 52)

Recherche de l'unité d'action: « De tous les partis, c'est le parti communiste qui aspire le plus à la destruction de la concurrence, de la rivalité et de l'antagonisme, à l'établissement de l'ordre, de la concentration et de l'unité: par conséquent, c'est le parti qui doit être le plus disposé à suivre une direction, plus nécessaire encore avant qu'après l'adoption de la communauté. Inutile d'ajouter que cette direction doit être patente, publique, se manifestant par la presse, agissant par voie d'avis, de conseils, de persuasion. La multiplicité des directions parmi les communistes est donc un contre-sens, et malheureusement ces directions sont innombrables » (LD, page 63) ; « Nous l'avons toujours désirée, toujours demandée : il n'y a pas de concessions, pas de sacrifices que nous ne soyons disposé à faire pour amener une union complète ». (MA, page 138)

Le refus par Cabet de l'action conspirative et insurrectionnelle s'explique en grande partie par le contexte politique de la période qui a suivi l'échec de la prise d'armes de Blanqui et Barbès le 12 mai 1839. Quoi qu'on puisse penser du communisme icarien, de sa structure de secte et de son aventurisme dans la fondation de sa colonie nord-américaine, il aura été, en effet, une tentative de réorienter le mouvement ouvrier dans une situation historique où l'action révolutionnaire paraissait sans issue.

Par ailleurs, on ne peut manquer de reconnaître à Cabet une réelle lucidité sur le fonctionnement des sociétés secrètes et leur infiltration par les indicateurs de police : on sait que Lucien Delahodde, l'un des principaux dirigeants de la société des *Nouvelles Saisons*, était de longue date un mouchard au service du préfet de police Delessert.

Cabet partageait en somme la conviction de nombreux réformateurs socialistes de son époque, même radicaux, d'une possible instauration du communisme qui fasse l'économie d'une révolution politique au

sens d'une conquête du pouvoir d'Etat. C'est typiquement ce que pensaient les fouriéristes. C'est typiquement ce que pensait Proudhon.

On comprend que ses principaux adversaires soient dès lors ceux qu'il nomme les « ultra communistes » et pour lesquels il ne trouve pas de mots assez durs. Qui sont-ils ? Ce sont principalement les militants de *l'Humanitaire,* c'est-à-dire, il faut s'en aviser, un groupe très restreint d'une petite vingtaine d'ouvriers et d'artisans, dont l'activisme était assurément remarquable (et assez soutenu pour perturber les réunions des icariens), mais qui, au fond, étaient trop peu nombreux pour avoir une influence significative (autre qu'idéologique) dans la réalité du mouvement social.

Quelle était la position de Dézamy dans ces débats ?

Il est malaisé de le savoir.

Cabet ne l'accuse pas nommément de menées conspiratives et lui-même dans son pamphlet n'aborde pas la question.

Il semble bien qu'il ait fait partie de la *Société des Nouvelles Saisons* à partir de février 1842, mais on dispose de peu d'indications sur son activité politique avant la révolution de 1848 et ses écrits publics, on le comprend aisément, n'abordent pas la question de la prise de pouvoir. Toutefois on ne se trompera pas en considérant qu'il partageait **la conception jacobine de conquête et d'exercice du pouvoir** des babouvistes : sa conquête par un coup d'Etat accompli sous la direction d'une minorité déterminée et son exercice dans le cadre d'un pouvoir centralisé.

Il existe toutefois un écrit qui aborde cette question comme de biais.

Il s'agit de l'ultime chapitre (IX) du *Code de la communauté* intitulé « Dialogue sur le régime transitoire ». Dézamy met en scène un échange entre *un communiste unitaire, un réformateur, un conservateur et un icarien*.

Le dernier dialogue entre le *communiste icarien* et le *communiste unitaire* conduit Dézamy à citer les 23 mesures transitoires prévues par Cabet dans son *Voyage d'Icarie*[1].

Lesquelles ?

Il n'est pas inintéressant d'en prendre connaissance, ne fût-ce que pour mesurer la distance entre ce qui apparaissait à l'époque comme une pure visée utopiste et ce que nos sociétés contemporaines ont réalisé sous l'effet de la lutte de classes. Voici ces dispositions, *que nous résumons au plus bref*, sachant que la Communauté est supposée établie:

1. Mise en place d'une période de transition de 50 ans
2. Pendant cette période, le droit de propriété est maintenu, ainsi que le travail libre.
3. Le respect des fortunes acquises n'empêche pas la mise en place immédiate d'un système d'égalité croissante.
4. Les premières modifications de régime interviendront dans le système des successions et des donations
5. Un éducation nouvelle sera aussitôt prévue pour les enfants de moins de 15 ans pour leur fournir des aptitudes industrielles.
6. Toutes les lois auront pour objectif prioritaire d'améliorer la situation des pauvres.
7. On procèdera à une modification fondamentale de l'assiette du budget.
8. Les objets de première nécessité seront affranchis de tout impôt.
9. Impôt progressif sur les fortunes
10. Suppression des dépenses publiques inutiles
11. Rétribution des fonctions publiques
12. Ces rétributions seront à la fois suffisantes et modérées.
13. Ajustement des salaires sur les produits de première nécessité
14. Allocation d'un budget annuel pour le travail et le logement
15. Mise en chantier des travaux indispensables à l'établissement de la communauté
16. Suppression programmée de l'armée
17. En attendant, emploi de l'armée à des travaux d'utilité publique
18. Transformation urbanistique du domaine public, avec une attention particulière pour les pauvres
19. Politique nataliste et diminution du célibat
20. Encouragement au mariage
21. Éducation des générations nouvelles
22. Formation des citoyens à l'esprit communautaire
23. Les enseignants seront considérés comme les plus importants des fonctionnaires publics

[1] Chapitre VI (sous le titre « Principes de l'organisation sociale transitoire »), pages 358-359, du Voyage en Icarie (éditions Dalloz, Paris 2006)

Or Dézamy poursuit en dénonçant ces dispositions comme **des demi-mesures dangereuses comme telles**. Sa principale objection porte sur le maintien, pendant la période transitoire, de la puissance de la propriété et de l'argent. Il écrit :

> « Avec vos demi-mesures, vous ne réussissez à satisfaire personne. Tant que vous n'aurez pas fait disparaître les derniers vestiges du privilège, le peuple craindra toujours de le voir renaître et se reconstituer (…) Quant à l'aristocratie[1], que vous visiez à la détruire en détail ou d'un seul coup, elle ne vous en voudra pas moins ; au contraire, les blessures multipliées et incessantes que vous seriez obligés de lui faire viendraient chaque jour ranimer ses regrets et sa haine. Pense-t-on qu'alors maîtresse de la propriété et de la monnaie, elle n'aurait nulle idée, nulle tentation de profiter des armes que vous auriez eu la folie de lui laisser ? Qu'elle ne machinerait pas sourdement mille trames infernales : *et les calomnies, et les trahisons, et les accaparements, et la disette,* etc. ? Le seul moyen de couper court à tous ces dangers, n'est-ce pas d'ôter aux ennemis de la régénération leurs seuls moyens d'influence, le seul nerf de la tyrannie : la propriété et la monnaie[2]. »

Dézamy avance pour argument l'échec du Comité de Salut Public de 1793, que son indécision sur la question de la propriété a condamné aux demi-mesures aussi improvisées et brutales qu'inefficaces.

Il écrit :

> « Si la Convention ou le Comité de salut public avaient pris les mesures dont je viens de parler et celles dont il me reste à parler encore, que d'effroyables calamités ils eussent épargnées au monde! Si au lieu d'exaspérer chaque jour la noblesse, la bourgeoisie et la grande propriété, de fatiguer la petite, et aussi le petit industriel et le petit marchand, par des émissions successives et énormes de papier-monnaie, par les prestations en nature, par les réquisitions, par le maximum, etc., si au lieu de suspendre jour et nuit le couteau de la guillotine sur toutes les têtes des contrevenants, des aristocrates, des modérés, des agioteurs, des immoraux et des corrompus, voire même de ceux qu'on appelait les audacieux rêveurs et les athées; si au lieu de pousser au désespoir tant d'ennemis, tout en leur laissant, pour se venger ou défendre leur vie, les deux armes les plus dangereuses: la propriété et la monnaie ou le papier (ici cela revient au même); si, au lieu de tant de mesures violentes, tracassières, inquiétantes, redoutables pour presque tout le monde, si le gouvernement de 93 eût osé arborer franchement l'étendard du Communisme, organiser partout des ateliers communs, dresser partout des tables communes, comme le peuple l'opéra instinctivement pendant plusieurs mois[3], la Révolution aurait eu, sans nul doute, une tout autre issue[4]. »

Le désaccord, on le voit, ne peut être que total avec Cabet, lequel n'envisageait de révolution, à supposer qu'elle soit inévitable[5], qu'**en collaboration avec la bourgeoisie et même sous sa direction**. Son opinion est très claire sur ce point lorsqu'il écrit dans sa brochure *Toute la vérité au Peuple* :

> « Et moi j'ai dit, je répète et je soutiens: que c'est là une erreur capitale, une extravagance, une folie, la plus funeste des adulations pour les prolétaires; que jamais et nulle part les prolétaires n'ont rien fait sans l'aide d'une portion de la Bourgeoisie qui fraternisait avec le Peuple ; que les prolétaires tout seuls n'ont pas fait et n'auraient pas pu faire les révolutions de 1789, de 1792, de 1830; que les révolutionnaires les plus dévoués au Peuple et les plus populaires, les Robespierre, les Danton, les Marat, les Saint-Just, les Couthon, les Billaud-Varenne, les Babeuf, les Buonarroti, etc., etc., étaient des Bourgeois, tandis que l'exécrable Tallien était un ouvrier; que dans tou-

---

[1] On notera que l'ennemi de classe est désigné comme l'aristocratie et non la bourgeoisie désormais hégémonique, même en régime monarchique.
[2] *Code la Communauté*, page 290
[3] **Note de Dézamy** : « Les citoyens dressaient dans toutes les rues des tables devant les portes; chacun y apportait ses provisions; ceux qui n'avaient pu se procurer que très peu de chose étaient aussi bien accueillis que les plus opulents. Ce fut Robespierre qui le premier incrimina aux Jacobins ces banquets fraternels ».
[4] *Code de la Communauté*, pp. 284-285
[5] Cabet, dans *Les Masques arrachés,* page 27 : « Nous préférons la réforme, sans repousser la révolution, quand l'opinion publique la déclarera nécessaire »

tes les révolutions ce sont toujours des Bourgeois qui en ont été l'âme, la tête, la direction, tandis que les prolétaires n'ont été que les bras; que, en prairial et en floréal, les ouvriers ont été joués, trompés, vaincus, écrasés pour un demi-siècle, parce qu'ils marchaient sans la Bourgeoisie et contre elle; qu'aujourd'hui même le Communisme n'existerait pas ou ne serait rien sans les Bourgeois; que ce sont des Bourgeois qui dirigent le Peuple dans les journaux et partout; et que le pamphlétaire[1] lui-même n'est pas un ouvrier, quoiqu'il ait la présomption de se croire nécessaire au salut du prolétaire. - Je soutiens que le Peuple n'est qu'un mot, une illusion, une déception, le néant, tant qu'il n'y a que des individus isolés, sans union, sans direction, sans discipline; que jamais les prolétaires ne feront rien, absolument rien, sans union et sans unité, et même sans le concours de la Bourgeoisie; que l'intérêt des prolétaires n'est pas de repousser la Bourgeoisie en la traitant avec dédain et mépris , avec haine et menace, mais au contraire de faire alliance avec elle, de la ménager, de la gagner. Je soutiens que l'intérêt commun de la Bourgeoisie et du Peuple est de s'unir, de se confondre, de fraterniser, en déposant toute prévention, toute jalousie, tout orgueil, toute morgue. Je soutiens que le plus grand ennemi du Peuple est celui qui souffle la division entre les Prolétaires et la discorde entre les Prolétaires et les Bourgeois, tandis que son plus sincère ami est celui qui les exhorte tous à l'union et à la fraternité[2]. »

*

Ce débat porte évidemment l'empreinte de son contexte historique dans les années 1842-1844.

A partir du printemps 1847, Cabet oriente toute son action politique vers la réalisation de la colonie d'Icarie en Amérique du Nord tandis que la révolution de février 1848 tranchera bientôt **dans un bain de sang** la question des rapports de classe entre la bourgeoisie et le prolétariat.

[1] Cabet parle ici de Dézamy
[2] *Toute la vérité au peuple*, page 21

2.4. Etienne Cabet, *Allons en Icarie*

Cet appel que Cabet nommera joliment *sa Confidence* a paru dans *Le Populaire* du 9 mai 1847.

Il sera reproduit dans la 1ère livraison de mai 1847 de *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, une publication mensuelle où Cabet recueillera l'ensemble des documents relatifs à l'établissement d'Icarie, qu'ils soient hostiles au projet ou qu'ils le soutiennent comme le plus souvent avec passion. L'ouvrage connaîtra huit livraisons de mai à décembre 1847. Il constitue la principale source documentaire sur les préparatifs de l'émigration icarienne.

Mais où aller ?

Le manifeste de mai 1847 ne donne que peu d'indications sur l'endroit où pourrait s'établir la future communauté des Icariens, sauf que l'Amérique s'y trouve mentionnée comme le continent vers où « la misère et l'amour de la liberté poussent de partout les populations ». Cela n'empêche pas que les réponses enthousiastes vont affluer aussitôt au *Populaire* et conforter Cabet dans son entreprise, lequel ressent même le besoin de tempérer le dynamisme de ses partisans : « Ne vous pressez pas trop de vendre vos biens et de liquider vos affaires », les prévient-il en juillet.

Il semble bien que Robert Owen ait joué un rôle déterminant dans le choix de la destination. Dès le 15 août 1847, *le Populaire* annonce une prochaine rencontre entre Cabet et lui. L'entrevue aura lieu à Londres le 8 septembre[1]. Elle prépare l'entretien que Cabet aura dans la capitale anglaise le 28 décembre avec un certain Peters de Cincinnati chargé par le gouvernement du Texas du placement des terres offertes à l'émigration.

C'est au Texas !

Décembre 1847, la huitième livraison de *Réalisation de la Communauté d'Icarie* révèle enfin la décision que vient de prendre Cabet : « Après avoir examiné tous les pays convenables pour une grande Emigration, nous avons choisi le Texas dans sa partie nord-ouest, comme celui qui représente le plus d'avantages sous le rapport de la salubrité, du climat tempéré, de la fertilité du sol, de son étendue, etc… Nous avons déjà plus d'un million d'acres de terre le long de la Rivière Rouge, beau fleuve navigable jusqu'à notre établissement et nous pouvons nous étendre indéfiniment[2] »

Entretemps, dès octobre 1847, s'était constitué dans les locaux du *Populaire* un comité permanent de 20 membres chargés de gérer un bureau de l'émigration.

Après l'épisode de l'arrestation de Cabet à son retour d'Angleterre le 5 janvier 1848[3], tout est prêt pour le premier grand départ.

Le 30 janvier 1848, un banquet d'adieu (« un dîner simple et frugal ») réunit dans la Commune d'Ingouville, près du Havre, quelque 250 icariens et sympathisants venus saluer le départ de la première avant-garde qui aura défilé auparavant « en costume uniforme (tunique en velours noir et chapeau feutre gris[4]), tous rangés deux à deux et se tenant par le bras, sur une longue file[5] »). Le médecin Leclerc, l'un des partants, lira une Adresse qui témoigne de la forte composante religieuse de l'idéal partagé des Icariens. Voici ce texte à tous égards remarquable :

---

[1] Cabet rendra compte de cette visite dans *Le Populaire* en ces termes : « Parti de Paris le 8, à 6 heures du soir, nous étions à Londres le lendemain, à 4 heures après midi. (…). Nous avons eu grand plaisir à revoir ce vénérable patriarche du Communisme anglais, qui a fait seize fois le voyage d'Angleterre en Amérique pour y professer ses doctrines. Son Système présentant quelques différences avec le système icarien, nous conserverons nos drapeaux distincts et séparés ; mais nos intentions, notre but et notre dévouement à la cause de l'Humanité étant les mêmes, nous resterons unis pour nous aider mutuellement et fraternellement. Déjà Robert Owen, dans plusieurs conférences, nous a donné des documents, des avis et un appui qui nous faciliteront beaucoup un prompt établissement ; et nous sommes convaincus que son obligeance lui conquerra la reconnaissance des Icariens comme sa douce philanthropie et ses nombreux services lui ont conquis depuis longtemps notre estime et notre vénération. Londres, 14 septembre 1847 » (Cabet, *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, Paris, 4e livraison, octobre 1847, page 191, édition numérisée par Gallica)

[2] *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, 8e livraison, op.cit., page 401

[3] Cabet est emprisonné pendant quelques jours à Saint-Quentin sous l'inculpation d'escroquerie dans le financement du voyage vers le Texas. Il ne sera acquitté que le 16 février par une ordonnance de non-lieu.

[4] Une livrée bien terne si on la compare à l'uniforme tricolore des saint-simoniens composé d'un gilet rouge, d'une tunique bleue et d'un pantalon blanc, chacun affichant son nom sur sa poitrine.

[5] *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, op.cit., page 411

Cher et vénéré Père[1],

Avant de mettre le pied sur le vaisseau ; avant d'aller fonder, comme vous le dites, l'empire de la FRATERNITE, il nous reste un dernier devoir à remplir; il nous reste à vous offrir, comme gage de notre œuvre future, le tribut de notre reconnaissance.

Fidèle et sincère propagateur de la doctrine du CHRIST, vous avez commencé par mettre en action sa sublime morale. Vous avez réalisé l'admirable parabole du père de famille qui, comprenant que la Fraternité et l'Egalité sont inséparables, traite les ouvriers de la vigne comme ses enfants, n'admettant parmi eux ni premiers ni derniers, ouvrant également à tous le trésor de sa bonté, pour leur montrer que tous ils sont frères et que chacun d'eux doit être satisfait en proportion de ses besoins.

C'est ainsi que, pour notre avant-garde, on a admis tous les hommes de dévouement et de bonne volonté, sans apprécier s'ils avaient, depuis plus ou moins de temps, porté le poids de la propagande et des persécutions qui y sont attachées.

Tous ont été élus dans la mesure de leur courage et de leur spontanéité. Et cette parole de l'Evangile a trouvé son application : Les premiers seront les derniers, et les derniers seront les premiers. La palme restera au plus dévoué; c'est à vous que nous la décernons; car vous vous êtes fait volontairement l'esclave vigilant et indomptable des idées qui feront la rédemption du genre humain.

Vous êtes devenu le serviteur de tous, vous vous êtes rendu solidaire pour tous vos enfants, entrant jusque dans les moindres détails pour assurer le bien-être et le bonheur de chacun d'eux… S'il y a eu de la peine, du travail, des tourments et même de l'opprobre et du déboire, ça été pour vous ; vous avez tout accepté pour le salut de la nouvelle Jérusalem, et l'on a osé attacher à votre front, comme une couronne d'épines, une note d'infamie. Réjouissez-vous, elle se change en une auréole de gloire, pour la confusion de vos ennemis.

Voilà pourquoi notre reconnaissance se manifestera dans une vie consacrée tout entière à une tentative qui est la première phase du bonheur de l'humanité ; c'est à notre dévouement à l'œuvre que vous jugerez la force de notre gratitude. Donc, qu'à notre départ ne se mêlent point de larmes; ce n'est point un adieu vulgaire que nous nous disons. Notre adieu n'est-il point gros d'avenir et d'espoir? N'est-ce pas comme une naissance à une vie nouvelle[2]?

Le 3 février 1848, le steamer *Rome* emporte vers l'Amérique la première avant-garde icarienne composée de 69 pionniers.

Nous sommes à quelques semaines de l'explosion révolutionnaire du 24 févier à Paris.

*

Nous citons à partir de la première livraison, en mai 1847, de la brochure *Réalisation de la Communauté d'Icarie*[3]

*

Puisqu'on nous persécute en France, puisqu'on nous refuse tout droit, toute liberté d'association, de réunion, de discussion et de propagande pacifique, allons chercher en *Icarie* notre dignité d'homme, nos droits de citoyens et la Liberté avec l'Égalité !

Puisqu'on nous laisse sans travail et sans pain, exposés aux horreurs de la famine, allons chercher en *Icarie* le travail et l'abondance!

[1] Le terme relève assurément du registre de l'amitié et rappelle notamment le vocabulaire des saint-simoniens. L'immodestie de Cabet ne justifie pas moins qu'on y entende une claire allusion au père *divin*.
[2] *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, op.cit., page 412
[3] Op.cit., pp. 34-39

> Puisque nous ne voyons que malheurs pour nos femmes et nos enfants, allons chercher en *Icarie* le bonheur pour nos familles comme pour nous!

Cabet insiste dans ces attendus sur les persécutions que subissent les Icariens. Il faut entendre dans cette plainte des phénomènes de nature différente, politique et policière.

Le mouvement icarien s'est tout d'abord développé entre mars 1841 (reparution du *Populaire*) et mai 1842 (adoption du nom de *communistes icariens* par une assemblée générale des lecteurs du *Populaire*) dans un climat de vive polémique avec la composante néo-babouviste des partisans de la communauté des biens. C'est l'époque de la publication de multiples brochures où Cabet expose sa doctrine et bataillant contre ses adversaires, ne craint jamais de se présenter sous le jour d'un homme de pur dévouement injustement persécuté. A partir de 1843, il existe une école icarienne constituée qui gagne en notoriété et qui occupe le devant de la scène.

La répression policière deviendra sensible dès septembre 1843 avec le procès de Tours. Cabet en fera une affaire personnelle *(Mon nom, mes écrits, mes doctrines, mes principes sont au fondement de ce procès*, écrit-il en préface du volume qu'il publiera à cette occasion[1]) et l'acquittement des accusés[2] le renforce dans la conviction qu'il a une mission à remplir.

En août 1846, il publie *Le Vrai Christianisme selon Jésus* qui accomplit la transition du mouvement icarien vers une structure de secte que la persécution (ou le sentiment qu'elle en éprouve) ne fera que renforcer dans son unité et sa force morale. Il est vrai que l'accentuation de la crise économique à partir de cette année 1846 et ses conséquences sociales vont fournir au gouvernement de Guizot le prétexte d'une propagande violemment anticommuniste et de menées répressives, comme à Tours en novembre 1846 où la disette avait provoqué des émeutes.

> Nouveaux *Hébreux*, fiers et indépendants comme eux, mais plus éclairés par la civilisation moderne, guidés par l'intelligence de l'Humanité et par l'expérience de tous les siècles passés, quittons la *Maison de servitude* pour aller conquérir une *Terre promise*, un nouveau *Paradis terrestre*!...
>
> Poursuivis comme Jésus et ses disciples par de nouveaux Pharisiens, retirons-nous comme eux dans le *désert*, dans une terre vierge, pure de toute souillure, qui nous offrira tous les trésors de sa fécondité!
>
> Nouveaux *Croisés*, allons dans une terre sainte, non pour y déterrer un tombeau, mais pour y construire le berceau d'une nouvelle Jérusalem ou d'une Cité parfaite!...
>
> Nouveaux *navigateurs*, allons découvrir ou fonder un nouveau Monde, où sera le Règne de Dieu et de sa Justice!...
>
> Nouveaux *Missionnaires,* allons prêcher ou plutôt réaliser la *Fraternité*, en l'inscrivant dans nos lois et nos institutions, comme sur nos monuments et surtout dans nos cœurs.

De Moïse à Jésus, des croisades aux grandes découvertes puis aux missions, on vient de lire un raccourci de l'histoire de l'humanité vue par un esprit religieux. Mais la métaphore qui convient le mieux à l'entreprise est la suivante, celle de la *ruche*, tant les relations sociales de la communauté seront marquées par une totale soumission des individus au groupe et de celui-ci à l'autorité de Cabet. La question des relations démocratiques au sein de la communauté icarienne fournira la principale cause des conflits qui vont marquer son histoire.

> Partout, dans tous les temps, ce sont des essaims partis des vieilles ruches, qui sont allés fonder des ruches nouvelles, et c'est à des colonisations que l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, doivent leurs popu-

[1] Cabet*, Procès du Communisme à Toulouse*, Paris, septembre 1843, page 1 (de l'édition numérisée par Google)

[2] Non pas du fait de sa propre plaidoirie car il a été récusé comme avocat n'appartenant pas au barreau de Toulouse

lations civilisées: allons aussi fonder la ruche de l'Humanité , allons fonder une Icarie française, européenne, universelle!

Aujourd'hui, la misère et l'amour de la liberté poussent de partout les populations vers l'Amérique. Allons aussi! Enfants de cette France qu'on s'est habitué à considérer comme l'étoile du Genre humain, mais qui ne voulons en être que les serviteurs et les soldats d'avant-garde, allons fonder une Icarie pour la Liberté et l'Égalité, allons réaliser l'idéal de la Philosophie, de la Religion et de la Fraternité !

Et quelle époque fut jamais aussi favorable? Quelle Émigration eut jamais autant de chances de succès que l'Émigration Icarienne, avec la machine à vapeur, avec les bateaux à vapeur, avec les chemins de fer, avec le télégraphe, avec le télégraphe électrique, avec toute la puissance de l'industrie actuelle?

Cabet partage ici l'optimisme technologique des réformateurs sociaux de son époque en attribuant à la machine la vertu et de libérer les travailleurs et de produire l'« égalité d'abondance et de bonheur » : « Je voulais (…) vous prouver par là non seulement que l'industrie est aujourd'hui plus puissante que jamais en production, mais qu'elle est assez puissante pour réaliser l'Égalité d'abondance et de Bonheur[1] ». Cabet pense à ce point que la machine est le moteur de l'histoire qu'il n'hésite pas à écrire dans ce même chapitre « Oui, les plus puissants propagandistes et les plus grands révolutionnaires sont Jésus-Christ et Luther, l'inventeur de l'imprimerie et celui de la Vapeur. (…) La vapeur fera sauter l'aristocratie[2] ».

Ce ne sera pas une petite Émigration, un petit essai partiel... Si nos calculs ne nous trompent pas, si nos prévisions ne sont pas illusoires (car nous n'avons pu faire encore de vérifications positives), nous pouvons compter sur dix ou vingt mille Icariens qui pourront et voudront partir, et bientôt nous en compterons cent mille et peut-être des millions ; c'est une armée d'industriels de toutes les professions qui viendra fonder avec nous un Peuple et une Nation !

Ce ne sera pas une cohue d'hommes sans idée, poussés seulement par la misère et le désir égoïste d'améliorer leur sort personnel ; ce seront des Travailleurs pleins de cœur, d'intelligence et d'instruction, des hommes d'élite, examinés et éprouvés, admis ou choisis comme les premiers Chrétiens, qui, comme eux, auront les mêmes idées, les mêmes opinions, les mêmes sentiments, un *même cœur* et *une même âme*, et qui, comme un seul homme, embrasés par la foi, le dévouement et l'enthousiasme, iront conquérir le bonheur pour leur postérité, pour leur Patrie et pour l'Humanité tout entière, plus encore que pour eux-mêmes!...

« *Ce ne sera pas une cohue d'hommes sans idée, poussés seulement par la misère* », écrit Cabet. Il est vrai que les conditions financières du départ vont écarter les travailleurs incapables de payer la mise, soit la somme de 600 francs, ce qui représentait 4 à 5 mois du salaire d'un ouvrier qualifié, et une année de salaire d'un manœuvre.[3]

---

[1] Cabet, *Voyage en Icarie*, Chapitre XI (*Progrès de l'industrie et de la production*), Editions Dalloz, Paris 2006 pp. 464-470). Sur le rapport de Cabet au machinisme, nous renvoyons à l'article de François Jarrigue, « *Des machines à l'infini* ». Le communisme icarien et l'imaginaire des techniques (1830-1848), *Hypothèses* 2005/1, pp.199-208. Jarrigue insiste sur le double rôle du discours utopique icarien, d'une part celui de « moraliser la technique en l'insérant dans un univers culturel marqué par la religion » (la puissance de l'industrie mise au service d'une religion de la fraternité) et d'autre part, celui de « réinscrire la machinisme dans le langage de l'autonomie artisanale » (le petit producteur comme intelligence directrice des machines).

[2] Op.cit., page 469. Ce schéma de pensée fera dire à Lénine en novembre 1920 que « le Communisme, c'est le pouvoir des soviets plus l'électrification de tout le pays. » (Lénine, *Œuvres*, Editions sociales, Moscou, 1961, Tome 31, page 435), avec cette nuance, et de taille, qu'en marxiste conséquent, loin d'attribuer aux forces productives par elles-mêmes un rôle révolutionnaire (celui, selon Cabet, de faire sauter l'aristocratie), il ne les envisage que sous la direction d'une instance politique de type nouveau (les soviets).

[3] Jacques Rancière, *La Nuit des Prolétaires*, Fayard, Paris 1981, page 360

Et nous ne partirons pas au hasard, mais avec un plan discuté, adopté d'avance.

Et, pendant le temps nécessaire aux préparatifs du premier départ (probablement un an au moins), nous examinerons et nous discuterons toutes les questions, nous appellerons à notre aide toutes les lumières, tous les avis, toutes les expériences, de tous les savants et de tous les amis de l'Humanité...!

Et nous immortaliserons nos bienfaiteurs en donnant leurs noms à nos villes, à nos villages, à tous nos monuments!...

Et là bas, en Icarie, avec nos principes Icariens, que de prodiges et de merveilles !

Rien au *hasard*, tout par la *raison*. - Chacun pour tous, tous pour chacun. - De chacun suivant ses *forces*, à chacun suivant ses *besoins*. - Le *nécessaire* d'abord, puis l'*utile*, puis l'*agréable*, sans autre limite que le possible, la raison et l'égalité.

Et, du premier coup, la perfection en tout ; car voyez!

Ici, en France, la plus forte objection qu'on nous fait est celle-ci : comment pourrez-vous jamais enter une nouvelle Société sur une Société vieillie, avec ses préjugés, ses habitudes, ses innombrables obstacles? - Mais là-bas, rien de pareil, campagne rase, taille en plein drap ! point d'obstacles pour dessiner le territoire, pour choisir la culture de chaque terrain, pour tracer les routes et les chemins, pour placer les villes, les villages, les grandes industries. Du premier jet, les plus belles routes, les villes et les villages les plus parfaits, les ateliers les plus magnifiques, la perfection dans le logement, l'ameublement, le vêtement, l'alimentation, l'hygiène, l'éducation, en un mot, dans tout!...

Ici, que de temps ne s'écoulera pas avant que le Pouvoir soit Communiste, ou seulement démocrate et populaire ! Que de temps ensuite pour la transformation ! Que de temps enfin avant que la Communauté soit complètement réalisée! - Là-bas, au contraire, la Communauté commence à l'instant; et, dans 20 ans, la population d'hommes est instruite et complètement Communiste, une génération d'enfants est façonnée et élevée pour le Communisme, et la Communauté se trouve développée et achevée, complète et parfaite!.... - Pour l'instruction des hommes, toute liberté de réunion et de discussion, tous les cours, les livres, les journaux nécessaires. - Pour l'édification des enfants, qu'on nous donne, dans quelques années, cent mille enfants de six ans, et nous montrerons ce que peuvent être l'intelligence humaine et le cœur humain avec une armée d'instituteurs Communistes, avec les meilleures méthodes d'enseignement, avec toute la puissance sociale consacrée à rendre l'étude agréable et l'éducation parfaite!

Ici, l'on nous combat en nous répétant sans cesse: sans inégalité de fortune, sans propriété individuelle, illimitée et héréditaire, sans émulation, la Communauté sera la servitude, la misère et la sauvagerie. - Non, répondons nous. - Si, réplique-t-on. - Non. - Si... - Et l'on discuterait ou disputerait éternellement. - Mais maintenant plus d'allégations et de dénégations, plus de dispute ; nous allons essayer, expérimenter, prouver, démontrer. Attendez l'expérience ! Quand vous aurez notre foi, nous vous dirons: Venez! Puisque vous ne l'avez pas encore, restez, et laissez-nous tenter l'expérience pour vous comme pour nous!

Du reste, nous admettrons et nous faciliterons toutes les expériences et tous les essais raisonnables sur tous les systèmes !

Et que de carrières ouvertes en Icarie, tandis que presque toutes sont actuellement encombrées et fermées en France et en Europe! Il y faudra des armées de médecins, de professeurs, etc., etc.

Là, en Icarie, le Mariage et la Famille dans toute leur pureté et dans toute leur félicité; tout le monde marié; ni célibataires, ni dots; la femme rétablie dans ses droits[1] et sa dignité...

Pas de domesticité, pas plus que de prolétariat ni d'esclavage...

Les machines multipliées à l'infini, pour soulager l'homme; le travail purgé de tout danger et de toute fatigue excessive, facile et court, rendu même *attrayant* par tous les moyens.

Les beaux-arts poussés au dernier degré de développement et de perfection

En Icarie, plus de faillites ni de soucis; plus de procès ni de passeports; plus de mouchards ni de gendarmes; plus de bourreaux ni de geôliers.

Plus d'intolérance religieuse ni de superstitions; le Christianisme dans toute sa pureté!

Plus d'inquisition ni d'oppression d'aucun genre, mais la Démocratie la plus pure, la Liberté la plus réelle, le Suffrage universel dans toute sa vérité, *tout par le Peuple* et *pour le Peuple*.

Plus de service militaire, stérile, abrutissant et oppressif; mais tous les citoyens gardes nationaux et exercés au maniement des armes.

Personne ne sera plus heureux qu'un autre, mais personne ne verra quelqu'un plus heureux que lui.

Et quelle métamorphose, quelle immense amélioration! Ici, les hommes de progrès sont tous les jours battus, humiliés, mécontents, souffrants, torturés;... là, en Icarie, chaque jour amènera un progrès, une conquête, une victoire, une satisfaction, une jouissance matérielle, ou intellectuelle ou morale!...

Réfléchissez donc, Icariens! Nous aurons un climat aussi doux, un ciel plus beau, une terre vierge et féconde, couverte d'une végétation puissante, produisant presque sans effort, et pouvant nous donner presque tous les fruits et tous les animaux de notre pays.

Et en nous éloignant de la France, nous n'oublierons jamais qu'elle fut notre mère. Quelles qu'aient été ses duretés envers nous, nous ne cesserons pas de faire des vœux pour son bonheur; nous plaindrons même nos persécuteurs, car *ils ne savent ce qu'ils font*, et sont victimes comme nous de la funeste organisation sociale qui les maitrise dès leur naissance.

Dès aujourd'hui, nous prendrons tous l'habitude d'un langage plus modéré, plus tolérant, plus bienveillant et plus fraternel, comme nous redoublerons d'efforts pour commander l'estime à nos adversaires et à nos ennemis.

Quant à ceux d'entre vous qui ne pourront nous suivre (et dont le nombre croîtra sans cesse), ils formeront toujours avec nous la *grande famille Icarienne* et seront toujours nos frères les plus chéris…

On nous jette toujours à la face les mots de rêve et d'utopie. Allons, Icariens, fermer la bouche à nos détracteurs ! Allons fonder et réaliser Icarie !

[1] L'affirmation est fausse : les femmes étaient interdites de vote lors des assemblées délibératives icariennes. Le droit de vote ne leur sera accordé qu'après la scission de *Jeune Icarie* en août 1878.

Les réalités que vont découvrir les icariens de la première avant-garde seront très différentes de ce que laissait espérer ce tableau paradisiaque.

A leur arrivée à la Nouvelle Orléans, ils découvrent d'abord que la concession réservée est inaccessible par voie fluviale et que pour l'atteindre, il va leur falloir se frayer péniblement un long chemin à travers un paysage de terres désertes et sauvages.

Ils découvrent ensuite les conditions juridiques de leur établissement, lesquelles vont s'avérer désastreuses pour leur projet de vie communautaire. Non seulement, en effet, les lotissements (de 320 acres) ne sont pas contigus (ils sont séparés par des parcelles appartenant à l'Etat du Texas et à la Société Peters avec qui Cabet a négocié) mais leur accès gratuit suppose la présence physique du colon et la création par ses soins d'une maison individuelle, une *log-house* faite de troncs d'arbre assemblés, cela avant le 1er juillet 1848[1]. Or les icariens ne sont que 65 : il eût fallu qu'ils soient 3.125 (et que chacun eût construit sa maison) pour occuper le million d'acres promis[2].

Ces obstacles n'empêcheront pas que la première avant-garde s'installe à ces conditions dès le 2 juin 1848 : d'ici le 1er juillet, les icariens construiront 32 *log-houses* donnant droit à autant de sections pour un total de 10.240 acres (soit 4.000 hectares)[3].

La dureté des conditions d'exploitation de la terre et la rigueur du climat ne vont pas tarder à décimer la petite colonie des icariens: sept d'entre eux meurent du paludisme, un huitième est foudroyé et quatre autres désertent, de sorte qu'à son arrivée le 29 août 1848, la seconde avant-garde de 12 colons dirigée par Pierre Favart ne peut que constater l'état de délabrement de la colonie.

A cette déception vient s'ajouter un évènement dramatique, à savoir la mise en procès d'Adolphe Gouhenant lui-même par Pierre Favard qui l'accuse d'avoir été payé « par le parti des jésuites » pour mener Icarie à sa perte. Il se trouve qu'après février 1848, l'on a découvert dans les archives de la police de Toulouse des documents attestant que Gouhenant était devenu un indicateur[4]. Sur cette base, Cabet avait chargé Favart de dénoncer la traitrise de ce dernier. Le procès aura lieu au cours d'une assemblée générale qui prononcera l'exclusion du renégat[5] avant de prendre la décision de se replier vers La Nouvelle Orléans où les rescapés arrivent dans un état d'extrême épuisement, après avoir perdu quatre d'entre eux au cours de cette retraite.

*

Dans une période de grande confusion, plusieurs départs vont néanmoins se succéder du 12 août au 18 décembre 1848, emportant vers les Etats-Unis quelque 394 icariens, hommes, femmes et enfants[6]. Plusieurs de ces départs vont toutefois donner lieu à des abandons et à divers détournements des fonds confiés à leurs responsables. A ces incidents viennent s'ajouter les dénonciations de Cabet par plusieurs des icariens déçus par la tournure des évènements.

*

Après les journées de juin 1848 et la répression qui s'abat sur la gauche républicaine, Cabet décide de rejoindre la communauté d'Icarie. Il arrive le 19 janvier 1849 à La Nouvelle Orléans où il découvre une

---

[1] Après cette date, l'accès aux lotissements devenait payant.

[2] Prudhommeaux fait observer que cette technique de distribution des lotissements permettait à l'Etat du Texas de tirer profit du travail de défrichement des colons sur leurs parcelles pour valoriser les terres contiguës qu'il gardait en propriété, le même bénéfice revenant aux lotissements donnés à la compagnie Peters en paiement de ses services (Jules Prudhommeaux, *Icarie et son fondateur Etienne Cabet*, Slatkine-Megariotis Reprints, Genève 1977, pp. 226-227). Cabet ignorait-il ces contraintes ou les a-t-il délibérément cachées aux icariens ? Une correspondance du 6 janvier 1848 à Peters (avant donc le départ de la première avant-garde) témoigne qu'il connaissait en tout cas la date limite du 1er juillet et la nécessité de la présence physique d'un candidat par lotissement (Prudhommeaux, op.cit. page 261). Il a manifestement sous-estimé les difficultés matérielles de l'établissement.

[3] Le 12 juillet 1848 Gouhenant écrit à Cabet : « Enfin, nous avons 32 sections. Icarie est fondée ! C'est de quoi nourrir quinze à vingt mille personnes ». (Prudhommeaux, op.cit., page 229)

[4] A Paris de même, les républicains découvriront dans les archives de la préfecture de police que le principal dirigeant de la principale société secrète des *Nouvelles Saisons*, Lucien de la Hodde, était depuis longtemps un mouchard rémunéré.

[5] Dans le récit qu'il fera plus tard des évènements, Cabet accusera Gouhenant d'avoir voulu entrainer les icariens au-delà du campement établi non loin de Shreveport et de les avoir ainsi exposés à des conditions d'établissement aventureuses. Il oublie que les délais d'arrivée sur les terres d'Icarie avaient été négociés par lui avec la Compagnie Peters.

[6] Il semble bien que Cabet ait tardé à publier les nouvelles alarmantes qui lui parvenaient du Texas, et notamment la lettre du 20 août 1848 dans laquelle les rescapés de la première avant-garde faisaient un état des lieux, de sorte que le flux migratoire s'est poursuivi pendant le dernier trimestre de l'année.

communauté en crise. Dès le 21, il convoque une assemblée générale au terme de laquelle, après deux jours de débats, il parvient à rassembler autour de lui une majorité de 280 personnes[1] qu'il conduit, le 1er mars, dans l'Illinois, à Nauvoo, une petite ville abandonnée par les Mormons à qui Cabet avait loué[2] une concession de 450 acres et quelques maisons. La colonie va alors vivoter[3] malgré les défections et les décès, malgré les tensions intérieures, malgré l'hostilité de la population de la ville qui dirige contre les icariens l'animosité qu'elle avait manifestée auparavant à l'adresse des Mormons. Ces difficultés n'empêchent pas Cabet et les plus fidèles d'élaborer des plans pour fonder un nouvel établissement dans une région qui permette une implantation plus homogène sous l'angle communautaire.

*

L'existence de la communauté va toutefois être secouée par une accusation infâmante lancée par un groupe de dissidents rentrés en France : le 6 juin 1849, ils obtiennent que la justice poursuive Cabet sous l'inculpation d'escroquerie dans sa gestion de la colonie. Le jugement est prononcé le 29 septembre 1849 condamnant Cabet par défaut à une peine de 2 ans de prison et de 5 ans d'interdiction de ses droits politiques. L'indignation est générale parmi les partisans de Cabet et même ses adversaires politiques. Le 11 mai 1851, Cabet s'embarque pour la France pour aller y défendre son honneur. Il obtiendra le 26 juillet 1851 de la Cour d'Appel de Paris la révision du jugement et un arrêt qui le disculpe.

*

Après avoir tenté de lancer un nouveau journal, *Le Républicain populaire et social,* avec la collaboration de Louis Blanc et Pierre Leroux[4], il est surpris par le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte. Expulsé de France vers l'Angleterre, il s'embarque le 19 juin 1852 pour Nauvoo d'où lui sont parvenues des nouvelles inquiétantes.

*

Il découvre en effet une colonie en pleine crise morale. Durant son absence, des conflits ont éclaté sur divers aspects du règlement de la Communauté. Cabet parvient toutefois à rétablir une certaine sérénité[5], mais vers la fin de l'année 1855, éclate une nouvelle crise. Il tente alors un coup de force en réclamant de suspendre la Constitution démocratique[6] de février 1850 qu'il avait concédée en abandonnant son privilège de gestionnaire « absolu et unique ». Cette manœuvre n'a pour conséquence que d'exacerber le conflit entre ses partisans et une opposition qui se structure. Après une tentative d'arrangement à l'amiable, le conflit entre les deux groupes éclate sur la question sensible[7] de la gestion du Bureau de Paris. Le 12 mai 1856, la rupture est consommée entre les deux camps. Cabet se décide alors à quitter Nauvoo pour s'établir le 15 octobre 1856 à Saint-Louis avec les 174 icariens qui lui sont restés fidèles.

Le 7 novembre 1856, il est frappé d'une congestion cérébrale et s'éteint au cours de la nuit du 8 novembre.

*

[1] 142 hommes, 74 femmes et 64 enfants (Prudhommeaux, op.cit., page 242). 20 d'entre eux mourront du choléra au cours du voyage.
[2] Avec le dernier argent dont disposait la colonie.
[3] L'analyse des bilans d'Icarie par Prudhommeaux montre que la colonie a toujours été dépendante des envois d'argent en provenance des souscriptions organisées en France par le Bureau de Paris (op.cit., pp. 278-289)
[4] Un seul numéro paraitra le 11 octobre 1851, à son initiative, Leroux et Blanc s'étant désistés.
[5] Malgré une réelle instabilité de la colonie en raison de l'alternance des arrivées et des départs (De mars 1849 à juillet 1855, on évalue à 2.000 le nombre d'entrées dans la colonie. Or le nombre de présents à Nauvoo entre ces dates oscille entre 260 et 326. (Prudhommeaux, op.cit., page 292)
[6] La communauté vivait depuis novembre 1849 sous le régime de la gérance absolue de Cabet qui en fut le directeur unique jusqu'en 1857, seul responsable de l'élaboration des règlements. La réforme de 1850 avait introduit des principes démocratiques plus conformes à la pensée icarienne, notamment le principe de la gérance collégiale sur une base élective, avec primauté de l'Assemblée générale (où le droit de vote appartenait exclusivement aux hommes de plus de 20 ans).
[7] Sensible, parce que la commission chargée d'enquêter sur le fonctionnement du Bureau de Paris s'était aperçue que les sommes provenant des souscriptions en France (et dont la colonie était fortement dépendante) servaient à concurrence d'un tiers à rémunérer Jean-Pierre Beluze et à doter l'épouse de Cabet et sa fille d'une pension.

La communauté de Saint-Louis s'empresse de manifester sa loyauté envers le Bureau de Paris : il est vrai qu'elle dépend entièrement des souscriptions que ce dernier est seul habilité à percevoir[1]. La dispersion de la colonie dans la ville (les icariens trouvant à s'employer selon leur profession) menace toutefois la cohésion communautaire du groupe. Aussi Benjamin Mercadier qui en assure la présidence prospecte-t-il à la recherche d'un autre établissement. Le 2 février 1858, il procède à l'achat de la propriété de Cheltenham, mais au prix d'un endettement auquel la colonie très amoindrie à la fois en nombre et en vitalité ne pourra faire face. De surcroît, les controverses sur le mode de gérance vont conduire bientôt à une nouvelle rupture le 19 mars 1859, entrainant le départ de quelque 44 icariens. En janvier 1860, l'état des comptes fait apparaître de graves déficits. Le déclenchement de la guerre civile américaine en avril 1861 sera fatal à la communauté. Malgré l'enrôlement de plusieurs icariens dans l'armée nordiste[2], la crise économique pousse les créanciers à se faire plus pressants. Le coup de grâce sera donné par la démission de Jean-Pierre Beluze et la fermeture du Bureau de Paris le 6 janvier 1863 : privée de toutes ressources, quasiment abandonnée par ses membres[3], la communauté cesse d'exister. Le propriétaire de Cheltenham reprend possession de son bien en mars 1864.

*

De son côté, la majorité demeurée à Nauvoo ne tarde pas à abandonner le site pour s'établir dans l'Iowa, non loin de la petite ville de Corning. Malgré une certaine prospérité (toute relative) due au renchérissement des produits agricoles pendant la guerre de Sécession, la communauté va se diviser entre le groupe des anciens, attachés à un mode vie fermé sur soi, et le groupe des jeunes, plus sensibles au monde extérieur et notamment à l'émergence du mouvement ouvrier international. Au fil des mois, l'opposition des deux groupes va prendre une tournure conflictuelle de plus en plus violente. En l'absence d'aucun compromis, c'est la justice américaine qui tranchera en août 1878 en imposant la dissolution de la communauté et le partage du domaine en deux secteurs distincts. Deux Icaries vont alors subsister côte à côte : d'une part, les anciens qui prennent le nom de *Nouvelle communauté icarienne*, d'autre part les jeunes qui poursuivent sous le nom de *Communauté icarienne.* Les deux groupes vont disparaître tour à tour. La colonie des jeunes, d'abord, en 1886 après une ultime tentative d'établissement en Californie sous le nom d'Icaria-Speranza. La colonie des anciens ensuite, en févier 1895, par une décision unanime de dissolution étant donné l'épuisement physique et moral des 22 derniers résidents.

[1] Inversement, note Prudhommeaux, l'existence d'une Icarie, même modeste, est indispensable pour assurer la collecte de revenus dont une part, on le sait, est consacrée à la pension dévolue à l'épouse de Cabet et à sa fille

[2] Autant par choix idéologique que par nécessité économique : la solde des engagés permettait se soutenir financièrement la colonie.

[3] Au début de 1864, il ne reste plus que 8 hommes, 7 femmes et quelques enfants

2.5. *Le Projet d'émigration du citoyen Cabet*

Cet article a paru sans nom d'auteur **en septembre 1847** dans le premier (et l'unique) numéro de la ***Revue Communiste*** dont la publication avait été décidée quelques mois plus tôt par le premier congrès de la *Ligue des communistes* à Londres[1].

Il est contemporain de la visite d'Etienne Cabet à Richard Owen à Londres, le 9 septembre 1847.

Cabet n'a pas ignoré cette déclaration qu'il commente avec soin dans la cinquième livraison de *Réalisation de la Communauté d'Icarie*[2]. Il introduit son propos en ces termes :

> « Parmi les ouvriers allemands qui résident plus ou moins longtemps à Londres, quatre ou cinq cents forment une société démocratique[3] dans laquelle ils se réunissent fréquemment et exactement pour suivre des cours, discuter et s'instruire paisiblement.
>
> Cette société, comme toutes les sociétés, est nécessairement sous l'influence d'un ou plusieurs chefs, reconnus ou non reconnus pour tels, qui sont plus instruits que les autres, qui savent parler ou écrire et qui ont obtenu la confiance générale.
>
> Ces chefs et leurs camarades sont tous Communistes, et seront tous un jour, nous n'en doutons pas, Communistes Icariens: mais, échauffés par la chaleur qui se manifeste dans leur Patrie ou par leurs relations plus intimes avec des révolutionnaires français, ils sont plus politiques que Socialistes[4], plus impatients, et peut-être plus crédules que nous sur la facilité et la proximité de grands changements en Europe.
>
> Quoique rempli de bienveillance et d'estime pour ces braves et honnêtes Travailleurs, quoique très désireux de les avoir pour amis déclarés, approuvant nos projets et secondant nos efforts, nous n'avons pas essayé, pendant notre court séjour à Londres, de les ramener à nous, parce que nous ne voulons pas combattre les idées arrêtées des chefs et que nous préférons la conversion par le temps et la réflexion, persuadés d'ailleurs que, quand ils auront la traduction de notre *Voyage en Icarie*, leur intelligence et leur moralité naturelle suffiront pour les rendre Icariens.
>
> En attendant, cette Société démocratique d'allemands à Londres, ou plutôt son chef ou ses chefs viennent de publier, en allemand, sous le titre *Journal Communiste*, le prospectus ou le 1er numéro d'un petit journal mensuel qui contient l'article suivant ».

Le commentaire de Cabet nous accompagnera tout au long de la lecture de ce document que nous découvrons à présent dans la traduction des *Cahiers de l'ISMEA/Etudes de marxologie* N°14 (1970).

*
* *

> Le citoyen Cabet, de Paris, lance un appel aux communistes français où il dit : Puisque nous sommes persécutés, calomniés et vilipendés ici par le gouvernement, les prêtres, la bourgeoisie, voire par les républicains révolutionnaires, puisqu'on cher-

[1] La rédaction de ce numéro avait été confiée à Karl Schapper.
[2] Pour rappel, *Réalisation de la Communauté d'Icarie* est un recueil mensuel où Cabet reproduisait les principaux documents relatifs au projet d'établissement en Icarie publiés dans *Le Populaire*. Huit livraisons ont paru entre mai et décembre 1847. Le présent commentaire de Cabet est extrait de la 5e livraison de novembre 1847, pp. 206-212 de l'édition numérisée par Gallica.
[3] Il s'agit de *l'Association allemande pour la formation des ouvriers* (Deutsche Arbeiterbildungsverein) qui était l'organe culturel de la *Ligue des Justes*.
[4] Cette distinction ne manque pas d'intérêt : elle témoigne du clivage profond qui partage le mouvement ouvrier français entre d'une part, « les politiques », autrement dit ceux qui estiment que le progrès social ne fera pas l'économie d'une conquête du pouvoir d'Etat, et d'autre part, ceux que Cabet nomme les « Socialistes », qui entendent fonder le renouveau sur des bases strictement économiques et sociétales.

> che même à nous couper les vivres et à nous ruiner au physique et au moral, quittons la France, allons en Icarie ; et il espère que vingt à trente mille communistes seront prêts à le suivre et à fonder dans une autre partie du monde une colonie communiste. Cabet n'a pas encore déclaré où il veut émigrer ; mais c'est probablement dans les États libres de l'Amérique du Nord ou au Texas ou peut-être en Californie, que les Américains viennent de conquérir, qu'il a l'intention de fonder son Icarie.

La relative précision du propos montre que les communistes de la Ligue londonienne en savaient un peu plus que les futurs Icariens eux-mêmes.

En effet Cabet a longtemps entretenu un certain mystère sur la destination du grand départ. En mai 1847, il ne posait la question que pour ne pas y répondre, écrivant : « Où irez-vous ? On nous fait et l'on nous fera mille questions. Où irez-vous, nous dit-on d'abord ? Ce sera en Asie, ou en Afrique, ou en Amérique, et dans celle-ci ce sera au sud, ou au centre, ou au nord. Souffrez que ce soit notre secret, dans notre intérêt commun, jusqu'à ce que les négociations entamées aient atteint leur but[1] ». Et en octobre 1847, il entretenait encore le suspense : « Nous ferons connaître bientôt le lieu choisi ; mais nous croyons nécessaire d'ajourner encore quelque temps ; nous dirons seulement qu'on peut s'y rendre par eau en voyageant d'abord sur mer ; puis sur une grande rivière ». Ce n'est qu'en décembre 1847 que sera publiée l'information: « Après avoir examiné tous les pays convenables pour une grande immigration, nous avons choisi le Texas dans sa partie nord-est, comme celui qui représente le plus d'avantages sous le rapport de la salubrité, du climat tempéré, de la fertilité du sol, de son étendue etc. Nous avons déjà plus d'un million d'acres de terre le long de la Rivière Rouge, beau fleuve navigable jusqu'à notre établissement et nous pouvons nous étendre indéfiniment.[2] »

> Comme certainement tous les communistes, nous reconnaissons aussi avec joie que Cabet a lutté avec une ardeur infatigable, avec une admirable ténacité, et a lutté avec succès pour la cause de l'humanité souffrante, qu'il a, par sa mise en garde contre les conspirations, rendu un service immense au prolétariat ; mais tout cela ne peut pas nous décider, lorsqu'à notre avis, il s'engage dans une fausse voie, à le laisser continuer sans crier casse-cou. – Nous estimons la personne du citoyen Cabet, mais nous combattons son projet d'émigration et sommes convaincus que, si l'émigration qu'il propose a lieu, il en résultera le plus grand préjudice pour le principe du communisme, que les gouvernements triompheront et que les derniers jours de Cabet seront troublés par d'amères désillusions.

Cabet ne manque évidement pas de relever l'éloge initial des communistes allemands. C'est pour lui l'occasion, comme à son habitude, de souligner ses qualités personnelles et notamment la longue expérience politique dont il ne cesse de se prévaloir. Il commente :

> «Bien ! Voilà qui est sympathique, bienveillant, amical ; voilà des Démocrates et même des Communistes qui ne pensent pas comme nous sur un point, mais qui sont des amis, et qui vont discuter, sans autre but que d'éclairer la question. Assurément nous sommes contrariés de leur dissentiment, et nous aurions grand plaisir à les voir penser comme nous : mais personne n'a plus formellement et, plus sincèrement que nous proclamé la tolérance des opinions ; personne n'a plus souvent déclaré qu'il ne se croyait pas infaillible; et nous respectons l'opinion des autres comme nous désirons qu'ils respectent la nôtre, jusqu'à ce que l'erreur en soit démontrée : Nous ne pouvons donc être blessé, ni de ce qu'on ne partage pas notre opinion ; ni de ce qu'on veut démontrer qu'elle est erronée ; loin d'être blessé, nous serons très reconnaissant si l'on nous empêche de commettre une faute qui ferait du mal à nos amis, et causerait à nous d'éternels regrets…
>
> Nous demanderons seulement s'il est beaucoup d'hommes dont le rédacteur allemand puisse dire ce qu'il disait tout à l'heure du citoyen Cabet, beaucoup d'hommes dont les longues études et la longue expérience dans les affaires politiques et socia-

[1] Cabet, *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, 1ère livraison, op.cit., page 44
[2] Cabet, *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, 8e livraison, op.cit., page 401

> les doivent exciter plus de présomptions en faveur de leur opinion sur cette immense question de l'Emigration Icarienne. »

On aura remarqué dans l'éloge du communiqué allemand la référence aux sociétés secrètes. Du côté de Cabet, la condamnation de l'action clandestine est un thème récurrent. Du côté de la Ligue, par contre, et bien qu'elle n'y fût pas impliquée, l'échec de prise d'arme blanquiste de mai 1839 à Paris avait provoqué une véritable crise qui avait trouvé précisément son terme dans le cadre de son premier congrès de juin 1847, Marx et Engels y apportant la perspective d'une stratégie désormais appuyée sur le rôle de la classe ouvrière comme acteur politique.

> Les raisons de notre opinion sont les suivantes :
>
> 1. Nous croyons que, lorsque dans un pays les corruptions les plus honteuses sont à l'ordre du jour, lorsque le peuple est opprimé et exploité de la façon la plus vulgaire, lorsque le droit et la justice ne prévalent plus, lorsque la société commence à se résoudre en anarchie, comme c'est actuellement le cas en France, tout champion de la justice et de la vérité doit se faire un devoir de rester dans le pays ; d'éclairer le peuple ; d'inspirer un nouveau courage à ceux qui fléchissent, de jeter les fondements d'une nouvelle organisation sociale et de faire hardiment front contre les coquins. – Si les honnêtes gens, si ceux qui luttent pour un avenir meilleur s'en vont et veulent laisser le champ libre aux obscurantistes et aux coquins, l'Europe tombera forcément ; – l'Europe, qui est précisément la partie du monde où simplement pour des raisons statistiques et économiques la communauté des biens peut être introduite en premier le plus facilement – et une nouvelle épreuve du feu et de la misère sera, pour des siècles encore imposée à la pauvre humanité.

Que répond Cabet ? Ne pouvant s'empêcher de parler d'abord de lui-même,

> Nous avons, depuis 1831 à 1834, et de 1839 à 1847, instruit le peuple autant que nous avons pu, en publiant plus de quarante écrits, gros ou petits; mais les grands journaux, qui se disent démocrates, nous ont combattu pour ne s'occuper que de révolution, et se sont efforcés de nous tuer dans l'opinion populaire, en nous flétrissant du titre d'endormeur, tandis qu'une partie du Peuple, trompée par eux, s'efforçait également de nous perdre par les plus odieuses calomnies[1].
>
> En fait de devoirs patriotiques et civiques, qui peut se vanter de les mieux connaître que nous, et de les avoir mieux remplis à la tribune et partout, dans la question des bastilles[2], comme dans celle des conspirations et des émeutes ?

Il construit une sorte de syllogisme dont les prémisses participent de ce que l'on pourrait appeler *l'exception politique française depuis 1789*, à savoir l'idée que la révolution n'est possible qu'en France, si ce n'est à Paris. Mais, poursuit-il, comme la révolution réclame le préalable de l'unité et que celle-ci n'est pas réalisée, il conclut à l'impossibilité de l'entreprise :

> Parlant net, comme toujours, nous dirons que dans notre opinion (qui vaut peut-être bien celle de tout autre en politique), une Révolution décisive ne peut avoir lieu qu'en France et même qu'à Paris ; que toute tentative dans les pays plus faibles nous parait un malheur ; et qu'en France, malgré toutes les fautes du Pouvoir, les fautes plus grandes encore du prétendu Parti révolutionnaire, ses divisions profondes et les bastilles, rendent une Révolution très difficile, impossible même, tant que l'union n'aura pas remplacé la division et l'anarchie.

---

[1] Référence voilée aux controverses de Cabet avec les néo-babouvistes français.

[2] Cabet fait ici mention de ses polémiques en 1840 avec la presse proche du pouvoir et notamment avec *Le National* dans la question des fortifications de Paris, un dispositif de fortins périphériques que Cabet nommait de nouvelles bastilles, dénonçant le fait, non sans raison, que ces constructions militaires étaient davantage tournées vers la répression du peuple de Paris.

> Nous savons bien que les Révolutionnaires pensent le contraire: nous savons bien que nous pouvons nous tromper; mais voilà notre opinion et nous sommes convaincu[1] que les Révolutionnaires sont trop confiants et trop crédules, qu'ils se laissent aveugler par des illusions, et qu'ensuite ils se trompent tous réciproquement.

Du reste, ce n'est pas tant le jeu des circonstances qui empêche la révolution aux yeux de Cabet que son principe même, fondamentalement néfaste :

> Nous sommes d'ailleurs effrayé des conséquences que, dans un état d'irritation et de colère, une Révolution violente et désordonnée peut avoir pour le Peuple lui-même et pour l'Humanité.
>
> En un mot, après de longues méditations, avec autant d'expérience que qui que ce soit et beaucoup plus que beaucoup d'autres, nous sommes profondément convaincu que, pour les hommes les plus braves et les plus dévoués, la route de l'Amérique est la plus courte et la plus sûre pour établir la Communauté, même en France et sur toute la Terre.

*

Découvrons à présent le deuxième argument du communiqué de la Ligue. Les remarques les plus lucides sont ici, en (c) et en (d), les deux avertissements sur l'inexpérience agricole des émigrants et sur les éprouvantes conditions matérielles, climatiques et sanitaires qu'ils allaient devoir affronter sur le sol américain. On trouve là réunies comme par avance toutes les causes de l'échec de l'établissement au Texas. Notons au passage, en (e), une preuve de la maturité politique acquise par les néo-babouvistes sur la nécessité d'une transition vers la réalisation de la communauté des biens.

> 2. Nous sommes convaincus que le projet de Cabet de fonder en Amérique une Icarie, c'est-à-dire une colonie basée sur les principes de la communauté des biens, ne peut encore être réalisé à cette heure, et cela :
>
> a) parce que tous ceux qui veulent émigrer avec Cabet peuvent bien être d'ardents communistes, mais sont encore, de par leur éducation, trop infectés des défauts et des préjugés de la société actuelle, pour pouvoir s'en défaire immédiatement à leur entrée en Icarie ;
>
> b) parce que, nécessairement, cela provoquera dans la colonie des querelles et des frictions que la société extérieure, puissante et hostile, ainsi que les espions des gouvernements européens attiseront encore davantage jusqu'à ce qu'elles conduisent à une dissolution complète de la société communiste ;
>
> c) parce que les émigrants sont en majorité des artisans, et qu'on a besoin là-bas avant tout de vigoureux travailleurs agricoles pour défricher et cultiver le sol et qu'un artisan ne se transforme pas aussi facilement en travailleur de la terre que d'aucuns se le figurent peut-être ;
>
> d) parce que les privations et les maladies que le changement de climat amène à sa suite décourageront bien des gens et les décideront à se retirer. – En ce moment, beaucoup sont férus d'enthousiasme pour le projet dont ils ne voient que le beau côté mais quand surviendra la rude réalité, quand les privations de toutes sortes seront exigées ; quand tous les petits agréments de la civilisation que même l'ouvrier le plus pauvre peut encore se procurer de temps à autre en Europe disparaîtront ; le plus grand découragement remplacera chez beaucoup l'enthousiasme ;

[1] On remarquera l'emploi systématique par Cabet du « nous » de majesté.

> e) parce que pour les communistes qui reconnaissent le principe de la liberté personnelle, – et les Icariens le font certainement, eux aussi – une communauté des biens est, sans période de transition, et à vrai dire sans période démocratique de transition dans laquelle la propriété personnelle n'est transformée que peu à peu en propriété sociale, est tout aussi impossible qu'il l'est pour le laboureur de récolter sans avoir semé.

La réplique de Cabet est très inégale.

Il argumente d'abord en invoquant comme une donnée de principe la **qualité humaine** des icariens, « une ÉLITE, écrit-il, choisie dans une plus grande ÉLITE » : « Par conséquent, ils seront capables, autant que dans dix, vingt ou trente ans, et plus que la masse des Révolutionnaires ne le serait pour la Démocratie après une Révolution qui arriverait dans quelques mois ou quelques années ». Il ajoute : « Pour éviter les espions[1], etc., nous créons une gérance unique, clairvoyante, active, ferme et durable, que les gouvernements malveillants n'auront pas même l'idée de tromper. Et pour éviter les disputes et les froissements, nous n'aurons que des Icariens d'élite qui auront courageusement adopté pour règle constante la Fraternité et le dévouement à l'Humanité... »

Cabet est beaucoup moins affirmatif sur la question de leurs **qualités professionnelles**. Il se contente en effet d'affirmer sans autre commentaire que « Nous aurons, pour le défrichement tous les travailleurs qui seront nécessaires, habitués et habiles dans cette sorte de travaux ». Or la composition de la première avant-garde sous l'angle des professions qu'elle rassemblait montre que les appréhensions des communistes allemands étaient fondées. Dans une des premières recensions de 40 participants retenus pour faire partie du premier départ, on ne dénombre parmi les compétences professionnelles que quatre candidats directement liés aux métiers de la terre (un cultivateur et un jardinier, un éleveur de bétail et un vigneron). Les autres pionniers retenus font partie en majorité des métiers de l'artisanat urbain. A côté des menuisiers et charpentiers (pas moins de huit partants) et du groupe des taillandiers, forgerons et serruriers (4 partants), on trouve deux boulangers, quatre cordonniers, cinq tailleurs et fileurs, un tonnelier, un carrossier et un tourneur en cuivre, deux selliers, un bourrelier, mais aussi deux militaires, un relieur, un commis, un peintre, un médecin enfin, et un architecte[2].

Mais c'est surtout sous l'angle des **contraintes géographiques et du climat** que Cabet se montre très désinvolte. Lorsqu'il répond laconiquement que « Le climat sera favorable, ni trop chaud, ni trop froid », on ne peut que se demander s'il s'agit d'une feinte ou d'une véritable ignorance des conditions climatiques objectives de la région et de la nature de son sol[3]. La suivante fanfaronnade sur le caractère guerrier de l'aventure semble en tout cas masquer l'impréparation de l'expédition par Cabet et ses partisans, tous convaincus d'avance par la foi qui les anime et par les stéréotypes d'époque attachés à la terre d'Amérique : « D'ailleurs, tout sera exposé et connu ; les partants accepteront, avec un courage réfléchi (parce qu'ils seront de véritables hommes) toutes les fatigues, toutes les privations et tous les dangers de l'entreprise, comme des soldats vont à la guerre. Et nous partagerons avec eux toutes les chances qui pourraient être redoutables pour des hommes pusillanimes. »

Reste un dernier argument, le plus politique de tous, sur les conditions de l'exercice même de la communauté des biens et la nécessité d'une période de **transition**.

Cabet ne peut que répéter sa confiance dans l'excellence humaine des pionniers icariens :

> L'objection pourrait avoir quelque poids si l'Emigration se composait d'hommes pris au hasard : mais il ne faut jamais perdre de vue que les premiers milliers d'émigrants seront des hommes d'ELITE, Icariens par conviction et dévoués.

une conviction qu'il appuie sur le stéréotype de la fondation à neuf :

> Le régime transitoire serait nécessaire dans une vieille société; mais il est complètement et évidemment inutile dans un pays neuf ; il y serait même une entrave et un

---

[1] Cet aspect policier n'est pas étonnant dans les conditions de l'action militante de l'époque. La question est d'autant plus sensible qu'il apparaîtra plus tard que le responsable de la première avant-garde, Adolphe Gouhenant, était répertorié parmi les indicateurs de la police de Toulouse.

[2] *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, op.cit., page 377.

[3] Dans son *prospectus* pour Icarie, Cabet associait le climat du Texas à celui de l'Italie. Or Dallas se trouve à une latitude (32°46) qui est celle du sud marocain, entre Casablanca (33° 34') et Marrakech (31°37').

contre-sens. La possibilité d'établir immédiatement la Communauté dans notre Icarie est précisément, au contraire, ce qui fait la supériorité et l'excellence de notre Plan.

*

Les derniers arguments du communiqué allemand insistent sur les conséquences politiques d'un échec et sur **la logique sectaire de l'entreprise** :

> 3. L'échec d'une tentative telle que Cabet la projette ne supprimera pas, il est vrai, le principe communiste ni n'en empêchera à tout jamais l'introduction pratique, mais fera que bien des milliers de communistes découragés quitteront nos rangs ; et la conséquence probable en sera que pendant une et même plusieurs générations le prolétariat opprimé devra encore croupir dans la misère ; et enfin
>
> 4. Quelques centaines ou quelques milliers de personnes ne peuvent en somme établir et maintenir une communauté des biens sans qu'elle ne prenne un caractère absolument exclusif, sectaire, comme par exemple la communauté fondée en Amérique par Rapp[1], etc. Mais notre intention, ni, nous l'espérons, celle des Icariens, n'est pas d'établir une telle communauté des biens.
> En outre, nous n'avons pas encore mentionné les persécutions auxquelles les Icariens, s'ils veulent rester en rapport avec la Société extérieure, seront probablement, voire presque certainement, exposés en Amérique. – Que chacun de ceux qui veulent aller en Amérique avec M. Cabet commence par lire un rapport sur les persécutions auxquelles les Mormons, une secte religioso-communiste, furent et sont encore exposés là-bas.
>
> Telles sont les raisons pour lesquelles nous considérons comme dangereux le projet de Cabet d'émigrer et pour lesquelles nous crions aux communistes de tous les pays : Frères, restons sur la brèche de notre vieille Europe ; travaillons et luttons ici, car ce n'est qu'en Europe qu'il existe actuellement déjà tous les éléments pour l'établissement d'une communauté des biens, et cette communauté sera établie ici ou ne le sera nulle part.

Après avoir écarté dédaigneusement l'hypothèse de l'échec :

> Si l'essai ne réussissait pas.... Sans doute ce serait un grand malheur; mais nous soutenons que tout est et sera combiné pour la réussite et que jamais entreprise de ce genre n'a présenté plus, et même autant de chances de succès ; nous soutenons qu'en Amérique , où tant de terres restent à cultiver, tant de travaux à exécuter, une

[1] **Johan Georg Rapp** (1757-1847) est le fondateur d'une secte protestante allemande qui prendra le nom de *rappites*. Dissident de l'Eglise luthérienne, il s'exile en Amérique du Nord en 1803 pour fonder en Pennsylvanie la cité d'Harmony, une communauté établie sur le principe de la communauté des biens (et à laquelle il impose une morale des plus austères, notamment une stricte abstinence sexuelle). En 1814, il vend l'établissement à un groupe de Mennonites et entreprend de fonder dans l'ouest de l'Indiana la ville de New Harmony qu'il cèdera à Robert Owen en 1825. De retour en Pennsylvanie, il fonde alors un troisième établissement qu'il nomme *Economy*. Il meurt à l'âge de 90 ans après une existence controversée, marquée par des querelles financières et théologiques. (Sources : Universalis et Wikipédia). L'autoritarisme avec lequel Rapp a dirigé l'existence matérielle et spirituelle de ses établissements présente bien des similitudes avec la direction d'Icarie par Cabet. Sur le sujet, nous renvoyons à l'étude d'Engels parue en 1845 dans le *Deutsches Bürgerbuch für 1845* sous le titre « Description des colonies communistes surgies ces derniers temps et encore existantes » (traduction française disponible sur www.marxists.org). Le principal souci d'Engels dans cette longue recension des établissements de type religieux aux Etats-Unis est de prouver par l'exemple la faisabilité du principe de la communauté des biens.

grande Emigration d'Ouvriers d'élite, bien dirigée ne peut tomber dans la misère; et notre foi dans la réussite est telle, que nous ne balançons pas à partager le sort de nos compagnons.

Du reste, cette objection n'existe-t-elle pas contre toutes les tentatives révolutionnaires ou insurrectionnelles, et contre tout essai de Communauté en France?

Le temps est arrivé, les précautions sont prises, les chances sont suffisantes, et nous essayons hardiment et courageusement.

Cabet réagit vivement sur la qualification de *secte* de la communauté icarienne.

Non! Nous formerons une société politique, un Peuple, une Nation, une Communauté nationale, et nullement une Secte !

Non ! Nous ne serons pas une secte religieuse, nous ne serons pas des Mormons (que nous ferons incessamment connaitre) ; et nous ne serons nullement persécutés en Amérique. Si nous pouvions y craindre la persécution, nous n'irions pas.

Avant de conclure sur un thème qu'il affectionne depuis si longtemps : celui de la division du mouvement communiste dont il accuse tous ceux qui, comme les Allemands, prennent l'initiative de publications concurrentes propres à entamer l'unité du mouvement communiste, lequel, à ses yeux, ne peut à l'évidence qu'être icarien.

Nuisible... Irréalisable en Amérique.... C'est votre opinion ; mais la nôtre est que c'est le projet le plus salutaire, le plus utile, le plus facile à réaliser.

Aux Communistes de tous les pays... Quelle entreprise de la part de quelques ouvriers Allemands ! Quel rôle, pour des hommes inconnus! Mais nous, avec nos écrits et la masse d'Icariens qui se trouvent répandus partout, nous crions à tous les Travailleurs et à tous les cœurs généreux : Frères, venez avec nous en Icarie !

Nous ne terminerons pas sans faire aux Allemands de Londres une objection à leur projet de journal, comme ils en font une à notre Projet d'Emigration. Nous le disons depuis longtemps, l'union, la concentration des moyens et des ressources, font la force, tandis que la division et la dissémination font la faiblesse. En fondant un nouveau journal; en demandant des souscriptions en France, en Allemagne, etc. pour créer une nouvelle direction gui s'adressera aux Communistes de tous les pays, ne va-t-on pas faire de la division au lieu d'union, et du fractionnement au lieu de concentration ! Ne va-t-on pas affaiblir au lien de fortifier?

2.6. Une controverse sur Babeuf et le babouvisme

En **novembre 1839**, l'éditeur républicain Laurent-Antoine Pagnerre publie un *Dictionnaire politique*[1] en collaboration avec les journaux de l'opposition libérale, *Le National* d'Armand Marrast et *Le Journal du Peuple* de Michel-Auguste Dupoty.

L'ouvrage contient **un article de Théophile Thoré consacré au babouvisme**.

Ce texte nous intéresse à deux titres.

D'abord, il témoigne de ce que l'on sait de Babeuf à cette époque, de son action et de ses idées.
Ensuite, il a fait l'objet d'une double réfutation croisée, d'un côté par Étienne Cabet, et de l'autre par les babouvistes sous la plume de Richard Lahautière et celle de Théodore Dézamy.

Le dossier offre ainsi l'occasion de saisir les accords et désaccords entre les deux principales composantes (icarienne et babouviste) du communisme français des années 1840 sur la référence majeure des partisans de la Communauté.

Mais d'abord, **qui est Théophile Thoré**[2] **(1807-1869) ?**

Diplômé de droit de l'Académie de Poitiers en 1827, Théophile Thoré quitte la carrière après la révolution de 1830 pour s'engager dans le journalisme politique et la critique d'art. Il fréquente alors les milieux de la gauche républicaine et après avoir tenté en 1839 de fonder avec Victor Schœlcher un journal d'opposition nommé *La Démocratie*, il se fait connaître en publiant le 13 août 1840 une brève brochure intitulée *La vérité sur le Parti démocratique*[3], qui lui vaudra une condamnation à un an de prison pour « provocation à la haine entre les diverses classes de la société » et « atteinte contre la propriété » (un classique des délits d'opinion sous la monarchie de juillet)[4]. En décembre 1841, il publie dans *La Revue Indépendante* sous le nom de Jacques Dupré, un article intitulé « Du communisme[5] » qui paraîtra en brochure en 1842 sous le titre *Du Communisme en France.* Il publie à cette date chez Wouters, à Bruxelles, une autre brochure intitulée *De l'Abolition du Prolétariat.*[6]

Le 26 mars 1848, il fonde le journal *La vraie République* qui ne tardera pas à être interdit par Cavaignac après les journées de juin. Thoré le fera reparaître en mars 1849 sous le nom de *Journal de la Vraie République*. Sa notoriété lui vaut alors d'être porté candidat[7] à l'élection pour la Constituante de mai 1849. Après l'échec de la journée in-

[1] *Dictionnaire politique encyclopédique du langage et de la science politiques, rédigé par une réunion de députés, de publicistes et de journalistes*. Nous citons l'article de Théophile Thoré dans la 6e édition de 1860, pp. 136-158 de l'édition numérisée par Gallica.
[2] Sources : la notice de Jacques Grandjonc (op.cit., tome 2, pp. 409-411) ; la notice de Paul Cottin en introduction de l'ouvrage *Thoré-Büger peint par lui-même*, Paris, sd, (pp. 1-3 de l'édition numérisée par Gallica), ainsi que la notice du Maitron, tome 3, pp. 451-452.
[3] L'ouvrage est dédié « aux prolétaires » avec un exergue de Pierre Leroux : « Nous sommes entre deux mondes, entre un monde d'inégalité qui finit et un monde d'égalité qui commence ». Jacques Grandjonc écrit à propos de cette brochure : « C'est un texte qui garde aujourd'hui encore une grande fraîcheur de ton et qui possède une valeur historique incontestable » (page 483)
[4] Inculpé en octobre 1840, il est jugé par la Cour d'Assises de la Seine en janvier 1841 et malgré la défense de son ami Henry Celliez, il se voit condamné à un an de prison et à mille francs d'amende. (Source : *Procès de T. Thoré*, Paris, 1841, *Journal du Peuple*, 61 pages, in *Les Révolutions du XIXe siècle*, seconde série, volume 4 « La propagande socialiste (1835-1848) » chez EDHIS, notamment les pages 22-36 qui contiennent le beau plaidoyer de Thoré en faveur du socialisme.)
[5] *La Revue indépendante*, volume 1, décembre 1841, pp. 337-348 de l'édition numérisée par Google. La revue avait été fondée par Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot.
[6] Reproduite dans la seconde série, volume 4, des *Révolutions du XIXe siècle* (« La propagande socialiste ») chez EDHIS, pp. 350-374 de l'édition numérisée par Gallica.
[7] Dans sa profession de foi à l'adresse de ses électeurs il écrit « en ma qualité d'ouvrier de la pensée et de prolétaire intellectuel, je sollicite l'honneur de représenter nos frères les laboureurs des campagnes, nos frères les ouvriers de l'industrie et tous ces héros patients et obscurs du travail national accompli par le bras, par l'esprit, par le dévouement » (cité par le Maitron, page 451)

surrectionnelle du 13 juin 1849, il fait partie des inculpés du procès devant la Haute Cour de Versailles qui, le 15 novembre 1849, le condamne (par contumace) à la déportation.
Réfugié à Bruxelles, il prend alors le nom de William Bürger sous lequel il poursuit sa carrière de critique d'art. Son principal mérite en ce domaine aura été de faire redécouvrir l'importance du peintre hollandais Jan Vermeer. Il rentrera en France en août 1859 et deviendra une autorité de référence dans le milieu des critiques d'art et des collectionneurs.

L'engagement politique de Théophile Thoré, ses écrits, son amitié avec Pierre Leroux attestent que cette approche du babouvisme **reflète de près ce qu'en pensaient les milieux socialisants[1] de cette période**.

On notera avant tout que pour l'essentiel, les informations sur Babeuf et ses compagnons sont puisées dans l'ouvrage que Buonarroti avait fait paraître à Bruxelles en 1828 sous le titre de *Conspiration pour l'Egalité dite de Babeuf*. L'ensemble des citations (non référencées) de Thoré sont du reste extraites de ce volume.

Babouvisme

> Babeuf est mort pour la cause de l'égalité.
>
> Pour comprendre nettement sa doctrine et l'ensemble d'idées qu'on appelle *Babouvisme*, il faut considérer d'abord le grand mouvement de la Révolution jusqu'à thermidor. Deux sortes d'hommes ont contribué à l'action révolutionnaire, ceux qui, désirant seulement une modification partielle des choses, croyaient avoir constitué la République, parce qu'on avait tué le roi, et ceux qui se proposaient d'organiser la société sur des nouvelles bases. Cette dernière école issue de Rousseau, est particulièrement représentée par Robespierre et Saint-Just.
>
> Le 9 thermidor fut la défaite des véritables républicains. L'école de l'égalité, l'école de Rousseau et de Robespierre, fut momentanément étouffée par les corrompus. On dénatura les principes féconds de la Révolution, et cette réaction misérable aboutit à la constitution aristocratique de l'an III (1795).
>
> Cependant, le sentiment de l'égalité vivait toujours dans le peuple. Il provoqua bientôt la conspiration dite de Babeuf, dont les auteurs furent jugés par la Haute Cour de Vendôme.

On retiendra **deux éléments** de cette évocation de la révolution française.

D'abord **l'association de Rousseau et de Robespierre** qui sera systématiquement répétée dans le corps de l'article. Elle trouve sa justification objective dans le rapport entre le déisme de Rousseau et l'attachement au culte de l'Etre suprême de Robespierre. Ce rousseauisme foncier n'est pas moins une donnée idéologique de la gauche républicaine qui n'est jamais loin de concevoir le *socialisme* comme un nouveau lien social de caractère religieux. Il s'accompagne chez Thoré d'une ignorance, si ce n'est d'un rejet, de la composante matérialiste des Lumières.

Ensuite le caractère **moral** de la condamnation de Thermidor, associé à un complot de corrompus. Ce n'est certes pas inexact dans le cas de nombreux conjurés comme Barras, Tallien et Fouché, mais le point de vue est singulièrement réducteur de la composante de **classe** de la bourgeoisie thermidorienne.

Thoré enchaîne en formulant **sa première critique du babouvisme** : elle vise un **égalitarisme étroit**, aveuglément **niveleur** et **abrutissant** :

> Le grand théoricien de la conspiration avait été Babeuf. Doué d'un esprit inflexible et d'une rare austérité de caractère, excité par un généreux amour du peuple, en même temps que par la contradiction des

[1] Ce terme pour éviter le vocable « socialistes » et les difficultés liées à la signification du mot à l'époque, en relation notamment avec l'œuvre de Pierre Leroux.

thermidoriens, Babeuf poussa tout d'abord le principe de l'égalité jusqu'à la dernière limite d'une logique aveugle. L'égalité de Rousseau et de Robespierre comporte la diversité. L'égalité de Babeuf suppose que tous les hommes sont pareils. L'interprétation de Rousseau est philosophique, compréhensive, humaine; l'interprétation de Babeuf est étroite, exclusive, absolue. Celle-là permet le libre développement de tous les hommes, selon les facultés de leur nature. Celle-ci est la négation de toute liberté véritable. Babeuf est le matérialiste de l'école; il s'est attaché à la lettre de la formule donnée au monde par Rousseau et la philosophie du dix-huitième siècle; mais il est loin d'en avoir pénétré l'esprit.

On a grand tort de confondre le Babouvisme avec la loi agraire ou le partage des terres. Babeuf[1] lui-même s'est parfaitement expliqué à cet égard dans sa lettre au citoyen M. V. Il professe, au contraire, la socialisation de toute propriété, la communauté de travaux et de jouissances :

« La propriété de tous les biens renfermés dans le territoire national est une, et appartient indéniablement au peuple, qui a seul le droit d'en répartir l'usage et l'usufruit. La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens. *La terre n'est à personne. Les fruits de la terre sont à tout le monde*. Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très grande majorité des hommes travaille pour le bon plaisir de l'extrême minorité.[2] »

Jusqu'ici, le Babouvisme reste dans la véritable tradition révolutionnaire et dans le sens de cette formule du contrat social : « Tout homme a naturellement droit à tout ce qui lui est nécessaire.[3] »

Mais de quelle façon Babeuf et son école entendent-ils la pratique de cette communauté fraternelle que plusieurs considèrent comme l'idéal de la République et de l'égalité?

« Le travail nécessaire au maintien de la Société, également réparti sur tous les individus valides est pour chacun d'eux un devoir dont la loi exige l'accomplissement[4]. »

Et dans le *Manifeste des égaux*[5]: « Qu'il ne soit plus d'autres différences parmi les hommes que celle de l'âge et du sexe. Puisque tous les hommes ont les mêmes besoins et les mêmes facultés, qu'il n'y ait donc plus pour eux qu'une seule éducation, qu'une seule nourriture. Ils se contentent d'un seul soleil et d'un même air pour tous : pourquoi la même portion et la même qualité d'aliments ne suffiraient-elles pas à chacun d'eux ? »

Assurément, tous les hommes ont les mêmes besoins et les mêmes facultés, et c'est ce qui fait qu'ils sont tous égaux en leur qualité d'homme ; mais il s'en faut qu'ils aient, au même degré de puissance, ces facultés et ces besoins. Il nous parait donc que la nature humaine, avant

---

[1] Nous savons aujourd'hui que cette « Réponse à une lettre signée MV » reproduite aux pages 213-229 du second tome de l'ouvrage de Buonarroti n'est pas de la main de Babeuf mais de ce même Buonarroti. Pour un commentaire suivi du document, nous renvoyons au chapitre 10.9 de notre 12e fascicule consacré à Babeuf et au « communisme de l'an IV ».

[2] Thoré cite très librement, hors contexte et sans indication de source. Ainsi la première phrase de cette citation est-elle extraite de la page 207 du premier tome de l'ouvrage de Buonarroti (dans l'édition numérisée par Google). La deuxième provient de *l'Analyse de la doctrine de Babeuf*, page 137 du tome second et la troisième appartient au *Manifeste des Egaux*, page 133 de ce second tome.

[3] Voici une nouvelle citation non référencée, ni à son auteur (il s'agit de J-J. Rousseau), ni à l'œuvre (il s'agit du *Contrat social*, Livre I, chapitre IX intitulé « Du domaine réel »), ni à son contexte (elle appartient à un développement complexe sur le droit de premier occupant d'une terre).

[4] La phrase est extraite (à nouveau hors contexte) du premier volume de l'ouvrage de Buonarroti, *Conspiration pour l'Egalité dite de Babeuf*, page 227 de l'édition numérisée par Google. A cet endroit précis, Buonarroti envisage les « activités non productives » et il ajoute: « Cependant, il reste dans la vie humaine un long intervalle de temps dont il faut empêcher la mollesse et l'ennui de s'emparer, c'est du sage et libre emploi de ce temps que dépend le bonheur des citoyens et, par conséquent, la liberté, la prospérité et la durée de la société. »

[5] Thoré omet de signaler que ce *Manifeste des Egaux* est de la plume de Sylvain Maréchal.

> tout, proteste contre l'égalité *absolue* du travail et de la répartition des produits.
>
> Il y a loin de cette égalité abrutissante, qui plie violemment toutes les facultés spontanées de l'homme sous un joug uniforme, à la doctrine de Rousseau : « Le pacte fondamental, dit Rousseau, substitue une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes, et pouvant être inégaux en force et en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit.[1] »

*

La **seconde critique** est une conséquence de la première : elle concerne **la prétendue condamnation des arts par le babouvisme historique** (*primitif*, dit Thoré). Connaissant la passion de l'esthète Thoré pour les arts plastiques, on comprend qu'il ait été révolté par la calamiteuse réflexion de Sylvain Maréchal déclarant dans le *Manifeste des Égaux* que « Périssent s'il le faut tous les arts pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle ». Mais il ne peut omettre de signaler que ce *Manifeste* de Maréchal a fait l'objet d'un débat au sein du Directoire secret de la conjuration et qu'il s'est vu écarter en raison précisément du caractère litigieux de la formule[2]. Or, cette précision avait été apportée par Buonarroti lui-même dans son ouvrage de 1828[3],

> Aussi, la première conséquence irrésistible du Babouvisme est-elle de condamner les arts, la fantaisie et tous les développements originaux de l'individualité, de même que les capitales, les grandes villes, les palais, le luxe et le développement industriel[4].
>
> « Ce qui n'est pas communicable à tous doit être sévèrement retranché[5]. »
>
> Le Babouvisme ne songe pas que, dans la société future, les arts et le luxe deviendront facilement communicables à tout le monde, au moyen du développement des intelligences et du développement de la production.
>
> Buonarroti a nettement exprimé, dans une note de son livre, toute la pensée des Niveleurs, comme on a quelquefois nommé les Babouvistes :
>
> « C'est donc à resserrer dans de justes bornes la richesse et la puissance des individus que doivent tendre toutes les institutions d'une véritable société[6]. »
>
> Malheureusement, le Babouvisme se trouve ici en opposition formelle avec ses maîtres de la Révolution française, comme avec toutes les légitimes tendances de l'esprit humain. Robespierre a réfuté d'avance Babeuf et Buonarroti, dans les art. 1 et 4 de la déclaration des Droits, et dans ce passage d'un de ses discours : « Nous voulons un ordre de choses où toutes les âmes s'agrandissent par la communication continuelle des sentiments républicains, où les arts soient les décorations de

---

[1] Même référence absente à un passage du *Contrat social* de Rousseau, au terme du même chapitre IX (« Du Domaine réel »), livre 1, du *Contrat social*.
[2] Ainsi que d'une autre : « Disparaissez enfin révoltante distinction de gouvernants et de gouvernés »
[3] page 115, du premier tome.
[4] Babeuf n'a certes pas condamné le développement industriel. Il ne l'a tout simplement pas envisagé compte tenu de l'état des forces productives de son époque.
[5] Buonarroti, op.cit., volume 1, page 210. Le paragraphe complet est ainsi formulé : « Le grand objet de cette activité générale, à laquelle nul ne peut se soustraire que ceux que la vieillesse ou les infirmités en rendent incapables, est de procurer avec surabondance les choses nécessaires à tous, et de leur fournir celles d'agrément non réprouvées par les mœurs publiques. Ce qui n'est pas communicable à tous doit être sévèrement retranché ». On voit que l'austère morale de la société des Egaux n'empêche pas qu'on y envisage, s'agissant du nécessaire, une pleine surabondance.
[6] Le passage entier de Buonarroti donne à lire ceci : « C'est donc à resserrer dans de justes bornes la richesse et la puissance des individus que doivent tendre les institutions d'une véritable société ; la puissance, en soumettant également tous les citoyens à la loi émanée de tous ; la richesse, en ordonnant les choses de manière que chacun ait assez, et que personne n'ait rien de trop. Voilà en quoi consiste l'égalité dont on parle dans cet ouvrage. » (Op.cit. vol. 1, page 12).

> la liberté, le commerce, la source de la richesse publique et non seulement de l'opulence monstrueuse de quelques maisons. »
>
> Est-ce Robespierre ou Babeuf qui, dans cette circonstance, a le sentiment de l'avenir? Notre tradition révolutionnaire est-elle chez Robespierre ou chez Babeuf?

Thoré vient de citer un passage du discours « *sur les principes de morale politique qui doivent guider la nation* » prononcé par Robespierre devant la Convention le 5 février 1794. Or il suffît de jeter un coup d'œil attentif sur le propos de Robespierre pour déceler, par delà la force politique du texte, sa composante essentiellement morale[1], laquelle, au fond, n'est pas étrangère aux vues de Babeuf et de Buonarroti quand ils évoquent leur conception de l'égalité. Voici pour en juger un passage plus large de ce discours :

« Quel est le but où nous tendons ? La jouissance paisible de la liberté et de l'égalité ; le règne de cette justice éternelle, dont les lois ont été gravées, non sur le marbre ou sur la pierre, mais dans les cœurs de tous les hommes, même dans celui de l'esclave qui les oublie, ou du tyran qui les nie.
Nous voulons un ordre de choses où toutes les passions basses et cruelles soient enchaînées, toutes les passions bienfaisantes et généreuses éveillées par les lois ; où l'ambition soit le désir de mériter la gloire et de servir la patrie ; où les distinctions ne naissent que de l'égalité même ; où le citoyen soit soumis au magistrat, le magistrat au peuple, et le peuple à la justice ; où la patrie assure le bien-être de chaque individu, et où chaque individu jouisse avec orgueil de la prospérité et de la gloire de la patrie ; où toutes les âmes s'agrandissent par la communication continuelle des sentiments républicains, et par le besoin de mériter l'estime d'un grand peuple ; où les arts soient les décorations de la liberté qui les ennoblit, le commerce la source de la richesse publique, et non seulement de l'opulence monstrueuse de quelques maisons.
Nous voulons substituer, dans notre pays : la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, les bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable, c'est-à-dire toutes les vertus et tous les miracles de la République, à tous les vices et à tous les ridicules de la monarchie[2]. »

*

Enfin, **une troisième critique** porte sur ce qui serait la prétention du babouvisme à **accomplir l'ultime révolution**. Thoré s'appuie pour cet argument sur une phrase (de belle allure) de Sylvain Maréchal sur la venue inéluctable après 1789 d'une révolution « bien plus grande, bien plus solennelle et qui sera la dernière ». Manifestement, Thoré accorde une portée théorique à ce qui n'est sous la plume de Maréchal qu'une pure réussite de style. Mais le plus important, ici, réside dans **la question de la dictature révolutionnaire** :

> Une autre erreur fondamentale du Babouvisme est, suivant nous, de s'être imaginé qu'il possédait la vérité absolue : « La Révolution française, dit le *Manifeste des égaux*, n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle, et *qui sera la dernière* ». Qu'une révolution plus profonde doive compléter l'œuvre de la Révolution française, c'est notre espérance. Mais que cette révolution soit enfin la dernière, voilà ce qui nous semble une négation formelle de l'activité humaine. L'humanité ne s'arrêtera pas plus à Babeuf qu'à tous les autres révolutionnaires. « La barque flotte et flotte; jamais elle ne jettera l'ancre. Nous voguons sur l'éternité. »
>
> Aussi, voyez encore les conséquences de cette prétendue vérité immobile: « Nul ne peut émettre des opinions directement contraires aux principes sacrés de l'égalité et de la Souveraineté du peuple[3]. »
>
> Et qui vous dit qu'après certaines évolutions, le génie des hommes ne trouvera pas une formule supérieure de leur commune destinée?

---

[1] L'éthique venant suppléer l'absence ou l'insuffisance des moyens matériels de l'action politique.
[2] *Les grands orateurs républicains*, tome 5, *Robespierre*, page 189, Editions Hemera, Monaco 1949
[3] Thoré ne cite pas la référence, qui est : Buonarroti, op.cit., vol. 1, page 29 (« à propos de la liberté de la presse »)

> La Constitution de 93, dans l'art. 28, copié presque littéralement sur Rousseau, laissait toute indépendance à l'esprit humain : « Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa Constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures. »
>
> En ceci encore, Babeuf ne représente donc pas la tradition républicaine. Notre tradition est encore avec Robespierre et avec Rousseau.
>
> De ce que le Babouvisme croyait posséder la vérité absolue, ressortirent deux autres conséquences que sa logique rigoureuse s'empressa d'adopter : la réalisation immédiate de sa doctrine politique, et, comme moyen, la dictature temporaire.
>
> Comment donc soulager immédiatement les misères de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre avec la politique de Babeuf? « Le comité insurrecteur proposait d'habiller les pauvres aux frais de la République et de les loger dans les maisons des riches, auxquels on n'aurait laissé que le logement indispensable[1]. » Mais ce n'est là qu'un simple déplacement des conditions sociales, et non point une amélioration durable; et puisqu'il y a tant de pauvres, les maisons des riches n'y suffiraient pas. Le remède de Babeuf ne guérit rien. Les douleurs des prolétaires ne seront guéries que par une économie sociale nouvelle, par l'organisation du travail, par le développement de la production et par une répartition équitable.
>
> Il ne fallait rien moins qu'une dictature inflexible pour tenter l'application de ce nivellement réclamé par les babouvistes : « Jusqu'à ce que l'égalité fût établie, le pouvoir souverain ne devait être rendu au peuple que graduellement et en raison du progrès des moeurs. la comité insurrecteur ne pouvait déterminer d'avance, l'époque où la tache du réformateur eût été finie[2]. » Est-ce que l'humanité n'a pas la puissance de se perfectionner elle-même, sans subir ces réformateurs bénévoles, ces papes politiques, qui se croient le droit d'imposer leurs convictions ? C'est à l'opposé de la vraie Démocratie. Si le peuple est avec vous, qu'avez-vous besoin de dictature? Si le peuple est contre vous, où sont votre certitude et votre autorité?
>
> On voit que le Babouvisme, pris dans les termes étroits de sa signification, s'écarte en plusieurs points de la droite ligne de notre tradition révolutionnaire, et qu'il blesse à la fois les plus vifs sentiments de la liberté personnelle. Aussi, les babouvistes, et Babeuf lui-même, malgré son imperturbable logique, sortent-ils souvent de la rigidité de leur principe. Leurs écrits ne manquent pas d'inconséquences et de généreuses contradictions, par lesquelles ils rentrent dans la vérité humaine. « L'égalité, dit quelque part Buonarroti[3], doit se mesurer par la capacité du travaillant et par le besoin du consommateur, et non par l'intensité aisée du travail et par la quantité des objets consommés. Le but de la communauté en question est l'égalité des jouissances et des peines, et nullement celle des choses à consommer ou de la tâche du travaillant. »

La conclusion de Thoré ne manque pas de **souligner les mérites des babouvistes** :

> Mais ceci est le germe d'une autre doctrine que celle de Babeuf. Il y a, aujourd'hui, une fraction notable du parti démocratique qui s'est jetée dans le Babouvisme interprété de la sorte. Quoique les babouvistes actuels ne possèdent pas encore des solutions lumineuses, et qu'ils aient conservé la plupart des erreurs du Babouvisme primitif, ils sont cependant plus avancés que les indifférents qui se tiennent en dehors des

---

[1] Buonarroti, op.cit., page 196. Thoré néglige le caractère exemplatif de la mesure et lui qui se plait à citer Robespierre et Saint-Just ne peut ignorer le vote des décrets de ventôse, les 26 février et 3 mars 1794, portant sur le séquestre des biens des suspects et leur distribution « aux patriotes indigents » (même si ces décrets, votés sous la pression des évènements en pleine crise alimentaire, n'ont connu qu'un timide début d'exécution).

[2] Buonarroti, op.cit., volume 1, page 313

[3] Op.cit., page 297. Ces pages sont précisément celles où Buonarroti entreprend de répondre aux objections émises sur la possibilité d'une égalité selon ses vœux.

> questions sociales. II n'y a rien d'étonnant à ce que les plébéiens s'inquiètent de l'organisation du travail et d'une certaine communauté. En vertu de la fraternité, ils ont posé le problème de l'association. C'est à merveille. Ils cherchent à le résoudre avec des formules vieilles de cinquante ans. Ils se trompent. Pourquoi accepterions-nous purement et simplement l'inventaire du passé, sans y joindre notre influence contemporaine? Ce n'est pas en vain que le dix-neuvième siècle a médité depuis la Révolution française. Ne nous baptisons point d'un nom propre. Ne nous attachons point à la parole d'un seul homme, quelque grand qu'il soit. Notre génération porte dans son cœur une vérité plus complète que les vérités entrevues par nos pères. C'est au Peuple qu'il appartient de décider le problème. L'heure de la délivrance approche sans doute. Mais, suivant le mot de Saint-Just[1], il faut encore quelques coups de génie pour nous sauver.
>
> T. Thoré

*

Ce texte, nous le savons, a fait l'objet d'une **double réfutation,** à la fois de la part des babouvistes, comme il se devait, et de la part de Cabet qui ne pouvait manquer d'intervenir dans le débat.

*

Dans le camp babouviste, on connaît deux ripostes, l'une de Théodore Dézamy dans le deuxième (et dernier) numéro de juin 1840 de son journal *L'Egalitaire*[2], l'autre de **Richard Lahautière** parue en janvier 1840 sous le titre de *Réponse philosophique à un article sur le babouvisme*. C'est le texte de ce dernier que nous allons à présent examiner[3], car il est mieux argumenté, mieux écrit.

Tout l'art de Lahautière sera de **déboîter avec soin les articulations établies par Thoré entre Rousseau, Robespierre et Babeuf**.

Après un appel à l'unité et à la clarification entre ceux qui parlent *la langue démocratique*,

> Quelques divisés que soient les aristocrates par leurs ambitions et leurs haines intestines, un cri les rallie : le privilège. Sur ce mot, entre eux, point de chicanes.
> (…)
> Nous, nous inscrivons sur notre bannière : Egalité. Mais ce mot, si clair, si compréhensible, (…) n'aurait-il donc pas dans la langue démocratique de sens précis ?
> L'heure cependant ne serait-elle pas venue de s'entendre ? Les ressorts du vieux monde despotique, en vain replâtré et rajeuni, s'usent chaque jour ; l'édifice basé sur le monopole penche vers sa ruine ; quand viendra le temps de bâtir de nouveau, sur une terrain déblayé par

---

[1] Le mot de Saint-Just appartient à son discours du 26 février 1794 devant la Convention. Saint-Just y dénonce avec vigueur la campagne pour le relâchement de la Terreur et l'indulgence menée par Camille Desmoulins dans son *Vieux Cordelier* et soutenue par Danton. Il s'agit du fameux discours où il déclare : « Abolissez la mendicité, qui déshonore un Etat libre ; les propriétés des patriotes sont sacrées, mais les biens des conspirateurs sont là pour tous les malheureux. Les malheureux sont les puissances de la terre ; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernants qui les négligent ». L'argument de Saint-Just s'appuie sur la comparaison qu'il établit entre « l'opulence (qui) est dans les mains d'un assez grand nombre d'ennemis de la République » et « les besoins (qui) mettent le peuple qui travaille dans la dépendance de ses ennemis ». Il ajoute alors : « Concevez-vous qu'un empire puisse exister, si les rapports civils aboutissent à ceux qui sont contraires à la forme de gouvernement ? Ceux qui font des révolutions à moitié n'ont fait que se creuser un tombeau. La révolution nous conduit à reconnaître ce principe que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. Il faut encore quelques coups de génie pour nous sauver » (*Les grands orateurs républicains*, tome 2, *Saint-Just*, Éditions Emera, Monaco, 1949, page 161). On notera que la citation de Saint-Just est reproduite par Buonarroti, dans une note de la page 38 du premier volume de sa *Conspiration pour l'Egalité*, dans l'édition numérisée par Google.

[2] Pages 48-57 de l'édition numérisée par Gallica

[3] On en trouve une version complète dans le 6e volume de la seconde série des *Révolutions du XIXe siècle* (« Révolutionnaires et néo-babouvistes de 1835 à 1847 ») », aux éditions EDHIS (disponible sur Gallica).

> l'expérience et par la raison humaine, nous ne saurons quelles pierres apporter à la construction.
>
> Les uns comprennent l'égalité selon Rousseau.
> Les autres l'égalité selon Robespierre
> Les autres l'égalité selon Babeuf.
> Comme si ces martyrs n'avaient tous trois entendu l'égalité selon la nature !

Lahautière énonce **la thèse qu'il va soutenir**:

> Non, Robespierre n'infirme point Rousseau, non, Babeuf ne contredit ni Rousseau, ni Robespierre.
>
> J'entends dire, par un démocrate, que le babouvisme, pris dans les termes étroits de sa signification, s'écarte de la droite ligne de notre tradition révolutionnaire, et qu'il blesse les plus vifs sentiments de la liberté personnelle.
>
> « L'égalité selon Babeuf est, ajoute-t-on, la négation de toute liberté véritable ! »
>
> Je vais essayer de démontrer, dans cette première lettre, que la doctrine de Babeuf, loin de s'écarter de la tradition révolutionnaire, est une conséquence du raisonnement dont Rousseau posa les prémisses, que Robespierre reprit et continua, sans pouvoir conclure (empêché qu'il fut, peut-être par la hache thermidorienne, peut-être aussi parce que chaque homme a sa tâche sur la terre, et, borné qu'il est, ne peut tracer que son sillon dans ce champ infini, ouvert aux progrès et à la perfectibilité du genre humain).

La première étape de sa démonstration concerne Jean-Jacques Rousseau. Or s'il s'appuie sur les éléments de ce qui constituait la vulgate rousseauiste de l'époque, à savoir l'affirmation de **l'égalité en droit** de tous les hommes, Lahautière fait preuve d'une remarquable lucidité sur **la primauté organique du lien social**. On sait en effet que la subtile construction théorique du **contrat social** par Rousseau n'évite pas de postuler un état naturel nécessairement préalable à l'engagement contractuel des individus et dans lequel ces derniers se trouvent atomisés comme tels. Lahautière perçoit clairement la difficulté et s'applique, dans une **note importante**, à corriger l'éventuelle méprise qu'elle pourrait induire, lui-même l'ayant un jour commise : l'homme, précise-t-il, est *par nature* un être *social*.

> L'homme naît égal à l'homme !
>
> Ce principe est admis de tous les démocrates véritables, et s'entend ainsi :
>
> L'homme nait égal à l'homme, non point pareil en force et en besoin, comme on voudrait le faire ridiculement dire à Babeuf, mais égal en droit. Plus clairement : Tous les hommes ont un égal droit de vivre, de remplir toutes les fonctions de la vie matérielle et intellectuelle, d'en satisfaire tous les besoins.
>
> Cette égalité semblait, au premier abord, contredite par la nature même. Les primitifs et intéressés observateurs, découvrant des différences dans les facultés physiques et morales des individus; voyant les uns naitre forts de corps ou d'esprit, les autres infirmes de bras on imbéciles de tête, s'arrêtèrent à la superficie des choses, et dirent : « L'inégalité parmi les hommes est un droit; elle est consacrée par la nature ! ». Ils ne purent ou ne voulurent point pénétrer dans le secret de l'harmonie sociale ; ils ne considérèrent que l'homme individu ; ils ne virent pas ou firent semblant de ne pas voir que les hommes, êtres sociaux, c'est-à-dire appelés naturellement[1] à se compléter les uns par

[1] (**Ceci est une note de Lahautière** : « J'avais avancé dans mon petit catéchisme, que les hommes, isolés par la nature, s'étaient spontanément réunis en société. Un citoyen m'a fait observer, et avec raison, que l'homme ne pourrait vivre isolé, et que la nature a fait de lui, dès sa naissance, un être social. Je saisis cette occasion de rectifier mon erreur première. «). Richard Lahautière avait publié son *Petit Catéchisme de la réforme sociale* en juin 1839 et avait été poursuivi devant la Cour d'assise de Beauvais pour « outrage à la morale religieuse » et « atteinte à la propriété ».

> les autres, ayant du reste, à différents degrés, les mêmes besoins et les mêmes facultés, devaient, d'après les lois de l'organisation universelle, mettre en commun les facultés individuelles, pour travailler de concert à la satisfaction des besoins communs; et que le but social ne pouvait être rempli que du moment où le travail de tous, distribué selon les forces et les facultés de chacun, opérerait la satisfaction des besoins de tous, proportionnée aux appétits de chacun.
>
> De cette erreur, les castes; de là, la tyrannie, la différence entre les noirs et les blancs, entre les libres et les esclaves ; de là, les plébéiens et les patriciens, les serfs et les seigneurs, les prolétaires et les hommes de loisir; de là, l'antagonisme et la discorde, au lieu de l'union et de l'harmonie.
>
> Socrate avait entrevu le vice de la société antique. Jésus s'était écrié : « Tous les hommes sont frères ! » Rousseau parut et dit: « Tous les hommes sont frères, parce qu'ils sont égaux ! »
>
> « Le pacte fondamental, dit Rousseau, substitue une égalité morale et légitime à ce que la nature avait pu mettre d'inégalité physique entre les hommes; et, pouvant être inégaux en force et en génie, ils deviennent tous égaux par convention et de droit[1]. »
>
> Que signifient ces mots : Qu'il faut faire servir l'inégalité individuelle à l'égalité sociale. Et le moyen, c'est que tous les hommes, travaillant selon leurs différentes forces et leurs différentes aptitudes, et mangeant selon leurs différents appétits, le pain du corps et le pain de l'esprit, arrivent également à la satisfaction de leurs besoins divers.

Après avoir ainsi réintégré Rousseau dans le camp de l'Egalité, Lahautière envisage à présent **le rôle de Robespierre comme celui d'une première application inachevée de ces principes**. La description qu'il fait de la substitution à l'aristocratie ancienne d'une nouvelle classe dominante basée sur la propriété capitaliste soutient avec beaucoup de clarté la désignation du libéralisme (de la libre concurrence) comme l'expression idéologique de cette nouvelle hégémonie de classe :

> Le principe théoriquement posé par Rousseau, il fallut passer à l'application. C'est à ce but que convergèrent tous les efforts de la Convention, dont Robespierre est l'âme. - De là, la déclaration des droits[2] et la Constitution de 1793.
>
> (…)[3]
>
> La déclaration des droits et la constitution détruisaient l'antique privilège de la naissance et des dignités; mais détruisaient-ils le privilège de la fortune ?
>
> Non. - Un pas était fait vers l'égalité; le pacte social de Rousseau, consacré par la volonté nationale, effaçait tout vestige de l'ancienne tyrannie et de l'aristocratie dite légitime; mais, faute de définir clairement l'étendue et les limites de la propriété, les législateurs de 93 laissaient une large porte ouverte à l'invasion d'un nouveau privilège : l'aristocratie du tiers-état, inutilement battue en brèche par Saint-Just et par Robespierre.
>
> « Le droit de propriété, disent ceux qui s'arrêtent à la déclaration des droits, consiste en ce que tout homme est maître de disposer, à son

---

[1] La citation du *Contrat social* se trouve au dernier paragraphe du Livre 1. Rousseau ajoute cette remarque en note : « Sous les mauvais gouvernements cette égalité n'est qu'apparente et illusoire : elle ne sert qu'à maintenir le pauvre dans sa misère et le riche dans son usurpation. Dans le fait les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux qui n'ont rien. D'où il suit que l'état social n'est avantageux aux hommes qu'autant qu'ils ont tous quelque chose et qu'aucun d'eux n'a rien de trop. »

[2] Autrement dit les 35 articles de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, qui composaient le préambule de la constitution de 1793.

[3] Lahautière cite ici (avec une certaine approximation) plusieurs articles de la Constitution de 1793.

gré, de ses biens, de ses capitaux, de ses revenus et de son industrie[1]. »

Mais si vous voulez, ainsi que vous le prétendez, traditionnaires de la droite révolution (comme vous vous appelez), si vous voulez que tous jouissent des mêmes droits, accordez à tous un droit de propriété indépendant de cette définition : biens, capitaux, revenus, industrie!... Car il est une fouie de déshérités, dans ce patrimoine public, qui n'ont ni capitaux, ni revenus, ni industrie ! Ceux-là n'ont donc pas les mêmes droits que les vôtres; ils ne sont donc pas vos égaux!

De cette immense lacune, dans le travail des législateurs de 93, est sortie la tyrannie financière; de cet article 18[2] qui, contredisant la définition de la liberté, « pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui[3] », rendait chacun maître de son travail et de son commerce, est sortie la libre concurrence!

La libre concurrence! Ce mot vous effraie comme nous, démocrates égarés, mais sincères; vous voilez votre face à la vue de ce monstre qui immole trente millions de Français ! La libre concurrence, c'est l'oppression, c'est la négation de cette égalité, pour laquelle sont morts nos pères, et que vous et nous sommes encore prêts à consacrer de notre sang!

Lahautière est alors en mesure d'inscrire **l'action de Babeuf** non plus dans un cadre d'opposition à Rousseau/Robespierre, mais dans une perspective d'achèvement à la fois de la visée philosophique rousseauiste et des idéaux de l'an II.

Devant ce nouvel obstacle s'arrête l'œuvre de Robespierre ; ici commence l'œuvre de Babeuf.

« Tous les hommes sont égaux selon la nature, dit Babeuf, d'où vient que la société leur distribue des droits inégaux ? Pourquoi aux uns la disette, aux autres l'abondance, quand tous ont également faim ? La propriété est le droit de chaque être sur les choses nécessaires à son existence. Puisque les hommes ont été réunis par la nature pour s'aider mutuellement à supporter une vie, dont individuellement leur faiblesse les empêcherait de porter le fardeau, qu'ils mettent donc en commun leurs besoins et leurs facultés! Plus de propriété individuelle des terres! La terre n'appartient à personne ! Les fruits sont à tout le monde[4] ! »

Vous vous écriez à ces paroles, que Babeuf est infidèle à la tradition révolutionnaire; mais reconnaissez donc, qu'ici il est le père de cette tradition qui vous semble juste, ainsi qu'à nous; que Babeuf a, le premier, consacré ce principe de propriété commune; corollaire et confirmation de cet autre principe fondamental posé par Rousseau et soutenu par Robespierre, je veux dire l'égalité.

« Si tous les fruits sont communs, continue l'inflexible logicien qui rirait bien de vos contradictions, tous les efforts doivent être communs. » -

---

[1] Lahautière cite à cet endroit l'article 16 de la Constitution de 1793 ainsi rédigé : « Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. »

[2] Il s'agit plutôt de l'article 16.

[3] L'article 6 est ainsi libellé : « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. »

[4] Ce dernier énoncé, qui est devenu un leitmotiv des écrits babouvistes, est extrait des premières lignes de la seconde partie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Jean-Jacques Rousseau: « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire ceci est à moi, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, que de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous, et que la terre n'est à personne ». Pour le reste, la citation de Babeuf n'est pas référencée par Lahautière.

> L'individualisme est anéanti; du coup meurt, non la liberté (ce droit de faire ce qui ne nuit pas à autrui), mais la libre concurrence (ce monopole du fort et de l'adroit).
>
> Instruction commune, déjà énoncée dans la déclaration des droits, dans toute l'étendue de l'intelligence de chacun. Travail commun dans toute l'étendue des forces de chacun. Répartition commune des produits dans toute l'étendue des besoins de chacun; voilà ce qu'il entend par *une seule nourriture*.
>
> Babeuf savait, comme vous, que les uns ont un appétit plus difficile à satisfaire, les autres des bras ou une intelligence moins aptes au travail; mais il savait de plus que vous, que chaque être vivant a son existence calculée dans l'économie universelle, et que, si tous concouraient, chacun selon ses forces, à la richesse publique, tous retireraient du produit commun une répartition proportionnée aux besoins individuels.
>
> Est-elle abrutissante cette égalité, qui consiste à bannir de la société la distinction de pauvres et de riches, source d'oppression, et à rendre communs les travaux et les jouissances?
>
> Une pareille communauté ne vous semble-t-elle pas la conséquence irrésistible de cette prémisse posée dans l'art. 1, de la déclaration de 93: « Les droits de l'homme sont : l'égalité, etc.[1]. »
>
> Maintenant, si, revenus de ce que nous croyons votre erreur, vous admettez avec nous cette communauté de travail et de jouissances, de droits et de devoirs, que nous importe que vous attaquiez quelques considérations secondaires et transitoires de la doctrine de Babeuf!
>
> Vous vous écriez que c'est une folie de vouloir impitoyablement retrancher ce qui n'est pas communicable à tous ! Pesez bien les conséquences du mot communauté, et vous verrez de quel côté serait la folie.

Lahautière ne manque pas de prendre ses distances avec le texte du *Manifeste des Egaux* **sur la question des arts** même si sa position reflète **la raideur morale** qui caractérise les écrits babouvistes sur le sujet des divertissements publics. Son habileté en l'occurrence est de mettre Rousseau de son côté en rappelant la célèbre *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* de 1758 dans laquelle l'austère philosophe genevois dénonce le théâtre comme une école d'immoralité[2].

> Est-ce à dire qu'aveuglément attachés à la lettre de la doctrine de Babeuf, nous prétendions proscrire les arts et le luxe ! Non, certes; mais nous voulons, selon son esprit, faire servir les arts à l'utilité générale, et non à l'amusement et à la corruption de quelques privilégiés.
>
> Et encore en ce point, Babeuf et Rousseau, qui a écrit contre les spectacles une lettre conforme à l'inflexible censure du tribun, avaient-ils si grand tort de vouloir proscrire les arts lorsqu'ils considéraient l'art vil et dépravé du 18e siècle, leur époque ? Qu'avaient-ils en vue ? Les cyniques peintures des Watteau, des Boucher[3], et les licencieux romans des Louvet et des Crébillon fils[4] ! S'ils revenaient parmi nous, hélas! qui nous proclamons artistes régénérateurs, je crains bien qu'en présence

[1] L'article 2 plutôt, ainsi libellé : « Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété ».
[2] Cette lettre marque la rupture de Rousseau avec le mouvement des Lumières, et singulièrement avec Voltaire.
[3] Ce jugement apprend assurément davantage sur celui qui le porte que sur l'œuvre picturale d'Antoine Watteau et de François Boucher.
[4] Crébillon fils (1707-1777) est mieux connu comme auteur de romans libertins que Jean-Baptiste Louvet de Couvay (1760-1797). La notoriété de ce dernier est surtout attachée au succès de son premier roman *Les Amours du Chevalier de Faublas* paru en trois épisodes de 1786 à 1789. Il a surtout poursuivi une importante carrière politique qui avait débuté en 1789 par son engagement au club des jacobins où il choisit le camp des girondins contre Robespierre. Exilé en Suisse après la chute des Girondins, il combattra la réaction royaliste sous le Directoire. Il sera élu au Conseil des Cinq-cents puis nommé Consul à Palerme, un poste qu'il ne pourra occuper en raison de sa mort précoce à 37 ans.

> des adultères et des assassinats, qui salissent et ensanglantent les lambris de nos musées et les rayons de nos bibliothèques, ces austères réformateurs ne doutassent encore de l'utilité de l'art!

Lahautière évite de s'engager sur **la question de la dictature révolutionnaire**, se contentant de rappeler le contexte historique de la conspiration des Egaux. Il faut dire qu'après l'échec de la prise d'armes blanquiste en mai 1839, la gauche républicaine ne pouvait que changer de stratégie et se replacer dans le mouvement d'une mobilisation démocratique de masse[1]. La réorganisation des sociétés secrètes sera sans influence significative au cours des huit années qui se profilent avant les journées de février 1848.

> La dictature que proclamait Babeuf vous semble une hérésie! Songez aux tiraillements, aux divisions, au peu de lumières et à la faiblesse du parti démocratique en 1796, et peut-être réfléchirez-vous qu'alors les idées de dictature pouvaient être excusables ! Mais le passé n'engage point l'avenir; et dans la doctrine de Babeuf, comme dans toute doctrine, il faut distinguer les besoins du moment des besoins généraux et perpétuels de l'humanité. En présence du peuple actuel, éclairé et fort, qui ose croire que Babeuf ne rayerait pas l'article concernant le pouvoir d'un seul, et ne remettrait pas à la masse le choix de ses délégués?
>
> Maintenant dira-t-on que tout ce qu'on vient de lire s'écarte de la signification étroite du Manifeste des égaux ? Le manifeste n'est que le résumé de tout un corps de doctrine. Babeuf se complète et s'explique par ses lettres, par sa défense, ses articles, et surtout par le monument qu'a élevé à leur foi sainte son frère Buonarroti.
>
> D'ailleurs, ainsi qu'on le dit avec justesse, « la barque flotte, flotte quoi qu'on fasse, et jamais ne jettera l'ancre ». Le système de Babeuf n'est pas la raison dernière des progrès humains ; son manifeste impérissable a ouvert aux travaux des penseurs une voie nouvelle vers des conquêtes inconnues, et sans savoir où s'arrêtera l'humanité, sans croire même qu'elle s'arrête jamais, il vous est permis de penser qu'ainsi que la civilisation a fait une halte au jalon de la fraternité posé par Jésus, elle relayera de nouveau lorsqu'elle aura réalisé cette communauté, rêve de Babeuf, et but actuel des communistes qui, sans se retrancher servilement derrière le nom de ce martyr, se glorifient pourtant d'avoir compris son idée.

*

La contribution d'Etienne Cabet au débat est plus tardive. Elle se trouve dans une courte brochure[2] de 10 pages parue en septembre 1842 sous le titre *Réfutation du dictionnaire politique et de la revue des Deux-Mondes sur le communisme*. A l'adresse du *Dictionnaire*, Cabet vise quatre articles consacrés par ce dernier respectivement au *Babouvisme*, à la *Communauté*, à l'*Association* et à la *Propriété*. Nous ne retiendrons ici que les remarques relatives à l'entrée *babouvisme*.

Plus **tardive** et plus **brève** que la réponse de Lahautière, la réplique de Cabet est aussi plus **sommaire**. Manifestement, le souci de Cabet est moins d'argumenter que de prendre sa place dans le débat et d'intervenir en sorte que l'appellation de communisme en voie de s'imposer à cette époque dans l'opinion publique ne se trouve pas monopolisée par les babouvistes. La charnière des années 1840/1841 marque le début de la parution des brochures de Cabet sur son engagement communiste : *Comment je suis communiste* en novembre 1840, *Mon Credo communiste* en mars 1841 et les *Douze lettres d'un communiste à un réformiste sur la Communauté* à partir de mai 1841.

---

[1] Compte tenu de l'absence, à cette époque, de partis au sens moderne du terme.

[2] Après les lois sur la presse de 1835, les journaux ne pouvaient être distribués qu'à leurs seuls abonnés, ce qui limitait considérablement leur diffusion. L'édition de courtes brochures à faible prix offrait donc une alternative pour pénétrer les milieux populaires. (Sur ce point, voir François Fourn, « Les brochures socialistes et communistes en France entre 1840 et 1844 », Cahiers d'histoire, Revue d'histoire critique N° 90-91 (2003) pp. 69-83, mis en ligne par *www.revues.org).* Fourn estime à quelque deux mille pages le volume des 56 brochures publiées par Cabet entre 1840 et 1844.

Il convient d'ajouter que Cabet ne se trouve pas le meilleur défenseur de Babeuf compte tenu des analyses critiques qu'il consacre à la Conspiration des Egaux et tout particulièrement à Babeuf dans son *Histoire populaire de la Révolution française*[1].

*

> Encore un ouvrage grave, le *Dictionnaire politique*, un ouvrage d'enseignement, qui défigure et dénature le Communisme pour le Combattre !
>
> Après notre *Réfutation* de la brochure de M. Thoré intitulée *Du Communisme en France*[2], peu de mots nous suffiront pour réfuter les articles du *Dictionnaire politique* qui concernent la Communauté. Ces articles sont au nombre de quatre: *le Babouvisme*, par M. Thoré; la *Communauté* et l'*Association*, par M. Elias Regnault[3], *la Propriété*, par M. Courcelle Seneuil[4].

Le texte de Cabet est composé de 6 brefs paragraphes tous construits pour marquer la différence du communisme icarien avec celui des babouvistes.

Le premier paragraphe se résume au principe de *l'égalité proportionnelle* dont Cabet parvient, à la faveur d'un abusif « etc. », à ne rien dire :

> *M. Thoré* prétend que Babeuf voulait l'*Égalité absolue* du travail et l'*Egalité absolue* de la répartition des produits, sans égard à l'inégalité de forces, etc., et de besoins. - C'est une erreur manifeste : M. Thoré lui-même reconnaît plus bas que *Buonarroti*, interprète de *Babeuf,* voulait *l'Egalité proportionnelle*. Quoi qu'il en soit, le *Communisme* icarien est basé sur l'Egalité proportionnelle des forces, etc., pour le travail, et des besoins, pour la consommation.

Les deuxième et troisième paragraphes passent rapidement sur la question des arts et du progrès :

> M. Thoré prétend que Babeuf repoussait les beaux-arts, etc., tandis que Robespierre les admettait pour la décoration de la liberté. Le reproche adressé à Babeuf n'est pas parfaitement exact; mais le Système Icarien admet toutes les puissances qui sont raisonnables et qui peuvent être communiquées également à tous les citoyens.
>
> Il prétend que Babeuf voulait enchainer l'activité humaine et le progrès humain. C'est une erreur évidente; Babeuf ne voulait rien de pareil; mais certainement le Communisme Icarien ouvre la porte à toute l'activité de l'intelligence de l'homme et à tous les perfectionnements.

---

[1] Tome IV, aux pages 330-334 (de l'édition numérisée par Google). Critiques au point, par exemple, de refuser à Babeuf la paternité de sa doctrine : « Et d'abord, la doctrine de la Communauté est-elle l'invention de Babeuf ? Non, sans doute, cette doctrine n'est pas nouvelle. (…) La doctrine de l'égalité réelle et de la communauté était pour ainsi dire celle de la Révolution, de la Démocratie, de Robespierre, de Saint-Just, de Bodson, de Buonarroti avant d'être celle de Babeuf » (op.cit., pp. 382-331). Critiques au point, par exemple, de récuser l'appellation de babouvisme : « Pourquoi choisir un nom proscrit, dont les ennemis du Peuple ont fait un épouvantail ? » (op.cit., page 331). Jacques Grandjonc (op.cit., tome 2, pp. 479-480) observe que la publication par livraisons de l'ouvrage de Cabet lui avait permis d'adapter sa critique de Babeuf et du babouvisme à la controverse qui l'opposait à l'époque aux initiateurs du banquet de Belleville de juillet 1840 (Lahautière, Dézamy et Pillot).

[2] Rappelons que Théophile Thoré avait publié, en décembre 1841, dans *La Revue indépendante* et sous le nom de Jacques Dupré, un article intitulé « Du Communisme ». Cabet venait de lui répondre en septembre 1842 dans une brochure intitulée « Le Démocrate devenu communiste malgré lui ou Réfutation de la brochure de M. Thoré intitulée *Du Communisme en France* ».

[3] Elias Regnault (1801-1868) est un historien français auteur notamment d'une *Histoire de huit ans (1840-1848*) parue en 1851 chez Pagnerre.

[4] Jean-Gustave Courcelle-Seneuil (1813-1892) est un économiste libéral. Après le coup d'Etat de 1852, il fera une importante partie de sa carrière au Chili.

Car l'essentiel se trouve en vérité dans les trois derniers paragraphes, lesquels ne sont manifestement pour Cabet que l'occasion d'affirmer **le caractère pacifique et légaliste de son communisme** :

> Il prétend que Babeuf voulait établir la Communauté immédiatement après une révolution. Il est vrai que Babeuf, qui cependant pensait qu'il fallait commencer par préparer suffisamment les esprits, s'est laissé entrainer à la conspiration et à l'insurrection, et qu'il voulait que le Peuple se logeât immédiatement et violemment dans le superflu du logement des riches; mais le Communisme icarien ne cherche à triompher que par la discussion et par la puissance de l'opinion publique; et si, par une de ces mille combinaisons dont l'Avenir est gros, le Communisme inspirait le Pouvoir, ii établirait la Communauté sans violence, en faisant immédiatement adopter le principe, en en protégeant et facilitant la réalisation volontaire.
>
> Il reproche à Babeuf d'avoir voulu d'abord une *Dictature* plus ou moins longue. « Si le Peuple est avec vous, dit-il, qu'avez-vous besoin de Dictature ? » - Mais, après toutes les révolutions, c'est le Peuple ou le Parti vainqueur qui reconnait lui-même la nécessité, dans son intérêt, d'un Gouvernement provisoire, qui n'est autre chose qu'une véritable Dictature. En Icarie, la Dictature, instituée et proclamée par le peuple, s'est attachée à respecter autant qu'il était possible la Souveraineté nationale, sans s'écarter jamais de la justice.
>
> *« C'est au Peuple*, dit en terminant M. Thoré, *à décider le problème*. - Et c'est aussi le principe Icarien, qui soumet à la discussion et à la délibération du Peuple entier sa Constitution Communautaire, que les Générations futures auront essentiellement le droit d'améliorer et de perfectionner perpétuellement.

*

En septembre 1842, nous sommes au centre de la querelle entre les babouvistes et Cabet. Nous y revenons dans le chapitre consacré aux relations conflictuelles de ce dernier avec Théodore Dézamy.

2.7. Un dialogue dans la presse ouvrière

Dans son édition de juin 1841, le journal ***L'Atelier*** publie une Adresse « **Aux ouvriers communistes** ».

Le texte interpelle nommément deux journaux, *Le Travail*[1] à Lyon et *L'Humanitaire* à Paris. Il fera l'objet d'une prompte réponse circonstanciée de la part de l'*Humanitaire* dans ses deux premiers numéros de juillet et d'août 1841.

C'est l'ensemble de ce dossier[2] que le présent chapitre se propose de commenter.

*

Nous procéderons d'abord à une **présentation des deux protagonistes**.

*

Le premier numéro de **l'Atelier**[3], *organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers***,** a paru en septembre 1840[4] à l'initiative d'un groupe d'ouvriers de l'école buchézienne, lequel Philippe Buchez[5] s'est toutefois tenu à l'écart au début de la publication.

Le journal insiste d'emblée sur **le caractère essentiellement ouvrier** de sa rédaction.

> « Jusqu'à ce jour, les classes ouvrières[6] ont été défendues par des gens qui leur étaient étrangers. En conséquence, on a pu dire aux uns qu'ils ne soutenaient notre cause qu'afin de faire de nous un instrument politique destiné à être brisé aussitôt qu'il cesserait d'être utile à leur fortune ; à d'autres on a dit qu'ils traitaient une question qu'ils ne connaissaient pas. Rien de pareil ne pourra être opposé à un journal tel que le nôtre.[7] »

L'affirmation n'était pas fausse, même si ces professionnels étaient issus de l'élite des métiers de l'artisanat, typographes, bijoutiers, tailleurs et autres teneurs de livres.

Dès février 1841, **le journal se prononce contre le communisme** et de manière générale contre toute stratégie d'opposition frontale avec le pouvoir. On peut lire dans le *Prospectus* de lancement : « Notre publication prêchera la réforme électorale, SEULE ROUTE ouverte aujourd'hui à la réalisation de la Souve-

---

[1] Mensuel fondé à Lyon en juin 1841 sous le titre d' « Organe de la rénovation sociale », ce journal était proche de Richard Lahautière. Le premier numéro de *L'Humanitaire* contient du reste une brève note critique sur cette publication dont le caractère spiritualiste est dénoncé comme une erreur dans une perspective communautaire. Le journal ne publiera que trois numéros, en raison de la condamnation rapide de ses rédacteurs. L'un d'eux, Louis Blache, ouvrier en soie, sera condamné par la Cour d'assises du Rhône à trois mois de prison pour avoir publié dans le second numéro de juillet 1841 un article intitulé « Pourquoi nous sommes communistes ». Le fait est signalé par *L'Atelier* dans son édition de juin 1842.

[2] La collection complète de *L'Atelier* a été publiée par les éditions EDHIS, Paris 1978 (les 3 volumes sont disponibles sur Gallica). Les deux numéros de *L'Humanitaire* ont été publiés par les mêmes éditions EDHIS, dans la collection « Les Révolutions du XIXe siècle », seconde série, volume 12, « Feuilles populaires et documents divers », pp. 99-114. Le volume contient, aux pages 71-99, le prospectus ainsi que les numéros de juin, juillet et septembre 1841 du journal *Le Travail* (L'ouvrage est disponible sur Gallica).

[3] Le journal a fait l'objet d'une longue monographie par Armand Cuvillier sous le titre *Un journal d'ouvriers « L'Atelier » (1840-1850)* publiée aux Editions ouvrières en 1954 dans la collection « Masses et Militants ». Cette étude nous servira de guide.

[4] Dans un contexte social marqué par un important mouvement de grèves à Paris : commencée en juin à l'initiative des tailleurs, la grève s'était poursuivie dans une multitude d'autres métiers pour atteindre son point culminant en septembre 1840.

[5] Après avoir été l'un des fondateurs de la charbonnerie française en 1821, **Philippe Joseph Benjamin Buchez** (1796-1865), médecin de formation, s'était engagé en 1826 dans le mouvement saint-simonien, puis en rupture avec Enfantin, était revenu en décembre 1829 vers la foi chrétienne et avait élaboré une philosophie sociale d'inspiration catholique : on peut le tenir pour l'initiateur du mouvement social chrétien, partisan d'un capitalisme ouvrier de type associationniste basé sur un réseau de coopératives. Il est à l'origine des premières initiatives en France dans le domaine des associations ouvrières de production.

[6] On observera le pluriel qui laisse penser à une pluralité de corporations plutôt qu'à l'unité d'une classe.

[7] Cuvillier, op.cit., page 22

raineté populaire et l'association industrielle, UNIQUE MOYEN d'obtenir la plus juste répartition des produits du travail[1] ».

Cette modération n'empêchera pas le pouvoir de lui intenter un procès en octobre 1844 au prétexte classique de « provocation à la haine entre les diverses classes de la société ».

Plus précisément le journal ne tarde pas à se revendiquer de la doctrine de Philippe Buchez selon laquelle les idéaux démocratiques ne sont que la transposition moderne des Evangiles. Or il ne s'agit pas d'un christianisme diffus mais d'une nette adhésion, fût-elle parfois critique, au catholicisme et à son Eglise. L'ambition de l'*Atelier* sous cet angle est de réconcilier l'Eglise catholique avec la révolution française dont il affirme qu'elle est « fille de l'Évangile[2] ».

Après avoir activement soutenu la campagne des banquets, *L'Atelier* saluera avec ferveur l'établissement de la république en 1848. Les *ateliéristes* fondent alors un club politique, une *Société républicaine et patriotique* ou *Club de l'Atelier* et participent aux travaux de la Commission du Luxembourg. La ligne politique du journal demeure toutefois très modérée, loin de ceux qui réclamaient l'instauration immédiate d'une « république sociale ». Il ne manque pas une occasion de lancer des appels à la modération et à la patience, même si l'objectif de la réforme sociale est répété. L'élection de Philippe Buchez et d'Anthime Corbon[3] respectivement à la présidence et à la vice-présidence de la Constituante témoigne à la fois de l'influence des militants de l'*Atelier* et de l'appui que ses dirigeants ont reçu de la bourgeoise républicaine modérée contre les partisans de mesures sociales plus radicales[4]. En juin, l'*Atelier* (qui n'avait pas approuvé la création des ateliers nationaux et s'opposait en général aux thèses de Louis Blanc) condamnera fermement l'insurrection ouvrière sans toutefois participer à l'hystérie répressive qui s'ensuivra.

Dans le contexte de la révolution de 1848 on voit s'estomper la référence doctrinale au communisme, associé par la réaction bourgeoise, avec des accents haineux, aux émeutiers de juin. C'est la catégorie de *socialisme* qui prend place au centre du débat public que dominent les forces de droite. L'*Atelier* finit du reste par s'en revendiquer, avec bien sûr ses réserves contre l'extrémisme. On peut lire dans le numéro d'août 1848, sous le titre « Qu'est-ce que le socialisme ? », cette définition à laquelle le journal déclare adhérer: « Le socialisme, c'est la science par laquelle l'état économique de la société sera modifié de telle sorte que tout ce qui peut travailler trouvera du travail et que le produit du travail sera suffisant pour assurer la subsistance du travailleur et de sa famille », ajoutant aussitôt : « Maintenant qu'il y ait des théories socialistes dangereuses, nous ne le nions pas ; qu'on les combatte en les appelant par leurs noms, nous le comprenons et c'est ce que nous n'avons cessé de faire pour notre compte (…) mais en quoi l'idée sociale peut-elle en être responsable ?[5] ».

Dès 1849, la perte d'influence du journal est sensible. Ses abonnés se font rares et il devient l'objet de tracasseries de la part du nouveau pouvoir. En avril 1850, il est exclu de la liste des journaux officiellement autorisés et la loi sur la presse de juillet 1850, en imposant un lourd cautionnement, décidera de son arrêt définitif.

Le dernier numéro du journal, le 31 juillet 1850, résume ainsi le programme qu'il s'est efforcé de réaliser au cours de ses dix années d'existence :

> « Se faire auprès des pouvoirs publics et devant l'opinion l'expression la plus sérieuse et la plus vraie des besoins et des sentiments de la classe laborieuse – Réagir contre certaines idées immorales et extra-

[1] Cité par Cabet, *Réfutation des Doctrines de l'Atelier*, page 5 (de l'édition numérisée par Gallica)

[2] On peut lire dans le numéro de décembre 1845, à l'occasion d'une correspondance avec un certain vicomte: « La Révolution, dans sa tendance la plus générale, est tout à fait chrétienne et l'Eglise, dans son essence, est tout à fait démocratique ». Nous sommes de ceux, ajoute le texte, qui « souhaitent christianiser la Révolution et faire que l'Église devînt révolutionnaire dans les limites où elle peut l'être. » (*L'Atelier*, EDHIS, op.cit., volume 2, page 237).

[3] **Anthime Corbon** (1808-1891) a été le principal fondateur de *l'Atelier.* Il avait une formation de typographe mais exercera divers métiers, dont celui de sculpteur sur bois. D'abord tenté par le communisme, il rejoint Buchez dont il adopte les théories sur les associations ouvrières de production. Il était connu pour être un homme d'une raideur froide. Elu le 23 avril 1848, il est aussitôt nommé vice-président de l'Assemblée constituante. Après avoir été nommé maire du 15e arrondissement de Paris au moment de la Commune, en septembre 1870, il devient sénateur inamovible en décembre 1875. (Source : le site officiel du Sénat français à partir du *Dictionnaire des Parlementaires français* de Robert et Cougny (1889)). Corbon est l'auteur, en 1863, d'un ouvrage intitulé *Le Secret du Peuple de Paris* dans lequel il témoigne de la popularité des idées communistes au début des années 1840. Parlant du « communisme proprement dit », il écrit : « S'il fallait considérer comme converties au système de la communauté des biens toutes les personnes qui, dans la classe ouvrière de Paris, et particulièrement dans la partie supérieure, ont été séduites passagèrement par certaines formules propres au communisme, il y aurait lieu d'avouer que l'immense majorité lui a été acquise. » (page 109, de l'édition numérisée par Gallica).

[4] A. Cuvillier note : « Les déclarations de l'*Atelier* en faveur de la religion, de la famille, voire même de la propriété étaient de nature à lui concilier la bienveillance des conservateurs et des cléricaux. » (Op.cit., page 35)

[5] *L'Atelier*, EDHIS, volume 3, page 198.

vagantes qui avaient cours parmi notre classe – Développer chez les ouvriers le sentiment de leur valeur comme producteurs et de leur dignité comme citoyens ; leur apprendre à avoir plus de confiance en leurs propres forces, à compter davantage sur eux-mêmes, et moins sur cette décevante providence qu'on appelle l'Etat - Pousser sans cesse les travailleurs à la conquête successive de leur instrument de travail par l'association libre et volontaire - En toutes choses, faire prédominer l'intérêt moral sur l'intérêt matériel[1]»

Quels qu'aient été la ligne politique et les choix doctrinaux de l'Atelier, le journal a su fournir **un saisissant tableau de l'exploitation de la classe ouvrière** par un capitalisme dont il a décrit les rouages avec une grande lucidité.

*

Parmi les « idées immorales et extravagantes » que *L'Atelier* entendait combattre, il y avait bien sûr les théories sur la propriété et sur l'Etat que proclamait un organe de presse comme ***L'Humanitaire*.**

Ce dernier avait paru le 11 juillet 1841 à l'initiative d'un groupe de babouvistes, dont Jean-Joseph May et Gabriel Chavaray[2], avec pour sous-titre *« Organe de la science sociale ».* Un deuxième (et dernier numéro) sortira en août 1841. Sa disparition rapide résulte de l'arrestation du comité de rédaction le soir du 12 septembre dans le cadre des mouvements sociaux qui secouaient Paris à cette époque. La coïncidence de cette arrestation avec l'attentat de Quénisset, le lendemain, servira de prétexte au pouvoir pour associer abusivement les deux évènements.

Dans son rapport devant la Cour des Pairs, le comte de Bastard déclare en effet : « Les jours qui précédèrent le lundi 13 septembre avaient vu éclater des désordres assez graves qui indiquaient clairement que les factions perturbatrices étaient en grande fermentation, et qu'elles méditaient de sinistres projets; ces désordres cependant avaient été réprimés par la vigilance de l'autorité, et par un sage et ferme emploi de la force publique. Le 12, au soir, on arrêta dans un cabaret de la rue Saint-Denis des hommes signalés comme exerçant par leurs émissaires une séditieuse influence sur les réunions qui encombraient la voie publique ; le gérant de l'*Humanitaire*, le sieur Charavay, fut un de ceux qu'on arrêta à cette occasion, et l'on saisit chez lui des pièces importantes que nous ferons connaître. Cette saisie eut lieu le lendemain 13[3]. »

Le procès des *humanitaires* se déroulera devant le tribunal correctionnel de la Seine en novembre 1841 et se conclura par 18 condamnations à diverses peines de prison[4].

Parmi les pièces saisies le 13 septembre 1841 se trouve un texte intitulé « Principes fondamentaux adoptés dans la séance du 20 juillet » qui contient ce qui est présenté comme « les bases fondamentales de la doctrine communiste égalitaire.[5] »

*

Pour faciliter la lecture de cet échange, nous avons disposé les documents selon le principe de l'alternance et du vis-à-vis: **à gauche**, en premier, puisque l'initiative lui revient, **les arguments de *L'Atelier***, **à droite**, **les réponses de l'*Humanitaire***.

Les commentaires en pleine page nous appartiennent.

Aux ouvriers communistes

Il y a longtemps que nous avions le désir de nous adresser directement à vous; mais nous nous sommes abstenus jusqu'à ce que vous pussiez répondre *vous-mêmes*. Aussi, avons-nous appris avec une vive satisfaction la création de plusieurs

[1] Cité par A. Cuvillier, op.cit., page 44
[2] Source : Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier 1989, vol. 2, pp. 497-509.
[3] *Cour des Pairs. Attentat du 13 septembre 1841. Arrêt du jeudi 18 novembre 1841. Acte d'accusation. Interrogatoires des inculpés. Procédure. Dépositions des témoins. Procès-verbal des séances relatives au jugement*, pp. 3 et 4 du document accessible sur Gallica.
[4] Dont deux ans pour Gabriel Chavaray.
[5] Grandjonc op.cit., page 504

petits journaux communistes, rédigés, comme le nôtre, par de simples ouvriers librement choisis par leurs pairs. Nous sommes convaincus qu'il résultera de ces publications, véritablement populaires, de grands avantages pour la classe ouvrière en général. Par ce moyen, nous pourrons nous enseigner mutuellement, nous pourrons nous reprendre de part et d'autre avec sévérité et convenance sur nos défauts et sur nos erreurs théoriques et pratiques; et, soit que le conseil vienne de vous ou de nous, ce sera une obligation pour tous, songez-y bien! de le prendre en considération et de le méditer; car, ici, ce ne sont pas tels ou tels individus qui parlent en leur nom[1]; c'est plus que cela, c'est une portion active du peuple s'adressant à une autre portion non moins active; ou plutôt, c'est le peuple faisant un retour sur lui-même pour examiner la valeur des pensées diverses qui l'animent, afin de conserver celles qui sont bonnes, et de rejeter celles qui sont mauvaises. Il est d'autant plus important que ce travail soit fait entre nous, ouvriers, que nous seuls pouvons nous dire nos vérités. Le peuple, dans son ensemble, est, comme toute personne humaine; s'il méprise ses calomniateurs, s'il est sensible aux sympathies qu'on lui témoigne, s'il écoute parfois avec quelque complaisance les louanges de ses courtisans (car le peuple a des courtisans), nous devons avouer, qu'en dehors de nos rangs, nul ne pourrait nous reprendre avec autorité sur nos écarts: c'est un droit qui n'appartient qu'à nous-mêmes.

C'est donc à vous et de vous, ouvriers communistes, que nous allons parler aujourd'hui en toute franchise, et vous nous répondrez avec une franchise égale.

On devine la surprise des rédacteurs de l'*Atelier* lorsqu'ils découvrent la fin de non-recevoir que les communistes de *L'Humanitaire* vont opposer à leur fraternelle profession de foi *ouvriériste*. Or ce qui importe dans ce refus, c'est la nature de l'argument qui le justifie : rien de moins que **l'universalité** des acquis de **la connaissance scientifique**, laquelle, on le sait, s'impose à tous indépendamment des déterminations de classe. Mais d'abord lisons cette réponse.

L'*Atelier* se félicite que notre journal soit fondé et doive être exclusivement rédigé par des ouvriers. (…)[2] Nous ne partageons pas l'opinion de notre confrère; nous trouvons que c'est une erreur très grave et très funeste. Un milieu social faux devait nécessairement produire des idées fausses ; d'où il résulte que, dans la société actuelle, un très petit nombre d'hommes a des idées vraies; mais ce petit nombre d'hommes n'est pas exclusivement dans une seule classe de la société; toutes les classes peuvent également revendiquer leurs apôtres, leurs martyrs de la régénération humanitaire. Si la statistique prouve en faveur de la classe ouvrière, c'est évidemment parce qu'elle est la plus nombreuse, et non parce qu'à elle seule est réservée la possession de la vérité; car tous les hommes sont également aptes à découvrir la cause des faits divers qui leur apparaissent journellement; la situation sociale, dans laquelle chacun d'eux s'est trouvé constitue seule la différence des capacités et des aptitudes. Ainsi, nous ne repoussons et nous n'excluons personne; nous appelons,

[1] Les articles de l'*Atelier* n'étaient pas signés. Ils prenaient ainsi « un caractère collectif qui, à nos yeux comme à ceux du public, devait avoir infiniment plus de poids que s'ils eussent été l'expression d'opinions personnelles » (cité par Cuvillier, op.cit., page 49)

[2] Nous supprimons les longues citations de l'*Atelier* que l'*Humanitaire* reproduit ici pour l'information de ses lecteurs.

> au contraire, à nous tous les hommes de bonne volonté. Nous les adjurons de nous apporter leur concours dans notre œuvre régénératrice; n'importe de quelle classe ils sortent, ils seront toujours admis parmi nous, dès que leurs principes seront d'accord avec les principes égalitaires et communistes. Un ministre serait reçu avec joie dans nos rangs, si, nouveau Thomas Morus, il venait nous apporter un plan complet d'organisation communautaire, plus net, plus sensé que le nôtre.
>
> Nous le répétons, il nous semble que l'Atelier est tombé dans une grave erreur en nous disant que nous, ouvriers, pouvions seuls nous dire nos vérités. L'histoire, que nous invoquerons toujours à l'appui de notre théorie de l'organisme humain, prouve la vérité de notre assertion. Les hommes les plus remarquables de l'antiquité et des temps modernes sont tous, ou presque tous, en dehors de la classe ouvrière: Pythagore, Socrate, Platon, Thomas Morus, Campanella, Mably, Morelly, Babeuf, Buonarroti, n'étaient certainement pas des ouvriers, et cependant voilà nos maîtres, à nous. Faudra-t-il repousser une vérité, parce qu'elle nous viendra d'un homme d'origine aristocratique? La vérité n'est-elle pas toujours la vérité, de quelque part qu'elle vienne? Nous conseillons à l'*Atelier* (nous usons ici du droit de réciprocité], d'appeler à lui et d'admettre dans son sein tous les hommes de bonne volonté, même M. Buchez, le cas se présentant[1].

Le plus remarquable dans cette réponse, redisons-le, est qu'elle témoigne de l'importance de **la référence à la science** dans la réflexion de militants que l'historiographie classera dans le camp des utopistes. C'est assurément un signe du contexte intellectuel de l'époque[2] où l'on voit s'ébaucher les premières formulations théoriques de ce qui prendra le nom de sociologie, à la lumière notamment des six volumes du *Cours de philosophie positive* d'Auguste Comte parus de 1830 à 1840. Cette exigence de rigueur accompagnera les efforts de la plupart des réformateurs sociaux, même si leurs critères de scientificité sont quelquefois approximatifs.

Dans le chef de l'*Humanitaire*, cette posture s'appuyait en l'occurrence sur l'exposé des éléments de *Doctrine* qui constituait l'éditorial de ce premier numéro et qui se prolongeait au début du second sous le titre explicite de « De la science sociale[3] ». La connaissance précise des lois qui régissent le corps social et ses rapports avec l'organisme humain démontre, lit-on, que la situation égalitaire peut seule résoudre les problèmes de l'humanité et conduire au bonheur : « Notre journal le prouvera d'une manière évidente, irréfutable ». Les communistes sont-ils divisés sur ces questions ? « Nous répondons : cela est vrai », mais la raison se trouve dans l'absence d'un ouvrage qui expose clairement et en rigueur la doctrine des communistes et qui sache sur cette base rétablir l'unité : « Nous venons remplir cette tâche ».

On trouve ainsi dans ces deux textes l'expression d'un bel optimisme scientiste formulé dans les termes du matérialisme des Lumières : la compréhension exacte des mécanismes intimes de la nature et de la société[4] ouvre sur la possibilité d'une politique sans faille[1] au service du bonheur commun.

---

[1] Le propos est évidemment ironique quand on sait le rôle d'inspirateur discret mais très présent que jouait Buchez à l'égard des rédacteurs de l'*Atelier*.

[2] Quand Marx, dans *La Sainte Famille*, adresse ses éloges à Proudhon, c'est pour saluer dans l'ouvrage de ce dernier, *Qu'est-ce que la propriété,* « le manifeste scientifique du prolétariat français ». Notons par ailleurs que c'est à Proudhon, dans le même ouvrage, que l'on doit l'expression de « socialisme scientifique ». (« Et de même que le droit de la force et le droit de la ruse se restreignent devant la détermination de plus en plus large de la justice et doivent finir par s'éteindre dans l'égalité ; de même la souveraineté de la volonté cède devant la souveraineté de la raison et finira par s'anéantir dans un socialisme scientifique » - *Œuvres complètes*, tome 1, page 216 de l'édition de 1873 numérisée par Gallica).

[3] Un titre qui reprenait en écho le bandeau du journal « Organe de la science sociale »

[4] « C'est dans l'étude de l'organisme humain que nous trouverons la solution du problème social : cela reconnu, cette science devient éminemment positive et démonstrative. Elle sort enfin des profondeurs ténébreuses de l'absurde métaphysique, cause principale de l'aberration de l'intelligence humaine » (*L'Humanitaire*, N° 2 page 2). Une science positive qui succède à l'âge métaphysique, l'influence d'Auguste Comte est sensible

*

Cette critique de l'ouvriérisme de l'*Atelier* ne doit cependant pas occulter la conception très lucide que le journal se faisait de la classe ouvrière comme telle, témoin cette définition qu'elle en fournit dans son numéro 3 de novembre 1840 :

« Nous appelons du nom d'ouvriers cette classe de travailleurs qui sont obligés pour vivre, de louer leurs bras à qui veut les employer. Notre définition ne donne point lieu à confusion. Personne ne sera tenté d'appeler de ce nom les savants, les banquiers, les chefs d'entreprise, etc. Par ouvrier donc, on entend un homme soumis à un travail manuel.
La classe ouvrière est bien distincte sous tous les rapports des autres classes : distincte par son nombre et son extrême pauvreté, distincte surtout par la puissance d'action qu'elle recèle en son sein. C'est pourquoi elle si fort redoutée ; c'est pourquoi on voudrait la diviser, pour le réduire à n'être qu'un pur instrument de production. Aussi n'y a-t-il point d'éducation publique pour elle ; aussi n'est-elle admise qu'aux fonctions où il ne faut point délibérer, mais obéir. A elle la fonction militaire, moins le commandement ; à elle la fonction de la production, moins la direction, moins la propriété des produits ; à elle les devoirs, à d'autres les droits. La *classe ouvrière* est donc bien distincte ; c'est d'elle que l'on dit, comme pour justifier les exclusions et les interdictions dont elle est l'objet qu'elle est une classe inférieure, qu'elle n'a ni *capacité* ni *moralité*. Eh ! bien, c'est de cette classe que nous entendons parler, c'est pour elle seule que nous avons fondé ce journal. »

*

En poursuivant sur le thème de l'unité, l'*Atelier* n'est guère très explicite dans les accusations qu'il lance. On ne sait trop qui il vise ; ce pourrait être des personnes en son sein ou Cabet, le plus sourcilleux dans la recherche d'une unité doctrinale autour de son seul nom.

Et d'abord, en disant *vous* et *nous*, c'est affirmer par cela même que la division est dans nos rangs. Or, est-il vrai qu'il y ait entre vous et nous une séparation réelle, profonde? Nos principes sont-ils la contradiction radicale des vôtres, ou bien la désunion ne serait-elle que le résultat de préventions ou de malentendus?

Si nous comparons entre elles les diverses théories que l'on a répandues parmi nous, nous les trouvons, il est vrai, contradictoires mais en laissant de côté les formules diverses par lesquelles chaque fraction exprime avec plus ou moins de justesse son idée particulière, si nous allons au fond même de la pensée des hommes, nous trouvons, et nous sommes heureux de le dire, que jusqu'alors la séparation est plus apparente que réelle. Cependant on ne saurait nier que le germe séparateur ne soit au milieu de nous; c'est pourquoi nous devons nous hâter de le détruire; car, ce qui n'est qu'une apparence aujourd'hui, pourrait être demain une déplorable réalité.

Nous nous sommes engagés à parler avec franchise; disons donc sans hésiter que la cause de nos divisions est tout entière dans la vanité de quelques personnes, qui, n'ayant point voulu rester dans la foule et suivre les voies ordinaires, ont élevé de nouveaux drapeaux sur lesquels elles ont mis des signes particuliers, appelant à elles, chacune de son côté, des hommes qui les reconnussent pour chefs. C'est, comme toujours, dans nos rangs que l'on vient chercher des soldats; et nous seuls savons ce qu'il faut de ténacité pour résister aux séduisants appels, aux sollicitations de toutes sortes auxquelles notre position misérable nous expose.

C'est par ces menées que l'ensemble se fractionne

[24] « Nous allons maintenant donner la solution de tous les problèmes sociaux. C'est alors que nos raisonnements auront toute la rectitude d'une démonstration mathématique : nous nous croyons en demeure d'entreprendre cette tâche. » (*L'Humanitaire*, N° 2, page 3)

en une infinité de petits groupes; et c'est vainement que chacun de ces groupes crie aux autres: « Unité, unité ! ». On sait que ce cri ne veut pas dire autre chose que ceci : « Réunissez-vous autour de moi, car je suis le plus avancé. » Or, comme de toutes parts on élève la même prétention, on continue de rester à l'état de fractions; heureux encore quand chaque fraction ne se divise pas elle-même par ambition des disciples *plus avancés* que leurs maitres.

Tout cela ne serait que ridicule, si la société était dirigée avec dévouement, intelligence et vigueur ; mais malheureusement il n'y a point aujourd'hui de direction sociale; il n'y a que compression d'une classe par une autre; aussi doit-on se réjouir en haut lieu de voir que la division germe au milieu de nous !

Quel malheur, en effet, si des hommes soumis aux mêmes conditions sociales, exposés aux mêmes misères, qui ne peuvent espérer des améliorations que par une persévérante union, consentaient à demeurer sciemment les fauteurs de divisions insensées, qui réduiraient à néant l'énergie et la force populaires !

Faisons donc un effort; laissons de côté pour un temps les grands mots et les vagues formules, et voyons sérieusement ce que nous voulons les uns et les autres. Qui sait? peut-être bien que nous ne jugions pas nécessaire de nous dire tels, sommes-nous communistes autant que vous?

Parvenu ici au terme des huit pages de son premier numéro, *L'Humanitaire* se contentera d'ébaucher un début de commentaire.

L'*Atelier* se demande ensuite s'il existe entre lui et nous une séparation réelle, profonde; si ses principes sont la contradiction radicale des nôtres, ou bien, si *la désunion ne serait que le résultat de préventions ou de malentendus*. Il déclare d'abord que *la séparation est plus apparente que réelle*; et il finit ensuite par reconnaître que *le germe séparateur est au milieu de nous*. Il déplore cette division sans trop nous indiquer le remède au mal. Pour lui, la cause de nos divisions *est tout entière dans la vanité de quelques hommes, qui, n'ayant point voulu rester dans la foule et suivre les voies ordinaires, ont élevé de nouveaux drapeaux sur lesquels ils ont mis des signes particuliers, appelant à elle, chacune de son côté, des hommes qui les reconnaissent pour chefs*. Ce n'est pas à nous que cela s'adresse; ceux à qui l'Atelier semble faire allusion ont le loisir d'y répondre; quant à nous, nous nous bornerons à répéter ce que nous avons déjà dit dans notre introduction, que la cause de toute division est dans l'ignorance des hommes, et dans l'absence d'un ouvrage ou d'un organe qui rende la science sociale si claire et si nette qu'elle soit démonstrative; alors la vérité étant évidente pour tous, ne pourrait plus être contestée par personne; voilà la principale cause du mal, voilà quel en serait le remède. Puissions nous accomplir cette mission, comme nous espérons le faire !

(La suite au prochain n°)

Il revient plus longuement au débat dans les pages 6, 7 et 8 de son second numéro d'août 1841, après un long rappel des arguments de l'*Atelier*.

(…)

Nous déclarons franchement n'être nullement communistes de cette manière; nous pensons gue le passage, que nous avons transcrit en entier, et cela pour que nos lecteurs aient les deux raisonnements sous les yeux, et soient, par là mieux en demeure de se prononcer, nous voyons que ce passage repose tout entier sur des idées erronées.

Nous allons le disséquer et le réfuter d'un bout à l'autre.

Si, par communauté, vous entendez que le sentiment national doit être commun, et que tous doivent vouloir ce que veut la nation véritable, nous sommes communistes comme vous.

Comme cela apparaîtra plus nettement dans les conclusions de l'article, la politique de l'*Atelier* se caractérisait par un **nationalisme virulent**. Derrière ces notions de *sentiment national* et de *nation véritable* se profile un patriotisme aux accents quelquefois belliqueux[1] qui s'est traduit dans le soutien que le journal apportera à Thiers dans l'affaire des fortifications de Paris[2].
L'*Humanitaire* récuse la catégorie de *nation* au nom de la science « prouvée et démontrée » qu'il oppose aux illusions d'une « souveraineté du nombre », surtout dans une situation, précise-t-il, où la « raison développée » n'aurait pas encore opéré la régénération des esprits[3].

Nous ne comprenons pas d'abord ce que vous entendez par *nation véritable*; pour nous, la nation est la collection de tous les individus d'un même pays. Il n'y a donc pas plusieurs manières d'interpréter le mot nation; et le modatif *véritable* que vous lui accolez ne peut être, pour nous, que la représentation d'une idée absurde, Par nation véritable, entendez-vous seulement ce que vous appelez *le peuple* ? Alors nous vous avons déjà suffisamment démontré votre erreur ; nous n'ajouterons rien de plus. Voulez-vous dire que le philosophe, que le socialiste ne doit vouloir que ce que veut la souveraineté du nombre? Nous ne nous inclinerons pas davantage devant cette sotte et ridicule souveraineté. Quand un milieu social a faussé toutes les idées, quand les simples notions du vrai et du faux ont été dénaturées, une régénération humanitaire ne peut s'opérer qu'au nom de la science prouvée et démontrée, et non au nom d'une majorité ignorante et aveugle, qui ne sortira de cet état que par un changement de situation sociale. Lorsque plus tard, la régénération sera opérée, la souveraineté du nombre ne sera pas davantage la règle de l'homme; l'humanité entière obéira à une loi commune, non pas parce que tous en reconnaissent la justesse, mais parce que cette dernière (la justesse) est démontrée par la science, ou la raison développée. Notre souveraineté sera donc toujours la raison.

Si, par communauté, vous entendez l'organisation sociale au point de vue de l'égalité, non point de cette égalité qui compte par tête, et qui dit *l'homme vaut l'homme* parce que cela n'est pas juste; mais de cette égalité bien plus large, qui veut qu'on ouvre le chemin à tous, qui veut que tous soient protégés et soutenus et qui mesure la

[1] A. Cuvillier observe que « Ce chauvinisme jacobin va parfois jusqu' au délire » (op.cit., page 69), citant notamment pour preuve l'édition de mai 1841 du journal. Il contient un long éditorial intitulé « Príncipe de la nationalité française » qui faisait écho au précédent de mars 1841 sur « La Nationalité française » (EDHIS, op.cit., pp. 49-50 et pp. 65-67).
[2] Ce que Cabet, nous le verrons bientôt, lui reprochera vivement.
[3] On ne peut ici s'empêcher de penser au résultat du premier exercice de suffrage universel (masculin) pur et simple lequel, en avril 1848, ramènera dans l'hémicycle de la nouvelle Assemblée constituante les forces réactionnaires que la révolution parisienne avait chassées du pouvoir.

récompense à la bonne volonté de chacun ;

On peut noter ici le refus du principe d'égalité (d'égalité absolue en tout cas) par l'*Atelier* qui lui préfère le principe saint-simonien de la récompense « selon les œuvres[1] ». De son côté, l'*Humanitaire* va demeurer très ferme sur cette question qui se pose moins, à ses yeux, dans l'état présent de la société que dans l**es formes développées de la future organisation communautaire** où la pratique de l'égalité ne pourra souffrir d'exception.

Vous demandez si, par communauté, *nous entendons l'organisation sociale au point de vue de !'égalité* ; nous disons oui; puis vous ajoutez: *non point cette égalité qui compte par tête et qui dit: l'homme vaut l'homme; parce que cela n'est pas juste*. Et pourquoi donc cela n'est-il pas juste? Ensuite quelle idée attachez-vous au mot *justice*? Si vous considérez les choses sous le point de vue actuel, sans doute il est souverainement vrai de dire: *l'homme ne vaut pas l'homme*, tous n'ayant pas reçu une éducation complète, égale, commune. En d'autres termes les facultés intellectuelles et morales des uns ayant été développées, celles des autres étant restées incultes, il s'ensuit que tous ne peuvent avoir ni la même dose d'intelligence, ni la même dose de moralité, d'où la conclusion qu'aujourd'hui tous ne se valent pas. Mais quand la situation sociale garantira à tous le développement complet de toutes leurs facultés; quand par le moyen de l'organisation du travail judicieusement combinée, l'homme pourra et devra faire de tout; lorsque l'activité humaine ne sera plus gênée et entravée, c'est-à-dire quand le besoin de penser, de raisonner, de connaître, aura reçu une satisfaction entière; lorsqu'enfin les intérêts matériels n'étoufferont plus le sentiment de sympathie, de bienveillance, d'amour, qui est pour l'homme un besoin réel, est-ce qu'alors vous ne voyez pas la possibilité, par le moyen d'une éducation égale, commune, de faire que l'homme vaille l'homme? Vous niez la perfectibilité! Décrétez alors que le mal est éternel! Vous avez trop de bon sens pour soutenir une pareille absurdité.

L'homme par sa nature est essentiellement perfectible; l'histoire nous le prouve. A chaque crise violente, à chaque changement de situation sociale, on voit une différence dans ses idées, dans son caractère, ses mœurs, ses penchants, ses habitudes, ses aptitudes; donc, par le moyen d'une situation qui répond exactement au but proposé, il est possible de donner à l'homme des idées, des penchants, en un mot, les qualités qui tendent toutes à sa conservation. La situation égalitaire remplit complètement ce but ; notre journal le prouvera.

Vous adoptez l'égalité qui mesure la récompense à la bonne volonté de chacun ; ceci repose encore sur une erreur. Les hommes auront tous la même volonté lorsqu'ils auront tous reçu la même éducation et seront tous placés dans la même situation sociale.

- si vous voulez que le travail soit fait en commun; - si vous voulez que l'enfant, le vieillard et l'infirme soient nourris au frais de l'État;

[1] Dans un texte de mai 1845 sur l'organisation du travail, discutant de la rétribution selon les besoins que préconisaient les communistes et s'y opposant, l'*Atelier* écrit : « Nous aussi, nous voulons l'égalité, mais nous l'entendons d'une autre manière. Nous la voulons surtout au point de vue moral et politique. Quant au côté économique, nous voulons la rétribution non pas précisément selon la capacité mais selon les œuvres ; et alors tant pis pour les mauvaises volontés. » (EDHIS, année 1845, page 120)

Vous demandez: « Si nous voulons que le travail soit fait en commun » ; assurément nous voulons cela ; « Si nous voulons que l'enfant, le vieillard et l'infirme soient nourris au frais de l'Etat »; ce n'est pas tout à fait cela que nous voulons. Nous voulons que tous, sans exception et sans exclusion, s'assoient à la table commune, parce que tous ont des besoins matériels à satisfaire, et qu'il ne peut y avoir sans cela une garantie suffisante de satisfaction.

- si vous voulez que nul ne supporte seul des pertes qu'il ne dépendrait pas de lui d'éviter, et que la fortune publique répare les malheurs individuels, - il n'y a rien dans tout cela que nous ne désirions nous-mêmes: nous sommes donc communistes comme vous.

Si nous voulons, enfin, que nul ne supporte seul des pertes qu'il ne dépendait pas de lui d'éviter, et que la fortune publique répare les malheurs individuels. Puisque personne n'a plus rien en propre, que rien n'est plus à personne ou que tout est à tous, il est évident que nul n'éprouvera de pertes individuelles. Lorsqu'il se manifestera un malheur, c'est la communauté entière qui en sera frappée et qui travaillera à sa réparation.

L'Atelier poursuit en évoquant sans paraître insister et par le biais de la famille, les avantages économiques et moraux de l'association volontaire fondée sur le partage « de tous les moyens d'existence ».

Si par communauté, vous entendez encore cette vie plus intime où, tout en respectant le mariage et la famille, on s'associerait volontairement, par besoin d'économie autant que par sentiment de fraternité, et où tous les moyens d'existence seraient communs;

Or cette discrète allusion ne concerne rien de moins que la pièce maîtresse des Ateliéristes en matière de réformes sociales, à savoir la création **d'associations ouvrières de production,** seules capables à leurs yeux d'affranchir la classe ouvrière et de mettre fin à la lutte des classes dans un société réconciliée avec elle-même.

Inspirées des théories de Philippe Buchez, ces associations de production devaient être fondées sur **trois principes**. Le premier résidait dans le caractère indissoluble de la société qui se perpétuait indéfiniment au-delà des individus la composant. Le deuxième, le plus important, imposait l'indivisibilité et l'inaliénabilité du capital social[1]. Le troisième réservait l'entrée dans l'association aux membres qui répondaient à de stricts critères de moralité et même d'engagement religieux.

L'*Atelier* ne cessera de parler avec ferveur de ces associations ouvrières, les présentant comme le moyen radical de résoudre la question sociale en introduisant enfin le principe de démocratie au sein de l'entreprise.

Toutefois ses conceptions évolueront sensiblement au cours de la décennie, en particulier sur le rôle de l'Etat ou de toute autre instance centralisatrice.

Les premières dénotaient, en effet, une volonté nettement *collectiviste* de confier la gestion du secteur associatif à une direction fortement centralisée. Dans les conclusions d'un article de juillet 1841 intitulé « Réforme industrielle - Organisation travail - Production et répartition », l'*Atelier* écrit (c'est nous qui soulignons) en reprenant la distinction proudhonienne entre *possession* (individuelle) et *propriété* (collective) : « En résumé, nous avons reconnu qu'à cette double face de l'organisation du travail, production et répartition, répondaient précisément deux natures d'objets possessibles, les instruments de pro-

[1] On lit dans le numéro de mars 1845, sous le titre de « De l'organisation du travail, nouvelles séries, 3e article », (et c'est nous qui soulignons) : « En un mot, nous voulons l'association perpétuelle, et, comme conséquence forcée, la constitution d'un instrument de travail commun impersonnel, indivisible, inaliénable. *Sous le rapport de l'instrument de travail, nous sommes communistes* ; et nous serions bien aises, du reste, de savoir comment il est possible de ne l'être pas sur ce point, quand on veut sincèrement, sérieusement résoudre la question qui nous occupe. » (EDHIS, volume 2, année 1845, page 83).

duction et les richesses consommables, d'où deux manières de posséder, la possession collective, impersonnelle, inaliénable, et la propriété individuelle et transmissible. Ces deux formes de la propriété, loin d'être inconciliables et contradictoires, ne sont que les parties d'un même tout, les faces diverses d'un seul principe. *La nécessité de l'ordre social et de l'organisation des travailleurs exige que les instruments de travail forment avec le temps un domaine public, fonds commun, impersonnel et inaliénable, qui, sous une direction unitaire et centrale, soit exploité coopérativement par des associations ouvrières librement constituées par élection et sur le principe d'égalité.* D'un autre côté, tous les objets qui ne sont point instruments de production et qui se consomment par l'usage ne peuvent en cela même jamais être possédés en commun et rentrent forcément dans le domaine de la propriété individuelle[1] »

Mais très vite, l'*Atelier* va se raviser[2], dénoncer le régime sociétaire des babouvistes et préconiser en même temps que les vertus de la concurrence, une réduction importante des éventuelles fonctions de l'Etat jusqu'à lui refuser, après la révolution de 1848, toute légitimité dans la gestion des instruments de travail. Il est vrai qu'au fil des années, l'influence des babouvistes s'estompant et les icariens choisissant de quitter la France, l'initiative en matière d'intervention industrielle de l'Etat reviendra aux seules propositions de Louis Blanc sur l'organisation du travail. Mais le sabotage des ateliers nationaux en 1848 contribuera à jeter le discrédit sur cette voie et à fonder l'hégémonie durable du mouvement coopératif au sein des organisations de la classe ouvrière française.

La brièveté de l'échange sur cette question entre l'*Atelier* et les rédacteurs de l'*Humanitaire* ne rend pas compte de l'importance ni de la qualité des débats qu'elle a suscités au cours de cette période 1840-1848.

> Vous nous demandez *si nous entendons encore par Communauté, cette vie plus intime, où, tout en respectant le mariage et la famille[3], on s'associerait volontairement par besoin d'économie autant que par besoin de fraternité, et* où tous les moyens d'existence seraient communs. - Nous vous répondrons que ce n'est pas ainsi que nous entendons la communauté, dont l'organisation, d'ailleurs, n'a aucun rapport avec l'association que vous nous présentez. A juger de cette association, par ce que vous nous en dites dans votre journal, nous en sommes très éloignés. *Les moyens d'existence seraient communs.* Et vous entendez par moyens d'existence, les instruments de travail, c'est-à-dire les outils; fort bien. Mais l'homme, en même temps qu'il est un instrument de consommation, est aussi un instrument de travail, plus indispensable que les outils dont il se sert. Or, si entre deux hommes, il s'en trouve un plus fort que l'autre, qui produise moins; et qui, cependant, ait des besoins aussi grands (ce qui n'arrive que trop), il sera donc plus malheureux. Mais ce n'est encore que le beau côté de la médaille. Supposons (ce qui n'est pas impossible), que le faible ait de plus que le fort, une famille à nourrir avec le modique travail de ses bras; que devient votre prétendue communauté de moyens d'existence? N'est-elle pas une dérision amère! une moquerie atroce! et ne sommes-nous pas aussi bien dans l'ordre de choses actuel dont vous ne changeriez que le nom? Ne parlez donc pas de fraternité, elle n'aurait aucun sens dans une association pareille.

La remarque suivante glisse sur la question des échanges.

- si vous entendez, en outre, que sous le régime

[1] EDHIS, volume 1, année 1841, page 86.

[2] Anthime Corbon livre aux pages 123-133 de son ouvrage *Le Secret du Peuple de Paris* un historique circonstancié de l'évolution des conceptions de l'*Atelier* sur l'organisation des associations ouvrières. Il rappelle très clairement que la logique des premiers projets les plaçait sur la voie d'une « communauté de l'instrument de travail » : « Nous avons pris le parti de réagir contre cette tendance (…) qui nous lançait dans le communisme », écrit-il. (op.cit., pp. 126-127).

[3] (**Ceci est une note de *l'Humanitaire*** : « La question du mariage et de la famille, pour être bien comprise, exige des développements étendus, que nous ne pouvons donner ici ; nous nous réservons de la traiter dans un article spécial ») Nous renvoyons sur ce thème au chapitre consacré à la rupture entre Cabet et Dézamy.

des associations agricoles et industrielles, le système d'échange pourra remplacer avec avantage, en bien des cas, le système de vente, - sur ces points encore, nous sommes communistes avec vous.

La réplique des *Humanitaires* se contente de réaffirmer la sortie d'une économie de marché et la mise à disposition des produits du travail collectif par l'intermédiaire de magasins publics répondant à mesure aux besoins.

Quant au système de vente, pas plus que celui d'échange que vous voulez lui substituer, et que nous considérons comme un rouage également inutile, ils ne figurent nullement dans notre théorie. Chaque commune sera pourvue abondamment par la voie des transports, sans l'intervention de vendeurs ni d'échangistes, des objets nécessaires à tous ses membres; le besoin n'aura qu'à se révéler chez chacun de ceux-ci, pour être satisfait à l'instant, et aux mêmes conditions.

Parvenu au terme des généralités auxquelles il peut souscrire, l'*Atelier* entreprend à présent de marquer sa différence.

Il est significatif de la part de ces austères militants que leurs distances se trouvent prises d'emblée sur **le thème du travail plaisant et de la recherche du bonheur**. Derrière la critique convenue des fausses promesses d'abondance, c'est l'idéal fouriériste d'un accord harmonieux entre l'expression individuelle des passions et l'activité collective de travail qui se voit dénoncé comme une utopie hédoniste pernicieuse.

Tous ces désirs de réforme sociale sont parfaitement raisonnables et légitimes; et la génération actuelle devra être considérée comme ayant beaucoup fait *si elle peut en réaliser une partie*.

Mais, si vos idées de communauté allaient plus loin que ces généralités; si vous vous laissiez séduire par des promesses chimériques; si vous rêviez, en un mot, de cet âge d'or, où le travail ne sera qu'une agréable distraction, où les fruits de la terre seront si nombreux qu'on ne pourra refuser même aux paresseux de s'asseoir au banquet, où l'homme sera uniquement occupé de son bonheur, et ne pensera qu'à se créer des jouissances nouvelles, si vous pouviez jamais croire en de pareilles choses, nous n'auriez plus qu'à vous plaindre pour les déceptions que vous vous préparez, et à gémir de voir une si précieuse activité perdue à la recherche de l'impossible.

Les *Humanitaires* ne cèdent rien sur ce terrain. Au contraire, ils renchérissent et manifestent un bel optimisme technologique, fondant tous leurs espoirs d'émancipation sur l'essor des forces productives que permet d'envisager la révolution industrielle en cours.

Jusqu'ici, vous seriez d'accord avec nous, si nous abondions dans votre sens, mais vous nous plaindriez si nos idées de communauté allaient plus loin; si nous rêvions cet *âge d'or* où le travail ne sera plus qu'une agréable distraction, où les fruits de la terre seront si nombreux qu'on ne pourra refuser, même aux paresseux, de s'asseoir au banquet. - Plaignez-nous donc tout à votre aise, car l'âge d'or que vous nous faites, à une erreur près, est le but constant où nous tendons. Oui, le travail ne sera plus pour l'homme qu'une agréable distraction. Et s'il ne devait pas en être ainsi, que signifieraient donc ces machines qui font, à elles seules, l'ouvrage d'une grande quantité de bras; pourquoi aurait-on inventé cette foule innombrable de mécaniques plus ingénieuses les unes que

> les autres, si ce n'était pour centupler le produit du travail, en abréger la durée, et le rendre attrayant en supprimant ce qu'il a de pénible. Nous ne vous demanderons pas si vous êtes contre les mécaniques, ce serait vous faire injure, car vous savez, comme nous, que si elles sont aujourd'hui un grand mal, elles seront un grand bien quand la société sera organisée telle qu'elle doit l'être, et alors que l'homme n'aura plus qu'à les conduire et à en découvrir de nouvelles; mais nous voudrions savoir pourquoi vous vous agitez tant en faveur d'une réforme industrielle? à coup sûr, ce n'est pas pour laisser le travail aussi désagréable qu'il est aujourd'hui, ni pour le rendre pire.

Aux vues pessimistes de l'A*telier* sur la nature humaine, toujours pécheresse, ils opposent une absolue confiance dans les pouvoirs de la prochaine organisation sociale.

> Le mot paresseux dont vous vous servez n'aura aucune signification dans la langue de la communauté, pas plus qu'il n'en a dans la langue actuelle. L'homme est un être essentiellement actif; il a une somme d'activité à dépenser; l'objet de la science sociale est de donner à cette activité une direction bonne et non mauvaise; utile et non nuisible ou inutile. Le contraire arrive aujourd'hui. Des individus dépensent, en pure perte, leur activité à des choses inutiles, insignifiantes, stériles en résultats; pourquoi? parce qu'on leur a donné de mauvais exemples, parce qu'ils ont été mal dirigés, parce qu'enfin ils se sont trouvés dans un milieu social vicieux, au lieu de se trouver dans un milieu social bon où on ne leur aurait fait faire, où ils n'auraient vu faire que des choses utiles; où tout les aurait invités à dépenser leur activité utilement, et où rien n'eût pu les en détourner. Or, les mots *paresse, fainéantise, oisiveté*, sont donc vides de sens, à moins de nier le mouvement incessant qui se manifeste dans la nature et par conséquent dans l'homme qui n'est qu'une manière d'être de cette nature. Or, il n'y a donc point de paresseux, de fainéants, d'oisifs ; mais des êtres actifs à qui les vices de l'organisation sociale ont fait consommer des actes inutiles, et à qui une bonne société en ferait consommer d'utiles.

En face, on trouve une conception singulièrement suspicieuse de la moralité humaine incapable de répondre à aucun idéal si elle n'est régie par le sens du devoir et du sacrifice. Dans son évocation rétrospective de 1863, Anthime Corbon lui-même, et c'est peu dire, convient de l'importance excessive accordée par l'*Atelier* de cette époque aux paramètres moraux et religieux. Il écrit : « (…) comme c'était une grande œuvre de transformation sociale qu'on se proposait, et qu'il s'agissait moins pour les fondateurs de s'affranchir personnellement que de se dévouer à l'affranchissement du peuple tout entier, c'était à un véritable apostolat qu'on les appelait. C'était quelque chose comme un ordre religieux et socialiste institué au sein de la société civile, et pour la régénérer. (…) Mais on avait compté sans le tempérament humain, qui ne se prête point à de telles expériences. Il aurait fallu, en effet, de la part des fondateurs de cette œuvre immense, et pendant plusieurs générations, un dévouement de tous les jours, un héroïsme terre à terre dont aucun homme n'eût pu donner l'exemple.[1] ».

Non, vous ne vous égarerez pas ainsi, nous en avons la conviction; car vous êtes, comme nous, des hommes pratiques avant tout; car les théories n'ont de valeur à nos yeux qu'autant qu'elles sont réalisables. Si donc, vous n'aviez point encore aperçu l'utopie, réfléchissez sérieusement, et vous ne tarderez pas à la rejeter de votre esprit.

Dépouillons, en effet, cette doctrine du voile séducteur dont elle s'enveloppe, et voyons quelle est sa conclusion dernière : « L'homme a droit au

[1] Corbon, op.cit., pp. 128-129

bonheur, dit-on; tout ce qui peut y contribuer s'appelle *bien*; tout ce qui lui est opposé s'appelle *mal* ». Voilà le raisonnement dans toute sa rigueur. Faut-il de longues réflexions pour voir où cela conduit? Quand on aura mis dans l'esprit de tous les hommes qu'ils sont faits pour le bonheur, personne ne voudra plus remplir les devoirs sociaux; parce que tout devoir est une peine; personne ne voudra se soumettre aux interdictions morales parce que ces interdictions sont des obstacles à nos plaisirs. Et que quelques-uns ne viennent pas nous dire que par bonheur ils entendent le plaisir de se dévouer les uns pour les autres ... Le dévouement est un acte de sacrifice; et, dans aucune langue *sacrifice* et *bonheur* n'ont signifié la même chose. C'est donc un pur sophisme pour déguiser le côté matériel de la théorie. Nous maintenons que, par le mot bonheur, on a clairement voulu dire *jouissance positive*, si bien que l'on a énuméré dans les moindres détails les plaisirs variés et incessants de la communauté absolue.

Et puis, avec une pareille doctrine, comment pourrait-on arriver à l'unité ? Ne voyez-vous qu'elle a déjà produit ses conséquences séparatrices ? Pourrait-il en être autrement en effet ? Chacun a défini le bonheur à sa manière, selon son tempérament, son âge, selon les habitudes morales que la société lui a fait prendre selon son audace ou sa timidité. Et pourquoi n'en aurait-il pas été ainsi ? Qui peut être juge du bonheur d'autrui ? Les instincts individuels ne sont-ils pas la meilleure règle ?

Vous êtes convaincus que nous sommes, comme vous, *des hommes pratiques avant tout:* car, ajoutez-vous*, les théories n'ont de valeur à nos yeux qu'autant qu'elles sont réalisables*. – Si vous entendez par hommes pratiques avant tout, ceux qui voudraient appliquer leurs principes immédiatement, par petites fractions, dans la société actuelle nous ne sommes pas de votre avis: des obstacles sans nombre s'y opposent. Bien fou, bien imprudent qui oserait le tenter. N'avons-nous pas vu les Saint-Simoniens se briser contre cet écueil? N'avons-nous pas vu la presque inutilité des essais d'Owen ? et ne voyons-nous pas les efforts de ce généreux ami de l'humanité n'obtenir aucun résultat apparent ? Au lieu de consumer des millions en tentatives infructueuses, il eût mieux atteint le but en les consacrant à une propagande active et étendue. Or, nous disons: *nous sommes des hommes de propagande avant tout; car nous sentons le prix des convictions fortes et inébranlables*.

A nos yeux, aussi, les théories n'ont de valeur qu'autant qu'elles sont réalisables, et si nous n'étions pas convaincus que la nôtre est dans ce cas nous serions des insensés de nous en occuper et de la propager pour la faire adopter à nos frères.

L'histoire nous a transmis les noms de plusieurs peuples qui l'ont pratiquée; mais quand nous n'aurions pas en notre faveur ces autorités irrécusables, nous n'en serions pas moins convaincus : nous le serons jusqu'à ce que vous nous ayez démontré, par la science, que la science est fausse. Alors, nous n'attendrons point que vous nous y invitiez, *l'utopie aperçue, nous la rejetterons de no-*

tre esprit.

(La suite au prochain numéro.)

L'Atelier termine par une attaque frontale contre le fouriérisme, qu'il n'est pas loin de considérer comme une doctrine de fieffés pornographes. Il lui oppose une **conception théologique du travail** selon laquelle l'homme est destiné par Dieu à déployer ses capacités créatrices dans le travail. Le bonheur sous cet angle n'est pas de se livrer aux jouissances passives mais d'honorer le mandat divin qui voue l'humanité à magnifier par son labeur toute l'énergie et l'inventivité qu'elle a reçues en partage. La terre n'est donc plus un lieu d'exil et l'obligation de travailler cesse d'être la marque d'une déchéance pour devenir le signe même de la grandeur humaine. Ainsi le monde se transforme-t-il en un vaste atelier où le Travailleur, véritable « créateur en sous-ordre » et « fermier de Dieu[1] », donne la pleine mesure de son génie sous l'autorité du Grand Ingénieur céleste.

On nous dira encore: « L'éducation modifiera les instincts ». Mais quels seront les éducateurs, et quels instincts modifiera-t-on? Et pourquoi les modifier, puisque, selon les propagateurs, l'instinct est la source de toute certitude?

Voyez où cela conduit! On serait forcé, par la logique la plus simple, à arriver au fouriérisme, qui excite et promet satisfaction à tous les appétits, même les plus honteux. Ne reculeriez-vous point, nos camarades, si vous étiez sur la pente qui conduit à ces pratiques infâmes ?

Nous croyons bien que la plupart des propagateurs de cette théorie n'en ont point vu les conséquences dernières : nous savons aussi, qu'à part un très petit nombre, les ouvriers qui s'en occupent n'y ont vu que des aspirations légitimes vers un ordre de choses où tout serait pour le mieux. Mais l'égoïsme de l'homme est si subtil ! Il sait si bien se mêler à tout, même sous des apparences honnêtes, qu'il faut, amis, nous en défier comme de notre plus dangereux ennemi. Descendons en nous-mêmes; demandons-nous bien sincèrement ce qui nous flatte dans ces appels que l'on nous fait journellement, et si nous reconnaissons que c'est par égoïsme que l'on veut nous prendre, repoussons ces dangereux éducateurs qui jettent le désordre et la division dans nos rangs. Soyons bien convaincus qu'on n'a jamais rien fait de bien pour l'humanité quand on n'était mu que par l'amour de soi-même.

Non, l'homme, cette grande puissance, n'a point été fait pour lui-même et pour jouir en repos; c'est là une pensée grossière. L'homme est un ouvrier dans le monde; il faut qu'il fasse l'œuvre que la morale enseigne à son activité. Voilà son devoir. Il faut aussi qu'il soit à même d'accomplir sa fonction; il lui faut la nourriture du corps et de l'esprit, voilà son droit. Ne perdons jamais de vue cette pensée que nous avons une haute fonction à remplir, fonction, commencée depuis le premier jour de l'homme et qui ne finira qu'avec l'humanité. N'oublions pas que la France n'est autre chose qu'une grande communauté d'idées, de travail et de but; gardons-nous d'oublier ces idées, ce travail et ce but; mettons-nous bien plutôt à l'œuvre pour faire avancer la civilisation d'un pas. Gardons-nous aussi d'imiter ceux qui nient l'expérience humaine; ceux-là sont des aveugles qui nient le passé, parce que tout y est obscur pour leur esprit prévenu; orgueilleux, ignorants, ils ne

[1] Les deux expressions sont de la plume d'Anthime Corbon qui expose les principes de cette *théologie* du travail ouvrier dans le dernier chapitre (« La religion et le peuple ») de son ouvrage de 1863 (op.cit., pp. 374-400)

tiennent compte ni des progrès, ni des nécessités des temps, ni des travaux immenses, inouïs, de tant de générations qui ont passé sur la terre; et qui toutes y ont marqué par quelque bienfait la trace de leur passage! Ne croyez point que l'humanité ait erré jusqu'à ce jour, et que c'est nous, génération actuelle, qui la sauverons; soyons plus modestes et ne méprisons point les œuvres de nos pères; nos pères nous valaient bien et peut-être valaient-ils mieux que nous: ils ont fait leurs preuves et nous n'avons point encore fait les nôtres.

Communistes, aucune des idées qu'on vous a enseignées comme nouvelles n'est en progrès sur les vieilles idées françaises; avez-vous trouvé quelque formule plus parfaite que la formule nationale, liberté – égalité - fraternité? Non, Eh bien que sert de faire des communautés particulières dans la grande communauté? Que sert de perdre notre temps à discuter des théories dont la moindre défaut est d'être déraisonnables? Ouvriers ! Disciplinons-nous ! Rentrons dans les rangs ! Nous ne vous appelons pas autour de nous, parce que nous ne sommes ni une personne, ni un parti : nous sommes la foule; soyez la foule comme nous. La masse du peuple, croyez-nous, n'est point sortie de la voie du progrès; si elle n'y marche pas plus vite, la faute en est à nous tous, ou plutôt à ceux qui, sous prétexte de nous faire avancer, nous ont divisés et égarés. Ne nous laissons plus détourner des réformes possibles aujourd'hui : le temps perdu ne se regagne point; on ne franchit pas non plus tous les degrés du progrès en un jour. Si nous négligions ce qu'on peut faire maintenant, en attendant une expérimentation en grand, nous serions tout aussi insensés que cet homme qui attendait, assis, au bord du fleuve, que le lit fût à sec pour le traverser. Si les générations précédentes avaient fait ainsi, où en serions-nous? Or, quoi qu'on dise, il y a beaucoup à faire aujourd'hui dans l'ordre politique et dans l'ordre industriel. Demandons d'une seule voix, travaillons au même but, faisons des essais; mais surtout quittons ces dénominations diverses, qui sont des signes de désunion. Communistes ! Nous voudrions vous appeler de ce nom pour la dernière fois; n'avons-nous pas un nom qui nous est commun? Aurions-nous honte de nous appeler de ce nom si glorieux et qui a une signification si haute? Contentons-nous, amis, d'être de véritables Français ; car la France a toujours voulu et voudra toujours ce qu'il peut y avoir de grand et de légitime au fond de votre pensée. Que tous les hommes du peuple se donnent la main ; qu'ils réclament d'un commun accord ce qui est juste, possible, raisonnable actuellement, et ils obtiendront justice; car il n'est point de volonté au monde qui puisse résister à l'unanimité et à la légitimité de la volonté populaire.

La réponse de l'*Humanitaire* sur ces options a été reportée au prochain numéro.

*

La suite du débat ?

Rien évidemment du côté de l'*Humanitaire* qui, nous le savons, s'est vu empêcher de poursuivre[35].

De son côté*, L'Atelier* va consacrer quelques lignes à la réponse de *L'Humanitaire* dans son édition de **juillet 1841**, un article intitulé *Les journaux communistes.* Après avoir salué la parution de quatre journaux communistes (*Le Populaire*, *La Fraternité*, *Le Travail* et *L'Humanitaire*), l'Atelier prend acte « avec peine » de la critique de ses principes ouvriéristes par *l'Humanitaire*, une position qu'il confirme toutefois avec fermeté : « Nous maintenons toujours que, dans la situation actuelle, les ouvriers seraient presque tous d'accord s'ils pouvaient s'entendre sans avoir recours à des intermédiaires qui, le plus souvent ne font que les désunir[36] ». Il ajoute : « *L'Humanitaire*, par son langage, a donné à nos arguments une valeur qu'ils n'auraient jamais eue sans lui. Aussi pouvons répéter le proverbe : *A quelque chose malheur est bon*. Si l'*Humanitaire* est un mal, il porte avec lui le remède contre sa propre doctrine. Ce journal fera ouvrir les yeux à ceux qui ne voyaient point où on les conduisait ; ils éprouveront, il faut l'espérer, quelque dégoût pour une théorie qui appelle *préjugés* tous les devoirs dont l'accomplissement ne procure pas des jouissances positives à tous ceux qui les ont remplis. En un mot, il proclame en principe fondamental le bonheur de l'homme et nie hardiment, au nom de ce principe, tout ce qui peut être un obstacle à ce bonheur.[37] ». L'article ne se termine pas moins sur cet éloge, fût-il à double sens : « *L'Humanitaire* est l'organe le plus conséquent et le plus avancé de la doctrine. ».

Dans son deuxième numéro d'août 1841, l'*Humanitaire* commente ainsi la réaction de l'*Atelier* : « Nous avons vu avec peine dans le numéro 11 de l'*Atelier*, qu'il s'est repenti d'avoir gardé avec nous, dans le précèdent, un ton de convenance auquel nous nous étions plus à rendre hommage. Il nous traite d'une manière peu évangélique. Nous attendions des rédacteurs de cette feuille, un sentiment autre que celui de la réprobation la plus prononcée. Cependant, nous aimons à leur déclarer que nous n'éprouvons pour eux rien de semblable: la fraternité n'est pas pour nous un vain mot. ».

Le journal reviendra à de multiples reprises sur la question du communisme.

En **septembre 1841**, il publie une seconde adresse « Aux ouvriers communistes ». La date correspond à l'arrestation des rédacteurs de l'*Humanitaire* le 13 septembre. Aussi l'article débute–t-il par l'expression d'une fraternelle compassion : « Communistes, vous êtes aujourd'hui plus que jamais l'objet de l'animadversion des hautes classes et de la presse en général (…) Cette situation est fâcheuse pour le peuple en général, aussi bien que pour vous-mêmes. Permettez donc de vous donner un conseil d'amis. Ecoutez sans impatience, car nous voulons vous parler au nom de l'intérêt général. ». Le journal poursuit alors, non sans une certaine condescendance, en observant que ses rédacteurs eux-mêmes ont parfois cédé à la tentation de l'extrémisme (« nous avons tous été plus ou moins travaillés par les idées qui vous travaillent »), et qu'ils ne sont pas dupes « des criailleries » de leurs adversaires (« s'ils avaient été soumis pour un temps aux privations et à l'insécurité de notre condition, auraient–ils eu la modération et la patience de ceux qu'ils appellent d'odieux fanatiques ? »). Mais après avoir insisté sur la légitimité de la révolte, (« Quand on énumère les causes de révolte et d'égarement qui agissent incessamment sur le peuple révolutionnaire, on est étonné que les liens sociaux ne soient pas relâchés davantage ; on est surpris de voir que la corruption venue d'en haut ait eu si peu de prise en bas.[38] »), **le débat se focalise soudain sur la question du bonheur**. Si la doctrine des communistes est pernicieuse, affirme *l'Atelier,* c'est parce qu'elle vise en priorité « le bonheur de l'homme » et qu'elle « nie toute autorité » susceptible de s'opposer à cette quête : « Vous avez tous la même idée fondamentale (…) Les uns gardent plus ou moins de restrictions empruntées à la morale de la société actuelle (…), d'autres voudraient qu'on n'imposât aucune condition morale ». Le résultat est « qu'on arrive à l'oubli de tous les devoirs dont l'accomplissement n'amène pas de jouissance positive ». Et cette permissivité est source de désordre. Que dire, en effet, à ceux qui, cherchant leur bonheur à leur manière « le trouvent, permettez-nous cette idée grossière, dans la sodomie et la bestialité » ? Cette doctrine n'aboutit donc « qu'à ravaler l'espèce humaine ». *L'Atelier* conclut sur les austères principes de morale industrieuse qui sont les siens : « Nous comprenons qu'on ait des désirs de bien-être (…) mais il ne faut pas s'égarer ainsi et oublier que nous sommes faits pour travailler, pour travailler toujours et que le seule chose que nous puissions exiger, c'est la suffisante vie c'est-à-dire un bien-être suffisant pour que nous puissions remplir

[35] L'*Atelier* commentera la condamnation de l'*Humanitaire* dans son numéro de novembre 1841. Il écrit : « La 7e chambre correctionnelle a condamné à des peines plus ou moins fortes (de trois mois à deux ans de prison) les rédacteurs du journal *L'Humanitaire*, prévenus d'association illicite et de provocation à des crimes et délits. Les prévenus étaient presque tous des ouvriers ; un seul a été acquitté. Les doctrines les plus absurdes ont été professées à l'audience par quelques-uns des accusés et, chose étrange, les témoignages ont prouvé que la pratique de ces doctrines était fort loin de leurs habitudes. Ainsi on a vu un père de famille remplissant tous les devoirs que lui impose ce titre se déclarer partisan de l'abolition de la famille. Nous sommes persuadés que les hommes dont nous parlons n'ont pas compris la portée de leurs théories. » EDHIS, op.cit., volume 1, deuxième année, page 19.

[36] *L'Atelier*, EDHIS, op.cit., volume 1, première année, page 82.

[37] EDHIS, op.cit., volume 1, première année, page 83.

[38] Une phrase dont la logique, notons-le, associe *révolte* et *égarement*, *corruption* (en haut) et *esprit révolutionnaire* (en bas).

convenablement notre fonction. Hors de là tout est absurde et dangereux (…) Rentrez donc dans les rangs ; soyez tout bonnement de bons et braves patriotes.[39] ».

*

A partir de **décembre 1841**, comme nous le verrons bientôt, c'est le début de sa polémique avec Cabet.

*

De **septembre 1845** à **février 1846**, l'*Atelier* publiera trois longs articles de « Discussion sur le Communisme ». Son interlocuteur, à cette époque, est le journal « **La Fraternité**[40] » fondé en mai 1841 par Richard Lahautière et relancé en janvier 1845 par André Marie Savary.

La matière de ces échanges est trop vaste et complexe pour que nous puissions en rendre compte ici avec soin.

Remarquons toutefois que le débat **demeure centré sur la question du bonheur**, une question que l'*Atelier* traite désormais à travers les catégories d'une morale austère d'inspiration religieuse. Ainsi les trois « Discussions » mentionnées sont-elles annoncées par un article précisément intitulé « Qu'est ce que le bonheur » où se trouvent nettement opposées deux conceptions, d'une part celle de *La Fraternité*, ou qui lui est en tout cas prêtée, d'un *bonheur terrestre* obtenu par la satisfaction de tous les désirs (ce bonheur qui est « une ombre vaine », estime l'*Atelier*) et d'autre part, celle que revendique l'*Atelier* d'un *bonheur céleste* comme ultime récompense d'une vie de sacrifice.

Le débat reprendra vigueur **en mai 1847**, dans une brève note de l'*Atelier* consacrée au « journal communiste *La Fraternité*[41] » puis en **juillet 1847** dans deux articles respectivement intitulés « Les individualistes et les communistes[42] » et « Le gouvernement selon les communistes[43] ».

Après **octobre 1847** et jusqu'en **juillet 1850**, on ne trouve plus mention du communisme comme tel dans le journal, sauf une brève annonce signalant **le départ des icariens pour l'Amérique**. Dans le numéro de février 1848, sous le titre « Emigration communiste » on peut lire ceci: « Nous flottons en ce moment entre deux sentiments opposés, un sentiment d'humanité, qui nous fait vivement regretter qu'un certain nombre d'hommes de cœur, égarés par la misère et mal prémunis contre de brillantes théories, tombent ainsi en pâture aux douleurs et aux souffrances d'une expérience de ce genre ; d'un autre côté, persuadés que les difficultés de la pratique sont seules capables, au point où en sont les choses, de faire revenir nos frères de l'erreur dans laquelle ils sont tombés, nous souhaitons parfois que l'expérience se fasse, et se fasse aux meilleures conditions possibles, afin que son insuccès ne puisse être attribué qu'à l'imperfection de l'idée. Si, comme nous le croyons, le communisme est une maladie du socialisme, la guérison doit être au bout d'un essai infructueux.[44] ».

*

Ce dossier serait incomplet s'il manquait de mentionner l'intervention d'**Etienne Cabet**, lequel ne pouvait laisser passer une controverse publique sur le communisme sans y mêler sa voix[45].

---

[39] *L'Atelier* de septembre 1841, n°1 de la deuxième année, EDHIS, volume 1, pp. 105-106 (de l'édition numérisée par Gallica).

[40] « La Fraternité 1845 » pour le différencier de la première publication du journal fondé en 1841 par Richard Lahautière. 23 numéros avaient alors paru de mai 1841 à mars 1843.

[41] Elle informe ses lecteurs des difficultés financières qui menacent l'existence du journal communiste et lance un appel pour qu'il se voie soutenu : « Bien que la *Fraternité* soit une feuille communiste, ce n'est qu'une raison de plus pour l'aider. Et voici pourquoi. Il n'est point d'erreurs plus dangereuses que celles qui se propagent dans l'ombre et en l'absence de contradiction. S'il est vrai que le communisme soit une erreur, donnez-lui la parole au grand jour, forcez-le par ce moyen à entendre la contradiction et à en tenir compte, et vous aurez là un moyen de le modifier » (EDHIS, op.cit., vol. 2, pp. 510-511).

[42] Sous l'appellation d'individualistes, l'*Atelier* vise en vérité les libre-échangistes qu'il renvoie dos à dos avec les communistes : « Si en effet (la doctrine communiste) est une exagération de l'égalité au détriment de la liberté, l'autre est une exagération de la liberté au détriment de l'égalité. » (EDHIS, vol. 2, pp. 532-533)

[43] L'article avait été précédé dans le numéro de juin 1847 par un autre, au titre des plus explicites : « L'appropriation par l'Etat de toutes les propriétés individuelles est-elle chose possible et serait-elle heureuse ? (EDHIS, op.cit., pp. 518-521). On devine sans peine quelle était la réponse de *l'Atelier*.

[44] EDHIS, op.cit., volume 3, page 83

[45] Rappelons que Cabet n'avait pas tardé, dès septembre 1841, à publier une courte brochure de 12 pages intitulée *Réfutation de l'Humanitaire.* (EDHIS, op.cit., 2e série, volume 5 « Cabet, le communisme icarien, de 1840 à 1847 »).

Il se manifeste dans une brochure de 32 pages qu'il publie en **mars 1842** sous le titre de ***Réfutation des Doctrines de l'Atelier***. Le texte, composé d'une succession de 31 brefs chapitres, semble avoir été rédigé à la hâte dans le but immédiat de prendre place dans le débat.

Cabet s'applique d'emblée à mettre en lumière **la subordination de l'*Atelier* aux doctrines de Buchez** dont il souligne **l'orthodoxie catholique** : « (…) MM. Buchez et Cie veulent une nouvelle révolution comme celle du Christianisme, comme celle de Constantin, comme celle de Grégoire VII ; ils annoncent une nouvelle révélation et un nouveau révélateur; ils veulent une transformation de la Société actuelle; ils veulent un nouveau Grégoire VII, gouvernant les Rois et les Peuples au nom de Dieu ; en un mot, c'est une Théocratie qu'il veulent, un Pape et des Prêtres pour gouvernement » (page 2). Or, dit Cabet, l'*Atelier* s'est bien gardé d'afficher clairement ses attaches buchéziennes, au lieu de quoi il a insisté sur le caractère essentiellement ouvrier de sa rédaction. Et Cabet de contester cette qualité, non seulement dans les faits[1] mais aussi dans son principe même[2]. La critique de l'ouvriérisme de l'Atelier est l'occasion pour Cabet de redire sa thèse sur la nécessité d'une alliance avec la bourgeoisie : « Oui, *écrit-il,* que le prolétaire ne se fasse pas de fatales illusions, le Peuple n'a fait aucune conquête sans le concours d'une partie de la Bourgeoisie ; il ne peut rien sans elle, ne fera rien sans elle ; et rien n'est plus anti-populaire que la séparation et l'exclusion entre les travailleurs et les bourgeois qui, de cœur et d'âme, sont dévoués à leur cause » (page 11).

Mais le plus important, affirme Cabet, est que l'Atelier « **est fondé contre le Communisme** ». Toutefois s'il dénonce l'insuffisance des palliatifs que préconise l'*Atelier* avec ses projets de sociétés de secours mutuels et d'association ouvrières de production, Cabet demeure plutôt discret sur la défense des principes de la communauté. Il préfère glisser sur des questions polémiques et notamment sur le soutien que l'*Atelie*r, animé par son nationalisme cocardier, a cru devoir apporter à Thiers dans la question des fortifications de Paris. Son embarras du reste est sensible lorsqu'il débat des principes moraux de l'*Atelier*, entre autres des catégories de « Devoir », de « Droit » et de « Dévouement » dont il dénonce la dimension éminemment mystique et « nuageuse », mais qui sont proches, en particulier sur le terrain du dévouement, de son propre idéalisme[3]. Cabet se montre plus convaincant lorsqu'il affirme que la doctrine du dévouement conçue comme un parfait altruisme est « une pure niaiserie » si son but n'est pas de servir les intérêts de classe des travailleurs : la communauté, conclut-il, « est le seul système social où intérêt privé et intérêt public se confondent ».

Lorsqu'il aborde **la double adresse de l'*Atelier* aux ouvriers communistes**, Cabet ne peut masquer un certain embarras devant des objections qui ne lui étaient manifestement pas adressées et dont il partage parfois les arguments. Il ne manque du reste pas de se plaindre que l'*Atelier* se soit adressé à deux journaux concurrents de son *Populaire* : « quoiqu'il sache que les principaux écrits sur le Communisme sont les nôtres, et que notre doctrine, développée dans ces nombreux écrits et dans le *Populaire*, est toute différente de celle indiquée seulement dans deux numéros de l'*Humanitaire*, il ne parle pas de la nôtre, ne veut voir d'autre Communisme que celui de l'*Humanitaire*, et se contente d'affirmer que celui-ci est l'organe le plus conséquent de système Communautaire. Peut-on n'être pas affligé de voir si peu de franchise, de bonne foi et de courage dans des hommes qui veulent attaquer une doctrine philosophique et se faire les précepteurs du Genre humain. » (Page 27).
Sa critique touche juste lorsqu'il fustige le moralisme des positions de l'*Atelier* sur la question du bonheur et lorsqu'il dénonce la lettre ouverte très complaisante que l'*Atelier* avait publiée[4] à l'adresse de la Cour des Pairs dans le contexte du procès de Quénisset pour se désolidariser de l'action révolutionnaire violente.

*

La querelle avec Cabet donnera lieu à **cinq épisodes** dans les publications de *l'Atelier*.

Le premier, dans le numéro d'**octobre 1841**, consiste en une brève annonce de la prochaine réfutation de Cabet. L'*Atelier* ironise sur l'immodestie de Cabet qui non seulement « déteste toute espèce de concurrence », réclamant « à toute force le monopole de l'éducation du peuple (…) comme au plus intelligent, au plus instruit et au plus dévoué de tous les hommes » mais se pare de toutes les qualités du véritable défenseur du peuple. On comprend qu'à cette époque le litige entre Cabet et *l'Atelier* portait

[1] « Ne pourrait-on pas dire que le Comité de rédaction de l'*Atelier* est composé par la bourgeoisie et l'aristocratie de la classe ouvrière ? »
[2] A la différence de l'*Humanitaire* qui invoquait l'universalité de la science pour combattre l'ouvriérisme de l'*Atelier*, Cabet s'appuie sur des arguments de type sociologique, faisant remarquer que la fonction de journaliste intellectualise nécessairement celui qui la pratique.
[3] Plus loin (§ 27) Cabet se réclame lui-même de la morale de Jésus-Christ.
[4] Elle constituait l'éditorial du numéro de novembre 1841 (n° 3 de la deuxième année, EDHIS, volume 1, page 121). Une démarche déshonorante ? Moins que le prétend Cabet. L'*Atelier* attribue à l'action du gouvernement et de la classe dominante le sentiment de détresse sociale et de révolte des couches populaires. Il précise toutefois que c'est pour combattre les doctrines « stupides et dangereuses » des « professeurs de matérialisme », ces « apôtres de la corruption », qu'il a lui-même été créé. Notons que le terme de *communisme* n'est pas formulé.

sur l'institution des prudhommes, ces « cours prévôtales de l'industrie » que l'*Atelier* entendait réformer[1], une réforme que Cabet considérait comme un leurre.

Le deuxième, dans le numéro de **décembre 1841**, se résume à un entrefilet, mais plutôt venimeux, dans lequel l'*Atelier* met en doute la santé mentale de Cabet, déclarant sans aménité qu'il appartient désormais « à la science médicale seule (...) de calmer le voyageur illustre qui a découvert la terre d'Icarie, terre où, par parenthèse, les passions mauvaises sont inconnues, ce qui l'empêcha de s'y acclimater ». La pointe sera mal ressentie par Cabet qui dans les dernières lignes de sa *Réfutation* se plaindra que l'*Atelier* l'ait traité de fou[2].

Le troisième épisode, paru dans le numéro de **mars 1842**, prend acte de la réfutation de Cabet. L'article, très bref, commence par une nouvelle remarque acerbe sur la santé mentale de Cabet : « La manie de popularité est passée, chez M. Cabet, à l'état de maladie aiguë, et à moins que ses proches ne prennent sur eux de le soumettre à un régime sévère, à une abstinence absolue de polémique, on ne pourra répondre de son existence intellectuelle. ». Il se termine sur le même ton et sur le même thème: « Lecteurs, vous trouverez la *Réfutation* chez les libraires Prévôt et Rouanet, dont les adresses sont en tête du journal. Lisez-la et si vous ne riez pas jusqu'aux larmes, c'est que vous aurez pitié d'un esprit égaré. »

Le quatrième épisode, paru dans le numéro **d'avril 1842**, est plus circonstancié. Intitulé « Quelques extraits du Populaire », il débat de la question de l'égalité, ou plutôt de l'égalité *absolue* que l'*Atelier* tient pour une « *doctrine immorale dans ses conséquences* » ; il débat de la question des prudhommes que Cabet tenait pour une pernicieuse collaboration de classe faite pour éloigner les ouvriers « de la véritable question de leur affranchissement » ; il débat de la question du *Devoir* que Cabet tenait pour une doctrine moralisante et niaise. La réplique sur ces divers points ne quitte pas un ton condescendant et ironique.

Le dernier épisode, un très bref article paru dans le numéro de **juin 1842**, signale le déclenchement de la querelle entre Cabet et Dezamy, renvoyant dos à dos les deux communistes, Cabet pour les éloges qu'il ne cesse de s'adresser à lui-même, Dézamy pour les « idées charentoniennes[3] » qu'il défend sur la famille et les capitales. Il conclut : « C'en est assez[4] : ceux de nos amis qui veulent rire un peu peuvent se procurer cette jouissance chez Prévôt et Rouanet ; seulement cela devient un peu coûteux, à cause de la loquacité bien connue des deux augures de l'Icarisme » .

---

[1] La loi du 18 mars 1806 stipulait que les conseils de prudhommes ne devaient être composés que de patrons, de chefs d'atelier, de contremaîtres et d'ouvriers patentés (autrement de petits patrons indépendants. (Source : Cuvillier, op.cit., page 115).

[2] « *L'Atelie*r s'oublie jusqu'à imprimer, avec réflexion et préméditation, que M. Cabet est fou et a besoin de la science médicale. » (page 32).

[3] L'asile de Charenton est l'un de plus anciens asiles psychiatriques de France.

[4] On trouvera encore deux brefs échos de la querelle dans les numéros d'août et de septembre 1844. Ils portent sur le statut d'ouvriers ou non des rédacteurs de *l'Atelier.*

2.8. Théodore Dézamy dans la mouvance du socialisme associatif

Théodore Dézamy est l'auteur, **en 1846**, d'un ouvrage intitulé ***Organisation de la Liberté et du Bien-être universel***[1] qui doit retenir notre attention.

Le lecteur, en effet, ne manque pas d'être surpris en découvrant dès les premières pages, après une description des antagonismes de classe :

> « Ainsi compétition et antagonisme, angoisses et misères sans nombre, esprit de haine et de vengeance, vices et crimes, luttes et vilenies, incendies et dévastations, etc. : voilà le bilan de la société actuelle ! »

une affirmation de ce genre :

> « Mais, va-t-on dire, à quoi bon ces sinistres tableaux ? Vous voulez donc enflammer les haines ardentes, exciter le pauvre contre le riche ? *Rien n'est plus loin de ma pensée* ; je parle en physiologiste, je dissèque les faits, je les expose impartialement. Mais, au lieu d'amplifier, j'abrège : combien d'autres enseignements non moins terribles je passe sous silence ! Non, non, ce n'est pas nous qui poussons aux sanglantes catastrophes ! Si quelque chose, au contraire, peut en prévenir le retour, si l'humanité sainte doit bientôt consoler la terre, ce sont nos doctrines d'économie, de moralité et de justice qui l'y appelleront. *Notre première loi, à nous, c'est d'expulser de tous les cœurs toute idée de vengeance, c'est de n'oublier jamais que nos ennemis, eux-mêmes, sont des frères égarés.*[2]».

Il est vrai que sous la plume d'un auteur réputé pour être un *communiste immédiat*, le propos étonne.

Sans doute faut-il voir dans cette sollicitude toute pacifique une manœuvre de prudence commandée par le contexte politique. Il ne faut pas oublier, en effet, que Dézamy venait de subir, entre juin et octobre 1844, quatre mois d'emprisonnement pour avoir publié son *Almanach de l'organisation sociale*, la condamnation, prononcée le 22 mars 1844 par la Cour d'assises de la Seine, s'étant appuyée sur les articles de loi traditionnels de la répression bourgeoise relatifs aux *outrages à la morale publique et religieuse*, aux *attaques contre la propriété et le respect des lois* ou encore à la *provocation à la haine entre les diverses classes de la société*[3].

Le plus singulier réside néanmoins dans le contenu lui-même de cet ouvrage dont le sous-titre :

> « Banque foncière – Banque de l'Agriculture et de l'industrie – Banque du travail – Entrepôts et bazars – Caisses d'assurances mutuelles contre la maladie, l'invalidité, l'orphelinat, etc. – Hôtel des invalides de l'industrie. »

fournit un aperçu qui ne laisse aucun doute, à première vue du moins, sur le caractère pour le moins **gradualiste** et en tout cas **mutuelliste** des réformes envisagées.

Une perspective gradualiste ?

C'est le point de vue qui se trouve affirmé dès l'introduction, page X :

> Je ne prétends pas qu'on puisse dès demain extirper tous les vices, toutes les douleurs et conduire l'humanité tout d'un coup à la plénitude du bien-être. Mais entre cet idéal et le ma-

[1] Un volume de 120 pages paru chez l'éditeur Guarin. L'édition numérisée de l'ouvrage est disponible sur Gallica.
[2] Op.cit., page 23. C'est nous qui soulignons.
[3] Source : *Catalogue des écrits, gravures et dessins condamnés depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850*, Paris, 1850, page 35 de l'édition numérisée par archiv.org.

laise de l'état actuel n'est-il aucune amélioration possible ? Je ne saurais me résigner à le croire. Notre système de crédit et de garantisme[1] a pour but de démontrer qu'on peut faire cesser immédiatement, sans révolution ni secousse violente, l'état de misère et de sujétion du plus grand nombre. ».

Or l'on se souvient des objections que Dézamy adressait dans son *Code de la Communauté* à l'encontre des *principes d'organisation sociale transitoire* préconisés par Cabet dans son *Voyage en Icarie*.

Il écrivait à cette occasion: « Avec vos demi-mesures, vous ne réussissez à satisfaire personne. Tant que vous n'aurez pas fait disparaître les derniers vestiges du privilège[2], le peuple craindra toujours de le voir renaître et se reconstituer ; il ne vous accordera jamais confiance pleine et entière, et pourtant cette confiance vous est indispensable. Quant à l'aristocratie, que vous visiez à la détruire en détail ou d'un seul coup, elle ne vous en voudra pas moins ; au contraire les blessures multipliées et incessantes que vous seriez obligés de lui faire viendraient chaque jour ranimer ses regrets et sa haine[3]. Pense-t-on qu'alors maîtresse de la propriété et de la monnaie, elle n'aurait nulle idée, nulle tentation de profiter des armes que vous auriez eu la folie de lui laisser ? Qu'elle ne machinerait pas sourdement mille trames infernales : et les calomnies, et les trahisons, et les accaparements, et la disette, etc. ? Le seul moyen de couper court à tous ces dangers, n'est-ce pas d'ôter aux ennemis de la régénération *leurs seuls moyens d'influence, le seul nerf de la tyrannie : la propriété de la monnaie*[4]*.* ».

Un projet mutuelliste ?

Nous avons explicitement affaire à un projet de réforme sociale dans la lignée des partisans de **l'action associative** et **mutuelliste**.

Or cette option politique est d'autant plus surprenante de la part de Théodore Dézamy que l'on connaît l'opposition franche, au sein du mouvement ouvrier naissant des années 1840 en France, entre **deux stratégies**, l'une que visaient l'aile blanquiste du mouvement républicain et les divers groupes du communisme néo-babouviste, d'une **conquête frontale du pouvoir d'Etat,** et l'autre, diversement soutenue par le mouvement associatif, qui préconisait l'établissement d'un réseau de structures solidaires capables de promouvoir l'émancipation de la classe ouvrière **dans le seul cadre de la société civile**, faisant ainsi l'impasse sur le combat politique comme tel.

Et sous cet angle, **l'on pense aussitôt à Proudhon**.

Pourquoi Proudhon ? Parce qu'il est l'auteur, entre mars et juin 1848, d'une série de brochures qui seront regroupées sous le titre de *Solution du problème social*[5] et dans lesquelles il recommande la création d'une **banque d'échange** destinée à favoriser l'échange direct des produits manufacturés sur la base d'une stricte égalité de valeur.

Pourquoi Proudhon ? Parce qu'il est le fondateur, en janvier 1849, d'une institution bancaire nommée **banque du peuple** dont la mission était de passer à la réalisation des principes énoncés dans le texte théorique précédent.

Or ni les projets de Proudhon ni même ses conceptions sur le sujet ne pouvaient être connus de Dézamy en 1846 et a fortiori au cours de l'année d'élaboration de son ouvrage en 1845.

En effet, même si Dézamy se réfère longuement et à deux reprises à Proudhon dans son exposé sur la constitution d'une *Banque du travail,* les deux citations qu'il fait sont extraites du volume *De la création de l'ordre dans l'humanité*[6] paru en 1843 et elles ne concernent que des principes généraux, notamment sur le rôle de la circulation marchande. Et par ailleurs, les réflexions intimes de Proudhon sur le projet de ce qu'il nomme à cette époque *Association progressive* ne sont confiées par lui qu'aux seules pages de ses *Carnets*[7].

---

[1] Observons l'emploi du terme « garantisme », typique du vocabulaire fouriériste.
[2] Autrement dit de la propriété privée.
[3] Le propos vaut aussi bien, on le comprend, pour la bourgeoise.
[4] Théodore Dézamy, *Code de la Communauté*, pp. 288-290 de l'édition numérisée par Google.
[5] Notre édition de référence : *Œuvres de P.-J. Proudhon, Solution du problème social*, Editions Tops/H. Trinquier, Antony 2003.
[6] P.-J. Proudhon, *De la Création de l'Ordre dans l'Humanité*, en deux tomes, aux éditions Tops/H. Trinquier, Antony, 2000. Pour être précis, notons que les deux extraits cités par Dézamy se trouvent au paragraphe 2 (« Transformation de l'idée de Travail considérée dans son effet ») du chapitre IV (« L'économie politique ») de l'ouvrage de Proudhon, respectivement aux pages 17-28 et 34, deuxième tome, de l'édition Tops. Nous renvoyons sur ce sujet à notre fascicule 8 intitulé « Rupture (5), l'Anti-Proudhon » et en particulier au chapitre 5.5 des annexes où l'on trouvera un résumé analytique du 3e chapitre ainsi qu'un commentaire sur la spéculation philosophique (nommée *dialectique sérielle*) de Proudhon dans cette étude.
[7] Ces notes le plus souvent exaltées vont s'échelonner sur une période de quatre années de 1843 à 1846. Nous renvoyons au volume des *Archives Proudhon, Carnets*, tome 1, page 230 et suivantes de

*

L'autre aspect de la question réside dans le profond silence que les commentateurs des deux bords[1] entretiennent sur le sujet.

Sauf erreur de notre part, il n'est aucune des (très nombreuses) monographies consacrées à Proudhon qui insiste sur le livre de Théodore Dézamy. Pour témoin, deux ouvrages : la volumineuse étude de Pierre Haubtmann[2] et les travaux plus récents d'Oliver Chaïbi-Lescarcelle[3].

Sauf erreur de notre part, il n'est aucune des (plutôt rares) monographies consacrées à Dézamy qui insiste sur son ouvrage. Pour témoin, deux études : celle de Roger Garaudy, « Le communisme matérialiste en France avant 1848. Un précurseur : Théodore Dézamy[4] », et celle de Pierre Angrand, « Notes critiques sur la formation des idées communistes en France (I et II)[5] », toutes deux parues en 1948 dans les numéros 18 et 19/20 de la revue *La Pensée*.

Tout se passe comme si l'œuvre devait être écartée, à la fois par les partisans de Proudhon, qui souhaitent, il semble, lui réserver l'exclusivité du projet et par les partisans de Dézamy, qui souhaitent, il semble, occulter cette inflexion de sa pensée politique.

Il n'est pas moins vrai que Dézamy accordait assez d'importance à son projet pour y revenir dans le deuxième numéro du journal *Les Droits de l'Homme*[6] qu'il fonde en mars 1848 et où déclarant sa volonté de soumettre « à la discussion publique (un) projet (…) de nature à accélérer la solution du problème social et industriel », il reproduit **tels quels** les 28 articles fondateurs de sa **Banque du travail**[7].

*

Compte tenu de la période ici concernée, laquelle embrasse **les années 1840-1845**, et du contexte français[8], il faut chercher les références de Dézamy dans **deux directions,** du reste radicalement opposées sur la question du rôle de l'Etat :

---

l'édition Tops/Trinquier, Antony 2000, et pour un commentaire sur *l'association progressive* proudhonienne, à l'annexe 5.6 de notre fascicule 8.

[1] L'intérêt pour chacune des œuvres n'est jamais dépourvu de préférences militantes.

[2] Pierre Haubtmann, *Pierre-Joseph Proudhon, Sa vie et sa Pensée*, paru dans la Bibliothèque des archives de philosophie, n° 36, chez Beauchesne, Paris 1982. La seule référence à l'ouvrage de Dézamy, page 748, note 68, consiste à relever l'accès d'antisémitisme dont ce dernier, il est vrai, fait preuve dans son introduction, écrivant tout à coup, sans que rien n'annonce cette saillie : « Il est une seule classe d'hommes qui peut se croire gravement atteinte : ce sont *les rois de l'époque*, les *juifs*. J'avoue que si nos théories économiques étaient en pleine vigueur, on ne verrait plus de Rothschild gagner cent millions par an ; mais faut-il mettre en balance, d'une part, les scandaleuses fortunes de quelques-uns, de l'autre, le bien-être de l'humanité. ». Il faut signaler que sous l'angle de l'antisémitisme, Proudhon lui-même n'échappe pas aux stéréotypes de l'époque et se trouve même l'auteur de déclarations autrement violentes (notamment au cours de sa controverse avec Marx, à la date du 26 décembre 1847 où il laisse exploser une véritable *fureur antisémite*, allant même jusqu'à écrire « Il faut renvoyer cette race en Asie ou l'exterminer. »).

[3] Son ouvrage intitulé *Jules Lechevalier, pionnier de l'économie sociale (1806-1862)* et publié en 2001 chez l'Harmattan ne contient dans sa bibliographie aucune référence à Dézamy. Plus significatif, son étude *Proudhon et la banque du Peuple*, publiée en 2010 aux éditions « Connaissances et Savoirs » ne contient aucune mention relative à Dézamy.

[4] Roger Garaudy ne mentionne qu'en passant l'ouvrage de Théodore Dézamy et conclut en généralité, écrivant : « Après cette critique, souvent profonde, du régime capitaliste, Dézamy montre, dans son *Organisation de la liberté*, qu'il n'est point d'autre issue que le changement radical de régime économique et social » (*La Pensée*, n° 18, page 43 de l'édition numérisée par Gallica)

[5] *La Pensée*, n° 19 de juillet août 1848, pp. 38-46 et n° 20 de septembre–octobre 1848, pp. 57-67 (de l'édition numérisée par Gallica)

[6] Le journal connaîtra 3 parutions, les 2, 4 et 9 mars 1848. Ces trois numéros ont été reproduits par les éditions EDHIS, dans la collection « Les Révolutions du XIXe siècle », *1848, La Révolution démocratique et sociale*, volume 10, pp. 22-27 (de l'édition numérisée par Gallica).

[7] L'article date du 4 mars 1848. Notons que la première brochure de Proudhon sur le sujet paraît le 31 mars 1848 sous le titre *Organisation du Crédit et de la Circulation. Et solution du problème social,* pages 91-120 de l'édition Tops/Trinquier (Antony 2003) de *Solution du problème social*. On remarquera la similitude des expressions : « solution du problème social » chez l'un, « solution du problème industriel et social » chez l'autre.

[8] Dézamy ne mentionne pas les expériences coopératives anglaises menées notamment par Robert Owen en 1832 sous la forme du *National Equitable labour Exchange* (Marché national équitable du travail) où les produits étaient échangés selon le nombre d'heures de travail qu'ils contenaient et sur le coût des matières premières).

a) d'abord, les idées de **l'école buchézienne** et principalement des associationnistes du journal l'*Atelier* : on est ici dans une pensée certes anti-libérale mais foncièrement anticommuniste, centrée sur le maintien de la propriété privée et du marché, sinon de la concurrence, et en tout cas farouchement opposée, comme toute la tradition antijacobine, à quelque intervention de l'Etat.

b) ensuite les propositions de **Louis Blanc** présentes dans le débat politique depuis la publication en 1840 de son *Organisation du Travail*. Leur originalité : la recherche d'un appui sur l'appareil d'Etat pour opposer au libéralisme un contre-pouvoir républicain.

*

Les historiens[1] tiennent pour fondateur des **associations ouvrières de production** le texte programme publié par **Philippe Buchez** dans le n° 3 du **17 décembre 1831** du *Journal des sciences morales et politiques*[2] sous le titre « Moyen d'améliorer la condition des salariés des villes[3] ».

Après avoir dressé un tableau de « la position misérable des classes ouvrières qui forment la majorité de la population de nos villes », Buchez procède à une distinction majeure entre **deux catégories d'ouvriers** : entre ceux qui détiennent un savoir-faire artisanal, et les nouveaux prolétaires engagés dans les manufactures et par elles réduits à n'être qu'une force de travail soumise aux procédures et aux rythmes de la production capitaliste.

Les solutions diffèrent selon les deux cas.

Buchez réserve aux ouvriers artisans la solution des **associations de production** dont il assure qu'elles vont permettre rien de moins qu'une sortie du salariat.

Le projet qu'il développe repose sur deux **principes** de base.

Le premier réside dans le caractère **d'indivisibilité du capital social** de l'association qui en détient seule la propriété inaliénable. Cela signifie que les associés abandonnent tous leurs droit à la collectivité de travail qu'ils constituent, et cela même, et surtout, en cas de départ. Cette disposition fondamentale réclamait assurément des qualités d'abnégation et de dévouement mais elle assurait la pérennité de l'outil de production collectif ainsi que sa primauté sur les intérêts privés des associés[4]. Les rédacteurs de *l'Atelier*[5] ne cesseront d'insister sur le caractère *révolutionnaire* de cette prescription organique. Dans son numéro de mars 1845, le journal n'hésite pas à écrire, en insistant sur le caractère inaliénable parce que collectif du capital de l'association : « En un mot, nous voulons l'association perpétuelle, et, comme conséquence forcée, la constitution d'un instrument de travail commun, impersonnel, indivisible, inaliénable. Sous le rapport de l'instrument de travail, nous sommes communistes ; et nous serions bien aises, du reste, de savoir comment il est possible de ne l'être pas sur ce point, quand on veut sincèrement, sérieusement résoudre la question qui nous occupe. Après tout notre communisme n'a rien d'effrayant que pour les imbéciles ».

Le deuxième principe impose de **n'employer dans l'association que des travailleurs qui en sont membres**. A défaut, la structure aurait été amenée en effet à se comporter comme un capitaliste collectif à l'égard des travailleurs non statutaires qu'elle aurait exploités. Cette disposition donnait à l'engagement des nouveaux membres une dimension morale particulièrement importante en raison du souci de n'intégrer que des travailleurs qui partagent l'idéal collectif du groupement, son dynamisme et ses contraintes.

La principale difficulté résidait dans l'apport du capital de départ, en raison de la modestie des moyens financiers dont disposaient les associés. Malgré ses réticences idéologiques, Buchez n'hésite pas sur ce

---

[1] Dont Armand Cuvillier, notamment dans son étude, rappelons-la, *Un journal d'Ouvriers : « L'Atelier »*, parue en 1954 aux Editions ouvrières dans la collection « Masse et militants ».
[2] Pages 36 à 39. L'édition est reproduite par Gallica sous le titre générique de *L'Européen* qui succèdera au *Journal des sciences morales et politiques* à partir du numéro 5 du 31 décembre 1831.
[3] On trouvera ce texte dans le cahier des annexes du présent fascicule.
[4] Une autre règle imposait que chaque associé abandonnât à l'association 1/5e des bénéfices annuels de manière à assurer le développement continu de l'entreprise.
[5] Les thèses de Buchez sur l'association ouvrière de production seront largement exposées par le journal *l'Atelier* qui, à partir de son second numéro d'octobre 1840 et d'un article précisément intitulé « De l'Association ouvrière » reviendra régulièrement sur le sujet en débattant notamment avec les fouriéristes. Nous renvoyons sur ce point aux trois volumes de la collection complète de l'*Atelier* reproduite par les éditions EDHIS.

point à préconiser une aide d'Etat, le temps d'amorcer le processus de production. Il est même l'auteur en mars 1832 d'un projet de *Caisse générale de crédit public*[1].

Que faire par ailleurs en faveur des ouvriers de la grande production capitaliste ?

Buchez imagine pour eux la constitution d'une association de type syndical chargée de négocier au sein des prudhommes et par région des sortes de « conventions collectives » fixant un minimum salarial pour l'ensemble d'une profession.

Notons qu'aucun de ces projets n'a abouti, à l'exception d'une association des bijoutiers en doré qui, fondée en 1834, subsistera jusqu'en 1873.

*

Louis Blanc est l'auteur en octobre 1840 d'une brochure intitulée ***Organisation du Travail***[2] qui va connaître au cours des années précédant la révolution de Février un succès considérable en raison du débat politique qu'elle lance sur le thème de **l'intervention de l'Etat** dans la conduite de l'économie et dans la résolution des problèmes sociaux[3].

Le succès de l'ouvrage s'explique à la fois par sa brièveté et par la clarté d'exposition des thèses qu'il défend. Sa brièveté ? Son principal apport tient en effet dans les quelques pages de sa conclusion[4]. La clarté du propos ? L'exposé ne quitte pas en effet un ton descriptif et très fluide qui fait l'économie de développements techniques ou de spéculations philosophiques. Nul doute que ces qualités de style ont facilité sa diffusion.

L'originalité des propositions de Louis Banc réside dans **le rôle central qu'il attribue à l'Etat** dans la constitution d'un vaste réseau d'associations ouvrières de production qu'il nomme **ateliers sociaux**[5]. Même s'il faut nuancer ce dirigisme, c'était une option qui tranchait nettement sur les théories dominantes dans le mouvement réformateur sous la monarchie de Juillet, en particulier si on la rapporte aux vues « harmonistes » des fouriéristes et à l'idée que l'émancipation ouvrière devait nécessairement provenir d'initiatives prises « par le bas ».

Le corps de l'ouvrage est constitué par deux chapitres respectivement intitulés « La concurrence est pour le peuple un système d'extermination » et « La concurrence est une cause de ruine pour la bourgeoisie ». Louis Blanc se livre dans ces pages à une virulente dénonciation du commerce en général, accusé d'être le lieu et l'agent de toutes les turpitudes, « le ver rongeur de la production[6] ». Le chapitre consacré aux effets de la concurrence sur les classes populaires présente un tableau particulièrement documenté de la misère ouvrière et des ravages de l'exploitation capitaliste censément avivée par les contraintes de la compétition économique.

L'essentiel se trouve toutefois dans les pages de la conclusion explicitement intitulée « De quelle manière on pourrait, selon nous, organiser le travail ».

Louis Blanc y propose que l'Etat prenne l'initiative de lever un emprunt destiné à fournir le capital de départ des structures ouvrières de production qu'il nomme « ateliers sociaux ». Le projet n'institue pas vraiment l'Etat dans la fonction permanente d'entrepreneur direct. Son rôle est **double**, à la fois **financier** (au sens qu'il fournit le capital social indispensable au lancement des activités) et **institutionnel** (au sens qu'il fournit un cadre légal garant de la gestion publique et démocratique des ateliers[7]). Mais une fois le processus enclenché, il appartiendra aux unités de production d'assurer elles-mêmes la continuité de leurs activités et d'assumer leur propre gestion.

---

[1] Le projet se trouve exposé dans les numéros 15 et 20 des 10 mars et 14 avril 1832 de L'*Européen* (pages 229-233 et 276-277) des éditions reproduites par Gallica.

[2] L'ouvrage est répertorié par *La bibliographie de la France* à la date du 17 octobre 1840. Le texte avait d'abord paru dans le numéro 37 du 1er août 1840 de la *Revue du Progrès* dont Louis Blanc était le rédacteur en chef.

[3] Témoin de l'intensité du débat, la remarquable récurrence des interventions sur ce thème dans les numéros de l'*Atelier*.

[4] On trouvera le texte de cette conclusion dans le cahier des annexes du présent fascicule. Nous citons à partir de la 5e édition de 1847 numérisée par Gallica. Cette édition est augmentée d'un long chapitre (pp. 121-219) de réponses à diverses objections.

[5] On se gardera de confondre ces « ateliers sociaux » avec les « ateliers nationaux » qui seront mis en place par la droite du gouvernement provisoire de 1848 dans un tout autre esprit, Marie, le ministre des travaux publics chargé de leur organisation, les réduisant au rôle d'une institution d'aide charitable aux chômeurs. Leur suppression brutale le 30 mai 1848 déclenchera l'insurrection ouvrière de juin.

[6] Op.cit., page 113

[7] « Chaque atelier, après la première année, se suffisant à lui-même, le rôle du gouvernement se bornerait à surveiller le maintien des rapports de tous les centres de production du même genre et à empêcher la violation des principes du règlement commun. », op.cit., page 108

Le principe est de **retourner la concurrence contre elle-même** en instituant dans chaque secteur industriel où elle sévit un ou plusieurs ateliers capables d'entrer en compétition avec les entreprises capitalistes. Le résultat, assure Louis Blanc, ne se fera pas attendre car les avantages du système collectif seront tels qu'on aboutira bientôt « sans brutalité ni secousse », à « l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels par les ateliers sociaux. (…) Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables, et au profit du principe d'association, le phénomène qui aujourd'hui, se produit si déplorablement, et à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel[1]. ».

Le lieu n'est pas de commenter ici le détail des propositions de Louis Blanc.[2] Il nous suffira de noter, venant d'un journaliste et d'un historien, **l'extraordinaire naïveté** que suppose le raisonnement, comme si l'auteur ignorait tout de la lutte des classes et singulièrement de l'intelligence politique et du cynisme répressif que la bourgeoisie était devenue capable de mobiliser au service de ses intérêts.

*

Découvrons à présent l'ouvrage de Théodore Dézamy

*

Il débute par un plaidoyer pour l'établissement d' « institutions de garantie » dont l'urgence est à la mesure de la précarité des classes laborieuses.

Toutefois, si pour dénoncer la misère populaire, il cite l'enquête d'Eugène Buret[3], son raisonnement ne manque pas d'inclure parmi les victimes de l'état de concurrence les patrons eux-mêmes, ces « maîtres qui ne dorment pas toujours sur des lits de roses » et qui ont, eux aussi, tant à « craindre de l'état de lutte et d'insolidarité[4].».

On découvre en effet dans les propos introductifs de Théodore Dézamy un très curieux mélange d'indignation devant l'exploitation de la classe ouvrière et de compassion pour les intérêts des (petits) producteurs. Il faut y voir le signe de l'imprégnation d'une idéologie encore marquée par le saint-simonisme pour qui la solidarité des producteurs, patrons et travailleurs (les abeilles), prime sur les privilèges de l'aristocratie oisive (les frelons[5]). Il faut y voir surtout la manifestation du **caractère éminemment pré-marxiste de l'extrême-gauche néo-babouviste** qui, dans le contexte historique qui est le sien, peine à comprendre que l'exploitation capitaliste comme telle trouve sa principale source dans le **processus même de la production**.

Le chapitre se termine par des considérations générales sur la concurrence, tenue pour la principale cause des malheurs sociaux : « Ainsi compétition et antagonisme, angoisses et misères sans nombre, esprit de haine et de vengeance, vice et crimes, luttes et violences, incendies et dévastations, etc. : voilà la bilan de la société actuelle[6]. ».

Et de conclure : « Le reste de cet écrit sera consacré à exposer les divers plans que je crois les plus propres à résoudre, plus ou moins complètement, le problème industriel et social. ».

*

Dézamy poursuit en focalisant son attention sur la question du « crédit et des banques en général ». Annonçant sa volonté d'établir « les causes de l'impuissance de nos institutions de crédit », il laisse décou-

---

[1] Op.cit., pp.106-107

[2] Parmi les ressources électroniques sur l'œuvre de Louis Blanc, signalons la thèse de doctorat en Droit (Université de Strasbourg III) « Louis Blanc, La République au service du Socialisme – Droit au travail et perception démocratique de l'Etat » par Benoît Charruaud, mise en ligne sur le site *http://scd-theses.u-strasbg.fr/*

[3] Antoine Eugène Buret, *De la Misère des Classes laborieuses en Angleterre et en France (de la nature de la misère, de son existence, de ses effets, de ses causes et de l'insuffisance des remèdes qu'on lui a opposés jusqu'ici, avec l'indication des moyens propres à en affranchir les sociétés* ». Paris, 1840. Avec les enquêtes (plus approfondies) du médecin Louis-René Villermé (dont en 1840, son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*), cet ouvrage constitue une source documentaire parmi les plus représentatives de la condition sociale des couches populaires et du paupérisme dans les années 1840. Le jeune Marx sera un lecteur attentif d'Eugène Buret qu'il mentionne plusieurs fois dans ses *Manuscrits de 1844*.

[4] Op.cit., page 2

[5] Référence faite, rappelons-le, au célèbre apologue de Saint-Simon qui associait les classes improductives (aristocratie et bureaucratie d'Etat) aux *frelons* et les classes productives (ouvriers et patrons) aux *abeilles*. Pour le détail, nous renvoyons aux pages consacrées à Saint-Simon et aux saint-simoniens dans notre premier fascicule.

[6] Op.cit., page 23

vrir par son lecteur ce que sera l'objet principal de son étude, à savoir proposer une solution aux insuffisances du crédit en organisant sur des bases solides **un large système de banques publiques**.

De fait, Dézamy va entreprendre de décrire les conditions d'établissement **de trois institutions bancaires** : la banque foncière, la banque de l'agriculture et de l'industrie, la banque du travail.

*

La **banque foncière** se trouve d'abord présentée sous la forme d'une énumération des 31 articles qui président à son établissement. Son objet ? « Donner à l'agriculture un développement de plus en plus large et fécond, en établissant le crédit foncier sur des bases solides et à la fois productrices ». Son capital ? Il sera apporté par l'Etat, soit sous forme de numéraire, soit sous la forme d'une « mobilisation de tous ses domaines ». Le crédit (gratuit, sauf un faible pourcentage de frais d'administration) sera accordé aux propriétaires en échange de la mise en hypothèque de leurs biens et remboursé par annuités, soit en espèces, soit en obligations émises par la banque, laquelle procèdera par ailleurs à l'archivage des titres de propriétés requis pour l'obtention du prêt.

Outre la disposition relative à la quasi gratuité du crédit, qui est une revendication commune à tous les projets de réforme en cette matière[1], on fera **deux observations**.

D'abord ces dispositions ne concernent que les emprunteurs **propriétaires**. Le public visé est clairement celui de la petite propriété paysanne.

Ensuite, la mobilisation d'un capital public gagé sur le domaine de l'Etat est une mesure qui évoque étroitement la mise en circulation des **assignats** entre 1790 et 1796. La confiance sans borne qu'inspirerait cette banque aurait pour effet, selon Dézamy, que les titres émis par elle feraient bientôt fonction de numéraire et seraient reçus pour argent comptant.

En commentant les avantages de son système pour le propriétaire foncier, Dézamy ne néglige pas d'éventuels bénéfices issus d'une spéculation sur le marché des obligations.

*

La **banque de l'agriculture et de l'industrie** repose sur les mêmes principes, Dézamy admettant toutefois l'hypothèse d'un capital mixte, composé des apports de l'Etat et de commanditaires privés. Elle a pour objet spécifique de patronner l'organisation, dans les principaux centres commerciaux et industriels, d'un **réseau d'entrepôts et de bazars** où seront stockés, classés, enregistrés les produits déposés par les producteurs auxquels la banque avancera **sans délai les 2/3 de leur valeur**, le restant étant versé au moment de la vente, sans autres frais qu'un infime pourcentage pour l'administration et les assurances.

Il s'agit en somme de l'organisation d'un vaste réseau de **commerce en gros**, avec pour avantages, pour les consommateurs, d'avoir accès à une « exposition perpétuelle des produits[2] » et pour les petits patrons d'industrie et paysans concernés, d'échapper aux griffes des usuriers et des accapareurs en cas d'encombrement momentané des marchés.

*

La **banque du travail** dispose d'un capital formé comme celui de la *banque foncière*, à savoir par l'Etat. Son objet : « assurer la continuité, la liberté et le perfectionnement du travail, en admettant aux avantages du crédit **celui qui ne possède que ses bras, *le prolétaire*** ». La banque distinguera trois sortes de crédit : 1. Un crédit pour les matières premières du travail, 2. Un crédit pour les outils et instruments utiles, 3. Un crédit pour les frais généraux de nourriture, de logement, de vêtement, d'ameublement, etc.

On le voit : le bénéficiaire est bien cette fois **le travailleur**, mais notons-le, le travailleur à façon qui œuvre seul pour répondre à la commande d'un intermédiaire. Le prêt est certes garanti *par la force de travail* de l'emprunteur, mais dans un rapport de production qui s'apparente davantage à l'activité artisanale, libre ou assujettie, qu'à la grande production manufacturière capitaliste.

Dézamy consacre un long huitième chapitre aux objections que l'on serait amené à opposer au système des banques de travail.

Elles concernent en priorité, on le devine, les garanties de remboursement. Ces objections entrainent des réponses **ou très techniques** (sur l'estampillage, par exemple, des instruments de travail achetés à

[1] On retrouvera cette disposition parmi les principales règles de fonctionnement de la *Banque du peuple* de Proudhon

[2] « Les bazars recevant les objets d'art tiendront lieu d'un musée permanent » (page 61)

l'aide du crédit) **ou très morales**, en particulier pour les crédits de type 3 (nourriture et logement) qui exigent de l'emprunteur des gages matériels et surtout moraux. Mais l'essentiel de l'argumentation de Dézamy porte sur les vertus de **régulation** du système et en tout cas, sur sa force de résistance à l'anarchie du marché. Redouterait-on une surproduction ? Il suffit de se régler non plus sur les rapports de l'offre et de la demande mais sur les **besoins réels de la population**[1]. Ce serait « insulter la souffrance », écrit Dézamy, que mettre un frein à la production. Du reste, l'assurance de la continuité du travail aidant, on assistera à une révolution dans l'ordre de la consommation et la prospérité assurera la relance de l'activité économique par la consommation populaire. Le plein emploi une fois assuré, le paupérisme une fois vaincu, la société économisera sur les sommes consacrées à la répression du prolétariat et sera en mesure de mettre en place des institutions de sécurité sociale, sous la forme notamment de ces *hôtels des invalides*[2] destinés à soigner les malades et les infirmes.

Les conséquences positives des banques du travail ne manqueront pas de se manifester à la fois *dans l'ordre moral et intellectuel*, les travailleurs accédant à une vie intellectuelle épanouie, et *dans l'ordre politique*, l'éducation populaire assurant l'accès pour tous aux savoirs et compétences indispensables à l'exercice du suffrage universel.

*

L'ouvrage de Dézamy, on le voit, méritait bien toute notre attention.

On y découvre un auteur très différent de ce qu'en a retenu la tradition historique qui l'identifie presque exclusivement à son *Code de la Communauté* de 1843.

On y découvre un auteur aux prises avec le débat politique de son époque, et qui se débat lui-même avec ses contradictions. Le plus étonnant, en effet, réside assurément dans les déclarations interclassistes qui se multiplient dans son ouvrage. Ainsi n'hésite-il pas à écrire dans sa conclusion: « (…) cet écrit n'est point une œuvre de coterie. Propriétaires, industriels, prolétaires, tous y ont leurs intérêts ménagés, et, j'ose le croire, conciliés. (…) Je le répète en terminant, notre économie politique n'a rien d'utopique, d'anarchique ni de menaçant pour personne. C'est, au contraire, une question de paix et de réconciliation qui vient s'interposer entre diverses questions de guerres. Tous les propriétaires intelligents sentiront que leurs biens n'auront été plus en sûreté que lorsque le prolétaire aura trouvé dans le travail une voie ouverte à son bien-être[3] ».

Ce qui frappe, c'est le décalage entre la rigueur toute dogmatique du militant néo-babouviste et le gradualisme dont il fait preuve dans ce livre.

Ce qui frappe, c'est à la fois la « modernité » de certaines de ses analyses et propositions et leur décalage avec le processus capitaliste en cours sous ses yeux et ce qu'il entraîne de bouleversements dans l'ordre des rapports sociaux de production.

En tous les cas, l'absence de données biographiques sur cette période empêche d'entrer dans le détail de son évolution politique au cours de ces années qui précédent la révolution de Février.

---

[1] C'est à cet endroit de son exposé que Dézamy cite la critique que fait Proudhon de la libre concurrence dans son ouvrage de 1843 intitulé *De la Création de l'Ordre dans l'Humanité*.
[2] On dirait aujourd'hui des *maisons de retraite et de repos*.
[3] Op.cit., pp. 111 et 113.

2.9. Fr. Engels, *Progrès de la réforme sociale sur le continent*

Le **4 novembre 1843**, Engels rend compte de la situation politique en France pour le journal de Richard Owen « The New Moral World ». Cet article est en vérité composé de deux contributions : la première est consacrée à la situation en France ; la seconde, parue le 18 novembre 1843, est consacrée à la situation en Allemagne et en Suisse. Nous ne retiendrons ici que les développements relatifs à la France.

*

L'examen de ces pages fournit l'occasion d'un **bref rappel**, d'abord de **l'évolution intellectuelle et politique d'Engels** au début de son séjour à Manchester en novembre 1842, ensuite de **l'évolution du mouvement ouvrier anglais** dans le contexte politique et social marqué par la répression des grèves de l'été 1842.

*

A cette époque, le jeune Engels (il a 23 ans) vient d'accomplir **trois ruptures majeures**.

D'abord une rupture avec **son milieu familial bourgeois et piétiste**. La description qu'il livre (sous pseudonyme[1]) de la région industrielle de son enfance dans ses *Lettres de la vallée de la Wupper*[2] dévoile et dénonce la misère aussi bien matérielle que morale d'une classe ouvrière livrée à la violence d'un travail inhumain : « Ce travail dans des salles basses où les ouvriers respirent plus de vapeur de charbon et de poussière que d'oxygène et ceci le plus souvent depuis l'âge de 6 ans, est fait pour leur enlever leur force et leur joie de vivre. (…) Il règne une misère effroyable dans les basses classes, surtout chez les ouvriers de fabrique de la vallée de la Wupper ; la syphilis et la tuberculose y font des ravages incroyables ; sur 2.500 enfants astreints à l'obligation scolaire, 1.500 sont enlevés à l'école et grandissent dans les fabriques, ceci uniquement pour que le fabricant n'ait pas à payer à un adulte le double du salaire qu'il donne à un enfant qui le remplace. Mais les riches fabricants ont la conscience large et faire périr un enfant de plus ou de moins ne trouble pas l'âme d'un piétiste, surtout lorsqu'il va le dimanche deux fois à l'église[3]. ». Dans le sombre tableau qu'il dresse de la vie intellectuelle à Barmen et à Elberfeld[4], sa critique vise tout particulièrement le rôle des prédicateurs piétistes[5] qui ont fait de cette région, écrit-il, « la Sion des obscurantistes ».

Ensuite, une rupture avec **sa foi religieuse elle-même**. L'élément déclencheur en ce domaine a été la lecture de l'ouvrage de David Friedrich Strauss, *La Vie de Jésus* dont la parution en 1835 avait scandalisé les milieux de l'orthodoxie luthérienne. Cette démonstration de l'historicité du personnage de Jésus et du caractère fondamentalement mythique du texte biblique va conduire Engels sur des positions résolument rationalistes et athées. Sa correspondance avec les frères Græber est le témoin de cette évolution qui ne s'est pas faite sans déchirements intérieurs[6]. Le 8 octobre 1839, il écrit à Wilhelm Græber: « Eh bien, petit homme, écoute un peu ce que je vais te dire : me voici partisan enthousiaste de Strauss. Vous pouvez m'attaquer, maintenant j'ai des armes, bouclier et une lance, je me sens en

---

[1] Engels signe ses écrits de l'époque du pseudonyme de Friedrich Oswald. Il dévoile son identité dans sa lettre du 24 avril 1839 à son ami d'enfance Friedrich Græber à qui il écrit : « Ah, ah, ah ! Sais-tu qui a fait l'article du *Telegraph* ? L'auteur en est celui qui t'écrit cette lettre, mais je te conseille de ne rien en dire, ça me mettrait dans une fâcheuse situation. » (*Marx, Engels*, *Correspondance*, tome 1, Editions sociales, Paris 1971, page 102)

[2] *Breife aus dem Wuppertal*. Les six livraisons de ce texte ont paru en mars et avril 1839 dans le « Télégraphe pour l'Allemagne », un journal libéral fondé par l'écrivain et journaliste Karl Gutzkow qui a été l'un des initiateurs du mouvement littéraire « Jeune Allemagne ».

[3] Nous citons dans la traduction qu'en donne Auguste Cornu (*Karl Marx et Friedrich Engels*, tome 1, PUF, Paris 1955, page 211)

[4] A l'exception toutefois des éloges qu'il adresse à quelques-uns, parmi lesquels deux enseignants au lycée d'Elberfeld et surtout Ferdinand Freiligrath, dont il se sent proche à la fois comme poète et comme employé de bureau (à cette époque, Freiligrath occupait un emploi de comptable à Barmen).

[5] Dont un certain pasteur Friedrich Wilhelm Krummacher qui prêchait une doctrine de la prédestination des plus strictes.

[6] Contrairement à Marx dont les convictions matérialistes ont résulté d'une formation philosophique libérée des entraves de la croyance religieuse.

sécurité, approchez que je vous tape dessus en dépit de votre théologie[1], et il ne vous restera plus qu'à prendre la fuite. (…) Ecoute donc et apprends quel homme c'est ! Voilà les quatre évangiles, divers et touffus, le chaos ; à leurs pieds, la mystique prosternée ; puis voilà que s'avance David Strauss, tel un jeune Dieu, et il expose ce chaos à la lumière du jour, et adieu la foi ! Elle est aussi trouée qu'une éponge[2]. ».

Enfin, une rupture avec **ses premiers engagements jeunes hégéliens**. De son propre aveu[3], c'est la lecture de David Strauss qui a conduit Engels à découvrir l'œuvre de Hegel. Il entreprend certes de l'étudier en parfait autodidacte[4], mais sa maîtrise des enjeux philosophiques l'autorise bientôt à intervenir dans les débats de la gauche hégélienne qu'il rejoint lors de son service militaire berlinois de septembre 1841 à octobre 1842. Il s'y distingue par plusieurs études dirigées contre la philosophie de Fr. W. Schelling[5] que le pouvoir prussien avait appelé à l'université de Berlin pour combattre l'influence persistante de Hegel après sa mort en 1831. Il ne va cependant pas tarder à mesurer les limites de la controverse purement philosophique et sous cet angle, sa rencontre avec **Moses Hess** sera déterminante[6]. Engels ne le dissimule pas dans la troisième partie, parue le 18 novembre 1843, de son article « Progrès de la réforme sociale sur le continent », où, parlant des évolutions politiques en Allemagne et en Suisse, il désigne explicitement Moses Hess comme « le premier communiste du parti[7] ». Engels souligne dans ces pages le processus qui, à l'automne 1842, a conduit de l'hégélianisme à l'exigence plus radicale d'une révolution sociale basée sur la propriété collective, un pas, écrit-il, que les leaders hégéliens de l'époque (Bruno Bauer, Feuerbach et Ruge nommément) n'étaient pas prêts à franchir. Il faudra la disparition de la *Rheinische Zeitung* (« l'organe politique du parti ») pour que cette nécessité devienne une évidence pour beaucoup, dont « Dr Marx » et le poète Georges Herwegh. Il est significatif que Marx ne se trouve ici mentionné qu'en second, comme « l'un des rédacteurs en chef de la *Rheinische Zeitung* », le rôle prépondérant dans cette évolution étant réservé à Moses Hess[8]. De son côté, ce dernier témoignera de sa proximité avec Engels à cette époque dans une lettre qu'il adresse le 19 juin 1843 à Berthold Auerbach, où il écrit : « Un autre jeune hégélien est maintenant en Angleterre, où il écrit un gros ouvrage sur cette question (*Rapport entre le communsime et la philosophie*). L'année dernière, alors que j'étais sur le point d'aller à Paris, il passa par Cologne, en venant de Berlin ; nous parlâmes des questions du jour et lui, qui est un révolutionnaire de l'An I, me quitta converti avec enthousiasme au communisme.[9] ».

*

En 1843, le **chartisme anglais** est entré dans une phase de reconstruction difficile après l'échec de la seconde pétition en mai 1842 et la répression du mouvement de grève de juillet/août 1842.

La seconde pétition pour le suffrage universel avait été lancée par la *National Charter Association* fondée à Manchester le 20 juillet 1840 avec une direction nouvelle marquée par la personnalité de Feargus O'Connor. Même si elle avait réuni quelque 3.250.000 signatures (sur une population adulte de moins de 10 millions d'habitants), cette pétition avait été rejetée par le parlement le 4 mai 1842. Ce rejet avait été suivi par le déclenchement, en juillet 1842, d'un mouvement de grève d'une ampleur sans précédent

---

[1] Fils de pasteur, les deux frères Friedrich et Wilhelm Græber se destinaient à des études de théologie.

[2] Marx, Engels, *Correspondance,* op.cit., tome 1, page 151.

[3] Lettre à Friedrich Græber du 21 janvier 1840 : « Je me trouve maintenant, grâce à Strauss, sur le chemin qui mène tout droit à l'hégélianisme (…) J'étudie (…) la *Philosophie de l'Histoire* de Hegel. C'est une œuvre immense ; je m'impose d'en lire chaque soir quelques pages ; les magistrales pensées qui y sont exprimées me passionnent terriblement. » (*Correspondance*, op.cit., pp. 175-176)

[4] N'oublions pas que la scolarité d'Engels avait été interrompue avant même qu'il n'obtienne son baccalauréat, son père le destinant à travailler dans l'entreprise familiale. Le 26 juillet 1842, il écrit à Ruge : « Je suis jeune et autodidacte en philosophie (…) On sera d'autant plus exigeant avec moi que je suis un « franc-tireur de la philosophie » et que je n'ai point acheté par un titre de docteur le droit de philosopher. » (*Marx, Engels*, *Correspondance*, tome 1, op.cit., page 261)

[5] L'ensemble se compose de trois brochures intitulées : 1. *Schelling à propos de Hegel*, 2. *Schelling et la Révélation*, 3. *Schelling le Philosophe en Jésus Christ ou la transfiguration de la sagesse humaine en sagesse divine.*

[6] On ne peut certes pas négliger l'importance de la lecture de Feuerbach dont l'ouvrage fondamental *L'Essence du Christianisme* a paru en 1841. Engels en témoignera bien plus tard, dans la mince brochure intitulée *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande* qu'il publiera en 1888 : « Il faut avoir éprouvé soi-même, *écrit-il*, l'action libératrice de ce livre pour s'en faire une idée. L'enthousiasme fut général : nous fûmes tous momentanément des « feuerbachiens » ». (Éditions sociales, Collection « Classiques du Marxisme », Paris 1966, page 23.)

[7] Le terme « parti » est ici employé au sens très général d'une communauté de pensée.

[8] Sur la personnalité et le rôle de Moses Hess, nous renvoyons aux chapitres de notre fascicule 7 qui lui sont consacrés, en particulier les chapitres 6.1 (« Moses Hess, une biographie intellectuelle ») et 6.2 (« Marx, Engels et Hess : chronique d'une rupture »).

[9] Cité par Cornu, page 171.

mais dont la direction chartiste, trop divisée, n'était pas parvenue à prendre la direction politique, de sorte que la violente répression du pouvoir eut tôt fait de réduire le mouvement[1].

Cet échec avait été suivi par une réorientation du mouvement chartiste qui, sous l'impulsion de **Feargus O'Connor**, alors au sommet de sa popularité, lançait, sous le nom de *Land Plan*, une campagne de retour à la terre. Une société coopérative (la *Land Company*) était chargée de procéder à l'achat de parcelles agricoles et à leur redistribution (par tirage au sort) entre les coopérateurs : le but était de lutter ainsi contre le chômage et la pauvreté en suscitant la création d'une classe nouvelle de petits propriétaires susceptibles de renforcer le poids électoral du mouvement chartiste. L'entreprise va connaître une faillite retentissante qui contribuera à discréditer non seulement le personnage Feargus O'Connor mais le mouvement chartiste lui-même.

*

Engels s'installe à Manchester en novembre 1842. Il ne tarde pas à livrer plusieurs articles à la *Rheinische Zeitung* de Marx, dont, le 25 décembre 1842, une brève analyse qui porte le titre de « Situation de la classe ouvrière en Angleterre[2] ». A l'exception de ces publications dans la presse, on dispose, à vrai dire, de peu de renseignements sur son activité intellectuelle durant cette période. Les biographes insistent principalement sur sa découverte du mouvement ouvrier anglais, mais il semble[3] qu'il se mette non moins à l'étude du mouvement ouvrier français, comme en témoigne cette vaste rétrospective du 4 novembre 1843.

L'article d'Engels a été reproduit sous une forme abrégée dans les numéros 313 et 315 du journal chartiste « The Northern Star » des 11 et 25 novembre 43.

*

Nous citons dans la traduction de Roger Dangeville, aux pages 117-128 de son anthologie *Marx, Engels, Écrits militaires*, parue en 1970 aux éditions de L'Herne

*

The New Moral World », 4 Novembre 1843.

A chacune de mes rencontres avec des socialistes anglais, je suis très surpris de constater que la plupart d'entre eux ne sont guère familiarisés avec le mouvement social qui se développe dans les différentes parties du continent. Et pourtant, il existe en France plus d'un demi-million de communistes[4], en négligeant les fouriéristes et autres réformateurs sociaux moins radicaux. Dans toutes les parties de la Suisse, il y a des associations communistes qui envoient des émissaires en Italie, en Allemagne et même en Hongrie. Et il se trouve même que la philosophie allemande, après de longues et douloureuses crises, en est enfin venue au communisme.

Ainsi, les trois grands pays civilisés d'Europe - l'Angleterre, la France et l'Allemagne - arrivent, chacun de son côté, à la conclusion qu'une révolution radicale des rapports sociaux sur la base de la propriété communautaire[5] est devenue, à présent, une nécessité urgente et inéluctable. Ce résultat est d'autant plus frappant que chacune des trois nations mentionnées l'a atteint indépendamment des autres. Peut-il y avoir de démonstration plus frappante que le communisme n'est pas seulement

[1] Pour le détail de cette période nous renvoyons à notre fascicule 11 sur l'histoire du chartisme et en particulier aux contributions d'Engels dans la presse française et anglaise entre 1846 et 1848.
[2] Le même titre que celui de son futur ouvrage de 1845. Au cours du seul mois de décembre 1842, Engels n'envoie pas moins de 4 articles à la *Rheinische Zeitung*, qui paraitront sur 7 numéros.
[3] Compte tenu du fait que l'on ne dispose, à notre connaissance, pour cette année 1843 d'aucune correspondance qui permette de le savoir.
[4] Une évaluation *militante*, disons, qu'Engels répétera dans sa conclusion.
[5] Dangeville traduit « based on community of property » non par « propriété collective » mais par « propriété communautaire » afin de marquer à juste titre la prégnance à cette époque du vocabulaire babouviste centré sur la catégorie de *communauté* (« des biens, des travaux et des jouissances » selon la formule complète).

la conséquence de la situation particulière de l'Angleterre ou d'une quelconque autre nation, mais encore une conclusion nécessaire que l'on est bien obligé de tirer à partir des conditions générales de la civilisation moderne ?

C'est pourquoi il serait souhaitable que ces trois nations s'entendent entre elles pour établir en quoi elles concordent et en quoi elles désaccordent, car il doit bien y avoir des points de vue différents puisque la doctrine du communisme vient d'une source différente dans chacun de ces trois pays.

Les Anglais parvinrent à ce résultat d'une manière pratique (économique) à la suite de l'accroissement rapide de la misère, de la désagrégation des mœurs et du paupérisme dans leur pays; les Français de manière politique, du fait qu'ils exigèrent les premiers la liberté et l'égalité politiques et, trouvant cela insuffisant, ils ajoutèrent à ces revendications politiques la revendication de la liberté et de l'égalité sociales; les Allemands vinrent au communisme par la philosophie, en tirant les conclusions à partir de ces premiers principes.

Du fait de la diversité d'origine du socialisme dans les trois pays, il faut compter avec quelques divergences de vue sur des points mineurs. Mais je crois pouvoir affirmer que ces différences sont relativement insignifiantes et peuvent être facilement surmontées dès lors que les réformateurs sociaux de chacun de ces pays auront la volonté de s'accorder fraternellement avec ceux des autres pays. Il faut pour cela qu'ils apprennent à se connaître. Si ce premier pas est fait, je suis persuadé que, de tout cœur, ils souhaiteront tous le succès de leurs frères communistes de l'extérieur.

Le développement que l'on vient de lire est tout entier construit sur la théorie exposée par **Moses Hess** dans son ouvrage *La Triarchie européenne*[1] paru en 1841. Partant d'une analyse des qualités complémentaires des trois principales nations d'Europe de cette époque (les plus *civilisées*, écrit Engels), Hess aboutissait à la conclusion que l'Angleterre industrielle était porteuse d'une révolution[2] qui accomplît, sur le mode *socio-économique*, la synthèse des avancées respectivement *politiques* et *philosophiques* de la France et de l'Allemagne[3] : « L'Allemagne, *écrivait-il*, créatrice de la Réforme, représente le type oriental du repos contemplatif et de l'intériorité ; - La France, le pays de la révolution, représente le type occidental du mouvement et de l'extériorité. L'unité des deux, c'est l'Angleterre, c'est pourquoi nous devons chercher chez elle notre avenir.[4] »

Mais ce qui n'était pour Hess que spéculation philosophique (et de pur style jeune-hégélien) deviendra bientôt pour Engels une réalité autrement significative : en effet il observe moins un *état social* (et ce qu'il entraîne de compassion devant le spectacle de la misère) que l'émergence d'une nouvelle classe à travers un *rapport social* de type nouveau.

France

Depuis la Révolution, la France est le pays proprement politique de l'Europe. Nulle amélioration, nulle doctrine ne peut acquérir d'importance nationale si elle ne revêt pas de quelque manière une forme politique. Il semble qu'au stade actuel de l'histoire humaine, la nation française soit déterminée à parcourir toutes les formes politiques du développement ; autrement dit, que

[1] L'ouvrage a paru en 1988, chez du Lérot, Ed. Tusson (Charente), collection « Transferts », traduction et présentation par Michel Espagne. Nous renvoyons tout particulièrement au dernier chapitre V intitulé « L'Allemagne, la France et l'Angleterre. Notre avenir ou la liberté socio-économique ».
[2] De manière significative, le deuxième article qu'Engels envoie de Manchester à la *Rheinische Zeitung* de Marx, le 9 décembre 1842, sous le titre « Les crises intérieures » commence par cette interrogation : « Une révolution est-elle possible en Angleterre ou même simplement concevable ? De cette question dépend l'avenir du pays. » (Engels, *Lettres d'Angleterre*, Edition bilingue Aubier, Coll. « Connaissance de Marx », Paris, 1974, page 123)
[3] Cette conception trouvera son prolongement dans l'explication des *trois sources du marxisme*, que ce soit sous la plume de Karl Kautsky (*Les trois sources du marxisme*) en 1908 ou celle de Lénine (*Les trois sources et les trois parties constitutives du marxisme*) en 1913.
[4] Op.cit., pp. 210-211

partant du politique pur, elle parvienne au point où tous les autres peuples et toutes les trajectoires confluent au communisme. L'évolution politique de la France montre donc clairement comment devra se dérouler l'histoire à venir des chartistes anglais.

La révolution française développa la démocratie en Europe. La démocratie est une contradiction dans les termes, un mensonge et, au fond, une pure hypocrisie (une théologie, comme diraient les Allemands). Et cela vaut, à mon avis, de toutes les formes de gouvernement. La liberté politique est un simulacre et le pire esclavage possible ; cette liberté fictive est le pire asservissement. Il en va de même de l'égalité politique : c'est pourquoi, il faut réduire en pièces la démocratie aussi bien que n'importe quelle autre forme de gouvernement. Cette forme hypocrite ne doit pas subsister. La contradiction qu'elle recèle doit apparaître au grand jour: ou bien un véritable esclavage, et cela signifie un despotisme non déguisé, ou bien une authentique liberté ainsi qu'une authentique égalité, et cela signifie le communisme. La révolution française a produit ces deux éléments: Napoléon instaura l'un, Babeuf, l'autre.

Je peux être bref sur le thème du babouvisme, puisque l'histoire de la conspiration de Babeuf, écrite par Buonarroti, vient d'être traduite en anglais[1]. Le complot communiste échoua, parce que, d'une part, le communisme de cette époque était encore bien grossier et assez superficiel et que, d'autre part, les esprits n'étaient pas encore suffisamment avancés en ce temps-là.

On aura compris que parlant de la démocratie comme d'un mensonge, Engels vise la séparation libérale entre la « société civile » (autrement dit l'économie) et l'Etat (comme lieu de manifestation du politique) ainsi que la réduction du jeu démocratique à la seule gestion de l'appareil d'Etat tel que monopolisé par la bourgeoise.

En parlant de l'impréparation des *esprits*, Engels aurait été plus précis en soulignant le rapport de surdétermination entre l'état des forces productives et l'ampleur des ambitions sociales et politiques qu'il permet d'élaborer : il faudra attendre quelques années encore (1845) pour que cette relation, constitutive du matérialisme historique, soit clairement établie par Marx et par lui dans leur ouvrage commun « L'idéologie allemande ». Ce qui frappe, c'est que la révolution industrielle va permettre désormais de concevoir le communisme sous l'angle de l'abondance. Avec cette nuance toutefois que les réformateurs sociaux ne perçoivent pas que le machinisme est moins une révolution technique qu'il n'est intégré dans la logique capitaliste de nouveaux rapports de production, ce qui explique l'échec de tout ceux (Owen et Cabet entre autres) qui ont cru s'en servir comme d'un instrument de libération neutre sous l'angle des rapports sociaux qu'il induit.

En France, le réformateur social suivant fut le comte de Saint-Simon. Il réussit à fonder une secte et même quelques établissements, mais sans succès durable. La doctrine saint-simonienne s'apparente en gros à celle des Ham Common Socialists[2] d'Angleterre, bien que l'on trouve quelques différences dans le détail des systèmes et des idées. Les singularités et les extravagances des saint-simoniens furent bientôt l'objet de la risée et de l'ironie des Français. Or, en France, le ridicule tue.

Mais, il y a eu, en outre, d'autres causes à l'échec des tentatives saint-simoniennes. Toute la doctrine de ce parti était noyée dans

[1] La traduction était l'œuvre du leader chartiste Bronterre O'Brien. Elle avait paru en 1836.

[2] Engels fait ici référence à une communauté connue sous le nom de Concordium et dirigée par le pédagogue et réformateur mystique **James Pierrepont Greaves**. Etablie à Ham dans le sud-ouest de Londres, près du quartier de Richmond sur Tamise, cette communauté était astreinte à un mode de vie particulièrement ascétique selon les conceptions végétariennes de Greaves (qui était convaincu des vertus universelles de l'eau, et notamment de la douche froide). Cette austérité contrastait avec l'optimisme des owénistes tournés vers les promesses d'abondance du progrès technique. (Source : Frédéric Moret, *Les socialistes et la ville. Grande-Bretagne, France (1820-1850)*, ENS éditions, Paris 1998). Notons que la comparaison avec les saint-simoniens est très approximative.

les brumes d'un incompréhensible mysticisme qui pouvait au début frapper la curiosité des gens, mais ne pouvait que décevoir leur attente. Leurs principes économiques n'étaient pas sans faille. Pour la distribution du produit, la part de chaque membre des communautés était mesurée d'abord suivant le montant du travail qu'il avait fourni, et ensuite suivant la somme de talent qu'il y avait déployée. Un républicain allemand, Börne, a opposé avec raison à ce principe que le talent, au lieu d'être rémunéré, devait bien plutôt être considéré comme un avantage naturel et, de ce fait, venir en déduction de la part de celui qui était ainsi avantagé, ne serait-ce que pour restaurer l'égalité.

Après avoir fasciné la pensée un certain temps, le saint-simonisme, tel un brillant météore, s'effaça de l'horizon social. Personne n'y pense plus aujourd'hui; on a cessé d'en parler: son temps est révolu.

L'histoire du mouvement saint-simonien couvre une dizaine d'années, de 1825 à 1835[1]. Après la révolution de juillet 1830, le journal *Le Globe* devient, pendant deux ans, le moniteur de l'Ecole (ou plutôt de l'Eglise), de plus en plus marquée par la personnalité de **Prosper Enfantin** qui en accentue la tournure messianique[2]. Engels est en droit d'insister sur le mysticisme qui imprègne la prédication saint-simonienne, même si, comme il le notera au terme de son article, cette dimension religieuse caractérise la plupart des mouvements réformateurs français de l'époque. Il est en droit non moins de souligner le pittoresque des démonstrations publiques de la secte, en particulier le spectacle offert par les adeptes d'Enfantin qui attirait, les samedis et dimanches, une foule nombreuse de curieux (on comptait quelquefois 10.000 visiteurs) amusés par les rituels de la secte de Ménilmontant[3]. Mais à vrai dire, les saint-simoniens seront plus sûrement victimes de la répression policière que du ridicule de leurs conduites : les arrestations et les emprisonnements de l'été 1832 obligeront bientôt les apôtres à se disperser[4].

Vers la même époque que Saint-Simon, un autre homme appliqua la force de sa puissante intelligence à l'étude de la situation sociale de l'humanité: Fourier. Bien que les ouvrages de Fourier ne recèlent pas d'éclairs de génie comme nous en trouvons chez Saint-Simon et certains de ses disciples, bien que son style soit pesant et montre à l'évidence que l'auteur s'est donné beaucoup de mal pour formuler clairement sa pensée et pour exprimer des idées pour lesquelles la langue française n'a pas de mots, il n'empêche que nous lisons ses ouvrages avec plus de plaisir, et qu'il s'y trouve plus de valeur réelle que dans ceux de l'école précédente. Certes, l'œuvre n'est pas dépourvue de mysticisme, il est même aussi marqué que possible, mais on peut facilement l'écarter. Ce qui subsiste alors ne se rencontre pas chez les saint-simoniens, c'est-à-dire une recherche scientifique, une pensée fraîche, systématique et sans préjugés[5]: bref, c'est une philosophie sociale, alors que le saint-simonisme ne se définit que comme poésie sociale.

C'est Fourier qui, le premier, formula le grand axiome de la philosophie sociale: comme chaque individu a une inclination ou une préférence pour un genre de travail bien particulier, la somme des inclinations de tous les individus pris dans leur ensemble doit être assez forte pour correspondre aux besoins de tous. Si on permet à chaque individu de s'abandonner à son inclination

[1] Pour le détail, nous renvoyons au chapitre que lui consacre notre premier fascicule.
[2] Surtout après le départ, en novembre 1831, de **Saint-Amand Bazard** qui représentait l'aile « socialisante » du saint-simonisme : elle préconisait notamment la suppression de l'héritage et celle de la libre concurrence (associée à un état de guerre primitif) au nom de l'organisation rationnelle de moyens de production.
[3] Enfantin s'y était retiré avec une cinquantaine d'adeptes dans une grande propriété pour méditer sur la doctrine et préparer la venue de la femme messie.
[4] Le procès (pour escroquerie) se terminant, il faut le souligner, par un acquittement général.
[5] Tout ce passage est écrit sur le registre des jugements de valeur, que nous laissons à la responsabilité d'Engels. La sympathie de ce dernier pour « la fraicheur » de la pensée de Charles Fourier et pour son audace est sensible.

propre en le laissant faire ce qu'il souhaite, il est tout de même possible de satisfaire les besoins de tous, sans que l'on ait à utiliser les moyens de contrainte en vigueur dans l'actuel système social. Ce principe semble hardi, mais il est inattaquable dans la forme que Fourier lui a donnée ; qui plus est, il est évident - comme l'œuf de Colomb.

Fourier démontre que chacun naît avec une inclination pour un certain type de travail, que l'inactivité absolue est une absurdité, qui n'a jamais existé et ne pourra jamais exister; que, par nature, l'esprit humain est activité, ou mieux que sa fonction est de mettre le corps en activité. En conséquence, il n'est point besoin de contraindre les êtres humains à une activité, comme on le fait au stade actuel de la société. Il suffit d'imprimer la bonne direction à l'impulsion naturelle de l'activité sociale.

Il démontre, en outre, que travail et jouissance peuvent s'identifier, et souligne tout ce qu'il y a d'irrationnel dans l'actuel ordre social qui sépare l'un de l'autre, en faisant du travail un fléau et en rendant les jouissances inaccessibles à la plupart des travailleurs. Il montre, enfin, qu'avec un ordonnancement rationnel, le travail doit devenir ce qu'il est en fait, une joie, chacun pouvant suivre son inclination propre. Je ne peux, évidemment, développer ici toute la théorie du libre travail de Fourier, mais je pense avoir montré ainsi aux socialistes anglais que le fouriérisme vaut bien de retenir leur attention.

Un autre mérite de Fourier, c'est d'avoir énoncé les avantages, ou mieux la nécessité de l'association. La simple mention de ce sujet suffirait à convaincre les Anglais de l'importance des questions traitées.

Il y a en revanche chez Fourier une grave contradiction, car il n'abolit pas la propriété privée. Dans ses phalanstères, ou communes sociétaires, on trouve des riches et des pauvres, des capitalistes et des ouvriers. La propriété de tous est mise en fonds commun, l'entreprise s'adonne au commerce, à l'industrie agricole et manufacturière et le produit en est divisé entre les membres : une portion pour la rémunération du travail, une seconde pour récompenser les connaissances et les talents, et une troisième pour le profit du capital. Ainsi donc, après toutes les belles théories sur l'association et le libre travail, après un torrent de déclarations indignées contre le commerce, l'égoïsme et la concurrence, il nous propose pratiquement de nouveau le vieux système de la concurrence selon un plan amélioré, ainsi qu'une bastille édifiée à l'aide de lois sur les pauvres, fondées sur des principes plus libéraux ! Bien sûr, cela ne peut nous satisfaire; d'ailleurs, les Français n'en sont pas restés là.

Les progrès du fouriérisme ont été lents mais réguliers en France. Les Fouriéristes ne sont pas très nombreux, mais ils forment actuellement une partie importante et active de l'intelligence de la France. Victor Considerant est l'un de ses plus brillants représentants. Ils disposent, en outre, d'un journal, *La Phalange*[1], qui parut d'abord trois fois par semaine avant de devenir quotidien.

Comme les Fouriéristes sont aujourd'hui représentés en Angleterre par M. Doherty[2], et y sont donc connus, je pense en avoir

---

[1] *La Phalange* avait été créé par Victor Considerant pour succéder au journal de Fourier « Le Phalanstère ». Le premier numéro, paru le 1er juillet 1836, portait comme sous-titre : « Journal de la science sociale : politique, industrie, sciences, arts et littérature ». Précisons qu'une phalange, dans le vocabulaire de Fourier, était une combinaison de 1620 personnes réunies en séries selon leurs affinités passionnelles.

[2] **Hugh Doherty** a été, au début des années 1840, le chef de file des fouriéristes anglais. Cet irlandais francophone avait d'abord participé, en août 1837, à une éphémère dissidence dirigée contre Victor Considerant avant de se voir chargé de rétablir de bonnes relations avec les owénistes anglais, des relations plutôt tendues, à vrai dire, depuis la publication en 1831 par Fourier de son pamphlet intitulé *Piège et charlatanisme des deux sectes Saint-Simon et Owen qui promettent l'Association et le Progrès*. En 1841, il devient le rédacteur du journal londonien « The Phalanx ». Il sera le traducteur de nombreux ouvrages

dit suffisamment, et je passe maintenant au parti le plus important et le plus radical en France : les communistes.

Les fouriéristes occupent une place à part dans le mouvement ouvrier[1]. Entre Charles Fourier lui-même et ses disciples, il existe en effet plus d'une nuance et quelquefois même une franche hostilité, en particulier à l'égard des transfuges (Jules Chevalier et Abel Transon notamment) venus en 1832 de la dissidence saint-simonienne. La seule tentative de son vivant d'établir un phalanstère à Condé-sur-Vesgre en 1832-1833 s'est faite contre l'avis de Fourier (qui s'en est publiquement désolidarisé) et a très vite abouti à un échec[2]. En 1843, la figure centrale du fouriérisme est assurément **Victor Considerant**[3], mais le plus important est de noter que la doctrine diffusée par les disciples de Fourier est une version passablement édulcorée, dont ont été éliminés les aspects jugés scandaleux[4], en manière notamment de libre exercice des passions[5], ainsi que les spéculations les plus fantasques.

Trois ans plus tard, dans une lettre (à vrai dire, privée) à Marx datée du 19 août 1846, Engels manifestera moins d'égards à l'adresse du fouriérisme et de son représentant anglais en la personne de Hugh Doherty. Ironisant sur les élucubrations cosmogoniques de Fourier, il écrit en effet : « Ces messieurs les fouriéristes deviennent chaque jour plus ennuyeux. *La Phalange* ne contient que des absurdités. Les articles tirés des papiers posthumes de Fourier se rapportent tous au *mouvement aromal*[6] et à l'accouplement des planètes qui semble se faire *plus ou moins* par derrière. L'accouplement de Saturne et d'Uranus donne naissance aux bousiers qui ne sont autres que les fouriéristes eux-mêmes, mais le bousier principal est encore Monsieur Hugh Doherty, l'Irlandais : au vrai il n'est même pas un bousier mais une simple larve - le pauvre animal se vautre déjà pour la deuxième fois (*10e article*) dans *la question religieuse* et n'a toujours pas découvert comment il pourrait faire une sortie décente.[7] »

Comme je l'ai dit plus haut, tout ce qui, en France, prétend à une importance nationale doit revêtir un caractère politique, ou est voué à l'échec. Saint-Simon et Fourier n'abordaient pas le problème politique. C'est pourquoi leurs plans ne firent pas partie du domaine commun de la nation, et ne furent l'objet que de discussions privées.

Nous avons vu comment le communisme de Babeuf a surgi par rapport à la démocratie de la première révolution. La seconde révolution - celle de 1830 - a produit un nouveau communisme plus puissant encore. Ce fut la « Grande Semaine » de 1830, à la suite de l'alliance de la bourgeoisie et de la classe ouvrière, des libéraux et des républicains. Une fois le travail accompli, la classe ouvrière fut renvoyée dans ses foyers, et les fruits de la révolution furent accaparés par la seule bourgeoisie. Les ouvriers se soulevèrent au cours de diverses insurrections[8] pour briser le monopole politique et pour instaurer une république mais, ils furent à chaque fois vaincus, car non seulement la

---

de Fourier et de ses disciples. Son décès à Paris, le 7 février 1886, à l'âge de 82 ans, est annoncé avec les éloges de circonstance par le numéro 5 du 1er mars 1886 de *La Revue spirite* d'Allan Kardec, le maître des tables tournantes. Un signe de son évolution intellectuelle.

[1] Pour le détail, nous renvoyons au chapitre que notre fascicule 1 consacre à Charles Fourier.

[2] De même que l'établissement en 1855 d'un phalanstère au Texas, près de Dallas, par Victor Considerant (non loin, faut-il le remarquer, de l'ancien site d'Icarie, l'échec de l'entreprise relevant des mêmes causes: inexpérience des colons et conditions climatiques désastreuses entre autres). Le familistère de Guise, à l'initiative de l'industriel philanthrope Jean-Baptiste Godin, est une réalisation plus tardive : sa construction s'étale de 1859 à 1884.

[3] En opposition avec la doctrine fouriériste d'abstention politique, Victor Considerant s'engagera dans le combat électoral en avril 1848 et sera élu député du Loiret à l'Assemblée constituante (avec 34.000 voix sur 73.000 votants)

[4] Les manuscrits connus sous le titre de *Nouveau Monde Amoureux* sont restés inédits jusqu'en 1967.

[5] Qui sont précisément les aspects sur lesquels, fût-ce en généralité, Engels insiste le plus fortement dans son exposé.

[6] Dans ses spéculations sur le magnétisme des attirances, les arômes étaient, selon Fourier, des sortes de parfums qui émanaient des astres et qui participaient aux divers mouvements de l'attraction universelle.

[7] *Marx, Engels, Correspondance*, tome 1, Éditions sociales, Paris 1971, pp. 400-401. Engels fait ici référence au 10e article d'une longue étude de Hugh Doherty sur « La question religieuse » parue dans le tome IV de *La Phalange* (XVe année, 1ère série, pp. 137-163 de l'édition numérisée par Gallica).

[8] Ce sont tout particulièrement les deux insurrections des canuts à Lyon en novembre 1831 et en avril 1834. Engels ne mentionne pas autrement la prise d'armes blanquiste de mai 1839 pourtant récente.

bourgeoisie disposait de l'armée, mais elle avait encore formé une Garde Nationale[1].

Pendant cette période (1834-35), les ouvriers qui avaient été républicains s'assimilèrent une leçon nouvelle. Ils reconnurent que, même si leurs plans démocratiques réussissaient, ils continueraient d'être dupés par des chefs plus doués et plus subtils encore, et que leur situation sociale - cause de leur mécontentement politique - ne serait aucunement améliorée par un quelconque changement politique.

Ils retournèrent aux sources vives et à l'étude de la grande Révolution, et s'emparèrent vivement du communisme de Babeuf. C'est tout ce que l'on peut dire avec certitude de l'origine du communisme moderne en France: on en discuta d'abord dans les rues sombres et les ruelles surpeuplées du faubourg Saint Antoine de Paris ; et ensuite dans les réunions secrètes des conspirateurs. Ceux qui en savent plus long gardent sagement leur savoir pour eux, afin de se soustraire au « bras puissant de la loi ». Quoi qu'il en soit, le communisme se répand rapidement sur Paris, Lyon, Toulouse et les autres grandes villes industrielles.

Toutes sortes de sociétés secrètes se succèdent. Les « Travailleurs Egalitaires » et les « Humanitaires » furent les plus importantes d'entre elles. Comme les babouvistes de la grande révolution, les Egalitaires forment un groupe peu dégrossi: ils se proposent de transformer le monde en une communauté ouvrière, rejetant tout raffinement de la culture, de la science, des beaux-arts, etc...comme un luxe inutile, dangereux et aristocratique. Ce préjugé résultait nécessairement de leur ignorance complète de l'histoire et de l'économie politique.

Les Humanitaires sont connus surtout par leurs attaques contre le mariage, la famille et d'autres institutions analogues. Ces deux partis, comme un certain nombre d'autres, ont connu une vie assez éphémère, et la grande masse de la classe ouvrière française adopta bientôt les principes proclamés par Cabet - le père Cabet - et connus sur le continent sous le nom de communisme icarien.

L'exposé d'Engels est marqué par le contexte des récents attentats de Darmès (en octobre 1840) et de Quénisset (en septembre 1841). Le pouvoir judicaire a en effet trouvé dans ces évènements le prétexte d'une vaste campagne de presse anticommuniste[2]. Les *Travailleurs égalitaires* et les *Humanitaires* doivent ainsi leur notoriété au rôle que leur fait jouer le Comte de Bastard dans son rapport du 13 septembre 1841 devant la cour des Pairs transformée pour la circonstance en tribunal. Les premiers sont diversement évoqués dans les interrogatoires des inculpés comme une société secrète à laquelle aurait appartenu Quénisset. Par contre, loin de constituer une société secrète, les *humanitaires* sont en vérité les rédacteurs du journal « L'Humanitaire[3] » qui avaient été arrêtés le 12 septembre 1841, la veille au soir de l'attentat de Quénisset et dans le cadre de mouvements sociaux sans lien avec ce dernier[4] : c'est par abus et pratiquant habilement l'amalgame que Bastard les avait associés aux sociétés secrètes dans son rapport. Une saisie avait été pratiquée au domicile de Gabriel Charavay et avait donné lieu à la découverte de documents qui vont être surexploités par la justice, dont un bref exposé de « Principes fondamentaux[5] » en neuf points réclamant entre autre la destruction des villes (« elles sont un centre de

[1] C'est le basculement de la garde nationale parisienne dans le camp des insurgés qui assurera la victoire de la révolution de février 1848.
[2] On peut dire que le communisme s'installe dans l'imaginaire de la bourgeoisie à partir de ces deux événements, avec des effets nécessairement contradictoires : diffuser « la peur du rouge » dans les milieux de la grande et petite bourgeoisie, mais en même temps assurer une notoriété surdimensionnée à des groupes plutôt discrets.
[3] Dont deux numéros ont paru en juillet et en août 1841 avant l'arrestation des rédacteurs.
[4] Ils seront du reste jugés par une autre juridiction, précisément par le tribunal correctionnel de la Seine qui prononcera de lourdes peines de prison (Chavaray se voyant notamment condamné à 2 ans de prison)
[5] Pour le texte complet de ce document, on se reportera à Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, volume 2, pp. 504-509 (document 26), Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier, 1989

domination et de corruption ») et s'agissant des beaux-arts et du luxe, leur exclusion de « la nature et des besoins de l'homme[1] ».

Cette esquisse de l'histoire du communisme en France montre en quoi le communisme français doit se distinguer de l'anglais. Le mouvement de réforme sociale a une origine politique en France. On s'y est rendu compte que la démocratie ne pouvait donner une égalité réelle; c'est pourquoi on lui a adjoint le système des communes[2]. La masse des communistes français est donc également républicaine: elle souhaite une structure communiste de société, avec une forme de gouvernement républicaine. Eh bien, voyez-vous, je ne pense pas que les socialistes anglais élèvent de graves objections contre ce système; en effet, bien qu'ils soient plus favorables à une monarchie élective, je les sais cependant assez éclairés pour ne pas vouloir imposer leur forme de gouvernement à un autre peuple. Il est évident qu'une telle tentative entraînerait pour le peuple en question des difficultés et des désordres plus grands qu'il ne s'en produirait avec leur propre forme démocratique de gouvernement, même à supposer que celle-ci fût mauvaise.

Mais, il y a d'autres objections que certains peuvent adresser aux communistes français : ceux-ci entendent renverser par la violence l'actuel gouvernement de leur pays, et cela ils le prouvent en s'organisant toujours sur le plan politique en associations secrètes. C'est vrai.

Même les Icariens qui pourtant dans leurs publications déclarent avoir horreur des révolutions violentes et des sociétés secrètes, sont organisés plus ou moins secrètement et saisiraient avec joie chaque occasion d'instaurer une république par la force[3].

On peut, certes, objecter à cela, et avec raison, que les sociétés secrètes n'admettent pas, pour leurs propres membres, un élémentaire droit de regard sur elles, et que leurs adhérents s'exposent à d'inutiles persécutions légales. Je n'ai pas l'intention de défendre dans tous les cas une telle politique, mais il suffit de l'expliquer pour qu'elle soit comprise. Et, effectivement, elle s'explique pleinement par les caractéristiques nationales et gouvernementales de la France, qui diffèrent entièrement de celles de l'Angleterre.

Sans interruption, la constitution anglaise a servi de loi à ce pays depuis presque cent cinquante ans. Toute modification, même quelconque, y a été apportée par des moyens légaux, sous forme constitutionnelle. On s'explique donc pourquoi les Anglais éprouvent ce profond respect de la légalité. En France, en revanche, durant ces cinquante dernières années, un changement violent a succédé à l'autre. Toutes les constitutions, de la démocratie radicale au despotisme ouvert, ainsi que toutes les lois possibles ont été abrogées et remplacées par d'autres : comment un peuple pourrait-il respecter ses lois dans de telles conditions ? Qui plus est, le résultat de toutes ces convulsions, c'est qu'aujourd'hui la Constitution et les lois françaises prescrivent que les riches oppriment les pauvres, et cette oppression

[1] Cette position était inspirée de **Sylvain Maréchal**, l'un des compagnons de Babeuf, dont les *humanitaires* avaient découvert les écrits dans l'ouvrage de Buonarroti. Sur la personnalité de Sylvain Maréchal, nous renvoyons aux pages le concernant dans notre 12e fascicule consacré à *Babeuf et au « communisme de l'an IV »*.

[2] Cette formulation paraît énigmatique, Engels se référant ici sans doute au système de division de l'Etat en communes de quelque 10.000 habitants chacune selon les vœux de Dézamy qui en faisait des unités de production, de consommation et de décision politique.

[3] Sur ce point la remarque d'Engels n'est pas conforme à la réalité du mouvement icarien. Cabet ne cessera d'insister sur la transparence des structures icariennes et sur son refus de l'action violente. L'accusation de menées subversives ne sera le fait que de la police, comme à Toulouse en septembre 1843.

est maintenue par la violence[1]: qui peut espérer que les opprimés considèrent avec sympathie leurs institutions publiques et qu'ils ne recourent pas de nouveau à la vieille méthode de 1792 ? Ils savent que s'ils ont un avenir, c'est uniquement parce qu'ils auront répondu à la force par la force, et comme ils ne disposent actuellement d'aucun autre moyen, pourquoi devraient-ils hésiter, même une seconde, à employer ce moyen ?

On peut se demander, en outre, pourquoi les communistes français n'ont pas instauré des communautés comme les Anglais ? Je répondrai tout simplement: c'est parce qu'ils n'osent pas le faire. En effet, s'ils le faisaient, les soldats en réprimeraient la toute première tentative. Et, même s'ils avaient le droit de le faire, cela ne leur servirait à rien en fin de compte. En effet, j'ai toujours considéré la fondation d'une communauté - celle, par exemple, d'Owen à « Harmony » - comme une simple expérience, tendant à démontrer que ces plans sont applicables à la réalité, afin d'amener l'opinion publique à une conception plus positive vis-à-vis des plans socialistes destinés à soulager la misère des masses.

Mais, si elle avait lieu, une telle expérience n'aurait aucun effet en France. Ne montrez pas aux Français que vos plans sont réalisables, car cela les laisserait froids et indifférents. Montrez leur plutôt que vos communes ne placeront pas l'humanité sous le joug d'un « despotisme de fer », comme le disait le chartiste M. Bairstow dans sa discussion avec M. Watts[2]. Montrez-leur que la véritable liberté et la véritable égalité ne sont possibles que dans le système des communes ; montrez-leur que la justice réclame un tel ordre social: ils seront tous, dès lors, à vos côtés.

La réserve d'Engels dans ce passage est sensible. Il est vrai qu'écrivant dans le journal de Robert Owen, il est tenu à la discrétion sur les échecs des précédentes tentatives communautaires du réformateur anglais, notamment l'établissement de *New Harmony*, aux États-Unis entre 1825 et 1828. C'est la raison pour laquelle, il n'évoque ici que la colonie d'**Harmony Hall,** dans le Hampshire, qui était à cette époque en cours d'expérimentation depuis 1841. Installée dans le sud de l'Angleterre, cette communauté groupait un réseau de fermes autour d'un vaste édifice central comprenant notamment une école. La colonie connaîtra dès le début des problèmes de gestion et devra se dissoudre en 1846, marquant ainsi la fin du mouvement owéniste.
On observera toutefois qu'Engels ne reconnaissait aux colonies owénistes qu'une vertu d'exemplarité en faveur des principes généraux du communisme.

Mais revenons aux doctrines sociales des communistes icariens. Leur « bible », c'est le *Voyage en Icarie* du père Cabet qui, soit dit en passant, fut autrefois procureur général et membre de la Chambre des députés. Les lignes générales de leur système des communes ne se distinguent que fort peu de celles d'Owen. Ils

[1] Sous cet angle, la situation n'étant guère différente en Angleterre, le raisonnement d'Engels manque quelque peu de fermeté, à moins qu'il ne procède par subtile allusion à l'adresse des ouvriers anglais.
[2] Engels fait ici mention d'un débat public qui s'était tenu les 11, 12 et 13 octobre 1843 à Manchester entre l'orateur chartiste Jonathan Bairstow et l'owéniste John Watts, un débat auquel il avait assisté. **Jonathan Bairstow** (1822- ?), un ancien tisserand, était connu pour être un orateur chartiste talentueux dans un style proche des prédicateurs baptistes. Il avait été particulièrement actif dans la période qui avait précédé la deuxième pétition et le déclenchement des grèves d'août 1842, au terme desquelles il s'était trouvé inculpé avec 58 autres chartistes dont Feargus O'Connor. Après le procès de mars 1843 devant la Cour d'assise de Lancaster, sa vie s'est quelque peu assombrie : il manque à ses engagements envers Thomas Cooper qui l'avait chargé de veiller à ses intérêts durant son incarcération ; il abandonne son épouse dans un état de grand dénuement. Ses biographes perdent sa trace après 1853 : il semble avoir émigré, peut-être vers les États-Unis, peut-être vers l'Australie (où il aurait péri dans le naufrage du navire qui le transportait. (Source : Janette Lisa Martin, *Popular political oratory and itinerant lecturing in Yorkshire and the North East in the age of Chartisme, 1837-60*. Thèse de l'Université de York, janvier 2010). **John Watts** (1818-1887) : issu d'une famille ouvrière, John Watts devient au début des années 1840 un propagandiste des théories de Robert Owen, conférencier notamment au *Hall of Science* de Manchester jusqu'en 1844. En juillet de cette année, il obtient de l'université de Giessen un titre de docteur sur la base de ses travaux en économique politique. Son livre *The Facts and fictions of Political Economics*, publié en 1842, semble, selon M. Hewith (son biographe sur *Oxford Dictionary of National Biography*) avoir joué un rôle dans l'évolution des idées d'Engels en ce domaine.

reprennent tout ce qu'il y a de sensé chez Saint-Simon et Fourier si bien, qu'à cet égard, ils sont très supérieurs aux anciens communistes français[1]. En ce qui concerne le mariage, ils sont exactement du même avis que les Anglais. Tout ce qui est humainement possible sera fait pour assurer la liberté des individus. Les sanctions pénales doivent être éliminées et remplacées par l'éducation de la jeunesse et, pour les adultes, par un traitement mental approprié et rationnel.

Mais, il y a un fait tout à fait curieux : alors que les socialistes anglais sont en général opposés au christianisme, parce qu'ils souffrent de tous les préjugés religieux d'un peuple effectivement chrétien, les communistes français se disent « chrétiens », alors qu'ils font partie d'une nation célèbre pour son athéisme. Voici l'une de leurs formules préférées : « le christianisme, c'est le communisme ». Ils s'appuient sur la preuve biblique: les premiers chrétiens auraient vécu en communautés de biens, etc... Tout cela prouve simplement que ces braves gens ne sont pas de bons chrétiens, même s'ils en prennent l'étiquette. S'ils l'étaient vraiment, ils connaîtraient mieux la Bible et sauraient que, si quelques passages en sont favorables au communisme, l'esprit général lui en est cependant tout à fait opposé, comme il s'oppose d'ailleurs à n'importe quel système rationnel.

En insistant sur le communisme icarien, Engels ne fait qu'enregistrer la réelle notoriété de Cabet et de ses partisans à cette époque[2]. Plus significatif est l'éloge qu'il adresse dans sa conclusion à Pierre-Joseph Proudhon dont le premier mémoire intitulé *Qu'est-ce que la propriété ? Recherches sur le principe du droit et du gouvernement* avait paru le 1er juillet 1840. Marx et Engels rediront à maintes reprises leur estime pour cet ouvrage, notamment dans *La Sainte famille* parue en février 1845 où le livre de Proudhon est qualifié de « manifeste scientifique du prolétariat français[3] ». Il faudra attendre leur évolution politique commune au cours des années 1844-1845, pour qu'après le refus de Proudhon de faire partie du *Comité de correspondance* bruxellois, leurs rapports avec lui tournent à la franche hostilité, ainsi qu'en témoigne le pamphlet de Marx, *Misère de la Philosophie* paru en octobre 1846[4].

Le développement du communisme a été salué par la plupart des esprits éminents de France: le métaphysicien Pierre Leroux, George Sand, qui défend vaillamment les droits de la femme, l'abbé de Lamennais, auteur de *Paroles d'un croyant*, et beaucoup d'autres sont plus ou moins favorables aux doctrines communistes. Cependant, à cet égard, l'écrivain le plus important est Proudhon, un jeune homme, qui publia il y a deux ou trois ans son livre « Qu'est-ce que la Propriété ? ». Il répond: « la propriété, c'est le vol ». C'est le plus philosophique des ouvrages communistes en langue française, et je souhaiterai qu'il soit publié en anglais.

Le droit à la propriété privée et les conséquences de cette institution - la concurrence, l'immoralité et la misère - tout cela y est analysé avec une intelligence puissante et un réel esprit scientifique, dont je n'ai retrouvé depuis lors union aussi heureuse dans aucun autre ouvrage.

Il y fait, en outre, quelques remarques fort importantes sur les formes de gouvernement. Après avoir démontré que toute

---

[1] Cette mention « d'anciens communistes français » dénote une manifeste approximation dans le propos d'Engels. Visant, semble-t-il, Babeuf et ses compagnons, la remarque n'ajoute rien au raisonnement. La suivante allusion aux débats sur le mariage laisse penser qu'il s'agit des néo-babouvistes, sans plus de précision.

[2] Un signe : lorsque Alfred Sudre publie en 1848 son *Histoire du communisme ou Réfutation historique des utopies socialistes*, il ne réserve ses commentaires qu'à Cabet, Louis Blanc et Proudhon, ignorant ainsi le courant néo-babouviste des années 1840.

[3] *La Sainte Famille*, Editions Sociales, Paris 1972, page 53. Tout le chapitre 4 (qui est de la plume de Marx) est consacré à une défense de Proudhon contre les critiques de Bruno Bauer. Marx insiste même sur sa condition de prolétaire : « Proudhon n'écrit pas seulement dans l'intérêt des prolétaires ; il est lui-même prolétaire, *ouvrier.* ».

[4] Pour le détail de la rupture entre Marx et Proudhon, nous renvoyons au chapitre 5.3 (« Chronique d'une rupture ») de notre fascicule 8.

forme de gouvernement est à rejeter, qu'il s'agisse de démocratie, d'aristocratie ou de monarchie, que toujours le gouvernement s'appuie sur la force et que même dans le meilleur des cas possibles la force de la majorité opprime la minorité plus faible, il en vient à la conclusion: « Nous voulons l'anarchie ! ». Ce dont nous avons besoin, c'est l'anarchie, le gouvernement exercé par nul être humain, la responsabilité de chaque particulier devant personne d'autre que lui-même[1].

Il me resterait encore beaucoup à dire, mais j'aborderai ce thème plus en détail à propos des communistes allemands. Je n'ai plus qu'une chose à ajouter: on estime le nombre des communistes français icariens à environ un demi-million. Voilà une très respectable phalange, n'est-il pas vrai ? Ils disposent d'un hebdomadaire, le *Populaire*, que publie le père Cabet ; en outre, P. Leroux publie la *Revue Indépendante*, qui défend les principes du communisme au point de vue philosophique.

Manchester, le 23 octobre 1843

La conclusion d'Engels prête à **Pierre Leroux** des convictions qui ne sont pas les siennes. Leroux est l'auteur, en 1834, d'un article intitulé « De l'individualisme et du socialisme[2] ». Or ces deux néologismes sont forgés pour dénoncer une double perversion inverse du lien social, à savoir, sous le nom d'*individualisme*, l'atomisation des sujets dans la société civile bourgeoise et, sous le nom de *socialisme*, leur sujétion à l'autorité du pouvoir d'Etat. Leroux reprendra assurément plus tard le terme de socialisme dans un sens positif, mais entre 1838 et 1840, il est l'auteur d'ouvrages qui déploient une conception spiritualiste des sociétés : *De l'Egalité* en 1838, *Réfutation de l'éclectisme* en 1839, et *De l'Humanité*[3] en 1840.
On cite souvent l'hommage que lui rend Marx en parlant du « génial Leroux », mais sans mentionner que ce jugement fait partie d'un plus ample développement où Marx critique Leroux de s'être laissé séduire par l'idéalisme diffusé par Schelling. Voici pour en juger le passage complet : « Avec quelle habileté Monsieur Schelling a su appâter les Français, à commencer par le faible, l'éclectique Cousin ; plus tard même le génial Leroux. Pour Pierre Leroux et ses pareils, Schelling continue en effet de passer pour l'homme qui a substitué à l'idéalisme transcendantal le réalisme raisonnable, à la pensée abstraite une pensée de chair et de sang, à la philosophie des philosophes la philosophie du monde ! Aux romantiques et aux mystiques français, il crie « Moi qui ai concilié la philosophie et la théologie » ; aux matérialistes français : « Moi qui ai concilié la chair et l'idée » ; aux sceptiques français : » Moi, le destructeur du dogmatisme », en un mot : « Moi, …Schelling[4] »
Ces réserves ne mettent pas en cause les engagements républicains de Pierre Leroux[5] qui se revendiquera d'un socialisme mutuelliste fondé sur le principe d'association, mais chez qui on ne trouve nulle mise en cause du principe de propriété[6].

---

[1] Engels cite de mémoire en plaçant en exergue la catégorie d'*anarchie* dont les occurrences sont toutefois peu nombreuses (à peine trois) dans le mémoire de Proudhon de 1840 et placées dans les pages de conclusion. Marx et Engels ne sont qu'au début de leur longue, très longue controverse avec le proudhonisme et sa descendance anarchiste.
[2] L'article a paru au printemps 1834 dans la *Revue encyclopédique*. On en trouve de larges extraits dans *l'Anthologie de Pierre Leroux*, publiée en 2007 par Bruno Viard aux éditions du Bord de l'Eau, pp. 144-152.
[3] Dont le titre complet est *De l'Humanité, de son principe, et de son avenir ; où se trouve exposée la vraie définition de la religion et où l'on explique le sens, la suite et l'enchaînement du mosaïsme et du christianisme*
[4] Marx, Lettre à Ludwig Feuerbach du 8 octobre 1843. (*Marx, Engels, Correspondance*, Editions Sociales, Paris 1971, tome 1, page 302)
[5] Singulièrement lors de la révolution de 1848
[6] Dans son discours devant l'Assemblée législative le 30 août 1848, il déclarera : « Je ne suis pas socialiste, si on entend par ce mot une opinion qui tendrait à faire intervenir l'État dans la formation d'une société nouvelle. Non, ce n'est pas pour réaliser de tout point une société nouvelle que vous avez reçu mandat du peuple, mais pour permettre que cette société nouvelle se réalise par les efforts individuels des citoyens s'échappant du néant de l'individualisme, et convergeant par des essais d'association de toute nature. Il ne s'agit donc pas de faire intervenir l'État dans les relations sociales, mais entre l'intervention de l'État dans les relations sociales et la négation de toute médiation et de tout droit tutélaire de sa part, il y a un vaste champ où l'État peut marcher et doit marcher. Deux abîmes bordent la route que l'État doit suivre : il doit marcher entre ces deux abîmes : inter utrumque tene. » (cité par Bruno Viard, « Pierre Leroux (1797-1871) : prophète et critique du « socialisme » », in *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique*, La Découverte, 2001, page 549.).

3.1. Étienne Cabet

Eléments de biographie et contexte politique

Sources :

- Biographie de l'Assemblée nationale française (base de données des députés français depuis 1789)
- Jean Maitron, (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*, tome 1, pp. 333-336
- Henri Carle et Jean-Pierre Beluze, *Biographie d'Etienne Cabet, fondateur de l'école icarienne*[1], 1861-1862
- Félix Bonnaud, *Cabet et son œuvre*[2], Paris 1900
- Michel Cordillot, *La Sociale en Amérique, Dictionnaire biographique du mouvement social francophone aux Etats-Unis (1848-1922)*, Les Editions de l'Atelier, Paris 2002 (en particulier l'entrée « Cabet », qui est de la plume de François Fourn).
- Jules Prudhommeaux, *Icarie et son fondateur Etienne Cabet*, Paris 1907 (Slatkine-Megariotis Reprints, Genève 1977)
- Pierre Angrand, *Etienne Cabet et la République de 1848*, Presses Universitaires de France, Paris 1948

  Pour un accès aux écrits de Cabet, on se reportera, outre les ouvrages offerts par le site Gallica de la bibliothèque de France, aux volumes VIII (première série) « *Cabet et les publications du Populaire* » et V (deuxième série) « *Cabet, le Communisme icarien de 1840 à 1847* » de la collection *Les Révolutions du XIXe siècle* publiée par les éditions EDHIS (et accessibles sur le même site de Gallica)

Cabet a très souvent et très longuement parlé de lui. Les séquences autobiographiques abondent dans ses ouvrages et brochures, notamment dans

- *Ligne droite* en octobre 1841
- La plaidoirie de 1851 (qui contient un précis récapitulatif de la constitution de la colonie)

1788

Naissance le 1er janvier 1788 à Dijon[3]. Il est issu d'une famille d'artisans : son père est maître tonnelier. Il est le cadet de ses trois frères.

Bénéficiaire d'une bourse, il se voit placé à l'Ecole centrale de Dijon où il étudie sous la direction de l'instituteur Joseph Jacotot, réformateur de l'enseignement primaire, qui le remarque et le soutient.

Les données sur l'enfance et les premières années de formation de Cabet s'appuient le plus souvent sur les éléments d'autobiographie qu'il a livrés à l'occasion de sa polémique avec le *National* en 1840 dans un chapitre intitulé « Ma carrière ». Voici ce qu'il écrit : « Né en 1788, fils d'un ouvrier patriote, d'abord ouvrier moi-même avec mon père depuis l'âge de 8 à 10 ans, mon ardeur au travail et ma passion pour la lecture déterminèrent mes parents à m'envoyer au cours de grammaire à l'école centrale. Le dernier dans ma première composition, je fus le premier trois mois après. Je fis un cours de latinité en deux ans, sous le célèbre Jacotot, dont la méthode analytique me servit toujours de guide. A la fondation du lycée, je fus admis comme maître d'étude et profes-

[1] Cette biographie de style dithyrambique est citée à titre de témoignage de la ferveur que Cabet a pu susciter chez ses disciples. Il est vrai que Jean-Pierre Beluze a été son plus proche collaborateur, directeur du Bureau de Paris de l'émigration icarienne jusqu'en janvier 1863 avant d'épouser sa fille Céline, veuve de Firmin Favard.

[2] Bonnaud se contente de reproduire dans la première partie de son ouvrage les pages de Carle et Beluze.

[3] Les biographes hésitent sur le jour de la naissance : le 1er janvier selon, par exemple, Jules Prudhommeaux et le Maitron, le 2 janvier selon, par exemple, la base de données de l'Assemblée nationale française et l'article de François Fourn dans le dictionnaire de Michel Cordillot.

seur[1], quoique je n'eusse que 14 ans ; et j'eus la direction de 60 élèves, dont beaucoup étaient de mon âge et plusieurs plus âgés que moi. Je ne voyais rien de plus beau que de se consacrer à l'éducation de la jeunesse. Je passais les nuits à travailler pour achever de m'instruire.[2] ».

1810

Au terme de sa formation au lycée de Dijon, il entreprend des études de médecine puis de droit : il obtient sa licence le 29 janvier 1810, puis son doctorat le 1er mai 1812. Il a 24 ans.

L'avocat libéral et le carbonaro

1815

Il entreprend une carrière d'avocat au barreau de Dijon mais le 22 novembre 1815, il se trouve suspendu pour trois mois en raison de ses positions politiques. Il s'était prononcé, en effet, en faveur du retour de Napoléon de l'île d'Elbe pendant la campagne des Cent Jours.

1816

Cette sanction ne l'empêche pas de plaider « en habit bourgeois » dans diverses causes. Son principal succès, il l'obtient en août 1816 en faisant acquitter un officier supérieur, le général Veaux, qui avait été accusé de complicité dans le retour de Napoléon et traduit en justice sous l'inculpation de conspiration.

Il se distinguera en 1817 dans un autre procès, celui du notaire Piogey, un parent de Veaux, qui avait été accusé à tort de crime et qu'il parvient à faire innocenter. L'affaire avait révélé que le véritable coupable du meurtre n'était autre que le dénonciateur du notaire, commandité par un juge de paix[3]. Cabet écrit à ce sujet : « Qu'elle était magnifique ma position dans cette défense, comme dans celle du général Veaux[4], moi, luttant seul contre le Pouvoir et contre un Parti (…) Si le procès avait été jugé à Paris (…) il est peu d'avocats dont le nom aurait eu plus de retentissement que le mien.[5] »

C'est aussi l'époque où il connaît des problèmes de santé qui affectent gravement sa vue. Evoquant cette période, Cabet parle de *cécité complète*[6].

1820

Il s'installe à Paris où il trouve un emploi dans le cabinet d'un confrère, M. Nicod, établi comme avocat à la Cour de cassation.

Il se rapproche alors de Lafayette et de Jacques-Antoine Manuel dont le libéralisme lui apparaît comme la pointe avancée de l'opposition au nouveau régime. Il se lie avec Dupont de L'Eure et Voyer d'Argenson (qui a été, avec Charles Tes-

On est dans le contexte politique de l'assassinat, le 14 février 1820, de l'héritier du trône, le duc de Berry. La Chambre élue en novembre 1820 est dominée par les ultras de la droite royaliste.

---

[1] Jacotot était un fervent partisan de l'enseignement mutuel, les plus doués parmi ses élèves devenant les moniteurs de leurs condisciples. Cabet magnifie de toute évidence cette fonction.
[2] Cabet, « Ma carrière » in *Le National traduit devant l'opinion publique*. Nous citons à partir de l'édition numérisée par Google sous le titre général de *Comment je suis communiste*, page 33.
[3] On trouve une longue évocation de cette plaidoirie dans la réponse de Cabet à Dézamy, *Toute la Vérité au Peuple*, Paris, 26 juillet 1842, pp. 70-72 (de l'édition numérisée par Gallica).
[4] Que Cabet écrit « Vaux »
[5] Cabet, *Le National traduit devant l'opinion publique,* op.cit., pp. 41-43
[6] Dans sa plaidoirie de juillet 1851 devant la Cour d'appel de Paris, devant laquelle il est accusé d'escroquerie, il déclarera : « Cette affaire me fatigua tellement de toutes manières que j'en perdis la vue et restai presque aveugle pendant cinq ans. » (*Réalisation de la Communauté d'Icarie,* page 942 de l'édition numérisée par Gallica*).*

te, l'un des plus importants maillons de la tradition babouviste sous l'Empire et la Restauration[1].).

C'est sous le patronage de Voyer d'Argenson que **Cabet entre en contact avec la charbonnerie**. Il accède en 1822 à sa direction comme membre de la Vente suprême[2]. Prudhommeaux écrit : « Ce fut un coup de fortune inespéré qui l'enivra d'orgueil[3] ». Cabet y trouve en effet l'opportunité de fréquenter l'élite sociale et intellectuelle de l'opposition libérale.

La charbonnerie française avait été créée le 1er mai 1820 par un groupe de sept dirigeants de la loge maçonnique « Les Amis de la Vérité », parmi lesquels Philippe Buchez, Saint-Amand Bazard, Jacques Thomas Flottard et Pierre Dugied[4].

1824

L'état de sa vue ne lui permettant toujours pas de plaider, il fonde avec un autre avocat, Decruzy, un établissement de consultation destiné à favoriser les opérations bancaires (avec une succursale à Londres). La société n'aura qu'une existence éphémère : elle sera dissoute en 1827.

1828

En mai 1828, il est chargé de la direction du Recueil de Jurisprudence générale de Dalloz, une tâche qu'il accomplit jusqu'au 1er juin 1829.

Prudhommeaux note que si Cabet a dû avoir en main le livre de Buonarroti sur la conspiration de Babeuf, publié en 1828 à Bruxelles, et s'il n'est pas resté insensible aux efforts de réhabilitation de Robespierre par Charles Teste et Voyer d'Argenson, il ne semble pas que son horizon politique lui laisse entrevoir à cette époque autre chose que le renversement de la dynastie. Il pressent bien la question sociale mais il reste plutôt indifférent à la prédication saint-simonienne. Pour l'essentiel, il paraît surtout préoccupé par le souci de l'enfant pauvre de s'assurer « une belle place » dans la société : « Il subsistera chez Cabet quelque chose de l'avocat pour qui tous les conflits sociaux doivent aboutir à des lois bien faites, quelque chose aussi du bon élève d'autrefois désireux de parvenir, quelque chose enfin de ce Karl Marx appellera plus tard *l'esprit petit bourgeois*[5]. »

1830

Il participe aux journées de juillet même s'il reste loin des barricades: il est élu le 29 juillet comme membre de la municipalité insurrectionnelle du 11e arrondissement dans le quartier du Luxembourg.

Il rejoint toutefois la position de Lafayette et plaide pour le ralliement au duc d'Orléans étant donné le caractère ha-

Ce choix ne manquera pas de lui être reproché, notamment par Théodore Dézamy dans la controverse qui va opposer les deux hom-

---

[1] Lors de son décès, le 1er août 1842, le journal babouviste « La Fraternité » n'hésitera pas à écrire : « La France et le parti communiste viennent de faire une perte immense. Voyer d'Argenson est mort le 1er de ce mois. » (cité par Prudhommeaux, op.cit., page 19). Voyer d'Argenson accueille chez lui Buonarroti lorsque ce dernier, alors âgé de 70 ans, quitte Bruxelles pour rejoindre Paris après la révolution de juillet. De cette date à sa mort, le 16 septembre 1837, Buonarroti saura transmettre l'héritage babouviste à un auditoire de jeunes républicains qui vont redécouvrir avec lui les ambitions de la république révolutionnaire et notamment la question centrale du droit de propriété.

[2] Il est malaisé d'apprécier le rôle de Cabet au sein de la charbonnerie. Son nom n'apparaît pas dans la relation des divers complots qui se sont échelonnés au cours des années 1820-1822. Par ailleurs, la *vente suprême* dans laquelle il est admis était réservée aux notabilités politiques, l'instance de direction véritable de la charbonnerie étant la *haute vente* qui réunissait les délégués des *ventes centrales* sur le terrain.

[3] Op.cit., page 23. Prudhommeaux ajoute : « Pour confondre ses adversaires, Cabet s'est plu, à toutes les époques de sa vie, à retracer sa biographie et toujours il a rappelé avec une visible complaisance le grade élevé qu'il avait su conquérir dans la charbonnerie. »

[4] Nous renvoyons au chapitre 1.1. du présent fascicule pour un aperçu général sur l'histoire de la charbonnerie française.

[5] Prudhommeaux, op.cit., p. 31

	sardeux, à ses yeux, d'une insurrection républicaine[1].	mes en 1842. Il est vrai que Cabet n'est pas insensible aux perspectives de réussite sociale que lui offre un ralliement au nouveau régime : son ami Dupont de L'Eure vient d'accepter le poste de Ministre de la justice dans le nouveau gouvernement et Cabet en devient, le 1er août, le secrétaire particulier.
3.08.1830	Il adresse une lettre publique[2] au duc d'Orléans.	Après avoir rappelé la détermination des forces populaires (« vainqueur (le peuple) a la conscience de sa force irrésistible ; il combattrait de nouveau s'il était nécessaire et de nouveau il triompherait. »), Cabet insiste auprès du duc d'Orléans sur les conditions de son succès : « si vous reconnaissez formellement la souveraineté nationale, si vous n'arrivez au trône qu'en vertu d'une Constitution délibérée par les représentants spéciaux de la nation, approuvée par elle et jurée par vous, tous les citoyens, même les républicains les plus ardents se rallieront sincèrement et unanimement autour de vous ». Or tout indique que les évènements politiques prennent un autre cours. Et Cabet d'exhorter le duc à exiger le vote d'une nouvelle Constitution qui le légitime pleinement : « Puissiez-vous, Prince, repousser maintenant le pouvoir qu'on semble vouloir vous forcer à prendre ! Puissiez-vous n'accepter la couronne qu'après qu'une grande Assemblée nationale, spécialement élue, vous l'aurait offerte avec une nouvelle Constitution. Ce refus, vous gagnant tous les esprits et tous les cœurs, vous investissant provisoirement de toute la confiance et de toute l'autorité nécessaire vous assurerait l'unanimité nationale et préserverait notre belle patrie des nouveaux malheurs qui la menacent. » (« Ma carrière », op.cit., pp. 54-55)
7.08.1830	Il rédige une seconde lettre publique au roi réclamant à nouveau que l'élection du monarque s'accompagne de la convocation d'une Assemblée nationale unique (sur le modèle jacobin et non bicamérale, à l'anglaise) élue au suffrage universel.	
22.08.1830	**Il se trouve nommé Procureur général en Corse,** à la Cour d'appel de Bastia. Cette promotion ressemble bien à un exil[3]. Du reste, il ne rejoindra son poste que le 15 octobre.	
20.09.1830	Cabet abandonne ses illusions sur la capacité du souverain à procéder à une révolution	

[1] « Quant à mes sentiments d'alors, j'aurais préféré la République. Mais, je l'avoue, je me serais bien contenté de voir une Monarchie constitutionnelle, démocratique, une Monarchie populaire entourée d'institutions républicaines. (…) Mais je n'étais rien, absolument sans influence (…) et tout s'est fait sans moi, à mon insu, sans que j'aie pu rien empêcher. (…) Que faire ? Je demeurai bien convaincu qu'il fallait se résigner. » (« Ma carrière », op.cit., pp. 52-53)

[2] Au sens où il ne manquera pas de la publier, notamment dans « Ma carrière », page 55.

[3] Il ne manquera pas d'exprimer sa déception auprès de son ami Dupont de l'Eure dont il regrette le manque de soutien : « Je ne vous dissimulerai pas que la facilité avec laquelle vous m'avez éloigné de vous m'a vivement et profondément affligé. Si vous m'aviez mieux connu et mieux apprécié, vous n'auriez pas mis quinze jours d'intervalle entre nous deux. Un ami dont le dévouement va jusqu'à l'abnégation de lui-même est un avantage assez rare et même assez précieux pour qu'on le retienne quand on sait qu'on peut en jouir. », lui écrit-il le 12 novembre 1830 (cité par Prudhommeaux, op.cit., page 42).

	« par le haut » et à abdiquer son excellence monarchique au profit d'une gestion citoyenne. Il adresse au roi un ensemble de correspondances, dont un « *Mémoire au roi sur les périls de la situation présente et la nécessité d'y remédier* » où il réclame une nouvelle fois la dissolution de la Chambre des Pairs et la convocation d'une Assemblée nationale unique chargée de rédiger une nouvelle Constitution. Il exprime son amertume devant l'évolution de la situation politique, concluant en ces termes : « Votre gouvernement a fait des fautes nombreuses, graves, qui, produisant la défiance, un mécontentement réel et même une violente irritation, pourraient entrainer *vous et nous* dans un abîme (…). S'il eût fallu fléchir le genou pour prêter mon serment, *j'aurais renoncé à l'honneur de vous servir* ; mais ma conviction sur les dangers qui menacent la France et l'Europe est tellement entraînante que je me jetterais à vos pieds pour conjurer le Père de la Patrie de la sauver et de sauver la Liberté[1]. ».	
24.09.1830	Cabet s'accorde l'importance d'un dernier entretien avec le roi avant son départ pour la Corse.	Il conspirerait contre lui, écrit-il, s'il rendait la patrie malheureuse. Du reste, « le roi me connaît mieux que personne et (...) s'il est beaucoup d'hommes qu'il aime plus que moi, il n'en est peut-être guère dont il estime davantage la sincérité, le désintéressement et le courage. J'étais si ému et il devait être si convaincu que je lui parlais dans son intérêt comme dans celui du peuple et de la liberté qu'il ne parut jamais choqué par la hardiesse de mon langage (...) Il vint me reconduire lui-même jusqu'à la porte de son cabinet (…) et me dit affectueusement en me l'ouvrant « Je n'oublierai jamais notre conversation d'aujourd'hui[2].».
30.10.1830	Il est installé dans ses fonctions de Procureur général par le Lieutenant Général de Corse, le général Tiburce Sébastiani, dont la toute puissance s'appuie sur un vaste système de clientélisme.	Dans son discours d'installation, Cabet déclare sa volonté de s'attaquer à trois tâches : le rétablissement du jury (à la place des tribunaux d'exception), la réorganisation des justices de paix et la réconciliation avec la société des nombreux contumaces (à savoir des bandits passés à la clandestinité dans le maquis[3].).
	Aux résistances qu'il rencontre en Corse devant les réformes qu'il préconise, s'ajoute l'évolution politique du régime en France : le 27 décembre, Dupont de l'Eure donne sa démission, ce qui pousse Cabet à prendre ses distances. Il obtient un congé pour revenir sur le continent entre décembre 1830 et février 1831 : il en profite pour prendre des contacts avec les milieux de l'opposition à Dijon.	
1831		
07.04.1831	La chambre ayant été dissoute, il se voit proposer par les électeurs de Dijon (entre autre par l'intermédiaire de son ami Dupont de l'Eure qui lui promet l'appui de la société « Aide-toi, le Ciel t'aidera ») **une candidature aux prochaines élections.** Cabet y répond par **une profession de foi politique** (*Circulaire aux électeurs de Dijon*) qu'il publie le 7 avril 1830, **ce qui précipite sa révocation** par le ministre de la Justice Félix Barthe : l'arrêté paraît au moniteur le 9 mai	Cette profession de foi contient la déclaration suivante qui illustre bien le caractère plutôt mesuré de sa réflexion politique à cette époque : « Je pense que la monarchie représentative et constitutionnelle, appuyée sur des institutions populaires, est la forme de gouvernement qui convient le mieux à la France, parce que cette forme réunit tous les avantages des gouvernements démocratiques sans en avoir les inconvénients, mais qu'il est indispensable que la nation entière soit convenablement représentée et qu'elle

[1] Cité par Prudhommeaux, op.cit., page 37
[2] Cabet, « Ma carrière » op.cit., page 64
[3] Pour le détail de l'action de Cabet en Corse, nous renvoyons à l'étude de Michèle Sacquin-Moulin *La Corse au lendemain de la révolution de 1830: Étienne Cabet, procureur général à Bastia,* novembre 1830-mai 1831, Revue d'histoire moderne et contemporaine (1954-), T. 29e, No. 4 (Oct.-Dec., 1982), pp. 650-661.

	1831.	intervienne autant que possible dans l'exercice du premier et du plus précieux de ses droits, celui de choisir ses mandataires et de les choisir avec une entière liberté[1]. ».
9/12.04.1831	C'est entre la date de cette publication et celle de son retour en France que se déroule **la première émeute des canuts lyonnais**.	
mai	Cabet quitte Bastia le 19 mai et rentre à Dijon le 27 mai.	Une riche propriétaire, proche de la famille du général Veaux, lui vend à bon compte une propriété afin qu'il puisse satisfaire aux conditions du cens électoral[2]. Dénonçant l'absence de toute rétribution du mandat d'élu, ses amis organisent de surcroît une souscription civique destinée à lui assurer une indemnité convenable, une libéralité que Cabet, aussitôt élu, déclinera.

Le député et le journaliste républicain

6.07.1831	**Il est élu député de la Côte d'Or** (contre le marquis de Chauvelin, député sortant) et siège sur les bancs de la gauche.	Il a été ouvertement soutenu dans sa campagne par la société « Aide-toi, le ciel t'aidera ».
14.10.1831	Dès octobre, il publie une Adresse à ses électeurs, intitulée *Péril de la situation présente*. *Compte à mes commettants.*	Il ne manque pas d'adresser le document au roi, avec ce commentaire: « L'esprit de vertige et d'erreur aveugle vos ministres et précipite tout, trône, ministère et peuple dans un abîme[3]. ».
1832		
05.06.1832	Le 5 juin 1832, il est inquiété (avec trois autres députés : Etienne Garnier-Pagès, Paul de Laboissière et François Comte) pour avoir fait partie du service d'ordre lors des funérailles tumultueuses du général Lamarque : il est accusé d'avoir fomenté l'émeute mais après quelques tracasseries, il est mis hors cause.	Il publiera en 1833 à ce sujet une brochure intitulée *Persécution à l'occasion des 5 et 6 juin.*[4]
11.10.1832	Le 11 octobre, il publie une *Histoire de la révolution de 1830*[5]. L'ouvrage qui atteint un gros tirage lui vaut, dès le 19 octobre, **une inculpation pour offense au** roi. Le 16 novembre, il est condamné par défaut[6] à 5 ans de prison et à dix mille francs d'amende.	

[1] Cité par Prudhommeaux, op.cit., page 46
[2] Cabet reviendra sur le détail de cette transaction dans sa brochure de décembre 1844 intitulée *Les Masques arrachés*, pp. 13-20. Il précise que la vente du domaine lui avait été accordée avec un long délais de paiement et qu'il rétrocédera le bien en 1835 lorsque la dame L., pressée par ses dispositions testimoniales, lui demandera de prendre une décision de paiement ou de rétrocéder le bien, ce que Cabet fera en août - septembre 1835.
[3] « Ma Carrière », op.cit., page 67
[4] Prudhommeaux note : « A toutes les époques de sa vie, Cabet s'est plu à prendre le public pour confident de toutes ses pensées. Personne plus que lui, croyons-nous, n'a donné dans le travers qui persuade aux hommes politiques et aux gens de lettres ou de théâtre qu'ils doivent rendre compte à l'opinion de leurs plus insignifiantes démarches. » (op.cit., page 51)
[5] Titre exact : *Révolution de 1830, et situation présente (septembre 1832), expliquées et éclairées par les révolutions de 1789, 1792, 1799 et 1804, et par la Restauration*.
[6] Cabet, jouant sur la procédure et de son statut de député, ne s'était pas présenté ce jour-là devant le tribunal.

L'affaire sera reportée en mars 1833 devant la Cour d'assises de la Seine où son avocat, Marie[1], obtient son acquittement.

Le peu d'impact du travail parlementaire pousse Cabet à se rapprocher des associations républicaines, et notamment de la société *Aide-toi, le ciel t'aidera* de création déjà ancienne (elle a été fondée en août 1827) mais dont les statuts (attachés au respect de la légalité) et le programme (modérément centré sur l'exercice des droits démocratiques) conviennent à sa sensibilité politique.

1833

9 février

Cabet est élu secrétaire général de *l'Association Libre pour l'Education du Peuple* (avec Dupont de l'Eure comme président[2]). Il sera pendant plusieurs mois le principal rédacteur de la revue *Le Fondateur*, l'organe mensuel de cette association dont le principal objet était d'organiser des cours à l'adresse d'un public d'ouvriers. Devenue bientôt suspecte aux yeux du pouvoir, la société sera interdite par les lois répressives votées après les procès d'avril 1834.

Il ne semble pas qu'il ait jamais fait partie de la *Société des Amis du Peuple* créée dès juillet 1830 par les partisans d'une ligne politique moins complaisante à l'égard du régime ni surtout (il s'en est même défendu expressément) de la *Société des Droits de l'Homme* qui en sera l'émanation en avril 1832 et dont une composante se radicalisera en 1833 sur des positions républicaines « montagnardes[3] ».

septembre

C'est en septembre 1833 que paraît le premier numéro du journal « **Le Populaire** », *Journal des intérêts politiques et moraux du peuple*. Le prospectus de lancement avait paru en juin. Le journal annonçait une ligne politique modérée, son deuxième prospectus de septembre 1833 déclarant: « Nous voulons, non que le riche soit dépouillé, mais que le pauvre puisse acquérir l'aisance et s'enrichir en travaillant. Nous voulons non que la classe jusqu'ici dominante soit rabaissée et humiliée mais que le peuple soit relevé à la hauteur qu'exige la dignité de l'homme et du citoyen. Nous voulons améliorer matériellement son sort, lui faire conquérir ses droits, non tout d'un coup par la violence, mais par la discussion, par la persuasion, par la conviction, par la puissance de l'opinion publique[4] ».
Cette prudence n'est pas qu'une concession au pouvoir de censure du régime. Elle correspond à une conviction que Cabet soutiendra avec constance et qui sera à la source de ses polémiques avec les babouvistes.

Il faut comparer ces positions avec ce que diffusaient à la même époque les publications de la *Société des Droits de l'Homme.* Pour s'en faire une idée, on se reportera à un texte comme « L'exposé des principes républicains de la Société des Droits de l'Homme et du Citoyen ». Placé sous l'autorité de Robespierre, ce document expose un programme en 13 points centré sur « la réparation des iniquités sociales (et) l'abolition des intérêts exclusifs et des usurpations qui les maintiennent ». Conformément à l'esprit de la Constitution de l'an II, il réaffirme « cette grande pensée morale, mère de l'affranchissement universel, qui fait à tout opprimé, non pas seulement un droit mais un devoir de l'insurrection[2] ». « A tous ces principes », ajoute-il, « il faut des moyens d'application ». Et de préciser : « Toujours est-il qu'en France un nombre sans cesse croissant de citoyens, un parti, en un mot, se meut dans ce cercle d'idées ; qu'il se rallie et s'étend sur le terrain où elles germent, où la plupart d'entre elles ont jeté des racines profondes ; que ce parti conçoit unanimement l'égalité comme but,

[1] Pierre (Alexandre Thomas Aimable) Marie de Saint-Georges, dit Marie, est un avocat rendu célèbre sous la monarchie de juillet par son rôle dans plusieurs procès politiques. Elu en 1842 comme député de Paris, il sera nommé en 1848 ministre des travaux publics du Gouvernement provisoire et à ce titre, il aura la responsabilité des ateliers nationaux dont il organisera l'échec.
[2] Il est élu en remplacement du saint-simonien Jules Lechevalier, démissionnaire. Dans son discours d'introduction, Cabet insiste sur la volonté de la société d'éviter tout débat politique en son sein (*Les révolutions du XIXe siècle*, volume 12 de la première série, éditions EDHIS, page 116 de l'édition numérisée par Gallica)
[3] Nous renvoyons au chapitre du présent fascicule sur les organisations et sociétés secrètes républicaines sous la monarchie de juillet.
[4] Cité par Prudhommeaux, op.cit., page 87

	Le succès du journal est immédiat : Cabet évalue à 27.000 exemplaires le tirage de son huitième numéro[1].	l'assistance aux prolétaires comme premier devoir, pour agent la forme républicaine ; pour principe la souveraineté du peuple, enfin qu'il considère le droit d'association comme la conséquence de ce principe et le moyen de l'exécuter[3] ».
	Le journal s'accompagne d'une collection de brochures qui connaissent une grande diffusion dans les milieux populaires.	Entre 1840 et 1844, **Cabet publiera ainsi 56 brochures pour un total de quelque deux mille pages**[4].

1834

01.02.1834	Au convoi funèbre du député François Dulong, tué en duel par le général Thomas Bugeaud, son nom est ovationné au même titre que celui de Lafayette, dont il partage la voiture.	Dans « Ma carrière » Cabet se félicite d'avoir œuvré au maintien de l'ordre au cours de cette manifestation : « Bien convaincu que toute espèce de collision ne pourrait qu'être funeste, j'exhortai le peuple à se retirer paisiblement et lui adressai cette exhortation au risque de blesser des passions ardentes, parce que je n'ai jamais consulté et ne consulterai jamais que l'intérêt même du peuple[5]. ».
mars	Le 28 février, **il est condamné par la Cour d'assise de la Seine à deux ans de prison** et à 4.000 francs d'amende pour délit de presse (offense envers la personne du roi). Le prétexte est fourni par deux articles parus dans le *Populaire* du 19 janvier 1834, l'un intitulé « La république est dans la chambre » et l'autre « Des crimes des rois contre l'humanité », sur le sort de 150 réfugiés polonais transportés par la Prusse en Amérique et échoués au Havre à cause d'une tempête. Le pouvoir stigmatise tout particulièrement cette phrase jugée subversive : « Le gouvernement fusillerait et mitraillerait s'il se trouvait encore dans la nécessité de le faire pour se sauver.».	*L'Echo de la Fabrique* du 8 mars 1834 annonce la nouvelle en ces termes : « Cette journée unique dans les fastes de la monarchie représentative n'a de précédent analogue que l'expulsion de Manuel[6]. Cet arrêt a plongé Paris dans la stupeur et aura du retentissement dans toute la France. M. Cabet est l'un de nos plus grands citoyens, il fut l'ami de Manuel, il est celui de tous les députés patriotes. La défense représentée par Me Marie et M. Garnier-Pagès faisait espérer un meilleur résultat. M. Cabet s'est pourvu en cassation[7].
		Le débat à la chambre sur l'inculpation de Cabet donne lieu à une violente altercation entre ce dernier et le ministre M. d'Argout qu'il accuse d'avoir brûlé le drapeau national en 1814. L'incident sera la cause d'une provocation en duel que Cabet aura l'intelligence de décliner.
	La loi lui offrant de choisir entre la prison	Dézamy ne manquera pas de souligner que

[1] *La Vérité au Peuple*, op.cit., page 90. Cabet y parle de la « prodigieuse popularité de (son) *Populaire* »
[2] La Constitution de 1793 déclarait dans son article 35 : « Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »
[3] *Les Révolutions du XIXe siècle*, vol. 3, EDHIS, op.cit., page 299.
[4] François Fourn, « Les brochures socialistes et communistes en France entre 1840 et 1844 », *Cahiers d'histoire, Revue d'histoire critique*, Numéro 90-91 (2003) (« Ecrire pour convaincre »). Fourn souligne le fait que les lois de septembre 1835 sur la presse contraignaient les journaux à n'être distribués qu'à leurs abonnés. Compte tenu de la cherté des livres reliés, « quand il s'agissait d'atteindre des publics nombreux, socialement diversifiés, publier des brochures était le moins rédhibitoire des moyens dont ils disposaient ».
[5] Op.cit. page 69
[6] Le 4 mars 1823, lors des débats sur l'intervention militaire de la France en Espagne, le député Jacques-Antoine Manuel avait été expulsé manu militari de la Chambre par un détachement de gendarmerie (la garde nationale ayant refusé d'intervenir devant Lafayette).
[7] Reproduction électronique de la collection complète de *l'Echo de la Fabrique* sur le site http://echo-fabrique.ens-lyon.fr

et l'exil, **Cabet décide de quitter la France**. Dans le *Populaire* du 23 mars 1834, il écrit : « Mes amis pensent (…) qu'une police qui embrigade des assommeurs et fait assassiner les passants est capable de tout envers ceux qu'elle regarde comme de redoutables ennemis, surtout dans certains moments de frayeur et de périls et que l'on ne doit braver le danger que lorsque cela peut avoir un résultat favorable aux intérêts du pays. Mes amis me pressent de partir ; ils m'en font même un devoir de patriotisme. Je cède ; je pars.[1] »
Dans « Ma carrière[2] », il allègue que c'est pour éviter des réactions imprudentes du *parti populaire* qu'il « se sacrifie » en choisissant l'exil.

« les amis » de Cabet lui accordent par souscription une pension annuelle de 4.000 francs pour toute la durée de son exil.

Les années d'exil

Après un bref détour par la Belgique d'où il se voit expulsé[3], il s'installe avec sa femme et sa fille[4] en Angleterre où il arrive au tout début de mai 1834.

« Forcé, par raison d'économie, de me priver de l'avantage de parcourir cet intéressant pays (…), je résolus de consacrer les cinq longues années d'exil à la retraite, à l'étude, à des travaux utiles à la cause populaire » (« Ma carrière », page 72)

Cabet a longuement commenté dans ses deux brochures *Comment je suis communiste* et *Mon crédo communiste* les étapes du cheminement politique qui va le conduire sur les positions du communisme.

Il va d'abord consacrer ses années d'exil à la rédaction de son ***Histoire populaire de la Révolution française de 1789 à 1830*** qu'il publiera en 4 tomes entre 1839 et 1840 (chez Pagnerre[5]).

L'examen des évènements révolutionnaires va conduire à des réajustements dans ses opinions.

D'abord, il est bien contraint de constater la duplicité du jeu de Lafayette, avec lequel il a entretenu une si longue complicité.

Ensuite Robespierre lui apparaît clairement comme le personnage central de la grande Révolution de 1789 et il lui voue une admiration sans borne, écrivant : « Sur mon honneur et ma conscience, voici mon opinion : Robespierre me paraît un philosophe infatigable au travail, profondément instruit, judicieux, d'une haute capacité, d'une étonnante perspicacité, unissant l'éloquence du cœur à l'éloquence de la tête, d'un imperturbable courage, rempli d'amour non seulement pour le peuple, mais pour l'humanité tout entière, dévouant son repos, sa vie et sa réputation pour le bonheur des générations futures et qui marche à une mort inévitable en traçant (…) de son sang la route qui doit condui-

[1] Cabet, *La vérité au Peuple*, op.cit., page 88.
[2] Op.cit., page 71
[3] Il s'est vu héberger en mars 1834 par l'avocat républicain Alexandre J.-C Gendebien, ancien membre du gouvernement provisoire de 1830 jusqu'au 14 avril 1834, date de son expulsion (Source : Grandjonc, page 164, note 552).
[4] Originaire de Dijon, Delphine Lesage avait déjà donné naissance à leur fille Céline avant de rejoindre Cabet à Londres où le couple régularisera sa situation par le mariage. L'on dispose de très peu d'informations sur l'épouse de Cabet et sur leur fille Céline. La biographie de J.P. Beluze (qui a épousé cette dernière) s'arrête en juillet 1831.
[5] On a gardé de cette époque deux autres manuscrits : un *Résumé de l'histoire universelle* et un *Abrégé de l'histoire d'Angleterre.*

dre sa Patrie à la Liberté.[1] ».

Mais plus que l'homme Robespierre, c'est l'œuvre de la Convention que Cabet tient à célébrer et tout particulièrement ses avancées sociales vers l'égalité de fortune et vers la communauté des biens.

Conduit à fournir un jugement sur la conspiration des Egaux, Cabet n'hésite pas à reconnaitre en Babeuf et ses compagnons des *martyrs de la démocratie*, mais il multiplie ses critiques sur l'action de Babeuf lui-même, rappelant par exemple ses égarements thermidoriens. De toute évidence, Cabet souhaite réduire l'importance de Babeuf dans l'invention du projet politique de communauté. Dans son *Histoire populaire de la Révolution*, il écrit sans détour mais non sans confusion : « La doctrine de l'égalité réelle et de la communauté était donc pour ainsi dire celle de la Révolution, de la Démocratie, de Robespierre, de Saint-Just, de Bodson, de Buonarroti avant d'être celle de Babeuf. C'était celle de Buonarroti plus que celle de Babeuf car elle est développée dans l'ouvrage du premier beaucoup plus que dans quelques numéros du *Tribun du Peuple* (…) Pourquoi donc la personnifier en Babeuf exclusivement ? (…) Pourquoi choisir un nom dont les ennemis du peuple ont fait un épouvantail ? Transformer le communisme en babouvisme, n'est-ce pas donner dans un piège et augmenter comme à plaisir les difficultés déjà si grandes[2] ? »

Le principal reproche qu'il adresse à Babeuf et à Buonarroti vise le recours à la violence. Dans la brève mention qu'il leur consacre dans *Voyage en Icarie*, il dénonce « cette fatale erreur qui leur faisait croire à la possibilité d'établir solidement la Communauté par la violence », ajoutant : « Autant qu'eux je désire le Bonheur du peuple ; autant qu'eux je suis prêt à sacrifier ma vie pour aider à faire jouir le Genre humain de la communauté ; mais profondément convaincu, par la réflexion et par l'expérience, que la Communauté ne peut s'établir et se consolider que par la puissance de l'opinion publique presque unanime, plus je la désire pour le Peuple, plus je redoute la violence[3] ».

Sur ce terrain-là, il ne va pas tarder à s'opposer de front aux communistes qui se revendiqueront avec moins de réserve de la tradition babouviste telle que Buonarroti l'a transmise.

Le second ouvrage qui sortira de l'exil sera une sorte de *manuel de communisme*[4] rédigé dans le style des romans populaires. Ce sera *Voyage en Icarie*

S'expliquant sur la genèse de son roman, Cabet a toujours prétendu avoir d'abord élaboré son plan de rénovation sociale avant de chercher quelque confirmation chez les auteurs et les philosophes, rencontrant alors aussi bien Thomas More que Robert Owen, aussi bien Jésus que Henri Saint-Simon, aussi bien Socrate que Charles Fourier[5].

Outre sa facture romanesque, le texte du *Voyage en Icarie* se présente bien comme un plan d'organisation sociale proposé à une réalisation immédiate.

Au moment où il arrive à Londres, Cabet est susceptible de rencontrer Robert Owen qui est de retour des États-Unis après l'échec de New Harmony et se prépare à lancer son journal *The New Brave World*. Il y a entre les deux hommes une grande intimité de conviction, même si Cabet a plusieurs fois insisté sur ce qui le sépare du réformateur anglais.

Ainsi dans *Voyage en Icarie*, à propos d'Owen, il écrit avec une sensible distance critique: « Et quel est cet Owen ? Encore un homme vertueux, un philosophe indulgent et pacifique, un riche ami de l'Humanité qui sacrifie 1.200.000 fr. et toute sa vie au bonheur de ses semblables. Quel dommage qu'il ait eu trop de confiance dans la bonté des Souverains et des Aristocrates, qu'il ait découragé le peuple en assignant de trop cour-

[1] Cité par Prudhommeaux, op.cit., pp.107-108.
[2] Cité par Prudhommeaux, op.cit., page 121.
[3] *Voyage en Icarie*, Chapitre XII, Editions Dalloz, Paris 2006, page 515.
[4] L'expression est de Prudhommeaux, op.cit., page 125.
[5] « Alors je voulus faire un travail que j'avais toujours projeté et que je n'avais jamais eu le temps de réaliser (…) Je m'occupai de rédiger un programme, un plan d'organisation social et politique (…). Je pris donc la plume pour rédiger un programme, un plan comme le mathématicien pour résoudre un problème (…) Et tout ce travail, je voulus le faire sans livre, d'après mes propres médiations et mes propres inspirations. Mais après mon épreuve terminée, voulant faire une contre-épreuve, je consultai tous les philosophes anciens et modernes de tous les pays » (*Comment je suis communiste*, Editions EDHIS, deuxième série, volume 5, pp. 6-8)

tes époques à la réalisation d'espérances qui ne se sont pas encore réalisées, et qu'il ait employé, en essais de communautés partielles et trop petites, qui ne peuvent réussir, un capital qui, bien que considérable, était insuffisant pour tous les besoins d'une communauté modèle, mais avec lequel on pouvait produire un effet incalculable sur l'opinion, l'appliquant uniquement à la prédication de sa doctrine[1] ».

Toutefois il ne semble pas que les deux hommes se soient fréquentés[2]. Cabet rencontrera en tout cas Owen en septembre 1847, lorsqu'il l'interrogera sur le choix d'un emplacement pour son Icarie aux Etats-Unis, avant de l'accueillir à Paris le 10 avril 1848 au sein de la *Société fraternelle centrale* qu'il dirige alors.

1835

1.02.1835

Il fait publier à Paris une brochure intitulée *La Justice d'Avril* sur l'affaire de la rue Transnonain[3] puis une *Lettre à Louis-Philippe* contre les lois de septembre[4].

Le communiste

1839

avril

En avril 1839[5], il rentre en France à la faveur de l'amnistie, après cinq ans d'exil. Il a 51 ans.

Nous sommes à la veille de l'insurrection de la *Société des Saisons* du 12 mai. Cabet se voit inquiéter mais sans raisons.

Il souhaite s'associer à Lamennais et à Martin (de Strasbourg)[6] pour organiser une opposition politique autour d'Arago et pour fonder une association destinée à promouvoir la réforme électorale, mais l'entreprise échoue.

Il s'occupe de l'édition en 4 volumes de son *l'Histoire populaire de la Révolution française de 1789 à 1830[7].* L'ouvrage paraîtra en plusieurs livraisons de juin 1839 à octobre 1840 chez l'éditeur Pagnerre.

En octobre, il demande la permission de tenir un cours public d'histoire. L'autorisation lui est refusée.

1840

Il va entrer en contact avec les néo-babouvistes avec lesquels le conflit ne tarde pas à éclater.

Cabet place la réalisation de la société communiste dans la perspective d'un développement fulgurant des forces productives capable d'assurer les conditions matérielles de l'égalité. La propriété privée est abolie, le commerce et la société marchande sont

---

[1] *Voyage en Icarie*, op.cit., page 519. Le propos sonne aujourd'hui comme une sévère *autocritique*, la sous-capitalisation des premiers établissements icariens ayant été l'une des causes de leur échec économique.

[2] Dans son ouvrage *La Grève de Samarez*, Pierre Leroux en convient, même s'il note que Cabet a dû rencontrer des owénistes si présents à Londres à cette époque. Parlant du *Voyage en Icarie*, il écrit : « Ce livre, au fond, n'est qu'un pastiche sur les essais pratiques de Robert Owen, grossis à la loupe et portés à toute exagération que peuvent faire supposer les progrès futurs de la mécanique » (Pierre Leroux, *La Grève de Samarez*, tome 1, Librairie Dentu, Paris 1863, page 370 de l'édition numérisée par Archiv.org.)

[3] Dans le contexte de la première révolte des canuts à Lyon en avril 1834, et suite au vote de la loi sur les associations, une émeute républicaine éclate à Paris. Elle s'achève, le 14 avril, par le massacre des habitants d'un immeuble de la rue Transnonain (l'actuelle rue Beaubourg) en représailles d'un coup de feu tiré d'une maison voisine sur un officier.

[4] A la suite de l'attentat de Fieschi le 28 juillet 1835, le gouvernement fait voter, le 9 septembre, trois lois, dites « lois de septembre » qui renforcent l'appareil répressif, notamment contre la presse.

[5] Dans « Ma carrière », il situe son retour en France en avril 1840 : « De retour dans ma patrie en avril 1840, je m'enfermai pendant quatorze mois pour revoir et faire imprimer les quatre gros volumes in 8° de mon *Histoire populaire de la Révolution française* » (op.cit. page 72). Son exil légal avait pris fin le 29 mars 1839.

[6] Edouard Martin, dit Martin de Strasbourg, était un avocat républicain proche de François Arago. Elu député en 1837, il était l'un des animateurs de la campagne des banquets en faveur de la réforme électorale.

[7] Un ouvrage fortement inspiré de l'*Histoire parlementaire de la Révolution* par Buchez et Leroux.

		supprimés, l'économie et l'éducation sont placées sous le contrôle de l'État.
janvier	**Parution du *Voyage en Icarie*** sous le titre *Voyage et aventures de lord William Carisdall en Icarie, traduit de l'anglais de Francis Adams, par Th. Dufruit maître de langues*[1]. Dans *Toute la vérité au Peuple*, son pamphlet contre Théodore Dézamy, Cabet précise qu'il a d'abord fait imprimer son livre en 1838 en France, avant même son retour en mars/avril 1839 et que l'ouvrage est sorti (sans nom d'auteur) en janvier 1840[2].	Leroux donne, dans *La Grève de Samarez*, une explication sur le mystère qui entoure la première publication du livre de Cabet en France. Il écrit: « En sa qualité d'ancien procureur du roi, il savait qu'alors un livre qui n'avait pas été poursuivi dans les six mois de sa publication ne pouvait plus l'être. De retour en France, il fait imprimer son ouvrage avec le plus de secret qu'il peut, et le dépôt en est fait à la Direction de la Librairie. Puis Cabet se tient coi et silencieux pendant six mois, n'annonçant pas même l'ouvrage, et ne le mettant pas en vente. Mais le lendemain du jour où expiraient ces six mois, il sortit de son inaction, un journal et son livre à la main, le journal pour répandre le livre, le livre pour créer des adhérents à la politique du journal[3]. »
mai	Fondation par Dezamy du mensuel l'*Egalitaire*. Le journal ne paraîtra que sur deux numéros, en mai et en juin 1840.	
1.07.1840	Se tient à Belleville un banquet communiste convoqué à l'initiative de Jean-Jacques Pillot et de Théodore Dézamy[4].	Cabet refuse expressément d'y participer.
20.08.1840	L'ouvrier cordonnier André-Marie Savary adresse à Cabet une lettre dans laquelle il lui reproche les jugements émis sur Babeuf dans son *Histoire populaire de la Révolution française*. Prudhommeaux qui publiera cette lettre en 1908 n'hésite pas à parler de « la déclaration de guerre du babouvisme ressuscité[5] ».	Cabet lui répondra sèchement le 25 août 1840 : « Vous ne partagez pas mon opinion : voilà tout (…) Je ne partage pas votre opinion et je conserve la mienne. ». Il ajoute, à sa manière : « Vous me dites que vous êtes un prolétaire non littérateur, inculte, inhabile. Je n'en accueillerais qu'avec plus de bienveillance vos observations si vous les présentiez avec la réserve qu'exige un tel aveu. Mais vous paraissez vous croire infaillible (…) alors je n'ai plus de force à répondre[6].».
15.10.1840	Attentat de Darmès contre Louis-Philippe.	Son procès mettra en scène le rôle des sociétés secrètes que l'on croyait disparues depuis la prise d'armes de la *Société des Saisons* en mai 1839 et dont le procès s'était déroulé du 13 au 31 janvier de cette année 1840.
octobre	Cabet mène une campagne de presse virulente contre les projets de fortification de la ville de Paris.	Le projet soutenu par Thiers d'établir autour de Paris une ceinture de forts détachés avait soulevé une vive polémique, la gauche républicaine accusant le pouvoir de vouloir enserrer la capitale dans un dispositif à usage

[1] Ce nom d'emprunt correspondait bel et bien à celui d'un traducteur vivant à Paris, de sorte que lorsque Cabet fera paraitre le roman sous son nom, il aura à subir une accusation de plagiat. L'ouvrage est recensé par le n° 2 du 11 janvier 1840 de *Bibliographie de la France.*

[2] *Toute la Vérité au Peuple, ou réfutation d'un pamphlet calomniateur*, Paris, juillet 1842, page 36 (de l'édition numérisée par Gallica)

[3] Pierre Leroux, *La Grève de Samarez*, op.cit., tome 1, pp. 369-370. Beaucoup d'incertitudes subsistent sur la date de parution exacte de ce roman. Pour un exposé précis de ces problèmes de datation, voir la notice de Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier, 1989, tome 2, pp. 417-419

[4] L'évènement intervient dans un climat social marqué par un long enchainement (d'avril à septembre 1840) de grèves violentes menées les ouvriers parisiens.

[5] Jules Prudhommeaux, « Babeuf jugé par un communiste en 1840 », publié dans « La révolution française », tome 55, de décembre 1908, pp. 127-141 de l'édition numérisée par Gallica

[6] Prudhommeaux, article cité, page 140

		interne, principalement destiné à mettre le peuple de Paris sous surveillance militaire (d'où l'appellation de *bastilles* pour désigner ces forts). L'idée de faire de Paris un camp retranché heurtait la sensibilité politique des républicains qui ne concevaient la défense de la patrie que sur le mode de la levée en masse. Cabet estimait que la révolution de 1789 et celle de 1830 eussent été impossibles dans les conditions où une force militaire eût été en mesure d'affamer la population insurgée, ce que confirmera la situation militaire de la Commune en 1871, les Versaillais se servant de ces fortins pour bombarder la capitale. Malgré l'opposition parlementaire des républicains et notamment de François Arago, le projet sera adopté en avril 1841[1].
10.10.1840		Il commence la publication de ses *Six lettres politiques sur la crise actuelle* dont la deuxième est intitulée *Point de bastilles ! Les fortifications projetées sont des bastilles* et la troisième *M. Thiers mérite-t-il d'être mis en accusation ?*
7 novembre	Peu de temps après la tenue du banquet de Belleville, Cabet publie **la première de ses brochures idéologiques, intitulée *Comment je suis communiste*[2]**. Ce texte constitue la première déclaration publique de sa conversion au communisme. Cette brochure sera bientôt suivie d'une seconde au titre tout aussi explicite « *Mon credo communiste* »	Ces brochures sont publiées dans la perspective de la création d'un journal communiste. Cabet pose en quelque sorte ses conditions qui sont : défense du mariage et de la famille, ajournement des questions religieuses, établissement de la Communauté par la propagande exclusivement et unité sans concurrence des communistes.
	Publication d'une brochure intitulée *Vous seriez responsables envers la Patrie !*	
	Il publie avec Dézamy une brochure intitulée *Patriotes, lisez et rougissez de honte ! : opinion des journaux français et étrangers sur la Question d'Orient, le Traité du 15 juillet et la Guerre, discours de la Couronne, pièces diplomatiques*.	
1841		
février	Il se lance dans une campagne contre le journal d'Armand Marrast *Le National* qui a soutenu le projet des bastilles et publie une série de quatre nouvelles brochures : *Le National nous perd par son aveuglement sur les Bastilles*, *Le « National » traduit devant le tribunal de l'opinion publique* (dans laquelle il parle longuement de lui-même, de sa vie, de sa carrière[3]), *L'embastillement est la ruine de Paris et de la France*, *Dialogue entre M. Thiers et un courtisan sur les bastilles*.	

[1] Source : Frédéric Moret, « Définir la ville par ses marges. La construction des fortifications de Paris », Société française d'histoire urbaine, 2009/1, N° 24, pp. 97-118

[2] L'ouvrage a paru sans indication de date et n'est pas répertorié dans *Bibliographie de la France*. Nous suivons la datation de Jacques Grandjonc qui mentionne selon l'inscription du dépôt légal (op.cit., volume 2, page 493)

[3] Dans un chapitre spécial précisément intitulé « Ma carrière ».

	L'affaire va jusqu'à une provocation en duel que Cabet repousse[1], préférant aller jusqu'au tribunal pour imposer au *National* l'insertion de son droit de réponse[2]. Les actes du procès paraitront en juin 1841.	
14.03.1841	***Le Populaire* reparaît sous le nom de *Le Populaire de 1841* et devient une sorte de moniteur de l'Icarie**. Le journal est un mensuel. Cabet ne parvient pas en effet à réunir le cautionnement de 50.000 francs nécessaire à assurer une parution quotidienne[3]. Dans le prospectus, Cabet écrit: « Quoique plus avancé que les réformistes[4], les socialistes, les saint-simoniens, les fouriéristes, il (le journal) se gardera bien de leur être hostile puisqu'ils entrent tous dans la vaste carrière du progrès ; au contraire, il sera leur allié, leur ami, leur frère et les appuiera cordialement en conservant toute la pureté de ses principes et toute l'indépendance de sa mission[5] ».	Il tente de mettre sur pied une société en commandite par actions de 100 francs pour soutenir le journal et le rendre hebdomadaire. Il se plaindra à cette occasion d'une prétendue tentative des ultra-communistes de s'emparer de la majorité.
mai		Peu de temps après *Le Populaire,* en mai 1841, paraît *La Fraternité* sous la direction de Richard Lahautière. Ce mensuel de tendance néo babouviste comptera 23 numéros jusqu'en mars 1843. Cabet reçoit cette concurrence comme un acte d'hostilité à son égard.
26.05.1841	Publication de *Douze lettres d'un communiste à un réformiste sur la Communauté*[6]*.*	
juillet	Parution de *L'Humanitaire,* journal matérialiste, athée et antireligieux publié par Jules Gay, Jean-Joseph May, Gabriel Charavay et Page. Il n'en paraîtra que deux numéros en raison de l'arrestation de sa direction, le 12 septembre, dans le contexte des mouvements sociaux qui agitaient la capitale.	Un des articles de son programme demandait l'abolition du mariage et son remplacement par des unions temporaires avec obligation pour l'homme « de voyager perpétuellement afin d'opérer un mélange toujours plus intime de sa race[7] »
septembre	Parution de la brochure *Réfutation de l'Humanitaire, (Demandant l'abolition du Mariage et de la Famille*)[8].	
	Parution de *Ma ligne droite ou le Vrai Chemin du Salut pour le Peuple.*	La brochure contient entre autres un nouvel appel à une rupture avec la stratégie révolutionnaire.
13.09.1841	Attentat de Quénisset contre le duc	Son procès donnera lieu à une instruction

[1] Le 1er juillet 1841, il publiera à ce propos une courte brochure (de 4 pages) intitulée *Protestation des ouvriers de Paris contre le duel, les bastilles, le monopole de la presse et la peine de mort*.
[2] Cabet ne manquera jamais une occasion de publier les Adresses élogieuses qu'il reçoit de sympathisants, notamment de ceux qui le prient de ne pas céder à la provocation du duel (Cf. *Les Masques arrachés*, Paris 14 décembre 1844, page 8 de l'édition numérisée par Gallica)
[3] Source : François Fourn, « Les brochures socialistes et communistes en France entre 1840 et 1844 », op.cit., page 2.
[4] Autrement dit les partisans de la réforme électorale vers le suffrage universel.
[5] Cité par P. Angrand op.cit., page 23
[6] Ces lettres s'échelonnent sur les numéros suivants : 26 mai, 5 juin, 9 juin, 16 juin, 27 juin, 8 juillet, 25 juillet, 19 août, 15 octobre et 8 décembre 1841 ; 12 février et 18 février 1842.
[7] Cité par Prudhommeaux (op.cit., page 192) qui souligne l'effet de scandale. Sur *l'Humanitaire* et notamment ses relations avec Cabet, nous renvoyons au chapitre du présent fascicule intitulé « Un dialogue dans la presse ouvrière »
[8] *Paris, chez Prévot, 1841*. In-8 de 12 pages.

	d'Aumale.	contre la *Société des Travailleurs Egalitaires*. De manière générale, le pouvoir va profiter de ce procès pour monter en épingle un prétendu complot communiste et emprisonner un grand nombre de militants démocrates engagés dans la campagne pour la réforme électorale[1].
	Polémique de Cabet contre l'abbé Constant.	
novembre	Le numéro 8 du *Populaire* est saisi pour incitation à la haine contre le gouvernement.	

Ces polémiques contribuent à donner à Cabet la stature d'un chef de Parti. A partir de ce moment, les camps sont bien tranchés : une école icarienne d'un côté et les néo-babouvistes de l'autre. Les icariens se reconnaissent à deux thèses politiques : condamnation de la violence et refus de l'action clandestine.

23.12.1841	Un manifeste contre les sociétés secrètes signé de plus de 1000 noms paraît dans *Le Populaire* du 23 décembre 1841.	A la même époque, circule à Paris, à l'initiative de Firmin Favard, une *Adresse de vingt ouvriers communistes à leurs frères*, qui appelle à soutenir les thèses de Cabet sur l'instauration du communisme par la seule voie légale. Ce texte, écrit Michel Cordillot, « fut véritablement la charte fondatrice d'un parti de militants ouvriers engagés aux côtés de Cabet [2]»
1842		
10.03.42	Parution de *Réfutation des Doctrines de l'Atelier*.	
22.04.42	Publication de *Propagande Communiste ou questions à discuter ou à écarter.*	
8.05.42	150 actionnaires réunis en assemblée générale décident de prendre le nom de **communistes icariens**. On assiste à la constitution d'une école dotée d'une cohérence doctrinale qui la pose en adversaire des communistes de tendance néo-babouviste.	Parution dans *le Populaire* d'un article qui consomme la **rupture entre Cabet et Théodore Dézamy**, lequel ripostera, le 2 juillet 1842, dans un pamphlet intitulé « Calomnies et politique de M. Cabet. Réfutation par des faits et sa biographie ».
18.06.42	Publication d'une brochure de 5 pages intitulée *Guide du citoyen aux prises avec la justice et la police*.	Cabet met ses compétences de juriste au service des militants ouvriers. Il rappelle les dispositions légales et prodigue ses conseils dans une grande variété de situations. Il ne manque toutefois pas l'occasion en guise de préalable de condamner fermement l'action des sociétés secrètes et de recommander le respect de la légalité dans toute sa rigueur.
26.07.42	Publication de la brochure intitulée *Toute la vérité au peuple ou réfutation d'un pamphlet calomniateur.*	Elle constitue **la réponse de Cabet au récent pamphlet de Théodore Dézamy.**
septembre	Polémique contre la *Revue des Deux Mondes* à propos d'un article sur le communisme et contre Théophile Thoré qui avait fait paraître, en novembre 1839, un article sur le babouvisme dans le *Dictionnaire politique* de l'éditeur républicain Antoine Pagnerre.	

[1] Ce sera le cas du journaliste Michel-Auguste Dupoty, rédacteur en chef du Journal du Peuple, qui sera condamné pour « complicité morale » dans l'attentat.
[2] Michel Cordillot, *La Sociale en Amérique, op.cit.*, page 183

4.10.42	Publication de la brochure intitulée *Utile et franche explication avec les communistes lyonnais sur des questions pratiques*.	Cabet y polémique avec un groupe d'ouvriers lyonnais qui avaient refusé de diffuser sa brochure contre Dezamy.
novembre	Parution du *Code de la Communauté* de Théodore Dezamy	

1843

Prudhommaux écrit : « Dès l'année 1843, il existe une Ecole Icarienne constituée et cette école forme, au centre du communisme français, comme une Gironde dont les terroristes de *La Fraternité* et de *l'Humanitaire* constituent la Montagne[1]. ».

	Publication de la brochure intitulée *Bombardement de Barcelone ou Voilà les Bastilles ! Histoire de l'insurrection et du bombardement. Documents historiques. Opinion des Journaux espagnols, anglais et français. Appréciation des faits*[2].	
	Cabet publie un *Almanach Icarien (astronomique, scientifique, pratique, industriel, statistique)* dans lequel il vulgarise sa doctrine. Huit numéros (de près de 200 pages) paraîtront de 1843 à 1852.	
septembre	Défense des accusés au procès de Toulouse[3].	Dans l'introduction à son ouvrage *Procès du communisme à Toulouse*, Cabet déclare à propos du communisme icarien : « Cette doctrine n'est autre chose que le Christianisme dans sa morale et sa pureté primitive. ».

1844

	Parution de *Petits Dialogues populaires sur la Communauté. Premier Dialogue. - Ne Tourmentez pas pour convertir*.	
14.12.1844	Parution de la brochure *Tous les masques arrachés*. Elle contient **une violente dénonciation des sociétés secrètes présentées comme des entreprises policières destinées à déconsidérer le mouvement communiste**.	Les sociétés secrètes, écrit–il, sont « *des cages* dans lesquelles (la police) renferme tous ses ennemis les plus révolutionnaires pour en faire ce qui lui est utile ; c'est elle qui les conserve, qui les organise et qui les dirige, au moins pour quelques-unes et ses agents sont en foule parmi les provocateurs, les organisateurs et les directeurs des Sociétés secrètes[4]. ».

1845

mai	Parution de la brochure intitulée *Le Cataclysme social ou Conjurons la Tempête*.	« Un ouragan social est prêt à dévaster l'Europe », écrit Cabet. Le pouvoir politique est confisqué par l'aristocratie de l'argent qui reste inerte devant la misère de la classe ouvrière. Une part importante de la brochure revient sur la question des Bastilles. Avec beaucoup de perspicacité, Cabet démontre à nouveau que ces fortifications sont en vérité construites pour réprimer une éventuelle insurrection populaire à Paris.

[1] Op.cit., page 198
[2] *Paris, Au Bureau du Populaire,* In-8 de 124 pages
[3] Il n'est toutefois pas autorisé à plaider lui-même dans cette affaire, n'étant pas inscrit au barreau de la ville.
[4] *Les Masques arrachés*, page 34

		Cela lui offre l'occasion de rappeler sa condamnation de toute action violente et de lancer un appel à l'unité et au ralliement autour des thèses du communisme icarien.
14.11.1845	Parution de la brochure intitulée *Le Salut par l'Union ou Ruine par la division. La paix ou la guerre entre le Populaire et la Réforme*.	Cabet déplore la concurrence que font au *Populaire* les journaux de la bourgeoisie réformiste (*La Réforme*), du mouvement fouriériste (*La Démocratie pacifique*) et des babouvistes (l'*Humanitaire* et *La Fraternité*). Il se plaint notamment de la conspiration du silence dont il affirme être l'objet de la part de *La Réforme*, ce qui lui donne l'occasion d'insister longuement sur ses mérites personnels comparés à ceux de Ledru-Rollin dont il dénonce l'anticommunisme haineux[1]. Il rappelle sa proposition d'une large alliance des forces populaires (dont il exclut les ultras du néo-babouvisme) avec la bourgeoisie progressiste sur la base du communisme icarien qui, déclare-t-il, est « incontestablement le plus grand mouvement intellectuel du peuple[2] ».
1846		
avril	il publie *Le Vrai Christianisme suivant Jésus-Christ* où il soutient des conceptions très proches de Weitling. Jésus est à ses yeux le précurseur de la société communiste et l'icarisme, une nouvelle Eglise[3].	Nous sommes ici clairement dans la postérité de la tradition saint-simonienne. Le communisme de Cabet est explicitement associé à une vie communautaire de type religieux.
Août	Débat avec Victor Considérant à travers les journaux, *La Démocratie pacifique,* d'un côté et *Le populaire,* de l'autre.	
21/22.11.46	Emeute à Tours dans un contexte de disette : les communistes et notamment Cabet sont accusés d'en être les instigateurs.	Cabet publie à cette occasion *Le voile soulevé sur le procès du communisme à Tours et à Blois*.
	Dans un climat de crise sociale, le pouvoir multiplie les déclarations d'anticommunisme qui ont pour effet de renforcer les icariens dans la conviction d'être les nouveaux martyrs.	

Allons en Icarie

1847		
avril	*Le Populaire* devient hebdomadaire. Il est imprimé à Rouen	Dans son prospectus, Cabet publie à l'article *Révolution* une déclaration sur sa volonté de s'en tenir à la voir légale : « Tout le monde (…) approuve et admire certaines révolutions, tout le monde déclare la Révolution sainte et sacrée dans certaines circonstances. Cependant, non seulement par philoso-

[1] Poursuivi en justice pour une profession de foi électorale jugée subversive, Ledru-Rollin avait déclaré devant le tribunal d'Angers : « Je le proclame bien haut ; j'aime la propriété qui est le fondement de la moralité ; je ne suis pas communiste. Je hais les communistes ; je les hais plus que vous-mêmes ne les haïssez. ».
[2] Page 51 (de l'édition numérisée par Google)
[3] L'équation entre christianisme primitif et communisme est déjà affirmée dans *Les Masques arrachés* de décembre 1844, page 23. Au début de sa plaidoirie de 1851, lorsqu'il revient en France se défendre d'une accusation d'escroquerie, Cabet déclare, parlant de la doctrine icarienne : « C'est le christianisme dans sa pureté primitive, tel que l'a institué Jésus Christ » (*Procès et acquittement de Cabet*, Paris, octobre 1851, page 9 de l'édition numérisée par Gallica).

phie et par humanité, mais par amour pour le peuple et dans son intérêt, nous sommes profondément convaincus que ceux qui pousseraient à la Révolution aujourd'hui assureraient sur leurs têtes une responsabilité terrible. Que d'autres choisissent, s'ils veulent, le facile rôle de critiquer sans cesse partout, de ridiculiser, de condamner, de batailler et de guerroyer (…), l'Ecole communiste et son organe le *Populaire* se donnent une autre mission, celle d'instruire et de moraliser, de former l'opinion publique et de réformer la raison plutôt que de révolutionner par la violence[1]. ».

9.05.1847 Cabet lance dans le 6e numéro du *Populaire* le mot d'ordre **« Allons en Icarie »**. Il écrit : « Puisqu'on nous persécute en France, puisqu'on nous refuse tout droit, toute liberté d'association, de réunion, de discussion et de propagande pacifique, allons chercher en Icarie notre dignité d'homme, nos droits de citoyen et la Liberté avec l'Égalité. ». Ce manifeste va s'accompagner d'une collection de brochures intitulées *Réalisation de la Communauté d'Icarie* dont huit livraisons paraîtront de mai à décembre 1847. Cabet y recueille tous les documents (favorables ou hostiles) relatifs à la préparation de la grande émigration. L'ouvrage constitue la principale source documentaire sur la mise en œuvre du projet.

Les réactions à cet appel sont immédiates et ardentes. Les nouveaux abonnements affluent, ainsi que les messages de joie. Dans le numéro de juillet du *Populaire*, Cabet se voit obligé de tempérer l'enthousiasme de ses partisans : « Ne vous pressez pas trop de vendre vos biens et de liquider vos affaires », écrit-il.

L'entreprise par contre est aussitôt critiquée par les communistes de tendance babouviste qui ne sont pas loin de la considérer comme une lâcheté et une trahison. Le journal *La Fraternité de 1845* écrit dans son numéro de mai 1847 : « Mais dites-vous, on nous persécute, on calomnie nos doctrines, la misère nous étreint de manière impitoyable, plus d'espoir. Quoi ! des Communistes, des hommes d'avenir, des hommes animés d'une foi profonde désespèrent, reculent devant la persécution, se déclarent vaincus par la misère ? Ah ! La misère, pèse-t-elle moins lourdement sur nos frères, les travailleurs que sur nous, les abandonnerons-nous en emportant, comme des égoïstes, la doctrine qui, par l'espérance, peut en alléger le poids. Nous aussi, dans le cours de notre vie, nous avons eu notre bonne part de souffrances qui sont le triste apanage des hommes de labeur, mais nous ne désespérons pas, nous avons une foi inébranlable dans toute la puissance de nos principes, aussi nous mettons-nous résolument en travers pour crier : arrêtez[2]. ».

juillet Cabet laisse entendre que la destination sera l'Amérique.

15.08.1847 *Le populaire* annonce le retour d'Owen d'Amérique et une prochaine rencontre entre Cabet et lui à Paris ou à Londres.

[1] Cité par Félix Bonnaud, pp. 65-66
[2] Cité par Maillard, op.cit., pp. 294-295

08.09.1847 Cabet rencontre Owen à Londres.

Les communistes allemands de la Ligue des Justes à Londres font paraître dans le premier (et unique numéro) de leur revue *Kommunistische Zeitschrift* une déclaration dénonçant l'appel de Cabet.

10.10.1847 **Cent cinquante personnes signent dans les locaux du *Populaire* l'Acte de constitution d'Icarie**[1]. Il est convenu de fixer le départ d'une avant-garde vers la fin de mars 1848 et le premier grand départ à la fin de septembre. Le *Populaire* du 26 décembre 1847 publie la liste des icariens prévus pour faire partie du premier départ.

On procède en même temps à l'ouverture d'un *bureau de l'émigration icarienne* dans les locaux du Populaire. Un comité permanent de 20 membres gère les préparatifs. Les conditions pour être admis au départ sont entre autres : 1. d'adopter pleinement les principes, règlements et ordonnances établis dans l'intérêt général, 2. d'être laborieux, 3. et tempérant, 4. de jouir d'une réputation irréprochable, 5. de s'engager à abandonner tous ses biens à la collectivité[2]. (*Réalisation d'Icarie*, 4e livraison, page 163).

Les dons (en nature) commencent à affluer.

28.12.1847 Cabet est à Londres où il publie cette note : « Nous venons de terminer à Londres des opérations importantes dont nous rendrons compte à notre retour[3]. ».

Owen met Cabet en relation avec un agent de Cincinnati, un certain Peters chargé par le Gouvernement du Texas du placement des terres offertes à l'émigration.

A son retour en France, Cabet est inquiété par la police dans le cadre de l'arrestation (le dimanche 11 octobre 1847) de jeunes paysans icariens qui s'étaient livrés à une goguette dans la campagne de Saint-Quentin On accuse Cabet d'être l'instigateur de ces manifestations illicites prétendument associées aux sociétés secrètes. Des perquisitions sont menées un peu partout et la police saisit des documents sur la base desquels elle tente d'inculper Cabet comme chef d'une société secrète.

Cabet (qui avait déjà protesté de cette accusation dans le *Populaire* du 21 novembre) publiera dans l'édition du 19 décembre le texte de son interrogatoire par la police de Saint-Quentin qui le laisse libre[4].

2.12.1847 Parti de France le 2 décembre 1847, Charles Sully[5] arrive le 3 février 1848 au Texas et prospecte le long de la Red River. La rivière n'étant pas navigable au-delà de Shreveport[6], il achète une ferme à Sulphur Prairie pour fournir une base d'arrivée à la première avant-garde.

La 8e livraison de la brochure *Réalisation de la Communauté d'Icarie* révèle le lieu où sera fondée la colonie : ce sera le

Cabet écrit : « Après avoir examiné tous les pays convenables pour une grande Emigration, nous avons choisi le Texas dans sa

[1] Le compte rendu de la séance est reproduit par la cinquième livraison de *Réalisation d'Icarie*, de novembre 1847, pp. 234-236 de l'édition numérisée par Gallica.
[2] Une disposition de cette nature nourrira des accusations d'escroquerie.
[3] *Réalisation d'Icarie*, 8e livraison, page 394.
[4] Cabet rendra compte en détail de cette arrestation dans le texte qu'il publiera en 1851 sous le titre *Procès et acquittement de Cabet, accusé d'escroquerie au sujet de l'émigration icarienne*, page 39 de l'édition numérisée par Gallica.
[5] Charles Sully est un ouvrier relieur exilé à Londres au début des années 1840. Ancien babouviste rallié au communisme icarien, il assurera le lien entre Cabet et Owen en septembre et en décembre 1847. (Source : Michel Cordillot, op.cit., pp. 402-403)
[6] Sully se garde pourtant de prévenir Cabet de cet élément qui jouera un rôle déterminant dans l'échec de la première avant-garde. Au contraire, il l'assure, dans une lettre du 19 février 1848, que « la place au monde la plus propice pour fonder notre Icarie est là où nous avons espéré la trouver ». Cabet ne tarde pas à publier cette lettre dans le *Populaire* du 27 avril 1848. (Cordillot, op.cit., page 403).

	Texas.	partie nord-ouest, comme celui qui représente le plus d'avantages sous le rapport de la salubrité, du climat tempéré, de la fertilité du sol, de son étendue etc… Nous avons déjà plus d'un million d'acres de terre le long de la Rivière Rouge, beau fleuve navigable jusqu'à notre établissement et nous pouvons nous étendre indéfiniment[1]. ».
1848		
3.01.1848	Le contrat est signé avec Peters. De Londres, Cabet annonce que « nous pouvons disposer de plus d'un million d'acres de terres excellentes pour former notre établissement[2] ».	
5.01.1848	Le matin du 5 janvier, à peine est-il rentré de Londres que la police se présente chez lui pour l'arrêter : elle saisit ses papiers et l'inculpe d'escroquerie en visant la souscription ouverte par *Le Populaire* pour financer le voyage au Texas et l'installation de la colonie. Cabet est emprisonné quelques jours à Saint Quentin.	Libéré dès le 7 janvier, il ne sera acquitté que le 18 février par une ordonnance de non lieu[3].
29.01.1848	Départ de l'avant-garde de Paris pour Le Havre : elle est composée de 69 pionniers et conduite par Adolphe Gouhenant, un accusé du procès de Toulouse en qui Cabet avait placé toute sa confiance.	
30.01.1848	C'est un dimanche. Un banquet d'adieu est organisé dans la commune d'Ingouville. Il réunit plus de 250 convives.	Le récit qu'en donne *Réalisation d'Icarie*[4] insiste sur la solennité de la marche silencieuse des icariens « en costume uniforme (tunique de velours noir et chapeau en feutre gris) tous rangés deux à deux et se tenant par le bras, sur une longue file. ».
2.02.1848	Cabet propose aux Icariens sur le départ de prononcer l'engagement de se comporter désormais comme « les soldats de l'Humanité ».	Dans son discours au procès de 1851, Cabet parlera de cette scène comme de « l'une des plus mémorables de l'histoire d'Icarie » : « Il est deux heures du matin, écrit-il, et l'on croit partir à six heures : c'est donc au moment suprême. Chaque question, écoutée dans un religieux silence, est répondue par des cris unanimes, au milieu de transports d'enthousiasme[5]. ».

Voici quelques exemples de ces engagements :

- « Persistez-vous à déclarer que vous connaissez parfaitement le système, la doctrine, les principes de la Communauté Icarienne? — Oui, s'écrient-ils ».
- « Persistez-vous à les adopter de toute la force de votre conviction? — Oui. »
- « Adoptez-vous surtout le principe de la Fraternité des hommes et des peuples, et toutes ses conséquences? — Oui, répondent-ils avec plus de force! »
- « Vous sentez-vous la force et l'inébranlable volonté de vous dévouer à la réalisation de la Fraternité et de la Communauté? — Oui, oui! »
- « Vous dévouez-vous pour l'intérêt et le bonheur des Femmes, des Enfants, des mas-

[1] Cabet, *Réalisation de la Communauté d'Icarie*, 8e livraison, Paris, page 401, (édition électronique sur Gallica). Cette description était loin de correspondre à la réalité du terrain, ce que les Icariens de la première avant-garde allaient découvrir à leurs dépens.
[2] *Réalisation d'Icarie* de décembre, page 397
[3] Sur cet épisode, voir la publication par P. Caron des documents provenant des pièces saisies par la police chez Cabet : *Cabet et l'Icarie à la fin de 1847: Document inédit*, Société d'Histoire moderne et contemporaine, (1899-1914), Vol. 8, No. 8 (1906/1907), pp. 569-585.
[4] Page 411
[5] *Procès et acquittement de Cabet, accusé d'escroquerie au sujet de l'émigration icarienne*, page 47 de l'édition numérisée par Gallica.

ses opprimées par la misère et l'ignorance ? — Avec transports: oui. »
- « Acceptez-vous le titre de soldats de l'Humanité, avec tous les devoirs que ce titre vous impose ? — Avec une ardeur croissante : oui, oui ! »
- « Etes-vous résolus à supporter toutes les fatigues et toutes les privations, à braver tous les dangers, dans l'intérêt général et commun? — Avec enthousiasme: oui, oui, oui! »
- « Etes-vous bien convaincus que votre premier intérêt et votre premier devoir envers la Communauté sont l'union, la concorde, la tolérance et l'indulgence des uns envers les autres, l'ordre, la discipline et l'unité ? — Tous ensemble: oui, oui ! »
- « Etes-vous bien décidés à tout sacrifier à cette nécessité de la discipline et de l'unité ? — Oui, oui ! »
- « Vous adoptez-vous sincèrement pour frères, et vous engagez-vous fermement à pratiquer la Fraternité, à vous aimer, à vous secourir, à vous aider, à vous dévouer réciproquement comme des frères? — Avec enthousiasme: oui, oui ! »

3.02.1848 **Départ du Havre** (par le steamer *Rome*) **de la première avant-garde** composée de 69 icariens. Ils entonnent le chant du départ Icarien. Ils partent fonder une colonie au Texas sous la direction d'Adolphe Gouhenant. Ils n'arriveront sur le terrain qu'en juin 1848 après une longue et très pénible marche due au fait que la Rivière rouge n'est pas navigable sur tout son cours.

Cabet pendant la révolution de février

Cabet ne rejoint pas la colonie d'Icarie tout de suite. Il participe aux journées de février et crée un club politique nommé « Société fraternelle centrale » qui se joint aux autres clubs républicains pour réclamer l'ajournement des élections.

Dans sa plaidoirie de 1851, Cabet insistera sur le caractère perturbateur de la révolution. Il déclare: « La révolution inattendue qui vint éclater subitement le 23 février bouleversa toutes mes combinaisons, renversa tous mes projets et tous mes plans et détruisis presque tous mes moyens et mes ressources. Je ne pouvais plus trouver ni partants, ni argent, ni navires[1]. ».

25.02.1848 Cabet fait afficher dans Paris un *Manifeste aux Communistes icariens* dans lequel il insiste sur le respect de la légalité.

« Fidèles à nos principes d'humanité et de modération, de raison et de justice, crions toujours et partout : Point de vengeance ! point de désordre ! point de violence ! *Point d'atteinte à la propriété !* Mais inébranlable persévérance à demander tous les moyens que peut accepter la justice pour supprimer la misère. Gardons de demander l'application immédiate de nos doctrines communistes. Nous avons toujours dit que nous ne voulions leur triomphe que par la discussion, la conviction, par la puissance de l'opinion publique, par le consentement individuel et par la volonté nationale. Restons fidèles à nos paroles.[2] ».

Cette déclaration doit être rapprochée d'un entrefilet du journal de Théodore Dézamy lui-même, en première page du premier numéro (du 2 mars 1848) de son journal *Les Droits de l'homme* où l'on peut lire : « Nous offrons aux communistes de toutes nuances de solennels remerciements pour la puissance d'abnégation dont ils font preuve. Ils comprennent parfaitement que la réalisation de leurs théories ne doit point être l'œuvre de la violence ni de l'autorité ; c'est de la persuasion et de la libre association qu'ils l'attendent[3]. ».

Il ne tardera toutefois pas à critiquer la

[1] *Procès et acquittement*, page 12
[2] *Procès et acquittement,* page 48
[3] « Les Révolutions du XIXe siècle », *1848, La Révolution démocratique et sociale*, éditions EDHIS, volume 10, pp. 22 (de l'édition numérisé par Gallica).

	décision du gouvernement provisoire de créer une garde mobile soldée qu'il associe à une garde prétorienne. C'est le peuple lui-même tout entier qu'il aurait fallu armer, écrit Cabet.	
28.02.1848	*Appel à l'impartialité publique*	
Mars 1848	Publication de *Bien et mal, danger et salut*	Cabet dénonce l'influence du *National* sur le gouvernement : « Et le danger est grand, *écrit-il,* car Thiers est rusé, adroit, sans connaître aucun frein. Il est appuyé par la Bourgeoisie et la Finance, par la partie de la garde nationale qui ne s'est pas battue, par l'ancien corps électoral, par l'ancienne opposition des Chambres ; (…) il s'alliera même, s'il le faut, avec les Carlistes et les Jésuites pour renverser la république[1]. ».
6.03.1848	1er Discours devant la Société Fraternelle centrale[2] : *La garde Nationale, la Liberté de la Presse, le Droit d'association, de réunion, et de discussion, les Elections et le travail.*	
16.03.48	Manifestation devant l'Hôtel de Ville de quelques centaines de gardes nationaux d'origine bourgeoise membres des anciennes compagnies d'élite (les « bonnets à poils » de la 10e légion) qui protestent contre la suppression de leur corps (par le décret du 14 mars) et contre l'élection au suffrage universel du nouveau cadre des officiers. La manifestation est nettement hostile au gouvernement provisoire (dont le but est de briser le monopole bourgeois sur la garde nationale). Ledru Rollin est près d'être molesté. L'incident provoque une riposte spontanée du peuple de Paris qui se mobilise afin de porter secours au gouvernement provisoire : devant le nombre, les gardes nationaux doivent se retirer.	Parallèlement, le gouvernement provisoire décide une importante augmentation des impôts (de l'impôt additionnel) sur les revenus (la fameuse **circulaire sur les 45 centimes** : un additionnel de 45 centimes sur chaque franc d'impôt dû), ce qui a pour effet de provoquer **une fort mécontentement dans la paysannerie et la petite et moyenne bourgeoisie** qui sont soumis à l'impôt sur le revenu (au point que la mesure sera reportée après les élections).
17.03.1848	**Massive contre-manifestation de masse en soutien au gouvernement provisoire**. Cabet manifeste avec l'ensemble des principaux clubs. La manifestation réunit plus de cent mille hommes. Elle est organisée à l'initiative des partisans de Louis Blanc et de la commission du Luxembourg (c'est-à-dire des corporations ouvrières) qui insistent pour lui donner un caractère pacifique et ordonné : il s'agit d'apporter un soutien au gouvernement provisoire et d'exiger un report indéfini des élections ainsi que l'éloignement des troupes de Paris. On s'aperçoit que l'application du suffrage universel risque de renverser le rapport de force en faveur de la réaction. La gauche républicaine et jacobine considère que le gouvernement provisoire doit se comporter comme une autorité dictatoriale légitimée par une révolution et ne convoquer le suffrage universel qu'après	**Cette date marque l'apogée du mouvement populaire** : même si elle n'obtient rien ou très peu sur ses deux objectifs immédiats (report des élections et éloignement des troupes) la manifestation prolétarienne du 17 mars a impressionné. Mais ni Blanc ni Ledru-Rollin ne tireront avantage de cette manifestation[i]. Au contraire, la riposte s'organise dans les forces bourgeoises et notamment en province. Blanqui (qui a été mis en minorité par Louis Blanc et Barbès et dont Cabet se désolidarise) devient une cible (sa position à lui était de réclamer un ajournement sine die des élections, et non un ajournement au 31 mai comme le proposait Cabet). Il fait l'objet d'une provocation policière dès le 31 mars quand paraît le document Taschereau (ancien secrétaire de la préfecture) qui l'accuse d'avoir trahi les républicains en 1839. A l'hôtel de Ville, le chef de la réaction, c'est Marrast (qui semble être à l'origine du document Taschereau).

[1] Cité par Pierre Angrand, op.cit., page 36

[2] Du 6 mars au 8 mai 1848, Cabet prononcera 11 discours devant la Société fraternelle centrale. L'ensemble sera publié en 10 livraisons par les éditions du Populaire.

avoir « fait tout le bien qu'il était à faire ». Les clubistes et en particulier les blanquistes tentent de durcir la revendication pour obtenir une « épuration » du gouvernement provisoire. Ce dernier parvient toutefois à désamorcer la crise et à gagner du temps en promettant de délibérer sur ces questions : Louis Blanc joue la carte de la solidarité gouvernementale pour ne pas laisser l'initiative à Blanqui (qui exigeait une réponse immédiate sur la question du report des élections). Cabet et Sobrier se désolidarisent de Blanqui. En fin de compte, les manifestants se contentent de réaffirmer leur soutien au Gouvernement provisoire et se retirent pour défiler dans Paris sans rien avoir obtenu sur leurs deux revendications principales.

22.03.1848 Cabet dénonce dans le *Populaire* l'inertie du gouvernement : « Vous ne tenez nul compte des volontés populaires et vous laissez se reformer les anciens partis (…) les élections pour l'Assemblée nationale ne sont pas encore ajournées. Cependant la misère marche à grands pas et l'on s'en fait argument contre la République (...) Dans quelques jours, nous nous trouverons tous peut-être sur le radeau de la Méduse. Et c'est vous qui nous y aurez conduits, vous qui avez pris le gouvernail sans avoir appris le métier de pilote[1]. » .

Il reviendra le 26 mars sur les mêmes accusations, les mêmes inquiétudes : « Au lieu d'imprimer à tout une activité salutaire, vous êtes restés comme immobiles (…) tout est maintenant intrigues, manœuvres, machinations, complots et la contre-révolution s'avance à grands pas et sans déguisement (…) Les ateliers se ferment, le travail manque, la misère devient effrayante. Et les contre-révolutionnaires exploitent cette misère pour tromper, égarer, entrainer des malheureux trop crédules et trop confiants. Ils font haïr la République en la présentant comme la cause de la détresse et de la ruine. » (Angrand, page 46).

27.03.1848 *La première avant-garde des Icariens arrive à la Nouvelle Orléans. Ils apprennent le déclenchement de la révolution à Paris. Cinq d'entre eux ne résistent pas au désir de rentrer aussitôt en France[2].*

30.03.1848 Pierre Angrand relate l'anecdote suivante : « Le 30 mars, 500 ouvriers passementiers viennent à l'Hôtel de Ville, se plaignant du chômage : ils demandent qu'on ne supprime pas les épaulettes et les galons d'or sur les uniformes des gardes nationaux. L'Hôtel de Ville répond : ce sont les Communistes qui veulent supprimer ces insignes ; c'est Cabet qui est la cause de votre misère. Et les passementiers de crier : à bas les communistes, à bas Cabet, allons le pendre[3]. ».

A la fin de ce mois de mars, dans le climat de la campagne électorale (les élections sont fixées pour Pâques, soit le 23 avril), on voit se développer à Paris et en province **une très violente campagne anticommuniste dont Cabet est particulièrement la cible**.

2.04.1848 *L'avant-garde Icarienne arrive à Shreveport[4] : ils sont séparés d'Icarie par un terri-*

[1] Cité par Pierre Angrand, op.cit., page 45

[2] Prudhommeaux observe que ce sont « les plus cultivés », notamment le médecin Leclerc et l'architecte Alfred Piquenard, (op.cit. page 220). Dans son plaidoyer de 1851, Cabet insistera sur la préjudice subi par la *désertion* du médecin Leclerc qui, alors qu'ils sont en pleine détresse sanitaire à cause des fièvres, « abandonne ses frères à la Nouvelle Orléans en leur enlevant presque toute la pharmacie » (…) C'est donc le médecin français qu'on peut accuser en grande partie des malheurs de l'Avant-garde » (op.cit., pp. 66-67)

[3] Angrand, page 51

[4] En 1847, le Texas comptait une population de 143.200 habitants dont 103.840 blancs, 39.060 esclaves noirs et 33 noirs libres. La ville la plus importante Galveston compte 4.100 habitants. Shreveport en compte 1700. (Prudhommeaux, page 223)

		toire désertique à travers lequel il faut se frayer difficilement un chemin dans une région sauvage infestée de moustiques qui transmettent la malaria. Les colons manquent d'argent et sont en plus encombrés par leurs bagages. Ils se trouvent dans l'obligation d'acheter à Shreveport un hangar pour y stocker le matériel qu'ils avaient emportés (alors qu'il leur manque l'essentiel, des attelages de bœufs et des chariots, pour faire route vers Icarie). Leur principal handicap est bien sûr leur inexpérience dans le domaine agricole.
9.04.1848	Cabet tente de résister à la campagne anticommuniste qui s'emballe. Il écrit dans le *Populaire* : « Vous excommuniez les Communistes, Vous les traitez en parias, en proscrits (…) Malheureux, on vous trompe quand on vous fait croire que les Communistes sont vos ennemis, tandis que de tous les hommes ce sont ceux qui vous aiment le plus sincèrement, eux qui n'ont pour vous qu'amour et fraternité[1]. ».	
10.04.48	Owen est à Paris. Il prend la parole devant les icariens réunis salle de la Redoute. Cabet lui rend hommage (8e discours à la Société fraternelle centrale)	On délibère aussi des renforts à envoyer à la première colonie d'Icariens au Texas.
16.04.1848	En avril, la garde nationale avait envisagé d'introduire dans son encadrement 14 officiers issus de la classe ouvrière. Dans un climat d'impatience devant les lenteurs du gouvernement provisoire dans le traitement des problèmes sociaux, il est convenu qu'après l'élection de ces officiers au champ de Mars, le dimanche 16 avril, une délégation des Corporations ira porter au gouvernement provisoire une pétition en faveur de la République sociale, en faveur de l'organisation du travail par l'Association et contre l'exploitation de l'homme par l'homme (ainsi qu'une offrande patriotique, autrement dit une collecte). La droite du Gouvernement provisoire répand alors la rumeur que l'on prépare un coup d'Etat communiste sous la direction de Blanqui et de Cabet. Ledru-Rollin commande aussitôt la mobilisation de la Garde nationale qui prend place autour de l'Hôtel de Ville. Le but est d'empêcher la réédition de la journée du 17 mars. Les manifestants découvrent donc la place de l'Hôtel de Ville « hérissée de baïonnettes ». En même temps, de multiples rumeurs sur les assassinats imaginaires de dirigeants ouvriers sont diffusées dans Paris afin de créer un climat de trouble insurrectionnel. La manifestation se voit très étroitement encadrée par les soldats de la garde nationale dont certains se livrent à de bruyantes déclarations anticommunistes. Le lendemain, on assiste à de nouvelles manifestations des éléments bourgeois de la garde nationale	**L'isolement de l'extrême gauche blanquiste est cette fois manifeste**. C'est le début de la reprise en main du mouvement par l'alliance des républicains modérés (les « bleus ») et de la réaction bourgeoise. Mais en même temps, c'est la position de Louis Blanc au Luxembourg qui est compromise ainsi que son projet de faire adopter par l'Etat une politique d'initiative industrielle. La presse de droite se déchaine et répand force calomnies sur de prétendus enrichissements au sein du gouvernement provisoire. Les clubs sont attaqués de toutes parts au point que le gouvernement doit faire publier une proclamation officielle annonçant des mesures de protection et rappelant le rôle démocratique des clubs et leur importance dans l'animation du débat public.

[1] Angrand, op.cit., page 52. L'inconsistance politique du propos n'échappe à personne.

	contre le socialisme. Des menaces sont proférées contre les Icariens et la maison de Cabet est envahie. On acclame l'armée et on réclame le retour des troupes à Paris. Le soir même, le gouvernement donne l'ordre d'arrêter Blanqui.	
21.04.1848		*Les Icariens arrivent sur le site de Sulphur-Prairie où Sully avait pris option pour l'achat d'une ferme destinée à leur servir de point d'appui[1]. Ils découvrent les conditions légales de leur établissement, des conditions qui se révèlent désastreuses pour leur projet de vie communautaire. Non seulement, en effet, les lotissements réservés (de 320 acres) ne sont pas contigus (ils sont séparés en damier par des parcelles appartenant à l'Etat du Texas et à la Société Peters avec qui Cabet a négocié) mais leur accès gratuit suppose la présence physique du colon (et la création par ses soins d'une maison individuelle, une log-house faite de troncs d'arbre assemblés), et cela avant le 1er juillet 1848. Or les icariens ne sont que 65 et il eût fallu qu'ils fussent 3.125 (et que chacun fût en mesure de construire sa maison) pour occuper le million d'acres promis[2]. La première avant-garde va alors se diviser. Une partie reste à Sulphur avec Sully et une autre partie, sous la direction de Gouhenant, se lance vers Icarie afin d'occuper les terres concédées par Peters.* **Les lettres adressées à Cabet (et par les icariens à leur famille) dissimulent toutefois ces difficultés et débordent au contraire d'enthousiasme**[3]. Ainsi le 20 mai 1848, Gouhenant écrit à Cabet : « Oh, si vous voyiez Icarie, c'est un Eden. (…) Nous sommes au comble de nos vœux. Toutes les descriptions d'Icarie sont faibles, nos espérances sont dépassées.[4] ».
22.04.1848	Publication dans le *Populaire* mais aussi en brochure et sous forme d'affiche du texte intitulé *Cabet à ceux qui le menacent d'assassinat*.	Il y dénonce « les cris des Royalistes, des jésuites, des philippistes ou des régenciers, de tous les faux républicains qui n'osent pas encore crier : à bas la République », ajoutant : « On me tuera si l'on veut et si l'on peut ; je suis prêts au martyre, pardonnant d'avance à mes assassins qui ne sauront pas ce qu'ils feront[5]. Mais on ne me fera pas reculer dans ma conscience, dans mes convictions, dans mon dévouement, dans ma propagande légale et pacifique, pour une doctrine que je crois sainte et sacrée[6] ».
23 avril	**Ce sont les élections générales**. Elles se soldent par un triomphe des conservateurs. C'est une assemblée essentiel-	

[1] Cabet reprochera à la première avant-garde son imprudence de ne pas s'être d'abord installée dans cette ferme au lieu de se diriger aussitôt vers les terres concédées par Peters (*Procès de 1851*, page 60)
[2] Prudhommeaux, page 226.
[3] Prudhommeaux, page 230
[4] Cité par Cordillot, page 84
[5] La résonance biblique du propos est manifeste si on le rapporte à l'adresse au Père de Jésus crucifié : «Père, pardonne leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » (Luc, Ch. XXIII)
[6] Cité par Angrand, page 58. Il n'est pas moins précis dans ses accusations : « J'accuse, écrit-il, le parti du National dans le gouvernement provisoire de faciliter la contre-révolution et la Régence. J'accuse particulièrement le maire de Paris A. Marrast et son adjoint Buchez ».

lement bourgeoise qui est élue : sur 851 élus, on compte à peine 280 républicains modérés, un grand nombre de royalistes camouflés (près de 400), de nombreux légitimistes (poussés en avant par un soutien intense du clergé dans la campagne électorale), des bonapartistes et une petite centaine à peine de radicaux et de socialistes[1].
Cabet n'est pas élu, ne recueillant que 20.000 voix.
Il se représentera le 4 juin aux élections partielles, et recueillera cette fois 68.000 voix mais sans être élu.

1.05.1848 Cabet prononce son 10e discours devant *la Société fraternelle centrale.* Intitulé *Exposé rapide sur la doctrine et la marche du communisme icarien,* ce texte annonce sa décision, compte tenu du résultat des élections, de recentrer son action sur la réussite d'Icarie. Du reste son club cessera de se réunir après le 8 mai.

15 mai 1848 **Journée insurrectionnelle**. Convoquée à l'initiative des clubs, place de la Bastille, avec pour mot d'ordre de réclamer que la France lève une armée pour rétablir la souveraineté de la Pologne, une manifestation de quelque 150.000 participants aboutit à un envahissement de l'Assemblée nationale d'abord et de l'Hôtel de Ville ensuite où, dans la confusion, Barbès proclame un nouveau gouvernement.
Les gardes nationaux ne tardent toutefois pas à rétablir l'ordre aussi bien à l'Assemblée nationale qu'à l'Hôtel de Ville. Entre 16 et 17h30, tout est dit : les insurgés présents à l'Hôtel de Ville sont arrêtés, dont Barbès et Albert.
Les clubs ont manifestement donné l'impression d'improviser un coup d'Etat sans vraiment se donner les moyens de l'accomplir. Le résultat est désastreux[2].

Le nom de Cabet ayant été prononcé parmi les membres du nouveau gouvernement, la garde nationale perquisitionne chez lui, mais Cabet était absent de Paris ce jour-là. Il ne manquera du reste pas de se désolidariser de la manifestation, rappelant la cohérence de ses options pacifiques. **Le climat politique est tel qu'il se réfugie toutefois dans la clandestinité.**

2.06.48 *Malgré les conditions juridiques qui leur sont imposées et après des difficultés matérielles inouïes, la colonie est enfin au complet en Icarie le 2 juin. D'ici le 1er juillet, ils construiront 32 log-houses donnant droit à autant de sections pour un total de 10.240 acres, soit 4.000 hectares[3].*

A l'inexpérience totale de ces artisans qui doivent mettre en valeur une terre brûlée par un soleil tropical vont s'ajouter la maladie et les accidents qui commencent à déci-

[1] La gauche républicaine ressent très mal cette défaite électorale issue de ses propres revendications en matière de suffrage universel. Des troubles éclatent en province. A Limoges, le 27 avril, un nouveau conseil municipal est formé sous la pression des ouvriers qui protestent contre les irrégularités du scrutin. A Rouen, les 26, 27, 28 avril, la garde nationale réprime dans le sang une protestation ouvrière contre le résultat des élections. Les combats font plus de trente morts. Ce sont les premières victimes depuis février.
[2] Le déroulement des événements n'interdit pas l'hypothèse d'une provocation policière : la facilité avec laquelle les émeutiers envahissent l'Assemblée nationale laisse en effet penser à un complot policier destiné à provoquer et à piéger l'extrême-gauche blanquiste. En tout cas, cette journée marque le véritable début de la réaction qui aboutira à la répression de juin.
[3] Le 12 juillet 1848, Gouhenant écrit à Cabet : « Enfin, nous avons 32 sections. Icarie est fondée. C'est de quoi nourrir quinze à vingt mille personnes ». (Cité par Prudhommeaux, page 229)

		mer la colonie des icariens : sept d'entre eux meurent du paludisme, un huitième est foudroyé. Quatre autres désertent. Ces réalités continuent toutefois à être dissimulées par les lettres envoyées en France, que ce soit à Cabet ou par les Icariens à leur famille[1].
3 juin	Départ de la **deuxième avant-garde** composée de 21 icariens sous la direction de Pierre Favard. Elle arrivera le 29 août 1848.	Entretemps il y a eu la découverte dans les cartons de la Préfecture de Toulouse de lettres indiquant que lors de son procès de 1843, Adolphe Gouhenant aurait proposé ses services à la police contre une forte somme d'argent[2].
4 juin	Election partielle à Paris : Cabet n'est pas élu, même s'il recueille 68.000 voix. Il vivra dans une semi-clandestinité durant les journées de juin.	Cabet écrit dans le *Populaire* du 11 juin : « Je puis, je dois, je veux me consacrer entièrement désormais à la propagande de nos doctrines icariennes ou socialistes et à la continuation de notre grande émigration.[3] ».
12 août		Départ d'une commission de 5 personnes sous la direction de Caudron, avec une somme d'argent destinée à secourir les deux premières avant-gardes. Elle n'arrivera qu'en octobre, après la retraite.
29.08.48		*Les plus valides des icariens établis au Texas commencent à préparer leur départ. C'est à ce moment qu'arrive, exténuée[4], la seconde avant-garde d'une douzaine d'Icariens partie du Havre le 3 juin 1848 sous la direction de Pierre Favard.*
2.09.1848		*Pierre Favard rédige un rapport à Cabet où il fait part de l'état de détresse de la colonie : il faut partir. Il dénonce surtout Adolphe Gouhenant comme un traitre payé par « le parti des jésuites » pour ruiner Icarie. Gouhenant est chassé de la colonie après avoir été tondu et rasé[5]. Les autres font retraite vers Shreveport et la Nouvelle Orléans[6] : quatre d'entre eux meurent au cours du voyage. La Communauté est en même temps dissoute. Deux icariens restent sur place. On abandonne les outillages et l'on partage ce qui reste en caisse[7].*

[1] Un certain Eugène Rougier, avocat de profession, écrit par exemple à la famille le 15 juin 1848 : « Le climat paraît d'ailleurs si sain que, bien que nous ayons couché constamment en plein air durant nos voyages et essuyé de fortes pluies, pas un de nous n'a été malade, et qu'aujourd'hui plusieurs se portent mieux qu'en France », avant de conclure : « C'est bien là le pays qu'il fallait pour fonder le champ pratique de la Communauté. » (*Procès 1851*, page 65).

[2] Lors du procès de 1851, Cabet fera ce commentaire: « Si ces lettres ne prouvent pas incontestablement que ses offres ont été acceptées et qu'il a réellement été un agent de police et un traître dans le procès de Toulouse (car sa conduite publique pendant tout le procès indique le contraire), elles prouvent au moins qu'il était capable de l'être et doivent faire craindre qu'il ne soit, dans l'Avant-garde dont il est le chef, l'agent d'une police quelconque, d'autant plus dangereux qu'il est plus habile, plus adroit, plus actif. » (op.cit., page 68)

[3] Cité par Prudhommeaux, page 236

[4] Elle avait perdu en chemin la moitié (!) des partants (Cordillot, page 184).

[5] *Procès de 1851*, page 69

[6] Malgré les offres d'assistance de Peters qui est évidemment intéressé par le maintien des icariens sur le site (*Procès de 1851*, page 69)

[7] Prudhommeaux écrit : « La retraite de ces vaincus, grelottant de fièvre, anémiés par les privations, assombris par le contraste douloureux de la réalité présente et des espérances d'antan, fut un des épisodes les plus poignants de l'histoire d'Icarie. Ils mirent un grand mois à faire le voyage et lorsque les divers groupes eurent enfin rallié Shreveport, quatre manquaient à l'appel, qui ne reparurent plus. » (page 235).

	En France toutefois, sous l'effet des lettres d'enthousiasme venues de la première avant-garde et mises en scène par le *Populaire* de mai à septembre, on assiste à une mobilisation pour une émigration massive.	
28.09.48	Départ de la **troisième avant-garde** composée de 23 hommes sous la direction de Mazet.	
25.10.48	**Premier grand départ** de Bordeaux **de 56 icariens** (27 hommes, 17 femmes, 12 enfants) sous la direction de Pépin de Périgueux : ce sont des gens qui ont déjà tout vendu et qui ne peuvent plus reculer[1]. Cabet publie *Insurrection du 23 juin 1848 avec ses causes, son caractère et ses suites, expliquée par la marche et les fautes de la Révolution du 24 février. Cette* brochure de 60 pages est une sorte de bilan de son activité politique en France.	
	Fin octobre, Cabet reçoit la lettre que Pierre Favart lui a envoyé le 2 septembre sur la situation en Icarie. **Il en retarde la publication**.	
2.11.48	**Deuxième grand départ du Havre** de **82** i**cariens** sous la direction de Jules Prudent : ils sont 34 hommes, 30 femmes, 19 enfants.	
12.11.48	Les mauvaises nouvelles en provenance d'Icarie paraissent dans *le Populaire*. Mais cela n'empêche pas le flux migratoire de se poursuivre. Le 12 novembre a lieu le **troisième grand départ** de **74 icariens** qui embarquent sous la direction de Jean-Jacques Witzig.	
21.11.48	**Quatrième grand départ de 114 icariens** sous la direction de Berthier.	
23.11.1848		On assiste au déclenchement de ce que Cabet appelle la seconde dissidence[2]. Des lettres qui lui sont hostiles paraissent dans la presse américaine et française de la part des membres de la deuxième avant-garde (dont un certain Dubuisson)
25.11.1848		Arrivée à la Nouvelle Orléans de la troisième avant-garde. On loue des maisons pour loger ceux qui restent. Les autres abandonnent la communauté.
29.11.1848	Cabet est condamné à un mois de prison suite à la perquisition accomplie le 15 mai chez lui et dans les locaux du *Populaire* où l'on avait trouvé « quelques fusils apportés et abandonnés à mon insu	Quarante-six icariens restés fidèles publient une protestation contre les allégations des dissidents[2]. Le document paraîtra dans le *Populaire* du 21 janvier 1849.

[1] Cette expédition tournera court bientôt : dès leur arrivée, constatant l'état de la Communauté, ces icariens de Bordeaux s'empressent d'abandonner la partie et se partagent l'argent qu'ils avaient reçu pour leur établissement.

[2] La première avait été le fait d'un icarien nommé Gosse qui, en juin 1848, dans une lettre parvenue en France en août 1848 avait reproché à Cabet de privilégier son ambition politique à Paris au lieu de venir soutenir la colonie au Texas (*Procès de 1851*, page 68)

	par quelques icariens[1] ».	
3.12.1848	Publication de la lettre des icariens de la première avant-garde, que Cabet avait reçue fin octobre et qu'il s'était bien gardé de divulguer.	

Cabet en Icarie

13 déc.48	Cabet se décide à rejoindre ses disciples. Ils sont « cent hommes, cinquante femmes et trente enfants[3] » à résister et à l'attendre.	Il arrive à New York le 13 décembre et prend la mesure de la campagne de presse de ses adversaires dans les journaux américains.
18 décembre	**Cinquième grand départ de 40 icariens** sous la direction de Coutellier.[4]	
31.12.48	Une délégation de trois icariens dirigée par Jean-Jacques Witzig est chargée de rechercher dans le nord un nouveau domaine où pouvoir s'installer. Une seconde délégation explore les possibilités dans le sud.	
1849		
		Dès le début de cette année 1849, une procédure est engagée en France pour inculper Cabet d'escroquerie. On saisit les registres de comptabilité du *Populaire*.
19.01.1849	Il arrive à La Nouvelle-Orléans. Le choléra sévit et la colonie est en pleine crise.	Cabet : « J'accours pour partager les sort de mes frères, pour les sauver ou mourir avec eux[5] ».
21.01.1849	Il convoque une assemblée générale, rappelant qu'il est, selon les statuts, le seul habilité à prononcer une dissolution de la Communauté. Il propose de remettre 200 francs à ceux qui veulent rentrer en France ou s'établir individuellement en Amérique. Il parvient à convaincre un groupe de 280 personnes (dont 142 hommes, 74 femmes et 64 enfants, soit une faible majorité sur un total de 485 colons) à poursuivre avec lui l'établissement d'Icarie.	La communauté est à ce moment-là refugiée dans deux vastes maisons, Saint-Ferdinand Street à La Nouvelle Orléans. La caisse contient 86.000 francs.
24.01.1849	Les Icariens restés fidèles à Cabet publient une Adresse dans laquelle ils l'honorent du titre de Père et renouvellent à son égard « leurs sentiments de reconnaissance et d'attachement[6] »	Il est urgent toutefois de prendre une décision sur l'avenir de la colonie qui ne peut s'attarder à La Nouvelle Orléans au risque d'épuiser ses réserves.
28.02.1849	Il publie un rapport sur la situation de la colonie dans *L'Abeille de la Nouvelle Orléans.*	
1.03.1849	Départ de la colonie vers la ville de	Ils sont 280 sur le bateau à vapeur appelé

[1] Cabet, *Procès de 1851*, page 72.
[2] *Procès de 1851*, page 74
[3] Prudhommeaux, page 240
[4] Ce qui porte à **485 personnes** (259 hommes, 125 femmes et 101 enfants) le nombre des icariens partis de France entre le 2 décembre 1847 et le 18 décembre 1848 (Sources : Prudhommeaux, page 238 ; Cabet, *Procès de 1851*, page 71).
[5] *Procès de 1851*, page 75
[6] *Procès de 1851*, page 77

	Nauvoo sur le Mississipi, au-dessus de Saint-Louis.	*Le Maréchal Ney*, avec de nombreux malades, des femmes et des enfants incapables de travailler, et avec la circonstance aggravante du point de vue de leur projet communautaire qu'ils vont s'installer « au milieu de l'ancienne société[1].».
	Cabet et les siens y arrivent le 15 mars. C'est une petite ville abandonnée par les mormons. Le climat est sain et les terres sont fertiles. Ils ne sont plus que 260, car au cours du voyage, le choléra a fait parmi eux vingt nouvelles victimes.	Les Mormons s'y étaient installés en 1840 sous la conduite de Joe Smith. La communauté avait connu une période de prospérité mais elle avait fini par se diviser et après le meurtre de Smith, elle s'était déplacée au-delà des Montagnes rocheuses, laissant le domaine à vendre. Cabet choisit d'y prendre en location 450 acres et plusieurs bâtiments. Du 1er mars au 31 août, la communauté devra enregistrer 34 défections (17 hommes, 8 femmes, 9 enfants). A cette troisième dissidence s'ajoutent les effets du choléra.
22.05.1849	Instruit depuis le début de cette année 1849, un procès est plaidé à Paris devant le tribunal de commerce de la Seine et aboutit à **des poursuites pour escroquerie** contre Cabet et son mandataire Louis Krolikowski. Les plaignants sont les déçus d'Icarie qui sont rentrés en France dans un état de grand dénuement.	
1.07.1849	Cabet publie dans le *Populaire* une protestation intitulée « Infâme accusation » contre le procès en escroquerie qui lui est fait.	Il n'hésite pas à évoquer à ce propos le procès de Socrate lui-même qu'il désigne au passage comme un communiste. Il écrit : « Je suis loin de me comparer à Socrate, bien que je puisse avoir la hardiesse de prétendre que ni lui ni personne aujourd'hui ne me surpassent en dévouement pour le Peuple et pour l'Humanité ; mais je ne crains pas de déclarer que je mérite de ma Patrie autre chose qu'une calomnieuse accusation de cupidité et d'escroquerie.[2]».
9 août 49	De son côté, la colonie de Nauvoo fait paraître une première protestation en son nom. Elle sera publiée par la quatrième livraison de *Réalisation d'Icarie*.	
10 sept 49	Il adresse une lettre indignée à Louis Napoléon alors Président de la République[3].	Une lettre qu'il conclut en ces termes : « Du reste, pendant le procès de Saint-Quentin, en février, je voulus écrire à Louis-Philippe une lettre dans laquelle je lui aurais dit que toutes les persécutions de la Monarchie contre le Communisme n'arrêteraient pas ses progrès, et je puis vous dire aujourd'hui que malgré toutes les calomnies et les persécutions, le COMMUNISME a plus de chance que l'EMPIRE.[4] ».

[1] *Procès de 1851*, page 79
[2] *Procès de 1851*, page 92
[3] Il récidivera dans une seconde lettre du 12 novembre adressée au même. Il écrit : « Me voilà condamné comme escroc ! Ah, c'est infâme ! (…) C'est une honte pour votre gouvernement, pour votre magistrature, pour notre pays ! Car enfin, y a-t-il un homme, prince ou non prince, qui par caractère et par tempérament soit plus à l'abri de toutes les espèces de séductions et de corruptions et qui puisse soumettre à l'examen une aussi longue vie de désintéressement, d'abnégation, et de dévouement à la cause de l'humanité souffrante ? » (*Procès de 1851*, pp. 133-134).
[4] *Procès de 1851*, page 96

29 sept.1849	Cabet ne peut toutefois pas empêcher sa condamnation par défaut par le tribunal correctionnel de Paris à 2 ans de prison et à 5 ans d'interdiction de ses droits politiques pour escroquerie. La base du jugement est que le traité avec Peters n'aurait pas existé. Cabet publiera dans l'ouvrage qu'il consacrera bientôt à la révision de son procès un grand nombre des protestations émises dès octobre par les icariens et les démocrates de France, d'Angleterre et d'Amérique.[2]	Krolikovski est quant à lui acquitté[1].
1850		
21.02.1850	**La communauté se dote d'une nouvelle Constitution** : les 183 articles sont votés à l'unanimité. Le point important est que Cabet abandonne les privilèges « dictatoriaux » que la première constitution lui accordait en faisant de lui l'unique gérant de la communauté responsable de tous les règlements.	La communauté vivait depuis le 8 novembre 1849 sous le régime de la gérance absolue de Cabet : ce jour-là, l'Assemblée générale avait ratifié la Constitution de septembre 1847 qui faisait de Cabet, jusqu'en 1857, le « directeur unique et absolu de l'entreprise ». La réforme de 1850 introduisait dans la Constitution icarienne des principes démocratiques plus conformes à son identité politique, notamment le principe de la gérance collégiale sur une base élective. Ce qui se met en place participe à la fois du conseil d'administration et du ministère, avec toutefois la primauté de l'Assemblée générale[3].
1.03.1850	Rédaction d'un libelle contre Cabet par un groupe de onze dissidents retirés à Saint-Louis. Le texte sera publié le 17 avril par Proudhon dans son journal *La voix du peuple*, avec des commentaires hostiles à Cabet (dont il reconnaît toutefois l'honnêteté[4]).	Cabet ne manquera certes pas de diffuser la longue réponse qu'il adresse à Proudhon et que ce dernier ne publiera pas. Il est vrai que Cabet lui rappelle l'échec de sa tentative de création d'une *Banque du Peuple*[5]. Sa conclusion témoigne encore d'une bel optimisme : « J'ajouterai un mot qui résume tout, c'est que, bien que la Communauté d'Icarie ne soit encore que dans sa période transitoire de préparation et d'enfantement, elles est déjà la République la plus démocratique et la plus sociale qui soit sur la terre[6].».
2.04.50	Le jour même où Cabet adresse une troisième lettre à Louis Napoléon, il voit confirmer sa condamnation par défaut, le tribunal ayant rejeté son appel.	
5.04.50	Dans l'espoir de relancer les adhésions, Cabet fait adopter par l'Assemblée générale **une nouvelle règlementation sur**	Si l'on compare avec la dureté des conditions d'admission imposées aux premiers icariens (un apport de 600 francs augmenté

[1] Il avait été défendu par Henri Celliez (qui n'avait pas manqué de plaider le plus souvent en faveur de Cabet).
[2] Aux pages 127-133 de l'ouvrage de référence.
[3] Où le droit de vote appartenait exclusivement aux hommes de plus de 20 ans…
[4] Proudhon précise en effet, parlant de ce pamphlet : « Il résulte (…) de cette pièce, et nous le remarquons avec joie, que les disciples actuellement séparés de M. Cabet n'accusent point leur maitre d'indélicatesse d'aucune sorte ; les accusations d'escroquerie soulevées contre M. Cabet à l'occasion de sa tentative de colonie icarienne tombent devant ce témoignage irrécusable. »
[5] En janvier 1849, Proudhon avait tenté de mettre en pratique ses thèses sur le crédit et avait fondé la *Banque du Peuple* destinée à fournir aux coopératives ouvrières selon ses vœux, à un taux d'intérêt très bas, les capitaux nécessaires à l'achat de matières premières et des outils de travail. L'entreprise avait connu très vite un échec retentissant, fort heureusement avant même que les opérations de prêt ne débutent.
[6] *Procès de 1851*, page 145

	les conditions d'admission : elle prévoyait une période d'admission provisoire, une sorte de noviciat, de quatre mois et la possibilité, en cas de retraite, de se voir restituer les 4/5e de l'apport, lequel était ramené de 600 à 400 francs. Par ailleurs, un départ après l'admission définitive était compensé par une restitution de la moitié de l'apport[1].	des 200 francs nécessaires au voyage, et sans possibilité de récupération en cas de départ), ces nouvelles dispositions ne vont pas manquer de **susciter des conflits entre les anciens et les nouveaux**, en particulier sur le degré de restitution de la mise initiale en cas de démission[2].
1851		
1.02.1851	La nouvelle constitution est reconnue légalement le 1er février 1851 par l'Etat de l'Illinois. La colonie compte alors 340 personnes.	
11.05.1851	Cabet s'embarque pour la France pour défendre son honneur.	S'interrogeant sur ce qui l'attend, il écrit : « J'irai d'abord en Angleterre, où je sonderai le terrain et je flairerai l'air ; si l'atmosphère politique est trop chaude, si le vent annonce l'orage, je ne bougerai pas et laisserai passer la tempête, car autrement je serai coffré d'abord, condamné et définitivement coffré. Si le vent paraît bon, je franchirai la Manche et je ne doute pas qu'on me rendra justice ; et alors quel triomphe pour la Colonie, pour le Communisme, pour le Socialisme ![3] ».
26.07.1851	Il plaide devant la Cour d'Appel de Paris et après quatre jours de débats, il obtient **un arrêt d'acquittement**. Il publie aussitôt le texte de sa défense dans une brochure intitulée *Procès et acquittement de Cabet accusé d'escroquerie au sujet de l'immigration icarienne*[4].	L'ouvrage présente l'intérêt d'offrir un historique précis des vicissitudes de la première émigration et de l'établissement de la Communauté icarienne au Texas. Cabet tente notamment d'apporter les raisons de l'échec de la première avant-garde, raisons qu'il attribue principalement, d'une part, à l'excessive ardeur et aux imprudences des icariens et, d'autre part, au déclenchement de la révolution. Il liquide *Le Populaire* (qui connaissait de grandes difficultés financières) et tente de fonder un nouveau journal, *Le Républicain populaire et social,* avec la collaboration de Louis Blanc[5] et Pierre Leroux. Le premier numéro paraîtra le 11 octobre 1851, à son initiative, Leroux et Blanc s'étant en fin de compte tous deux désistés. Le journal devra s'arrêter après 6 numéros seulement.
2 décembre	Le coup d'Etat de Louis Napoléon va l'empêcher de rester en France.	
1852		
26.01.1852	Après un bref séjour en prison au fort de Bicêtre, il est expulsé de France vers l'Angleterre.	

[1] Prudhommeaux, pp. 209-291
[2] D'une manière générale, cette question des apports et des restitutions en cas de départ va peser lourdement sur la vie de la communauté icarienne. Les apports sont tels qu'ils empêchent l'arrivée de candidats prolétaires. La possibilité d'une restitution de la mise en cas de départ favorise quant à elle les adhésions hésitantes.
[3] *Procès de 1851*, page 151
[4] En trois parties. Les deux premières parties ont été numérisées par Gallica.
[5] Qu'il avait rencontré à Londres en juin 1851 sur le chemin de son retour en France.

19.06.1852	Il reste en Angleterre durant le premier semestre de l'année[1] puis il s'embarque à Liverpool pour Nauvoo où il arrive le 23 juillet 1852.	
23.07.1852	**Il retrouve une colonie en pleine crise morale[2] et matérielle**. Des conflits ont éclaté notamment sur divers aspects du règlement de la Communauté. Cabet parvient toutefois à rétablir une certaine sérénité.	Au 1er juillet 1852, la colonie compte 365 membres (176 hommes, 101 femmes, 88 enfants)[3].
1854		
juin	Une avant-garde (22 hommes et huit femmes) est envoyée dans l'iowa pour préparer le futur déplacement de la communauté dans cette région, le comté d'Adams, à Corning, près de la rivière Nodaway. Ils obtiennent une concession de 912 acres (364 hectares) dont ils entreprennent le défrichement.	
9.09.1854	Cabet obtient sa naturalisation comme citoyen américain, ainsi que l'ensemble des icariens en raison d'une loi votée par le Congrès accordant 150 acres de terre à tout chef de famille né américain ou naturalisé.	
1855		
juillet	Un long rapport de Cabet sur l'état de la communauté témoigne des tensions entre lui et ses disciples dont il dénonce la conduite[4], comparée aux exigences réclamées pour entrer en Icarie. Il se plaint d'une opposition systématique à sa personne, « *un véritable Parti*, ose-il écrire, qui veut s'emparer de l'administration pour substituer l'individualisme à la Communauté ou remplacer la communauté icarienne par je ne sais quel communisme impossible et qui, pour y parvenir, dirige tous ses efforts tant patiemment[5], tant sourdement, contre moi-même[6] ».	On assiste à vrai dire à une formidable **dérive dirigiste** de Cabet qui entend régir de sa seule autorité les moindres faits et gestes de la Colonie en développant une règlementation tatillonne et pléthorique allant de l'interdiction de « trop manger et de trop boire » à l'écartement pédagogique des enfants d'avec leurs parents. La volonté de surveillance de Cabet était telle qu'il s'était réservé le droit théorique de lire toute correspondance envoyée d'Icarie au motif qu'il devait empêcher toute calomnie.
Août 55	Peu à peu se mettent en place les conditions **d'une rupture de Cabet avec**	

[1] Prudhommeaux cite, page 273, un Mémoire daté du 12 juin 1852 qui montre que Cabet a étudié les possibilités de l'établissement d'une nouvelle colonie icarienne en Angleterre même.
[2] La longue absence de Cabet (pour une stricte raison personnelle d'honneur, en somme) avait laissé craindre un abandon pur et simple de la colonie américaine par son fondateur, une appréhension que ses projets de presse et son séjour prolongé en Angleterre avaient particulièrement nourrie.
[3] Prudhommeaux, page 292, apporte cette précision : « On peut évaluer à près de deux mille le total des entrées à la colonie, du mois de mars 1849 au mois de juillet 1855. Or, à ces deux dates extrêmes, le nombre des Icariens résidant soit à Nauvoo, soit dans l'Iowa, était de 260 à 526. Dans l'intervalle, il oscille autour du chiffre moyen de 400. » Prudhommeaux ajoute : « Ainsi ce n'étaient pas seulement les ressources qui manquaient à Icarie, c'étaient aussi les hommes. »
[4] Elles sont au nombre de 48 et Cabet prend la peine de recenser pour chacune d'elles les manquements dont les Icariens se sont rendus coupables. Prudhommeaux note : « Ces 33 pages du compte rendu de juillet 1855 mériteraient d'être imprimées à la suite du *Voyage en Icarie*. Jamais la réalité n'a démenti le rêve avec plus d'impitoyable rigueur. » (page 361).
[5] Autrement dit de manière *patente*, visible.
[6] Cabet, *Colonie icarienne aux États-Unis d'Amérique, sa constitution, ses lois, sa situation matérielle et morale après le premier semestre 1855*, Paris, Janvier 1856, page 204 (de l'édition numérisée par Gallica)

une partie importante de sa communauté.

23.11.55 L'arrivée d'un contingent de 84 icariens partis du Havre le 15 septembre va constituer pendant un court temps un élément de diversion.

03.12 .55 Cabet met la colonie en demeure de choisir entre lui et ses opposants. Il lance à l'Assemblée générale un véritable ultimatum en huit points qui témoigne d'un **autoritarisme** extravagant[1].

15.12.55 Cabet tente le **coup de force** et exige qu'on lui rende les prérogatives de gérant « unique et absolu » qu'il avait abandonnées lors de la révision de la constitution icarienne de février 1850. Cette décision provoque la démission immédiate de deux gérants. Or cette démission, si elle est acceptée au cours de l'Assemblée générale du 22 décembre, elle ne l'est que par 93 voix contre 52, ce qui atteste l'existence d'une forte opposition à Cabet au sein de la communauté. Le 31 décembre, Cabet écrit à J-P Beluze[2] : « Je me sens plus d'énergie que jamais, et ma volonté dans ce sens est désormais inébranlable : j'aimerais mieux, s'il le fallait, dissoudre, liquider et reconstituer une nouvelle société avec ceux qui me restent fidèles. Favard[3], Marchand[4], etc… sont des aveugles, des entêtés, des vaniteux, des fous inexcusables à mes yeux.[5] ».

1856

5.01.56 Les assemblées générales des 5, 6, 12 et 13 janvier sont marquées par des luttes entre les deux camps, avec pour motif central la mise en cause de l'autoritarisme de Cabet.

03.02.56 La crise larvée depuis décembre éclate le jour anniversaire du départ de la première avant-garde qui était traditionnellement un jour de liesse dans la communauté avec repas, discours, musiques spectacles et bal. C'est le jour aussi du renouvellement des mandats. **Or Cabet est cette fois mis en minorité** sur une question relative à ses nouveaux projets de révision de la Constitution. Les dissidents parleront de cette victoire comme de leur « journée du Jeu de Paume ».

De violents incidents éclatent au cours de la soirée et le lendemain, les opposants proclament qu'ils siégeront désormais en Assemblée générale permanente.[6]

5.02.56 Cabet déclare qu'il renonce à ses projets : la communauté se ressoude et l'élit par acclamation à l'unanimité à la présidence de la Communauté. On décide donc de fêter le 8e anniversaire du 3 février 1848. Mais la crise perdure.

---

[1] Cabet, *Colonie icarienne aux États-Unis d'Amérique, pp. 222-233.*

[2] Biographe et gendre de Cabet. En abandonnant sa famille en Europe, Cabet avait confié au Bureau de Paris le soin d'assurer sa subsistance. Une partie des contributions des icariens de France était versée au titre de pension à sa femme Denise et à sa fille Céline (qui avait épousé le frère cadet de Pierre Favard). Devenue veuve peu de temps après son mariage, Céline épousera Jean-Pierre Beluze en secondes noces.

[3] Pierre Favard était un icarien de la première heure. C'est à lui que Cabet avait confié la direction de la de la deuxième expédition et c'est lui qui avait confondu Gouhenant avant de le chasser de la communauté.

[4] Alexis-Armel Marchand avait fait partie de la première avant-garde du 3 février 1848. Il est l'un des deux gérants démissionnaires, ancien responsable de l'éducation et de la santé. Il animera l'opposition à Cabet jusqu'à l'exclusion de celui-ci (Cordillot, op.cit., pp. 290-291).

[5] Cité par Prudhommeaux, page 377

[6] Le récit de ces affrontements de l'année 1856 fera l'objet de l'un des derniers ouvrages de Cabet. Ce texte de 72 pages, intitulé *Guerre de l'opposition contre le citoyen Cabet, fondateur d'Icarie* sera publié à Paris en août 1856. L'édition numérisée est disponible sur Google

17.02.56	57 icariens (21 hommes, 17 femmes, 29 enfants) parmi le groupe de 87 qui avaient été admis en novembre quittent la colonie, déçus par leur courte expérience.	
23.02.56	Cabet propose un arrangement à l'amiable entre les deux camps : l'un continuerait de vivre à Nauvoo et l'autre partirait vers la colonie de l'Iowa. La proposition est violement repoussée par la forte minorité qui continue à s'opposer à Cabet.	L'opposition impose une *Commission de Surveillance et de Vérification des Comptes* qui envisage de surveiller la gestion du Bureau de Paris. **Cabet est sommé d'ouvrir les livres**.
mars		En pleine tourmente, Cabet fait publier à Paris une brochure de 36 pages, intitulée *Opinions et sentiments publiquement exprimés concernant le fondateur d'Icarie.* Il s'agit d'une sorte d'anthologie de tous les éloges qui lui ont été adressés dans la presse depuis son retour en France en 1839.
12.04.1856	Les rapporteurs de la Commission des comptes préconisent la **suppression du Bureau de Paris** dont les frais de fonctionnement sont jugés excessifs. Une seconde commission met sous tutelle la publication de la *Revue icarienne.*	Or les sommes contestées correspondaient pour l'essentiel à la pension perçue par la femme et la fille de Cabet sur les revenus du Bureau parisien (et donc sur les apports des icariens de France).
3.05.1856	Cabet réplique par une brochure intitulée *Toute la vérité.*	
12.05.1856	Une assemblée générale décisive est convoquée le soir du 12 mai 1856, avec pour ordre du jour la fermeture du bureau de Paris. Elle se déroule devant 118 icariens inscrits comme électeurs. **L'affrontement est violent entre les deux camps**. Après un débat qui dure toute la nuit, une motion de défiance contre Cabet est votée par 71 voix contre 41. On est le 13 mai à 5 heures du matin.	
	Cette fois, c'en est fini d'Icarie. La majorité hostile à Cabet compte 81 membres. La minorité en compte 54. En juillet, les chiffres seront de 91 contre 74. On donne le nom de *rouges* à la majorité et de *blancs* aux fidèles de Cabet.	Les deux groupes vont ainsi vivre séparés pendant deux mois, une proximité haineuse avec de multiples empoignades qui vont se renouveler et finir par indisposer les autres habitants de Nauvoo.
12.08.1859	Cabet cède aux pressions des autorités de la ville (lassées par les désordres) et change de domicile. La minorité le suit bientôt et s'installe dans une maison qu'elle nomme « petite Icarie ». Le groupe survit par le fait que Cabet était encore le seul destinataire officiel des sommes venues de France.	
27.09.1856	La majorité réunit une assemblée générale **qui prononce l'exclusion définitive de Cabet**.	
8.10.56	La minorité réplique par un mémoire intitulé « Motifs pour lesquels la Minorité demande la dissolution de la Communauté Icarienne ».	
13.10.56	Cabet adresse à la majorité une dernière	Il termine en ces termes : « (la minorité) va

	lettre intitulée « Aux élus du 4 août ». Il y annonce le départ de la minorité pour Saint-Louis afin, écrit-il, de « recommencer la communauté sous le nom d'Icarie ». Il réclame la dissolution de la société et annonce qu'il a introduit à cet effet une démarche auprès de la Cour de Carthage.	partir en masse pour Saint-Louis, privée de toutes les choses nécessaires à la vie, en vous rendant responsables de tous les malheurs qui peuvent résulter de vos injustes refus[1]. ». En masse ? Ils sont 174 : 75 hommes, 45 femmes, 7 adolescents et 47 enfants. Cabet leur a fait signer « un engagement sacré » par lequel ils lui confèrent la gérance absolue pour une durée de 4 ans.
15.10.1856	Départ de Cabet et de ses partisans pour Saint-Louis dans le quartier de New Bremen après 7 ans de présence à Nauvoo.	Les derniers icariens fidèles à Cabet le rejoindront le 6 novembre.
7.11.1856	Vers huit heures du matin, Cabet est victime d'une congestion cérébrale. **Il meurt dans la nuit du 8 novembre**. Il a 68 ans.	
9.11.1856	Il est emporté par le corbillard des pauvres vers le cimetière Riddle (aujourd'hui Holy Ghost).	

1857

22.01.1857	Béluze a exprimé le souhait des icariens de France d'offrir à Cabet une sépulture plus digne de lui. Le jeudi 22 janvier 1857, les fidèles de Cabet procèdent à l'exhumation de son corps pour le placer dans un double cercueil de métal et de chêne.

[1] Cité par Prudhommeaux, page 408

3.2. Théodore Dézamy, éléments de biographie

Sources :

- Jean Maitron, (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*, tome 2, pp. 84-86.
- Les diverses mentions (plutôt éparses) que contient la littérature générale sur la révolution de 1848. Nous renvoyons sur ce point aux notes.

1808

4 mars 1808	Naissance à Luçon en Vendée d'Alexandre Théodore Dézamy. Il est le fils d'un marchand de vin dont le patronyme était Dézamis[1].	
Vers 1835	Il s'installe à Paris où il devient, il semble[2], surveillant dans une pension privée.	

1838

27 décembre	Il répond à une question de l'Académie des sciences morales et politiques ainsi formulée : *Les nations avancent plus en connaissances, en lumières qu'en morale pratique. Rechercher la cause de cette différence dans leurs progrès. Indiquer le remède*.	Le texte donnera lieu à la publication en 1839 d'une brochure de 68 pages. Dézamy y recommande notamment Robert Owen et Philippe Buonarroti comme les précurseurs d'un indispensable progrès dans le domaine social. Il commente par ailleurs le système de Fourier.

1839

	A-t-il adhéré à la *Société des Saisons* ?	C'est en tout cas au titre d'ancien membre des sociétés secrètes et particulièrement de la *Société des Nouvelles Saisons* qu'il signera le 12 avril 1848 la protestation des partisans de Blanqui contre la publication du document Taschereau.

Les témoignages sur cet engagement ne peuvent être que policiers et judicaires. L'on dispose sur cette question des notes laissées par Lucien Delahodde qui atteste l'engagement de Dézamy dans les sociétés secrètes et fournit de lui deux portraits particulièrement haineux. Il écrit, d'une part, dans son *Histoire des sociétés secrètes et du parti républicain de 1830 à 1858*[3], parlant des *difformités morales* de la pensée de Dézamy : « si laides qu'elles soient, cependant, la laideur physique de ce M. Dézamy les surpasse ; on ne peut imaginer rien de plus agaçant que cette physionomie, composée d'un front fuyant, d'un petit œil insolemment timide, d'une bouche venimeuse et d'une peau qui sent le cadavre. Il y a là un caractère d'orgueil lâche et d'avidité grossière qui fait qu'on se détourne avec dégoût[4] ». Il ajoute, d'autre part, dans le même style, dans *Naissance de la République :* « La seconde société de communistes qui se forme en 1840, procède des doctrines de quelques rêve-creux sauvages dont les principaux ont noms : Charassin, JJ May, Désamy, etc. Au physique ce dernier est

[1] L'orthographe de son nom en a gardé un caractère d'indécision, les biographes écrivant Dézamy ou Dezamy sans l'accent (et souvent même Desamy). Nous avons adopté la première solution, qui est notamment celle du Maitron, lequel reproduit dans cette orthographe la mention du testament de 1847.
[2] Par prudence, le Maitron écrit : « Il arriva probablement à Paris vers 1835. Sans doute gagna-t-il sa vie comme surveillant dans une institution d'enseignement libre ou comme professeur, voire comme chef d'institution. Peut-être avait-il auparavant enseigné en Vendée ? »
[3] Page 269 (de l'édition numérisée par Google), Paris, 1850. Pour rappel, Lucien Delahodde (sans la particule qu'il s'est attribuée) est cet indicateur de police qui était parvenu à s'emparer de la direction de la société secrète des *Nouvelles Saisons* et qui ne sera démasqué qu'après la révolution de 1848.
[4] Op.cit., page 270

quelque chose de hideux ; dans une figure anguleuse, dénudée et d'un ton cadavéreux, il offre une expression de crétinisme féroce et d'avidité cynique[1]. ».

Dans ses *Profils révolutionnaires* de 1848, Victor Bouton**,** qui n'est pas moins hostile à la gauche républicaine**,** fournira de Dézamy un portrait plutôt flatteur. Il écrit : « Désamy a toujours été intimement mêlé aux tentatives révolutionnaires du parti, qui ont précédé l'avènement de la république. (…) on peut dire qu'il fut l'un de ceux qui travaillèrent le plus activement à répandre au sein des masses ces idées d'égalité politique et sociale, que le vieux monde, en se disloquant au choc de février, a été étonné de trouver si vives, si hardies et si profondément enracinées dans l'esprit des prolétaires.[2] ».

avril	Il adresse le texte de son discours à l'Académie à Etienne Cabet qui l'invite à le rencontrer.	La rencontre se déroule vers le mois d'avril, compte tenu de la date de retour en France de Cabet.
	Il devient le secrétaire d'Etienne Cabet avec lequel il rompra en 1842 lorsque paraitront les premières livraisons de son *Code de la Communauté.*	
1840		
mai	Il adresse à Cabet le prospectus de *l'**Égalitaire,** journal de l'Organisation sociale*.	Le journal est annoncé comme un mensuel. Sa parution cessera toutefois après le deuxième numéro de juin qui contient une réfutation de l'article sur le babouvisme paru dans le *Journal du Peuple* de Michel-Auguste Dupoty[3].
1er juillet	Il est l'un des organisateurs du **banquet de Belleville**	L'évènement donnera lieu à la publication d'une brochure de 16 pages intitulée *Premier banquet communiste, le 1er juillet 1840*. Elle était signée par un comité de rédaction comprenant, outre Dézamy, Jean-Jacques Pillot, Dutilloy et Corneille Homberg[4].
	Il publie *Conséquences de l'embastillement et de la paix à tout prix. Dépopulation de la capitale. Trahison du pouvoir*[5],	Il se prononce contre la construction des fortifications de Paris décidée par Thiers, une polémique dans laquelle Cabet s'était particulièrement engagé.
21 novembre	Il publie en collaboration avec Cabet une brochure de 96 pages, intitulée *Patriotes, lisez et rougissez de honte ! : opinion des journaux français et étrangers sur la question d'Orient, le traité du 15 juillet et la guerre, discours de la couronne, pièces diplomatiques..*,	L'occasion est fournie par les évènements liés à la question d'Égypte en 1840, le gouvernement de Louis–Philippe ayant subi dans cette affaire une humiliation diplomatique.
1841		
mars		Cabet, de son côté, publie deux brochures intitulées l'une *Comment je suis communiste* et

[1] Lucien Delahodde, *Naissance de la République*, page 17 (de l'édition numérisée par Gallica). En avril 1850, Marx fera paraître dans le N° 4 de *Neue Rheinische Zeitung Politisch-ökonomische Revue*, une savoureuse recension de cet ouvrage ainsi que d'un autre livre d'un autre mouchard (*Les Conspirateurs*, par A. Chenu, *ex-capitaine des gardes du citoyen Caussidière*). On en trouve une traduction aux pages 353-369 du 4e volume des *Œuvres* de Marx aux éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade.

[2] Bouton Victor, *Profils révolutionnaires*, page 153 (de l'édition numérisée par Gallica). Sur la constitution chétive de Dézamy, Bouton écrit, page 152: « Il a un air faible, et l'on doute que cet être chétif va vous aborder avec tant de vivacité (…) C'est une âme de fer dans un corps maladif. ».

[3] Un article de Théophile Thoré qui avait été repris en novembre 1839 par l'éditeur Laurent-Antoine Pagnerre dans son *Dictionnaire politique*. Sur le débat qui s'en était suivi, nous renvoyons au chapitre « Une controverse sur Babeuf et le babouvisme » du présent fascicule. Notons que les deux numéros de *L'Egalitaire* se trouvent intégralement reproduits par Gallica.

[4] Source : François Fourn, *Les brochures socialistes et communistes en France entre 1840 et 1844*, p.10, Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 90-91 | 2003

[5] Une brochure de 16 pages, reproduite par les éditions EDHIS dans le premier volume de « Révolutionnaires et néo-babouvistes de 1835-1847 » dans la collection « Les Révolutions du 19e siècle », pp. 220-235 (disponible sur Gallica).

		l'autre *Mon credo communiste.* Ces brochures sont publiées dans la perspective de la création d'un journal communiste. Cabet pose en quelque sorte ses conditions qui sont : défense du mariage et de la famille, ajournement des questions religieuses, établissement de la communauté par la propagande exclusivement et unité sans concurrence des communistes.
	Dézamy collabore au *Populaire* de 1841 qui paraît le 14 mars.	
14 août	Il publie *M. Lamennais réfuté par lui-même, ou Examen critique du livre intitulé « Du passé et de l'avenir du peuple.*[1] *»*.	Il se livre à une critique du catholicisme social et débat sur les questions d'éducation.
octobre		Cabet publie le 28 octobre 1841 sa brochure *Ma ligne droite ou le Vrai chemin du salut pour le peuple*. Cette importante brochure de 104 pages peut être considérée comme l'acte constitutif du *communisme icarien*. Il manifeste avec fermeté son rejet des thèses néo-babouvistes qu'il assimile à un pur délire hébertiste. Le contexte politique est celui du procès de Quénisset qui s'était tenu devant la Cour des Pairs en septembre 1841 et au cours duquel le pouvoir et la presse bourgeoise s'étaient livrés à une intense propagande anti-communiste.
1842		
18 février	Il adresse à Cabet **une lettre de rupture** dont il demande l'insertion dans *Le Populaire.*	Il écrit : « Vous avez manifesté la crainte que le public puisse vous attribuer une part quelconque dans certaines idées philosophiques que j'ai ou que j'aurais émises oralement. Je serais désolé de vous causer le moindre embarras. C'est pourquoi je crois devoir vous offrir un moyen de prévenir toute confusion à cet égard, pour peu que vous le jugiez convenable, de dire, dans votre prochain numéro, que j'ai cessé de faire partie de la rédaction du *Populaire* POUR DIVERGENCE DE DOCTRINES. »
mars	Il publie son œuvre principale : ***Le Code de la Communauté***, qui paraît d'abord en brochures (18 livraisons) à partir du 26 mars jusqu'en novembre. L'ouvrage ne sortira en volume qu'en décembre 1842. Il adhère à la *Société des Nouvelles Saisons*.	Il y décrit une sorte de phalanstère communiste. Le matérialisme rationaliste de l'ouvrage va provoquer la rupture avec Cabet.
22 avril		Cabet publie *Propagande communiste ou questions à discuter ou à écarter,* une brochure expressément consacrée à réfuter les assertions de Dézamy, notamment sur la famille.
8 mai	Parution dans le *Populaire* de Cabet de sa lettre du 18 février, accompagnée d'un article qui lui est hostile.	
2 juillet	Dézamy riposte aux déclarations de Cabet dans une brochure intitulée *Calomnies et politique de M. Cabet. Réfutation par des*	La polémique avec Cabet s'emballe. Ce dernier répondra à son tour, d'abord le 6 août 1842 dans une première brochure intitulée

[1] Une brochure de 94 pages parue chez l'auteur sans indication de date mais avec la mention « cette feuille est extraite du *Code de la Communauté* ».

	faits et par sa biographie.	*Toute la vérité au peuple* ou *Réfutation d'un pamphlet calomniateur*, puis le 15 octobre dans une seconde brochure intitulée *Explication avec les communistes lyonnais sur des questions pratiques*.
12 novembre	*Dialogue sur la réforme électorale entre un communiste, un réformiste, un doctrinaire et un légitimiste*[1].	
1843		
	Il publie un *Almanach de la Communauté, 1843, par divers écrivains communistes*.	Cet ouvrage de 192 pages, écrit en collaboration avec Jules Gay et Jean-Joseph May, favorisera la diffusion du matérialisme dans les milieux populaires[2].
	Il publie diverses autres brochures : *Loi sur le travail des enfants dans les manufactures* ; *Gardera-t-on Alger ?* ; *Portrait de l'égoïste* ; *Définition des mots prolétaires et bourgeois*	
1844		
	Il est emprisonné de juin à octobre suite à sa condamnation, le 22 mars, par la Cour d'assises de la Seine, à 4 mois de prison (et à 200 francs d'amende) pour la publication en 1843 de son *Almanach de l'Organisation sociale*[3].	
septembre		Dans le chapitre de *La Sainte Famille* qu'il consacre à l'histoire du matérialisme français, Marx classe Dézamy parmi « les communistes français les plus scientifiques » (Cabet, pour sa part, étant qualifié « de représentant le plus populaire, quoique le plus superficiel du communisme[4] »).
1845		
21 juin	*Le Jésuitisme vaincu et anéanti par le socialisme, ou Les Constitutions des Jésuites et leurs instructions secrètes en parallèle avec un projet d'organisation du travail*, Paris, 1845, 220 pages	
	Examen critique des huit discours sur le catholicisme et la philosophie, prononcés à Notre-Dame, en décembre 1844 et en janvier 1845, par M. l'abbé Lacordaire ; précédé d'une notice historique sur l'ordre des Dominicains et de la biographie de M. l'abbé Lacordaire, Paris, 1845, 35 pages.	
1846		
24 octobre	Il publie *Organisation de la liberté et du bien-être universel*[5],	

[1] Une brochure de 16 pages publiée chez Prévot.

[2] John Grand-Carteret, *Les almanachs français*, Paris, 1896, page 544 (de l'édition numérisée par Gallica.). L'édition complète de l'ouvrage a été reproduite par les éditions EDHIS dans le troisième volume, intitulé « Révolutionnaires et néo-babouvistes de 1835-1847 », de la collection « Les Révolutions du 19e siècle », pp. 8-193 (disponible sur Gallica).

[3] Sources : François Fourn, « Les brochures socialistes et communistes en France entre 1840 et 1844 », Cahiers d'histoire, 2003, N° 90-91, pp. 69-83. Voir aussi le *Catalogue des écrits, gravures et dessins condamnés depuis 1814 jusqu'au 1er janvier 1850*, Paris, 1850, page 35 de l'édition numérisée par archiv.org.

[4] Marx, Engels, *La Sainte Famille*, Éditions sociales, Paris, 1972, page 158. On sait que le *Code de la Communauté* de Dézamy faisait partie de la bibliothèque de Marx à Cologne.

[5] Avec pour sous-titre : « Banque foncière – Banque de l'Agriculture et de l'industrie – Banque du travail – Entrepôts et bazars – caisses d'assurances mutuelles contre la maladie, l'invalidité, l'orphelinat, etc. – Hôtel des

		L'ouvrage fera l'objet d'une mention dans le rapport que le préfet de police Delessert adresse, le 19 janvier 1847, à son ministre. Il écrit : « Ce livre qui renferme de violentes récriminations contre l'organisation sociale actuelle, à laquelle il attribue toutes les misères et tous les vices qui désolent l'humanité, a pour but d'exposer un système de crédit et de *garantisme*, d'où doit, selon lui, découler le bien-être universel[1]. ».
1848		
25 février	Il répond à l'appel de Blanqui de fonder la *Société républicaine centrale* dont la première réunion se tient le 26 février sous la présidence de Blanqui lui-même, Théophile Thoré assumant la vice-présidence[2].	Le témoignage de Victor Bouton le décrit comme partisan de l'action armée lors de cette réunion au cours de laquelle une assemblée de près de cinq cents révolutionnaires en armes presse Blanqui d'agir en force contre le gouvernement provisoire après que Lamartine eut refusé de choisir le drapeau rouge comme emblème de la République. On sait que Blanqui sut à cette occasion calmer le jeu. Bouton écrit : « Desamy et Pillot se disputaient la palme des motions violentes et entretenaient à l'envi l'auditoire d'une sorte de *rabbia* révolutionnaire[3]. ».
mars	En mars, il fonde son propre club, *le Club des Gobelins*[4], avec pour organe le journal *Les Droits de l'Homme*[5] (en sous-titre : *Tribune des prolétaires*) dont il est le rédacteur en chef (3 parutions les 2, 4 et 9 mars 1848).	Alphonse Lucas, le chroniqueur réactionnaire de la vie des clubs, fait ce commentaire : « Le nom de son président dit ce qu'était le club des Gobelins. Le citoyen Dézamy est, en effet, un des communistes les plus actifs, formés dans les sociétés secrètes du règne de Louis-Philippe. Un des premiers, il révéla les tendances égalitaires ; il s'est mêlé à toutes les tentatives révolutionnaires qui ont précédé la proclamation de la république ; le 24 février, il excitait les masses qui devaient quelques heures plus tard exiger du gouvernement provisoire l'adoption du drapeau rouge (…) Le Club des Gobelins avait pour organe le *Journal des Droits de l'Homme* dans lequel le citoyen Dézamy et les communistes de sa bande, voulant bien composer avec le vieux monde, proposaient comme moyens transitoires, l'adoption des mesures suivantes : la création d'une banque nationale hypothécaire, l'établissement d'un impôt progressif sur les créanciers hypothécaires, sur les rentiers et sur les capitalistes, sur les donations et sur tous les héritages ; les successions collatérales devaient aussi, suivant les législateurs du journal des Droits de l'Homme, être frappées immédiatement d'un impôt de cinquante pour cent, avec réserve de les déclarer toutes ulté-

invalides de l'industrie. ». On trouvera un commentaire de cet ouvrage au chapitre 2.8 du présent fascicule, sous le titre « Théodore Dézamy dans la mouvance du socialisme associatif ». L'édition originale de ce livre était accompagnée d'un prospectus de 14 pages annonçant une « Histoire physiologique de la révolution française. Moyen de diriger ou de prévenir les révolutions ».

[1] Ce rapport a été publié par Jules-Antoine Taschereau dans le N° 1 de sa *Revue rétrospective* (le même qui contenait le fameux document accusant Blanqui de trahison), page 93 de l'édition reproduite par Gallica.

[2] Source : Alphonse Lucas, *Les Clubs et les Clubistes*, Paris, 1851, pp. 208-222 (de l'édition numérisée par Gallica)

[3] Victor Bouton, *La patrie en danger*, *Conspiration du drapeau rouge*, Libraire Dentu, Paris 1850, page 52 (de l'édition numérisée par Gallica). L'activisme de Bouton au sein des clubs républicains et le caractère haineux de ses récits et commentaires (notamment dans ses *Profils révolutionnaires*) après l'échec de la révolution de 1848 accréditent l'accusation dont il a fait l'objet d'être un indicateur de police. Il sera du reste exclu à ce titre du *Club de la Révolution* (source : Suzanne Wassermann, *Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848*, Paris 1913, pages XVII, 12 et 38 (de l'édition numérisé par Google).

[4] Lucas, op.cit., p.160.

[5] Ces trois numéros ont été reproduits par les éditions EDHIS, dans la collection « Les Révolutions du XIXe siècle », *1848, La Révolution démocratique et sociale*, volume 10, pp. 22-27 (de l'édition numérisée par Gallica).

		rieurement héritage de l'Etat, rien que cela ! Le citoyen Dézamy et ses acolytes n'y allaient pas de main morte. » (op.cit., pp. 160-161).
	On lit dans un entrefilet du numéro du 2 mars 1848 du journal cette déclaration : « Nous offrons aux communistes de toutes nuances de solennels remerciements pour la puissance d'abnégation dont ils font preuve. Ils comprennent parfaitement que la réalisation de leurs théories ne doit point être l'œuvre de la violence ni de l'autorité ; c'est de la persuasion et de la libre association qu'ils l'attendent. » (p. 22)	Par conviction ou par prudence politique ? Il faut rapprocher le propos du *Manifeste aux Communistes icariens* affiché par Cabet dès le 25 février, lequel déclarait notamment : « Fidèles à nos principes d'humanité et de modération, de raison et de justice, crions toujours et partout : Point de vengeance ! point de désordre ! point de violence ! *Point d'atteinte à la propriété !* Mais inébranlable persévérance à demander tous les moyens que peut accepter la justice pour supprimer la misère. Gardons de demander l'application immédiate de nos doctrines communistes. Nous avons toujours dit que nous ne voulions leur triomphe que par la discussion, la conviction, par la puissance de l'opinion publique, par le consentement individuel et par la volonté nationale. Restons fidèles à nos paroles.[1] ».
3 avril	Sa candidature avait été adoptée le 3 avril par la *Société Républicaine Centrale*, le jour même où Dézamy était intervenu pour apporter son soutien à Blanqui dans l'affaire du document Taschereau (qui venait de paraître le 31 mars).	*Candidature à l'Assemblée nationale. Aux ouvriers de Paris, Alexandre Théodore Dezamy, homme de lettres*, Paris, Imprimerie de F. Malteste, 1848
12 avril	Il signe avec les partisans de Blanqui une adresse publique par laquelle ils protestent contre la publication du document Taschereau, déclarant notamment : « Ils (les signataires) protestent avec indignation contre l'usage qu'on a voulu faire d'une pièce de source inconnue, pour frapper un citoyen qu'ils ont vu constamment sur la brèche depuis dix-sept ans, dont les longues souffrances, la résignation, le courage dans les cachots, la pureté de mœurs, la vie sobre et austère, ont été un démenti perpétuel à de lâches accusations parties d'ennemis politiques sans pudeur. ».	Le 14 avril, il contresignera avec 50 partisans et amis de Blanqui, la réponse que ce dernier publie au document Taschereau sous le titre de *Réponse du citoyen Blanqui.*

On perd sa trace

1850

24 juillet	Il meurt à Luçon.
8 octobre	Le tribunal civil de Fontenay-le-Comte enregistre le testament privé de Dézamy établi le 27 novembre 1847 en faveur de son frère Hippolyte à qui il cède les droits sur ses livres.

[1] *Procès et acquittement,* page 48

3.3. Albert Laponneraye, éléments de biographie

Sources :

- Jean Maitron, (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*, tome 2, page 436.

  Les autres sources ponctuelles sont mentionnées dans les notes infrapaginales

Albert Laponneraye est l'auteur **d'une œuvre d'historien abondante**. Il s'est attaché surtout à la diffusion des écrits de **Maximilien Robespierre**. Dans un contexte politique où tout ce qui touchait à la période de la Terreur était systématiquement diabolisé, cette réhabilitation avait une portée politique significative. Il a joué un rôle déterminant dans la renaissance des idéaux de 1793 : vertu républicaine et limitation de l'exercice de la propriété privée aux exigences du bonheur commun.

Albert Laponneraye est l'auteur **d'une œuvre de militant importante**. Il compte parmi les publicistes républicains qui ont porté avec lucidité et avec beaucoup de courage personnel les revendications du mouvement ouvrier naissant.

1808

8 mai — Naissance à Tours **d'Albert Dulin de Laponneraye**. L'enfant est le fils naturel d'un officier de l'ancienne noblesse et de la fille d'un paysan[1].

Comme beaucoup d'intellectuels de condition modeste, il suit une formation d'instituteur et s'engage dans la voie du journalisme.

1828 — Il se fait connaître avant la révolution de 1830 par **une brochure contre la peine de mort**. C'est son premier ouvrage publié.

1830 — Après la révolution de 1830, il militera d'abord dans la *Société des Amis du Peuple*, puis, lorsque celle-ci sera interdite en décembre 1832, dans la *Société des Droits de l'Homme*.

Il écrit une ***Histoire de l'amiral de Coligny***.

Août — Il publie une **édition commentée de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen***[2].

On apprend dans le réquisitoire de l'avocat général M. Franck–Carré qui plaide en 1833 contre la *Société des Droits de l'Homme* que cette brochure, à cette date, en était « à son 22e tirage depuis août 1830 ».

1831

janvier — *Au commencement de janvier*, il adresse à la Chambre des députés une ***Pétition pour demander la radiation de l'article 291 du code pénal*** *ainsi conçu : nulle association de plus de 20 personnes dont le but sera de se réunir tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres ne pourra se former qu'avec l'agrément du*

[1] Lesquels parents ne manqueront pas de le reconnaître, mais en 1816, et après l'avoir d'abord abandonné sur le seuil de l'hospice des orphelins de Tours (Source : Wikipédia, qui cite Philippe Darriulat).

[2] La brochure est reproduite aux pages 191-199 de l'anthologie de Gian Mario Bravo *Les socialistes avant Marx*, volume 1 (petite collection Maspero, Paris 1970). Bravo la date de 1832 dans l'édition de Louis-Augustin de Mie. Or la première édition de la *Société des Droits de l'homme* porte bien la mention « août 1830 ». Source : *Catalogues de la Bibliothèque impériale*, Paris 1859, page 190 (de l'édition numérisée par Google).

	gouvernement, et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la société[1] .	
novembre	Il est l'un des premiers à écrire une histoire jacobine de la Révolution française.	Il en fait la base d'un ***Cours public d'histoire de France depuis 1789 jusqu'à nos jours*** qu'il rédige à l'usage des ouvriers. Ces cours publics débutent le 6 novembre 1831, 12, rue Thévenot où il avait ouvert une institution privée d'enseignement. Le succès est tel[2] que la police ne tarde pas à les interdire dès le 4 décembre 1831. Il déclare notamment, dans la septième leçon de son cours : « Je partage la nation en deux classes bien distinctes, l'une qui jouit des droits politiques et l'autre qui n'en jouit pas ; je considère la première comme exploitante, la seconde comme exploitée ; la première comme oppressive et la seconde comme opprimée. Ceux donc qui, faisant partie de la classe exploitée, se font les champions de la classe exploitante, sont des dupes.[3] ».
1832		
	Il annonce la publication des ***Œuvres choisies de Maximilien Robespierre*** en trois volumes, chaque volume en 8 livraisons, à paraître à partir du 15 septembre 1832. Le prospectus de 4 pages paraît sans indication de date en 1832[4].	On peut y lire : « C'est en lisant (ses œuvres mêmes) que l'on pourra se convaincre que Robespierre a été cruellement calomnié ; c'est en scrutant sa conduite et ses actes politiques, depuis 1789 jusqu'au 9 thermidor que l'on reconnaîtra en lui le plus pur défenseur des droits de l'humanité. Quiconque lit Robespierre est brûlé intérieurement d'un amour plus ardent pour la patrie et pour la liberté, d'une haine plus profonde contre les tyrans qui écrasent le genre humain ; quiconque le lit voit un univers nouveau se développer à ses regards ; il sent, il touche, il comprend ses droits, il s'identifie à eux, il est digne du beau nom d'homme, digne du grand titre de citoyen. ».
21 janvier	Il est arrêté préventivement et incarcéré à la prison de la Force puis à Sainte-Pélagie pour avoir poursuivi la publication de son cours sous forme de livraisons. Au début de 1832, si ce n'est plus tôt, il avait rencontré la sœur cadette de Robespierre, Charlotte, et poursuivait avec elle des entretiens suivis qui fourniront le texte de ses *Mémoires* après sa mort, le 1er août 1834.	
1er avril	Une émeute dans divers quartiers de Paris aboutit à l'attaque du corps de garde de la prison de Sainte-Pélagie pendant qu'à l'intérieur se déclenche un soulèvement des prisonniers. Les forces de police n'ont aucune peine à rétablir l'ordre. Dix parmi les mutins	

[1] Ce texte a été numérisé par Gallica, comme du reste la plupart des œuvres de Laponneraye. Outre les ouvrages disponibles sur google, l'autre source documentaire se trouve dans les volumes publiés par les éditions EDHIS dans la collection « Les Révolutions du 19e siècle », en particulier dans le volume 7 de la première série et dans le volume 6 de la seconde série.

[2] 34 livraisons seront imprimées entre 1832 et 1834. Source : J-M Quérard, *La littérature française contemporaine 1827-1849,* Paris 1852, tome 4, page 609 (de l'édition numérisée par Gallica). Ses cours réunissaient un public de près de trois cents personnes.

[3] Cité Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Origine et développement international de la terminologique communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes (1785-1842), éditions Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier, 1989, volume 39/1, page 127

[4] EDHIS, volume 7, première série, page 395.

sont alors traduits devant la Cour d'assises de la Seine, dont Laponneraye qui est cependant acquitté[1].

21 avril

Son procès se termine devant la Cour d'assises du département de la Seine par une condamnation à deux années d'emprisonnement et à une forte amende : il est reconnu coupable « *d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement du roi* » ainsi que « *d'excitation à la haine et au mépris de la bourgeoisie* ».

En raison toutefois de son état de santé (il souffre d'une maladie cardiaque), il sera régulièrement transféré dans une maison de santé.

Sa ***Défense du citoyen Laponneraye*** fera l'objet d'une brochure de 12 pages publiée chez l'éditeur A. Mie[2].

Laponneraye y revendique hautement le droit de diffuser une histoire de France qui rappelle les idéaux de 1789 au regard des évolutions du nouveau régime vers l'arbitraire et la corruption. Il s'efforce surtout de plaider contre l'accusation d'inciter à la haine de classe contre la bourgeoisie. Sa stratégie pour convaincre un jury composé de propriétaires va consister à établir une distinction entre la caste affairiste au pouvoir (qu'il nomme *l'aristocratie bourgeoise*) et l'ensemble de la classe bourgeoise de condition moyenne (qu'il nomme la *masse bourgeoise*) laquelle est, dit-il, instrumentée sans le savoir par les appétits de la « coterie dominatrice » qui gouverne. Sans doute cette bourgeoisie jouit-elle de privilèges par rapport au peuple, mais elle n'est pas moins dominée par la caste au pouvoir : « Vous vous figurez jouir des droits de la souveraineté ; mais si (la faction gouvernementale) fait cause avec vous, c'est pour s'appuyer sur vous, c'est pour que vous lui serviez de garde prétorienne. Vous n'êtes pas seulement les pilotis sur lesquels elle a bâti l'édifice de son usurpation ; vous lui servez de glaive et de bouclier tout à tour ; vous êtes ses instruments ». Emporté par sa démonstration, Laponneraye ne réussira qu'à braquer contre lui ces bourgeois dont on imagine aisément l'irritation de se voir ainsi accusés de n'être que les marionnettes des financiers sans scrupules, des aristocrates de l'argent qui ont confisqué à leur profit le pouvoir d'Etat. La sanction sera rude : deux ans de prison.

octobre

Parution de la première livraison des *Œuvres choisies de Maximilien Robespierre* (ouvrage qui est annoncé en 3 volumes de 8 livraisons chacun)[3].

novembre

Bien qu'incarcéré, il est impliqué dans l'enquête de police menée après l'attentat perpétré contre le roi le 19 novembre 1832. Un coup de feu avait été tiré sur son passage alors qu'il se rendait au parlement pour y prononcer le discours d'ouverture de la session parlementaire.

L'événement est évoqué par l'un des protagonistes, Ferdinand Flocon[4], qui témoigne de son incarcération arbitraire à Sainte Pélagie du 22 au 27 novembre 1832 dans le cadre de cette affaire plutôt extravagante[5]. Flocon relate à cette occasion comment Laponneraye fut extrait de sa prison pour répondre aux interrogations de Thiers et de Gisquet eux-mêmes : « Il fut saisi dans la maison de santé où il était détenu, et traîné au dépôt où on le tint au secret, cent soixante heures. Laponneraye est atteint d'une maladie grave, qui exige des soins continus, des précautions excessives. Pendant cent soixante heures, il n'a pas pu obtenir les secours que réclamait impérieusement sa position (…) MM. Caunes, Lambert, Giroux et Laponneraye ont été interrogés par MM. Thiers, Gisquet et Persil[6]. On aura peine à croire ce qu'on va lire, et cependant, loin de chercher à exagérer les faits, je veux les raconter froidement et sans couleur. M. Laponneraye, détenu, comme je l'ai dit, pour délit politique, est conduit chez M. Gisquet. On se rappellera que M. Laponneraye est malade, et qu'il avait obtenu la faveur

[1] Pour l'anecdote, les assaillants, au nombre de 200 environ, étaient munis d'une quarantaine de manches à balais dérobés dans la boutique d'un épicier voisin. Le détail de l'acte d'accusation et le jugement se trouvent reproduits aux pages 203-204 du volume 9 des « Révolutions du 19e siècle », aux éditions EDHIS, première série.
[2] Le texte est reproduit par les éditions EDHIS, vol. XI (« Les républicains devant les tribunaux »), pp. 387-398.
[3] L'ouvrage est répertorié par *La bibliographie de la France* dans son édition du samedi 20 octobre 1832.
[4] Le futur ministre de l'agriculture et du commerce du gouvernement provisoire de 1848, le même qui, le 3 mars 1848, invitera Marx, alors en exil à Bruxelles, à rejoindre la France.
[5] On finira par inculper un jeune étudiant du nom de Louis Bergeron, militant de la société des Droits de l'Homme, qui sera acquitté lors de son procès le 18 mars 1833.
[6] Autrement dit respectivement le ministre de l'intérieur Adolphe Thiers, le préfet de police et Conseiller d'Etat Henri Gisquet et le magistrat Jean-Charles Persil, futur ministre de la Justice en 1834.

de faire son temps de détention dans une maison de santé. C'est un jeune homme faible et souffrant : on procède avec lui par la douceur, les formes insinuantes. M. Thiers lui promet l'indulgence, *les faveurs du gouvernement*, s'il veut déclarer qu'un complot ayant pour but d'assassiner Louis-Philippe, a été ourdi chez lui tel jour, et s'il veut dénoncer ceux qui s'y trouvaient ce jour-là.
— Je savais bien, Monsieur, répond M. Laponneraye, que j'étais en votre pouvoir : vous voulez sans doute me le faire sentir mieux encore, en vous donnant le plaisir de m'insulter impunément.
— Mettez cet homme au secret le plus rigoureux[1] ».

1833

1er février — De Sainte-Pélagie[2] où il se trouve incarcéré, il publie une ***Lettre aux prolétaires*** qui appelle les ouvriers à soutenir le mouvement républicain.

Elle débute ainsi: « Les trente-trois millions d'individus qui peuplent la France sont partagés en deux nations dont les intérêts sont bien distincts, bien séparés, à savoir : la nation des privilégiés et la nation des non-privilégiés ou prolétaires. La première se compose de tous les riches, elle s'élève à peine à un million d'âmes. La seconde se compose de tous ceux qui travaillent pour vivre, de tous ceux qui ont le strict nécessaire ou moins que le nécessaire, elle compte trente-deux millions d'âmes ; en sorte que la nation des prolétaires est, par rapport à la nation des privilégiés, comme trente-deux est à un. En m'adressant aux prolétaires, c'est donc à l'immense majorité que je m'adresse.[3] ».
L'essentiel de l'argumentation se concentre ensuite sur une dénonciation du régime monarchique comme tel auquel Laponneraye oppose les principes fondateurs de la démocratie républicaine. Le caractère de profession de foi du texte explique qu'il se trouve composé d'un enchaînement de courts paragraphes construits sur le même modèle. Un exemple : « Sous la monarchie, les impôts surchargent le pauvre et se font à peine sentir au riche ; on prend l'argent là où il n'est pas, c'est-à-dire dans la poche de l'ouvrier, de l'industriel, de tous ceux qui ne possèdent pas, au lieu de le prendre là où il est, c'est-à-dire dans la poche du capitaliste, du gros propriétaire. *Sous la République, c'est tout le contraire : voilà pourquoi je suis Républicain.* ».
On aura observé l'association *typiquement saint-simonienne* entre l'ouvrier et l'industriel.

26 mars — Elle sera suivie d'une ***Deuxième Lettre aux Prolétaires*** datée du 26 mars 1833.

Le contenu de cette seconde lettre est moins directement politique que celui de la précédente. En effet, le propos vise surtout à dénoncer le préjugé dit aristocratique qui « nous rend esclaves » des réputations établies. « Il n'est pas républicain, *écrit Laponneraye*, celui qui s'agenouille devant un homme parce que cet homme s'est acquis de la réputation soit comme écrivain, soit comme orateur, soit à tout autre titre ; il n'est qu'un vil esclave digne de porter les fers, digne de ramper sous un maître. ». C'est l'ignorance qui pousse le peuple à accorder de l'importance aux notables du régime, *quel que soit ce régime, aristocratique ou républicain* : « l'aristocratie des réputations et des célébrités est mille fois plus à craindre que celle de la noblesse et du clergé et même que celle des écus ». Le raisonnement poursuit sur le thème typiquement robespierriste de la *vertu républicaine.* Le dévouement à la cause populaire ne doit réclamer d'autre récompense que l'estime publique, « car de l'adoration au servilisme, il n'y a qu'un pas. ».

---

[1] Ferdinand Flocon, *Révélations sur le coup de pistolet du 19 novembre 1832 par un des accusés du complot,* Paris 1833, pages 47 et 54 de l'édition numérisée par Gallica

[2] La prison avait pour caractéristique d'accorder la libre circulation des détenus à l'intérieur de l'enceinte, ce qui en faisait un véritable microcosme révolutionnaire. Le poète Gérard de Nerval a laissé un témoignage pittoresque sur son passage à Sainte-Pélagie où il s'est trouvé incarcéré en février 1832 pour tapage nocturne. Inclus dans « Mémoires d'un parisien » sous la rubrique « Mes prisons », le texte s'intitule « Sainte-Pélagie en 1832 » (pp. 50-58 du premier tome l'édition des *Œuvres*, aux éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, Paris 1960).

[3] Cité par Philippe Darriulat, « Aux origines du communisme français », in Revue Historique N° 582, avril-juin 1992, pages 366-378. Cet article insiste pour se démarquer de la tradition historique marxiste. Selon Darriulat, les communistes de la génération 1835-1840 ne se différenciaient pas nettement des républicains radicaux et s'inséraient plutôt dans une tradition politique centrée sur les idéaux de 1793. Sous la catégorie de communauté, la question de la propriété n'était pas tranchée entre eux. Le texte des deux lettres aux prolétaires de Laponneraye est reproduit aux pages 387 et 391 du volume 7 des « Révolutions du 19e siècle » aux édition EDHIS, première série.

juin	Il est condamné le 27 juin à **trois nouvelles années de prison** pour avoir publié sa *Lettre aux Prolétaires*[1].	
1834		
mai	Il publie la première livraison d'un ***Dictionnaire historique des peuples anciens et modernes****, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs lois, leur gouvernement, les principaux faits de leur histoire, etc., ou Résumé de l'histoire universelle*. Editeur : « Au dépôt central[2] ».	Notons que cet ouvrage est rédigé au cours de son incarcération. Il en va de même pour la prochaine publication des *Mémoires* de Charlotte Robespierre dans la préface desquelles il écrit : « J'eus avec elle de longues et fréquentes conversations. Mon emprisonnement rendit nos entrevues plus rares, je dis plus rares car il ne les interrompit pas tout à fait ; Charlotte Robespierre venait me visiter dans la maison de santé où je fus transféré par ordre du ministre de l'Intérieur pour y recevoir les soins que nécessite impérieusement la maladie chronique de cœur dont je suis attaqué. » (page 35)
1er août	Mort de la sœur de Robespierre.	Lors de ses funérailles, le 3 août, on lira sur sa tombe un discours préparé par Laponneraye qui écrit dans sa préface des *Mémoires*: « Malgré le désordre où m'avait plongé une perte si douloureuse, j'écrivis à la hâte quelque pages qui furent lues par un des assistants[3] »
1835		
	Il publie les ***Mémoires de Charlotte Robespierre sur ses deux frères***[4].	L'ouvrage a d'abord paru dans le troisième volume de *Mémoires de tous, collection de souvenirs contemporains tendant à établir la vérité dans l'histoire*[5].
mars	Publication de la première livraison des ***Mélanges d'économie sociale, de littérature et de morale*** *(Paris Dépôt* Central). Le *prospectus* avait paru en février.	
1836		
	Il épouse Françoise Sébille	
février	Il publie la première livraison d'une ***Description pittoresque et statistique de Paris au 19e siècle*** *ou tableau de ses édifices, de ses monuments, de ses arts, de sa littérature, de son industrie, de son commerce, de ses coutumes, de son organisation municipale, administrative, politique, judiciaire, etc. ; précédé d'un résumé de l'histoire de Paris.*	
Août	Il publie la première livraison d'une ***Biographie des Rois, des Empereurs et des Papes*** en 2 tomes (Paris, Au dépôt central).	
1837		
mai	Libéré le 8 mai à l'occasion de l'amnistie de 1837[6], il fonde le journal ***L'Intelligence***, « Journal du droit commun » puis « Journal	On peut lire dans le *Prospectus* qui paraît en juin : « Notre journal par son titre même annonce le but que nous nous proposons : nous

[1] Dans sa *Biographie universelle ancienne et moderne*, Louis-Gabriel Michaud note « qu'il eut successivement 12 procès » (Paris, 1855, volume 23, page 241 de l'édition numérisée par Gallica).
[2] L'ouvrage prévu en 30 livraisons est répertorié par la *Bibliographie de la France* dans son édition du samedi 17 mai 1834.
[3] Ce discours fait l'objet de la pièce justificative n° 12.
[4] Précédé d'une introduction de sa main, le livre est suivi d'un ensemble de 12 pièces inédites.
[5] Le volume a été numérisé par Google.
[6] Après « cinq ans, trois mois, et dix-huit jours de captivité » selon son propre décompte.

	de la réforme sociale ». Le premier numéro sortira en septembre[1]. Il sera aussitôt l'objet de multiples tracasseries policières, passant six fois en jugement en 7 mois[2].	voulons, au milieu d'une société gangrenée d'égoïsme, relever le saint drapeau de l'intelligence et du droit commun ; nous voulons substituer à la prédominance des intérêts matériels celle des intérêts moraux ; nous voulons enfin proclamer la doctrine sacrée du dévouement et de la fraternité. »[3].

Nous disposons sur *l'Intelligence* **d'un document de première main**. Il s'agit du récit de sa création rédigé par Laponneraye lui-même à la demande de Cabet et paru dans le numéro 6 du 11 septembre 1842 du journal de ce dernier[4].

Après avoir commenté les dures exigences du métier de journaliste (« La condition de forçat est mille fois supérieure à la condition de journaliste », écrit-il[5]), Laponneraye décrit les difficultés qu'il a rencontrées pour réunir la somme exigée par le cautionnement[6]. C'est l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé de réunir cette somme qui l'a décidé à faire paraître le journal à Orléans, puis à Senlis où la caution n'était que de 7.500 francs. Le journal est toutefois contraint assez vite de devenir un mensuel. Si le manque d'abonnés et le coût des procès qu'il doit subir (« six ou sept procès dans l'espace de sept mois ») entravent son action, Laponneraye n'est pas moins sensible aux multiples encouragements qu'il reçoit de ceux « qui applaudissent à ses combats » et il trouve dans l'énergie de son âge la force de persévérer : « je m'étais laissé enivrer au feu de la bataille (et) emporté par l'ardeur, par la force de la jeunesse, je n'étais plus maître de m'arrêter dans cette arène poudreuse et brûlante où combattent depuis le commencement des siècles les deux grands principes qui se disputent l'empire du monde ».

Il s'agissait, écrit-il, de tenir bien haut « *l'étendard du parti égalitaire, du parti communiste* ». Or à cet endroit précis de son commentaire, Laponneraye introduit une note infrapaginale par laquelle il déclare : « *L'Intelligence* ne s'est jamais avouée communiste parce qu'elle ne jugeait pas qu'il fût opportun de le faire alors ; mais les idées et les principes qu'elle développait menaient droit à la communauté ».

Il est toutefois contraint de mettre un terme à l'entreprise en avril 1840, laissant une dette importante[7] dont il devra assurer seul le remboursement, ne gardant, écrit-il, « qu'une honorable pauvreté et la conscience d'avoir rempli un grand devoir. ».

		L'un des principaux collaborateurs de Laponneraye était Richard Lahautière qui mettra à plusieurs reprises ses talents d'avocat au service de sa cause.
Avril	Publication d'un ***Catéchisme démocratique***	La brochure de 18 pages est publiée sans nom d'auteur et présentée comme un extrait de *L'intelligence*[8].

1838

16 février	Poursuivi pour le non paiement du cautionnement de *l'Intelligence*, il est à nouveau condamné à un mois de prison (en compagnie de son gérant Mayenobe).	
	Il entreprend d'éditer en volume son *Histoire de la révolution française de 1789 jusqu'à 1814* (en 2 tomes). La première livraison est datée du 28 avril 1838.	L'ouvrage se caractérise par l'insistance de Laponneraye sur le rôle de Robespierre. Il connaîtra un grand succès populaire.

1839

[1] Il est répertorié par *La bibliographie de la France* dans son n° 37 du 16 septembre 1837.
[2] Source : Samuel Bernstein, « Le néo-babouvisme d'après la presse (1837-1848) », in *Babeuf et les problèmes du babouvisme,* colloque de Stockholm, Editions sociales, 1963, page 255.
[3] Darriulat, page 370
[4] Reproduit par les éditions EDHIS, seconde série, volume 6 « Révolutionnaires et néo-babouvistes de 1835 à 1847 (1) », pp. 348-355.
[5] Les citations relatives à cet écrit se réfèrent ici au document reproduit par les éditions EDHIS, seconde série, volume 6, pp. 348-355.
[6] La loi du 9 septembre 1835 portait à 50.000 francs (« une somme effrayante », écrit Laponneraye) le cautionnement exigé pour un hebdomadaire paraissant à Paris.
[7] « Ainsi donc, après avoir consacré trente-deux mois de ma vie à l'œuvre la plus pénible, la plus compromettante, la plus ingrate que l'on puisse imaginer (..) je me suis retiré chargé d'un déficit de 20.635 francs. »
[8] EDHIS, seconde série, volume 6, page 24-37.

18 janvier	*L'Intelligence* publie un article intitulé « Des chambres, de la politique extérieure et des tendances parlementaires » dans lequel le parquet relève un délit d'excitation à la haine de la personne du roi[1]. Semé, le gérant du journal, est jugé par défaut le 14 mars et condamné à une très forte amende.	
Mars	Publication de la première livraison d'une ***Histoire des révolutions de l'Europe, depuis l'invasion des barbares jusqu'en en 1789****, pour servir d'introduction à toutes les histoires de la révolution française*[2]. L'ouvrage est annoncé en 4 volumes, mais ne paraitra que cette seule première livraison. Le 22 mars, Laponneraye est à nouveau cité devant le jury de l'Oise pour un feuilleton dans lequel il se livrait à des plaisanteries contre la religion, mais il est disculpé par le jury.	
12 mai	Il compte parmi les membres du gouvernement provisoire proclamé par Barbès lors de la prise d'armes du 12 mai 1839[3]. Cette citation est un témoignage de sa popularité.	On lit à son propos dans le rapport de la Cour des Pairs sur cette affaire: « Le sieur Laponneraye est un écrivain qui s'est signalé par l'obstination et par la violence de ses opinions républicaines, qui vient d'être récemment condamné à raison de délits de presse commis dans la publication du journal *L'intelligence* dont il est le rédacteur en chef et le gérant, mais qui est aussi resté complètement étranger aux crimes qui font l'objet de cette accusation.[4] ».
6 juin	Nouvelle inculpation devant le jury de l'Oise pour un article sur les coalitions ouvrières.	

Le cas est exemplaire d'un délit de presse à l'époque. L'article relatait la condamnation de 18 chapeliers qui s'étaient associés pour réclamer aux fabricants un tarif supérieur. *L'intelligence* commentait l'évènement en ces termes: « Dans notre siècle de faveur pour le maître, de haine contre l'ouvrier, qui décidera du juste ou de l'injuste dans leurs querelles ? Est-ce un jury choisi autant parmi les chefs que parmi les travailleurs ? Non pas, mais une magistrature, expression et organe de la loi votée seulement par la classe moyenne ! Où sont pour les ouvriers les garanties ? (…) Ô société fictive et mensongère ! Quand donc ton cœur sera-t-il d'accord avec ta bouche ? Quand donc cesseras-tu de fouler aux pieds comme chair morte cette classe de travailleurs dont les bras te font vivre ? Quand donc cesseras-tu de tout rapporter, lois et richesses, à un égoïste *moi* qui se compose de 200.000 électeurs et admettras-tu dans ton sein les trente millions d'ilotes dont le tort est d'être pauvres et de mourir de faim et de misère. Quand donc la libre concurrence, qui enrichit quelques individus et opprime les masses fera-elle place à une égale répartition de travail et de salaire ?[5] ».

De semblables propos étaient considérés comme séditieux et passibles d'une condamnation à 6 mois de prison.

septembre	Il publie une brochure de 32 pages intitulée ***Réfutation des idées napoléoniennes***[6]*.*	*Idées napoléoniennes* était le titre d'un ouvrage de Louis Bonaparte qui avait paru en 1839. Laponneraye dénonce dans ce pamphlet les prétentions du neveu à vouloir s'emparer de

[1] Source : J. Mermet, *Histoires de chez nous. Chronique du pays d'Oise*, Compiègne 1926, aux pages 259-262, « Un journal communiste à Senlis au temps de Louis-Philippe » (édition numérisée par Gallica).
[2] L'ouvrage est annoncé en 4 forts volumes divisés en 8 livraisons (*La Bibliographie de la France,* n° 13 du 30 mars 1839)
[3] En compagnie de Barbès, Blanqui, Voyer d'Argenson, Martin-Bernard, Dubosc et Lamennais.
[4] Cour des Pairs, affaire des 12 et 13 mai 1839, réquisitoire de M. Le procureur Général, page 64 de l'édition numérisée par Gallica
[5] Cité par Mermet, op.cit., pp. 260-262
[6] Le texte est reproduit par les éditions EDHIS, seconde série, volume 6, pages 116-147.

		l'héritage de l'oncle. Toutefois l'important réside moins dans les avis souvent cruels qui sont portés sur le personnage de Louis Bonaparte que sur l'analyse par Laponneraye du rôle politique de Napoléon, lequel ne fut grand, à ses yeux, que parce qu'il s'est trouvé porté par le mouvement populaire de la Révolution. En ce sens, si Napoléon a cru se servir de l'élan révolutionnaire pour établir sa dictature personnelle, il a plus sûrement été lui-même instrumentalisé *par la* nécessité historique de la grande Révolution dont la force d'impulsion n'est pas épuisée. Laponneraye va jusqu'à écrire : « Sans doute Napoléon fut un tyran, mais un tyran comme l'avait été le grand Comité de Salut public ; il fit de la dictature comme avaient fait les géants de la Montagne, pour sauver la France révolutionnaire. Ce fut une tyrannie, une dictature providentielle sans laquelle nous serions peut-être Prussiens, Autrichiens ou Russes[1] » (page 9). On découvre dans ces pages une conception de la politique comme expression d'une nécessité historique, Napoléon n'ayant été sous cette vue que l'expression de circonstances plus fortes que sa volonté, si énergique fût-elle.
octobre	L'avenir de *L'intelligence* étant fort compromis, il collabore étroitement avec le journal intitulé ***La Propagande,*** *Journal des intérêts populaires* fondé par l'ouvrier tailleur Pierre Wahry[2]. Ce mensuel n'a eu que deux numéros[3] en octobre et novembre 1839.	On peut lire dans le *prospectus* : « *La Propagande* sera rédigée dans le même esprit que l'*Intelligence* : elle professera les mêmes principes, en sorte que les deux journaux se compléteront l'un l'autre. Cette déclaration de notre part nous dispense de toute profession de foi, c'est aux lecteurs de *l'Intelligence* que s'adresse principalement ce prospectus ; ils savent donc qui nous sommes et ce que nous voulons (…) La rédaction de *La Propagande* sera confiée à des écrivains d'une conviction ardente et forte, d'un radicalisme éprouvé. M. Laponneraye sera un des principaux rédacteurs.[4] ».
1840		
	Les multiples procès intentés contre le journal ont raison de lui : **il est contraint de cesser de paraître en mars 1840**. Il aura connu 13 numéros.	Le relais sera assuré notamment par *L'égalitaire* de Dézamy qui parait en mai 1840, ensuite par La *Fraternité de 1841*, fondé par Richard Lahautière en mai 1841.
mars	Il publie un roman historique intitulé ***Stephanowa,*** **histoire russe**.	
1841		
	Il accomplit un tournée de propagande dans le Midi (Marseille, Carcassonne, Toulouse)	
	Il tente de relancer une nouvelle feuille intitulée ***Le Club***, *journal de discussion politique et philosophique* mais il ne parvient pas à réunir le nombre suffisant de souscrip-	On lit dans le *prospectus* :« Un journal (qui) serait une espèce de Club où chacun prendrait successivement la parole pour émettre des idées ; un journal (qui) serait un champ clos

[1] Une analyse qui témoigne, notons-le en passant, de la prégnance du couple patriotisme/nationalisme dans la pensée républicaine radicale de cette période.

[2] **Pierre Wahry** jouera un rôle important dans la création d'associations ouvrières de production, notamment en 1845, lorsqu'il participe à la création de la *Compagnies des industries unies*, ou en 1848, lorsque, s'inspirant de Proudhon, il fonde l'association d'ouvriers tailleurs *La réciprocité.* Il sera déporté en Algérie après le coup d'Etat du 2 décembre 1851. (Source : Maitron, tome 3, pp. 526-527)

[3] On trouvera une reproduction de ces deux numéros aux pages 54-69 du volume 12 intitulé « Feuilles populaires et documents divers » des « Révolutions du XIXe siècle » (deuxième série) par les éditions EDHIS.

[4] EDHIS, « Les révolutions du 19e siècle », volume 12, seconde série, page 54.

teurs. On n'en connaît que le *prospectus*[1] qui énonce le **principe coopératif** sur lequel le journal entendait se fonder.

où toutes les opinions se produiraient, se livreraient bataille. Tel sera le journal que nous nous proposons de fonder et que nous appellerons *Le Club* parce que ce titre annonce suffisamment le but que nous voulons atteindre. (…) Que tous ceux qui veulent faire connaître leurs opinons et propager leurs idées viennent à nous, nous mettrons à leur disposition une tribune du haut de laquelle ils pourront faire entendre leur voix et tonner contre les abus qui écrasent le peuple[2] ».

1842

mai — Il édite les *Œuvres* de Robespierre en trois volumes[3]. L'édition commencée sous forme de livraisons en 1832 était prévue sur 4 volumes. Il n'en sera publié que trois.

septembre — Il rédige pour Cabet **une histoire du journal *L'intelligence***[4].

octobre — Il publie une ***Histoire des rivalités et des luttes de la France et de l'Angleterre*** *depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.* L'ouvrage est annoncé en 3 volumes

1843

mai — ***Histoire des grands capitaines français*** *depuis Clovis jusqu'à Napoléon*[5]

1845

juin — Il publie le premier tome[6] (« Antiquité ») de son ***Histoire universelle depuis les premiers âges du monde jusqu'à l'époque actuelle***.

décembre — Parution du Tome III et dernier de son *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1845* (l'édition a paru en 25 séries).

1846

octobre — Il publie en collaboration avec Hippolyte Lucas une ***Histoire des guerres civiles de France*** *depuis les temps mérovingiens jusqu'à nos jours,* en deux tomes. Première livraison en octobre 1846. L'ouvrage est prévu en 40 livraisons.

1847

Il fait paraître le numéro spécimen d'une *Revue politique et commerciale de la méditerranée*[7].

1848

---

[1] Source : Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Firmin Didot, Paris 1866, page 403.
[2] EDHIS, seconde série, volume 12, page 70
[3] *Avec une notice historique, des notes et des commentaires par Laponneraye, précédées de considérations générales par Armand Carrel.* La notice de *La bibliographie de la France* (n° 20 du 14 mai 1842) précise : « Les deux premiers volumes ne contiennent aucun des ouvrages publiés par Robespierre avant la révolution. Le tome second contient les mémoires de Charlotte Robespierre. ». Le troisième et dernier volume paraîtra en septembre.
[4] EDHIS, seconde série, op.cit., pp. 348-355.
[5] Un volume divisé en 100 livraisons.
[6] L'ouvrage qui devait avoir 20 tomes (divisés en 100 séries) en comptera huit.
[7] Source : Eugène Hatin, *Bibliographie de la presse périodique*, page 434, Firmin Didot, Paris, 1866.

On notera sa particulière discrétion au cours des évènements de 1848.

Il publie **une *Lettre à Monseigneur le Prince Louis Bonaparte, constable de la bonne ville de Londres***[1].

Laponneraye s'adresse avec un extrême violence[2] à Louis Bonaparte qu'il invite à rester à Londres. La France, lui dit-il, ne veut pas de vous qui êtes « le plus implacable ennemi du peuple ». En vérité, Laponneraye prend toute la mesure de l'impact idéologique dans la petite paysannerie française des souvenirs de la période impériale et il identifie clairement Louis Bonaparte comme le principal adversaire de la jeune république. Et en cela, il fait preuve d'une grande lucidité.
Mais ce qui est frappant dans ce texte, c'est le jugement purement négatif que Laponneraye émet sur le rôle de Napoléon. A la différence du texte de septembre 1839, dans lequel Napoléon était présenté comme l'instrument des idéaux de la révolution, il devient ici un satrape sanguinaire, une sorte d'Attila qui a plongé le peuple français dans les pires souffrances. On peut lire ceci : « Fils de la révolution, il éventra sa mère; général d'armée, il déserta lâchement son poste en Egypte pour venir consommer l'infâme usurpation de brumaire; consul, il confisqua une à une toutes nos libertés; empereur, il fit peser sur la France le plus intolérable despotisme. Il a remporté de grandes victoires, me direz-vous ; mais en retour il a essuyé d'effroyables défaites. (…) Le moindre de ses succès a plongé dans le deuil et dans le désespoir des milliers de familles. Nouvel Attila, il parcourut l'Europe d'un bout jusqu'à l'autre en la couvrant de ruines et de funérailles, en écrasant l'humanité sous les roues ensanglantées de son char. Loin de remplir ici-bas une mission civilisatrice, comme on l'a faussement prétendu, et comme vous avez eu l'effronterie de l'insinuer vous-même, il a fait reculer la civilisation de plus d'un siècle. ».

Août

Il publie une courte brochure intitulée *La République est appelée à rétablir l'ordre moral aussi bien que l'ordre matériel.*

Il publie un ***Catéchisme républicain*** (une brochure de 4 pages)[3].

Le texte est composé selon la loi du genre d'un jeu des questions et de réponses. Parmi les principes politiques généraux de la tradition républicaine, on retiendra deux éléments.

D'abord le rappel d'un article important de la constitution « robespierriste » de 1793 sur le droit à l'insurrection: « Lorsque le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispen-

---

[1] Une brochure de 6 pages, sans date (reproduite par Gallica). Le terme *constable* signifie en anglais *gardien de police*. Laponneraye ironise ici sur le fait que lors de son exil anglais, Louis Bonaparte s'était engagé dans les forces supplétives de la police anglaise, un peu sur le modèle français de la garde nationale, et s'était trouvé mobilisé à ce titre le jour de la dernière manifestation de masse des chartistes anglais, le 10 avril 1848 à Londres. L'échec de cette manifestation avait marqué la fin du mouvement chartiste. Laponneraye écrit fort à propos: « Restez donc au delà du détroit, où vous exercez, dit-on, avec tant de zèle et de succès, les honorables fonctions de constable ; où dans votre ardent amour pour le peuple, vous distribuez force coups de bâton aux malheureux chartistes, ces prolétaires affamés de la vieille Angleterre. ».

[2] Allant jusqu'à l'insulter au physique : « Et d'abord, Monseigneur, vous n'êtes pas beau, permettez-moi de vous le dire. Vous êtes même laid (…) votre physionomie est commune et vulgaire. C'est en vain qu'on chercherait sur votre front l'empreinte du génie. Votre œil (…) est terne et glacé. Vous n'avez rien enfin du beau type napoléonien. Auriez-vous été changé en nourrice ? Quant au moral, c'est pire encore ». Ainsi de suite.

[3] Reproduite par le volume 2 de la série intitulée « 1848, La Révolution démocratique et sociale », aux éditions EDHIS, pp. 9-12

sables des devoirs[1] ».

Ensuite, un développement sur les rapports entre le capital et le travail qui trahit les limites « égalitaires » des revendications sociales républicaines. Après avoir affirmé que « les fruits du travail doivent être partagés fraternellement entre le travailleur et le capitaliste, tous les deux agents indispensables de la production », le texte poursuit sur un registre où l'on perçoit comme une indécision entre de précises revendications de classe (la fin de l'exploitation industrielle de l'homme par l'homme) et les moyens d'y arriver (par un dépassement de la conciliation entre patron et travailleur ?), la difficulté trouvant à s'exprimer ici dans les généralités sur l'égalité et le droit au travail: « Pour que l'association du travailleur et du capitaliste porte tous ses fruits, pour qu'elle mette véritablement un terme à l'exploitation industrielle de l'homme par l'homme, il faut qu'elle ne soit pas seulement la conciliation des intérêts du maître et de l'ouvrier, il faut qu'elle ait pour but l'abolition de toute distinction entre eux, il faut que là où jusqu'à présent il y a eu des supérieurs et des inférieurs, des exploiteurs et des exploités, il n'y ait plus que des associés, que des égaux, que des frères. Le plus imprescriptible des droits de l'homme c'est le droit de vivre en travaillant. La nature, qui a donné à l'homme des besoins, lui a donné en même temps la faculté de les satisfaire par le travail. Or, de toutes les tyrannies la plus exécrable est celle qui entrave cette faculté. Le but de l'association, c'est de neutraliser une si affreuse tyrannie, c'est de rendre à l'homme la faculté de satisfaire tous ses besoins ».

12 octobre	Il réside à Marseille où il fonde ***La Voix du Peuple.***	Le journal disparaîtra en 1850.

1849

1er septembre	Il meurt à 41 ans à Marseille dans la pauvreté.	La nouvelle est annoncée en ces termes par *L'Ami de la Religion* Journal ecclésiastique, politique et littéraire, dans son numéro du 11 septembre 1849 : « Laponneraye, rédacteur en chef de *La Voix du peuple*, journal rouge qui se publie à Marseille, et auteur d'une odieuse histoire de la révolution, vient de succomber à une fièvre typhoïde après quelques jours de maladie[2] ».

[1] Cette formule répète mot pour mot l'article 35, le dernier article, sa conclusion en quelque sorte, de la Constitution de 1793.
[2] *L'Ami de la Religion*, numéro 4825, tome 142, Paris 1849, page 682 (de l'édition numérisée par Gallica).

3.4. Richard Lahautière, éléments de biographie

Sources :

- Paul Couvrat, *Auguste Richard de La Hautière (1813-1882)*, Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, Année 2007, pp. 77-87 (en ligne sur le site de la revue).
- Maitron, (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français*, tome 3, page 314
- Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier 1989, tome 2, page 423.
- Charles Chautard, *Notice nécrologique*, *Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, 21e année, 4e trimestre, octobre 1882, pp. 271-274 (de l'édition numérisé par Gallica).

Richard Lahautière est mentionné par tous les historiens du mouvement ouvrier français comme l'un des principaux théoriciens néo-babouvistes. On notera toutefois **la brièveté de son engagement politique actif**, quelques années à peine, entre **1839 et 1842.**

1813

21 mai	Naissance à Paris d'**Auguste Richard de La Hautière.**	Il est issu d'une famille de la haute bourgeoisie parisienne, son père ayant fait fortune dans le négoce[1]. Le jeune Auguste abandonnera bientôt la particule et fera de la première partie de son patronyme un prénom.

1828

	Élève de la pension Goubaux[2], il remporte un prix de version latine au Concours général de 1828 et c'est au titre de lauréat qu'il se voit offrir par le directeur de l'institution d'être peint par Eugène Delacroix qui réalise son portrait[3].	

1835

7 janvier	Il obtient sa licence en droit et s'inscrit le 21 janvier comme avocat au barreau de Paris. De 1831 à 1833, il avait accompli un stage de « troisième clerc » chez deux avoués au tribunal de la Seine, une expérience qu'il évoquera dans le poème intitulé « Première jeunesse. Illusions » qu'il écrit en 1832.	Charles Chautard note : « Entre 22 et 28 ans, il composa des *romances* (…) et publia un volume de *poésies* ».
	Selon quel processus Lahautière a-t-il été conduit à se trouver sur les positions du néo-babouvisme ? On ne dispose d'aucun élément pour en juger. Il est probable que cette évolution participe de la radicalisation des milieux étudiants parisiens entre 1830 et 1848.	On dispose d'un témoignage de son activité d'avocat en 1838. Dans son édition du 6 octobre 1838, le *Journal des débats politiques et littéraires*[4] mentionne son rôle de défenseur dans une affaire relative à une manifestation républicaine devant les tombes des martyrs de 1830 près du Louvre. Le 28 juillet 1838, une députation de décorés de juillet et des ouvriers tailleurs, soit quelque 400 personnes s'étaient rendues sur les

[1] Et probablement acheté son titre nobiliaire. Les indications nous manquent à ce sujet.
[2] Créée en 1820 par l'homme de lettres Prosper Goubaux, cette pension était une institution d'enseignement fréquentée par des enfants issus de familles de haut rang social.
[3] Eugène Delacroix, qui était déjà célèbre, était un ami personnel de Prosper Goubaux et n'avait pu lui refuser la faveur de réaliser à titre publicitaire plusieurs portraits des meilleurs élèves de l'institution.
[4] Le facsimilé de cette édition est disponible sur Gallica.

tombes du Louvre et avaient fait entendre des discours jugés séditieux par la police qui avait procédé à trois arrestations (après une échauffourée qui avait nécessité l'intervention des gardes municipaux).

1839

Il est l'un des principaux rédacteurs de ***L'Intelligence***, le journal d'Albert Laponneraye.

juin

Il publie **un *Petit catéchisme de la réforme sociale*** (suivi de la relation du procès, et de quelques notes extraites des défenses présentées en faveur de *l'Intelligence*, par MM. Richard Lahautière[1] et Choron, anciens rédacteurs de ce journal)

L'ouvrage qui a d'abord paru dans le journal *L'intelligence* du 22 février 1839 sous le titre « De la religion, du gouvernement et de la propriété » fera l'objet en juin 1839 d'un procès devant la Cour d'Assises de Beauvais pour outrage à la morale religieuse (loi de mars 1822) et atteinte à la propriété (loi de septembre 1835). Les deux accusés (Lahautière et Sémé, gérant du journal *L'intelligence*) seront toutefois acquittés.

Le texte est construit selon la loi du genre sur une alternance de questions et de réponses. Voici à tire d'exemple, le chapitre VII intitulé « De la propriété ». On y découvre un développement en tous points conforme aux thèses babouvistes de l'époque :

« Qu'est-ce que la propriété? - Le droit attribué par la nature à chaque être vivant sur les choses nécessaires à ses besoins. *La propriété ne s'entend donc pas selon vous de tous les biens que l'on peut posséder?* - Non, la possession n'est pas toujours droit; dans l'économie de l'univers, chaque être vivant a ses moyens d'existence comptés et calculés; prendre au-delà de ses besoins, c'est empiéter sur son voisin; le luxe des uns fait la disette des autres; c'est pour parer à ces envahissements malheureux du fort sur le faible que les hommes se sont réunis. *Jusqu'à ce jour ont-ils atteint leur but?* - Non, parce que jusqu'à ce jour les forts se sont coalisés contre les faibles. *Quel est le moyen de renfermer chacun dans les limites de son droit?* - D'attribuer à la nation, collection des individus, la centralisation de tous les objets nécessaires à la vie. *Cette centralisation n'est-elle point destructive de la propriété?* - Bien au contraire, elle la fortifie. Centraliser au nom de l'État, c'est déclarer que tous ont sur tout un droit proportionnel à leurs besoins. Ce droit est exercé par les gouvernants, mandataires de leurs concitoyens, qui répartissent équitablement les produits; on ne voit plus dès lors le luxe insulter à la misère, la pauvreté regimber contre la richesse. L'envie et la cupidité font place au désintéressement et à la concorde; chacun, sûr de sa vie, n'attente pas à celle de son semblable. *Cependant si tous les produits, soit de la nature, soit de l'industrie, reviennent à l'État, n'exerce-t-il pas un monopole?* - Non, Le monopole est un droit que quelques-uns s'arrogent exclusivement aux autres; ici l'État est la caisse centrale; tous les produits lui reviennent; mais pour se répandre avec ordre et mesure sur les membres de l'association. Si dans une nation un individu a faim et travaille pendant que les autres sont repus et se reposent, on peut crier au monopole. Dans la société telle que je la conçois, la propriété générale ayant remplacé le monopole individuel, tout le monde vivant et travaillant aura égale part des droits et des devoirs. »[2]

Avec Etienne Choron, son collègue avocat, il tente de fonder un nouveau journal intitulé *l'Egalité*, mais il ne paraîtra qu'un prospectus[3].

15 juillet

Il est arrêté (et relâché sans jugement) dans le cadre des manifestations organisées contre la condamnation à mort de Barbès[4]. Le fait est relaté par le *Journal des débats politiques et littéraires* dans son édition du 17 juillet 1839 où l'on peut

La condamnation à mort de Barbès, avait soulevé une grande émotion dans les milieux républicains, étudiants et ouvriers, de Paris. Le 13 juillet 1839, deux colonnes de manifestants s'étaient formées, l'une menée par trois mille étudiants vers le ministère de

[1] C'est sous ce nom qu'il se présente au procès de la Cour d'assises de Beauvais en juin 1839. Le texte du *Petit catéchisme de la réforme sociale* fait partie de l'anthologie de Gian Mario Bravo, *Les socialistes avant Marx*, Tome 2, pp. 169-182, Petite collection Maspero, Paris 1970. Il est non moins reproduit aux pages 92-115 du volume 6 des éditions EDHIS, « Révolutionnaires et néo-babouvistes de 1835 à 1847 », seconde série.
[2] Gian Mario Bravo, op.cit., pp. 179-180.
[3] La publication est annoncée par *La bibliographie de la France* dans son numéro 29 du 20 juillet 1839
[4] Charles Chautard affirme que « ce fut lui qui rédigea la demande en grâce de Barbès, portée aux Tuileries par les étudiants ».

	lire : « Plusieurs arrestations se rattachant à la politique ont eu lieu dans la journée d'avant-hier en vertu de mandats délivrés directement par M. le Préfet de police. Au nombre des personnes arrêtées, on cite un avocat, M. Richard Lahautière. Chez plusieurs des individus arrêtés, on a trouvé des cartes d'affiliation à des sociétés diverses, telles que les Francs Bourguignons, les Amis de l'Egalité, etc. »	la Justice, l'autre menée par des ouvriers vers le palais Bourbon où elle sera dispersée par une violente charge de cavalerie.
1840		
	Il s'exile en Suisse.	
Janvier	C'est à Genève qu'il rédige en janvier 1840 sa ***Réponse philosophique à un article sur le Babouvisme*** *publié par M. Thoré dans le Journal du Peuple du 24 novembre 1839.*[1]	
juin	Il publie sous le nom de Richard de La Hautière un recueil de poésie intitulé ***Etudes et Souvenirs, poésies****. Précédées d'une lettre de l'habitant des Landes (84 pages)*[2]	Il écrit dans la préface :« Et me voici loin des caquets, des agents provocateurs et des geôliers, sur les rives du plus beau lac du monde, au pied des Alpes ».
octobre	Il publie le 24 octobre une brochure intitulée ***Deux sous pour les bastilles, s'il vous plait****. (chez Fiquet, 8 pages)*[3]	C'est le 10 octobre que Cabet, de son côté, avait commencé la publication de ses *Six lettres politiques sur la crise actuelle* dont la deuxième est intitulée *Point de bastilles ! Les fortifications projetées sont des bastilles?* Le 27 octobre 1840, il se trouve de retour à Paris. Il plaide en effet ce jour-là devant le tribunal correctionnel dans une affaire de coalition ouvrière. Le 2 septembre 1840, quelque 2.000 ouvriers serruriers avaient fait irruption dans les ateliers d'un certain M. Pihet pour entrainer ses ouvriers dans un mouvement de grève contre le marchandage et pour une réduction de la durée du temps de travail. Des incidents avaient éclaté avec la police et un sergent de ville avait été tué[4].
5 décembre	Il publie en collaboration avec Cabet une ***Biographie populaire de l'armée*** (chez Prévôt, 48 pages)	
26 décembre	Première livraison de ***Boulets rouges*** (contre le projet de fortification de Paris soutenu par Thiers)[5].	

Il semble bien que cette première livraison ait été un effet d'annonce. La mention de la *Bibliographie de la France* signale dans son n° 52, du 26 décembre 1840, que l'ouvrage devait en compter 6, mais, précise-t-elle, « non périodiques, ni régulières ». L'édition disponible sur Gallica ne contient en fait que cette première livraison.

[1] L'article de Théophile Thoré sur Babeuf avait paru dans *Le Dictionnaire politique* de Duclerc et Pagnerre (pp. 136-138 de l'édition numérisée par Gallica). Il fera l'objet d'une seconde réfutation par Dezamy publiée dans le N°2 du 20 juin 1840 de sa revue *l'Égalitaire.* Nous renvoyons sur ce point au chapitre du présent fascicule intitulé « Une controverse sur Babeuf ». Notons par ailleurs que l'article de Théophile Thoré est introduit et commenté par Jacques Grandjonc, op.cit., tome 2, pp. 408-415.

[2] L'ouvrage est annoncé par le n° 24 du 13 juin 1840 de *Bibliographie de la France*

[3] Reproduit par les éditions EDIS, op.cit., pp. 305-315. L'ouvrage est répertorié par *Bibliographie de la France* dans son édition du samedi 24 octobre 1840.

[4] Source : *Le journal des débats politiques et littéraires* dans son édition du jeudi 29 octobre 1840 (disponible sur Gallica)

[5] Reproduit par les éditions EDIS, op.cit., pp. 316-347

Dans l'introduction, Lahautière annonce « une série de six lettres ou pamphlets sur les affaires du temps », puis il avertit ses lecteurs : « Notre but est sérieux, notre forme le sera le moins possible ». Le texte, il est vrai, se présente sous la forme de dialogues entre des personnages emblématiques de la société, un député et ses commettants, par exemple[1].

Le plus important concerne la controverse sur la question des fortifications, laquelle se déroule dans un climat politique marqué par l'humiliation diplomatique que venait de subir la France en juillet 1840 dans la question d'Orient : l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient adressé le 15 juillet un véritable ultimatum au pacha d'Egypte, Méhémet Ali, allié de la France, qui avait entrepris d'occuper des territoires appartenant à l'Empire Ottoman, dont la Syrie. Il en était résulté un état de tension internationale entre la France et l'Angleterre.

Or l'on voit Lahautière adopter sur ces questions **un point de vue nationaliste très proche des intérêts (notamment coloniaux, en Algérie) de la bourgeoise française**.

Dans le dernier chapitre de cette livraison, intitulé « Mitraille », il va en effet jusqu'à écrire, c'est nous qui soulignons: « Hommes de paix, mes amis, la paix à tout prix s'entend non seulement de la perte de Méhémet Ali, question qui, n'intéressant que l'honneur français, ne **vous** touche guère, mais elle s'entend aussi de l'abandon de l'Algérie ; il y va là de **nos** intérêts, de **notre** commerce. Vos yeux s'ouvriront-ils ? » .

1841

	A son retour de Suisse, il participe à la rédaction du *Populaire* de Cabet fondé en mars 1841.	Cabet salue l'évènement de son point de vue en écrivant dans *Ligne droite ou le Vrai chemin du salut pour le peuple*, page 75 : « M. Lahautière, revenu de Suisse, s'étant présenté à lui, bien qu'inconnu, il l'accueillit avec bienveillance, ainsi qu'il avait accueilli déjà M. Dezamy, et les accepta tous deux comme ses principaux collaborateurs habituels. M. Lahautière lui déclara qu'il avait trouvé dans l'ancien *Populaire* (qu'il venait de lire) la véritable politique pour le Peuple, et qu'il ne voudrait jamais entrer en concurrence avec lui. Il lui témoignait toute la déférence d'un conscrit pour un vétéran. Des relations intimes et presque journalières s'établirent entre eux (…) » Il ne manque donc pas de dénoncer comme une forfaiture la publication quelques mois plus tard par Lahautière de *La Fraternité.* Il n'a continué *le Populaire,* écrit-il, que *« pour ne pas abandonner le Communisme à la direction de M. Lahautière » (page 78).*
janvier	Il publie ***De la loi sociale***[2]*,* dédié à Pierre Leroux dont le récent ouvrage *L'Humanité* paru en octobre 1840 l'a impressionné.	Le texte sera traduit en allemand, ainsi du reste que celui du *Petit catéchisme*, ce qui témoigne de liens avec les communistes allemands comme Hermann Ewerbeck[3].
avril	Il publie la première livraison d'un recueil de dialogues intitulé ***Les Déjeuners de Pierre.*** *Dialogue*[4]*.*	Telle a dû être la notoriété de cette publication que Victor Hugo en fait mention dans son roman *Les Misérables* (tome IV, chapitre V – *Faits d'où l'histoire sort et que l'histoire ignore).*
mai	Cette brochure annonce la prochaine parution d'un journal intitulé *Le Communiste* que devaient diriger Lahautière et Leroux. En fait, Lahautière fera paraître seul ***La***	Le journal est un concurrent direct du Populaire de Cabet[2]. Parmi ses collaborateurs, on trouve le cordonnier communiste André-Marie Savary qui assurera la continuité de

[1] Tel est le titre de la première livraison.
[2] L'ouvrage est annoncé dans l'édition du samedi 30 janvier 1841 de *Bibliographie de la France*. Il connaîtra une deuxième édition le 17 juillet 1841.
[3] Grandjonc, op.cit., volume 2, page 424.
[4] L'ouvrage est prévu en 10 livraisons ; il ne paraitra que cette première.

Fraternité. Journal moral et politique[1], du moins jusqu'en octobre (6 numéros) date à laquelle il se retire. Le journal paraîtra jusqu'en mars 1843.

la publication à partir de janvier 1845 jusqu'en 1848.

1842

Il se retire à Vendôme[3] dans le Loir-et-Cher.

Dans un poème dédié à E. Berny d'Ouville, un de ses anciens camarades de la pension Goubaux, à qui il confie sa décision de se retirer de la vie politique active, il écrit :

Je jette au vent ma plume de bataille ;
Et désormais, loin de cette quenaille[4],
D'agents, de mouchards, de geôliers,
Refeuilletant mes livres oubliés,
Tibulle, de Musset, la Fontaine et Racine,
Entre l'étude et toi je me confine.

1843

16 novembre

Il s'inscrit au barreau de Vendôme.

Il devient rédacteur dans un journal intitulé *Le Loir*, sans couleur politique.

1844

George Sand négocie avec lui un projet de presse que doit favoriser leur commune proximité avec Pierre Leroux. Mais la collaboration n'aboutira pas en raison, il semble, des exigences de Lahautière dans la direction du journal envisagé[5].

1848

Il ne joue pratiquement aucun rôle actif dans les évènements de la révolution de Février. Dans le cadre du remplacement du personnel politique et administratif en province, on parlera bien de lui comme d'un éventuel maire de Vendôme, mais il ne sera pas nommé, ses opposants rappelant ses anciennes convictions communistes[6].

Il pose sa candidature aux élections du 23 avril 1848 mais ne recueille à peine qu'un peu plus de 2.000 voix.

Chautard précise : « Depuis lors, allié par son mariage à une famille honorable du Blésois, il ne vécut plus que pour ses enfants, et se consacra entièrement aux affai-

---

[1] Cette idéologie fraternaliste sera l'objet des plus vives critiques de Marx dans ses analyses des événements de 1848. Dans *Les luttes de classe en France (1848-1850)*, un ouvrage composé pour l'essentiel des articles parus dans *La Nouvelle Gazette rhénane*, il écrit à ce propos: « Le mot qui répondait à cette suppression imaginaire des rapports de classe, c'était la *fraternité,* la fraternisation et la fraternité universelles. Cette abstraction débonnaire des antagonismes de classes, cet équilibre sentimental des intérêts de classe contradictoires, cette exaltation enthousiaste au-dessus de la lutte de classes, la *fraternité,* telle fut vraiment la devise de la révolution de Février. C'était un simple *malentendu* qui séparait les classes, et, le 24 février, Lamartine baptisa le Gouvernement provisoire : « Un *gouvernement qui suspend ce malentendu terrible qui existe entre les différentes classes. »* Le prolétariat de Paris se laissa aller à cette généreuse ivresse de fraternité. ». (Op.cit., Editions sociales, Paris 1952, page 35).

[2] Dans sa brochure *Ligne droite*, Cabet déclare qu'il n'a continué *Le Populaire* que pour « ne pas abandonner le communisme à Lahautière » (op.cit., p. 76). Il assimile la parution du journal de Lahautière à une traitrise (de la part de quelqu'un qui avait été admis dans son intimité).

[3] Sa famille était originaire de cette ville où s'était déroulé le procès de Babeuf.

[4] Un régionalisme pour *canaille*

[5] Paul Couvrat cite la lettre du 23 janvier 1844 de Sand à Ferdinand François : « Nous sommes toujours en pourparlers avec M. Lahautière qui était prêt à consentir et qui recule maintenant parce que notre conseil de rédaction ne se croit pas autorisé par les autres souscripteurs à lui donner les pouvoirs un peu absolus qu'il exige. » (op.cit., page 81).

[6] Et accessoirement son concubinage avec la femme d'un artisan de Paris, une situation qui lui vaudra d'être refusé à l'inscription du barreau de Vendôme en 1848 (et qui le décidera, le divorce étant interdit, à se séparer de sa concubine et à épouser Marie Céline Dubin issue d'une respectable famille du Blésois). Pour le détail de l'action de Lahautière à Vendôme au cours de cette année 1848, nous renvoyons à l'étude d'André Hamelin « La révolution de 1848 à Vendôme », pp. 14-27 du *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, année 1952 (en ligne sur Gallica).

		res ».
1849		
23 juillet	Il épouse Marie Céline Dubin, de 15 ans sa cadette.	
1851		
	Il traduit du latin une œuvre du cardinal Jean Bona, *Le Guide vers le Ciel, traité contenant l'esprit des Pères de l'Eglise et des Philosophes de l'Antiquité*	Chautard commente : « Spiritualiste et chrétien par les aspirations de son âme aimante, il donnait l'exemple des pratiques de la religion (…) il lisait avec prédilection les mystiques chrétiens et il avait même traduit un de leurs ouvrages. Des esprits étroits seuls ont pu croire qu'il fut infidèle à ses premières doctrines politiques : il n'en était rien et M. de la Hautière pouvait me dire qu'il n'avait rien lu dans l'Evangile qui lui défendît d'être républicain, ni rien trouvé dans le principe républicain qui l'empêchât de rester chrétien. ».
1853		
15 janvier	Il introduit une requête pour devenir juge suppléant au tribunal de Vendôme, toutefois malgré les signes (au moins formels) d'allégeance au pouvoir impérial qu'il manifeste dans sa candidature, sa demande est rejetée.	
1856		
janvier	Il pose sa candidature au poste d'avoué laissé vacant par la mort d'un certain Elie-Jules Jourdain dont il rédige la notice nécrologique, un éloge dans le pur style d'un notable de province soucieux de convenances et de morale publique[1].	Cette fois sa demande est agréée par le Procureur impérial et il peut acheter la charge d'avoué près le tribunal de première instance de Vendôme où il prête serment le 13 juin 1856. Toutefois la fonction ne lui convenant pas, il cèdera son étude en 1861 et reprendra son métier d'avocat.
1866		
	Installé à Blois où il se dispense de toute activité politique, il devient bâtonnier du barreau de la ville à deux reprises, en 1874 et en 1877. Publication d'un bref recueil intitulé *Poésies* (Lemercier, 7 pages)	
1878		
	Sa santé s'étant dégradée, en raison notamment d'une maladie des yeux, il sollicite à nouveau un emploi dans la magistrature et reçoit même un appui chaleureux de ses confrères de l'Ordre des avocats de Blois. Mais la demande reste sans effet.	
1879		
6 septembre	Il donne sa démission du barreau de Blois en raison de problèmes de santé et de récents deuils[2]. Il se retire à Paris chez sa fille.	

[1] Le texte, paru le 11 janvier 1856 dans *Le Loir*, fera l'objet d'un tiré à part. Il est disponible sur Gallica sous la référence « Notice sur M. Elie-Jules Jourdain »

[2] Notamment le décès de sa fille Elisa Marguerite, le 22 juin 1879 à Blois. L'acte de décès le renseigne comme veuf.

	Il publie une traduction en vers des *Elégies* de Tibulle (Lemercier et fils, 9 pages).	
1881		
	Publication de *Rimes détachées* (chez Lemercier et fils, 4 pages).	
1882		
avril		*Le Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois* publie de lui deux poèmes *: Première jeunesse, illusions* et *Dix ans après, désillusions*[1]*.*
27 juin	Il meurt à Paris.	Chautard écrit : « M. de la Hautière est mort à Paris le 27 juin dernier, chez sa fille, qui se fit sa garde dévouée dans sa longue maladie, et son secrétaire depuis qu'il avait presque perdu la vue ; il eut la consolation de mourir entouré de ses fils, l'un professeur de philosophie au lycée Fontanes, l'autre avoué à Loches, et d'un gendre commis principal à la chancellerie de la légion d'Honneur ».

[1] 21e année, 2e trimestre de 1882, pp. 121-128 de l'édition numérisée par Gallica. L'ouvrage fera l'objet d'une plaquette de 8 pages imprimée par Lemercier. Le premier poème est daté de 1832 ; le second est daté de 1842 : un raccourci expressif de la carrière politique de l'auteur.

3.5. Jean-Jacques Pillot, éléments de biographie

Sources :

- Jules Clère, *Les Hommes de la Commune*, Dentu Libraire-Editeur, Paris 1871
- Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Origine et développement international de la terminologique communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes (1785-1842), éditions Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, n° 39/1 et 39/2, Trier, 1989
- Maitron (sous la direction de), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, 1789-1864*, Les Editions ouvrières, Tome 3, pp. 225-226
- V. P. Volguine, « Jean-Jacques Pillot, Communiste utopique », La Pensée n° 84 (mars-avril 1959) pp. 37-54

1808

9 août

Naissance à Vaux-Lavalette en Charente dans une famille de condition modeste.

Il entreprend une formation de prêtre mais quitte le séminaire en 1828 pour enseigner dans un établissement public. Vers 1835, il s'engage pendant quelques mois[1] dans l'Eglise de l'abbé Chatel.

Ferdinand-François Chatel (1795-1857) était le fondateur, en janvier 1831, d'une église dissidente, *l'Eglise catholique française. Cette obédience* rejetait l'autorité apostolique du pape ainsi que le principe même du droit divin ; elle autorisait le mariage des prêtres, affirmait la primauté de la raison sur la foi et célébrait les offices en français[2]. Elle ne tardera pas à subir les tracasseries administratives et policières du pouvoir qui procèdera en 1842 à sa dissolution et à la confiscation de ses biens[3].

1836

Il tente de fonder lui-même une Eglise socialiste et ouvre au Pecq[4] un temple de *l'Église française unitaire et réformatrice*, une initiative pour laquelle il avait reçu l'autorisation du maire. Très vite toutefois, dès le 9 juin, estimant que ces prédications étaient causes de désordres publics, le préfet les interdit et le 30 juin 1836, fait placer aux portes de l'édifice des scellés que Pillot n'hésite pas à briser dès le 31 juillet au nom de la liberté d'expression religieuse (une action qu'il avait pris le soin d'annoncer par affiche). Ayant repris l'exercice du culte, il est arrêté le 7 août

Lorsqu'en 1848, il sollicitera un emploi au titre de victime politique de la Monarchie de Juillet, il signalera ces six mois de détention en 1836 et six autres mois en 1840 (en fait en 1841).

[1] Pendant huit mois, précisera-t-il lors de son interrogatoire devant la Cour des Pairs, le 4 novembre 1840, dans le cadre de l'attentat Darmès. Il ajoute à cette occasion qu'après le séminaire, il « a été professeur à Marennes, dans un établissement public » (page 187 du volume *Cour des pairs, Attentat du 15 octobre 1840, Interrogatoire des inculpés* numérisé par Google).

[2] *L'Echo de la Fabrique* livre à ses lecteurs dans son numéro 50 du 7 octobre 1832 une brève présentation de la nouvelle Eglise et de Ferdinand-François Chatel. Le rédacteur écrit : « Nous ne devons pas nous dissimuler que cette Eglise, qui ne met pas la France en désaccord avec les autres nations européennes, a des chances de réussite, dans un avenir prochain. Sa tolérance et sa liturgie française, ainsi que son retour aux doctrines primitives de l'Eglise dans l'importante question du célibat des prêtres ; voilà les moyens qu'elle emploie pour se concilier les suffrages d'un peuple en qui, il faut bien le dire, la foi religieuse se borne en général à la croyance en DIEU, considéré comme cause première de l'univers. » (En ligne sur le site internet du journal : www.echo-fabrique.ens-lyon.fr). Autre source : Germain Sarrut et Saint-Edme, *Biographie de l'abbé Chatel*, Paris, 1836 (numérisé par Google).

[3] Après son arrestation en avril 1843 pour un délit de presse, Chatel se réfugiera en Belgique, à Mons. Il reviendra en France en 1848 mais subira dès 1850, les effets de la répression. Il meurt en 1857 dans la misère, n'ayant survécu que par les offices d'un petit négoce d'épicier à Paris.

[4] Le Pecq est une petite ville située sur les boucles de la Seine non loin de Saint-Germain en Laye.

(« surpris revêtu des habits sacerdotaux du clergé romain, et officiant à nouveau dans son temple ») et condamné le 8 septembre 1836 par le tribunal correctionnel de Versailles à 6 mois de détention, notamment pour association illicite et usurpation de costume ecclésiastique[1], un jugement qui est confirmé en appel le 3 décembre 1836.

1837

Il traverse une crise de conscience, renonce à la prêtrise et entreprend des études de médecine (qui resteront inachevées).

décembre — Il publie *Le Code religieux, ou le Culte chrétien*[2], Paris, Valant, 1837, 64 p.

1838

décembre — Il collabore puis prend la direction de la ***Tribune du Peuple*** (*recueil philosophique et historique*) dont le *Prospectus* paraît en décembre[3]. Le journal connaîtra sept livraisons à partir du 2 février 1839.

Le *Prospectus* annonce une revue consacrée aux écrits de la philosophie des Lumières : Voltaire, Rousseau et Diderot. Le principe est celui d'une anthologie destinée à un public populaire qui ne dispose pas du temps et de l'argent pour fréquenter les œuvres : « En offrant (au travailleur) un recueil dégagé d'une infinité de détails qui lui prendraient beaucoup plus de temps et d'argent qu'il ne peut en dépenser, dont la connaissance lui serait inutile, et parmi lesquels il lui serait impossible de découvrir ce qui lui importe de savoir, nous avons donc renversé deux barrières qui semblent devoir le séparer pour jamais de la vérité ». Le but affiché : lutter contre l'ignorance et l'obscurantisme religieux, « les deux ennemis éternels de l'humanité ». Les rédacteurs proclament hautement leur solidarité avec le peuple qu'ils invitent à se ranger sous leur bannière[4].

1839

14 mai — Arrêté après la prise d'armes de Blanqui et Barbès, il est emprisonné à Sainte-Pélagie.

Il sera reconnu innocent après 6 mois de détention.

1840

13 mai — Il publie ***Ni Châteaux ni Chaumières ou Etat de la question sociale en 1840***[5].

Cette brochure d'une trentaine de pages enchaîne **sept paragraphes dont voici l'essentiel**:

(1) *Exposition* : L'inquiétude sur l'avenir alimente un funeste fatalisme alors que la loi d'égalité réelle offre une base rationnelle à l'espérance et à la nécessité d'agir. La France est aujourd'hui « le foyer ardent d'où s'échappe le feu régénérateur qui répand le mouvement et la vie dans les cinq parties de notre globe. ».

(2) *La dernière raison sociale est encore à l'état de problème* : toutes les révolutions ac-

[1] Source : *Journal du droit criminel ou Jurisprudence du royaume*, 1833-1839, page 294 de l'édition numérisée par Gallica.
[2] Répertorié par le *Feuilleton du Journal de la libraire* dans son n° 52 du 30 décembre 1837.
[3] *Bibliographie de la France* N° 48 du samedi 1er décembre 1838. Le titre de la publication est un hommage très explicite au *Tribun du Peuple*, le journal de Babeuf.
[4] Le prospectus se trouve reproduit par les éditions EDHIS, aux pages 80-91 du volume 6 (« Révolutionnaires et néo-babouvistes 1835-1837 ») de la collection « Les révolutions du XIXe siècle », seconde série.
[5] L'ouvrage est reproduit aux pages 237-249 de l'anthologie de Gian Mario Bravo *Les Socialistes avant Marx*, tome 2, Petite collection Maspero, Paris 1970. Il est répertorié par *Bibliographie de la France* dans son n° 21 du samedi 26 mai 1840.

complies jusqu'à présent n'ont eu pour résultat que « de faire passer le privilège des mains d'une caste aux mains d'une autre caste ». Il faut donc se mettre à la recherche d'une méthode nouvelle.

(3) *Différence qui sépare le passé du présent* : « L'immortelle révolution de 93 » a eu pour conséquence de libérer le peuple de l'idée qu'il appartenait comme par destin à un maître, de sorte qu'aujourd'hui, s'il a des exploiteurs, le peuple sait qu'il n'a plus de maîtres et qu'il n'appartient qu'à lui de conquérir ses droits contre ceux qui « s'approprient tout le fruit de son labeur et s'arrogent le droit de le gouverner ».

(4) *Comment les coteries sont parvenues au pouvoir* : Si les coteries se maintiennent au pouvoir qu'elles ont conquis au nom du progrès, c'est à force d'occulter par « le mensonge, la duplicité, la fourberie, l'intimidation et la violence du système » la vérité selon laquelle « la solution définitive de la question sociale » réside dans le principe d'égalité.

(5) *Impossibilité où sont les coteries de conserver le pouvoir. L'égalité n'a rien qui doive effrayer même les privilégiés* : Après l'œuvre émancipatrice de 1793, l'inégalité ne peut désormais être maintenue que par la force (« au nom des cachots, du bagne, de la mitraille et de l'échafaud ») mais cette guerre est perdue d'avance. Seuls des monstres sont incapables de reconnaître les bienfaits du sort commun.

(6) *Axiomes de la loi égalitaire* : L'esprit de la loi égalitaire implique entre autres les principes suivants : « La société a (…) pour but de donner à chacun de ses membres la plus forte somme de bien-être possible en lui assurant la satisfaction de ses besoins véritables, et chacun doit à la société, en échange de ce bienfait qu'il en reçoit, d'employer toutes ses facultés au bien-être de tous ». (…) Chacun a droit à la satisfaction de ses véritables besoins lorsque tous possèdent le nécessaire » (…) « L'utile et l'agréable sont distribués dans les mêmes proportions que le nécessaire ; le superflu est banni de toute société basée sur les principes de l'égalité[1]. ».

(7) *La communauté est la seule expression véritable de la loi égalitaire. Moyens d'y parvenir* : La réalisation de la communauté ne supportera pas de demi-mesures, mais nous n'emploierons pas pour autant la violence[2]. La clarté de nos principes suffira à leur assurer la victoire.

1er juillet — Il est avec Dezamy le principal organisateur du banquet de Belleville. C'est lui qui préside l'assemblée[3] et qui, à ce titre, prononce les discours d'ouverture et de clôture.

août — ***Histoire des Egaux*** *ou Moyens d'établir l'égalité absolue parmi les hommes*[4], Paris, aux bureaux de la *Tribune du peuple*, 1840, 61 p. L'ouvrage ne connaîtra qu'un seul numéro.

Le 25 août 1840, le procureur général de Paris écrit au Garde des Sceaux, à propos de cette brochure qu'il venait de lire : « Ce serait lui donner trop d'importance que d'en faire l'objet d'une poursuite judiciaire, lorsqu'elle ne mérite en réalité que le mépris public[5] »

Le titre de cette deuxième brochure est trompeur. On serait tenté, en effet, de chercher dans ces pages une histoire de la conjuration de Babeuf et des Egaux de 1796 à la manière du livre de Buonarroti. Or il s'agit de bien autre chose. Pillot se livre plutôt à **l'évocation d'un pays imaginaire qu'il nomme Félicie** et dont il décrit les lois et les structures sociales[6].

Cette évocation proprement dite est précédée d'un long premier chapitre dans lequel

[1] On notera que ce principe d'austérité est moins sévère qu'en certaines affirmations babouvistes émises dans des situations de détresse alimentaire extrême : le but ici est bien d'assurer « la plus forte somme de bien-être possible ».
[2] Evoquant le personnage de Procuste, Pillot écrit : « nous ne voulons point étendre l'humanité sur un lit de supplices aux dimensions duquel sa taille doive se rapporter exactement sous peine de mort »
[3] Une présidence *de facto*, l'assemblée n'étant pas parvenue à élire en son sein un président de séance en raison des sentiments égalitaires qui animaient les participants.
[4] Le texte est reproduit par les éditions EDHIS, aux pages 424-487 du volume 6 (« Révolutionnaires et néo-babouvistes 1835-1837) » de la collection « Les révolutions du XIXe siècle », seconde série.
[5] Cité par François Fourn, « Les brochures socialistes et communistes en France entre 1840 et 1844 », Cahiers d'Histoire, 90-91, 2003, « Ecrire pour convaincre », pp. 69-83.
[6] Cette première livraison (qui sera la seule) est présentée comme une introduction au sujet annoncé. Pillot prévient du reste d'emblée : « Nous allons commencer *l'Histoire des Egaux*. - En combien de volumes sera-t-elle contenue ? - Je ne puis répondre à cette question ». Or Pillot ne s'expliquera pas sur l'abandon du projet comme il aurait pu le faire dans une de ses publications ultérieures, en octobre 1841 par exemple, avec *La Communauté n'est plus une utopie*.

l'auteur formule dans un style exalté une philosophie de l'histoire montrant l'humanité partagée entre soumissions avilissantes et révoltes aveugles[1]. Enfin la génération actuelle peut-elle, selon lui, sortir de ce cycle funeste et entrevoir « l'œuvre la plus gigantesque[2], la plus imprévue, et cependant la plus nécessaire à la conservation de l'espèce, que l'esprit humain ait conçue depuis des milliers d'années », **une œuvre dont l'accomplissement incombe aux communistes**. (page 10).

A côté de considérations générales, le texte de Pillot ne manque pas de polémiquer en termes violents avec la composante bourgeoise du mouvement de la réforme. Dans le contexte du récent banquet de Belleville, Pillot dénonce en effet « les traîtres et les lâches » (…) « qui hier étaient dans nos rangs » et « qui aujourd'hui sont nos ennemis les plus acharnés » pour arriver à cette conclusion : « il n'y a plus rien de commun entre eux et nous. » (pp. 12-13).

Guidés par « la science qui (leur) prête son autorité[3] », les communistes égalitaires ne doivent pas craindre l'adversité, le sarcasme et l'injure. Le moment est venu « (de) formuler nos principes, (de) démontrer les moyens de les mettre en pratique et (de) les proclamer sans retard et sans cesse » (page 23) car « une seule chose peut maintenant (…) en ajourner la réalisation (…) cette chose n'est que le silence de notre part, absolument rien que le silence » (page 24). Et Pillot de conclure, s'adressant aux « communistes sincères, éclairés et courageux » : « Je viens faire entendre un cri de ralliement pour convaincre, des armes pour combattre et des conseils pour profiter de la victoire. » (page 32).

Le deuxième chapitre intitulé « Exposition » annonce enfin l'objet de l'ouvrage : « Je vais écrire l'histoire d'un peuple qui exista « durant l'espace de cinq mille ans » et qui, après de terribles luttes et de périlleux essais[4], est parvenu à établir le règne de l'égalité. On le voit : la particularité de l'entreprise de Pillot est de **situer son utopie dans un passé révolu**.

Or le lecteur de cette livraison ne recueillera guère d'informations sur cette société. Le très bref quatrième chapitre intitulé « Chorographie du pays des Egaux » se résume à lui apprendre que *Félicie* correspond exactement au territoire de la France augmenté au nord des frontières naturelles du Rhin[5] et que ce territoire « admirablement harmonié » a permis au Peuple des Egaux de vivre en parfaite autarcie[6] : « Outre que le régime égalitaire simplifie considérablement les moyens d'existence d'une nation, la Félicie possédait par la fécondité de son sol et par la diversité de son climat une abondance et une variété de produits qui ne lui laissent rien à craindre sur son avenir. ».

Son avenir ? L'arrêt de la publication privera le lecteur de le connaître.

septembre	Ses diverses publications conduisent à son arrestation préventive sous l'inculpation de complot. Il ne sera toutefois jugé que 10 mois plus tard (les 8, 9 et 10 juin 1841) par le tribunal correctionnel de Paris.	
4 novembre	Bien qu'il se trouve emprisonné, il est interrogé devant la Cour des pairs dans le cadre de l'attentat commis par Darmès, le 15 octobre 1840, contre la personne de Louis-Philippe.	Le prétexte est trouvé dans la prétendue appartenance de Darmès à une société de communistes et à la découverte à son domicile des œuvres de Pillot. Ce dernier est par ailleurs accusé par un certain Aimé Morel, un ouvrier mécanicien d'origine suisse, d'être le « moteur de la cabale » dans la préparation de l'attentat. Le baron Girod est toutefois bien obligé de reconnaître dans son rapport final du 10 mai 1841 que Pillot « était en prison dès longtemps avant l'attentat et (qu') aucun indice de complicité directe n'a été recueilli contre

[1] « Tantôt, privée de sentiment et d'intelligence, (l'humanité) se vautre dans la fange comme les animaux immondes (…) Tantôt poussée par la douleur ou par la honte, elle se dresse en délire, arme son bras homicide, déchire ses propres entrailles et méconnaît les lois de l'équité (…) vaincue enfin par ses propres efforts, elle s'affaisse sous le poids de son ignominie (…) elle retombe dans la boue d'où elle était momentanément sortie (…) jusqu'à ce qu'une nouvelle crise (…) vienne encore lui donner pour un instant quelques signes de vie » (op.cit., pp 6-7)
[2] « Il ne s'agit de rien de moins que de changer totalement la surface de la terre » (op.cit., page 9)
[3] « L'égalité sociale *absolue* et le seul vœu de la science. » (page 29).
[4] Et avant de connaître une période de décadence, sur les causes de laquelle Pillot ne dit rien.
[5] Un aspect sur lequel Pillot insiste à plusieurs reprises.
[6] Ce qui les libère de toute dépendance envers les nations hostiles qui les entourent (« les nations dominées par la religion et la royauté, c'est-à-dire enchaînées par la fourberie et maîtrisées par l'iniquité »).

lui[1] ».

1841

juin	Le tribunal correctionnel de Paris le juge enfin les 8, 9 et 10 juin pour l'accusation de complot qui l'a conduit en prison voici maintenant 10 mois. Le jury prononce un verdict d'acquittement général pour ce qui concerne l'inculpation d'appartenance à des sociétés secrètes.	On trouve une relation du procès dans le premier numéro de *L'Humanitaire* de juillet 1841 qui reproduit de larges extraits de la plaidoirie de Pillot, lequel déclare notamment : « Je suis devant vous calme et plein de tranquillité (…) C'est au nom de l'équité, de la justice, de la loi que je vous demande où sont les preuves administrées contre moi, où sont les preuves qui constatent le délit qui m'est imputé. (…) Oui je suis communiste, mais je n'en fais pas vanterie, je ne me pavane pas de l'opinion des hommes qui me connaissent et qui connaissent tout ce qu'il y a de respectable dans ma position depuis dix années que je suis séparé de ma famille[2]. ».
10 juillet	L'affaire judiciaire de juin n'est cependant pas terminée. En effet, le procureur du roi a interjeté appel contre la décision du jury. Pillot et ses compagnons se trouvent donc convoqués de nouveau le 8 juillet 1841 devant la Cour royale de Paris pour répondre de l'accusation d'appartenance à une « association de communistes ». A l'audience du 10 juillet, il se voit cette fois condamné à six mois de prison.	Le procès est relaté par *L'Ami de la Religion et du Roi* dans ses éditions des 10 et 13 juillet 1841. Cette dernière ajoute que « par le même arrêt, la cour a ordonné la dissolution de la société dite des *Communistes* et de celle dite de la *Réforme électorale*[3] ».
octobre	***La Communauté n'est plus une utopie !*** *Conséquence du procès des communistes par JJ Pillot, l'un des condamnés*[4], Paris, l'auteur, 1841, 32 p	Cette brochure, écrite en prison, va rencontrer un franc succès et asseoir la notoriété de l'auteur.

Moins politique que philosophique, quoi qu'en dise son titre, le texte ne propose en vérité qu'une dissertation générale sur le mouvement de l'histoire pensée dans les catégories de la tradition idéaliste, voire mystique.

Pillot n'hésite pas en effet à recourir à la notion de *palingénésie*[5] pour expliquer la permanence et les métamorphoses dans l'histoire de certains idéaux comme celui de l'égalité. Après un premier chapitre consacré à convoquer ses propres juges[6] devant le tribunal du peuple en qui réside, écrit-il, le principe même d'équité[7], il poursuit sur le fondement égalitaire de la vie sociale : « l'*égalité absolue* a été l'objet des constants efforts de l'humanité, quoiqu'elle ne l'ait jamais, avant notre époque, ni comprise, ni formulée. Elle sentait bien toute l'étendue des maux que son absence lui causait, mais elle ne voyait pas tous les biens que sa présence lui eût procurés. Elle y tendait invinciblement, comme l'eau cherche invinciblement son niveau ».

Et Pillot d'évoquer alors à grands traits, à très grands traits « la généalogie » de l'égalité

[1] Page 37 de l'édition du rapport Girod numérisée par Gallica.
[2] *L'humanitaire* de juillet 1841, fac-similé reproduit par les éditions EDHIS, volume 12 (« Feuilles populaires ») de la seconde série, page 99.
[3] Page 96 de l'édition numérisée par Gallica
[4] Bibliographie de la France, n° 40 du 2 octobre 1841. Le texte est reproduit par les éditions EDHIS, aux pages 154-185 du volume 7 (« Révolutionnaires et néo-babouvistes 1835-1837 ») de la collection « Les Révolutions du XIXe siècle », seconde série.
[5] Sans entrer dans le détail d'une catégorie complexe de la théosophie, disons que la *palingénésie* (du grec *palin* : de nouveau et *genesis* : création, naissance) participe d'une pensée de la réincarnation et de la métempsychose : la vie sociale serait faite sous cet angle de l'incessant renouvellement de ses composantes, le processus étant celui d'une régénération. Le *Trésor de la langue française informatisé* définit ainsi le terme : « Doctrine selon laquelle l'histoire des peuples est la reproduction d'une même suite de révolutions dont la succession tend à réaliser une fin générale et providentielle de l'humanité ». C'est une notion que l'on trouve dans l'œuvre de Pierre Leroux chez qui Pillot l'a peut-être rencontrée.
[6] Le texte, ne l'oublions pas, est écrit en prison : Pillot évoque explicitement le jugement du 11 juillet 1841 et les « longues tortures préventives qui (lui) ont été si arbitrairement infligées ».
[7] « L'équité est (…) le plus impérieux des devoirs du peuple, comme elle est le plus sacré de ses droits : c'est son patrimoine éternel » (op.cit., page 4). Ce chapitre initial se termine sur l'injonction solennelle : « Silence et respect ! Voici notre souverain ! Le peuple ! ».

depuis « les fondateurs des anciens mystères » en passant par Lycurgue, les Gracques, les esséniens et le christianisme, jusque la fixation réactionnaire du catholicisme d'Etat et sa réactivation par le mouvement réformé du XVe siècle[1].

Intitulé « Origine de la palingénésie moderne, conséquence forcée de la victoire de quatre-vingt-treize, », le troisième chapitre raconte la lutte engagée entre les intérêts égoïstes de la bourgeoisie thermidorienne et le martyre de Babeuf et de « ses vertueux compagnons ».

Après un développement des plus lyriques sur « les préceptes de la sainte égalité, dictés par la science », Pillot termine sur des perspectives qu'il se garde toutefois de préciser au delà de ce que sa condition de prisonnier, dit-il, lui permet d'entrevoir. En vérité, le texte s'achève par un jeu de questions curieusement tournées vers la notion d'*anarchie*, l'ultime phrase, entre questionnement et affirmation, énonçant : « L'anarchie organisée, c'est-à-dire l'harmonie scientifique et rationnelle, n'est-elle point l'état essentiellement normal dans lequel l'humanité doit vivre ? ».

1848

On dispose de peu d'informations sur son rôle en 1848. Pillot est en tout cas présent dans la salle du Prado lors de la fameuse soirée du 25 février 1848 où Blanqui est pressé par plusieurs centaines de révolutionnaires en armes de renverser le gouvernement provisoire après l'affaire du drapeau rouge[2].

Victor Bouton écrit dans *La patrie en danger au 25 février 1848 : conspiration du Drapeau rouge*: « Pillot était vraiment retentissant et ébranlait la salle des roulements et des éclats de sa voix. Quelles figures sinistres! quel assemblage d'hommes qui, pendant vingt-cinq ans, avaient sillonné le règne de Louis-Philippe d'attentats de toutes sortes : chaque parole semblait l'écho d'une vieille menace ; les tentatives de Darmès, de Quénisset, des *Humanitaires*, tous les complots des socialistes avaient là des complices pour continuer, en quelque sorte, la tradition. Desamy et Pillot se disputaient la palme des motions violentes et entretenaient à l'envi l'auditoire dans une sorte de *rabbia* révolutionnaire[3]. ».

Candidat à l'Assemblée nationale aux élections des 23 et 24 avril 1848, il n'est pas élu.

1851

Condamné à la déportation après le coup d'Etat de Louis Napoléon, il s'exile au Brésil où il obtient un brevet d'homéopathe.

De retour à Paris[4], il commercialise un produit d'hygiène buccale et s'occupe de la fabrication de prothèses dentaires et de pâtes dentifrices.

1870

septembre

Après la proclamation de la République le 4 septembre 1870, il devient l'un des animateurs du Club de l'Ecole de médecine. Il participe également dès sa création, entre le 11 et le 13 septembre 1870, au *Comité central républicain des vingt arrondisse-*

[1] « Qui ranima dans le monde le germe éteint de tout sentiment de socialisme ».
[2] Lamartine venait de refuser l'adoption du drapeau rouge comme emblème national.
[3] Page 52 de l'édition numérisée par Gallica. Dans ses *Profils révolutionnaires*, et toujours sur le ton haineux qu'on lui connaît, Victor Bouton confirme cet aspect du personnage de Pillot, écrivant : « Il a une parole vigoureuse qui vous tombe comme du plomb. Son organe a de la force, il domine une assemblée. Mais il manque d'habileté dans la parole parlée comme dans la parole écrite ; il ne sait pas attacher ; il ne s'insinue pas. C'est un homme d'un tempérament vigoureux et d'une physionomie dure. Les sociétés populaires de 1848 ne l'ont pas mis en relief parce qu'il est trop absolu et paresseux. » (page 152).
[4] A quelle date ? Les indications manquent.

ments[1]. Il est membre à cette époque de l'Internationale.

31 octobre

Blanqui le désigne pour s'emparer de la mairie du 1er arrondissement, ce qu'il fait. L'échec de la journée insurrectionnelle conduit toutefois à son arrestation après l'approbation par plébiscite de la politique gouvernementale le 3 novembre et les élections municipales du 5 novembre 1870. Son arrestation est annoncée le 7 novembre[2].

Ce lundi 31 octobre, à l'annonce de la chute de Metz et d'une possible capitulation, des détachements de la garde nationale réclament la levée en masse et battent le rappel. L'Hôtel de Ville est investi par des manifestants venus de Belleville qui proclament la déchéance du gouvernement et la formation de la Commune. Or vers la fin de la journée, des troupes restées fidèles au gouvernement (dont les mobiles bretons) reprennent le contrôle de la situation. L'insurrection a échoué.

Dans son *Journal du siège, 1870-1871, par un bourgeois de Paris,* Jacques-Henry Paradis note : « En dehors de l'Hôtel de Ville, divers incidents ont signalé cette journée du 31 octobre qui restera mémorable dans les journées du siège de Paris. Au 1er arrondissement, c'est l'arrestation du docteur Pillot[3] qui, muni de pouvoirs signés de Blanqui était venu s'installer en qualité de maire[4] ».

1871

6 janvier

Son nom apparaît parmi les 140 délégués qui signent **l'Affiche rouge** dénonçant le gouvernement du 4 septembre. Il sera traduit devant le conseil de Guerre pour cette affiche, mais acquitté.

Après l'échec du 31 octobre 1870, les blanquistes et les internationalistes tentent de reprendre l'initiative et publient une affiche (restée dans l'histoire sous le nom d'*affiche rouge*) dans laquelle ils dénoncent les responsables du gouvernement de défense nationale qui « par leur lenteur, leur indécision, leur inertie, (…) nous ont conduits jusqu'au bord de l'abîme » et appellent à la création de la Commune.

On peut y lire notamment : « Si les hommes de l'Hôtel de Ville ont encore quelque patriotisme, leur devoir est de se retirer, de laisser le peuple de Paris prendre lui-même le soin de sa délivrance. La municipalité ou la Commune, de quelque nom qu'on appelle, est l'unique salut du peuple, son seul recours contre la mort. (…) Le grand peuple de 89, qui, détruit les Bastilles et renverse les trônes, attendra-t-il dans un désespoir inerte, que le froid et la famine aient glacé dans son cœur, dont l'ennemi compte les battements, sa dernière goutte de sang ? – Non ! La population de Paris ne voudra jamais accepter ces misères et cette honte. Elle sait qu'il en est temps encore, que des mesures décisives permettront aux travailleurs de vivre, à tous de combattre ».

La proclamation se termine par trois mots d'ordre : réquisitionnement général - rationnement gratuit - attaque en masse.

18 mars

Les quartiers de l'Est et du centre de Paris se soulèvent après la tentative par Thiers d'enlever les canons de la garde nationale. Thiers quitte Paris pour s'installer à Ver-

[1] C'est lui qui en préside la séance du 23 décembre 1870 (Source : Jacques Rougerie, « Quelques documents nouveaux pour l'histoire du Comité central républicain des vingt arrondissements », Le Mouvement social, n° 37, décembre 1961, pp. 20-21)

[2] Il sera comme inopinément libéré dans la nuit du 21 au 22 janvier quand une troupe de gardes nationaux de Belleville investit la prison de Mazas pour libérer Gustave Flourens qui s'y trouvait incarcéré. (Source : Charles Virmaître, *La commune*, Paris 1871 page 13 de l'édition numérisée par Gallica). *Le petit Journal* note dans son édition du vendredi 27 janvier 1871 que Pillot se présentera spontanément le 25 janvier 1871 pour se constituer prisonnier. En fin de compte, il sera acquitté pour cette affaire par le 4e conseil de Guerre lors de ses séances des 23 et 24 février 1871. (Jules Claretie, *Histoire de la Révolution de 1870-1871*, Paris 1872, page 336).

[3] Dans les documents relatifs à son activité au sein de la Commune, le nom de Pillot est toujours précédé de la mention de sa profession de médecin, ce qui n'est vrai que rapporté au brevet d'homéopathe obtenu au cours de son séjour au Brésil. Pillot n'a pas poursuivi ses études de médecine entreprises en 1837.

[4] Jacques-Henry Paradis, *Journal du siège, 1870 -1871, par un bourgeois de Paris*, Ed. Dentu, Paris 1872, page 293 (de l'édition numérisée par Gallica).

	sailles.	
16 avril	Il est élu lors des élections complémentaires du 16 avril[1] membre de la Commune en tant que délégué du 1er arrondissement. A vrai dire, dès le 2 avril, il faisait déjà partie de la commission municipale provisoire mise en place après la désertion des anciennes autorités[2].	Le journaliste anti-communard Jules Clère trace de lui ce portait : « Le docteur Pillot est âgé de cinquante-deux ans[3]; c'est un vieillard à la tête presque chauve, au regard vague, à la voix chevrotante, que l'on ne prendrait pas à sa mine pour un révolutionnaire bien dangereux, et qui cependant est un des plus violents des membres de la Commune. ». Ce tableau doit être mis en relation avec un autre portait d'un autre publiciste anti-communard, Paul Bourde, qui sous le pseudonyme de Paul Delion, écrit : « Sous un crâne chauve une cervelle en ébullition, sous l'aspect d'un vieillard qui semble près d'expirer à chaque souffle, l'âme d'un révolutionnaire affolé de violence, ivre de sang[4] ». Un *portait de groupe*, pourrait-on dire, qui témoigne de la crispation idéologique de la bourgeoise après l'évènement de la Commune.
1er mai	Il compte parmi ceux qui votent en faveur de l'adoption du terme « Comité de Salut Public » pour désigner l'exécutif de la Commune.	
23 Mai	Il parvient à sortir de Paris.	
3 juin	*Le Petit journal* annonce erronément « l'exécution du docteur Pillot, membre de la Commune. Il était délégué à l'administration du 1er arrondissement où il s'était fait remarquer par la rigueur de ses arrêtés municipaux ».	
29 octobre	Il est arrêté à La Varenne-Saint-Hilaire, près de Paris.	
1872		
22 mai	Accusé d'avoir pris part aux incendies des Tuileries et du Louvre, il est condamné par le conseil de guerre aux travaux forcés à perpétuité, une peine réduite en réclusion perpétuelle avec dégradation civique en raison de son âge.	On lui reproche aussi le fait que lors de la séance du mercredi 17 mai 1871 du Conseil de la Commune qu'il présidait, il a soutenu la proposition d'un certain Urbain de faire fusiller 10 otages en représailles du meurtre par les versaillais d'une ambulancière occupée à soigner les blessés. Il avait alors déclaré (des propos consignés par le *Journal officiel de la Commune*[5]) : « Ne perdons point de vue ce qui est en discussion, c'est-à-dire la proposition Urbain. La grande question en ce moment est d'anéantir nos ennemis. Nous sommes en révolution et il faut agir en révolutionnaires. Il faut instituer un tribunal qui juge et qui fasse exécuter nos arrêts[6]. »

[1] Candidat aux élections du 26 mars 1871, il n'avait pas été élu, ne recueillant que 3.309 voix. Le 16 avril, il recueillera 1.748 voix sur 3.274 votants. Source : *Elections des 26 mars et 16 avril 1871 : affiches, professions de foi, documents officiels, clubs et comités pendant la Commune / recueillis par Firmin Maillard*, page 148 de l'édition numérisée par Gallica.

[2] *Paris insurgé, histoire illustrée des événements accomplis du 18 mars au 28 mai 1871*, page 288 et *Journal officiel de la République française sous la Commune*, Paris 1871, page 135 (des éditions numérisées par Gallica)

[3] A cette date, Pillot en a 63. Jules Clère, *Les Hommes de la Commune, biographie complète de tous ses membres,* Paris 1871, page 138 (de l'édition numérisé par Gallica)

[4] Paul Delion, *Les membres de la Commune et le comité central*, Edition Lemerre, Paris 1871, page 158 de l'édition numérisée par Gallica

[5] *Journal officiel de la Commune*, pp. 595-597 du fac-similé numérisé par Google.

[6] Cette déclaration lui sera systématiquement reprochée dans toute la littérature anti-communarde.

Le Petit Journal relate le jugement dans son édition du 25 mai 1872. Intitulé « Un dentiste politique », l'article commence par ce portait de Pillot : « Une mise sévère, une tenue compassée, l'apparente austérité d'un quaker, une figure pâle, osseuse, des cheveux blanc, des favoris gris, des yeux bleus, enfoncés, des lèvres minces, un front intelligent, en somme, l'aspect extérieur d'un vieillard de bonnes manières – tel est l'accusé au physique[1] ».

1875

19 juin — Sa peine est réduite à dix ans de prison.

Il introduira trois recours en grâce qui lui seront refusés.

1877

13 juin — Il meurt à la prison centrale de Melun.

[1] *Le petit journal*, édition du jour numérisée par Gallica.

4.1. Les communautés d'Icarie après la mort de Cabet

Sources :

- Jules Prudhommeaux, *Icarie et son fondateur Etienne Cabet*, Paris 1907 (Slatkine - Megariotis Reprints, Genève 1977)
- Michel Cordillot, *La sociale en Amérique, dictionnaire biographique du mouvement social francophone aux États-Unis (1848-1922),* Les Editions de l'Atelier, Paris 2002

Pour rappel :

Après avoir gagné son procès en France en juillet 1851, Cabet a rejoint la colonie de Nauvoo en juillet 1852.

Un rapport de juillet 1855 sur l'état de la communauté témoigne de vives tensions. Cabet met alors la colonie en demeure de choisir entre ses opposants et lui et le 15 décembre 1855, il tente une sorte de coup d'Etat en réclamant que lui soient rendues les prérogatives de gérant « unique et absolu » qu'il avait dû abandonner lors de la révision de la Constitution icarienne de février 1850.

Cette décision provoque la démission immédiate de deux gérants et le 3 février 1856, à l'occasion du renouvellement des mandats, Cabet est mis en minorité et sommé d'ouvrir les livres de compte. La commission de contrôle mise en place révèle, le 12 avril, que le Bureau de Paris consacre une importante partie des souscriptions qu'il reçoit à payer une pension à l'épouse de Cabet et à sa fille Céline. Le 13 mai 1856, après de très longs et très difficiles débats[1], Cabet est l'objet d'une motion de défiance. La rupture entre les deux groupes est consommée et après trois mois de coexistence devenue de plus en plus conflictuelle[2], l'assemblée générale du 27 septembre 1856 prononce l'exclusion définitive de Cabet et de ses partisans (ils sont 174) qui se retirent dans la ville de Saint-Louis.

Le 7 novembre 1856, Cabet est victime d'une congestion cérébrale et meurt au cours de la nuit du 8 novembre. Il avait 68 ans.

1856

La direction de la communauté de **Saint-Louis** est confiée à une commission de cinq gérants présidée par Benjamin Mercadier, un juriste diplômé de l'université de Toulouse. Le bureau de Paris (autrement dit Jean-Pierre Beluze) est prévenu de réserver les envois d'argent à la colonie de Saint-Louis. Par ailleurs, les icariens trouvent à s'employer dans les ateliers d'une ville qui compte à cette époque 78.000 habitants.

Mais la dispersion du groupe (au travail et entre trois maisons séparées les unes des autres dans le faubourg de New Bremen) constitue une menace pour le maintien de la vie communautaire des 165 membres (dont un grand nombre de personnes âgées et d'enfants).

1857

Au début de l'année 1857, la colonie se dote d'une loi sur l'organisation du travail et surtout d'un règlement sur les rapports avec les étrangers. Il s'agit de ressouder la Communauté, au prix d'un véritable repliement sur soi.

22.01.1857 Selon les vœux des Icariens de France (et sur la pression expresse de la famil-

[1] On en trouve un compte rendu (du point de vue de Cabet) aux pages 14-38 de la 8e livraison des *Lettres icariennes* intitulée « Guerre de l'opposition contre le citoyen Cabet, fondateur d'Icarie », Août 1856, édition numérisée par Gallica

[2] Et au cours de laquelle on n'hésite pas à échanger quelques horions.

	le[1]), le corps de Cabet est transféré dans un cercueil d'acier et placé dans une autre sépulture.	
24.01.1857		Le président des **icariens de Nauvoo**, Jean-Baptiste Gérard, et ses adjoints font le point sur la colonie. Ils sont 219 membres, dont 83 hommes, 65 femmes et 71 enfants. L'actif social de la communauté est demeuré en sa possession mais au tarissement des apports financiers venus de France et à la désorganisation de la production par le fait de la désunion viennent s'ajouter les frais d'un coûteux procès intenté par les icariens de Saint-Louis pour obtenir un partage des avoirs[2].
21.03.1857		Les icariens de Nauvoo se préparent à partir pour la colonie de l'Adams Country dans l'Iowa[3]. On procède à la vente des biens de Nauvoo[4] et on se prépare à défricher les 1.200 acres de terres vierges du nouveau domaine près de la petite ville de **Corning** sur les bords de la rivière Nodaway. C'est une région éloignée de tout contact commercial. Pour accomplir ce nouvel établissement, le troisième de leur histoire, les icariens devront faire preuve d'une endurance extraordinaire : « leurs peines et leurs privations durant cette période défient toute description », écrit Prudhommeaux[5].
1.07.1857	Vote de la loi dite du *Contrat social* : pour augmenter la capacité d'emprunt, on introduit dans la loi fondamentale de la Communauté le principe d'une répartition des bénéfices (à condition qu'il y en ait) entre les membres et les prêteurs, ce qui donne lieu à de vifs débats en relation avec le principe d'absolue égalité.	
3.07.1857	La colonie continue à prospecter pour un nouvel établissement. Mercadier informe Beluze qu'ils ont trouvé un emplacement « au sud du Missouri » et qu'il est nécessaire de procéder à un emprunt pour acheter les 2.000 acres du domaine. L'affaire ne sera pas conclue mais un emprunt d'un million est lancé.	
1.08.1857	Des retraits, des décès et des exclusions réduisent la colonie à 146 personnes, dont seulement 60 hommes.	

[1] La veuve de Cabet et sa fille sont les seules à pouvoir se servir de son nom pour solliciter la générosité des sympathisants (et vivre aussi bien de ces dons). En revanche, la nécessité pour elles d'avoir une Icarie à soutenir garantit les liens entre les deux institutions. Pour éviter toute équivoque, l'Assemblée générale du 19 janvier 1857 venait de voter à l'unanimité une motion qui assurait le maintien du Bureau de Paris et qui confirmait les appointements « jusqu'à leur mort » dus à l'épouse de Cabet et à sa fille (elle-même veuve).

[2] Un procès qu'ils perdront le 17 février 1857, les autorités de l'Etat de l'Illinois préférant ratifier la continuité de la colonie de Nauvoo.

[3] En juin 1854, une avant-garde (22 hommes et huit femmes) avait été envoyée dans l'Iowa pour préparer le futur déplacement de la communauté dans cette région, dans le comté d'Adams, à Corning, près de la rivière Nodaway. Ils y avaient obtenu une concession de 912 acres (364 hectares).

[4] Dans des conditions très défavorables (l'actif ne couvrant pas les dettes, il a fallu hypothéquer le nouveau domaine de l'Iowa et accepter un intérêt annuel de 10%) et sans éviter les démarches de Benjamin Mercadier qui, au nom de la colonie de Cheltenham, entend bien utiliser ses talents de juriste (il est docteur en droit de l'université de Toulouse) pour récupérer la part de la minorité.

[5] Op.cit., page 484

1858

2.02.1858 Achat de la propriété de **Cheltenham** (un ancien établissement de bains) à l'Ouest de Saint-Louis près d'une rivière et d'une ligne de chemin de fer. Le site est confortable mais il impose aux icariens un endettement considérable, consenti de surcroît à des conditions onéreuses. Le domaine ne compte que 29 acres de terres, ce qui est insuffisant pour nourrir une colonie de quelque 150 personnes.

8.05.1858 Installation définitive à Cheltenham

1859

15.01.1859 Nouveau vote après d'âpres débats sur la question de la gérance multiple (en contradiction avec le souhait de Cabet de voir la communauté adopter la règle de la gérance unique).

19.03.1859 Les débats sur la question de la gérance unique ou multiple entrainent une rupture entre deux groupes: 44 icariens favorables à la gérance multiple décident de quitter la communauté et s'installent dans une ville voisine. Ce départ de près du tiers de ses membres placera la colonie en grandes difficultés mais la majorité que gagne l'esprit de secte ressent l'évènement comme une épuration salutaire.

4.04.1859 Benjamin Mercadier qui est redevenu l'unique gérant essaie de relancer la production car il faut honorer les traites. Or les bénéfices ne suivent pas, en raison notamment des maladies dans une région de marais où sévit le paludisme.

Août Malgré l'arrivée de nouveaux membres, la communauté ne compte plus que 127 personnes. Mercadier se rend compte que vivre en économie fermée condamne la colonie.

1860

Janvier La situation financière s'aggrave. Les bilans de 1858 et 1859 font apparaître de lourdes pertes et les créanciers menacent de faire vendre. Il faut lancer d'urgence un appel au Bureau de Paris et donc aux donateurs français.
L'énergie déployée par la colonie lui permet toutefois d'atteindre la fin de l'année avec de meilleurs résultats.

1861

avril La vie de la communauté est perturbée par le déclenchement de la guerre civile américaine. Le travail s'arrête, le crédit est bloqué. L'ancien propriétaire se fait insistant et devant les retards de paiements des icariens, il manifeste son intention de récupérer son domaine.

La guerre provoque un renchérissement des produits agricoles, ce qui va, contrairement à Cheltenham, aider ceux de Corning qui vont parvenir à vendre à bon prix la viande et la laine de leur troupeau. De même, ils vont profiter des effets de la ruée vers l'or en hébergeant les voyageurs de passage.

Juin	Mercadier et une vingtaine de jeunes icariens s'engagent dans l'armée nordiste par choix politique assurément, mais aussi parce que la solde des engagés permettra à la colonie de faire face à ses obligations financières. Cet enrôlement sera suivi d'un second, de 19 icariens, le 4 novembre.	
1862		
janvier	Le bilan indique de nouvelles pertes. On assiste à des départs qui sont des fuites. Au milieu de l'année, la colonie ne compte plus que 100 personnes : 16 hommes à l'armée, 22 à Cheltenham, 1 femme à l'armée, 29 femmes et 32 enfants à Cheltenham. De son côté Jean-Pierre Beluze se détache de la communauté et se prépare à abandonner ses fonctions au Bureau de Paris : en cause, outre la déception, ses désaccords avec Benjamin Mercadier sur la gestion de la communauté.	
1863		
6.01.1863	Jean-Pierre Beluze adresse aux icariens sa démission de gérant du Bureau parisien. Il écrit notamment : « Mercadier pense que la communauté étant une démocratie (…) les icariens ne doivent point être gouvernés ou dirigés, qu'ils doivent se gouverner et se diriger eux-mêmes. (…) Pour moi, je pense que les icariens manquent généralement des lumières nécessaires pour se guider seuls dans une entreprise aussi difficile[1] ».	
	La retraite de Mercadier ne tardera pas à suivre celle de Beluze	Fin 1863, les icariens de Corning (réduits depuis le début de l'année à 35 personnes[2]) rachètent leur dette au prix d'un abandon à leur créancier de 2.000 acres de leur domaine.
1864		
	Au début de l'année 1864, il ne reste plus à Cheltenham que 8 hommes, 7 femmes et quelques enfants.	
mars	Le propriétaire de Cheltenham reprend possession de son bien. Les survivants rejoignent la communauté de Corning qui les accueille avec enthousiasme.	
1870		
		La colonie de Corning dépasse 70 personnes et redresse ses finances. La prospérité (toute relative, compte tenu de l'austérité du mode de vie) semble revenir. C'est un conflit de génération qui va diviser

[1] Prudhommeaux, op.cit., page 463. Beluze (qui épouse en 1862 la fille de Cabet, Céline) se tourne alors vers le mouvement coopératif et associatif proche de Proudhon (« *L'Association ouvrière*, voilà le véritable besoin de notre époque », écrit-il dans sa lettre de démission). Il crée en septembre 1862 le *Crédit du travail* avec pour but de fournir des avances en capitaux et des conseils de gestion aux associations ouvrières.

[2] Un témoignage d'août 1866 recense 36 résidents : 17 hommes, 9 femmes et 10 enfants (Prudhommeaux, op.cit., page 490)

la communauté en deux groupes, celui des *anciens* attachés à la poursuite d'un mode de vie fermé sur soi et celui des *jeunes*, sensibles au monde extérieur, la question conflictuelle récurrente étant celle des admissions nouvelles.

Deux autres sujets de discorde opposent les deux groupes, l'un, majeur, concerne le droit de vote des femmes, l'autre, mineur, concerne la présence de « petits jardins » cultivés selon les goûts personnels de chaque icarien et qui paraissent aux *jeunes* comme une insupportable dérogation au principe d'égalité.

Il faut ajouter un conflit plus fondamental sur l'exercice de la démocratie au sein de la communauté.

1876

La crise éclate entre les deux camps. La minorité des jeunes (qui ont pris le nom de *Jeune Icarie*) réclame le droit à une séparation à l'amiable. Il faudra tous les talents de médiateur d'Arsène Sauva pour maintenir une unité toujours précaire.

1877

septembre

Un nouvel incident sur la question des petits jardins (que les *jeunes* s'obstinent à vouloir supprimer au nom de la pureté doctrinale) met le feu aux poudres. Le parti des *jeunes* publie un Manifeste réclamant la séparation. Le texte réunit 13 votes sur 32 électeurs, ce qui constitue une minorité de blocage.

26.09.1877

L'Assemblée générale du 26 septembre se prononce toutefois pour le rejet du Manifeste par 19 voix contre 13. Le parti des 13 entend alors passer en force et déclare opérer la scission dans la réalité des faits en ne s'occupant plus que de la moitié du bétail. En même temps, il publie un *Programme* social (qui élabore une véritable refonte de la communauté) ainsi qu'un *Engagement réciproque* sur la poursuite de la Nouvelle Icarie.

Les relations entre les deux camps s'enveniment.

24.11.1877

Nouvelle proposition par la minorité d'un partage des biens de la communauté et refus indigné des anciens.

De guerre lasse, la minorité du parti des *jeunes* cherche un travail en dehors de la communauté, diminuant du même coup la force de travail disponible au sein de celle-ci.

15.12.1877

Des plaintes sont déposées par la minorité auprès des autorités judicaires américaines qui n'ont pas de motif d'intervenir compte tenu du statut juridique spécial de la communauté et de la difficulté réelle à partager des biens et des outils communs.

1878

Janvier

Les anciens (conduits par Arsène Sauva)

	reçoivent l'appui d'un groupe de 54 communistes new-Yorkais au nom de la défense du communisme contre l'individualisme.
12.01.1878	La proposition est faite aux dissidents soit de faire contrition, soit de partir avec un viatique de 100 dollars par personne.
4 .02.1878	La minorité tente le coup de force aux élections en faisant participer au vote les femmes de leur groupe[1]. Elle publie dans les journaux les résultats d'une prétendue victoire par 25 voix contre 19. Le but est manifestement de faire pression sur les autorités américaines qui doivent juger la plainte du 15 décembre. Tous ces troubles jouent évidemment un rôle très négatif sur l'activité matérielle de la communauté. Des négligences délibérées mettent en danger la vie de l'entité agricole et la gêne s'installe. On est obligé de vendre des bêtes du troupeau pour faire face à certaines échéances. La colonie court à sa perte.
2.03.1878	Sauva tente un nouvel essai de conciliation pour éviter le jugement judicaire. Mais la minorité réclame pour arbitres non pas des icariens mais des personnalités indépendantes choisies à l'extérieur de la communauté. Elle plaide en faveur d'une coexistence de deux communautés sur un domaine unique.
11.03.1878	Ouverture des débats devant la justice américaine. Non sans cynisme, les avocats de la minorité font valoir que les icariens de la majorité dissimilent derrière leurs activités agricoles leur véritable but qui est de faire de la propagande pour le communisme. Le juge sursoit au jugement et reporte l'affaire au 5 août.
Mai	Parution du journal *Jeune Icarie* qui s'empare du souvenir de Cabet.
30.07.1878	Nouvelle tentative de conciliation par Sauva, mais c'est l'impasse. C'est donc un tribunal *individualiste* qui va trancher.
5.08.1878	A la reprise du procès, la majorité retourne l'argument de propagande politique contre la minorité. Au prix d'un véritable parjure, les icariens de la majorité renient leur identité idéologique pour se présenter comme de simples paysans dont l'occupation est de faire pousser des carottes et des navets.
17.08.787	La justice américaine prononce la déchéance de la communauté icarienne et la liquidation des intérêts collectifs. A la grande joie des séparatistes, on procède à l'inventaire et au partage par voie de justice mais les manœuvres de retardement vont se poursuivre jusqu'en janvier de l'année suivante quand les deux parties trouveront enfin un compromis.

[1] Et cela en contradiction avec la loi icarienne qui n'accordait pas aux femmes le droit de vote

novembre		Le parti des anciens fonde la *Revue icarienne* pour faire face à *Jeune Icarie.*
1879		
25.02.1879		Fin des opérations de partage, chaque partie se retirant sur la parcelle du domaine qui lui est dévolue.
11.03.1879	Le partage est avalisé par la justice américaine.	
	Jeune Icarie s'estime la légitime continuatrice de l'œuvre de Cabet. Elle se dote d'une charte qui est à la mesure de ses ambitions et prend le nom de ***Communauté icarienne***.	De leur côté, les *vieux icariens* sont réduits à 15 par les décès et les départs. Obligés de survivre sur leur parcelle à côté de leurs ennemis, ils élaborent un nouveau pacte social en tâchant d'éviter les failles juridiques qui leur ont coûté si cher. Le pacte *de* ***la Nouvelle Communauté Icarienne*** est signé le 5 mars 1879. La crainte de voir arriver des fripons les fait accroitre la sévérité des conditions d'admission et de départ. Tout est à refaire. La communauté des anciens ne possède en effet que 6 maisons contenant chacune une famille et quelques écuries.
	D'octobre à décembre, la communauté se dote d'une loi sur les admissions et sur les retraites, d'une loi sur les dons, héritages et décès, ainsi que d'un nouveau règlement : suppression de la présidence, égalité des sexes, soumission à l'Assemblée générale des fonctions électives. Or le danger que court la nouvelle Icarie est de devenir le refuge de tous les « éclopés » des luttes sociales, de tous les proscrits isolés sur le territoire américain. Cela explique une certaine sévérité sur les admissions et sur les éventuelles expulsions. On assiste à un développement diversifié de la colonie et à son ouverture sur le monde extérieur.	On s'occupe de défricher de nouvelles parcelles sur la portion du domaine (environ 100 acres de terres) accordée par le partage. Le village d'*Icara* se bâtit à mesure. Mais le développement est entravé par la dette qu'il convient d'honorer.
novembre	Toutefois le bilan des arrivées et des départs commence à devenir défavorable. Peu à peu la colonie perd de sa substance. On voit même s'amorcer un mouvement de désertions en masse.	
1880		
Août	On envisage un nouvel exode sous un ciel plus clément. Ce sera la Californie.	La colonie des anciens connaît, elle aussi, un mouvement significatif de retraits. Ces départs ne sont pas compensés par l'arrivée de forces vives.
30.12.1880	Dernier numéro de *Jeune Icarie*	
1881		
septembre	Installation d'un groupe d'icariens en Californie où ils fondent une nouvelle colonie qu'ils nomment **Esperanza**, non loin de San Francisco. Le domaine compte 885 acres (358 hectares), dont 400 en terres à vignes. A la douceur du climat s'ajoute la diversité des possibilités d'exploitation agricole. Ils s'établissent non pas sous le régime de la communauté des biens mais sous celui de la société	

	par action, et c'est sur cette base qu'ils invitent les jeunes icariens de Corning à les rejoindre.	
1883	La nouvelle charte d'Esperanza est signée au début de 1883 avec, au début, une population de 20 colons (11 hommes et 9 femmes). Le nom de la société est Icaria-Speranza Commune. Elle prévoit des biens en partage mais aussi des biens en propriété personnelle. Les bénéfices sont distribués pour moitié sur un fonds commun indivisible et pour moitié entre tous les membres sur un compte débloqué uniquement en cas de départ.	
1884		
Mars	La société de l'Iowa est mise en liquidation	
Avril		Du côté des anciens, on assiste au départ d'une famille mais on doit surtout enregistrer la retraite d'Arsène Sauva, le 21 avril 1884.
1886		
	Les difficultés (notamment judicaires) de la liquidation de la colonie de Corning vont empêcher la réunion des deux groupes de jeunes icariens. De plus les dissensions ne vont pas tarder à apparaître au sein des colons qui n'étaient pas faits pour la vie commune.	En février 1886, *New Icara* ne compte plus que 9 hommes, dont 6 sont âgés de 61 à 74 ans.
3.08.1886	La société d'Icaria-Speranza décide de se séparer et l'on aboutit à sa mise en liquidation et au partage des biens entre les ayants droit.	
1888		La *Revue icarienne* meurt d'inanition : il n'y a plus rien à raconter de ce qui se passe à *New Icara*.
1891		L'inventaire du 3 février fait apparaître un bilan plutôt positif. La Communauté compte 22 membres actifs.
1895		Le 16 février, les *vieux icariens* doivent se résoudre à procéder à la liquidation de leur communauté par consentement mutuel. Les opérations de liquidation des avoirs et du domaine (qui comptait à cette époque mille acres de terre) vont durer près de trois ans. Elles se terminent devant la justice du Comté le **22 octobre 1898**.

Vue d’ensemble sur les établissements icariens aux Etats-Unis

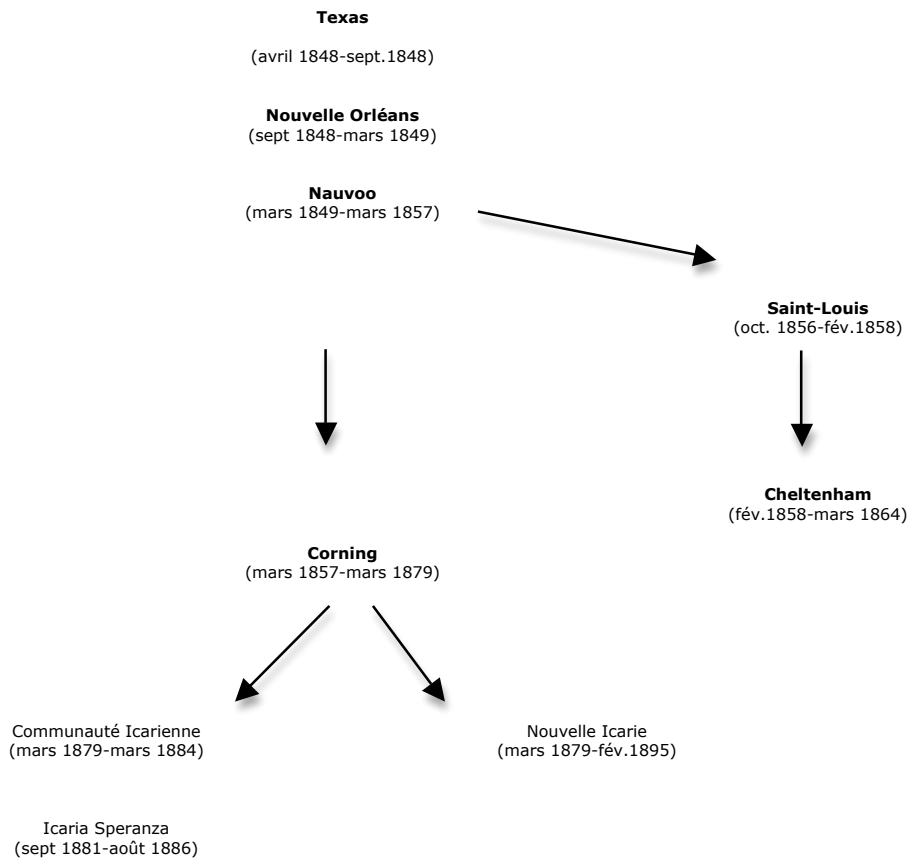

4.2. Quarante-huit conditions pour devenir Icarien

Les conditions d'admission que l'on va lire ont été élaborées par Cabet à Nauvoo le **22 janvier 1850** et publiées à Paris dans la 6e livraison du 12 juin 1850 de *Réalisation d'Icarie*. Elles ont fait l'objet en mars 1855 d'une brochure sous le titre « Prospectus de la colonie Icarienne. Conditions d'admission[1] », laquelle sera notre référence.

Dans son préambule de 1850, Cabet écrit : « Nous avons déjà, en 1847, 1848, et 1849, fait connaître les principales conditions, mais aujourd'hui en 1850, après neuf expéditions, après un essai de plus de deux ans, après beaucoup d'agitations et même des revers, l'expérience nous indique des conditions nouvelles et plus détaillées (…) Fondateur et organisateur du système de l'Emigration, de la Colonie, de l'essai de Communauté, prenant la responsabilité de la tentative, je crois ces dispositions nécessaires pour le succès définitif, tellement que sans ces conditions, je ne voudrai pas continuer l'expérience ».

*

Les premiers règlements qui ont paru dans *Le Populaire* concernaient en priorité les aspects **matériels** et **financiers** de l'Emigration ainsi que les articles du Contrat social[2]. On trouve néanmoins dès la quatrième livraison de *Réalisation d'Icarie* d'octobre 1847, après une éclairante comparaison entre premiers icariens et les premiers chrétiens (« Que d'analogie entre eux et nous[3] »), une première énumération des **conditions morales d'admission**, à savoir : 1. Un dévouement réfléchi et absolu, 2. L'adoption sincère et complète des principes icariens, 3. Un comportement laborieux, 4. Une conduite tempérante, 5. La jouissance d'une réputation irréprochable.

On retrouve ces **injonctions morales** dans un commentaire qui accompagne la liste des Icariens admis pour la première avant-garde. Nous sommes en décembre 1847, à quelques jours du premier départ et Cabet écrit sous le titre « Expliquez-vous, réconciliez-vous » : « Nous ne pouvons réussir en Icarie qu'avec l'union, la concorde, l'harmonie, l'estime réciproque, l'affection, en un mot, la fraternité, la solidarité et l'unité (…) En mettant le pied sur le bateau, nous dépouillerons chacun le vieil homme pour redevenir un homme nouveau, nous passerons comme de la mort à la vie, nous aurons une véritable résurrection, une véritable régénération, et dans notre monde nouveau, dans notre cité nouvelle[4], nous ne devons trouver que des amis et des frères, nous ne devons éprouver d'autre sentiment que l'estime, la confiance, l'amitié, la bienveillance, l'indulgence fraternelles, pour plaire à notre mère la Communauté. Si quelques-uns ne se sentaient pas la force de remplir tous ces devoirs envers telle ou telle personne qu'ils pourraient rencontrer en Icarie, qu'ils ne viennent pas[5] ! »

*

Le texte de 1850 tient compte des premières épreuves. Il accompagne la révision à cette date de la Constitution icarienne[6]. On ne le confondra pas avec la « Loi sur l'admission, la retraite et l'exclusion », qui régit la très délicate question du noviciat des postulants et des éventuels dédommagements en cas de départ volontaire ou forcé. Les règles de départ étaient claires en 1848 : l'icarien cédait à la

---

[1] Cabet y a joint une description détaillée des différents trousseaux pour un homme, une femme, un enfant ainsi qu'une liste de recommandations pour le voyage. La brochure se termine par un extrait du « journal de Voyage » de Cabet lui-même, (départ de septembre 1854) ». L'ensemble a été numérisé par Gallica.

[2] « Contrat social ou Acte de société pour la communauté d'Icarie », *Réalisation d'Icarie*, 4e livraison, Octobre 1847, pp. 184-189 de l'édition numérisée par Gallica. Un texte fondateur par lequel Cabet s'attribuait sans détour tous les pouvoirs de Directeur-Gérant pour une durée de 10 ans (« (…) nous nous sentons la force d'être le serviteur de tous, avec toutes les fatigues et toute la responsabilité pour nous (…) ») La même livraison fournit aux pages 189-191 le premier plan financier du projet.

[3] *Réalisation d'Icarie*, op.cit., pp.164-166

[4] Le caractère religieux du propos est évident.

[5] *Réalisation d'Icarie*, op.cit., page 378

[6] Dont le texte est fourni par la 6e livraison de juin 1850 de *Réalisation d'Icarie*, op.cit., pp. 781-799. Pour rappel, la principale innovation de ce nouveau texte est le passage d'une gérance unique, assurée par Cabet pour 10 ans, à une gérance multiple, élective et annuelle.

communauté tous ses avoirs et n'était en droit de rien réclamer s'il la quittait. Il a bien fallu introduire un jeu de dérogations dans ce règlement et toutes les communautés icariennes vont se trouver confrontées au difficile équilibre entre les intérêts de la colonie et ceux de ses membres[1].

*

Or nous disposons sur le sujet d'un **document en contrepoint** des plus éclairants. Il s'agit **d'une évaluation de la situation d'Icarie que Cabet publie en janvier 1856** dans une brochure intitulée *Colonie icarienne aux Etats-Unis, sa constitution, ses lois, sa SITUATION matérielle et morale après le premier semestre 1855*. Dans un chapitre intitulé « Rapide coup d'œil sur les conditions d'admission[2] », il énumère et commente tous les dysfonctionnements de la communauté au regard des règles qui devaient la régir.

Ces observations nous serviront de guide dans nos commentaires en pleine page.

*

En janvier 1856, la colonie icarienne se trouve en pleine **crise**. Il est vrai que les événements entre janvier 1850 et janvier 1856 ne l'ont pas ménagée.

Voici un bref rappel des faits :

- **mars 1849** : la colonie s'installe à Nauvoo pour tenter de se reconstruire après la crise des premiers établissements. Hommes, femmes, enfants, ils sont 280 à suivre Cabet dans une ville abandonnée par les Mormons[3]. Du 1er mars au 31 août, la communauté devra enregistrer 34 défections (17 hommes, 8 femmes, 9 enfants). A cette troisième dissidence s'ajoutent les effets du choléra.
- **septembre 1849** : Cabet est condamné en France à deux ans de prison pour escroquerie.
- **février 1850** : la colonie se dote d'une nouvelle constitution. Cabet abandonne (de mauvaise grâce) le régime de gérance absolue qui lui accordait tous les pouvoirs.
- **avril 1850** : l'assemblée vote une nouvelle règlementation sur les conditions *matérielles* d'admission.
- **mai 1851-juillet 1852** : Cabet rentre en France pour y gagner son procès. Il s'attarde en Angleterre. A son retour, il trouve une colonie en crise. Au 1er juillet 1852, la communauté compte 365 membres (176 hommes, 101 femmes, 88 enfants).
- **décembre 1855** : les comportements autoritaires de Cabet provoquent une nouvelle crise. Cabet tente un coup de force pour retrouver ses prérogatives de gérant unique.
- **février 1856** : la crise éclate et Cabet se trouve cette fois mis en minorité. L'affrontement entre les deux camps aboutira à son exclusion en septembre 1856. C'en est fini d'Icarie. Cabet mourra deux mois plus tard.

*

> Les principes, le but et les moyens de la Colonie icarienne étant différents de ceux des autres sociétés, des autres émigrations, des autres colonies et des autres communautés, les conditions d'admission doivent nécessairement être différentes.
>
> Tous ceux à qui ces conditions ne conviendraient pas sont parfaitement libres de les repousser et de ne pas venir: ceux-là seuls peuvent en conscience se joindre à nous, qui adoptent sans aucu-

[1] On comprend qu'il ne fallait pas accueillir des adhésions irréfléchies ni offrir une prime à la démission par des dédommagements trop généreux.
[2] Page 170 de l'édition numérisée par Gallica. Prudhommeaux (*Icarie et son fondateur Étienne Cabet*, Genève 1977) note à ce propos, page 361, « Ces 35 pages du compte rendu mériteraient d'être imprimées à la suite du *Voyage en Icarie*. Jamais la réalité n'a démenti le rêve avec plus d'impitoyable rigueur ».
[3] 260 à vrai dire car 20 d'entre eux mourront au cours du voyage.

ne répugnance toutes les conditions icariennes[1]. Voici ces conditions.

Il faut :

1. Bien connaître les écrits icariens.

Il est indispensable d'approuver le système Icarien, par conséquent de le bien connaître ; par conséquent de connaître tous les écrits qui l'exposent, notamment le *Voyage en Icarie*, *Comment je suis Communiste*, *Mon Credo communiste*, *Les 12 Lettres sur la Communauté*, *Le vrai Christianisme*, *Colonie ou République Icarienne*.
Chaque famille doit avoir un exemplaire de ces ouvrages et du présent écrit.
Personne ne doit demander son admission dans la Société icarienne, s'il ne connait pas ce système et ces écrits: avant tout, il faut les acquérir et les étudier.

2. Savoir lire, écrire et signer.

Pour bien satisfaire à la première condition, il est nécessaire de pouvoir lire, relire et étudier les écrits Icariens. Il est nécessaire aussi de pouvoir lire, même écrire et signer des demandes, des actes, des engagements. Ne pas savoir le faire pourrait avoir de graves inconvénients. D'ailleurs, celui qui ne sait pas peut apprendre avant de se présenter; et s'il désire ardemment, il saura bientôt.
Cependant, si quelque ouvrier, de la campagne surtout, connaissait le système icarien et ses principes d'après des explications verbales faites par un ami, s'il avait bien toutes les qualités d'un Icarien, et s'il pouvait être un membre très utile, la circonstance qu'il ne saurait ni lire ni écrire pourrait n'être pas un obstacle à son admission, surtout à son admission provisoire.

Ces deux premières conditions sont évidemment liées, la seconde conditionnant la première.

On touche ici à un aspect sociologique de la communauté des icariens. Les conditions financières de départ étaient plutôt exigeantes[2] et ont entrainé que les premiers colons ont été recrutés parmi les artisans, dans un milieu donc où les compétences de lecture et de calcul étaient largement partagées en raison des contraintes mêmes de l'apprentissage des métiers. Par contre, les candidats à l'immigration issus des couches sociales prolétaires ou paysannes étaient plus exposés à l'analphabétisme. La difficulté s'est accrue avec l'engagement d'icariens d'origine étrangère.

3. Adopter complètement le système icarien.

L'Emigration ou la Colonie icarienne[3] a un but spécial, celui de prouver, en la réalisant, que la Communauté icarienne est possible. Par conséquent, il est absolument nécessaire d'adopter complètement avec une entière conviction, sans aucune hésitation et sans aucune répugnance, le système icarien, sa doctrine et ses principes. En un mot, pour être admis à fonder Icarie, il faut être vraiment Icarien. Chacun est parfaitement libre de ne pas adopter les principes et les conditions de la Communauté sans qu'il en soit moins estimable; mais alors, il ne faut pas se présenter comme Icarien; c'est une affaire de probité.

---

[1] Il s'agit d'un discours à double entente : Cabet s'adresse bien sûr aux futurs candidats mais il rappelle surtout aux icariens avec qui il se trouve en conflit depuis décembre 1855 quels sont les termes de leur engagement.
[2] Elles se montaient notamment à l'apport d'une somme de 600 francs, ce qui correspondait à 4 ou cinq mois du salaire d'un ouvrier qualifié et à toute une année de salaire d'un manœuvre (Jacques Rancière, *La Nuit des Prolétaires*, Fayard, Paris 1981, page 360)
[3] Cabet écrit systématiquement l'adjectif avec une majuscule.

Celui qui se ferait admettre en trompant à cet égard, commettrait une espèce de trahison et s'exposerait à être malheureux tout en troublant ou compromettant la Colonie ou la Communauté.

Dans son commentaire de janvier 1856, Cabet insiste sur *l'impatience* des premiers icariens de voir se concrétiser sans délais les résultats de leur engagement alors qu'ils demeurent, observe-t-il, sous la dépendance de leurs convictions anciennes : « (…) il en est quelques-uns qui s'abandonnant à leur impatience de voir la communauté complètement établie, avec tout son bien-être, rêvent d'une autre communauté, mêlée d'individualisme et d'égoïsme et voudraient peut-être transformer Icarie en une communauté de propriétaires individuels, d'industriels et de travailleurs salariés suivant leur travail[1]. ».

4. Agir par dévouement à la Communauté icarienne: dans l'intérêt du Peuple et de l'Humanité tout entière, en se considérant comme un soldat de l'Humanité.

Sans doute, il n'est pas mal pour un Icarien de désirer faire partie de la Communauté icarienne dans son intérêt personnel raisonnable et bien entendu, surtout dans celui de sa femme et de ses enfants ; mais, pour atteindre son but, en coopérant à la prospérité de la Communauté, il est nécessaire, avant tout, qu'il se dévoue; qu'il prenne l'engagement de se dévouer; qu'il se considère comme soldat de l'Humanité, décidé à remplir tous les devoirs d'un soldat, toujours prêt à supporter les privations, les fatigues et les périls, toujours soumis à la discipline et toujours fidèle à son drapeau.

La catégorie de **dévouement** joue une rôle central dans la pensée et les écrits de Cabet : elle constitue le véritable leitmotiv des vertus qu'il s'attribue. Hélas, note Cabet en janvier 1856, « quelques-uns semblent avoir oublié leur généreux engagement et n'être guidés que par l'égoïsme. ».

5. Se dévouer spécialement à la cause des femmes et des enfants.

L'un des buts principaux du système icarien, c'est de rendre à la femme et à l'enfant tous leurs droits et de tout faire pour assurer leur bonheur. L'un des premiers devoirs des Icariens, c'est de protéger les femmes, de les respecter, de ne rien négliger pour les rendre heureuses.

Cette sollicitude toute paternaliste ne doit pas faire oublier que les femmes ne disposaient pas du droit de vote au sein de la Colonie.

6. Adopter le principe de l'Egalité en tout, sans aucun privilège pour personne.

L'Egalité non absolue mais relative; l'Egalité des charges suivant la force, et des jouissances suivant les besoins ; l'Egalité en tout, dans la nourriture, dans le logement, dans le vêtement; spécialement l'Égalité dans les trousseaux[2], afin d'éviter une des sources les plus abondantes de jalousies, de querelles et de troubles.
Les trousseaux avec leur inégalité ont été l'une des principales causes de toutes les discussions entre femmes, de toutes les divisions et de toutes les difficultés pour l'administration. Aussitôt que la chose sera possible, la Communauté fournira le même trous-

[1] Nos références au texte ne seront pas systématiquement paginées, le report au texte s'appuyant sur le titre du chapitre.
[2] Pour la curiosité, on consultera les pages du *Prospectus de la colonie icarienne* de mars 1855 qui détaille à souhait les divers trousseaux respectivement exigés pour un icarien, pour une icarienne, pour un petit garçon en dessous de 10 ans, pour une petite fille en dessous de dix ans (pages 25-30 de l'édition numérisée par Gallica).

seau à tous les hommes, le même à toutes les femmes, le même à tous les enfants, et s'emparera de tous les anciens trousseaux, dont elle disposera pour le mieux dans l'intérêt général.

Cette observation éclaire certains aspects de la vie quotidienne des icariens en faisant endosser par les femmes et leur coquetterie la cause des querelles qui ont secoué le groupe au quotidien. Sur ce point, Cabet ajoute en 1856 un commentaire qui marque sa réticence à l'égard de ceux qui « abusent du principe » et qui, au nom d'un égalitarisme absolu, ne reconnaissent pas les mérites individuels. Il écrit : « Quelques-uns usurpent des privilèges, des distinctions, des préférences en tout, dans le logement, dans le vêtement, dans la nourriture, etc., etc., en se préférant habituellement aux autres, et créeraient une aristocratie privilégiée et dominatrice si le principe icarien n'était pas toujours présent pour les ramener à l'égalité tandis que d'autres abusent du principe en ne reconnaissant aucune différence entre eux et des hommes plus âgés, plus instruits, plus expérimentés, plus capables et plus utiles[1]… »

7. Adopter le principe de la Fraternité

L'accepter avec toutes ses conséquences; adopter ses associés pour Frères et Sœurs; prendre l'engagement de les aider, de les défendre, de les aimer, d'être indulgent et tolérant, de réprimer tout mouvement de colère et tout ressentiment, et de pratiquer en tout ce précepte : Fais aux autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent.

Des principes susceptibles, écrit Cabet, de faire de la communauté « un vrai paradis pour vous tous ». Or, il doit bien le déplorer à l'adresse des icariens : « un trop grand nombre semble oublier qu'ils se sont adoptés comme frères et comme sœurs ; ceux qui arrivent de France, encore échauffés par l'idée de Fraternité en Icarie, sont surpris, en arrivant, de ne pas l'y trouver dans toute sa puissance et tout son éclat ».

8. S'engager à s'abstenir soigneusement de toutes injures, de toutes médisances et de toutes calomnies

C'est une condition essentielle; car les querelles, les paroles blessantes, les reproches et les accusations pourraient troubler et compromettre la Colonie. - Avant l'admission, chacun peut et doit même communiquer tout ce qui peut empêcher cette admission ; mais, après l'admission discutée et votée, tout reproche sur la conduite antérieure n'aurait que des inconvénients.

On notera la dimension religieuse de l'engagement icarien : *confession* des erreurs du passé (un devoir de transparence) et *absolution* par la vertu même de l'engagement (on efface le passé individuel).

9. Adopter le principe de la vraie Liberté

Prendre l'engagement de respecter la liberté des autres, de pratiquer cette maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fît », de se soumettre à la décision de la majorité, précédée d'une discussion libre et régulière.

10. Adopter le principe de la Communauté, en renonçant à toute propriété individuelle.

C'est le point fondamental de la doctrine icarienne : point de propriété individuelle. Un Icarien ne peut être propriétaire de rien, ni de son logement, ni de ses vêtements, ni de ses outils, ni de ses armes, etc.; il a l'usage ou la jouissance des objets que la Communauté lui confie, mais il n'en a pas la propriété; cette propriété

[1] Cabet ne parlerait pas autrement de lui-même.

ne peut appartenir qu'à la communauté entre les mains de qui elle est une propriété indivise, sociale et commune. - Dans les premières années, et jusqu'à ce que la Communauté soit complètement fondée, organisée, développée, tous les livres doivent être dans la bibliothèque commune, tous les instruments dans les cabinets de physique et de chimie, tous les outils dans les ateliers ou le magasin, toutes les armes, etc., dans l'arsenal ou le dépôt social.

Cabet profite de cet article pour rappeler le principe fondateur d'Icarie. Il ne peut toutefois s'empêcher d'observer, à l'égard de ses disciples réels, que s'ils ont tous adopté ce principe libérateur, « les habitudes de l'ancien monde sont si puissantes que vous n'avez pas encore pu tous vous habituer à toutes les applications du principe de la communauté. Ainsi, par exemple, quelques concitoyennes[1] ont vendu secrètement à des étrangers quelques-uns des vêtements ou des meubles à leur usage, sans réfléchir probablement qu'elles n'en avaient pas le droit. ».

11. Adopter le principe de l'Unité.

S'engager à faire tous ses efforts pour que la Communauté ne fasse qu'un corps, une famille n'ayant qu'un cœur, qu'une âme, qu'un esprit.

C'est évidemment à la mesure de ce principe que Cabet doit bien admettre l'échec (qu'il espère encore provisoire) de l'aventure icarienne. Nous sommes en janvier 1856, après la dissidence majeure qui a conduit les icariens à Nauvoo et avant l'ultime dissidence en février : « Le fait n'en est pas moins vrai que nous n'avons pas encore l'unité nécessaire, que nous avons des divisions, que nous nous livrons souvent, soit pendant nos réunions, soit pendant le travail, à des discutailleries inutiles et nuisibles ».

12. Apporter ou céder à la Communauté tous ses biens quelconques.

Son argent, ses meubles, ses immeubles, ses créances, etc. etc., même son trousseau, ses bijoux, ses outils, ses armes, ses livres, etc., en un mot tous ses biens présents et à venir, même les donations et les successions futures. Parce que, dans la Communauté, personne ne peut être plus riche qu'un autre, ni avoir de propriété personnelle, parce que personne ne peut être mieux traité que ses Frères.

13. Ne rien cacher ni retenir.

Celui qui cacherait ou conserverait une partie de sa fortune serait plus riche que les autres qui auraient tout donné. Il serait moins dévoué, moins constant, moins fidèle, plus disposé à quitter pour un rien, et plus capable d'en entrainer d'autres avec lui.
Si l'on n'approuve pas cette condition de tout apporter, on est parfaitement libre de la repousser; mais alors il ne faut pas venir déclarer qu'on apporte tout quand on conserve quelque chose, ce serait s'avilir en mentant et violant les principes icariens, ce serait, par ses conséquences, une faute infiniment grave.

Cabet n'ajoute aucun commentaire sur ces principes. Il est vrai qu'ils sont fondamentaux.

14. Apporter au moins 300 francs ou 60 dollars, indépendamment d'un bon trousseau complet et suffisant pour deux ans.

C'est surtout dans l'intérêt des pauvres que la Communauté a été imaginée et sera établie ; par conséquent il est infiniment désira-

[1] Décidément les femmes…

ble qu'on puisse admettre ceux qui ne possèdent rien qu'une nombreuse famille, des qualités et des talents. Probablement, sans doute même, on le pourra quelque jour quand la Communauté sera fondée par le dévouement de ceux qui auront apporté quelque fortune pour commencer : nous venons même de diminuer l'apport de 100 francs ; mais aujourd'hui et pendant quelque temps encore, un minimum d'apport est absolument nécessaire pour subvenir aux immenses dépenses de l'entreprise à son début. - La femme remettra le minimum d'apport comme le mari; chaque enfant au-dessous de dix ans pourra ne payer que 150 francs ou 30 dollars. - Chaque partant paiera les frais de son voyage, depuis la France jusqu'à Nauvoo. - Les actions et coupons du *Populaire* pris en 1850, et postérieurement, ne seront pas imputables sur le minimum d'apport. - Personne ne peut partir avec l'excédant d'apport versé par un autre sans une autorisation spéciale reçue de Nauvoo avant le départ. - En arrivant à Nauvoo, chacun devra remettre un inventaire détaillé contenant son trousseau et son apport. - Cet inventaire sera vérifié.

Celui qui se présenterait sans le minimum d'apport et sans le trousseau, commettrait une faute bien grave et s'exposerait à être refusé. Ce ne serait pas être Icarien, mais égoïste, puisque l'on compromettrait la Communauté. Ce ne serait pas même être raisonnable, puisqu'on se trouverait dans une Communauté compromise.

La diminution du seuil des exigences financières vient buter contre la nécessité d'assurer la capitalisation initiale de l'entreprise. Or les icariens ont succombé à **l'idéal quelque peu archaïque de l'autarcie** : fermée sur elle-même, la communauté n'a pu assurer son insertion dans l'économie générale de la société. Cabet ne voit pas le danger : ce dont il se plaint en 1856, c'est que « nous voyons souvent des apports incomplets ou des apports en objets qui ne sont pas nécessaires à la colonie ou des trousseaux composés d'objet de luxe ou de vaine toilette[1], sans comprendre les objets vraiment utiles; c'est de l'égoïsme et de la vanité ; c'est tromper et compromettre la communauté. ».

15. Exercer une industrie utile ou pouvoir être employé à un travail utile quelconque.

Dans la Communauté, tout le monde doit travailler, et travailler également, chacun suivant ses forces.

Cette formule doit être mise en relation avec la grande variété des principes qui déterminent la proportion entre le travail accompli et la répartition individuelle de ses produits.

L'adage chez les saint-simoniens était : « A chacun selon ses capacités, à chaque capacité selon ses œuvres ». On attribue à Louis Blanc la première formulation du principe : « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ». Dans son discours sur l'organisation du travail du 3 avril 1848 devant l'assemblée générale des délégués des travailleurs, Louis Blanc déclare en effet : « L'idéal vers lequel la société doit se mettre en marche est donc celui-ci : produire selon ses forces, consommer selon ses besoins[2] ».

Notons que la formule est absente du *Manifeste du Parti communiste* de 1848. Marx ne l'évoquera que plus tard dans sa *Critique du programme de Gotha* de 1875, où, après avoir dénoncé la notion lassalienne de « répartition équitable », il écrit : « Dans une phase supérieure de la société communiste, quand aura disparu l'asservissante subordination des individus à la division du travail et avec elle l'opposition entre travail intellectuel et travail manuel ; quand le travail ne sera pas seulement un moyen de vivre, mais sera devenu le premier besoin vital, quand avec le développement des individus à tous égards, leurs forces productives se seront également accrues et que toutes les sources de la richesse collective jailliront avec abondance, alors seulement l'horizon borné du droit bourgeois pourra être entièrement dépassé et la société pourra écrire sur des drapeaux : « De chacun selon ses capacités, à chacun selon ses besoins[3]. ».

---

[1] Les femmes encore, assurément.
[2] Louis Blanc, *La révolution de Février au Luxembourg*, Paris 1849, page 71, de l'édition numérisée par Gallica
[3] Karl Marx, *Critique du programme de Gotha*, la GEME, Editions sociales, Paris 2008, pp. 59-60.

Dans ses commentaire de 1856, Cabet ajoute à propos du travail intellectuel: « Personne ne doit se présenter en Icarie s'il est incapable de payer sa dette de travail. Mais d'une part, si d'après notre principe d'égalité chacun doit également travailler, chacun n'est raisonnablement, obligé de le faire que proportionnellement à sa force et celui qui fait ce qu'il peut fait ce qu'il doit. D'autre part, les travaux de l'intelligence sont aussi nécessaires à la société que les travaux des bras (...) cependant il en est parmi vous qui semblent dédaigner ou voient avec jalousie la science et le talent et n'estimer que le travail manuel. ».

16. S'engager à travailler à la terre, s'il est nécessaire.

La culture ou le travail de la terre peut être la première nécessité dans le commencement de la Colonie ; il faut que tous les colons puissent y être employés.

Adressé à des icariens majoritairement issus du monde de l'artisanat, cette injonction n'est pas sans rapport avec leur inexpérience en matières agricoles.

17. S'engager à travailler dans les ateliers.

Dans la Communauté, tout le travail s'exécute, non dans les logements particuliers, mais en commun et dans de grands ateliers fixes ou mobiles.

La tentation devait être grande, en effet, dans le cas de certaines activités artisanales traditionnellement accomplies à domicile de les organiser sur le même mode en Icarie. Cabet ne manque pas de le déplorer : « Quelques personnes ont essayé de se soustraire à l'obligation de l'atelier pour être plus libres chez elles mais c'est un abus qui cessera parce qu'il est contraire au principe d'égalité, à celui d'économie et à l'opinion générale. ».

18. Donner à la Communauté toute son industrie, toute sa capacité, tout son temps.

Personne ne peut travailler ni pour soi ni pour sa famille ou ses amis. Cela n'est pas nécessaire, puisque la Communauté fait travailler pour tous et pour chacun, et cela pourrait faire négliger le travail commun, même exciter des jalousies et des disputes. Avant tout il faut travailler en appliquant toujours ce principe: chacun pour tous, tous pour chacun.

Cabet rappelle que « c'est une conséquence de la douzième condition ». Il précise : « Par exemple on a vu des travailleurs entrer dans l'atelier hors des heures de travail pour y faire, avec les outils et le bois de la communauté, de jolis petits meubles, des jouets pour leurs femmes et leurs enfants…, ce qui excitait des jalousies[1] ».

19. Etre laborieux.

Chacun a plus ou moins d'aptitude, de facilité, de goût pour le travail et même d'habitude; mais, comme le travail est la vie d'une Colonie naissante, comme elle renferme nécessairement beaucoup de membres remarquables par leur ardeur au travail, leur zèle et leur dévouement, celui qui travaillerait peu se trouverait naturellement exposé à des jalousies, à des critiques, à des accusations de fainéantise et de paresse, qui, quoique exagérées, n'en porteraient pas moins quelque trouble dans la Société : que celui qui n'aurait ni l'habitude ni la facilité du travail s'abstienne donc de demander son admission.

[1] Les femmes encore

La communauté, écrit Cabet, « a même refusé d'admettre définitivement quelques individus qui, pendant leur noviciat, ne s'étaient pas montrés suffisamment laborieux ».

20. Être vigoureux.

Tout ce qui vient d'être dit sur le numéro précédent s'applique à celui-ci. D'ailleurs, les voyages sur mer et sur terre avec toutes leurs privations et leurs gênes, sont très pénibles, surtout par les gros temps ou les mauvais chemins, et exigent de la vigueur, comme les premiers travaux de défrichement et de construction pour une Colonie. Celui qui se présenterait sans avoir la force et la vigueur nécessaires, compromettrait à la fois lui-même et la Colonie.

Ici Cabet parle d'expérience. La rudesse du climat texan et les maladies ont véritablement décimé la première expédition. Cabet se plaint du nombre de malades qui sont soignés et sont à charge de la Communauté sans lui apporter leur force de travail : « La dépense en médicaments est considérable et le nombre de malades soignés à l'infirmerie est considérable aussi (…). Il faudrait y joindre le nombre, plus considérable encore, des malades soignés à domicile et des journées employées à soigner ces malades chez eux et les femmes pendant leurs couches : que de travailleurs enlevés au travail ! La colonie ne pourra se montrer trop sévère à l'avenir pour exiger l'accomplissement des conditions essentielles à sa prospérité. ».

21. N'être pas trop âgé.

Quand Icarie sera bien fondée et développée dans toute sa perfection, loin d'entendre aucune observation défavorable aux vieillards, on n'entendra que des témoignages d'égards, de respect et de reconnaissance envers eux ; mais au début, dans le commencement, s'il n'y avait que des vieillards ou s'ils étaient trop nombreux, la Colonie pourrait périr avec eux ; car généralement, ils sont infirmes, sans force et sans activité, et surtout exposés à devenir chaque jour malades ou infirmes, ou impropres au travail, cas auquel ils deviennent une charge d'autant plus lourde que la Communauté s'attache plus à les ménager et à les soigner. Néanmoins, l'intérêt général peut autoriser quelques rares exceptions. Mais ce serait une grande imprudence, pour un vieillard, de se mettre en route pour la Colonie, sans avoir auparavant reçu de Nauvoo l'autorisation d'y venir.

22. N'avoir ni maladie contagieuse, ni maladie incurable ou grave, ni infirmité qui puisse rendre impropre au travail.

D'abord, les malades ou les infirmes sont impropres au travail et manquent à l'atelier. Il faut des infirmeries, des cuisines spéciales, une pharmacie, des remèdes plus ou moins dispendieux, des médecins, infirmiers, gardes-malades, etc. Une partie des valides se trouve absorbée et annulée par le service des malades. Les décès plus fréquents produisent toujours un effet plus ou moins fâcheux. Toutes les combinaisons de travail et d'ateliers, de repas et de dépenses, se trouvent renversées. Les inconvénients sont énormes et innombrables, sans compter celui de ne pouvoir améliorer rapidement les générations Icariennes, l'un des principaux buts de la Communauté. Ces inconvénients ont même été un danger pour le commencement de notre entreprise en 1848 et 1849, lorsque des hommes jeunes et vigoureux ont déserté leur poste en nous laissant un nombre disproportionné de vieillards, de femmes, d'enfants et de malades. Nous ne demandons pas de certificat: c'est une question d'honneur.

Les précédentes conditions forment une unité qui a sa cohérence. Les suivantes sont **des injonctions d'ordre moral** qui trahissent davantage la **dimension sectaire** de la communauté icarienne.

23. Etre tempérant, frugal, simple.

Un jour Icarie donnera du bien-être, l'utile et l'agréable, sans autre limite que la raison, les prescriptions de l'hygiène et la nécessité de maintenir l'égalité sans aucun privilège, suivant ce principe : pour tous ou pour personne; mais dans le commencement, pendant l'époque de fondation, il faut appliquer la règle icarienne: d'abord le nécessaire, puis l'utile, enfin l'agréable. Par conséquent, il faut d'abord de la tempérance, de la frugalité, de la simplicité en tout, dans la nourriture, dans le vêtement, dans le logement et l'ameublement, comme il convient à un soldat de l'Humanité, à un serviteur dévoué de la Communauté. Celui qui serait gourmand, viveur, jouisseur, ne serait qu'un esclave de ses sens, incapable et indigne d'être un des Fondateurs de la Communauté. Sans pouvoir être heureux lui-même dans une Colonie naissante, il y porterait le trouble avec ses exigences et ses regrets.

Cabet ajoute d'abondants commentaires sur le sujet. Il fustige les gourmands (« beaucoup d'entre vous pourraient être appelés des viveurs et des sensualistes »), citant l'exemple d'une mère qui aurait « tué ses enfants par trop de nourriture » ou celui d'un vieillard qui se serait « tué à force de manger des melons et des pastèques dans un temps de choléra ». Il fustige les intempérants, même s'il ne peut citer que le cas d'un seul ivrogne : « mais un ivrogne en Icarie, c'est trop, infiniment trop. ». Il fustige les femmes coupables de « transporter les modes de Paris à Nauvoo et de s'occuper de l'agréable plus que du nécessaire ».

24. Point de tabac.

Le tabac est généralement inutile, souvent nuisible, malpropre, désagréable à ceux qui n'en ont pas l'habitude, assujettissant, dispendieux et souvent dangereux. Il crée quelquefois un besoin tellement impérieux, qu'on a vu des hommes se donner la mort pour se délivrer du supplice de n'avoir pas de tabac. Et c'est un grand embarras de se procurer du tabac quand on est en voyage ou dans le désert. Et c'est une dépense regrettable quand on est dans la nécessité d'économiser pour la Colonie ou pour des Frères qui demandent à être aidés pour venir. Et c'est dégoûtant, par exemple, dans un cuisinier[1], ce qui peut empêcher (comme il nous est arrivé) d'employer un cuisinier dont on aurait besoin. Et c'est dangereux, car plus d'une fois la pipe a causé des incendies. Nous en avons malheureusement l'expérience; car l'un de nos charretiers a mis le feu, avec sa pipe, dans un bâtiment qui a été consumé par les flammes avec tout ce qu'il renfermait, ce qui nous a causé une grande perte, et ce qui pouvait brûler toute la Communauté, personnes et choses ! Et, cependant, l'habitude de tabac devient une passion si dominante que le même charretier, malgré cette terrible leçon, a recommencé à fumer dans une autre écurie, tandis que, en violation des règlements positifs, d'autres fumaient dans le réfectoire commun ou dans un dortoir commun, d'autres dans leurs chambres, et quelques-uns mêmes dans leur lit, au risque de tout incendier!
Lorsque Icarie sera grande et forte, elle fera ce qu'elle jugera convenable à cet égard. Il est probable néanmoins, qu'elle n'admettra pas le tabac, si ce n'est par exception, comme médicament ou remède, par ordonnance du médecin ; elle aura assez d'autres jouissances plus propres et moins individuelles !
Mais, aujourd'hui, l'interdiction du tabac nous paraît une nécessité; et certainement, nous n'en donnerons pas l'habitude à nos enfants.
Que celui qui a l'habitude du tabac ne parte donc pas pour la Colonie Icarienne, à moins qu'il ne se sente la force de déposer cette

[1] Il faut sans doute lire « dans une cuisine »

habitude pendant le voyage. (v. *La Réforme* du 21 novembre 1853.)

Cette question a dû agiter fortement la communauté icarienne si l'on en juge par le nombre et la sévérité des remarques que Cabet se croit obligé d'ajouter sur le sujet. La réforme du 21 novembre 1853 consistait en un rappel de l'interdiction stricte de fumer et en la mise en place d'un véritable plan de sevrage pour ceux qui éprouvaient des difficultés à se libérer de leur dépendance.

25. Pas de liqueurs fortes.

C'est à peu près la même chose que pour le tabac. - C'est inutile, dispendieux, généralement nuisible et dangereux. Quelques ouvriers ont prétendu qu'ils ne pouvaient pas travailler sans prendre du whisky, une et même plusieurs fois par jour, et les réclamations au sujet du whisky ont été l'un des embarras pour l'administration de la Colonie. Cependant un véritable Icarien ne peut-il pas se passer de whisky comme tous les Icariens ont perdu l'habitude du vin pour prendre celle du café et du thé à leurs repas ?
Cependant, si un peu de liqueur paraît nécessaire le matin, avant le travail, la Communauté la distribue.

S'agissant, en effet, du whisky, Cabet concède qu'à la différence de l'eau de vie de maïs, il « peut être considéré comme utile et nécessaire aux travailleurs quand il leur est distribué régulièrement et avec précaution ». Mais hélas, il en est qui abusent… Cabet cite le cas de « quelques-uns qui ont consommé 16 litres de whisky en six jours en faisant une salade de pêches avec du sucre et du whisky ».

26. N'avoir ni prédilection ni répugnance pour certains aliments.

Dire, par exemple : je ne puis déjeuner sans café au lait ou je ne puis pas manger de lard, il me faut autre chose, ce n'est pas un crime assurément; mais quand il s'agit de fonder une Colonie dans le désert, c'est un embarras, une dépense, un inconvénient, et au lieu d'émigrer, on fera mieux de rester où on sera.

27. Etre habitué ou résigné aux gênes et aux inconvénients de la vie sociale ou commune.

Quand Icarie sera dans sa force et dans sa puissance, ses ateliers communs et ses machines, ses cuisines et ses tables communes, ses bibliothèques communes, etc., seront bien autre chose que les bibliothèques, les tables, les cuisines, les ateliers de chacun dans l'individualisme; et quand la Communauté fournira à tous ses Travailleurs des logements séparés, propres et commodes, avec tous les meubles nécessaires, la vie sociale ou commune n'aura presque que des avantages sans inconvénients et sera infiniment plus heureuse que la vie individuelle. Mais aujourd'hui, qu'il faut voyager en masse, entassés dans un navire sur mer ou sur un fleuve, quand il s'agit de loger, coucher, manger, travailler, dans une espèce de confusion et de pêle-mêle, on est nécessairement gêné, incommodé, privé d'une partie de sa liberté, et de là des mécontentements, des querelles, des divisions qui troublent et menacent la Société dans son existence : les premières expéditions Icariennes n'en ont fourni que trop de preuves, car ce sont peut-être les querelles nées de la gêne pendant les voyages qui ont le plus contribué aux premières divisions et aux premiers désordres. Cependant les voyages, la confusion, la gêne, sont inévitables pendant la période de fondation : il faut donc nécessairement s'habituer d'avance ou se résigner, en soldat courageux et dévoué, à toutes les gênes de la vie commune, et si l'on ne s'en sent pas la force, il faut rester, pour ne pas compromettre l'expérience de la Communauté.

28. Ne disposer de rien de ce qui appartient à la Communauté.

Chacun est copropriétaire de tout ce qui appartient à la Communauté, et rien n'appartient exclusivement à personne. Tout à tous, rien à personne. Par conséquent, la Société ou l'administration qui la représente ont seules le droit de disposer d'une chose quelconque; par conséquent, personne ne peut disposer de rien par sa seule volonté, dans son intérêt personnel ou dans celui d'un autre; en disposer arbitrairement serait commettre une espèce de vol et surtout du désordre. Que chacun réfléchisse bien à cet engagement.

Ce rappel donne lieu à des commentaires semblables à ceux qu'avait suscités la dixième condition : « beaucoup semblent ne plus comprendre (ce principe) car beaucoup, de femmes surtout, prennent arbitrairement des fruits, des fleurs, des légumes : quelques-unes ont irrégulièrement disposé d'une partie de leur trousseau en la vendant à des étrangers ou en l'échangeant, tandis que des ouvriers disposent des matières premières qui se trouvent dans leur atelier pour se faire de petits meubles dans leur intérêt particulier. ».

29. Pas d'envie ou jalousie.

L'une des principales causes des difficultés survenues dans la Colonie depuis le premier départ, c'est l'envie et la jalousie, vices essentiellement contraires à la Fraternité. Sondez-vous donc ; et si vous vous sentez quelque penchant à l'envie, ne venez pas !

30. Eviter d'exciter l'envie.

Mais celui qui voudrait des privilèges, qui tirerait vanité de quelques avantages, et qui prendrait plaisir à blesser les autres en excitant chez eux l'envie et la jalousie, serait encore plus indigne du titre d'Icarien: qu'il ne vienne pas en Icarie ; car il n'y trouverait ni l'estime, ni le bonheur.

Et l'on retrouve ici l'accusation récurrente de Cabet contre les femmes « qui n'ont pas craint d'exciter l'envie pour leur toilette ou celle de leurs enfants ou par des bijoux irrégulièrement conversés ». Cabet ajoute : « ce sont de petites fautes qui produisent de graves inconvénients ». Il envisage même de « remplacer tous les anciens trousseaux par un nouveau trousseau légal qu'elle fournirait elle-même à tous les membres ». Seule la dépense énorme que cela occasionnerait l'empêche de réaliser ce projet.

31. Être habitué à la propreté.

Quand on vit dans l'individualisme, si l'on est seul, on peut être malpropre sans offusquer personne. Et encore la malpropreté qui peut compromettre la santé, n'est convenable ni pour un homme raisonnable et réfléchi qui a le sentiment de la dignité humaine, ni surtout pour un Icarien qui veut travailler à l'amélioration et au perfectionnement de l'Humanité ; mais dans la vie sociale ou commune, et surtout dans la vie fraternelle, la propreté en tout, sur le corps et dans le vêtement, dans le logement et l'ameublement, dans la cuisine et l'infirmerie, dans le travail et dans l'atelier, à table et dans les réunions, est un devoir rigoureux de fraternité envers les Frères, que la vue de la malpropreté pourrait contrarier et blesser... La malpropreté pourrait même devenir en même temps un danger pour la santé générale et une cause de querelles et de divisions dans la Colonie.

32. Observer la décence partout, dans les actes et dans les paroles.

C'est un des premiers devoirs de la vie sociale et commune. - L'obscénité est tout à fait inutile et plus digne de la brute que de l'homme. - Sans doute la décence et la pudeur seront un des objets principaux de l'éducation Icarienne pour les jeunes garçons comme pour les jeunes filles, et par conséquent les hommes et les femmes doivent éviter soigneusement tout ce qui pourrait être un mauvais exemple et une mauvaise leçon pour les enfants. Sans doute aussi les Icariens, qui prennent l'engagement de se dévouer pour la cause des femmes (n° 5), ne peuvent vouloir leur manquer de respect et les outrager en leur faisant entendre des paroles qu'elles ne pourraient entendre sans rougir. Par conséquent, c'est un devoir pour les Icariens de respecter en tout la décence et la pudeur, qui sont un des plus beaux ornements des femmes et l'un des moyens les plus efficaces pour assurer leur bonheur commun.

Cabet note à ce propos : « J'ai l'extrême déplaisir d'avoir à me plaindre de quelques infractions à ce principe ». La tournure personnalisée du propos est ici remarquable, Cabet usant le plus souvent du nous de majesté.

33. Etre soigneux, économe.

Réfléchir à tout ce qu'on fait pour ne rien briser, rien détruire : être soigneux pour ne rien laisser perdre, économe pour ne rien dépenser sans nécessité, c'est un devoir envers soi-même pour un homme raisonnable, lors même qu'il est dans individualisme ; mais pour un Icarien, dans l'intérêt de la Communauté, c'est un devoir bien autrement impérieux, puisque Icarien promet dévouement à la Communauté (n° 4). Tout ce qu'on perd ou qu'on laisse perdre, ou qu'on dépense sans nécessité est une espèce de vol fait aux Icariens que la misère empêche de partir et qu'on pourrait faire venir avec du soin et de l'économie ; et si quelque membre de la Colonie pouvait dire : « je n'ai pas besoin de soigner et d'économiser, parce que c'est la Communauté qui paiera » il violerait à la fois tous les principes et tous ses engagements.

Commentaire de Cabet en janvier 1856 : « puisque des règlements sont devenus nécessaires, nous les ferons et nous instituerons des fonctionnaires spécialement chargés de tout ce qui concerne le soin et l'économie ». La **dérive autoritaire** est nette, dans les faits et dans le ton.

34. Ni chasse ni pêche comme plaisir.

Comme moyen de fournir à l'alimentation, la chasse et la pêche peuvent être utiles et considérées comme un travail, et une fonction, et alors il faut choisir des chasseurs et des pêcheurs exercés et habiles, en les organisant pour rendre leur travail fructueux; mais considérées comme plaisirs, la chasse et la pèche seraient des plaisirs individuels, fatigants, périlleux, dispendieux, contraires aux principes icariens. Que deviendraient les femmes, le jour du repos, si les hommes les abandonnaient pour aller s'amuser à chasser et à pêcher? Et puis, est-ce pour s'amuser que les Icariens quittent leur Patrie et viennent à trois mille lieues en prenant le titre de soldats de l'Humanité? Quand les Icariens seront en marche dans le désert, qu'ils aient des fusils pour se défendre et pour se nourrir de leur chasse, bien ! Mais quand ils sont fixés, qu'ils dépensent de l'argent pour acheter des armes et de la poudre afin de s'amuser en tuant quelques animaux inutiles, c'est une inconséquence.

La dimension moralisante de la vie icarienne saute aux yeux. Ce qui est visé, c'est le délassement personnel surtout quand il donne prétexte à ne pas assister aux réunions communautaires du dimanche ;

35. Observer le silence.

Le silence est une nécessité à l'école, dans un bureau, à l'infirmerie, dans un cours, dans une assemblée publique ; à table, c'est une règle généralement adoptée dans les grandes réunions; dans l'atelier pendant le travail, c'est encore une espèce de nécessité, si l'on veut que chacun travaille sans que personne puisse empêcher les autres de travailler.
Nous ne parlons pas de toutes les paroles et de tout le bruit nécessaire pour l'exécution du travail lui-même, mais de ces discussions étrangères au travail et qui l'empêchent ou lui nuisent.
C'est une gêne, dira-t-on peut-être ! mais il y en a bien d'autres, des milliers d'autres, dans l'ancienne société ! Pour avoir tous les avantages de l'Association, il faut bien faire quelques sacrifices ! Or, point de Communauté sans travail et point de travail sans silence. L'expérience est là pour nous éclairer. Beaucoup des difficultés éprouvées par la Colonie jusqu'aujourd'hui sont venues des causeries ou des discussions dans certains ateliers, causeries qui ont presque toujours dégénéré en médisances, en calomnies, en critiques, qui ont jeté du trouble dans la Société.
Il faut aussi éviter partout les cris et le bruit inutile qui peut incommoder quelqu'un.

Ce qui frappe c'est la prégnance du **modèle monacal**. On n'est pas loin ici d'un véritable étouffoir. Un Cabet acariâtre se permet d'écrire : « On ne sait pas même ouvrir et fermer les portes sans bruit, même dans le bureau. On parle à voix haute partout, même dans la rue et autour du cabinet où je travaille ».

36. Aimer l'organisation et l'ordre.

Il est vrai que l'organisation et l'ordre gênent la liberté, mais cette gêne est une nécessité ; car, sans organisation et sans ordre, il n'y a pas de travail, pas de production, pas de société possibles.

37. Se soumettre à la discipline.

Il en est de même de la discipline: sans discipline, il n'y a ni travail ni société possibles. Nous savons bien que le mot discipline blesse quelques oreilles; mais pourquoi les Icariens se trouveraient-ils blessés et humiliés d'avoir des chefs ou des directeurs dans tous les ateliers fixes ou mobiles, les grands travaux, quand ces directeurs sont élus et choisis par eux, dans l'intérêt du travail, quand chaque travailleur peut être directeur, et quand ceux qui dirigent ou commandent sont obligés de le faire avec justice et fraternité ? Il ne serait pas Icarien, celui qui ne voudrait pas prendre l'engagement d'obéir sans résistance et sans murmure; car alors ce serait l'anarchie, qui paralyse tout et ce serait aussi la discorde et le chaos, qui détruiraient la Société. Dans ce cas, qu'il ne vienne pas ; car tout le monde dit, la qualité vaut mieux que la quantité.

Cabet trahit **un réel malaise** quand il reproduit ici la plainte de nombreux icariens lui disant : « Est-ce que nous avons fait 3.000 lieues pour n'être pas libres » ?

38. S'engager à se marier quand on le pourra.

Le mariage est la règle ordinaire et générale en Icarie ; la Société, l'Ordre et la Paix y sont fondés sur le Mariage et la famille ; la Communauté n'y sera parfaite que quand il n'y aura point de célibataires.

Ce qui préside à cette condition, c'est la volonté d'échapper à une accusation classique de la droite individualiste sur la prétendue communauté des femmes dans la société communiste. Le propos est du reste conforme à l'étroit moralisme des conceptions de Cabet en matière de vie sociale ainsi que l'a montré sa querelle avec Dézamy sur la question du mariage.

39. Adopter pour Religion le VRAI CHRISTIANISME, et pour Culte la pratique de la FRATERNITÉ.

Quand Icarie sera dans sa perfection, quand l'éducation icarienne y aura formé des générations plus éclairées et plus affranchies de toutes espèces de préventions ou de préjugés, la liberté la plus complète y protégera toutes les opinions religieuses et tous les cultes, s'il est possible que le plus haut développement de l'intelligence et de la raison humaine dans tous les Icariens n'établisse pas la même opinion sur la Religion et le Culte comme sur toutes autres questions. Mais aujourd'hui, et pendant l'époque de fondation, il est nécessaire que tous ceux qui se présentent pour entrer en Icarie aient la même Religion et le même culte pour éviter toute discussion et toute querelle à ce sujet. Et cette Religion Icarienne, c'est le Christianisme dans sa pureté primitive tel qu'il est exposé dans l'ouvrage intitulé: *Vrai Christianisme*, basé sur l'idée d'une cause première appelée Nature ou Dieu, considéré comme Père de tous les Hommes. Tous ceux qui veulent professer et proclamer le Matérialisme, ou l'Athéisme, ou le Catholicisme, et qui veulent le Culte catholique avec ses églises, ses prêtres, sa confession et ses cérémonies, sont parfaitement libres : mais qu'ils ne viennent pas parmi nous, parce que nous avons besoin d'harmonie et d'unité.

Cabet réalise l'unité des croyances religieuses en Icarie sur la base d'une sorte de déisme naturaliste. La référence citée est son ouvrage publié en août 1846 sous le titre *Le vrai christianisme suivant Jésus-Christ*[1]. Cabet convient toutefois que cette question gagne à être approfondie et qu'il se prépare à cet effet à reprendre son enseignement sur ce thème.

40. S'engager à n'être jamais hostile.

Etre hostile envers la Communauté à laquelle on aurait juré amour et dévouement, envers des camarades qu'on aurait adoptés pour frères, ce serait une monstruosité. Cependant, cette monstruosité, nous l'avons vue et elle nous a fait bien du mal. C'est pourquoi nous demandons que le postulant prenne l'engagement, quoi qu'il puisse arriver, de n'être jamais hostile.

41. Ne rien emporter malgré la Société.

Ce serait un véritable vol, qui pourrait désorganiser et compromettre la Société. Cependant, une véritable expérience nous condamne à la nécessité de demander l'engagement formel de ne rien emporter sans le consentement de la Communauté.

[1] La troisième édition de 1848 est reproduire par Gallica

42. Les femmes mariées ou non doivent, comme tous les hommes, remplir toutes ces conditions.

La femme a même plus besoin de les remplir que l'homme; car quand elle n'est pas icarienne, elle peut entraîner son mari et porter dans la Communauté plus de trouble et de désordre. Nous en avons fait la funeste expérience en 1849 : ce sont des femmes qui s'étaient dites Icariennes mais qui ne l'étaient pas, qui ne connaissaient nullement nos doctrines, qui n'avaient que de l'égoïsme et de la vanité avec l'ignorance, sans qualités sociales et sans jugement, qui n'étaient parties que pour soustraire leurs maris à la persécution qu'avait attirée sur eux leur conduite révolutionnaire, ce sont ces femmes, disons-nous, qui ont été la principale cause des dissidences et des désertions par leur influence sur des maris faibles et aveuglés.

43. Garantir que sa femme remplit réellement toutes les conditions.

Pour être admis en faisant admettre leurs femmes, plusieurs Icariens ont déclaré que celles-ci étaient icariennes, tandis qu'elles ne l'étaient pas, et qu'elles ne partaient que par une espèce de contrainte ou par quelque motif d'intérêt personnel et égoïste. C'était une tromperie infiniment grave de la part des maris ; c'était manquer au premier devoir d'un véritable Icarien, qui doit être dévoué à la Communauté.

Ce sont deux paragraphes répétitifs sur la question des femmes qui ont accompagné leur mari sans partager leur idéal icarien.

44. Garantir que ses enfants n'ont pas de vices essentiels, au moral comme au physique.

Les enfants qui naîtront en Icarie et dont la Communauté préparera et fera l'éducation dès leur naissance, n'auront pas de vices bien difficiles à corriger. Dans quelques années, quand la Colonie aura les moyens suffisants en argent, en logements et en instituteurs, elle pourra se charger de mille et dix mille enfants de tout âge et de tout caractère, sans s'effrayer de leurs défauts, de leurs mauvaises habitudes et de leurs vices mêmes; mais pendant les premières années de la période de fondation, les mauvaises habitudes et les vices de quelques enfants, surtout un peu âgés, pourraient occasionner de graves difficultés, comme nous ne le savons que trop par expérience. C'est donc une nécessité que les enfants n'aient pas de vices essentiels, et que les pères et mères les garantissent sous leur responsabilité morale.

Cabet parle sans hésiter de « dix mille enfants ». Or à Nauvoo, au 1er juillet 1853, les icariens sont au nombre de 101…

45. Consentir à ce que la Communauté dispose complètement des enfants.

L'éducation de l'enfant doit commencer à sa naissance, et c'est l'éducation qui fera la force et l'espérance de la Communauté. Il est nécessaire que la Communauté puisse disposer entièrement des enfants, depuis leur naissance, sans pouvoir être contrariée par les parents. Sans doute la mère aura le droit d'allaiter son enfant; mais toutes les questions qui concernent l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant, appartiennent à la Communauté. Cependant, on a vu des mères ignorantes et obstinées,

s'opposer à toute amélioration, à toute réforme, et compromettre la santé et la vie même de leurs enfants par une tendresse aveuglée par une foule de préjugés. Par conséquent, il est indispensable que chacun donne formellement le consentement dont il s'agit. S'il en est à qui ce consentement répugne, ils sont parfaitement libres de le refuser; mais alors qu'ils ne viennent pas en Icarie; car ils ne sont pas Icariens.

Cabet fonde évidemment ses espoirs sur la nouvelle génération.

On voit se manifester ici l'idéal de « **l'homme nouveau** » avec tout ce qu'il recèle de dangers autoritaires. On devine les réticences des mères à céder toutes leurs prérogatives éducatives. Cabet ne manque pas de s'en plaindre : « Beaucoup de mères voudraient se mêler de tout ce qui concerne (leurs enfants) ; beaucoup leur laissent prendre de mauvaises habitudes et croient prouver leur tendresse en les excitant au goût de la toilette comme à la gourmandise. ».

46. Accepter la Constitution délibérée à Nauvoo, ainsi que les lois et règlements faits et à faire, et s'engager à les exécuter sans critique et sans murmures.

C'est une nécessité manifeste; sans cette exécution fidèle, il n'y a pas de société possible; et l'un de nos principes politiques les plus essentiels, c'est que chacun soit parfaitement libre d'attaquer un projet de loi; mais qu'après un vote libre et régulier, la minorité doit céder à la majorité et exécuter la loi comme une chose sacrée.

47. Remettre au bureau de Paris les pièces suivantes :

1° Acte de naissance; - 2° une notice biographique contenant un récit succinct de sa vie, avec les principales circonstances; - 3° les diverses professions ou les divers travaux desquels on est capable ; - 4° la liste des principaux parents avec leurs professions et leurs adresses; - 5° la liste des principaux amis ou des principales connaissances; - 6° la liste des principaux Icariens que l'on désirerait voir arriver; 7° l'inventaire détaillé de tout ce que l'on apporte, en argent, en nature, en trousseau, en linge excédant le trousseau, en outils, en livres; - 8° l'acceptation écrite et signée de la Constitution et de toutes les conditions ci-dessus; 9° une demande en admission.

48. A Nauvoo le demandeur se présentera devant une Commission chargée de vérifier les pièces, - de l'interroger et de l'examiner, d'ouvrir une enquête, et de faire son rapport à la Gérance et l'Assemblée générale, qui se prononcera sur la demande en admission.

4.3. Journaux ouvriers et républicains sous la monarchie de juillet

Sources :

- Samuel Bernstein, « Le néo-babouvisme d'après la presse », in *Babeuf et les problèmes du babouvisme*, Colloque international de Stockholm, Editions sociales, Paris 1963, pp. 246-276
- EDHIS, « Les révolutions du 19e siècle », volume 12 (« Feuilles populaires et documents divers »), 2e série.
- Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Origine et développement international de la terminologique communautaire prémarxiste des utopistes aux néo-babouvistes (1785-1842), deux volumes aux éditions Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, n° 39/1 et 39/2, Trier, 1989
- Eugène Hatin, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française* ou Catalogue systématique et raisonné de tous les écrits périodiques de quelque valeur publiés ou ayant circulé en France depuis l'origine du journal jusqu'à nos jours, avec extraits, notes historiques, critiques et morales, 1866.
- Georges Weill, « Les journaux ouvriers à Paris (1830-1870) », Revue d'histoire moderne et contemporaine (1899-1914), Vol. 9, No. 2 (1907/1908), pp. 89-103

Remarques préalables :

- Cet exposé n'offre qu'un bref aperçu des publications parmi les plus significatives de la presse militante de cette période.
- Nous avons choisi pour référence la recension des publications reproduites par les éditions EDHIS dans les divers ouvrages de la série « Les Révolutions du 19e siècle », en particulier les volumes 12 (« Feuilles populaires et documents divers »), 7 et 8 (« Révolutionnaires et néo-babouvistes ») de la seconde série.
- Il faut ajouter à ces titres les multiples brochures qui les accompagnaient compte tenu des contraintes de la loi en matière de cautionnement et du coût des ouvrages imprimés[1].

1830

Le Journal des Ouvriers — 24 numéros ont paru du 19 septembre au 12 décembre 1830[2].

Le Peuple — *Journal général des ouvriers, rédigés par eux-mêmes*. Paraît le 30 septembre 1830.

L'Artisan — *Journal de la classe ouvrière*. Quatre numéros ont paru du 26 septembre au 17 octobre[3].

Ces journaux sont l'expression d'une identité ouvrière renforcée par le rôle des travailleurs parisiens dans les combats de juillet 1830. *L'Artisan* écrit, par exemple, dans son premier numéro : « La classe la plus nombreuse et la plus utile de la société est, sans contredit, la classe des ouvriers. Sans elle les capitaux n'ont aucune valeur; sans elle point de machines, point d'industrie, point de commerce. Toutes les classes qui s'appuient sur elle, qui profitent de son travail, le savent bien; elle seule semble l'ignorer ou n'en prendre nul souci... Trois jours[4] ont suffi pour changer notre fonction dans l'économie de la société, et nous sommes maintenant la partie principale de cette société, l'estomac, qui répand la vie dans les classes supérieures (…). Cessez donc nobles bourgeois de nous repousser de votre sein car nous sommes aussi des hommes et non

[1] Un livre relié se vendait entre 2 et 3 francs, ce que gagnait un ouvrier en une journée. François Fourn, « Les brochures socialistes et communistes en France entre 1840 et 1844 », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 90-91 | 2003, mis en ligne à l'adresse http://chrhc.revues.org/index1455.html.
[2] Bibliographie de la France, n° 42 du 16 octobre 1830.
[3] Bibliographie de la France, n° 39 du 25 septembre 1830.
[4] A savoir les journées insurrectionnelles des 27, 28 et 29 juillet 1830, dites « les trois glorieuses ».

point des machines. Notre industrie que vous exploitez depuis si longtemps nous appartient en propre et les lumières de l'instruction, le sang que nous avons répandu pour la liberté nous ont donné les moyens et le droit de nous affranchir à jamais de la servitude où vous nous teniez.[1] ».

Sous l'angle politique, ce sont toutefois des journaux très modérés proches de la gauche dynastique[2]. Les revendications sur le suffrage universel et sur le droit d'association sont très timides.

Ces trois journaux disparaissent vers la fin du mois d'octobre 1830.

1831

L'Echo de la Fabrique
octobre 1831 - mai 1834

Le premier numéro de *l'Echo de la Fabrique* sort à Lyon le 30 octobre 1831. Le journal poursuivra jusqu'au 4 mai 1834 sur 131 numéros, ce qui en fait le premier journal ouvrier de France à paraître avec régularité et sur la longue durée.

Cette publication fait l'objet d'un site internet remarquable à l'adresse « echo-fabrique.ens-lyon.fr » : on y trouve une édition complète des numéros accompagnée d'un appareil critique précis. Ce travail a été accompli par une équipe de chercheurs et d'ingénieurs de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, coordonnée par Carole Boulai, Ludovic Frobert et Samantha Saïdi[3].

Ludovic Frobert est par ailleurs le coordinateur d'un ouvrage collectif intitulé : *L'Echo de la Fabrique : naissance de la presse ouvrière à Lyon*, ENS Editions/institut d'histoire du livre, 2010.

L'ouvrage fournit le détail des activités de presse dans la cité des Canuts, entre autres sur la création, en 1833, de *l'Echo des Travailleurs* une concurrence de gauche à *l'Echo de la Fabrique*, suivie en 1834-1835 par la création de *La Tribune prolétaire* sur une même ligne politique[4].

1833

Le Populaire (1833-1835)

Hebdomadaire puis mensuel publié par Cabet, fondé en juillet 1833 sur une ligne républicaine jacobine. Interdit en octobre 1835, il reparaît le 14 mars 1841, mais cette fois sur une ligne « icarienne ».

1836

La Phalange
(juillet 1836– août 1840)

Journal de la science sociale découverte et constituée par Charles Fourier. Revue plutôt que journal, *la Phalange* est fondée le 10 juillet 1836 par Victor Considerant qui prend la tête du mouvement fouriériste et qui en fait l'organe d'une dissidence avec ceux des fouriéristes qui entendent se préoccuper uniquement des expérimentations phalanstériennes et non de l'action politique proprement dite. Le journal reparaîtra du 2 septembre 1840 au 30 juillet 1843, puis de janvier 1845 à décembre 1849.
Considerant avait déjà fondé en 1832 *Le Phalanstère* (du 1er juin 1832 au 28 février 1834)[5].

1837

Le Journal du Peuple
(1837-1842)

Fondé par des opposants dynastiques sur une ligne républicaine modérée, le journal a vu son rédacteur en chef, Michel-Auguste Dupoty, faire l'objet d'une inculpation dans le cadre du procès Quénisset et se voir condamner en décembre 1841 à cinq années de prison pour *complicité morale* dans cet attentat. Le

[1] Cité par William H. Sewell, *La Confraternité des prolétaires : conscience de classe sous la monarchie de Juillet,* Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 36e année, N. 4, 1981. pp. 655.
[2] On appelait « gauche dynastique » sous la monarchie de juillet la composante libérale conduite par Odilon Barrot : favorable à Louis-Philippe d'Orléans, elle réclamait un abaissement du cens électoral en faveur de la petite bourgeoise.
[3] Par ailleurs, les auteurs ont publié en 2010, sous la direction de Ludovicq Frobert, un volume intitulé *L'Echo de la fabrique : naissance de la presse ouvrière à Lyon, 1831-1834*, (aux éditions ENS, coll. « Métamorphoses du livre »).
[4] Le prospectus de *l'Echo des Travailleur*s est daté du 5 octobre 1833. La collection complète des numéros du journal (années 1833 et 1834) se trouve sur le site précédemment mentionné de *l'Echo de la Fabrique* par l'équipe de l'ENS de Lyon, ainsi que la collection des numéros de *La Tribune prolétaire* (années 1834-1835).
[5] Source : Michel Cordillot et Jean-Claude Dubos, notice sur Victor Considérant mise en ligne sur le site de l'Association Charles Fourier (www.charlesfourier.fr).

numéro du 5 juillet 1840 fait un compte rendu très critique du banquet de Belleville. Sa reprise par Godefroy Cavaignac et par Dubosc après la condamnation de Dupoty n'empêchera pas le journal de disparaître au bout de quelques mois.

L'Intelligence (1837-1840)

Fondé et rédigé en septembre 1837 par Albert Laponneraye avec pour sous-titre d'abord « Journal du droit commun » puis à partir de 1838 « Journal de la réforme sociale ». Le journal qui affiche des idées robespierristes tient toutefois ses distances à l'égard du babouvisme. Il sera imprimé à Senlis (en raison de la hauteur financière du cautionnement exigé à Paris) jusqu'en mars 1840. Treize numéros ont paru de septembre 1837 à mars 1840.

*Le Moniteur républicain (*nov. 1837 - juillet 1838)

Le premier des huit numéros[1] qui paraîtront est daté du 24 novembre 1837.

La Cour d'assises de la Seine condamnera en son audience du 11 juin 1838 les auteurs, éditeurs et imprimeurs du journal à 5 ans de prison suivis de cinq ans de surveillance.

Un autre des inculpés, Zéphir-Zacharie Seigneurgens, bonnetier de profession, sera jugé le 30 octobre 1841 par la Cour d'assises de la Seine après une fuite de plusieurs mois. Il publiera les actes de son procès dans une brochure intitulée « Affaire du "Moniteur républicain" par Zéphir-Zacharie Seigneurgens. (s. d.)[2] ».

Le baron Girod (de l'Ain) cite lors du procès de Darmès plusieurs extraits du *Moniteur républicain* appelant au régicide, notamment cet extrait : « Louis-Philippe est la clé de la voûte de l'état antisocial où se trouve la France : c'est donc à lui que nous devons nous attaquer. Une fois jeté à bas, tout l'édifice croule avec lui... Ainsi notre principale tâche sera d'attaquer Louis-Philippe, les gens de sa race, les gens de sa suite viendront après Ce serait encore risquer la partie que l'entamer autrement qu'en frappant de grands coups; et, puisqu'il faut, nous expliquer, nous ne concevons rien de possible, si l'on ne commence par attaquer la tête de la tyrannie, en d'autres termes, par tuer Louis-Philippe et les siens. ». Et cet autre extrait, du 6e numéro de mai 1838: «Il est prématuré de s'occuper à bien discipliner les rangs démocratiques, de préparer les armes et les munitions pour le combat... Il n'y a qu'un seul moyen d'en finir promptement et économiquement avec la tyrannie, c'est d'abattre la tête du tyran... Nous invitons en conséquence tous les républicains... à ne prendre conseil que de leur courage, et surtout de la prudence, et à courir sus, sans perdre un seul moment, contre Louis-Philippe et ceux de sa race[3].»

1838

*L'Homme libre (*Août – septembre 1838)

Journal clandestin de tendance néo-babouviste dont le titre évoque « Le Journal des hommes libres » d'Antonelle. 3 numéros ont paru. Un 4e, imprimé à la fin de septembre 1838, est saisi par la police le 29 septembre.
Dans un article de ce dernier numéro intitulé « De la communauté », on peut lire : « Nous demandons la communauté telle ou à peu près telle que l'a comprise Babeuf, et comme lui nous ne cesserons de ravaler à la propagande de nos principes, dussions-nous, avant de réussir, tomber victime de l'ignoble royauté[4] ». Parmi les collaborateurs du journal qui seront arrêtés et condamnés à cinq ans de prison, on trouve des ouvriers et des étudiants.

1839

La Tribune du Peuple janvier

Fondée par Jean-Jacques Pillot, cette publication ne connaîtra que deux numéros.

La Revue du Progrès (1839-1842)

Fondée par Louis Blanc, elle paraît de janvier 1839 à 1842 avec pour collaborateurs un grand nombre de publicistes de la gauche républicaine dont Félix Pyat et Thoré.

---

[1] Les facsimilés des numéros 1, 3, 6, 8 (de 2 pages chacun) sont reproduits par Edhis, volume 12, pp. 28-35 ainsi que l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine du 11 juin 1838.
[2] Ces pages sont accessibles sur Gallica.
[3] *Procès de Darmès devant la Cour des pairs : attentat contre la vie du roi, contenant les faits préliminaires, l'acte d'accusation, les interrogatoires, les dépositions, les débats, les réquisitoires, les plaidoiries, l'arrêt, etc.. 1840. Rapport du lundi 10 mai 1841.* Document numérisé par Gallica, page 34.
[4] Cité par Samuel Bernstein, « Le néo-babouvisme d'après la presse (1837-1848) », page 250. Bernstein cite à partir des rapports de police car aucun numéro du journal n'a pu être retrouvé (Grandjonc, op.cit., page 155).

La Ruche populaire décembre	Journal saint-simonien qui paraîtra de décembre 1839 jusqu'en décembre 1849 sous la direction de Louis Vinçard (dit « Vinçard l'Aîné ») sur une ligne politique sans véritable consistance (il est notamment adversaire du suffrage universel). Une crise survient au sein de la rédaction en octobre 1843 : les saint-simoniens avec Vinçard quittent le journal et fondent l'*Union* en décembre 1843. Le journal publiera de nombreux textes poétiques qui seront réunis en recueil en 1841 par Olinde Rodrigues sous le titre *Poésie des ouvriers.*
La Propagande, journal des intérêts populaires octobre – novembre)	Fondé par l'ouvrier tailleur Pierre Wahry, cette publication pourra compter sur la collaboration active d'Albert Laponneraye à une époque où l'avenir de *L'intelligence* était compromis (le journal disparaîtra en mars 1840). On peut lire dans le *prospectus* : « *La Propagande* sera rédigée dans le même esprit que l'*Intelligence* : elle professera les mêmes principes, en sorte que les deux journaux se complèteront l'un l'autre. Cette déclaration de notre part nous dispense de toute profession de foi, c'est aux lecteurs de *l'Intelligence* que s'adresse principalement ce prospectus ; ils savent donc qui nous sommes et ce que nous voulons (…) La rédaction de *La Propagande* sera confiée à des écrivains d'une conviction ardente et forte, d'un radicalisme éprouvé. M. Laponneraye sera un des principaux rédacteurs.[1]». Ce mensuel n'a eu que 2 numéros.

1840

C'est à partir de 1840, et dans un climat social marqué par les grèves des ouvriers parisiens, que vont paraître coup sur coup **d'importants ouvrages théoriques du mouvement ouvrier**: *Le Voyage en Icarie* de Cabet (en janvier), *Qu'est-ce que la propriété, de Proudhon* (en juillet), *L'Organisation du Travail,* de Louis Blanc et *De l'Humanité,* de Pierre Leroux (en octobre).

L'Egalitaire[2] Mai-juin 1840	Fondé par Dézamy et rédigé par lui[3], ce journal ne paraitra que sur deux numéros en mai et juin 1840. Sous-titre : *Journal de l'organisation sociale*. Son numéro 2 contient la réfutation par Dézamy de l'article de Thoré sur le babouvisme[4].
L'Atelier septembre	"Organe des intérêts moraux et matériels des ouvriers", puis "organe spécial de la classe laborieuse", ce journal des ouvriers catholiques a été fondé en septembre 1840 par un groupe d'ouvriers disciples de Philippe Buchez. Le journal mensuel durera 10 ans de septembre 1840 à juillet 1850. Dès février 1841, il se prononcera nettement contre le communisme et de manière générale contre toute opposition frontale au pouvoir[5].
Revue démocratique Octobre - novembre 1840	2 numéros ont paru à partir du 5 octobre 1840. Le rédacteur gérant est arrêté le 30 novembre 1840 à la suite d'un article sur la propriété fortement inspiré des thèses de Proudhon[6]. Il est condamné à trois ans de prison.

1841

Le Populaire de 1841	Journal de Cabet dont le premier numéro paraît le 14 mars 1841. La loi de 1835 contraignait les journaux à n'être diffusés qu'à leurs abonnés. Cabet s'est trouvé incapable de payer le cautionnement exigé pour une parution hebdoma-

[1] EDHIS, « Les Révolutions du 19e siècle », volume 12, seconde série, page 54

[2] Un journal *L'Egalitaire* avait précédemment été fondé, en avril 1835, par deux détenus de Sainte-Pélagie, Xavier Sauriac et Arthur-James Beaumont (deux anciens dirigeants de la *Société des Droits de l'Homme* dissoute). Seul le prospectus avait paru, daté de Sainte-Pélagie, les 13 et 14 avril 1835. (Grandjonc, op.cit., tome 2 pp. 391-392)

[3] Selon ce qu'il en dit dans son pamphlet *Calomnie et politique*, page 9.

[4] Les deux numéros de *l'Egalitaire* se trouvent reproduits par les éditions EDHIS, op.cit., seconde série, volume 6, pages 235-299.

[5] Pour le détail nous renvoyons au chapitre du présent fascicule intitulé « Un dialogue dans la presse ouvrière » et plus précisément à la monographie que lui a consacrée Armand Cuvillier sous le titre *Un journal d'ouvriers « L'Atelier » (1840-1850)* publiée aux Editions ouvrières en 1954 dans la collection « Masses et Militants . La collection complète de *L'Atelier* a été publiée par les éditions EDHIS, Paris 1978 (les 3 volumes sont disponibles sur Gallica).

[6] Lequel se plaindra d'avoir été « pillé » sans être nommément cité. (Pierre Haubtmann, *Pierre-Joseph Proudhon, Sa vie et sa Pensée*, Beauchesne, Paris 1982, page 259)

daire. Il s'agit donc d'un mensuel. Il ne deviendra hebdomadaire qu'en avril 1847.

La Fraternité de 1841
De mai 1841 à mars 1843
Reparaît en janvier 1845

23 numéros au total. Principal journal ouvrier néo-babouviste fondé en mai 1841 par Richard Lahautière (qui avait participé à *L'Intelligence* de Laponneraye). Son orientation philosophique est plutôt déiste, spiritualiste (par opposition aux Humanitaires). Le journal condamne toute activité conspirative (mais peut-être par prudence)[1]. Le numéro d'octobre 1841 annonce le retrait de Lahautière. Il cesse de paraitre en mars 1843.

En janvier 1845, il reparaît autour de l'ouvrier cordonnier André-Marie Savary sur une ligne plus révolutionnaire jusqu'en 1848.

L'Humanitaire
Juillet et août 1841

Journal matérialiste, rationaliste, athée et antireligieux publié à Lyon par Jules Gay, Jean-Joseph May, Gabriel Charavay (qui en était le directeur gérant) et Page[2]. Sous-titre : *organe de la science sociale*. Les articles ne sont pas signés. Le troisième numéro n'a pu paraître en raison de l'arrestation des rédacteurs le 12 septembre 1841 dans le cadre des mouvements sociaux qui secouaient Paris à cette époque. Le journal sera abusivement associé par le pouvoir à l'affaire Quénisset.

Il s'agit moins d'un journal au sens courant du terme que d'une brochure théorique : l'essentiel de ces deux numéros est constitué par l'exposé des éléments de la science sociale censée fonder en raison l'action politique de partisans de l'Égalité. L'autre part est consacrée à des débats avec les revues et journaux concurrents. De manière plus précise, le n° 1 contient un commentaire sur le journal *Le Travail* et une réponse à *L'Atelier* qui avait fait paraître en juin 1841 une Adresse intitulée *Aux ouvriers communistes.* On trouve dans le n° 2 une réponse au *Populaire* de Cabet et une autre, plus longue et plus polémique, au journal de Lahautière *La Fraternité* ainsi que la suite de la réponse à *l'Atelier.*
Le n° 1 contient surtout un article sur Sylvain Maréchal où l'on défend une ligne délibérément libertaire[3].

Le Travail
(juin - septembre 1841)

Mensuel fondé à Lyon et lié à Lahautière. Sous-titre : « Organe de rénovation sociale ». Le prospectus paraît en mai 1841. On peut y lire : « Liberté ! Faculté d'exercer à son gré, au sein de la société et sans autre limite que l'intérêt général, les diverses aptitudes que la nature nous a départies. Egalité ! Admission de tous à participer légalement aux jouissances morales et matérielles de la société, en récompense de l'accomplissement des devoirs égaux imposés à tous. Fraternité ! Lien d'amour entre tous les hommes qui les porte à se dévouer les uns pour les autres, enfante les grands sacrifices, les dévouements héroïques et ne nous fait trouver le bonheur que là où nos frères sont heureux avec nous[4] ». Le journal ne sortira que trois numéros[5], en raison de la condamnation rapide de ses rédacteurs. L'un deux, Louis Blanche, sera condamné à trois mois de prison pour avoir publié dans le numéro de juillet 1841 un articule intitulé « Pourquoi nous sommes communistes [6]».

La Revue indépendante

Créée le 1er novembre 1841 par Pierre Leroux, George Sand et Louis Viardot : Jacques Grandjonc note qu'elle est la seule publication française à avoir répondu positivement au projet de Marx et de Ruge d'établir une collaboration avec

---

[1] Selon Victoire Bouton, le journal a connu une période matérialiste sous la direction de Brige et Coffineau (*Profils révolutionnaires*, page 4)
[2] Sur le détail de la création du journal, nous renvoyons aux pages 497-499 de l'ouvrage de Jacques Grandjonc, volume 2. Le groupe des humanitaires était constitué d'une vingtaine d'ouvriers et d'artisans. Dix-huit d'entre eux seront arrêtés vers la mi-septembre 1841 et traduits devant le tribunal correctionnel de la Seine où ils seront condamnés à diverses peines de prison. Leur procès se déroulera pendant le procès Quénisset par la Cour des pairs et dans un climat d'anticommunisme très marqué.
[3] Les deux numéros ont été reproduits par les éditions EDHIS dans la collection « Les Révolutions du XIXe siècle », seconde série, volume 12, « Feuilles populaires et documents divers », pp. 99-114.
[4] Cité par S. Bernstein, op.cit., page 268. Le premier numéro de *l'Humanitaire* contient une brève critique de cette publication dont le caractère spiritualiste est dénoncé comme une erreur dans une perspective communautaire.
[5] Voir les éditions EDHIS, op.cit., 2e série, volume 12, pp. 71-98, qui offre la reproduction des trois numéros.
[6] Jacques Gandjonc attire l'attention sur le risque de confondre ce journal communiste avec une publication qui paraîtra sous le même nom à Paris entre janvier et septembre 1842 mais qui diffusera une littérature anti ouvrière, raciste et xénophobe (Grandjonc, op.cit., volume 1, page 221)

	les *Annales franco-allemandes* qu'ils venaient de fonder à Paris[1].
Le Pamphlet Décembre 41	Petite revue satirique dont deux numéros ont paru (les 10 décembre 1841 et 15 janvier 1842). Cité par Bernstein, page 263 : « L'histoire est le tombeau des révolutions faites. Le pamphlet est le berceau des révolutions à faire. »

1843

La Réforme 29 juil. 43. Interdit après le 2 déc. 51	Fondé par Ledru-Rollin avec Flocon (qui en est un des trois co-fondateurs) comme rédacteur en chef, ce journal républicain prend opportunément pour titre la revendication politique majeure de l'époque dans les milieux de la petite bourgeoisie : une réforme électorale qui ouvre le droit de vote à cette classe Il devient le principal journal d'opposition dans les dernières années de la monarchie de Juillet
La Démocratie pacifique Paraît le 1er août 1843	Quotidien fouriériste créé et dirigé par Victor Considerant. Le sous-titre « Journal des intérêts des gouvernements et des peuples » indique assez la position spéciale qu'occupent les fouriéristes dans le mouvement républicain et ouvrier. Le journal veillera du reste à manifester sa différence et même son hostilité à l'égard des communistes, des icariens en particulier. On lit par exemple, dans l'édition du 15 février 1849, sous le plume de Victor Hennequin : « Il y a des ignorants en science sociale qui confondent naïvement et de fort bonne foi la communauté et le phalanstère ; il y a des roués qui font semblant de les confondre, afin de jeter le même discrédit sur toutes les nuances du socialisme[2] ». Le journal sera quotidien du 1er août 1843 au 22 mai 1850, puis hebdomadaire du 4 août 1850 au 30 novembre 1850.
L'Union de déc. 43 à sept 46 à Paris,	Mensuel saint-simonien fondé par l'ancien comité de rédaction de *La Ruche populaire* avec pour sous-titre : *Bulletin des ouvriers rédigé et publié par eux-mêmes.*

1845

La Fraternité de 1845 de janv. 45 à fév. 48	Sous-titre : *organe des intérêts du Peuple, journal de réorganisation sociale et de politique générale* puis, à partir de 1846 : *organe du communisme.* Ce mensuel babouviste est un journal ouvrier à part entière avec pour éditeurs Malarmet (scieur de long[3]), Savary (cordonnier), Adam (cambreur de tiges de chaussures) et Stévenot (typographe). On y trouve également les signatures des auteurs du pamphlet publié le 10 janvier 1846 en réplique à Cabet sous le titre *Quelques lignes en réponse à son pamphlet en ce qui concerne un partie des anciens fondateurs de la Fraternité de 1845*[4]. C'est le journal communiste le plus important après *le Populaire* de Cabet.

1847

Le Prolétaire (mars 1847)	Ce journal est fondé à Poitiers avec pour sous-titre « Journal politique, social et littéraire ». Il ne connaîtra qu'un seul numéro[5], paru le 5 mars 1847 dans un climat de crise sociale aiguë[6]. Sa profession de foi initiale est toutefois très mesurée dans le ton et dans le propos. On peut lire : « Qu'on ne s'effraye pas dès le début : nous laisserons toujours de côté toute discussion de théorie pour ne nous occuper que des grandes questions qui se rattachent à l'organisation actuelle (…) Nous ne sommes partisans d'aucunes idées sociales exclusives ; nous puiserons à toutes les sources et presque toujours nous ne ferons que suivre les traces d'hommes intelligents qui, avant nous et mieux que nous, se sont occupés d'économie sociale. ». *Le Prolétaire* prend nettement ses distances avec les émeutes frumentaires de ce début d'année 1847, écrivant : « Piller des grains, en arrêter la circulation, maltraiter ceux qui les transportent, rava-

[1] Jacques Grandjonc, op.cit., page 220
[2] Cité par François Fourn, *Icariens et Phalanstériens. Regards croisés entre 1845 et 1849*, Cahiers Charles Fourier, n° 10, décembre 1999
[3] Autrement dit menuisier de bois de charpente
[4] Cette brochure de 8 pages est disponible sur Gallica.
[5] Reproduit par les Editions EDHIS, op.cit., seconde série, volume 12, pp. 124-131
[6] Les 9 et 10 janvier 1847 des troubles avaient éclaté à Rennes dans un contexte marqué par la cherté des grains. Le 13 janvier 1848, c'est à Buzançais qu'éclatait une émeute liée aux mêmes causes. La crise frumentaire sévissait en vérité depuis la récolte de 1846 et les effets de la disette, de la famine en certains endroits, s'étaient aggravés au début de l'hiver 1847.

ger des maisons, tuer les propriétaires qui résistent, ce sont des actes odieux, criminels, et que les gens honnêtes de tous les partis doivent réprimer avec une égale sévérité. ». Le journal poursuit sur le thème de la liberté du commerce pour terminer par cette question : « Un journal qui adopte de tels principes doit-il être un journal révolutionnaire ? ».

Le Peuple

Ce quotidien devait prendre la suite du « Journal du Peuple » sous la direction politique de Charles Ribeyrolles. Mais il ne sortira en fin de compte que trois prospectus, en mai 1847. On y trouve notamment des encouragements de Michel-Auguste Dupoty lui-même, sorti de sa période d'incarcération, et de Proudhon qui écrit : « Toute pensée révolutionnaire qui s'appuie sur la science et sur le droit, qui dédaigne les utopies et les sectes est assurée de mon adhésion ».
Pour l'anecdote, signalons que la rubrique littéraire devait être confiée à un certain Lucien Delahodde, le « célèbre » mouchard des sociétés secrètes qui ne sera démasqué qu'en 1848.

On voit apparaître **après la révolution de 1848** une foison de titres nouveaux dont il est difficile de rendre compte dans le cadre de cet aperçu. La recension accomplie par le philosophe catholique et anti-socialiste Jean Wallon[1] (*La presse de 1848, ou Revue critique des journaux publiés à Paris depuis la Révolution de février jusqu'à la fin de décembre*[2]) ne compte pas moins de 480 publications. Nombre d'entre elles disparaîtront après les journées de juin et le coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte.

[1] Il est notamment l'auteur en 1849 d'un opuscule contre-révolutionnaire intitulé *Les partageux (dialogues à la portée de tous. Conseils contre le socialisme)* dans lequel il met en scène trois dialogues entre un démocrate, un socialiste, un communiste et un prêtre, « le père François », ce dernier finissant bien sûr par avoir raison des arguments de ses interlocuteurs.
[2] Chez Pillet fils ainé, Paris 1849 (édition numérisée par Gallica).

4.4. Cabet et babouvistes, publications croisées (1839-1847)

Source : *Tables de la Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie*, répertoire des années 1840-1846 (tous volumes disponibles sur le site de Gallica)[1]

1839

juin		Publication du *Petit catéchisme de la Réforme sociale* par **Richard Lahautière**[2], suivi de la relation du procès : l'ouvrage (qui a d'abord paru dans le journal *L'intelligence*) fera en effet l'objet d'un procès devant la Cour d'assises de Beauvais pour outrage à la morale religieuse (loi de mars 1822) et atteinte à la propriété (loi de septembre 1835). Les deux accusés (Lahautière et Semé, gérant du journal *L'intelligence*) seront toutefois acquittés.

1840

11 janvier	Parution sous pseudonyme du *Voyage et aventures de lord William Carisdall en Icarie, traduit de l'anglais de Francis Adams, par Th. Dufruit maître de langues*.	**Richard Lahautière** publie *Réponse philosophique à un article sur le Babouvisme publié par M. Thoré dans le Journal du Peuple*[3] *du 24 novembre 1839.*
15 février	**Cabet** : *Histoire populaire de la Révolution française de 1789 à 1830* (tome 3)	
1er mai		Parution de ***L'Égalitaire***, *journal de l'organisation sociale*, par **Théodore Dézamy** (64 pages). Le numéro 2 paraîtra en juin.
23 mai		**Jean-Jacques Pillot** publie *Ni châteaux, ni chaumières ou Etat de la question sociale en 1840* (60 pages).
20 juin		**Théodore Dézamy** publie à son tour aux pages 48-58 du second numéro de *L'Egalitaire* une réfutation de l'article « babouvisme » de Théophile Thoré.
1er juillet		Banquet de Belleville auquel Cabet refuse expressément d'assister. La brochure (de 16 pages) relatant l'évènement paraît le 25 juillet au nom du comité de rédaction : JJ Pillot, Th. Dézamy, Dutilloy et Homberg.
20 aôut		L'ouvrier cordonnier **André-Marie Savary** adresse à Cabet une lettre dans laquelle il lui reproche les jugements émis sur Babeuf dans son *Histoire populaire de la Révolution française*. Prudhommeaux qui publiera cette lettre en 1908 n'hésite pas à parler de « la

[1] Les dates sont données en référence au numéro des *Tables de la Bibliographie de la France* où la publication se trouve répertoriée. Cette revue étant hebdomadaire, il faut comprendre que l'ouvrage a paru dans le courant de la semaine précédant la date mentionnée. Les années 1844 et 1847 sont manquantes.
[2] En collaboration avec Etienne Choron.
[3] L'article de Théophile Thoré est introduit et commenté par Jacques Grandjonc, *Communisme/Kommunismus/Communism*, Schriften aus dem Karl-Marx-Haus, Trier 1989, tome 2 pp. 408-415.

		déclaration de guerre du babouvisme ressuscité[1] ».
25 août	**Cabet** répond sèchement à Savary: « Vous ne partagez pas mon opinion : voilà tout (…) Je ne partage pas votre opinion et je conserve la mienne. ». Il ajoute, à sa manière : « Vous me dites que vous êtes un prolétaire non littérateur, inculte, inhabile. Je n'en accueillerais qu'avec plus de bienveillance vos observations si vous les présentiez avec la réserve qu'exige un tel aveu. Mais vous paraissez vous croire infaillible (…) alors je n'ai plus de force à répondre[2].»	
Août		**Jean-Jacques Pillot** publie le premier tome d'une *Histoire des Egaux ou moyens d'établir l'Egalité absolue parmi les hommes* (61 pages)[3].
10 octobre	**Cabet** *: Lettres sur la crise actuelle*[4] *(1er lettre)*	
	Cabet *: Lettres sur la crise actuelle*[5] *(2e lettre)*	
17 octobre	**Cabet** *: Lettres sur la crise actuelle*[6] *(3e lettre)*	
	Cabet *: Lettres sur la crise actuelle*[7] *(4e lettre)*	
21 octobre		**Théodore Dézamy**, *Conséquences de l'embastillement et de la paix à tout prix, Dépopulation de la capitale, Trahison du pouvoir*.
		Richard Lahautière, *Deux sous pour les bastilles, s'il vous plait.*
31 octobre	**Cabet** *: Lettres sur la crise actuelle*[8] *(5e lettre)*	
	Cabet : *Lettres sur la crise actuelle*[9] (6e et dernière lettre)	
7 novembre	**Cabet** *Comment je suis communiste*, (16 pages)[10]	
14 novembre	**Cabet**, *Vous seriez responsables envers la patrie.*	
21 novembre	**Cabet et Dézamy** publient ensemble : *Patriotes lisez et rougissez de honte, opinions des journaux français et étrangers que la question d'Orient. Le traité du 15 juillet. La guerre. Discours de la Couronne. Pièces diplomatiques* (contre les bastilles).	

[1] Jules Prudhommeaux, « Babeuf jugé par un communiste en 1840 », publié dans « La Révolution française », tome 55, de décembre 1908, pp. 127-141 de l'édition numérisée par Gallica.
[2] Jules Prudhommeaux, article cité, page 140.
[3] Cabet note dans *Ma ligne droite* (page 67) que Pillot envisageait d'y exposer une organisation communautaire dans un pays imaginaire nommé *Félicie*. Une seule livraison paraîtra.
[4] *Aurons-nous la guerre ? Lutte entre l'aristocratie et la démocratie. Ruses et violences de la coalition étrangère depuis 1790 à 1840*
[5] *Point de bastilles ! Les fortifications projetées sont des bastilles. Des bastilles seront la ruine de Paris, de la liberté, de l'indépendance. Dépenses énormes. Opinions diverses contre les forteresses.*
[6] *Thiers mérite-t-il d'être mis en accusation ? Son ordonnance du 10 septembre a violé la Charte. Il ne mérite aucune confiance. Il a usurpé la dictature. Nombreuses trahisons. Il doit répondre des dépenses qui seront jugées inutiles. Protestation contre chacun de ses actes arbitraires. Il doit être mis en accusation.*
[7] *Jamais plus de péril pour tous*
[8] *Tous les peuples sont menacés. Une troisième restauration est-elle possible, etc.*
[9] *Que faut-il faire pour se défendre ? Immense danger. Abdication possible. La France se défendra. Les démocrates donneront l'exemple. Tous les partis se rallieront. La France sera victorieuse. La trahison sera le seul danger. Devoir de l'opposition parlementaire. Ni émeute, ni attentat.*
[10] L'ouvrage a paru sans indication de date et n'est pas répertorié dans les *Tables de la Bibliographie de la France*. Nous suivons la datation de Jacques Grandjonc qui se réfère à l'inscription du dépôt légal (op.cit., volume 2, page 493).

5 décembre	**Cabet** et **Lahautière** publient ensemble une *Biographie populaire de l'armée*[1]	
19 décembre	**Cabet**, *L'Emigration de M. Guizot à Gand est-elle gloire ou infamie ?*	
26 décembre		**Richard Lahautière** : première livraison[2] de *Boulets rouges* (contre le projet de fortification de Paris soutenu par Thiers)
1841		
30 janvier		**Richard Lahautière**, *De la loi sociale*[3].
6 mars	**Cabet**, *Le National nous perd par son aveuglement sur les bastilles. Réfutation de ses arguments*[4].	
14 mars	Parution du ***Populaire***	
3 avril	**Cabet**, *Dialogue sur les Bastilles entre M. Thiers et un courtisan.*	
10 avril	**Cabet**, *Credo communiste.*	
24 avril		**Richard Lahautière**, *Les déjeuners de Pierre, dialogues* (l'ouvrage aura 10 livraisons).
15 mai	**Cabet,** *Le National traduit devant le tribunal de l'opinion publique par M. Cabet et M. Cabet accusé par le National.*	
5 juin	**Cabet,** *Douze lettres d'un communiste à un réformiste sur la communauté*.[5]	
		Richard Lahautière fonde ***La Fraternité*** (qui devait d'abord s'intituler « Le communiste, journal social et politique » en collaboration avec Jules Leroux)[6].
		Adresse de **l'Atelier** « Aux ouvriers communistes ».
juillet		Parution du premier numéro de ***L'humanitaire***. Il contient un exposé de doctrine dont Cabet contestera dans le *Populaire* un passage sur le mariage et la famille.
3 juillet	**Cabet**, *Procès de M. Cabet contre le National, au sujet des bastilles et du duel proposé. 1er livraison.*	
31 juillet	**Cabet,** *Nouvelles réponses de M. Cabet aux nouvelles attaques du National*	
Août		Parution du deuxième (et dernier) numéro de **l'*Humanitaire***[7], avec une réponse au commentaire de Cabet, lequel en fera le prétexte de sa brochure de septembre.

[1] L'ouvrage est prévu pour 6 ou 8 livraisons.
[2] L'ouvrage en comptera 6.
[3] L'ouvrage connaîtra une deuxième édition le 17 juillet 1841.
[4] La suite paraitra le 13 mars 1841.
[5] La publication s'échelonne du 26 mai 1841 au 18 février 1842. Elle formera un volume de 166 pages.
[6] Dans sa brochure *Ligne droite*, Cabet déclare qu'il n'a continué *Le Populaire* que pour ne pas abandonner le communisme à Lahautière (op.cit., p. 76). Il assimile la parution du journal de Lahautière à une traitrise (de la part de quelqu'un qui avait été admis dans son intimité).
[7] Les rédacteurs seront arrêtés en septembre.

14 août		**Théodore Dézamy**, *M. Lamennais réfuté par lui-même ou Examen critique du livre intitulé : Du passé et de l'avenir du Peuple* (première livraison).
2 octobre	**Cabet**, *Réfutation ou Examen de tous les écrits ou Journaux contre ou sur la Communauté. Réfutation des trois ouvrages de l'abbé Constant (34 pages)*[1]	
20 octobre		**Jean-Jacques Pillot***, La communauté n'est plus une utopie. Conséquences du procès des communistes*.
28 octobre	**Cabet***, Ma ligne droite ou le Vrai chemin du salut pour le peuple*. Le texte est daté par Cabet lui-même du 28 octobre 1841 *Réfutation de « L'Humanitaire » (demandant l'abolition du Mariage et de la Famille)*[2] *(12 pages)*	
1842		
1er janvier	**Cabet***, Pourvoi en cassation devant la Postérité contre l'arrêt de la Cour des Pairs sur l'attentat Quénisset.*	
18 février		**Théodore Dézamy** adresse une lettre à Cabet dans laquelle il l'invite à rendre publique leur rupture pour « divergence de doctrines ». Cabet ne la publiera que le 8 mai 1842.
12 mars	**Cabet***, Voyage en Icarie. roman philosophique et social*, 2e édition.	
26 mars	**Cabet***, Réfutation des doctrines de l' « Atelier »* (32 pages).	Première livraison du ***Code de la Communauté*** de Dézamy[3].
30 avril	**Cabet,** *Propagande communiste ou questions à discuter et à soutenir ou à écarter*.	**Dézamy** y répond dans la 7e livraison du *Code de la Communauté* (page 109).
8 mai	**Cabet** publie dans *Le Populaire* la lettre de Dézamy du 18 février et y ajoute un long commentaire.	
14 mai		**Albert Laponneraye**, *Œuvres de Maximilien Robespierre* (notes et commentaires de Laponneraye précédés de considérations générales par Armand Carrel, tome 1 et 2)[4]
25 juin	**Cabet,** *Guide du citoyen aux prises avec la police et la justice dans les arrestations, les visites domiciliaires, la détention provisoire, le secret et devant le juge d'instruction et le tribunal, après acquittement ou la condamnation.* (1ère édition)	

[1] EDHIS, volume V, page 48, daté du 9 septembre 1841 par Cabet.
[2] Cette date de parution sous réserve : l'ouvrage n'est pas recensé par les *Tables de la Bibliographie de la France.*
[3] Il paraîtra en livraisons jusque novembre 1842 et sortira en volume en décembre 1842 (daté de 1843)
[4] La notice des *Tables de la bibliographie de la France* (n° 20 du 14 mai 1842) précise : « Les deux premiers volumes ne contiennent aucun des ouvrages publiés par Robespierre avant la révolution. Le tome second contient les mémoires de Charlotte Robespierre. » Le troisième et dernier volume paraîtra en septembre

2 juillet		**Théodore Dézamy** : *Calomnies et Politique de M. Cabet. Réfutation par des faits et par sa biographie*, chez Prévost, (48 pages)
9 juillet	**Cabet**, *Petits dialogues populaires sur la Communauté* (4 pages). **Cabet**, Réfutation de la *Revue des Deux mondes* sur le Communisme (4 pages).	
6 août	**Cabet**, *Toute la vérité au peuple ou réfutation d'un pamphlet calomniateur (publié par une commission, au nom de l'assemblée générale des actionnaires du Populaire, contenant 140 actionnaires présents*[1] (114 pages).	
septembre	**Cabe***t, Le démocrate devenu communiste malgré lui*.[2] (31 pages).	
11 septembre	**Albert Laponneraye** publie dans Le *Populaire* n° 6 une histoire du journal l'*Intelligence*[3]*.*	
17 septembre		**Albert Laponneraye**, *Œuvres de Maximilien Robespierre* (tome 3 et dernier). **Théodore Dézamy**, *Code de la Communauté*, dernière livraison.
	Cabet*, Réfutation de la brochure de M. Thoré intitulée « Du Communisme en France ».* **Cabet***, Réfutation de quatre articles du Dictionnaire politique sur le babouvisme, la communauté, l'association et la propriété et de la Revue des Deux-Mondes (sur le communisme).*	
15 octobre	**Cabet** *: Utile et franche explication avec les communistes lyonnais sur des questions pratiques* (30 pages)[4].	
22 octobre		**Albert Laponneraye**, *Histoire des rivalités et des luttes de la France et de l'Angleterre depuis le moyen-âge jusqu'à nos jours*, tome 1.
12 novembre		**Théodore Dézamy** : *Dialogue sur la réforme électorale entre un communiste, un réformiste, un doctrinaire et un légitimiste*[5].
26 novembre	**Cabet** : *Almanach Icarien, astronomique, scientifique, pratique, industriel, statistique, poétique et social pour 1843.*	
10 décembre	**Cabet**, *Almanach icarien* (2e édition)	

[1] Il s'agit de la réponse au pamphlet de Théodore Dézamy.
[2] Ou *Réfutation de la brochure de M. Thoré intitulée « Du Communisme en France »*
[3] Ces 8 pages ont été publiées par les *Révolutions du XIXe siècle* aux éditions EDHIS, seconde série, volume 6, « Révolutionnaires et néo-babouvistes de 1835 à 1847 ».
[4] Cabet répond à un groupe d'ouvriers lyonnais qui avaient refusé en septembre de diffuser sa brochure contre Dézamy.
[5] Sans indication de date mais avec cette mention : « cette feuille est extraite du *Code de la Communauté* ».

24 décembre	**Cabet**, *Almanach icarien*, (3e édition)	
décembre		*Almanach de la Communauté*, 1843, par divers écrivains communistes, publié par **Théodore Dézamy**, **JJ Navel** et **Jules Gay**. (192 pages), sans indication de date
1843		
14 janvier		**Dézamy**, *Code de la Communauté, 19e et dernière livraison*
21 janvier	**Cabet**, *Bombardement de Barcelone ou Voilà les Bastilles ! Histoire de l'insurrection, et du bombardement. Documents historiques. Opinion des Journaux espagnols, anglais et français. Appréciation des faits*. (124 pages)	
15 mars	**Cabet**, *Comment je suis communiste* (2e édition)	
8 avril	**Cabet**, *Inconséquences de M de Lamennais ou Réfutation de Amschaspands et Darvans, du passé et de l'avenir du peuple et des cinq articles de l'Almanach populaire.*	
1er juillet	**Cabet**, *Etat de la question sociale en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et en France.*	
9 décembre	**Cabet,** *Procès du Communisme à Toulouse* (100 pages)	
	Cabet, *Almanach icarien, astronomique, scientifique, pratique, industriel, statistique, politique et social pour 1844*[1]	
1844		
février	**Cabet,** *Le Gant jeté au Communisme par un riche Jésuite, Académicien à Lyon, Ramassé Par M. Cabet. (*21 pages).	
juin	**Cabet,** *L'ouvrier : ses misères actuelles, leur cause et leur remède, son futur bonheur dans la Communauté ; moyens de l'établir* (47 pages).	
14 décembre	**Cabet,** *Les Masques arrachés* (144 pages)	
1845		
4 janvier		**Albert Laponneraye,** *Précis historique des rivalités et des luttes de la France et de l'Angleterre* (précédé d'une lettre à l'auteur par M. Augustin Thierry)[2].
9 janvier		Parution de ***La fraternité de 1845*** (par Brige, puis Savary, Mallarmé).
8 février		**Albert Laponneraye,** *Histoire de la révolution française depuis 1789 jusqu'en 1845*,

[1] Une deuxième édition paraitra le 23 décembre 1843, avec en couverture la mention « rédigé par M. Cabet »
[2] Il s'agit de la reprise d'une publication parue en octobre 1842

		séries 1 à 7. L'ouvrage est prévu en 3 volumes selon 25 séries[1].
10 mai	**Cabet**, *Le Cataclysme social ou Conjurons la Tempête* (21 pages)	
7 juin	**Cabet**, *Eau sur feu, ou Réponse à Timon*	
21 juin		**Théodore Dézamy**, *Le jésuitisme vaincu et anéanti par le socialisme ou Les Constitutions des jésuites et leurs institutions secrètes en parallèle avec un projet d'organisation du travail*.
23 juin		**Albert Laponneraye**, *Histoire universelle depuis les premiers âges jusqu'à l'époque actuelle*. Première série. L'ouvrage est annoncé en 20 volumes divisés en 100 séries.
26 juillet		**Albert Laponneraye**, *Histoire de la Révolution française*, 9e série, contient la dernière feuille du tome 1.
5 novembre	(dirigé par) **Cabet***, Almanach icarien, astronomique, scientifique, pratique, industriel, statistique, politique et social.*	
22 novembre	**Cabet**, *Salut par l'Union ou Ruine par la Division. (56 pages)*	
13 décembre		**Albert Laponneraye**, *Histoire de la Révolution française*, troisième et dernier tome (l'édition a paru en 25 séries).
1846		
10 janvier		A M. Cabet, quelques lignes en réponse à son pamphlet en ce qui concerne une partie des anciens fondateurs de la *Fraternité de 1845* (8 pages)[2].
mars	**Cabet,** *Réponse aux ennemis du communisme*[3] (112 pages)	
24 octobre		**Théodore Dézamy** publie *Organisation de la liberté et du bien-être universel*[4].
1847		
3 février	**Premier départ des icariens**	
mai	**Cabet**, *Le voile soulevé sur le procès communiste à Tours et Blois*, 24 pages.	

[1] Il s'agit de la reprise d'une publication qui avait débuté en avril 1838.
[2] Mentionné par Jacques Grandjonc, op.cit., tome 1, page 219, note 831.
[3] Précédé d'une « Biographie de M. Cabet, ancien Procureur général, ancien député, Directeur du Populaire »
[4] Avec pour sous-titre : « Banque foncière – Banque de l'Agriculture et de l'industrie – Banque du travail – Entrepôts et bazars – caisses d'assurances mutuelles contre la maladie, l'invalidité, l'orphelinat, etc. – Hôtel des invalides de l'industrie. ». L'édition originale de ce livre était accompagnée d'un prospectus de 14 pages annonçant une « Histoire physiologique de la révolution française. Moyen de diriger ou de prévenir les révolutions ».

4.5. Théodore Dézamy, *Code de la Communauté*

CHAPITRE XVIII.
Quelques vérités primordiales[1]

Le Code de la Communauté est le principal ouvrage[2] de Théodore Dézamy. Il vaudra à son auteur l'estime de Marx qui, en septembre 1844, dans *La Sainte Famille,* le classe parmi « les communistes français les plus scientifiques[3] ».

Nous reproduisons ici le chapitre 18 qui expose les principales catégories de l'ouvrage.

Les quatre premiers articles sont une formulation de la conception **moniste** qui se trouve au fondement du **matérialisme philosophique**.

Précisons brièvement que la tradition philosophique se trouve divisée en deux camps opposés selon que prévaut une conception **dualiste** du réel, telle que la soutient **l'idéalisme,** ainsi nommé parce qu'il accorde aux forces spirituelles (ou idéelles) la primauté sur les éléments matériels réputés inertes de la nature, ou que prévaut une conception **moniste**, telle que la soutient le **matérialisme**, ainsi nommé parce que sous son angle, la seule catégorie de matière suffit à penser une complexité dont le dynamisme interne est par lui-même producteur de l'infinie variété du réel.

I.

Il n'est dans l'univers qu'un seul et unique principe: ce principe est à la fois actif et passif, corps et esprit.

Tous les corps, tous les êtres, ont chacun en particulier certaines propriétés, certaines qualités, certaines énergies.

Les mots *matière*, *nature*, sont des dénominations générales, sous lesquelles la philosophie a défini la collection des qualités, des propriétés, des énergies communes à tous les corps, à tous les êtres. Ainsi comprise, la matière renferme en elle-même tout principe d'activité, d'attraction, d'intelligence, d'harmonie, de perfectibilité.

II.

Le monde, dans la grande acception de ce mot, est UN dans tout ce qui le constitue et le manifeste, quoique abstractivement divisible. Aussi le premier effort de toute pensée quelque peu développée, la première tâche de toute raison qui comprend, est de tendre constamment à saisir, à reconstituer l'ensemble. Le mot dont on se sert pour désigner le monde, exprime parfaitement quel est le caractère de son unité : UNIVERS, *Un et Divers*.

C'est pourquoi, lorsque l'esprit sera assez vaste pour embrasser le TOUT il n'y aura plus *qu'une seule science*: la science encyclopédique.

---

[1] **Note de Dézamy** : Ces vérités ne sont données ici que comme le sommaire de notre philosophie. Elles seront développées dans un ouvrage spécial.
[2] Il a d'abord paru en livraisons de mars à novembre 1842 pour sortir en volume en décembre 1842 (daté de 1843).
[3] Karl Marx, *Œuvres*, Bibliothèque de la Pléiade, volume 3, page 572. En opposition à Cabet dont il est dit dans le même passage qu'il est « le représentant le plus populaire, quoique le plus plat, du communisme ». On sait que *Le Code de la Communauté* faisait partie de la bibliothèque de Marx en 1843. Mais après une brève mention dans la lettre à Ruge de septembre 1843, les références de Marx à Dézamy seront très rares.

III.

On entend par le mot Nature l'enchaînement éternel et universel qui lie ensemble tous les événements, la cause première de l'Etre et du mouvement, cause qui nous échappe. C'est un tout infini qui roule dans un cercle perpétuel de composition et de décomposition, de génération et de transformation.

Tout être vivant est un *Organisme*. La nature est l'organisme absolu. Tout être particulier ne pouvant subsister que dans l'organisme général de la nature, dont sa vie est une des manifestations, est un organisme partiel, c'est-à-dire un organisme incomplet.

IV.

Le monde a pour élément l'*atome*, et pour principe le mouvement. Il subsiste par lui-même: la création, qui est l'action de tirer quelque chose du néant, est impossible.

Les manifestations de la vie du monde diffèrent des manifestations de la vie des êtres individuels qu'il comprend dans son immense unité: lui seul a la vie complète, absolue, universelle. Envisagé au point de vue des lois de la mécanique, le monde peut être considéré comme une *intelligente* machine qui a ses roues, ses cordes, ses poulies, ses ressorts et ses poids.

Mais si le monde est merveilleusement organisé quant à son ensemble, ses rouages intérieurs, ses petits ressorts, me semblent bien imparfaitement engrenés encore.

Le plus remarquable dans cet exposé du matérialisme « militant[1] » réside dans le témoignage de l'influence qu'ont pu exercer les écrits de **Charles Fourier** sur les philosophies de réformation sociale de l'époque. On le découvre ici dans la reprise par Dézamy **des théories fouriéristes sur l'attraction**. Fourier s'est en effet prétendu le continuateur de Newton en affirmant que la vie sociale était régie par un système de sympathies et d'antipathies sur le modèle des rapports entre les masses planétaires. Or l'on voit Dézamy accréditer sans réserve ce qui participe chez Fourier d'un véritable **délire analogique**.

La marque du fouriérisme est du reste sensible en de multiples passages du *Code de la Communauté*.

Dézamy y développe notamment une **théorie des passions** directement inspirée de la pensée de Fourier, affirmant au chapitre VIII intitulé *Philosophie* la nécessité de passions fortes et ressenties en harmonie :

« La philosophie n'a besoin d'extirper du cœur de l'homme aucune de ses passions. Le mot *passions* signifie *facultés mises en action.* Elles ne sont point un mal en elles-mêmes ; au contraire plus elles sont satisfaites, plus nous sommes heureux ; elles ne deviennent des vices ou des crimes que lorsqu'elles sont mal dirigées et enfin dépravées par une mauvaise organisation sociale. Les passions faibles font des hommes communs Il n'y a que le génie inspiré par les passions fortes qui puisse opérer de grandes choses. Ce sera donc un bonheur d'avoir des passions fortes si toutes sont *à l'unisson*. Etablissez entre elles une juste harmonie et n'en appréhendez point de désordre. (…) Laissons (…) les ignorants et les exploiteurs déclamer contre les passions : cela a été de tous temps le prétexte des prêtres et des politiques pour justifier leurs lois tyranniques. Gardons-nous de faire chorus avec eux ! N'est-ce pas en effet le comble de la folie que de se proposer la ruine des passions ? Le beau projet que celui d'un dévot qui se tourmente comme un forcené pour ne rien désirer, ne rien aimer, ne rien sentir et qui finirait par devenir un véritable monstre s'il réussissait ! Un peuple sans passions est lâche et stupide : il n'a ni force, ni courage, ni énergie, ni résolution, ni enthousiasme ; si déjà il n'est esclave, il sera la proie de la conquête ou du premier audacieux qui tentera de l'asservir ! Je compare les passions humaines à un fleuve rapide. Plus vous lui opposerez de digues, plus il sera redoutable ; insensiblement il viendra à bout de miner le plus dur ciment, il fera sans cesse quelques trouées. Quelle peine, quelle inquiétude, quel tour-

[1] Le matérialisme est une pensée fondamentalement militante en ce sens qu'intervenant dans le domaine de la philosophie, lequel n'est porteur par lui-même d'aucune avancée de nature scientifique, il exerce le principal de son activité contre l'idéalisme des pratiques des classes dominantes.

ment que d'avoir toujours les yeux tendus sur toute la rive à mesure qu'on répare un pan de muraille, d'en voir un autre renversé ! Au contraire faites au torrent diverses saignées, ouvrez lui divers canaux qui le divisent en plusieurs branches, et ces ondes furieuses qui la veille portaient partout l'effroi et la misère, le ravage et la consternation, qui brisaient, submergeaient, entraînaient tout ce qui se rencontrait sur leur passage, ces ondes furieuses, devenues tout à coup de paisibles ruisseaux, viendront désormais féconder la campagne et faire la joie du laboureur[1]. ».

Quant à la description, au chapitre III intitulé « Lois distributives et économiques », du **palais communal** censé occuper le centre de chaque commune en régime communautaire, elle n'évoque d'autre édifice qu'un véritable **phalanstère**, à la fois dans son architecture et dans les circulations sociales qu'il accueillera[2].

V.

L'Attraction est la cause de tous les phénomènes tant physiques que moraux; c'est la loi fondamentale de la vie universelle, c'est cette force en vertu de laquelle les molécules s'attirent, se groupent, se classent, s'harmonisent, se tiennent, s'identifient, forment des corps; c'est aussi cette puissance par laquelle les choses et les êtres se différencient et se spécialisent. Sans cette loi il n'y aurait d'existence possible pour aucun être. L'attraction est une force dont on connait l'action dans toute la nature; elle opère non seulement sur les corps dits matériels, en raison directe de la masse, et inverse du carré des distances; mais une vérité non moins importante, c'est qu'elle agit pareillement, dans l'ordre moral et intellectuel, en suivant exactement les mêmes lois.

VI

L'agrégat des atomes puis des molécules, etc., est une conséquence de la loi de l'attraction. De la manière dont ces éléments sont combinés, de *leur situation*, dépend le plus ou moins d'ordre et d'harmonie des corps. La loi de la *situation* préside à tous les mouvements de la nature; elle se retrouve dans toutes choses. C'est *la loi de la situation* qui a basé la théorie des nombres. C'est sur *la loi de la situation* que se règlent les rapports de l'*Homme* avec le *Monde extérieur*, que se fonde l'*Hygiène*. C'est encore *la loi de la situation* qui règle l'organisation sociale et en détermine la valeur. C'est ce que j'ai démontré en ce livre.

Dézamy prête beaucoup à cette « loi de la situation » **dont il ne dit rien par ailleurs**, cette occurrence étant la seule que l'on trouve dans tout l'ouvrage.

VII.

L'homme, l'animal en général, est un système de différentes molécules organiques qui se sont combinées jusqu'à ce que chacune d'elles eût trouvé sa place la plus convenable à sa figure.

De ces innombrables combinaisons il résulta des organes qui, se combinant eux-mêmes, formèrent des groupes d'organes, puis enfin un ensemble d'organes.

C'est cet ensemble actif et harmonieux d'organes qui constitue *la vie.*

La circulation du sang est une des lois primordiales de la vie et de la santé. De toutes les parties de l'animal le sang afflue sans cesse

[1] Théodore Dézamy, *Le Code de la Communauté,* pp. 111-113 (de l'édition numérisée par Google).
[2] Théodore Dézamy, *Le Code de la Communauté,* pp. 37-42 (de l'édition numérisée par Google).

au cœur, qui le renvoie distribuer par tout le corps la nourriture et la vie, suivant le besoin de chaque membre.
Le cerveau est le principe des nerfs et le siège des sensations, des sentiments, de l'entendement.

Les plus nobles fonctions : *la conscience, la pensée, la volonté, l'esprit, de même que le phénomène de la vie, ne sont autre chose que le jeu harmonieux des organes*.

Mieux les organes sont conformés, mieux ils sont disposés à agir de concert et rapidement les uns sur les autres; plus l'animal s'élève dans l'échelle des êtres, plus il possède d'intelligence.

Le texte se termine sur le mode des généralités. Comme tels ces principes ont toute leur importance au titre d'orientations de la pensée. Ainsi l'affirmation d'une influence réciproque du milieu et des acteurs en son sein. Comme tels ces principes se trouvent néanmoins limités au degré de pertinence de leur généralité[1].

VIII

Les organes, pris individuellement ou collectivement, sont modifiables par l'influence du monde extérieur; de même le monde extérieur est soumis à l'action individuelle ou simultanée des facultés de l'homme. L'homme, en quelque sorte, peut façonner la terre à son gré. C'est en s'incorporant ce qui est sur la terre qu'il entretient et complète sa vie organique, qu'il développe tout son *être*[2]. Donc, rien n'est plus vrai que cette formule: « L'homme n'est pas moins le produit de son atmosphère physique et morale que de son organisation.»

IX.

Un des plus beaux phénomènes de l'organisme, c'est celui de la génération. La découverte des germes prouve l'intelligence moléculaire. L'élément séminal, extrait d'une partie semblable à celle qu'il doit former dans l'animal sentant et pensant, a quelque mémoire de sa situation première: de là la conservation des espèces et la ressemblance des parents.

X.

Les passions sont des mobiles d'activité; elles ont leur racine nécessaire dans la sensibilité. Elles deviennent plus ou moins bonnes ou plus ou moins mauvaises, selon la direction qui leur est imprimée, direction qui, elle-même, est entièrement inhérente à la *situation sociale*. Toute morale consiste donc en cela : à savoir, que la *somme totale* de nos passions soit tellement conforme à l'intérêt public, qu'on soit toujours dans la nécessité ne bien faire.

XI.

Toute vérité est une récompense des efforts de la raison; mais le contrôle de la raison lui-même n'est point absolu. En effet, il est

[1] On peut penser ici à ce que deviendront les fameuses *lois de la dialectique* sous l'ère stalinienne, lesquelles lois, prises par elles-mêmes, telle la loi de l'interaction universelle, n'étaient assurément pas *fausses*, mais par elles-mêmes n'emportaient aucun effet de connaissance dans aucun domaine des sciences appliquées.

[2] **Note de Dézamy** : Dans toutes ses facultés, l'homme ne vit que par assimilation. Si l'homme apprend, connaît et agrandit la science, c'est parce qu'il absorbe, assimile ce que l'esprit humain a déjà produit, créé autour de lui et pour lui; c'est en faisant siens, en s'incarnant les idées, les connaissances, les sentiments qui sont le résultat du travail antérieur de l'Humanité. Il marche, plus fort chaque jour des pas de ses devanciers, il gravite incessamment attiré vers l'apogée de la vie, comme l'aimant vers le pôle, en subissant, il est vrai, quelquefois, certaines réactions, en passant par mille repos, mille ombrages, mille sinuosités capricieuses

dans l'ordre intellectuel des lois, des vérités par conséquent, qui pour n'être pas comprises n'en existent pas moins; une raison sage les proclame et les démontre; on en sent le besoin. Donc, la certitude exige deux choses corrélatives: *le témoignage des sens et les lumières de la raison*.

Le principe et critérium de toute certitude gît dans la connaissance synthétique et parfaite de l'homme et de tous ses modificateurs.

La communauté universelle est la seule religion rationnelle, la seule situation normale de l'humanité.

Cette religion, résultat nécessaire de la science démontrée, est le type, le germe, la source de tout bien, de tout beau, de toute perfectibilité.

La science relègue au nombre des aberrations chimériques et dangereuses toute croyance à une vie, à un être surnaturels et extramondains[1].

[1] **Note de Dézamy** : Je n'ai nul dessein de condamner tous les hommes qui instituèrent les religions du passé. Les Moïse, les Zoroastre, les Jésus etc., doivent être considérés comme des législateurs éminents. Les deux derniers me paraissent avoir été animés des intentions les plus pures et du zèle le plus louable. Ils enseignèrent la morale la plus simple et la plus sublime. Si dans leurs dogmes religieux, ils firent fausse route, leur erreur s'explique très facilement par l'imperfection où, à leur époque, se trouvaient l'économie sociale et toutes les sciences physiques et naturelles. Je me plais à reconnaître aussi que parmi les ministres des autels beaucoup agirent de bonne foi, ou du moins eurent des mobiles respectables. Aujourd'hui même, un grand nombre de prêtres chrétiens épuisent leur énergie et leurs généreux efforts dans l'espoir d'apporter à l'humanité quelque amélioration ou quelques consolations. Vain espoir ! Consolations impuissantes ! C'est pourquoi et nonobstant il m'est impossible de dissimuler que tous les dogmes religieux ont à l'heure qu'il est entièrement perdu leur raison d'être et sont au progrès social obstacle et diversion (voir Chapitre XVI). Que le lecteur soit bien persuadé que je parle ici dans toute la sincérité de mes convictions, convictions mûres et ardentes, parce qu'elles sont le fruit de longues et laborieuses observations, et d'incessantes et immenses médiations. J'espère, dans mon second ouvrage (qui sera le complément de celui-ci) donner à l'appui de l'opinion que je viens d'émettre des démonstrations claires, nettes, précises et concluantes.

4.6. Philippe Buchez : *Economie politique. Moyen d'améliorer la condition des salariés des villes*

Cet article a paru dans le numéro 3 du **17 décembre 1831** du *Journal des sciences morales et politiques*. La revue de Buchez prendra le nom de *L'Européen* à partir de son numéro 5 du 31 décembre 1831. C'est sous ce titre que la collection a été numérisée par Gallica. Nous citons à partir de cette source.

*

La position misérable des classes ouvrières qui forment la majorité de la population de nos villes (nous ne parlerons aujourd'hui que de celles-là), est un objet de pitié ou d'effroi pour tous les hommes qui ont quelque sentiment d'humanité dans le cœur ou quelque pensée de prévoyance dans l'esprit. En effet, les causes de cet état sont connues, et elles sont telles, qu'abandonnées à elles seules, si la prévision sociale n'intervient, cette misère ira croissante jusqu'à être une faim qui n'aura plus d'oreilles. Ainsi, la lutte entre les marchands des diverses contrées force les chefs d'industrie à réduire continuellement de plus en plus le prix des produits qu'ils mettent en vente, car c'est le seul moyen pour eux de faire tourner les chances de la concurrence en leur faveur. Ils ne peuvent parvenir à ce résultat que par deux voies; l'une est la baisse des salaires, l'autre est l'emploi des machines. Cette dernière a pour conséquence de déclasser, chaque jour, un certain nombre d'ouvriers dont les bras sont rendus inutiles, par suite de l'introduction de l'invention nouvelle. Ces ouvriers cherchent pour vivre du travail à tout prix, de telle sorte que les chefs d'industrie y trouvent l'occasion de baisser les salaires en mettant à la place de ceux de leurs subordonnés qui ne veulent pas accepter une moindre rétribution, les salariés qui, par faim, consentent à tout.

En suivant le mouvement de cette double tendance, l'une des chefs d'industrie à baisser les salaires, l'autre des salariés à offrir leurs bras à meilleur marché, presque d'année en année, on trouve pour résultat que, sans aucun profit pour personne, il arrivera un jour où l'ouvrier ne pourra, avec le travail le plus assidu, atteindre aux premières satisfactions de la vie. Ce jour est bien près de se lever en Angleterre; il est heureusement loin de luire sur notre France, car on se plaint aujourd'hui de souffrances déjà bien vives sans doute, mais qui seraient un bien-être pour une grande partie de la population de la Grande-Bretagne. Or, ce serait un crime de laisser arriver une pareille crise sociale, quand on en connaît si bien les causes; et, ce serait une ineptie de léguer ce terrible avenir à nos enfants : un crime ! car la misère croissante dont il est le dernier terme, engendre et multiplie en route la mort, la prostitution, le vol, les immoralités de toute sorte; une ineptie ! car le mal sera pour tous, le profit pour personne, et la punition pour ceux qui auront voulu se tromper et ne pas voir.

Nous ne nous occuperons pas ici des modifications dans le système des impôts qui peuvent immédiatement améliorer le malaise des classes pauvres; nous ne parlerons point non plus de l'influence que pourraient avoir une autre organisation du crédit et l'introduction d'un système de prévoyance dans la production. Nous en traiterons plus tard. Nous nous bornerons pour le moment à présenter les généralités de deux projets qui nous paraissent immédiatement réalisables, et dont le résultat combiné semblerait devoir placer une portion nombreuse de la classe salariée dans la voie d'un affranchissement successif, en supprimant la distinction entre maîtres et ouvriers.

Les ouvriers se partagent en deux classes : les uns exercent des professions qui exigent un assez long apprentissage; leur habileté est le principal capital; ils ont besoin de peu d'instruments, en sorte qu'ils peuvent

facilement changer de lieu; les autres sont attachés à des manufactures, à des machines, incorporés au sol.

Les premiers sont les menuisiers, les charpentiers, les maçons, les cordonniers, les serruriers, etc.; les autres sont les ouvriers des fabriques, en en exceptant seulement les imprimeurs, les graveurs pour étoffes, etc. Deux espèces d'institutions nous paraissent propres à satisfaire aux nécessités de ces deux positions différentes; pour l'une c'est l'association, pour l'autre c'est l'organisation. Nous allons nous occuper successivement de l'une et de l'autre.

Les ouvriers dont l'habileté fait le principal capital et que nous nommerons à cause de cela libres, c'est-à-dire les menuisiers, charpentiers, etc., ces ouvriers ne sont pas dans les villes, en rapport immédiat avec ceux qui commandent les travaux. Entre ceux-ci et eux, il y a des intermédiaires que nous appellerons entrepreneurs. Il ne faut pas croire que ces intermédiaires soient pour quelque chose dans la bonne exécution du travail qu'ils semblent diriger : ils ne s'occupent même pas ordinairement de cela; c'est un ouvrier, un chef d'atelier qui est chargé de mettre en œuvre les plans tracés, de diviser, et de réunir les diverses parties de l'opération nécessaire à leur achèvement. L'entrepreneur n'intervient là que comme capitaliste, ou, en d'autres termes, comme soumissionnaire, comme possesseur d'un local qui sert d'atelier et fournisseur des matières premières; pour cela, outre tous les avantages qu'il peut tirer à l'aide d'un marché plus ou moins habilement fait, il prélève sur la valeur nette du travail de chacun des ouvriers qu'il emploie, une somme de trente sous à deux francs au moins par journées. Nous n'exagérons pas; nous avons beaucoup consulté pour acquérir la connaissance exacte de la moyenne de ce prélèvement; et il résulte de nos recherches que la prime payée par l'ouvrier à l'entrepreneur n'est· jamais moindre de trente sous, et s'élève quelquefois au double, au quadruple, au quintuple, si l'on consulte le montant de ce que paie le consommateur.

Ainsi, la présence de ces intermédiaires entre l'ouvrier qui exécute et celui qui commande le travail, a pour conséquence, d'une part, de diminuer le gain de l'ouvrier d'un prélèvement considérable qui n'est jamais au-dessous du tiers de sa quotité, et, de l'autre part, de faire payer au consommateur une valeur usuraire. Ces entrepreneurs sont de purs parasites, dont l'intervention sans utilité, ruineuse pour le producteur et l'acheteur, est cependant si chèrement payée que rarement ils manquent de faire une fortune grande ou médiocre. Ils sont, au travail réel, ce que sont les joueurs et les agioteurs au crédit public.

Pour améliorer la condition des ouvriers libres, pour introduire la probité et la bonne foi dans les marchés, il suffit de faire disparaître ces intermédiaires. Ce bienfait est facile à obtenir, en introduisant le mode de travail par association, d'après le plan général suivant.

Un nombre déterminé d'ouvriers, tous de la même profession, se réuniraient en société particulière (Art. 1842 du Code civil, et 48 du Code de commerce), et se lieraient entre eux par un contrat dont nous allons présenter les principales dispositions : 1° Les associés se constitueraient entrepreneurs; à cet effet, ils choisiraient parmi eux un ou deux représentants qui auraient la signature sociale. 2° Chacun d'entre eux continuerait à être soldé suivant les usages adoptés dans la profession, c'est-à-dire, par journées ou à la tâche, et suivant l'habileté individuelle. 3° Une somme équivalente à celle que les entrepreneurs intermédiaires prélèvent sur chaque journée serait réservée; à la fin de l'année, cette somme, formant le bénéfice net, serait partagé en deux parties, savoir : vingt pour cent seraient pris pour former et accroître le capital social; le reste serait employé en secours, ou distribué entre les associés, au prorata de leur travail. 4° Le capital social s'accroissant ainsi, chaque année, du cinquième des bénéfices, serait inaliénable; il appartiendrait à l'association, qui serait déclarée indissoluble, non point parce que les individus ne pourraient point s'en détacher, mais parce que cette société serait rendue perpétuelle par l'admission continuelle de nouveaux membres. Ainsi, ce capital n'appartiendrait à personne, et ne serait point sujet aux lois sur l'héritage. La fondation et l'accroissement du capital social, inaliénable, indissoluble, est le fait important dans l'association; c'est le fait

par lequel ce genre de société crée un avenir meilleur pour les classes ouvrières. S'il en était autrement, l'association deviendrait semblable à toute autre compagnie de commerce; elle serait utile aux seuls fondateurs, nuisible à tous ceux qui n'en auraient pas fait partie d'abord; car elle finirait par être, entre les mains des premiers, un moyen d'exploitation. 5° l'association ne pourrait faire travailler pour son compte des ouvriers étrangers pendant plus d'une année; au bout de ce temps, elle serait contrainte d'admettre dans son sein le nombre de travailleurs nouveaux rendus nécessaires par l'accroissement de ses opérations.

Ce mode d'association a été présenté à des ouvriers. L'un de nous, qui faisait un des cours populaires pour lesquels la ville a donné un local, le leur a expliqué. Ces hommes, qui sont sans contredit les meilleurs juges dans ces matières, ont accueilli ce projet, les uns avec enthousiasme, les autres avec le regret ou la crainte de ne pouvoir le réaliser pour leur compte. Chacun d'eux s'est empressé de nous donner des renseignements sur les particularités de sa profession; et quelques-uns se sont hâtés de se lier par un contrat qui établit que leurs sociétés commenceront du jour où elles auront pu trouver moyen d'entreprendre un travail en commun. Ces hommes ont bien senti que là était la voie de leur affranchissement, que par là l'égalité, qui n'est que légale, devenait un fait.

Nos lecteurs sont en général étrangers à ces matières : à peine ont-ils touché du regard quelques ateliers avec les ouvriers qui les peuplent; jamais, peut-être, ils n'ont interrogé un de ceux-ci. Nous croyons donc leur être utile en leur donnant quelques indications qui les aideront à découvrir la valeur de notre proposition. En effet, quels sont ceux que vous consulterez sur ce sujet ? Ce seront certainement les entrepreneurs eux-mêmes, que la réalisation des associations réduirait au rôle d'ouvriers. Or, si leur intérêt menacé s'irrite et se cabre, s'il insulte l'ouvrier, l'accuse d'incapacité ou de quelque vice, jugez à cette colère que la menace est en effet sérieuse, et de plus qu'elle est méritée. On vous dira : l'ouvrier est incapable de se conduire, comment pourrait-il diriger une affaire ? Cela est faux, nous l'assurons. Nous avons causé avec ces hommes en veste et en souliers ferrés, à la parole rude, au langage simple, de choses qui certainement eussent été inintelligibles à bien des gens de salon. Mieux que cela, nous avons reçu de plusieurs d'entre eux des mémoires écrits en mauvais français sans doute, mais pleins d'idées qui feraient la fortune d'un économiste. Pour eux, en effet, la vie est grave; car elle est lourde et triste; et leur pensée rendue sérieuse s'arrête naturellement sur les problèmes les plus sévères que l'esprit humain ait l'habitude de se poser.

On vous dira : l'ouvrier est immoral, comment oserez-vous traiter avec lui ? Cela est faux encore; et c'est une chose presque oiseuse à dire. En effet, lui, il sait ce que vaut la morale, car il souffre de toutes les saletés qui se font au-dessus de sa tête; c'est lui qu'on vole, c'est sa fille, ou sa sœur, ou sa femme qu'on séduit; on ne lui passe aucune faute, car on ne le craint pas; il n'échappe jamais à une punition, et pour lui elle est toujours décuple; il sait ce que c'est que la misère, aussi il a appris à avoir pitié et charité; il sent ce que vaut l'égoïsme, et il le hait. Ajoutez à cela la pensée inspirée par le christianisme que tous les hommes sont égaux, et en vertu de laquelle il demande compte de ses maux à ceux qui les lui ont faits. Enfin, il n'a reçu qu'une éducation, celle du christianisme; et s'il a quelquefois horreur du prêtre, au moins il croit en Dieu, son seul refuge.

La réalisation du mode d'association dont il s'agit n'a été empêchée que par un seul obstacle, le manque de crédit. Il faut en effet, pour commencer : 1° des matières premières; 2° quelques gros instruments; 3° un local dont on veuille bien leur accorder l'usage; 4° quelques avances pécuniaires pour solder les journées en attendant le paiement du travail opéré. Le montant total de ce crédit, pour une association quelconque, ne dépasse pas, d'après nos recherches, la somme de cinq mille francs; encore, le remboursement en serait assuré en moins d'une année.

Il serait très facile à l'Etat de constituer des banques dans le but de fournir du crédit à des associations de ce genre. Il en résulterait, outre le

bienfait immédiat d'affranchir la classe ouvrière, un avantage d'ordre à venir. En effet, en organisant hiérarchiquement des banques de cette espèce pour commanditer le travail, on pourrait arriver à connaître exactement les quantités nécessaires à la consommation dans chaque spécialité; de manière qu'on finirait par régler ainsi la production et posséder enfin le moyen d'éviter ces terribles crises périodiques dont l'industrie européenne souffre encore aujourd'hui.

L'Etat seul peut procéder à cette dernière institution d'une manière suffisamment étendue. Mais, à son défaut, une réunion philanthropique pourrait faire les fonds nécessaires à l'établissement d'une de ces banques dans une ville, à Paris, par exemple. Par là le germe serait jeté; et nous ne doutons point qu'il ne dût se développer avec une vitesse et une force invincible. Il en serait ici comme il en a été des associations de secours mutuels; il n'y a pas 40 ans que la première pensée en fut émise par un ouvrier, et maintenant elles couvrent l'Europe. Les philanthropes font tous les jours de grands sacrifices pour des choses moins profitables. Qu'ils songent que le meilleur moyen de soulager la misère, c'est de l'attaquer dans sa source, l'exploitation du grand nombre par quelques-uns ! On leur demande une aumône qui leur serait remboursée d'ailleurs, et qui pourrait les enrichir autant que tout autre placement de fonds.

Nous ne croyons pas avoir besoin de nous étendre plus longuement sur l'opportunité et la nature de l'association que nous proposons; il suffira au lecteur de peu de réflexions pour découvrir tout ce que nous pourrions dire au delà des généralités précédentes, et pour se figurer la mise en œuvre de ces sociétés. Nous n'avons pas d'ailleurs ici place pour un plus long exposé; il faut nous occuper des ouvriers des fabriques. En abordant ce sujet, nous avons besoin de dire que nul sentiment d'hostilité ne guide notre plume; s'il est en effet des chefs de fabriques qui ont montré maintes fois une dureté, une férocité au gain qui méritaient punition, il en est d'autres auxquels nuls sacrifices n'ont coûté pour nourrir les populations ouvrières qui étaient attachées à leur établissement; s'ils leur devaient leur fortune, au moins ils ont su la perdre pour les faire vivre.

Les ouvriers attachés aux fabriques se divisent en deux classes : les uns peuvent adopter le régime de l'association; ce sont particulièrement les graveurs sur étoffes : ce sont les imprimeurs, si le monopole était chassé de l'imprimerie. Les autres, hommes, ou femmes, ou enfants, véritables rouages d'une machine, ne peuvent au moins provisoirement, entrer dans le système dont il s'agit. En effet, par aucun moyen maintenant on ne peut déplacer des mains des propriétaires actuels le capital qui fait la fabrique, pour en faire un capital social constituant une communauté industrielle. Par aucun moyen immédiat surtout, on ne peut non plus introduire la division de travail qui existe dans les spécialités les plus avancées de l'industrie, c'est-à-dire, séparer en deux l'œuvre de fabriquer et l'œuvre du commerçant qui commande le travail. Cependant cette division doit indispensablement précéder l'établissement de la fabrication par association, c'est la condition première de sa possibilité.

Dans l'établissement d'une institution pour l'amélioration du sort des ouvriers des fabriques, tout effort individuel est impuissant. Ici, la volonté du gouvernement est indispensable.

Il s'agirait d'instituer dans chaque département, ou dans diverses divisions territoriales choisies à cet effet, des syndicats, ou des conseils de prud'hommes, présidés par un commissaire du gouvernement, qu'on pourrait nommer à juste titre, curateur du peuple; car, par ses fonctions, il deviendrait bientôt ce que furent pour les indigènes, et pour les esclaves, les protecteurs institués par le gouvernement espagnol dans quelques-unes de ses colonies.

Les syndicats composés en partie de contremaîtres, élus par leurs pairs, et en partie de délégués des fabricants, arrêteraient le taux des salaires; dans le cas de contestation, des arbitres seraient appelés à décider.

En faisant cette proposition, nous savons tout ce qu'une économie politique, impitoyable dans ses erreurs, peut nous opposer; elle ne manquera pas de dire que ce moyen ruinera le commerce, en faisant monter les sa-

laires, et par suite, le prix des marchandises qui empêchera de soutenir la concurrence des marchés étrangers; il faudrait, pour conclure à un tel résultat, admettre que ce régime n'aura pas pour conséquence de lier d'intérêt, l'ouvrier et le fabricant, de telle sorte que le premier consentira à des sacrifices qui le feront vivre, et que l'autre s'habituera à ne plus compter sur des succès usuraires, ou des bienfaits dus au hasard; d'ailleurs, ce système permettra de faire intervenir plus hardiment l'emploi des machines; car un des obstacles principaux à ce qu'elles fussent introduites dans toute leur puissance, c'était le danger et la crainte de priver de travail des masses d'hommes, et de les réduire au désespoir. Or, on va voir que l'organisation des syndicats sauve de ce malheur. On nous opposera encore que l'existence de tarifs pour les salaires nuit à l'ouvrier; en vérité, cela est une plaisanterie !

Les syndicats correspondraient entre eux, leur but serait de connaître les besoins d'ouvriers qui se feraient sentir dans diverses parties du territoire, afin d'y transporter les bras oisifs.

Nul ouvrier ne pourrait être employé par un fabricant, s'il n'était inscrit au syndicat de l'arrondissement, ni accepter un salaire inférieur à celui fixé dans le tarif convenu. Cette disposition règlementaire est toute à l'avantage des ouvriers; en effet, il est certain que la baisse des salaires qui, depuis 17 ans continue, tient à la concurrence irréfléchie des salariés pour obtenir du travail.

Enfin le syndicat pourrait établir des caisses de secours, surveiller l'éducation, juger toutes les contestations soumises aujourd'hui aux conseils des prud'hommes.

Telles sont les généralités que nous étions empressés de publier sur les moyens d'améliorer la condition des ouvriers des villes. Nous regrettons d'avoir été si brefs, et cependant notre article est déjà trop long. Il y a 16 mois que nous avons présenté ces idées dans une société populaire fameuse; nous espérions qu'elles obtiendraient de l'écho. Nous n'avons alors recueilli que de l'indifférence et de l'incrédulité. On ne se doutait guère alors qu'une ville tout entière demanderait 15 mois après, ce que nos spéculations nous faisaient croire utile. Nous avions deviné que c'était là la solution naturelle d'un besoin vivant dans les masses; nous croyons encore que le meilleur moyen d'être fort, comme pouvoir, c'est d'organiser en vue de ces besoins; c'est ce que nous conseillons sincèrement au ministère.

On nous demandera peut-être pourquoi nous nous occupons tant des ouvriers, et si peu des maîtres qui les font travailler : nous répondrons que c'est parce que les premiers souffrent et sont menacés de mourir de faim. Nous allons au plus pressé.

4.7. Louis Blanc, *De quelle manière on pourrait, selon nous, organiser le travail.*

Ces pages constituent **la conclusion** de l'ouvrage de Louis Blanc intitulé ***L'organisation du Travail*** que nous citons à partir de sa cinquième édition de 1847 numérisée par Gallica[1].
La première édition en librairie est répertoriée par *La bibliographie de la France* à la date du 17 octobre 1840, le texte ayant d'abord paru dans le numéro 37 du 1er août 1847 de la *Revue du Progrès* dont Louis Blanc était le rédacteur en chef[2].

Le gouvernement serait considéré comme le régulateur suprême de la production, et investi, pour accomplir sa tâche, d'une grande force.

Cette tâche consisterait à se servir de l'arme même de la concurrence, pour faire disparaître la concurrence.

Le gouvernement lèverait un emprunt, dont le produit serait affecté à la création d'*ateliers sociaux* dans les branches les plus importantes de l'industrie nationale.

Cette création exigeant une mise de fonds considérable, le nombre des ateliers originaires serait rigoureusement circonscrit; mais, en vertu de leur organisation même, comme on le verra plus bas, ils seraient doués d'une force d'expansion immense.

Le gouvernement étant considéré comme le fondateur unique des *ateliers sociaux*, ce serait lui qui rédigerait les statuts. Cette rédaction, délibérée et votée par la représentation nationale, aurait forme et puissance de loi.

Seraient appelés à travailler dans les *ateliers sociaux*, jusqu'à concurrence du capital primitivement rassemblé pour l'achat des instruments de travail, tous les ouvriers qui offriraient des garanties de moralité.

Bien que l'éducation fausse et antisociale donnée à la génération actuelle rende difficile qu'on cherche ailleurs que dans un surcroit de rétribution un motif d'émulation et d'encouragement, les salaires seraient égaux, une éducation toute nouvelle devant changer les idées et les mœurs.

Pour la première année qui suivrait l'établissement des ateliers sociaux, le gouvernement réglerait la hiérarchie des fonctions. Après la première année, il n'en serait plus de même. Les travailleurs ayant eu le temps de s'apprécier l'un l'autre, et tous étant également intéressés, ainsi qu'on va le voir, au succès de l'association, la hiérarchie sortirait du principe électif.

On ferait tous les ans le compte du bénéfice net, dont il serait fait trois parts: l'une serait répartie par portions égales entre les membres de l'association ; l'autre serait destinée : 1° à l'entretien des vieillards, des malades, des infirmes; 2° à l'allégement des crises qui pèseraient sur d'autres industries, toutes les industries se devant aide et secours; la troisième enfin serait consacrée à fournir des instruments de travail à ceux qui voudraient faire partie de l'association de telle sorte qu'elle pût s'étendre indéfiniment.

---

[1] « Revue, corrigée et augmentée d'une polémique entre M. Michel Chevalier et l'Auteur, ainsi que d'un Appendice indiquant ce qui pourrait être tenté dès à présent ». On trouvera de larges extraits de l'ouvrage dans le deuxième tome de l'anthologie de Gian Mario Bravo *Les socialistes avant Marx*, Petite collection Maspero, Paris 1970, pp. 134-166.
[2] En insistant sur une parution en 1839, Louis Blanc recherche manifestement un effet d'antériorité.

Dans chacune de ces associations, formées pour les industries qui peuvent s'exercer en grand, pourraient être admis ceux qui appartiennent à des professions que leur nature même force à s'éparpiller et à se localiser. Si bien que chaque atelier social pourrait se composer de professions diverses, groupées autour d'une grande industrie, parties différentes d'un même tout, obéissant aux mêmes lois, et participant aux mêmes avantages.

Chaque membre de l'atelier social aurait droit de disposer de son salaire à sa convenance ; mais l'évidente économie et l'incontestable excellence de la vie en commun ne tarderaient pas à faire naître de l'association des travaux la volontaire association des besoins et des plaisirs.

Les capitalistes seraient appelés dans l'association et toucheraient l'intérêt du capital par eux versé, lequel intérêt leur serait garanti sur le budget; mais ils ne participeraient aux bénéfices qu'en qualité de travailleurs.

L'atelier social une fois monté d'après ces principes, on comprend de reste ce qui en résulterait.

Dans toute industrie capitale, celle des machines, par exemple, ou celle de la soie ou celle du coton, ou celle de l'imprimerie, il y aurait un atelier social faisant concurrence à l'industrie privée. La lutte serait-elle bien longue ? Non, parce que l'atelier social aurait sur tout atelier individuel l'avantage qui résulte des économies de la vie en commun, et d'un mode d'organisation où tous les travailleurs, sans exception, sont intéressés à produire vite et bien. La lutte serait-elle subversive? Non, parce que le gouvernement serait toujours à même d'en amortir les effets, en empêchant de descendre à un niveau trop bas les produits sortis de ses ateliers. Aujourd'hui, lorsqu'un individu extrêmement riche entre en lice avec d'autres qui le sont moins, cette lutte inégale ne peut être que désastreuse, attendu qu'un particulier ne cherche que son intérêt personnel; s'il peut vendre deux fois moins cher que ses concurrents pour les ruiner et rester maître du champ de bataille, il le fait. Mais lorsqu'à la place de ce particulier se trouve le pouvoir lui-même, la question change de face.

Le pouvoir, celui que nous voulons, aura-t-il quelque intérêt à bouleverser l'industrie, à ébranler toutes les existences ? Ne sera-t-il point, par sa nature et sa position, le protecteur né, même de ceux à qui il fera, dans le but de transformer la société, une sainte concurrence. Donc, entre la guerre industrielle qu'un gros capitaliste déclare aujourd'hui à un petit capitaliste, et celle que le pouvoir déclarerait, dans notre système, à l'individu, il n'y a pas de comparaison possible. La première consacre nécessairement la fraude, la violence et tous les malheurs que l'iniquité porte dans ses flancs; la seconde serait conduite sans brutalité, secousses, et de manière seulement à atteindre son but, l'absorption successive et pacifique des ateliers individuels par les ateliers sociaux. Ainsi, au lieu d'être, comme l'est aujourd'hui tout gros capitaliste, le maître et le tyran du marché, le gouvernement en serait le régulateur. Il se servirait de l'arme de la concurrence, non pas pour renverser violemment l'industrie particulière, ce qu'il serait intéressé par-dessus tout à éviter, mais pour l'amener insensiblement, à composition. Bientôt, en effet, dans toute sphère d'industrie où un atelier social aurait été établi, on verrait accourir vers cet atelier, à cause des avantages qu'il présenterait aux sociétaires, travailleurs et capitalistes. Au bout d'un certain temps, on verrait se produire, sans usurpation, sans injustice, sans désastres irréparables, et au profit du principe de l'association, le phénomène qui, aujourd'hui, se produit si déplorablement, et, à force de tyrannie, au profit de l'égoïsme individuel. Un industriel très riche aujourd'hui peut, en frappant un grand coup sur ses rivaux, les laisser morts sur la place et monopoliser toute une branche d'industrie. Dans notre système, l'État se rendrait maître de l'industrie peu à peu, et, au lieu du monopole, nous aurions, pour résultat du succès, obtenu la défaite de la concurrence : l'association.

Supposons le but atteint dans une branche particulière d'industrie; supposons les fabricants de machines, par exemple, amenés à se mettre au service de l'Etat, c'est-à-dire à se soumettre aux principes du règlement commun. Comme une même industrie ne s'exerce pas toujours au même lieu, et qu'elle a différents foyers, il y aurait lieu d'établir entre tous les ateliers appartenant au même genre d'industrie, le système d'association établi dans chaque atelier particulier. Car il serait absurde, après avoir tué la concurrence entre individus, de la laisser subsister entre corporations. Il y aurait donc dans chaque

sphère de travail, que le gouvernement serait parvenu à dominer, un atelier central duquel relèveraient tous les autres, en qualité d'ateliers supplémentaires. De même que M. Rothschild possède, non seulement en France, mais dans divers pays du monde, des maisons qui correspondent avec celle où est fixé le siège principal de ses affaires, de même chaque industrie aurait un siège principal et des succursales. Dès lors, plus de concurrence. Entre les divers centres de production appartenant à la même industrie, l'intérêt serait commun, et l'hostilité ruineuse des efforts serait remplacée par leur convergence.

Je n'insisterai pas sur la simplicité de ce mécanisme: elle est évidente. Remarquez, en effet, que chaque atelier, après la première année, se suffisant à lui-même, le rôle du gouvernement se bornerait à surveiller le maintien des rapports de tous les centres de production du même genre, et à empêcher la violation des principes du règlement commun. Il n'est pas aujourd'hui de service public qui ne présente cent fois plus de complications.

Transportez-vous pour un instant dans un état de choses où il aurait été loisible à chacun de se charger du port des lettres, et figurez-vous le gouvernement venant dire tout à coup: « A moi, à moi seul le service des postes! ». Que d'objections ! Comment le gouvernement s'y prendra-t-il pour faire parvenir exactement, à l'heure dite, tout ce que 34 millions d'hommes peuvent écrire, chaque jour, à chaque minute du jour, à 34 millions d'hommes? Et cependant, à part quelques infidélités qui tiennent moins à la nature du mécanisme qu'à la mauvaise constitution des pouvoirs que nous avons eus jusqu'ici, on sait avec quelle merveilleuse précision se fait le service des postes. Je ne parle pas de notre ordre administratif et de l'engrenage de tous les ressorts qu'il exige. Voyez pourtant quelle est la régularité du mouvement de cette immense machine! C'est qu'en effet le mode des divisions et des subdivisions fait, comme on dit, marcher tout seul le mécanisme en apparence le plus compliqué. Comment! Faire agir avec ensemble les travailleurs serait déclaré impossible dans un pays où on voyait, il y a quelque vingt années, un homme animer de sa volonté, faire vivre de sa vie, faire marcher à son pas un million d'hommes! Il est vrai qu'il s'agissait de détruire. Mais est-il dans la nature des choses, dans la volonté de Dieu, dans le destin providentiel des sociétés, que produire avec ensemble soit impossible, lorsqu'il est si aisé de détruire avec ensemble? Au reste, les objections tirées des difficultés de l'application ne seraient pas ici sérieuses, je le répète. On demande à l'Etat de faire, avec les ressources immenses et de tout genre qu'il possède, ce que nous voyons faire aujourd'hui à de simples particuliers.

De la solidarité de tous les travailleurs dans un même atelier; nous avons conclu à la solidarité des ateliers dans une même industrie. Pour compléter le système, il faudrait consacrer la solidarité des industries diverses. C'est pour cela que nous avons déduit de la quotité des bénéfices réalisés par chaque industrie une somme au moyen de laquelle l'État pourrait venir en aide à toute industrie que des circonstances imprévues et extraordiriaires mettraient en souffrance. Au surplus, dans le système que nous proposons, les crises seraient bien plus rares. D'où naissent-elles aujourd'hui en grande partie ? Du combat vraiment atroce que se livrent tous les intérêts, combat qui ne peut faire des vainqueurs sans faire des vaincus et qui, comme tous les combats, attèle des esclaves au char des triomphateurs. En tuant la concurrence, on étoufferait les maux qu'elle enfante. Plus de victoires; donc, plus de défaites. Les crises, dès lors, ne pourraient plus venir que du dehors. C'est à celles-là seulement qu'il deviendrait nécessaire de parer. Les traités de paix et d'alliance ne suffiraient pas pour cela sans doute; cependant, que de désastres conjurés, si, à cette diplomatie honteuse, lutte d'hypocrisie, de mensonges, de bassesses, ayant pour but le partage des peuples entre quelques brigands heureux, on substituait un système d'alliance fondé sur les nécessités de l'industrie et les convenances réciproques des travailleurs dans toutes les parties du monde ! Mais notons que ce nouveau genre de diplomatie sera impraticable aussi longtemps que durera l'anarchie industrielle qui nous dévore. Il n'y a que trop paru dans les enquêtes ouvertes depuis quelques années. A quel désolant spectacle n'avons-nous pas assisté ? Ces enquêtes ne nous ont-elles pas montré les colons s'armant contre les fabricants de sucre de betterave, les mécaniciens contre les maîtres de forges, les ports contre les fabriques intérieures, Bordeaux contre Paris, le Midi contre le Nord, tous ceux qui produisent contre tous ceux qui consomment ? Au sein de ce monstrueux désordre, que peut faire un gouvernement ? Ce que les uns réclament avec

instance, les autres le repoussent avec fureur : ce qui rendrait la vie à ceux-ci donne la mort à ceux-là.

Il est clair que cette absence de la solidarité entre les intérêts rend, de la part de l'État, toute prévoyance impossible, et l'enchaîne dans tous ses rapports avec les puissances étrangères. Des soldats au dehors, des gendarmes au dedans, l'Etat aujourd'hui ne saurait avoir d'autre moyen d'action, et toute son utilité se réduit nécessairement à empêcher la destruction d'un côté en détruisant de l'autre. Que l'Etat se mette résolument à la tête de l'industrie; qu'il fasse converger tous les efforts ; qu'il rallie autour d'un même principe tous les intérêts aujourd'hui en lutte : combien son action à l'extérieur ne serait-elle pas plus nette, plus féconde, plus heureusement décisive! Ce ne serait donc pas seulement les crises qui éclatent au milieu de nous que préviendrait la réorganisation du travail, mais en grande partie celles que nous apporte le vent qui enfle les voiles de nos vaisseaux.

Ai-je besoin de continuer l'énumération des avantages que produirait ce nouveau système? Dans le monde industriel où nous vivons, toute découverte de la science est une calamité, d'abord parce que les machines suppriment les ouvriers qui ont besoin de travailler pour vivre, ensuite parce qu'elles sont autant d'armes meurtrières fournies à l'industriel qui a le droit et la faculté de les employer contre tous ceux qui n'ont pas cette faculté ou ce droit. Qui dit machine nouvelle, dans le système de concurrence, dit monopole; nous l'avons démontré. Or, dans le système d'association et de solidarité, plus de brevets d'invention, plus d'exploitation exclusive. L'inventeur serait récompensé par l'Etat, et sa découverte mise à l'instant même au service de tous. Ainsi, ce qui est aujourd'hui un moyen d'extermination deviendrait l'instrument du progrès universel; ce qui réduit l'ouvrier à la faim, au désespoir, et le pousse à la révolte, ne servirait plus qu'à rendre sa tâche moins lourde, et à lui procurer assez de loisir pour exercer son intelligence; en un mot, ce qui permet la tyrannie aiderait au triomphe de la fraternité.

Dans l'inconcevable confusion où nous sommes aujourd'hui plongés, le commerce ne dépend pas et ne peut pas dépendre de la production. Tout se réduisant pour la production à trouver des consommateurs que tous les producteurs sont occupés à s'arracher, comment se passer des courtiers et des sous-courtiers, des commerçants et des sous-commerçants ? Le commerce devient ainsi le ver rongeur de la production. Placé entre celui qui travaille et celui qui consomme, le commerce les domine l'un et l'autre, l'un par l'autre. Fourier, qui a si vigoureusement attaqué l'ordre social actuel, et, après lui, M. Victor Considérant, son disciple, ont mis à nu, avec une logique irrésistible, cette grande plaie de la société qu'on appelle le commerce. Le commerçant doit être un agent de la production, admis à ses bénéfices et associé à toutes ses chances. Voilà ce que dit la raison et ce qu'exige impérieusement l'utilité de tous. Dans le système que nous proposons, rien de plus facile à réaliser. Tout antagonisme cessant entre les divers centres de production dans une industrie donnée, elle aurait, comme en ont aujourd'hui les maisons de commerce considérables, partout où l'exigent les besoins de la consommation, des magasins et des dépôts.

Que doit être le crédit? Un moyen de fournir des instruments de travail au travailleur. Aujourd'hui, nous l'avons montré ailleurs[3] le crédit est tout autre chose. Les banques ne prêtent qu'au riche. Voulussent-elles prêter au pauvre, elles ne le pourraient pas sans courir aux abîmes. Les banques constituées au point de vue individuel ne sauraient donc jamais être, quoi qu'on fasse, qu'un procédé admirablement imaginé pour rendre les riches plus riches et les puissants plus puissants. Toujours le monopole sous les dehors de la liberté, toujours-la tyrannie sous les apparences du progrès! L'organisation proposée couperait court à tant d'iniquités. Cette portion de bénéfices, spécialement et invariablement consacrée à l'agrandissement de l'atelier social par le recrutement des travailleurs, voilà le crédit. Maintenant, qu'avez-vous besoin des banques ? Supprimez-les.

L'excès de la population serait-il à craindre lorsque, assuré d'un revenu, tout travailleur aurait acquis nécessairement des idées d'ordre et des habitudes de

[3] **Note de Louis Blanc** : « Voir l'article intitulé « Question des Banques » dans le numéro de la *Revue du progrès* du 1er décembre 1839. »

prévoyance ? Pourquoi la misère aujourd'hui est-elle plus prolifique que l'opulence ? Nous l'avons dit.

Dans un système où chaque sphère de travail rassemblerait un certain nombre d'hommes animés du même esprit, agissant d'après la même impulsion, ayant de communes espérances et un intérêt commun, quelle place resterait, je le demande, pour ces falsifications de produits, ces lâches détours, ces mensonges quotidiens, ces fraudes obscures qu'impose aujourd'hui à chaque producteur, à chaque commerçant, la nécessité d'enlever, coûte que coûte, au voisin sa clientèle et sa fortune? La réforme industrielle, ici, serait donc en réalité une profonde révolution morale, et ferait plus de conversions en un jour que n'en ont fait dans un siècle toutes les homélies des prédicateurs et toutes les recommandations des moralistes.

Ce que nous venons de dire sur la réforme industrielle suffit pour faire pressentir d'après quels principes et sur quelles bases nous voudrions voir s'opérer la réforme agricole. L'abus des successions collatérales est universellement reconnu. Ces successions seraient abolies, et les valeurs dont elles se trouveraient composées seraient déclarées propriété communale. Chaque commune arriverait de la sorte à se former un domaine qu'on rendrait inaliénable, et qui, ne pouvant que s'étendre, amènerait, sans déchirements ni usurpations, une révolution agricole immense; l'exploitation du domaine communal devant d'ailleurs avoir lieu sur une plus grande échelle, et suivant des lois conformes à celles qui régiraient l'industrie. Nous reviendrons sur ce sujet, qui exige quelques développements.

On a vu pourquoi, dans le système actuel, l'éducation des enfants du peuple était impossible. Elle serait tellement possible dans notre système, qu'il faudrait la rendre obligatoire en même temps que gratuite. La vie de chaque travailleur étant assurée et son salaire suffisant, de quel droit refuserait-il ses enfants à l'école? Beaucoup d'esprits sérieux pensent qu'il serait dangereux aujourd'hui de répandre l'instruction dans les rangs du peuple, et ils ont raison. Mais comment ne s'aperçoivent-ils pas que ce danger de l'éducation est une preuve accablante de l'absurdité de notre ordre social ? Dans cet ordre social, tout est faux : le travail n'y est pas en honneur ; les professions les plus utiles sont dédaignées; un laboureur y est tout au plus un objet de compassion, et on n'a pas assez de couronnes pour une danseuse. Voilà, voilà pourquoi l'éducation du peuple est un danger! Voilà pourquoi nos collèges et nos écoles ne versent dans la société que des ambitieux, des mécontents et des brouillons. Mais qu'on apprenne à lire au peuple dans les bons livres: qu'on lui enseigne que ce qui est le plus utile à tous est le plus honorable; qu'il n'y a que des arts dans la société, qu'il n'y a pas de métiers; que rien n'est digne de mépris que ce qui est de nature à corrompre les âmes, à leur verser le poison de l'orgueil, à les éloigner de la pratique de la fraternité, à leur inoculer l'égoïsme. Puis, qu'on montre à ces enfants que la société est régie par les principes qu'on leur enseigne: l'éducation serait-elle dangereuse alors? On fait de l'instruction un marche-pied apparent pour toutes les sottes vanités, pour toutes les prétentions stériles, et on crie anathème à l'instruction! On écrit de mauvais livres, appuyés par de mauvais exemples, et l'on se croit suffisamment autorisé à proscrire la lecture ! Quelle pitié !

Résumons-nous. Une révolution sociale doit être tentée:

1° Parce que l'ordre social actuel est trop rempli d'iniquités, de misères, de turpitudes, pour pouvoir subsister longtemps;
2° Parce qu'il n'est personne qui n'ait intérêt, quels que soient sa position, son rang, sa fortune, à l'inauguration d'un nouvel ordre social.
3° Enfin, parce que cette révolution, si nécessaire, il est possible, facile même, de l'accomplir pacifiquement.

Dans le monde nouveau où elle nous ferait entrer, il y aurait peut-être encore quelque chose à faire pour la réalisation complète du principe de fraternité. Mais tout, du moins, serait préparé pour cette réalisation, qui serait l'œuvre de l'enseignement. L'humanité a été trop éloignée de son but pour qu'il nous soit donné d'atteindre ce but en un jour. La civilisation corruptrice dont nous subissons encore le joug a troublé tous les intérêts, mais elle a en même temps troublé tous les esprits et empoisonné les sources de l'intelligence humaine. L'iniquité est devenue justice; le mensonge est devenu vérité; et les hommes se sont entre-déchirés au sein des ténèbres.

Beaucoup d'idées fausses sont à détruire: elles disparaîtront, gardons-nous d'en douter. Ainsi, par exemple, le jour viendra où il sera reconnu que celui-là doit plus à ses semblables qui a reçu de Dieu plus de force ou plus d'intelligence. Alors, il appartiendra au génie, et cela est digne de lui, de constater son légitime empire, non par l'importance du tribut qu'il lèvera sur la société, mais par la grandeur des services qu'il lui rendra. Car ce n'est pas à l'inégalité des droits que l'inégalité des aptitudes doit aboutir, c'est à l'inégalité des devoirs.

Marx, à mesure

Table générale

Paul Annenkov, *Dix années mémorables* (Extrait)	Vol. 3
F-N (G) Babeuf, Aperçu biographique et contexte politique	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Controverse avec Antonelle	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Dernière lettre à sa femme et à ses enfants (27.05.1797)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Discours préliminaire au *Cadastre universel*	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Jacques-Michel Coupé (10.09.1791)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Anaxagore Chaumette (07.05.1793)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettre à Charles Germain (28.07.1795)	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Lettres à Félix Le Peletier (14.07.1796)	Vol. 12
F-N (G) babeuf, Dernière lettre à sa famille	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Manifeste des Plébéiens	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Plaidoirie de Vendôme	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Prénoms et prisons	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, *Le Tribun du Peuple*	Vol. 12
F-N (G) Babeuf, Sur la loi agraire	Vol. 12
Philippe Buonarroti, La société des Egaux	Vol. 12
Philippe Buonarroti, Doctrine de Babeuf	Vol. 12
Philippe Buonarroti, Réponse à MV	Vol. 12
Louis Blanc, De quelle manière on pourrait, selon nous, organiser le travail	Vol. 13
Philippe Buchez, Economie politique	Vol. 13
Etienne Cabet, *Allons en Icarie*	Vol. 13
Etienne Cabet, Comment je suis communiste	Vol. 13
Etienne Cabet, Eléments de biographie et contexte politique	Vol. 13
Etienne Cabet, Quarante-huit conditions pour devenir Icarien (1850)	Vol. 13
Etienne cabet, Publications croisées avec les babouvistes	Vol. 13
Etienne Cabet, Rupture avec Dézamy	Vol. 13
Charbonnerie française, brève histoire	Vol. 13
Chartisme (le), Vue d'ensemble	Vol. 11
Chartisme (le), Chronologie	Vol. 11
Chartisme (le), Protagonistes	Vol. 11
Théodore Dézamy, *Le code de la Communauté*, Chapitre XVIII	Vol. 13
Théodore Dézamy, Eléments de biogaphie	Vol. 13
F. Engels, Adresse à M. Feargus O'Connor (*The Northern Star* du 25.07.1846)	Vol. 11
F. Engels, Discours sur la Pologne (*Deutsche-Brüsseler-Zeitung* du 29.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, *Esquisse d'une critique de l'économie politique*	Vol. 2
F. Engels, Feargus O'Connor et le peuple irlandais (*Deutsche-Brüsseler-Zeitung* du 9.01.1848)	Vol. 11
F. Engels, L'agitation chartiste (*La Réforme* du 30.12.1847)	Vol. 11
F. Engels, La crise commerciale en Angleterre (*La Réforme* du 23.10.1847)	Vol. 11
F. Engels, La « Coercion Bill » irlandaise et les chartistes (*La Réforme* du 8.01.1846)	Vol. 11
F. Engels, *La Situation de la Classe laborieuse en Angleterre*	Vol. 11
F. Engels, Le banquet chartiste (*La Réforme* du 6.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le congrès économique (Deutsche Brüsseler Zeitung du 26.09.1847)	Vol. 10
F. Engels, Le congrès sur le libre-échange à Bruxelles (The Northern Star du 09.10.1847)	Vol. 10
F. Engels, Le mouvement chartiste (*La Réforme* du 22.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le programme agraire des chartistes (*La Réforme* du 01.11.1847)	Vol. 11
F. Engels, Le statu quo en Allemagne (1847)	Vol. 3
F. Engels, Les Démocrates Fraternels à la cl. ouvrière d'Angleterre et d'Irlande (*Northern Star* du 8.01.48)	Vol. 11
F. Engels, Lettre à Conrad Schmidt, du 05.08.1890	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Conrad Schmidt, du 27.10.1890	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Joseph Bloch, du 21.09.1890	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Franz Mehring, du 17.07.1893	Vol. 5
F. Engels, Lettre à Walter Borgius, du 25.01.1891	Vol. 5
F. Engels, Meeting pour la pétition nationale (*La Réforme* 19.01.1848)	Vol. 11
F. Engels, Mission à Paris (1846-1847)	Vol. 3
F. Engels, Préface à *Travail salarié et Capital*, avril 1891	Vol. 9
F. Engels, Préface à *Discours sur la Question du Libre-échange* (1888)	Vol. 10
F. Engles, Progrès de la Réforme sociale sur le Continent (1843)	Vol. 13
Charles Fourier : Eléments de biographie	Vol. 1
Charles Fourier : Eléments de doctrine	Vol. 1
Charles Fourier : L'expérience de la phalange de Condé-sur-Vesgre	Vol. 1
Charles Fourier : Fourier sous le regard de Marx et d'Engels	Vol. 1
Charles Germain, *Manifeste des Egaux*	Vol.12
Karl Grün : Notice biographique	Vol. 7

Hegel : L'idéalisme hégélien, première approche	Vol. 1
Hegel : Deuxième approche : la philosophie du droit	Vol. 1
Hegel : La philosophie de l'histoire.	Vol. 1
H. Heine : « Les pauvres tisserands »	Vol. 2
Moses Hess, *L'essence de l'argent*	Vol. 2
Moses Hess, *Les derniers philosophes*	Vol. 7
Moses Hess : une biographie intellectuelle	Vol. 7
Moses Hess, Engels et Marx : chronique d'une rupture	Vol. 7
Jeunes hégéliens	Vol. 1
Journaux ouvriers et républicains sous la monarchie de Juillet	Vol. 13
Richard Lahautière, Eléments de biographie	Vol. 13
Albert Laponneraye, Eléments de biographie	Vol. 13
Ligue des Communistes, Le projet d'émigration du citoyen cabet	Vol. 13
Sylvain Maréchal, Manifeste des Egaux	Vol. 12
K. Marx et F. Engels, *La circulaire contre Kriege*	Vol. 3
K. Marx et F. Engels, *Instruction du Comité de correspondance communiste* (juin 1846)	Vol. 3
K. Marx et F. Engels, *La Sainte Famille*	Vol. 4
K. Marx et F. Engels, *L'Idéologie allemande* (1) L'adieu à Feuerbach	Vol. 5
K. Marx et F. Engels, *L'Idéologie allemande* (2) Saint Max, les enjeux	Vol. 6
K. Marx et F. Engels, *L'Idéologie allemande* (2) Saint Max, la polémique	Vol. 6
K. Marx et F. Engels, *L'Idéologie allemande* (3) Critique du socialisme allemand	Vol. 7
K. Marx, F. Engels et P-J. Proudhon, Chronique d'une rupture	Vol. 8
K. Marx et F. Engels, sur la lutte des classes en Angleterre. Récapitulatif	Vol. 11
K. Marx et F. Engels, sur Gracchus Babeuf	Vol. 12
K. Marx et A. Ruge, *Une correspondance de 1843*	Vol. 2
K. Marx, *Le Communisme du Rheinische Beobachter* (12.09.1847)	Vol. 3
K. Marx, *La Critique moralisante et la Morale critique. Contre Karl Heinzen* (1847)	Vol. 3
K. Marx, *Critique de la Philosophe du Droit de Hegel*	Vol. 2
K. Marx, *Critiques en marge de l'article « Le roi de Prusse et la Réforme sociale. Par un Prussien »*	Vol. 2
K. Marx, *De la Question juive*	Vol. 2
K. Marx, *Discours sur la Question du Libre-échange*	Vol. 10
K. Marx, Discours sur la Pologne (*Deutsche-Brüsseler-Zeitung* du 29.11.1847)	Vol. 11
K. Marx, Lettre à Annenkov, du 28.12.1846	Vol. 5
K. Marx, Lettre à Proudhon, du 05.05.1845	Vol. 8
K. Marx, Lettre à Schweitzer, du 19.01.1865	Vol. 8
K. Marx, Lettre au parlement ouvrier (*The People's paper* du 18.03.1854)	Vol. 11
K. Marx, Le libre-échange et les chartistes (*New York Daily Tribune* du 25.08.1852)	Vol. 11
K. Marx, *Manuscrits parisiens* : 1. La préface de Marx	Vol. 2
K. Marx, *Manuscrits parisiens* : 2. Cahiers de lecture	Vol. 2
K. Marx, *Manuscrits parisiens* : 3. Premier manuscrit	Vol. 2
K. Marx, *Manuscrits parisiens* : 4. Troisième manuscrit	Vol. 2
K. Marx, *Manuscrits parisiens* : 5. Eloge de Feuerbach	Vol. 2
K. Marx, *Manuscrits parisiens* : 6. Les manuscrits en débat	Vol. 2
K. Marx, *Misère de la Philosophie* : 1. *Une découverte scientifique*	Vol. 8
K. Marx, *Misère de la Philosophie* : 2. *La métaphysique de l'économie politique*	Vol. 8
K. Marx, Préface à la *Critique de l'Economie politique*, janvier 1859	Vol. 5
K. Marx, Thèses sur Feuerbach	Vol. 5
K. Marx, *Travail salarié et Capital*	Vol. 9
K. Marx, Tories et Whigs (*New York Daily Tribune* du 21.08.1852)	Vol. 11
J. Nagels, « Le point de vue de la production dans le marxisme »	Vol. 8
J. Nagels, « David Ricardo : la loi dite des coûts comparatifs »	Vol. 8
J-J Pillot, Eléments de biographie	Vol.13
P-J. Proudhon, *La Création de l'Ordre dans l'Humanité*, résumé analytique du Ch. III	Vol. 8
P-J. Proudhon, Eléments de biographie	Vol. 8
P-J. Proudhon, Lettre à Marx, du 17.05.1846	Vol. 8
P-J. Proudhon*, Philosophie de la Misère*, résumé analytique de l'ouvrage	Vol. 8
P-J. Proudhon, Le projet d'*Association progressive*	Vol. 8
P-J. Proudhon, Réaction au pamphlet de Marx	Vol. 8
Jacques Roux, Manifeste des Enragés	Vol. 12
Rupture avec Ruge : 1. L'enchaînement de la controverse	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 2. Le soulèvement des tisserands silésiens	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 3. L'article de Ruge : « *Le roi de Prusse et la réforme sociale* »	Vol. 2
Rupture avec Ruge : 4. La riposte de Marx	Vol. 2
Rupture avec Weitling	Vol. 3
Saint-Simon	Vol. 1
Saint-simoniens (Les)	Vol. 1
Sociétés secrètes sous la Monarchie de Juillet	Vol. 13
Stirner, *L'Unique et sa Propriété*, résumé analytique de l'ouvrage	Vol. 6
Stirner, Notice biographique	Vol. 6
Théophile Thoré, Une controverse sur Babeuf et le babouvisme	Vol. 13
Tranches de vie : KM-1819-1843	Vol. 1
Tranches de vie : FE-1820-1843	Vol. 1

Tranches de vie : 1844 Vol. 2
Tranches de vie : 1845-1847 Vol. 3
Vorwärts, Un journal allemand à Paris Vol. 2
G. Weerth, Discours au congrès sur le libre-échange à Bruxelles Vol. 10